This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 00602846 2

COLINS

QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE

TOME QUATRIEME

PRIX : 5 FRANCS

PARIS
CHEZ GARNIER FRERES, LIBRAIRES
[illegible]

1854

QU'EST-CE QUE

LA SCIENCE SOCIALE

LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.

QU'EST-CE QUE

LA

SCIENCE SOCIALE

PAR COLINS

« J'ap, elle *socialisme* cet assemblage de « théories vulgaires, insensées, épuisées, « qui se sont produites dans tous les « siècles, chez tous les peuples, toutes les « fois que les forces de la société ont été « affaiblies, amoindries, impuissantes; « j'appelle *socialisme* cet état de mensonge « qui fait appel aux plus détestables pas- « sions, qui menace, tout en attaquant et « la propriété, et la religion et la famille, « et cela par une conséquence nécessaire; « c'est qu'en effet il demande la transfor- « mation sociale absolue, la ruine de la « société. »

M. BERRIER, Assemblée nationale législative, séance du 16 janvier 1851. — *Moniteur* du 17 janvier.

« Comme M. Berryer, je condamne ce « faux socialisme.

« J'appelle SOCIALISME RATIONNEL l'a- « néantissement de tout paupérisme, tant « moral relatif aux connaissances, que « matériel relatif aux richesses. J'affirme « que ce socialisme est devenu néces- « saire à l'existence de l'ordre, et qu'il « peut s'établir sans désordre.

« J'accepte comme adversaire, pour « discuter le socialisme rationnel, les « rédacteurs de la loi du 31 mai; et « comme juges, la représentation na- « tionale à quelque couleur qu'elle ap- « partienne lorsque le jugement sera pro- « noncé. »

COLINS.

Le bien est la fin des arts et des sciences. Le premier des biens est donc la fin de la première des sciences. Or, cette science est l'ÉCONOMIE SOCIALE.

ARISTOTE, *Éthic.*, liv. III, ch. 8.

TOME QUATRIÈME

PARIS

CHEZ GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES

PALAIS-ROYAL — PÉRISTYLE MONTPENSIER, 215 BIS

1854

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
394683B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1941 L

Monsieur,

Il faut avoir 74 ans, d'abord, mauvais yeux et un surcroît d'affaires, quand on me demande plus que le repos, pour ne pas rougir entièrement après lui moi, vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu me faire de me présenter d'un emplacement de votre Science sociale.

J'avais voulu d'abord, Monsieur, me borner à la lecture des chapitres, que vous avez eu la bonté de m'indiquer; mais je fus entraîné à tout lire et même à relire, malgré le long temps que j'ai mis à vous venir offrir mes remerciments.

Et pourtant, Monsieur, il faut que je vous l'avoue: je me suis perdu dans la métaphysique que j'ai rencontrée au début de vos deux volumes. Tout ainsi

Que je suis des hommes, des co
et de tous d'autres, la métaphysique
mon cauchemar. C'est bien tout ni
que voulez-vous. ma pauvre nature
chose incomplète. Je n'ai donc pa
parfaitement comprir toutes les con
que vous tirez de certains principes
toutes fois ces principes me charm
souvent. Et puis, Monsieur, je co
que vos conclusions politiques ou
qu'on pourrait tirer de votre œuvre,
complètement opposées à celles do
me suis fait le très humble serviteur
il faudrait plus de raisons et de déduction
je n'en ai pour combattre vos idées
suis sûr même que vous très empêchéry
peine de me attaquer. Je juge de votre
polémique par la manière supérieure
pour retorquer vos adversaires.

Mais j'en viens à ce qui m'a plus

leur postérité ; c'est vous, Monsieur, qui m'apprenez presque à chaque page et qui faites prendre de vous l'idée la plus élevée, et la plus capable d'inspirer une estime sans bornes pour votre humanité.

J'avais entendu dire un grand bien de vous, Monsieur ; mais votre ouvrage a accru en moi cette opinion. il m'a aussi révélé votre supériorité d'intelligence et de connaissances.

Il est beau de se montrer ainsi dans un livre, sans penser même à y laisser trace de soi : car c'est le bonheur de l'Humanité [redacted] que vous préoccupe avant toute chose.

Permettez-moi donc, Monsieur, en m'abstenant de me prononcer sur un livre trop au dessus de mon faible entendement, de m'entenir à vous exprimer ce qu'il m'a fait éprouver d'estime pour son auteur, et recevez, avec mes remerciments, Monsieur l'assurance de ma considération la plus distinguée

votre très dévoué serviteur

Béranger

53

INTRODUCTION.

I.

« Notre littérature contemporaine, abstraction faite de la forme, n'est, à mon jugement, « au point de vue des idées, qu'un immense « gâchis. Personne ne comprend plus son voisin ni soi-même ; et, si parfois, dans les affaires de parti surtout, quelques-uns semblent entre eux d'accord, c'est qu'un reste « de préjugé leur fait répéter les mêmes mots « et les mêmes phrases, sans que, du reste, « ils y attachent la même signification. »

M. Proudhon, *Philosophie du progrès.*

« Je ne sais si M. Proudhon comprend ses « voisins ; mais il est évident, d'après son dire, « qu'il ne se comprend pas lui-même. »

Colins, *Commentaire.*

Quelques personnes, dont je ne puis suspecter la bonne foi, m'ont assuré : que, dans mon ouvrage, il y avait des expressions dont elles ne comprenaient point parfaitement la valeur. Cela m'a paru singulier : parce que, ce dont je me pique particulièrement, c'est d'être clair. Sachant qu'il n'y a plus de langue commune ; ou plutôt, que jamais encore il n'en a existé ; je croyais avoir eu le soin, avant d'employer

un mot, de toujours en déterminer exactement la valeur, par les phrases précédentes. Il paraît que je me suis trompé. Alors, j'ai eu tort. Car, toutes les fois qu'un auteur n'est point compris, c'est essentiellement sa faute. Aussi, vais-je essayer de réparer ce tort.

Les expressions que, chez moi, l'on trouve obscures sont les suivantes :

— ANTROPOMORPHISME. — PANTHÉISME. — MATÉRIALISME OU MONDE EXCLUSIVEMENT PHYSIQUE. — MÉTAPHYSIQUE. — AME. — LIBERTÉ. — LIBRE ARBITRE. — LIBERTÉ SOCIALE. — HOMME. — HUMANITÉ. — RAISON. — RAISON RÉELLE. — RELIGION. — SANCTION RELIGIEUSE. — ORDRE MORAL. — JUSTICE ÉTERNELLE. — DROIT. — RÉALITÉ DU DROIT. — IGNORANCE SOCIALE SUR LA RÉALITÉ DU DROIT. — COMMUNAUTÉ D'IDÉES SUR LE DROIT. — SANCTION SOCIALE. — ORDRE SOCIAL. — UNITÉ SOCIALE. — INCOMPRESSIBILITÉ DE L'EXAMEN. — TOLÉRANCE RELIGIEUSE. — LIBERTÉ DE LA PRESSE.

ANTHROPOMORPHISME.

« L'homme a fait les dieux à son image : il « leur donne aussi ses institutions. »

ARISTOTE, *Polit.*, liv. I, ch. 1.

« Tous les vieux dieux s'en vont. »

M. BLANQUI, de l'Institut.

« Le mot ESPRIT n'a aucun sens pour quiconque n'a pas philosophe. Un esprit n'est « qu'un corps pour le peuple et pour les enfants (1). N'imaginent-ils pas des esprits qui « crient, qui PARLENT (2), qui battent, qui font « du bruit? Or, on m'avouera que des esprits « qui ont des bras et des LANGUES ressemblent « beaucoup à des corps. Voilà pourquoi tous « les peuples du monde, sans excepter les « Juifs, se sont fait des DIEUX corporels. Nous-« mêmes avec nos termes d'esprit, de trinité, « de personnes, sommes pour la plupart de « VRAIS ANTHROPOMORPHITES. J'avoue qu'on « nous apprend à dire que Dieu est partout : « mais nous croyons aussi que l'air est partout, au moins dans notre atmosphère; et le « mot ESPRIT, dans son origine, ne signifie « lui-même que SOUFFLE et VENT. Sitôt qu'on « accoutume les gens A DIRE DES MOTS SANS LES « ENTENDRE, il est facile, après cela, de LEUR « FAIRE DIRE TOUT CE QU'ON VEUT. »

ROUSSEAU, *Emile*.

Personne, au XVIIIe siècle, n'a reproché à Rousseau d'avoir, en se servant du mot ANTROPOMORPHISTE, employé une expression obscure. Il parait que le XIXe siècle ne comprend plus la langue de ce grand écrivain.

A l'article *Anthropomorphite*, le Dictionnaire dit : « Qui « croit à un Dieu corporel, à un Dieu à forme humaine. De « *Anthrôpos*, homme; et de *Morphé*, forme. »

La forme humaine n'est point essentiellement : d'être un

(1) Et en époque *d'ignorance* ou *d'enfance sociale* : tout le monde est PEUPLE; tout le monde est ENFANT!

(2) Gare les révélations!

bipède sans plumes; d'être un bipède ou un millipède brun ou noir, gris, vert ou bleu. Il pourrait y avoir des hommes ayant des plumes, des ailes, des hommes diaphanes, etc., etc. La caractéristique de l'humanité, la forme de l'humanité est de raisonner réellement, d'être libre réellement: car, l'essence du raisonnement, plus qu'illusoire, est la liberté. Quant au fond de l'humanité, d'une humanité plus qu'illusoire, c'est une individualité *absolue* chez chacun de ses membres: car, pour *raisonner,* il faut un *raisonneur;* et pour que le raisonneur puisse être libre, il faut qu'il soit absolu, c'est-à-dire indépendant; c'est-à-dire incréé, éternel.

Si les anges, les diables, les dieux, les gnomes, les farfadets, etc., etc., raisonnent réellement; c'est-à-dire, s'il sont libres réellement; ce sont des hommes réellement; des hommes immortels, si vous voulez les rendre tels par hypothèse; mais enfin des hommes.

Le nom d'ANTROPOMORPHISME est donné: à toute croyance en des êtres : non-seulement n'appartenant point à notre humanité, tout en ayant raisonnement, liberté; mais ayant, en outre, supériorité, puissance, sur notre humanité.

Je pourrais dire encore; que, les panthéistes, dont nous parlerons bientôt, qui font *sentir, penser* et *raisonner* le chien, l'huître, l'éponge, le chou, la carotte et le cristal, sont aussi des antropomorphistes. Et voilà, comment les deux grandes sectes de l'ignorance, ne font réellement qu'une seule et même secte.

Voyons, maintenant, comment l'antropomorphisme vient à naître, *nécessairement,* au sein de toute humanité possible.

Dans tout commencement de société, l'expérience et le raisonnement prouvent: la nécessité d'une RÈGLE, pour les actions, tant individuelles que sociales; et, en outre, la nécessité d'une SANCTION, autre que la force brutale, pour assurer l'exécution de la règle: afin que l'ordre, *vie sociale,* puisse exister et persister. Cette règle et cette sanction, tant qu'elles ne peuvent être démontrées réelles par un incontestable raisonnement, les sociétés doivent les faire dériver:

d'êtres hypothétiques surhumains; d'êtres supposés raisonnant comme l'homme; d'êtres supposés libres comme l'homme; ayant hypothétiquement *toute puissance* sur l'humanité, ou sur une partie de l'humanité; surtout sur celle ayant besoin d'être soumise à telle ou telle règle, à telle ou telle sanction.

Dès ce moment, l'antropomorphisme se trouve établi.

Ainsi : tout fétichisme, toute idolâtrie, toute astrolâtrie, tout polythéisme, tout monothéisme, tout déisme, tant prétendu révélé que prétendu philosophique, est de l'ANTROPOMORPHISME.

Et quelle est la conséquence rationnellement incontestable des prémisses antropomorphiques?

C'est que l'être antropomorphe étant supérieur à l'homme, ayant toute puissance sur lui, l'homme cesse d'être libre, plus qu'illusoirement, cesse de raisonner, plus qu'illusoirement; c'est que les individualités *absolues,* fonds réels de chaque membre de l'humanité, deviennent *relatives* aux antropomorphes; c'est que la réalité de l'humanité disparaît, pour n'être plus qu'une illusion. L'affirmation de l'antropomorphisme, n'est donc autre que la négation d'une liberté plus qu'illusoire; d'une raison plus qu'illusoire; n'est autre enfin : que, la négation de l'humanité.

C'est clair, précis et incontestable vis-à-vis de la raison.

Mais, l'antropomorphisme est de nécessité sociale, de nécessité d'ordre, depuis l'origine de l'humanité. C'est donc un préjugé nécessairement inculqué à l'humanité depuis cette même époque. Une science négative, lorsque l'examen n'est plus comprimé, pourra bien détruire ce préjugé chez quelques individus; chez tous même si vous voulez. Mais, évidemment, ce préjugé ne peut être détruit, *socialement,* que pour une nouvelle nécessité sociale, dérivant d'une anarchie, ayant alors sa source dans ce même antropomorphisme, devenu insuffisant pour servir de base à la sanction; et cela encore : après que la science positive, réellement positive, aura incontesta-

blement démontré : la réalité d'une sanction inévitable, dont l'antropomorphisme hypothétique avait été, jusqu'alors, la seule base possible.

—

PANTHÉISME.

« Suivant l'heureuse et profonde expression « de SCHELLING, LE DÉISTE EST UN ATHÉE POL- « TRON. »

M. DE LAMENNAIS.

« Le panthéisme est un matérialisme pol- « tron. »

COLINS, *Mss.*

« Vous pensez si vous sentez. »

M. COUSIN.

« Qui mange, pense. »

BALZAC.

« LA VIE EST PARTOUT COMME L'INTELLIGENCE! « TOUTE LA NATURE EST ANIMÉE, TOUTE LA NA- « TURE SENT ET PENSE! . . . . PARTOUT OU EST « LA VIE, LA AUSSI EST LE SENTIMENT; et la « pensée à des dégrés inégaux, sans doute, « mais SANS VIDE. »

LAMARTINE.

Au dictionnaire, à l'article *panthéisme,* vous trouvez :

« Système de Spinosa, qui reconnaît pour Dieu, tout ce qui est le grand tout. — Nature divinisée. »

Et à l'article *panthéiste :*

« Qui croit que Dieu est le tout, et le tout Dieu. »

Comme vous le voyez, le panthéisme est un matérialisme poltron : c'est l'existence d'une seule nature. Et, comme l'existence de la nature matérielle est incontestable, le panthéisme est la négation de la nature immatérielle, la négation de toute individualité absolue chez chaque membre de l'humanité; par conséquent : la négation, chez chaque in-

dividu, de tout *raisonneur* plus que phénoménal; la négation de toute liberté plus qu'apparente; la négation de l'humanité absolument dite.

De même que l'antropomorphisme vient à naître nécessairement au sein de toute humanité possible, et y dure nécessairement tant qu'il peut y être base d'ordre; de même le panthéisme naît, nécessairement, au sein de toute humanité possible, par le seul effet de l'examen, du raisonnement; et, y dure, nécessairement aussi, tant qu'il n'y devient point source d'une anarchie, poussée à un tel degré d'intensité, au sein de l'humanité tout entière, que cette même humanité doive pouvoir le détruire : sous peine de mort évidente.

Tant que l'examen peut rester comprimé, le panthéisme reste enfermé : d'abord au sein des castes sacerdotales dominant les masses par l'antropomorphisme. Les prêtres égyptiens étaient panthéistes, comme les lettrés chinois le sont encore à présent. Mais, bientôt des ambitieux, chassés ou sortis des temples, voulurent faire secte; et, sous prétexte d'éclairer les peuples, firent passer leurs nouveaux disciples de la foi religieuse à la foi irréligieuse. C'était, le sachant ou l'ignorant, vouloir substituer l'anarchie au despotisme. Tout cela, du reste, se trouve inhérent aux développements de l'intelligence, et à la nécessité de l'ordre, pendant toute l'époque d'ignorance dont je dois parler bientôt. Aussi, depuis l'origine du monde, tous les prétendus philosophes ont été panthéistes; comme tous les peuples ont été antropomorphistes. Pendant toute cette période, l'éducation est antropomorphiste et l'instruction panthéiste. Mais, tant que l'instruction peut, socialement, rester subordonnée à l'éducation; tant que le raisonnement peut être subordonné aux sentiments; c'est-à-dire, tant que l'examen peut être socialement comprimé : les philosophes, qui se permettent de parler trop haut, sont grillés; et, socialement, l'anarchie se trouve étouffée.

Vient ensuite l'incompressibilité de l'examen, dont aussi nous parlerons bientôt : laquelle, pour que cette expression

LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.

QU'EST-CE QUE

LA

SCIENCE SOCIALE

PAR COLINS

« J'ap, elle *socialisme* cet assemblage de « théories vulgaires, insensées, épuisées, « qui se sont produites dans tous les « siècles, chez tous les peuples, toutes les « fois que les forces de la société ont été « affaiblies, amoindries, impuissantes; « j'appelle *socialisme* cet état de mensonge « qui fait appel aux plus détestables pas- « sions, qui menace, tout en attaquant et « la propriété, et la religion et la famille, « et cela par une conséquence nécessaire; « c'est qu'en effet il demande la transfor- « mation sociale absolue, la ruine de la « société. »

M. BERRYER. Assemblée nationale législative, séance du 16 janvier 1851. — *Moniteur* du 17 janvier.

« Comme M. Berryer, je condamne ce « faux socialisme.

« J'appelle SOCIALISME RATIONNEL l'a- « néantissement de tout pauperisme, tant « moral relatif aux connaissances, que « matériel relatif aux richesses. J'affirme « que ce socialisme est devenu néces- « saire à l'existence de l'ordre, et qu'il « peut s'établir sans désordre.

« J'accepte comme adversaire, pour « discuter le socialisme rationnel, les « rédacteurs de la loi du 31 mai; et « comme juges, la représentation na- « tionale à quelque couleur qu'elle ap- « partienne lorsque le jugement sera pro- « noncé. »

COLINS.

Le bien est la fin des arts et des sciences. Le premier des biens est donc la fin de la première des sciences. Or, cette science est l'ÉCONOMIE SOCIALE.

ARISTOTE, *Polit.*, liv. III, ch. 8.

TOME QUATRIÈME

PARIS

CHEZ GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES

PALAIS-ROYAL — PERISTYLE MONTPENSIER, 215 BIS

1854

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
394683B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1941 L

Monsieur,

Il faut avoir 74 ans, d'assez mauvais yeux et un surcroît d'affaires, quand on me demande plus que le repos, pour ne pas rougir entièrement après huit mois, vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu me faire de me proposer d'un emploi de votre Science sociale.

J'avais voulu d'abord, Monsieur, me borner à la lecture des chapitres, que vous avez eu la bonté de m'indiquer; mais je fus entraîné à tout lire et m'en à relire, de là le long temps que j'ai mis à vous venir offrir mes remerciments.

Et pourtant, Monsieur, il faut que je vous l'avoue: je me suis perdu dans la métaphysique que j'ai rencontrée surtout à l'endroit de vos deux volumes. Tout aussi

ni gagné ni perdu. Seulement le despotisme y a beaucoup perdu ; et l'anarchie y a infiniment gagné.

Pour le moment actuel, voici ou nous en sommes : M. Auguste Comte, le Spinosa du XIXe siècle, a dit tout uniment que son ancêtre Descartes, relativement à l'automatisme des animaux, n'était qu'un sot : pas en trois lettres, mais en un plus grand nombre, ce qui ne fait rien à l'affaire. Descartes en avait dit autant de Galillée et de Newton. Des preuves, que nous sommes ou que nous ne sommes pas des machines, auraient mieux valu. Ici, M. Auguste Comte veut bien que nous soyons machines, comme nos frères les animaux ; mais, il prétend : que ces machines peuvent fort bien raisonner ; peuvent parfaitement être libres (1). Il ajoute même, comme preuve de liberté : que si des bœufs traînent nos charrues, et si des haridelles traînent nos fiacres ; c'est pure bonté de leur part, véritable condescendance fraternelle ; et, que si les bœufs ainsi que les haridelles le voulaient, elles nous feraient un pied de nez , et nous planteraient là pour reverdir (2).

En outre de Descartes niant, et de M. A. Comte affirmant, j'ai voulu donner la démonstration rationnellement incontestable : que le panthéisme est aussi sot que l'antropomorphisme ; et l'antropomorphisme aussi sot que le panthéisme. Même, j'ai voulu la donner *gratis pro Deo*. Mais, le public s'est moqué de moi ; et, a bien mieux aimé s'occuper des

(1) Ici M. Aug. Comte se trouve d'accord avec l'école éclectique.

« La brute, dit M. Damiron, n'est pas libre autant que l'homme, mais elle « est libre *comme* l'homme. » (*Cours de philosophie.*)

(2) L'école éclectique a été plus loin que M. A. Comte. Elle prétend que les bêtes ont même la connaissance du paradis. Il est vrai que M. Comte nie toute autre vie.

« N'ont-elles pas (les bêtes) comme la conscience d'une autre vie que la « vie physique ? Ne faut-il pas même qu'elles l'aient pour pouvoir être avec « nous en quelque commerce de sentiment ? »

M. DAMIRON, *Cours de philosophie.*

Et ailleurs :

« N'y a-t-il pas pensée, en vie et en action, de la pensée efficace, puis- « sante et créatrice, non pas seulement dans les animaux, où elle est presque COMME CHEZ L'HOMME, mais DANS LA PLANTE ET DANS LA PIERRE. »

C'est une bien belle chose que la philosophie !

chez votre frère ; c'est vous, Monsieur, qui apparaissez presque à chaque page et y faites prendre de vous l'idée la plus élevée et la plus capable d'inspirer une estime sans bornes pour votre humanité.

J'avais entendu dire un grand bien de vous, Monsieur ; mais votre ouvrage a accru en moi cette opinion. Il m'a aussi révélé votre supériorité d'intelligence et de connaissance.

Il est bien de la montrer ainsi dans un livre, sans penser même à y laisser trace de soi : car c'est le bonheur de l'Humanité que vous préoccupe avant toute chose.

Permettez-moi donc, Monsieur, en m'abstenant de me prononcer sur un livre trop au-dessus de ma force d'entendement, de m'en tenir à vous exprimer ce qu'il m'a fait naître d'estime pour son auteur, et recevez, avec mes remerciments, Monsieur l'assurance de ma considération la plus distinguée

Votre très dévoué serviteur

Bérauer

53

INTRODUCTION.

I.

« Notre littérature contemporaine, abstraction faite de la forme, n'est, à mon jugement, « au point de vue des idées, qu'un immense « gâchis. Personne ne comprend plus son voisin ni soi-même ; et, si parfois, dans les affaires de parti surtout, quelques-uns semblent entre eux d'accord, c'est qu'un reste « de préjugé leur fait répéter les mêmes mots « et les mêmes phrases, sans que, du reste, « ils y attachent la même signification. »

M. Proudhon, *Philosophie du progrès.*

« Je ne sais si M. Proudhon comprend ses « voisins ; mais il est évident, d'après son dire, « qu'il ne se comprend pas lui-même. »

Colins, *Commentaire.*

Quelques personnes, dont je ne puis suspecter la bonne foi, m'ont assuré : que, dans mon ouvrage, il y avait des expressions dont elles ne comprenaient point parfaitement la valeur. Cela m'a paru singulier : parce que, ce dont je me pique particulièrement, c'est d'être clair. Sachant qu'il n'y a plus de langue commune ; ou plutôt, que jamais encore il n'en a existé ; je croyais avoir eu le soin, avant d'employer

« dieux du vulgaire : il l'est parce qu'il ne reconnaît au-
« cune Providence, parce qu'il n'admet que l'éternité, que
« l'immensité et la nécessité des choses. Il l'est comme Stra-
« ton, comme Diagoras; il ne doute pas comme Pyrrhon,
« il affirme; et qu'affirme-t-il? qu'il n'y a qu'une seule
« substance, qu'il ne peut y en avoir deux; que cette sub-
« stance est étendue et pensante; et c'est ce que n'ont jamais
« dit les philosophes grecs et asiatiques qui ont admis une
« âme universelle. » (*Le philosophe ignorant,* XXIII.)

Le panthéisme du XIXe siècle est en progrès sur le panthéisme du XVIIIe siècle. Le panthéisme du XIXe siècle renie hautement Dieu, par la bouche de son grand-prêtre M. Auguste Comte. Puis, ce panthéisme, toujours poltron, remplace DIEU par un GRAND-ÊTRE.

Si je place indifféremment M. Auguste Comte, soit parmi les panthéistes, soit parmi les matérialistes, je dois dire que le maître répudie ces deux dénominations. Il donne à sa philosophie, à sa religion, comme vous voudrez, le nom de POSITIVISME.

C'est le nom de NÉGATIVISME que M. Aug. Comte aurait dû donner à son système. En niant la réalité de toute individualité absolue, de toute individualité plus que phénoménale, plus que relative, il nie implicitement la réalité de la liberté, du droit, du bien et du mal, de l'ordre moral enfin. Le POSITIVISME réel prouverait la réalité de ces nécessités sociales. C'est même pour n'avoir pu démontrer la réalité de ces nécessités, que les révélateurs les ont supposées, et les ont fait accepter comme vérités par la foi.

Si je vais exposer, aussi rapidement que possible, le système positiviste, c'est que beaucoup de personnes m'ont reproché de ne point avoir parlé de ce réformateur. Je dois dire : qu'il le mérite par ses connaissances. Il est certainement le matérialiste le plus instruit de l'Europe; et, il a osé présenter à la société l'application de ses principes. Il s'est même placé publiquement sous le patronage de célébrités dont personne

ne contestera le mérite scientifique (1). Disons de plus : que, M. Comte a fait école; que beaucoup de journaux de Paris, particulièrement le NATIONAL et la PRESSE en ont rendu compte, d'une manière prodigieusement longue, en l'approuvant plutôt qu'en le critiquant.

De plus : un grand nombre de disciples positivistes, répandus dans les quatre parties du monde, ont reconnu M. Auguste Comte comme GRAND-PRÊTRE du nouveau culte; et, le rémunèrent domestiquement, en attendant qu'il puisse être rémunéré socialement.

Voici ce qui se trouve à la page XXV de la préface du tome troisième du *Système de politique positive*, lequel ouvrage est l'application pratique de ce qui a été établi dans les six volumes publiés précédemment.

« — C'est pourquoi, dit M. Auguste Comte, je somme tous « les occidentaux capables de sentir, d'une manière quel- « conque, la vraie portée de mes travaux, de concourir loya- « lement, suivant leurs moyens respectifs, au digne protec- « torat institué pour moi. Si les positivistes incomplets « persistaient à motiver leur coupable indifférence sur leurs « divergences partielles envers l'ensemble de ma doctrine, « je dévoilerais aisément l'égoïsme mal caché sous ce vain

(1) « Ce cours, résultat de longs travaux. . . . . fut ouvert pour la pre- « mière fois en avril 1826. Après un petit nombre de séances, une maladie « grave m'empêcha à cette époque de poursuivre une entreprise encouragée, « dès sa naissance, par les suffrages de plusieurs savants de premier ordre, « parmi lesquels je pouvais citer dès lors MM. Alexandre de Humboldt, « de Blainville et Poinsot, membres de l'Académie des sciences, qui vou- « lurent bien suivre avec un intérêt soutenu l'exposition de mes idées. J'ai « refait ce cours en ENTIER l'hiver dernier, à partir du 4 janvier 1829, devant « un auditoire dont avaient bien voulu faire partie M. Fourier, secrétaire « perpétuel de l'Académie, MM. de Blainville, Poinsot, Navier, membres de « la même Académie, MM. les professeurs Broussais, Esquirol, Binet, etc., « auxquels je dois ici témoigner publiquement ma reconnaissance pour la ma- « nière dont il ont *accueilli* cette nouvelle tentative philosophique.

« Après m'être assuré par des tels suffrages que ce cours pouvait utilement « recevoir une plus grande publicité, j'ai cru devoir à cette intention l'expo- « ser cet hiver à l'Athenée royal de Paris. »

Extrait du premier vol. de la Philos. positive de M. AUG. COMTE.

« prétexte. Car, les principes qu'ils admettent déjà sont plus « que suffisants pour mériter au fondateur un juste abri « contre la misère, quand même tous ses autres travaux « devraient être oubliés.

. . . . . .

« L'obligation de concourir au subside sacerdotal est de- « venue tellement irrécusable, pour quiconque se reconnaît « positiviste, que je l'érigerai prochainement en condition « préliminaire d'une telle qualification. »

— Cette lettre, sur le subside sacerdotal, a sept grandes pages, petit texte. Je demande pardon à mes lecteurs de ne pouvoir la donner en entier. Voici son *post-scriptum :*

« — *P. S.* D'après le but du subside sacerdotal, je dois, « en général, inviter chaque coopérateur à m'envoyer, au- « tant que possible, sa souscription dans le premier tri- « mestre de l'année ; à moins qu'il ne préfère le fractionner, « comme plusieurs l'ont heureusement pratiqué déjà. »

Résumé général des souscriptions pour le subside sacerdotal de 1852.

40 souscriptions françaises.	2,400 fr.	Minimum.	25 fr.
		Moyenne.	100 »
		Maximum.	200 »
26 autres occidentales (dont 1 collective de 650 fr. à Londres).	3,155 »	Minimum.	25 fr.
		Moyenne.	100 »
		Maximum.	500 »
4 anonymes.	45 »		
TOTAL 70 souscrptions. . . .	5,600 fr.	Moyenne.	80 fr.

« *N. B.* Pendant les trois premières années, le subside « sacerdotal fournit 3,000 francs en 1849, 3,500 en 1850 « et 4,200 en 1851. »

— Cette lettre est datée :

— Paris, le 3 Homère 65 (lundi 31 janvier 1853).

D'abord j'avais cru, n'importe pour quel motif si mes lecteurs ne le découvrent point, ne pas devoir rendre compte de ce système. C'est un tort; je me hâte de le réparer. Ma méthode d'exposer, est de citer. Je ne donnerais pas un centime de l'exposition du système d'un autre, non appuyé sur des preuves ; et, en fait de preuves, je ne connais que des citations. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour être aussi succinct que possible. Si cependant quelques lecteurs trouvaient que les extraits que je donne sont trop nombreux, cela prouverait qu'ils sont déjà édifiés ; et je les prierais de passer outre, laissant, ce dont ils n'ont pas besoin, pour d'autres lecteurs plus difficiles à convaincre.

Le système de M. Auguste Comte est parfaitement lié. Son application nécessaire est la conséquence inévitable du matérialisme, du panthéisme, ou du positivisme, comme vous voudrez l'appeler, trinité représentée par la négation des âmes immatérielles, éternelles, dont l'union à des organismes constitue essentiellement l'humanité.

Le positivisme, appliqué à l'organisation définitive de la société, a quatre bases principales :

1° La subordination du raisonnement au sentiment ;

2° Un GRAND-ÊTRE, nouveau DIEU, nouvel ÊTRE SUPRÊME.

3° L'établissement d'un sacerdoce despotique, appuyé sur une inquisition ;

4° L'établissement d'une féodalité financière universelle, dont la conséquence nécessaire est un véritable prolétariat chinois.

Avant de commencer l'examen de ces différentes bases, je prie mes lecteurs de remarquer : que, le présent chapitre est le résumé d'une lecture de deux mille pages en trois volumes. Ce que je crains, par dessus tout, c'est l'accusation de prolixité.

1°.

Subordination du raisonnement au sentiment.

Cette première condition est indispensable. Quand on n'a pas de critérium de raisonnement, pour distinguer le bon raisonnement du mauvais, il faut soumettre le raisonnement au sentiment..... du plus fort.

Là se trouve la pierre angulaire du système positiviste.

« — L'Esprit, dit M. Auguste Comte, n'est pas destiné à « régner, mais à servir. (T. I, p. 16.)

« Le sentiment doit toujours dominer l'intelligence. » (T. I, p. 435.)

— Le fabuliste disait : La raison du plus fort, est toujours la meilleure. Le positivisme renverse la proposition, et dit : Le sentiment du plus fort est la meilleure des raisons.

« — Outre, dit M. Comte, la sécheresse inhérente à toute « occupation où le cœur a trop peu de part, les travaux « scientifiques tendent spécialement à développer l'orgueil... « Ce double danger naturel ne peut être assez contenu que « par une vraie discipline religieuse qui fasse toujours préva- « loir sagement l'esprit d'ensemble et le sentiment social. » (*Id.*, p. 533.)

— Voici une nouvelle variation sur le même thème :

« — J'ai déjà déploré quelquefois, dit le maître, comme « je devrai encore le faire souvent, la funeste influence mo- « rale qui accompagne presque toujours la culture intellec- « tuelle, *surtout scientifique.* » (T. II, p. 46.)

— Il est évident : que tant que vous n'avez point de critérium pour distinguer la science réelle de la science illusoire, celui qui a le plus d'imagination, de fécondité et de force, fait accepter ses rêves pour des réalités.

2°.

Un GRAND-ÊTRE, *nouveau* DIEU, *nouvel* ÊTRE-SUPRÊME.

« — Le caractère propre de ce nouveau Grand-Être, con-
« sistant, dit M. Comte, à être nécessairement composé
« *d'éléments séparables,* toute son existence repose sur l'a-
« mour mutuel qui lie toujours les diverses parties, sans
« qu'aucun calcul puisse jamais tenir lieu d'un tel instinct.»
(T. I, p. 329.)

— Il faut que j'aie un bien grand respect pour les patrons de M. Auguste Comte. Sans cela, je me permettrais, peut-être, de rire un tantinet de leur nouveau bon DIEU.

« — Son existence, dit le grand-prêtre, est aussi la plus
« dépendante de la nécessité extérieure. » (*Id.* p., 333.)

— Je crois qu'elle dépend aussi un peu de Charenton.

« — Des chimères jadis consolantes, mais aujourd'hui
« dégradantes, ne détourneront plus chacun de se lier au-
« tant que possible au GRAND-ÊTRE dont il aspire à faire
« partie. » (*Id.*, p. 346.)

— Si vous avez la bonté de recourir à la page 131 du présent volume, vous y verrez que M. Thiers paraît être un disciple de M. Comte.

Peut-être désirez-vous connaître les principaux commandements du bon DIEU du positivisme. Les voici :

« — D'une part, *l'homme doit nourrir la femme;* d'une
« autre part, la classe active doit nourrir la classe contem-
« plative. Telles sont les deux conditions fondamentales
« qu'impose *évidemment* la nature du GRAND-ÊTRE. »
(*Id.*, p. 375.)

— La classe contemplative se compose de cent mille

prêtres à 15,000 fr. chacun, dont M. Auguste Comte est le grand pontife. C'est pour rien.

« — Quelque réel, dit M. Comte, que soit le nouvel « Être-Suprême, sa nature collective exige beaucoup d'ab- « stractions préalables. » (*Id.*, p. 429.)

— Quelque peu croyant que je puisse être, je crois cela sans nulle difficulté.

« — Quelque faible que soit, dit M. Comte, l'influence « totale du GRAND-ÊTRE envers sa planète, c'est à sa propre « destinée qu'il faut la rapporter finalement, et alors on « estime mieux des modifications qui d'abord semblaient né- « gligeables. » (*Id.*, p. 617.)

— Malgré ma bonne volonté, il m'a été impossible d'estimer convenablement les modifications dont parle ici M. Comte.

« — Sous ses principaux aspects, dit encore le souverain « pontife, chaque espèce animale se réduit au fond à un « GRAND-ÊTRE plus ou moins avorté. » (*Id.*, p. 623.)

— Et, que deviendrions-nous, bon Dieu! si tous ces GRANDS-ÊTRES arrivaient à terme? M. Comte va nous rassurer à cet égard.

« — Quoique, dit-il, toute espèce sociale tende sponta- « nément à former un GRAND-ÊTRE, une seule peut réelle- « ment y parvenir. »

— Nous voilà tranquillisés: Puisqu'une seule peut y parvenir, nous n'avons rien à craindre.

« — Cette unité sociocratique, continue le maître, résulte « directement des deux attributs d'immensité et d'éternité « qui caractérisent l'organisme collectif. A chacun de ces « titres, les divers GRANDS-ÊTRES ainsi possibles deviennent « *nécessairement* incompatibles. »

— Comprenez-vous cette nécessité?

« — Le plus puissant d'entre eux, continue le maître, « doit donc subjuguer bientôt tous les autres, ou même dé- « truire les plus indisciplinables. »

— Je ne comprends pas davantage. Et vous?

« — Ce conflit, continue M. Comte, est d'autant moins « évitable que, comme je vais l'indiquer, l'espèce prépondé- « rante est nécessairement CARNASSIÈRE. »

— Il paraît que les nouveaux bons Dieux se mangent entre eux. C'est comme chez nous. On fera donc toujours les bons Dieux à l'image de l'homme! Et de l'homme ignorant; c'est-à-dire méchant, qui plus est.

« — Elle se trouve ainsi forcée, continue le pontife, de « soumettre les herbivores qui doivent assurer sa nutrition, « et de surmonter la *concurrence* des autres CARNIVORES. »

— Cette malheureuse concurrence se fourre partout!!

« — La multiplicité des GRANDS-ÊTRES, ajoute le révé- « lateur, ne deviendrait vraiment intelligible qu'en suppo- « sant aux principales espèces sociables une puissance « presque égale, soit dans leur organisation propre, soit en « vertu de leur situation respective. Cette hypothèse, quoique « peu vraisemblable, n'est point, sans doute, strictement « contradictoire, et peut-être se réalise-t-elle sur quelque « autre planète. » (*Id.*, p. 629.)

— Alors, cela ne nous regarde pas.

Ceux de nos lecteurs qui en ont assez sur le GRAND-ÊTRE, ou les GRANDS-ÊTRES, peuvent passer au n° 3. Nous sommes forcé de donner encore quelques citations pour ceux qui ne seraient pas suffisamment édifiés.

« — Le vrai GRAND-ÊTRE, dit M. Comte, se compose « surtout *des morts dignes de survivre.* » (*Id.*, p. 745.)

— Voilà, il faut l'avouer, une bien singulière composition!

Allons ! je vous fais grâce de vingt citations. Si vous saviez ce qu'il m'en coûte, je mériterais votre bienveillance.

3°.

Établissement d'un sacerdoce despotique, appuyé sur une inquisition.

« — Le vrai sacerdoce, dit M. Comte, devient l'unique « conservateur de toutes les dignes autorités empiriques, « civiles ou domestiques. » (T. II, p. 315.)

— Vous voyez : que, le grand-prêtre ne se refuse rien.

« — Le gouvernement proprement dit, ajoute M. Comte, « devient, à cet égard, un simple auxiliaire du sacerdoce, « en constituant artificiellement une force matérielle, ca- « pable de modifier indirectement les volontés d'après la « prescription ou l'interdiction de certains actes. » (*Id.*, p. 318.)

— Toujours les papes ont voulu pouvoir, à volonté, écraser les empereurs et les rois. C'est qu'ils ont compris : que, l'*autorité ne pouvait être divisée.*

« — Cette prééminence intellectuelle, dit le pape positi- « viste, permet au véritable sacerdoce, *même concentré chez* « *un seul chef* CONVENABLE, de surmonter, dans son légi- « time domaine, les plus puissantes forces matérielles pro- « venues de la richesse ou du nombre. » (*Id.*, p. 356.)

— Ainsi, Messieurs les gouvernants, qui n'êtes point papes positivistes, tenez-vous bien : ou sinon M. Aug. Comte vous secouera.

« — Le sacerdoce, dit-il encore, placé dignement au « *sommet* de la hiérarchie civique, exerce une mission so- « ciale *supérieure* même à celle que lui procura jadis une « domination corruptrice. » (*Id.*, p. 414.)

— Vous voyez que le rôle de Grégoire-le-Grand est encore trop petit, pour aller à la taille de M. Aug. Comte.

« — Quand l'action sacerdotale, dit le grand-prêtre, ne « peut plus agir sur le cœur et l'esprit du coupable, elle in- « voque l'opinion générale d'où résulte une force vraiment « coërcitive, mais toujours morale. Si cette influence indi- « recte devient insuffisante à son tour, il faut bien recourir « à la force matérielle. Mais dès lors, le sacerdoce LIVRE le « cas au gouvernement proprement dit, qui doit compléter « la répression de la correction par les grossiers procédés « qui lui sont propres. » (*Id.*, p. 419.)

— Voilà l'Inquisition et le bourreau. En traitant de l'incompressibilité de l'examen, nous verrons le divin Platon affirmer : qu'il est impossible de s'en passer.

Vous voyez que c'est clair. Eh bien ! M. Aug. Comte craint de ne pas l'avoir été assez. Il reprend son sujet en sous-œuvre :

« — L'ensemble, dit-il, d'une telle économie, intellec- « tuelle, morale et politique, repose nécessairement sur l'in- « tervention continue d'un digne sacerdoce, pleinement « distinct et *toujours indépendant* du gouvernement propre- « ment dit... »

— C'est figurément dit qu'il aurait fallu dire.

« — SEUL DIRECTEUR SYSTÉMATIQUE DE L'ÉDUCATION « UNIVERSELLE, continue le pape, le sacerdoce y fonde son « influence consultative... »

— Consultative est très-joli !

« — Y fonde son influence consultative sur toute l'exis- « tence humaine tant privée que publique. La commune éla- « boration du *perfectionnement continu* lui réserve spéciale- « ment la plus noble activité. Car, l'amélioration systématique « de notre triple nature constitue nécessairement le domaine « indivisible du pouvoir spirituel, qui SEUL en connaît assez

« les lois. Le pouvoir temporel se BORNE *à présider au per-*
« *fectionnement habituel de notre condition matérielle, d'a-*
« *près la connaissance de l'ordre extérieur, enseignée et*
« *développée* PAR LE SACERDOCE.

« . . . . . .

« Dans la vie civique, le sacerdoce devient le DIRECTEUR
« normal de l'opinion publique. UNIQUE ORGANE DE L'HU-
« MANITÉ, il consacre en son nom, d'après le passé pour
« l'avenir, toutes les autorités pratiques qui, sans cette ori-
« gine, ne pourraient obtenir une suffisante vénération qu'en
« résultat d'un long exercice. *Seul juge compétent des morts,*
« *il est ainsi conduit à juger aussi les vivants* qu'il domine.
« Toutes ses attributions sociales peuvent se condenser dans
« le classement des hommes, suivant leur mérite personnel,
« c'est-à-dire d'après leurs aptitudes à représenter l'huma-
« nité, indépendamment de leur office spécial, mais sans
« altérer jamais la hiérarchie pratique. »

— Voilà un anti-pape, au sein du saint-simonisme.

« — Le sacerdoce, continue M. Comte, doit SURTOUT
« développer une telle appréciation parmi les prolétaires,
« VU LA GRATUITÉ NÉCESSAIRE DU TRAVAIL HUMAIN, qui
« place la vraie récompense de chacun dans une juste estime,
« souvent refusée aux puissants. » (T. III, p. XXXVIII.)

— J'avoue que je comprenais fort peu le *crédit gratuit.* Je crois que je comprends un peu moins encore, le *travail gratuit.* Mais, qu'importe! le Grand-Être le comprend probablement; et, cela doit suffire à ses adorateurs.

Maintenant que le grand-prêtre a expliqué combien le sacerdoce est utile au peuple; il va vous expliquer comment le peuple doit être utile au sacerdoce.

« — On pourra toujours, dit le grand-prêtre, suffire à
« tous les besoins spirituels des cent vingt millions d'occi-
« dentaux avec un corps de vingt mille théoriciens (1), d'où

(1) *Lettrés chinois.*

« cent mille pour la terre entière, représentant chacun « 15,000 francs de frais annuels, tant matériels que per- « sonnels. »

— C'est un petit budget de quinze cents millions pour M. Auguste Comte. Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

« — Actuellement, bornée à son FONDATEUR, dit M. Au- « guste Comte, cette corporation *suprême* doit déjà pra- « tiquer dignement les règles de conduite qui lui permettront « de présider à la régénération humaine, car le pouvoir « spirituel, quoique plus diffusible qu'aucun autre (puisque « chaque âme des deux sexes peut y participer secondai- « rement), est ainsi le plus susceptible de condensation. « Il commence nécessairement par UNE TÊTE UNIQUE, où « résident pourtant toutes ses institutions essentielles, tant « de culte, et même de régime, que de dogme. »

(*Id.*, p. XXXIX.)

Si je vous ai ennuyés, chers lecteurs, pardonnez-le-moi! il m'a été impossible d'être plus précis sur le sacerdoce.

4°.

Établissement d'une féodalité financière, universelle, dont la conséquence nécessaire est un véritable prolétariat chinois.

« — La prépondérance fondamentale des besoins cor- « porels procure, dit M. Comte, un ascendant immédiat à la « richesse, en tant qu'elle fournit les moyens d'y satisfaire. « Car, *les riches sont les dépositaires naturels des matériaux « élaborés par chaque génération*..... Ainsi, chacun d'eux « condense spontanément un pouvoir pratique contre lequel « aucune multitude ne saurait prévaloir que dans des cas « exceptionnels. » (T. I, p. 213.)

— Je préviens ceux de mes lecteurs qui auraient déjà suffisamment compris le système positiviste, qu'ils doivent passer outre. Ce qui va suivre pourrait bien exciter leur ennui ; et, peut-être leur indignation. Quant à moi, je suis obligé de m'acquitter de mon devoir de rapporteur. Chers lecteurs ! plaignez-moi.

« — L'utilité sociale de la concentration des richesses est « tellement irrécusable pour tous les esprits que n'égare « point une envieuse avidité, ajoute le réformateur, que, dès « les plus anciens temps, une impulsion spontanée conduisit « de nombreuses populations à doter volontairement leurs « dignes chefs. Développée et considérée par la vénération « religieuse, cette tendance éminemment sociale devint, dans « les antiques théocraties, la principale source des immenses « fortunes, trop souvent attribuées à la conquête. Chez les « polythéistes de l'Océanie, plusieurs peuplades nous offrent « encore d'admirables exemples de la puissance réelle que « comporte une telle institution. *Systématisée par le positivisme*, elle doit fournir au régime final, comme je l'ex- « pliquerai ultérieurement, l'un des meilleurs auxiliaires « temporels de l'action continue du vrai pouvoir spirituel, « pour rendre la richesse à la fois plus utile et mieux res- « pectée. » (T. II, p. 156.)

— Quel dommage que la politique positive n'ait pas été imprimée avant l'histoire de la féodalité financière ! M. Toussenel se serait acquitté mieux que moi d'analyser M. Auguste Comte.

« — Quoique, dit encore M. Comte, la prépondérance « personnelle, physique, intellectuelle et surtout morale, soit « la source initiale de l'ascendant temporel, il ne devient « *stable* et *complet* que chez les familles qui peuvent en « nourrir d'autres, en vertu d'accumulations suffisantes. « Cette condition matérielle peut seule disposer d'abord les « subordonnés à *une soumission habituelle* que la vénéra-

« tion ennoblit bientôt. En même temps, les familles pré-
« pondérantes peuvent ainsi satisfaire leurs instincts de do-
« mination, que la bonté vient de plus en plus adoucir quand
« la protection est assez appréciée des deux parts. »

(*Id.*, p. 171.)

— Les barons de la finance doivent un cierge à M. Auguste Comte.

« — L'existence industrielle, dit-il encore, qui doit fina-
« lement prévaloir, acquiert aussi cette précieuse aptitude
« politique..... quand elle peut se développer librement,
« elle ne tarde point à susciter naturellement des chefs PER-
« MANENTS, *dont l'importance partielle* AUGMENTE GRA-
« DUELLEMENT.

. . . . . .

« Une telle puissance se présente, à la vérité comme essen-
« tiellement matérielle, puisqu'elle résulte toujours de la
« grandeur ou de la richesse. Mais, il importe de reconnaître
« que *l'ordre social ne peut jamais avoir d'autre base im-*
« *médiate*. Le célèbre principe de Hobbes sur la domination
« spontanée de la force constitue, au fond, le seul pas ca-
« pital qu'ait encore fait, depuis Aristote jusqu'à moi, la
« théorie positive du gouvernement. » (*Id.*, p. 299.)

— Je ne félicite pas les disciples du positivisme d'adhérer à de pareilles doctrines. Mais, je les livre au fouet vengeur du Juvénal moderne.

« — Le pouvoir matériel, dit encore M. Comte, est con-
« centré chez les grands ou les riches : le pouvoir intellec-
« tuel appartient aux sages ou aux prêtres : et le pouvoir
« moral réside parmi les femmes. » (*Id.*, p. 311.)

— Les femmes privées d'héritage chez les riches, comme chez les pauvres, et devant être nourries sans travailler; vivent nécessairement de prostitution. Elle est jolie la source du pouvoir moral !

« — LA MASSE DES HOMMES, ajoute M. Comte, ne peut

« guère plus choisir son séjour que son siècle ; les heureux « doivent seulement plaindre et soulager les déshérités. »

(*Id.*, p. 329.)

— Toujours le prolétariat condamné à l'éternel enfer du Dante! Malheureux ! Vous ne savez donc pas que, devant l'incompressibilité de l'examen, cet enfer s'évanouit comme les oiseaux de nuit disparaissent devant les rayons du soleil.

« — Ses tendances ordinaires (du nombre, du peuple, des « pauvres) sont, continue-t-il, profondément subversives, « non-seulement par l'esprit, mais même par le cœur. Il « accueille avidement les plus absurdes utopies, sans re- « connaître aucune vraie discipline mentale, sauf envers les « jongleurs ou les rêveurs. Toutes ses inspirations sociales « l'entraînent à fonder une brutale oppression contre les « chefs *nécessaires* des opérations pratiques (les riches.) »

(*Id.*, p. 352.)

— Voilà comment on pousse à l'anarchie, en excitant les riches contre les pauvres; voici comment on pousse également à l'anarchie, en excitant les pauvres contre les riches.

« — Jusque-là, dit le maître..... »

— C'est-à-dire, jusqu'à ce que le positivisme soit établi.

« — Jusque-là les prolétaires doivent adhérer au com- « munisme, comme au seul organe qui puisse aujourd'hui « poser et maintenir, avec une irrésistible énergie, la ques- « tion la plus fondamentale. Les dangers même que fait « craindre leur solution actuelle, concourent à provoquer, et « à fixer l'attention générale sur ce grand sujet, que l'em- « pirisme métaphysique et l'égoïsme aristocratique des « classes dirigeantes feraient écarter ou dédaigner sans un « tel appel continu. » (T. I, p. 153.)

— Cet amour des pauvres dure peu, et bientôt le positi-

visme revient à son premier amour pour la féodalité financière. Écoutez le maître :

« — Cette conviction, dit-il, sincère et familière du besoin « social de chefs politiques (les riches), et de la FATALITÉ « qui prescrit à la masse active une existence PROLÉTAIRE, « constitue certainement la principale difficulté de la disci- « pline sociale. Elle exige, en effet, une appréciation déli- « cate et compliquée qui ne peut assez résulter que d'une « sage éducation religieuse. »

— Encore le prolétariat condamné à l'enfer du Dante.

« — Dans ce mode final de l'existence pratique, la pos- « session des capitaux, dit M. Comte, fournit le principal titre « à la direction des travaux spéciaux. Une incapacité ex- « ceptionnelle pourrait seule empêcher un tel avantage de « prévaloir sur la meilleure aptitude industrielle dépourvue « de ces instruments nécessaires. Le développement de la « saine éducation universelle, doit consolider cette disposi- « tion naturelle. » (T. II, p. 404.)

. . . . . .

— Cela signifie : qu'un Crésus imbécile doit pouvoir tondre et écorcher tout un troupeau de Newtons ou de Galilées.

« — Le nouveau sacerdoce, *non moins indépendant du « prolétariat que du patriciat,* saura, dit-il encore, consacrer « profondément cet office nécessaire, dont les dignes organes « deviendront ainsi les ministres de la providence matérielle « instituée par le GRAND-ÊTRE, envers l'ensemble de ses « serviteurs. » (*Id.*, p. 404.)

— Le prolétariat devra bien de la reconnaissance au nouveau sacerdoce et au nouveau bon Dieu. Mieux vaut le diable, qu'un pareil bon Dieu !

« — Tous les peuples sédentaires, ajoute le pontife, sen- « tent bientôt que la concentration des richesses, surtout

« rurales, constitue la principale garantie de leur bon em-
« ploi..... » (*Id.*, p. 239.)

« Cette grande institution complémentaire (l'aliénation du
« sol) atteint immédiatement sa destination essentielle en
« consolidant, *d'après une base immuable,* LA FORCE MA-
« TÉRIELLE sur laquelle repose, suivant les explications
« précédentes, l'ordre élémentaire de toute société. »
(*Id.*, p. 286.)

— Merci, monsieur le pontife! voilà de votre avis, l'aliénation du sol reconnue pour être la source de l'esclavage des masses.

« — La plupart des citoyens, dit encore M. Comte, doi-
« vent toujours rester étrangers à la propriété du sol, dont
« la destination sociale exige la concentration personnelle. »
(T. III, p. 147.)

— Nouvelle preuve : encore merci !

« — Malgré les vagues comparaisons suscitées par l'a-
« narchie moderne, les richesses mobilières ne pourront
« jamais, ajoute le maître, être assimilées à celles qui résul-
« tent de la possession du sol, quelques altérations qu'on
« y puisse réaliser. Cette appropriation personnelle d'une
« partie quelconque de la planète humaine, procurera tou-
« jours un pouvoir plus consistant et mieux senti que la
« force inhérente aux fonctions qui s'y passent.

« Lorsque Rome établit irrévocablement la prépondé-
« rance civique de l'autorité temporelle, cette rupture avec
« la théocratie s'y consolida par l'avénement politique de la
« richesse territoriale, qui dès lors n'a jamais cessé de four-
« nir *la principale base de l'ascendant matériel.* »
(*Id.*, p. 366.)

— Vous avez donc juré, en plaidant en faveur de l'aliénation du sol, de mettre en évidence : que, cette aliénation est la source de l'esclavage des masses !

« — La rétribution du service des travailleurs, dit enfin

« le maître, restera LIVRÉE *aux décisions* PRIVÉES *des en-*
« *trepreneurs.* » (Tome II, p. 412.)

— En vérité, Monsieur, vous voulez que le positivisme, ou plutôt le négativisme devienne l'exécration du prolétariat. Je vous assure : que, si le patriciat avait du bon sens, il aurait cette doctrine également en horreur.

Telles sont les conséquences nécessaires du matérialisme, soit poltron, soit bravache. Nous y avons ajouté quelques réflexions, afin que le lecteur puisse juger entre le révélateur et son critique.

Maintenant, encore un mot :

M. Auguste Comte méprise les savants. Si le passage suivant était l'expression de la science, nous serions de son avis.

« — Quand l'orgie finale de l'instinct militaire fut irrévo-
« cablement épuisée, une paix incomparable inaugura la se-
« conde génération du siècle exceptionnel, sous le meilleur
« des cinq dictateurs qui se sont jusqu'ici succédé après
« Danton.

« . . . . . .

« Un court épisode conduisit alors tous les ambitieux sans
« convictions à liguer leurs prétentions politiques en s'ac-
« cordant mutuellement deux réhabilitations déplorables,
« respectivement contraires à leurs opinions avouées. L'a-
« narchie mentale laissant le public sans défense contre les
« séductions concertées et prolongées, on explique aisément
« le succès de cette immense conspiration de la presse fran-
« çaise, malgré de dignes protestations. Quoique la postéri-
« rité n'y puisse distinguer qu'un chansonnier, sa funeste
« influence mérite de concentrer la flétrissure personnelle
« d'un tel complot. » (Tome III, p. 608.)

Citer ce passage, c'est, s'il est possible, rehausser la gloire de ceux qui s'y trouvent attaqués.

Auparavant, M. Auguste Comte, en s'adressant à l'empereur de Russie avait dit :

« — La religion universelle attend une éminente protec-

« tion, AU BESOIN MATÉRIELLE, quoique habituellement « morale, qu'elle ne peut trouver en Occident. C'est ce qui « détermine ma présente communication, directement adres- « sée au chef le mieux dégagé de toutes les influences per- « turbatrices, à celui que je regarde, *depuis longtemps*, « comme *le seul véritable homme d'État* du XIXe siècle.

« . . . . . .

« Le chef naturel des conservateurs européens doit bientôt « apprécier une doctrine qui *consolide et développe* la po- « litique conservatrive en l'élevant du pur empirisme actuel, « à l'état pleinement systématique qu'exige sa principale « destination. » (*Lettre à l'empereur de Russie.*)

— Si M. Auguste Comte considère depuis longtemps l'empereur de Russie comme le premier homme d'État du XIXe siècle, c'est sans doute : parce qu'il a jeté la Pologne en Sibérie; et aussi pour l'engager de venir à Paris se faire lécher les bottes par les panthéistes français de 1854, comme les panthéistes de 1814 et de 1815 avaient léché celles de son prédécesseur, à une époque de honte et de prostitution.

La lettre à l'empereur de Russie est datée de Paris, le 16 Bichat 64 (lundi 20 décembre 1852), et imprimée à Paris en août 1853, soixante-troisième année de la grande crise.

Je le répète : les principes posés par M. Auguste Comte sont les conséquences nécessaires des deux espèces de matérialisme. S'il fallait absolument choisir entre les deux espèces, nous préférerions le matérialisme bravache : la poltronnerie et l'hypocrisie nous répugnent.

Passons au matérialisme bravache :

III.

MATÉRIALISME (suite).

« Il y a une tragédie anglaise qui finit ainsi : « « METS DE L'ARGENT DANS TES POCHES ET MO- « QUE-TOI DU RESTE. » » Cela n'est pas tragique, « mais cela est fort sensé. »

VOLTAIRE.

« Il est bien certain, qu'un lion mort ne « vaut pas un chien vivant ; qu'il faut jouir, « et que tout le reste est folie. »

VOLTAIRE.

POST MORTEM, NIHIL : *après la mort, rien.* Telle est l'expression du matérialisme bravache. J'aime la franchise, même dans l'erreur. L'on sait au moins à quoi s'en tenir.

J'aime également mieux qu'un matérialiste hypocrite, M. Proudhon disant :

« — Il n'y a pas dans l'univers de cause première, se- « conde ni dernière. *Il n'y a qu'un seul et même courant « d'existence.* LE MOUVEMENT : VOILA TOUT. »

(*Philosophie du progrès.*)

— C'est parler clair. C'est toujours le *post mortem, nihil.*

« — Je conçois, dit-il encore, le mouvement comme l'es- « sence de la nature et de l'esprit. (*Idem.*)

— C'est une répétition. Mais, c'est de la franchise. Cela prouve que M. Proudhon tient à être compris.

« — La condition, dit-il, de toute existence, *après le « mouvement,* est sans contredit L'UNITÉ ; mais, de quelle

« nature est cette unité ? Si NOUS INTERROGEONS la nature « du progrès, elle nous répond : que, l'unité de tout être est « essentiellement *synthétique,* que c'est une unité de com- « position. Protagoras dit : il n'est rien que par relation à « quelque chose. Le UN n'est donc qu'une hypothèse ; le MOI « n'est pas un être : c'est un fait, un phénomène, VOILA « TOUT. » (*Philosophie du progrès.*)

— J'en demande bien pardon à M. Proudhon ; mais, pour pouvoir interroger *réellement,* pour pouvoir dire, plus que phénoménalement *j'interroge,* il faut un UN réel, un JE réel, un MOI réel. Sinon, l'interrogation et tout raisonnement quelconque, n'est qu'apparence, illusion, résultat de la nécessité. Quand on a de la franchise pour après la mort, il faudrait en avoir aussi pour avant la mort. Il y a cependant un petit inconvénient à cette franchise ; c'est : qu'elle replace l'âne entre les deux boisseaux. Il y a peu de matérialistes bravaches avouant qu'ils ne peuvent raisonner. J'en ai connu cependant ; mais il sont rares.

« — Tout ce que je sais et qu'*affirme la raison,* dit en- « core M. Proudhon, c'est que l'être... est un groupe. » (*Idem.*)

— En disant : la raison affirme ; c'est *un raisonneur* que M. Proudhon a voulu dire : car la *raison* n'est un être, ni réel, ni illusoire. Mais, s'il n'y a ni UN, ni MOI, ce qui est la même chose, il n'y a pas de *raisonneur ;* il n'y a même ni affirmation, ni négation en réalité. S'il n'y a ni UN, ni MOI, il n'y a rien... de réel. C'est clair comme bonjour ! Et, si l'on appelle cela de la *métaphysique,* c'est qu'on donne le nom de métaphysique au raisonnement. Alors, je dirai : que c'est de la bonne métaphysique, du bon raisonnement.

« — Hors le groupe, dit M. Proudhon, il n'y a que des « abstractions et des fantômes. *L'homme vivant est un « groupe, comme la plante et le cristal,* mais à un plus « haut degré que ces derniers. » (*Idem.*)

— Soit! monsieur Proudhon. Dans ce cas vous voilà replacé entre les deux boisseaux. S'il n'y a ni UN ni MOI, il vous est impossible de rien affirmer ou nier, plus qu'illusoirement.

Voulez-vous savoir comment on raisonne quand on n'a ni UN ni MOI? Écoutez M. Proudhon :

« — Chaque proposition, dit-il, est vraie; mais *à con-*
« *dition* que la contraire le soit aussi. »

(*Philosophie du progrès.*)

— Cela signifie : que, si la proposition : *il n'y a ni* UN *ni* MOI, *est une vérité;* la proposition : *il y a des* UN *et des* MOI, *est aussi une vérité.* Vive la philosophie du progrès nous révélant d'aussi jolies choses!

Du reste, c'est bien à tort, selon M. Proudhon, que nous nous creusons la tête pour savoir : s'il y a des UN, des MOI, ou s'il n'y en a pas; si le contraire d'une vérité est aussi une vérité. A cet égard, il nous dit :

« — Dormez en paix, réformateurs, le monde n'a pas be-
« soin de vous. » (*Idem.*)

— Il est clair que si le monde va automatiquement, nous compris, le monde n'a absolument aucun besoin de nous. Dans ce cas, je dirais même, si je n'étais pas un automate: que bénie soit la philosophie du progrès! Si, cependant, elle avait la bonté de nous laisser en paix. Mais, il n'en est rien. Elle aime à nous tourmenter, par son organe M. Proudhon; et cela : A PERPÉTUITÉ. M. Proudhon, s'il n'est par lui-même un automate, aurait mieux fait de dormir sur les deux oreilles, que de nous réveiller en nous assurant : que nous sommes en enfer, sans aucun espoir d'en sortir. Jugez plutôt :

« — J'observe d'abord, chose, dit-il, que tout le monde
« sait aujourd'hui, qu'il en est de la question théologique
« comme de la question politique, qu'elle est essentiellement
« mobile et oscillante de sa nature, tantôt plus grande, tantôt
« plus petite, sans que, dans aucune de ses positions, elle
« puisse jamais fixer ni satisfaire l'esprit. En sorte que le

« philosophe lancé à la poursuite de l'Être divin est conti-
« nuellement entraîné d'une hypothèse à l'autre, du féti-
« chisme au polythéisme, de celui-ci au monothéisme, du
« monothéisme au déisme, puis au panthéisme, puis à l'iden-
« tisme, au nihilisme ; pour recommencer ensuite par le ma-
« térialisme, le fétichisme, etc. C'est ainsi que chez l'homme
« qui cherche l'ordre social par voie d'autorité (1), la
« raison (2) est traînée invinciblement : de la monarchie
« absolue à la monarchie constitutionnelle ; de celle-ci à une
« république oligarchique ou censitaire ; de l'oligarchie à la
« démocratie ; de la démocratie à l'anarchie ; de l'anarchie
« à la dictature ; et ainsi de suite, A PERPÉTUITÉ. »

(*Philosophie du progrès.*)

— M. Proudhon aurait parfaitement raison, s'il n'y avait de possible : que l'antropomorphisme et le panthéisme. C'est ce que M. Proudhon s'imagine. C'est prendre son propre horizon pour les bornes du monde. Avant lui, Balzac avait dit :

« — Le matérialisme et le spiritualisme sont deux jolies
« raquettes, avec lesquelles les charlatans en robe font aller
« le même volant. » (*Peau de chagrin.*)

— Eh bien ! les deux raquettes, c'est-à-dire l'antropomorphisme et le panthéisme, ainsi que les charlatans et le charlatanisme, sont maintenant broyés au sein de l'anarchie. Alors, il faut que la vérité triomphe, ou que l'humanité périsse.

Ces principes matérialistes que M. Proudhon vient de poser, ont, pour conséquences nécessaires, les propositions suivantes émises aussi par M. Proudhon. C'est que M. Proudhon est un excellent logicien : comme dit Voltaire, il ne lui manque que le point de départ.

« — Je voudrais encore, pour assurer tout à fait votre

(1) C'est par voie de l'autorité de la force qu'il aurait fallu dire : puisqu'en époque d'ignorance il ne peut en exister d'autre.

(2) C'est l'ignorance qu'il aurait fallu dire.

« jugement, cher lecteur, vous rendre l'âme insensible à la « pitié, supérieure à la vertu, indifférente au bonheur. Mais, « ce serait trop exiger d'un néophite. *Souvenez-vous seule-* « *ment et n'oubliez jamais : que,* LA PITIÉ, LE BONHEUR « ET LA VERTU, DE MÊME QUE LA PATRIE, LA RELIGION, « ET L'AMOUR, SONT DES MASQUES. »

(*Système des contradictions,* etc.)

Nous venons d'exposer les valeurs : des expressions PANTHÉISME ET MATÉRIALISME ; des systèmes qui ne reconnaissent que le monde PHYSIQUE OU MATÉRIEL : passons à la valeur de l'expression MÉTAPHYSIQUE.

—

MÉTAPHYSIQUE.

« La métaphysique a cela de bon qu'elle ne « demande pas des études préliminaires bien « gênantes. C'est là qu'on peut savoir tout, « sans avoir jamais rien appris ; et, pour peu « qu'on ait l'esprit un peu subtil et bien faux, « on peut être sûr d'aller loin. »

VOLTAIRE.

« Jamais le jargon de la métaphysique n'a « fait découvrir une seule vérité, et il a rem- « pli la philosophie d'absurdités dont on a « honte, sitôt qu'on les dépouille de leurs « grands mots. »

ROUSSEAU.

« Qui donc fera face à cette décomposition ? « qui donc nous sauvera ?

« Certes ce ne sera pas la MÉTAPHYSIQUE, si « vaine, si creuse, avec ses ballons pleins de « vent, ses dissertations sur les idées innées ou « non, et sa cognition de la perception de la « sensation d'odeur de rose ! avec sa con- « science, son moi humain, ses triplicités phé- « noménales, avec ses systèmes sensualistes ou « spiritualistes, ses recherches anglaises, écos- « saises, allemandes, indoues, chinoises, et que « sais-je encore !

« Ce ne sera pas la politique, avec ses sa-
« bres, ses canons, ses révolutions, ses écha-
« fauds, ses émeutes et ses victoires sanglantes
« remportées sur ses émeutes ; ses constitu-
« tions qui ne constituent rien, ses légitimités,
« ses quasi-légitimités, ses budgets, ses em-
« prunts et ses dettes à milliard, ses lois et ses
« protocoles, ses disputes sans fin !

« Ce ne sera pas la MORALE avec ses prédi-
« cations surannées et ridicules, comme le ver-
« biage du pédant sermonnant l'enfant qui se
« noie ; la morale QUI NE SAIT PLUS SUR QUELLE
« BASE SE POSER, et qui après trois mille ans
« de prétentions à établir le règne de la vertu,
« n'est arrivée qu'à faire bafouer et persécuter
« la vertu même !

« Ce ne sera pas l'ÉCONOMIE POLITIQUE, ce
« dernier enfant de la philosophie, enfant bâ-
« tard, caduc, à peine éclos et menteur comme
« sa mère : l'économie politique, cette science
« de la richesse des nations..... qui meurent
« de faim ! Cette SCIENCE enfin réduite à con-
« fesser publiquement elle-même son IGNO-
« RANCE et son IMPUISSANCE !

« Ce ne sera rien de tout cela : ce ne sera
« rien de ce qui rêve, de ce qui ment, de ce
« qui bouleverse, de ce qui agonise ou de ce
« qui est enterré.

« CE NE SERA RIEN DU PASSÉ. »

VICTOR CONSIDERANT.

« Ce qui vous sauvera, sera de savoir : qu'il
« y a des êtres métaphysiques, des êtres plus
« que physiques, plus que matériels ; des êtres
« immatériels. Et, socialement, cela n'est
« point dans le passé, comme vous le dites ;
« mais dans l'avenir. »

COLINS, *Commentaire.*

Avant de parler de *métaphysique,* de *l'immatériel*, ne conviendrait-il pas d'avoir une idée claire et ne renfermant rien d'absurde, sur la valeur de l'expression *matériel?* Il me semble que ce serait quelque peu raisonnable. Alors, recourons au dictionnaire, le plus sot des livres, après, peut-être un traité de mégalanthropogénésie. Il ne faut cependant point en vouloir à ses auteurs : ils ont voulu porter, dans la langue, les valeurs d'expressions qui n'en avaient point encore dans la science. C'est comme s'ils avaient voulu faire passer dans le commerce des chiffons de papier pour argent comptant,

avant qu'une banque véritablement responsable eût assuré leurs valeurs. Il ne faut accuser que leur vanité ; car, en vérité, ils n'ont point profité de leur fausse monnaie. Néanmoins, comme ce mauvais recueil est encore le grand-livre de la langue, voyons ce qui se trouve à son *doit* et à son *avoir*, relativement à l'expression *matériel*.

« — *Matériel-le*, adjectif, CORPOREUS : »

— Et au mot *corps* vous trouvez :

« — Se *dit* par opposition à l'âme..... *l'opposé* d'esprit. »

Puis, si vous allez au mot MATIÈRE, vous trouvez :

« — *Matière*, s. f. *materia* : SUBSTANCE CORPORELLE. »

Ainsi les forces répulsives, incorporelles par essence, rayonnantes par essence, et dont la tendance est la destruction des corps, ne sont point matérielles, et par conséquent sont immatérielles. Puis, comme les idées ne sont point corporelles, elles sont immatérielles. Puis, comme sans cerveau, il n'y a pas d'idées, le cerveau est la source de l'âme. De là, M. Auguste Comte disant :

« — Classification positive des dix-huit fonctions intérieures du cerveau, ou TABLEAU SYSTÉMATIQUE DE « L'AME. » (T. I, p. 726.)

— C'est Descartes qui a vulgarisé parmi nous la définition réduisant la matière aux CORPS (1). Il l'avait prise à Lucrèce ; lequel l'avait prise à mille philosophes plus anciens que lui ; car, le matérialisme est aussi ancien que le monde ;

(1) « En examinant la nature de la matière, je trouve qu'elle ne consiste « en autre chose qu'en ce qu'elle a de l'étendue en longueur, largeur et pro- « fondeur. » DESCARTES.

Cette sottise de Descartes est la source des folies actuelles sur la matière. Le passage suivant est infiniment supérieur :

« Un corps n'est pas une substance douée de forces *attractives* et *répul-* « *sives* ; ce n'est qu'un simple *phénomène* resultant lui-même, au contraire, « *de la combinaison de ces forces.* » KRAUSE d'après KANT.

Cette note ne doit pas être lue par ceux qui craignent la migraine.

et ne peut disparaître que par l'anéantissement du vieux monde, du monde de l'ignorance. Aussi, Descartes repoussait l'attraction de Newton : parce que, reconnaissant qu'elle ne pouvait être *corporelle,* si elle existait, disait-il, elle serait *immatérielle.* Quels diables de calculs raisonnables pouvez-vous faire, quand vous opérez avec de pareils chiffres?

Avançons, et regardons de nouveau au grand-livre de la langue, compte-courant MÉTAPHYSIQUE!

« — MÉTAPHYSIQUE, s. f. science des idées immaté-
« rielles, des principes de nos connaissances, des êtres spi-
« rituels, immatériels, des idées, des êtres abstraits; art
« d'abstraire les idées; le monde moral; tout ce qui ne tombe
« pas sous le sens; n'existe que dans la pensée; science de la
« génération des idées, des premiers principes des sciences;
« idéologie; application du raisonnement aux faits; roman
« de l'esprit (Voltaire; etc.) »

— Puis ensuite :

« — Les systèmes de *métaphysique* sont pour les philo-
« sophes, ce que les romans sont pour les femmes. »

— Saint-Évremont disait : « Plus on voit de livres sur
« une matière, plus on peut juger qu'on n'y connaît rien. »
Ne pourrait-on pas dire aussi : « plus un mot a de valeurs différentes, plus on peut juger qu'il n'en a aucune de déterminée. »

Au mot *métaphysicien* vous trouvez :

« — Qui étudie, qui sait la métaphysique. (*Meta*, après,
« *physica*, physique.) »

— Puis, pour prouver sans doute, que la métaphysique est une belle chose, le dictionnaire ajoute :

« Un *métaphysicien* croit avoir bien instruit ses lecteurs,
« quand il leur a donné la migraine. »

— Mais, seigneur dictionnaire! si la physique est la con-

naissance des êtres *matériels*, des êtres *phénoménaux*, la métaphysique doit être la connaissance des êtres *immatériels*, des êtres plus que phénoménaux, des êtres réels. Y a-t-il des êtres métaphysiques? Vous n'en savez rien, n'est-il pas vrai? Eh bien! voilà ce qu'il fallait dire. Votre DOIT est tout; votre AVOIR n'est rien; et, si vous étiez appelé devant un tribunal de commerce, composé de juges de bon sens, vous seriez déclaré en faillite; et peut-être, banqueroutier.

Jusqu'à présent la métaphysique n'a été qu'une prostituée, servant aux prétendus philosophes pour abrutir les intelligences; comme ces prostituées que les sauvages de la Polynésie viennent présenter aux marins, afin de les attirer à terre, pour que ces cannibales puissent les massacrer et les dévorer. Désormais la métaphysique sera une vierge du ciel, descendue sur les ailes de la raison, pour sauver le genre humain.

IV.

AME.

« AME, s. f., *anima*. Principe de la vie, du « mouvement, des hommes, de tous les êtres « vivants. »

DICTIONNAIRE.

Voilà l'âme universelle parfaitement établie. Les âmes individuelles n'en sont que des fractions, que des relations à cette âme; et, comme individualités particulières, comme individualités réelles, elles ne sont alors que des RIEN DU TOUT. C'est une définition panthéiste. Je conçois que le dictionnaire d'une société panthéiste puisse être panthéiste. Mais alors il est mauvais. Un bon dictionnaire ne devrait être que l'expression de la raison. Il peut fort bien ne pas savoir ce qui est vrai; mais il doit savoir et dire ce qui est absurde. Or, la prétention de raisonner réellement, en dehors d'une individualité réelle chez chaque raisonneur, est une absurdité. Le dictionnaire aurait dû dire :

« Ame : être absolu, éternel, immatériel, ce qui est tout « un, devant exister chez chaque individu : pour que le rai- « sonnement ne soit point purement *apparent, phénomé- « nal, illusoire*. Y a-t-il des âmes en réalité ? Nous n'en « savons pas le premier mot. »

Alors, le dictionnaire aurait eu son DOIT et son AVOIR parfaitement en règle; et il aurait pu faire sa balance sans profit ni perte.

Voyons, maintenant, si presque tous ceux qui parlent d'âme, sont aussi sots que le dictionnaire ! Vous savez que, chez nous, l'expression SOT n'a d'autre valeur : que, celle de mauvais raisonneur.

« — Épicure... dit un grand philosophe, jadis pair de « France, ministre de l'instruction publique, et grand-« maître de l'Université ; Épicure, dit-il, avoue que pour « expliquer la *sensation*, il faut un autre élément qui n'est « pas le feu, qui n'est pas l'air, qui n'est pas non plus un « esprit, car *un pur esprit est une absurdité,* qui est pourtant « quelque chose, *un je ne sais quoi* sans nom. Est-ce en-« core ici, Messieurs, cette âme que nous avons déjà trouvée « dans le *Sankia de Kapila,* et que Colebrouck avait très-« bien définie une sorte de COMPROMIS entre une âme ma-« térielle et une âme immatérielle? Ou bien est-ce *ce je ne « sais quoi* de quelques matérialistes modernes, ce *je ne sais « quoi* qui, *franchement proposé et bien compris,* SUFFIRAIT « *à un spiritualisme éclairé, qui n'a pas la prétention de « connaître la nature de l'âme?* Je crains que ce ne soit pas « autre chose qu'un élément matériel, mal analysé, et, par « conséquent, encore sans nom dans la physiologie d'Épi-« cure, comme par exemple les esprits animaux du XVIIe « siècle ou le fluide nerveux du XVIIIe. Même dans ce cas, « ce serait déja un progrès dans la physique antique. — De « tout cela, il s'ensuit évidemment, que si l'âme est maté-« rielle, elle est mortelle, elle est un composé qui se dissout « à la mort, les atômes se séparent, et tout finit là. »

M. COUSIN.

— Quelques mots sur ce passage ! ils sont essentiels pour commencer à avoir, et sans migraine, une idée nette de la valeur de l'expression AME.

Selon M. Cousin, *un esprit pur est une absurdité.*

Un esprit pur, selon M. Cousin, est une individualité immatérielle, par conséquent *sans qualité;* car, la qualité est exclusive à la matière. C'est, au contraire, la non existence

de cette individualité, au sein d'une personnalité supposée pouvoir raisonner réellement, qui est une absurdité : étant la supposition d'un raisonnement, sans raisonneur réel.

M. Cousin trouve : que, le *je ne sais quoi* des matérialistes modernes, compromis entre une âme matérielle et une âme immatérielle, compromis qui n'est autre que l'âme de matière incorporelle, suffirait, s'il était franchement proposé et bien compris, à un spiritualisme éclairé qui n'a pas la prétention de connaître la nature de l'âme.

Eh bien ! Monsieur, c'est précisément ce compromis qui est absurde, dès que vous le rendez compatible avec l'existence d'un raisonnement plus qu'illusoire, plus que phénoménal.

Puis, votre spiritualisme éclairé, lequel n'est autre qu'un matérialisme poltron, n'a pas, dites-vous, la prétention de connaître la nature de l'âme ; c'est-à-dire : de savoir si elle est de nature matérielle ou de nature immatérielle. Eh bien ! Monsieur, il faut cependant : ou croire la connaître par la foi ; ou la connaître réellement par la science : sous peine d'impossibilité d'ordre social. M. Cousin est un panthéiste ; M. de Girardin est actuellement un matérialiste franc du collier. Je préfère M. de Girardin.

Voulez-vous des commentaires de cette philosophie ? En voici :

« — Le MOI agit, c'est évident ; et ce n'est pas seulement « quand il est *libre*, c'est aussi quand il est *nécessité*. »

(M. DAMIRON, *Cours de philosophie*.)

— Sans la découverte de M. Proudhon, affirmant qu'une proposition n'est vraie qu'à la condition que la contraire le soit aussi, la proposition de M. Damiron : que l'*on est libre quand on n'est pas libre*, vous eût donné la migraine. Avec le théorème de M. Proudhon, cela passe comme une lettre à la poste.

« — Dans sa généralité, dit le même professeur, l'*activité* « est la vie à quelque degré qu'elle se montre, et avec « quelque caractère qu'elle paraisse ; elle est la vie avec

« toutes les aptitudes que *comporte la vie;* et comme il « s'agit ici de l'*âme* HUMAINE, *elle est la* VIE avec l'aptitude « à penser, à sentir, à vouloir et à pouvoir. Elle devient « donc la LIBERTÉ, comme elle devient l'INTELLIGENCE, « comme elle devient la sensibilité, etc. »

(M. DAMIRON, *Idem.*)

— Vous voyez que l'âme *humaine* est du même ordre que l'âme d'une laitue, ou l'âme d'une écritoire, active par sa pesanteur. Quant à l'âme *des chiens,* voici qui vous tranquillisera.

« — Pour les animaux, dit M. Damiron. . . . . « Ils ont de l'intelligence et du vouloir. »

(*Cours de Philosophie.*)

— Soit ! comme la laitue et l'écritoire.

Je conçois, en vérité, que la métaphysique donne la migraine ; et, aussi la philosophie.

Si votre migraine provenait d'inquiétudes sur l'avenir de vos sœurs les bêtes, tranquillisez-vous, elles iront en paradis.

— « N'y en a-t-il pas (des bêtes), dit toujours le même pro- « fesseur, qui nous comprennent dans nos intentions et nos « affections, qui, par conséquent, comprennent en nous « des actes moraux et spirituels? Et si elles portent sur « nous de tels jugements, n'en portent-elles pas sur elles « de même nature? Ne se voient-elles pas également avec « certaines pensées et certaines passions? N'ont-elles pas « comme *la conscience d'une autre vie que de la vie phy-* « *sique?* Ne faut-il pas même qu'elles l'aient pour pouvoir « être avec nous en quelque commerce de sentiment? »

(M. DAMIRON, *Cours de philosophie.*)

— Pauvres bêtes ! j'en suis bien aise pour elles ; et, aussi pour moi. J'aime mieux me trouver en paradis avec tel ou tel chien, qu'avec tel ou tel grand : soit d'Espagne ; soit d'ailleurs.

Du reste, si les chiens vont en paradis, c'est pure volonté de Dieu. Il se pourrait que, pour l'homme, il n'y eût ni pa-

radis ni enfer; et cela, toujours par la volonté de Dieu. Écoutez plutôt le prince de la philosophie française, qui, en vérité, vaut autant que les autres.

« — Quant à ce que vous ajoutez : «« que, de la dis-
« tinction de l'âme avec le corps (1), il ne s'ensuit pas
« qu'elle soit immortelle, parce que nonobstant cela on peut
« dire que Dieu l'a faite d'une telle nature que sa durée
« finit avec celle du corps. »» « Je conviens que je n'ai rien
« à répondre, car je n'ai pas tant de présomption que d'en-
« treprendre de déterminer par la force du raisonnement
« HUMAIN (2), une chose qui ne dépend que de la pure vo-
« lonté de Dieu. » (DESCARTES, *au* P. MERSENNES.)

— D'après mon petit raisonnement HUMAIN, il me paraît que si le bon Dieu rendait mortelles les âmes destinées à être grillées éternellement, ce serait très-paternel. Il est vrai : que, si on le savait, ce serait très-peu social.

Il paraît que le scepticisme de Descartes a déteint sur Voltaire et Rousseau. Il serait assez singulier que les apôtres du philosophisme français n'eussent fait que développer les principes du religieux Descartes?

« — La raison, dit Rousseau, peut douter de l'immorta-
« lité de l'âme (lettre à Voltaire, 18 août 1756). Voltaire
« va plus loin à son avis : «« Ce système, *il n'y a point*
« *d'âme,* le plus hardi, le plus étonnant de tous, est au fond
« le plus simple. »» (Lettre de Memmius.)

(LAMENNAIS, *Essai sur l'indifférence.*)

— J'avoue que pour avoir une âme comme le chien, l'huître, l'éponge, la laitue ou l'écritoire, j'aime tout autant m'en passer.

En voilà assez sur l'âme des panthéistes; un mot sur l'âme des antropomorphistes.

(1) Vous savez? Le corps est *étendu* et l'âme ne l'est pas, elle est *incorporelle*. Cette différence doit vous satisfaire, sauf la volonté de Dieu.

(2) M. Descartes était aussi panthéiste que MM. Cousin et Damiron.

« — Ame : SUBSTANCE INTELLIGENTE née pour vivre « dans un corps, et lui être intimement unie. » (BOSSUET.)

— Voyons ! Et tâchons de ne donner la migraine à personne.

Un être intelligent, est nécessairement complexe. Il se compose : 1° de l'être capable de sentir, à supposer que cet être existe en dehors de la matière ; 2° de l'organisme qui peut lui transmettre ses modificaiions et sur lequel l'être immatétériel puisse agir, pour raisonner activement. Or, tout être complexe est nécessairement matériel. Donc, voilà l'âme des antropomorphistes essentiellement matérielle. En vérité ! si je vous donne la migraine, je m'en lave les mains.

Avant de parler d'âmes, avant de rechercher si elles existent en réalité, ne serait-il pas utile de savoir ce que les âmes doivent être nécessairement, pour qu'elles ne soient point absurdes ? Comment, diable, voulez-vous chercher et trouver quelque chose, avant d'avoir préalablement déterminé ce quelque chose, de manière que la détermination soit claire et ne renferme rien d'absurde ?

Vous voulez, n'est-il pas vrai, chercher si les âmes sont immatérielles ? Très-bien. Savez-vous, préalablement, ce qu'il faut à cet égard ? Le voici : il faut commencer par SUPPOSER que votre âme est immatérielle. Car, sans cela, il n'y a pas de *chercheur*. Et alors, de prime abord, vous plongez dans l'absurde.

Que faut-il ensuite, pour savoir s'il y a des âmes, si les âmes sont *immatérielles* ?

Ce qu'il faut, parbleu ! c'est étudier la matière : puisque pour nier une chose, et l'affirmation de l'immatérialité n'est, de prime abord, que la négation de la matérialité, il faut connaître ce que l'on nie.

Et que peuvent être les *immatérialités* ?

Exclusivement les SENSIBILITÉS (1). Si les sensibilités sont des résultats d'organisme, des résultats de combinaisons

(1 « On sait déjà assez que c'est l'âme qui sent et non le corps. »
DESCARTES.

matérielles, tant corporelles qu'incorporelles, les âmes sont matérielles. Le sont-elles ou ne le sont-elles pas? Cherchons!

La série continue des êtres est *scientifiquement* établie. La proposition : *il y a plus de distance de Newton au dernier des Australasiens, que de ce dernier au premier des singes;* est une proposition qui n'est maintenant niée : que, par les antropomorphistes complétement ignorants de la science; et par des prétendus philosophes, aussi ignorants de la science que des antropomorphistes; ou, ce qui est pire, faisant semblant de l'être pour se dire DÉISTES. Cette science est-elle vraie ou illusoire? question. Mais, jusqu'à ce que cette science, fausse ou réelle, soit démontrée fausse, d'une manière rationnellement incontestable, elle doit être considérée comme réelle.

— Et quelles sont les conséquences de cette série continue des êtres?

— Que les *sensibilités,* les *âmes,* sont des résultats d'organismes; que les âmes sont matérielles; et que : POST MORTEM, NIHIL.

— Bien! Mais il y a un petit inconvénient à cela, outre celui de ne pouvoir raisonner plus que phénoménalement, illusoirement; c'est : qu'en supposant même que le raisonnement peut exister réellement sous le matérialisme, l'impossibilité d'empêcher la vulgarisation de cette doctrine, en présence de l'incompressibilité de l'examen, rend tout ordre social, plus qu'éphémère, absolument chimérique.

Il faut donc briser la série continue d'une manière absolue, ou que la société périsse.

J'ai voulu briser, d'une manière absolue, la prétendue série continue des êtres; et prouver, d'une manière rationnellement incontestable, que d'un côté de la série il y avait : sensibilité, immatérialité, âme, unie à un organisme, à une portion de matière; c'est-à-dire *humanité;* et de l'autre, organisme avec ou sans apparence de sensibilité, plus inor-

MM. les antropomorphistes et les panthéistes, composant la totalité du monde, se sont moqués de moi. Ils ont dit : qu'ils aimaient bien mieux s'occuper : de grillades éternelles, ou de négation de toute grillade ; d'équilibre européen ; de question d'Orient ; de crédit foncier ou mobilier ; de trois pour cent ; de chemins de fer ; et de tables parlantes. Quant à l'ordre social, ils affirment qu'on en a toujours suffisamment avec des gendarmes et des sergents de ville. Puisque ces messieurs n'ont pas besoin de moi, je répète qu'ils ont parfaitement raison ; et là-dessus, je leur souhaite bonne chance !

Je viens de vous dire que peu m'importait que l'on se moquât ou que l'on ne se moquât point de moi. Et, en effet, je fais mon devoir, le reste appartient à la justice éternelle. Néanmoins j'ai une manie : c'est celle de ne pas vouloir être inventeur. Je vous ai dit : que les âmes devaient être éternelles, ou n'être point. Eh bien ! il n'y a là rien de mon invention. Écoutez :

« — L'âme est Dieu. »
(*Lois indiennes, citées par* CHATEAUBRIAND.)

« — L'univers est éternel, l'âme est immortelle. »
(*Lois des Druides, idem.*)

— Dès que l'univers est considéré comme éternel, les âmes le sont également, ou elles n'existent pas. L'éternité de l'univers est la négation de l'antropomorphisme ; et la négation de l'antropomorphisme, c'est la négation des âmes, ou l'affirmation de leur éternité.

Après les Indous et les Gaulois, écoutez les Romains :

« — Dès qu'il est évident que ce qui se meut de soi est « éternel, qui refusera à notre âme cette nature ? L'âme se « meut d'elle-même, elle n'est donc point née, elle est ÉTER- « NELLE. » (CICÉRON, *Songe de Scipion.*)

— Vous faut-il un chrétien, et de pure race ? vous allez être servi :

« — Il m'a toujours paru que dans la haute métaphysique,
« il y a des règles de fausses positions, comme il y en avait
« jadis en arithmétique. C'est ainsi que j'envisage toutes les
« opinions qui s'éloignent de la révélation expresse et qu'on
« emploie pour expliquer, d'une manière plus ou moins plau-
« sible, tel ou tel point de cette même révélation. Prenons,
« si vous voulez, pour exemple, l'opinion de la *préexistence*
« *des âmes* (1), dont on s'est servi pour expliquer le péché
« originel. Vous voyez d'un coup-d'œil tout ce qu'on peut dire
« contre la création successive des âmes, et le parti qu'on
« peut tirer de la préexistence pour une foule d'applications
« intéressantes : je vous déclare néanmoins expressément que
« je ne prétends point adopter ce système comme une vé-
« rité (2) ; mais je dis, et voici ma règle de fausse position :
« Si j'ai pu, moi chétif mortel, trouver une solution NULLE-
« MENT ABSURDE qui rend *assez bien* raison d'un problème
« embarrassant, comment puis-je douter que si ce système
« n'est pas vrai, il y a une autre solution que j'ignore et que
« Dieu a jugé à propos de refuser à notre curiosité ? »

(DE MAISTRE.)

Ainsi, et selon De Maistre, dès que l'antropomorphisme tombe, l'éternité des âmes reste seule ; et le péché originel, ou l'expiation dans une vie des fautes commises dans une vie antérieure, devient claire comme de l'eau de roche.

Remarquez, je vous prie, que je ne suis pas inventeur : je m'en défends.

De Maistre voulant corroborer ce qu'il vient de dire, ajoute un peu plus loin, et cela dans l'ouvrage qui selon lui contient seul toutes ses pensées, un passage également remarquable.

« — Attendez, dit-il, que l'affinité naturelle de la *religion*
« et de la *science*... »

— Remarquez qu'il ne s'agit plus ici de révélation surra-

(1) L'éternité des âmes, dès que la création est répudiée.
(2) Voilà De Maistre qui se met à l'abri du San-Benito.

tionnelle, toujours exclusivement basée sur une *foi*, mais qu'il s'agit de *science*, dont la première condition est la répudiation de toute foi.

« — ... Que l'affinité naturelle de la religion et de la « science, les réunisse dans la tête d'un seul homme de gé- « nie; l'apparition de cet homme ne saurait être éloignée, et « peut-être même existe-t-il déjà. Celui-là sera fameux et « mettra fin au XVIIIe siècle qui dure toujours; car, les « siècles intellectuels ne se règlent pas sur le calendrier « comme les siècles proprement dits. Alors des opinions qui « nous paraissent aujourd'hui bizarres ou insensées seront « des axiomes dont il ne sera plus permis de douter; et l'on « parlera de notre *stupidité* actuelle, comme nous parlons « de la superstition du moyen-âge. »

(Id., Soirées de Saint-Pétersbourg.)

Allez lire ce passage aux équilibristes de la corde européenne, ils vous diront : que, De Maistre est un radoteur.

Je vous ai déjà dit : que, M. Auguste Comte est considéré comme l'homme le plus instruit de l'Europe : témoin son illustre patronage. Voici quelques citations de lui, à propos de l'âme.

« — Je dois annoncer par anticipation que, dans mes « *dix-huit éléments de* L'AME, dix appartiennent au cœur, « cinq à l'esprit, et trois au caractère. »

(Syst. de polit. positiv. T. I., p. 685.)

« En un mot, l'harmonie fondamentale de L'AME, *tant* « humaine qu'animale, se trouve toujours caractérisée exac- « tement dans le vers systématique qui borde ici mon ta- « bleau final :

« *Agir par affection, et penser pour agir.* » (*Id.*, p. 688.)

« La vie affective constitue donc doublement l'unité de « l'âme humaine ou animale, soit comme principe du *consen-* « *sus*, soit comme source de la continuité. » (*Id.*, p. 630.)

— Si maintenant vous n'êtes pas très-instruits sur l'âme tant des matérialistes que des spiritualistes, ce n'est pas ma faute. Si vous voulez savoir ce que j'entends par le mot *âme*, le voici :

INDIVIDUALITÉ RÉELLE, IMMATÉRIELLE, ÉTERNELLE.

Les âmes existent-elles?

Question à résoudre.

V.

LIBERTÉ.

« Pour ce qui est du libre arbitre, je con-
« fesse, qu'en ne pensant qu'à nous-mêmes,
« nous ne pouvons ne le pas estimer indé-
« pendant. Mais lorsque nous pensons à la
« puissance infinie de DIEU, NOUS NE POUVONS
« NE PAS CROIRE QUE TOUTES CHOSES DÉPENDENT
« DE LUI ET, PAR CONSÉQUENT, QUE NOTRE LIBRE
« ARBITRE N'EN EST PAS EXEMPT. »

DESCARTES.

« Celui qui a fait les lois est bien véritable-
« ment l'auteur de tous les effets qu'elles pro-
« duisent. — « « Dieu, dit Descartes, est telle-
« ment la cause universelle de tous, qu'il en
« est de la même manière la cause totale. »

BONALD.

« Je ne puis obéir à un autre homme, ou
« même à DIEU, qu'autant QU'IL ME FAIT VOU-
« LOIR MOI-MÊME. »

BONALD.

« Il n'y a qu'un même Dieu qui opère TOUT
« en TOUS. »

SAINT PAUL, *aux Corinthiens.*

« Nous ne pouvons rien par nous-mêmes,
« ni en bien ni en mal ; nous ne sommes que
« les INSTRUMENTS AVEUGLES DE LA NATURE. »

VOLTAIRE.

« Il est évident, pour ceux qui ne sont point
« aveugles, que, sous l'antropomorphisme
« comme sous le panthéisme, le mot LIBERTÉ
« est une expression non-seulement vide de
« sens, mais encore absurde. »

COLINS, *Commentaire.*

« La liberté véritable, celle qui seule est
« digne d'envie, réside dans le DROIT et le
« POUVOIR d'exercer nos facultés selon ce que
« LA RAISON NOUS CONSEILLE. »

M. MICHEL CHEVALIER, *Lettre sur l'organisation du travail.* Avril 1848.

« Et quel est le critérium pour distinguer,
« socialement et individuellement, ce que la
« raison sage conseille de ce qui est conseillé
« par la raison folle ? »

COLINS, *Commentaire.*

« Je rappellerai que l'ouvrage où la notion « la plus juste de la liberté a été donnée, est « le beau volume que M. Charles Dunoyer a « publié sous ce titre : *L'industrie et la mo-* « *rale dans leurs rapports avec la liberté.* « Ce volume a été refondu dans l'ouvrage « plus récent du même auteur : *La liberté du* « *travail,* dont en ce moment surtout je re- « commande la lecture. »

M. Michel Chevalier, *Idem.*

« Quand M. Michel Chevalier le désirera, je « lui prouverai : que l'ouvrage intitulé : *La* « *liberté du travail,* devrait avoir pour titre : « L'esclavage du travail; et, que cet ou- « vrage est non-seulement la négation de la « liberté sociale, mais aussi de la liberté de « l'homme. C'est un pur hommage au maté- « rialisme. »

Colins, *Commentaire.*

Le mot LIBERTÉ renferme :

1° Le libre arbitre, liberté de chaque individu, abstraction faite de la société.

2° La liberté sociale, liberté des individus au sein de la société.

Il est évident que si le libre arbitre n'existe pas, la liberté sociale est une chimère. Cela se comprend sans donner la migraine.

1°.

Libre arbitre.

« — Nous croyons toujours, dit une femme célèbre, qu'il « dépend de nous de faire ceci ou cela; *ne faisant point ce* « *qu'on ne fait pas, on croit cependant qu'on l'aurait pu* « *faire.* . . . . . .

« Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin? voilà « les bons ouvriers pour établir la souveraine volonté de « Dieu; ils ne marchandent point à dire : que Dieu dispose « de ses créatures comme le potier de son argile; *il en* « *choisit, il en rejette.* Ils ne sont point en peine de faire

« des compliments pour sauver sa justice; car, IL N'Y A « POINT D'AUTRE JUSTICE QUE SA VOLONTÉ. C'est la jus- « tice même. C'est la règle, et après tout, que doit-il aux « hommes? Rien du tout; il leur fait donc justice quand il « les laisse à cause du péché originel qui est le fondement de « tout; et il fait miséricorde au petit nombre de ceux qu'il « sauve par son fils. N'est-ce pas DIEU qui nous fait VOU- « LOIR? N'est-ce pas Dieu qui nous délivre de l'empire du « DÉMON? N'est-ce pas DIEU qui nous donne la vue et le « désir d'être à lui? C'est cela qui est couronné; c'est Dieu « qui couronne ses dons; si c'est cela que vous appelez *le* « *libre arbitre,* ah! je le veux bien. »

(Mme DE SÉVIGNÉ, *citée par* DE MAISTRE.)

— C'est aussi clair, et aussi raisonnable que possible: une fois que l'antropomorphisme est admis.

Encore une citation de De Maistre. Seulement, je vous préviens, gare à la migraine!

« — Nous appelons agents libres ceux qui agissent avec « délibération; mais, la *délibération* n'exclut point la *néces-* « *sité,* CAR, le choix était nécessaire comme la délibération.»

(TH. HOBBES.)

« — On lui opposait, dit De Maistre, l'argument si connu: « que, si on ôte la liberté, il n'y a plus de crime, ni par con- « séquent de punition légitime. Hobbes répliquait: »

— Voyons cette réplique? ce sera d'autant plus curieux que c'est aussi celle des matérialistes. Mais, et je le répète: gare la migraine! je m'en lave les mains.

« — Je nie, répliquait Hobbes, la conséquence. La nature « du crime consiste en ce qu'il procède de notre volonté et « qu'il viole la loi. »

— Vous concevez! une volonté nécessaire, c'est joli! ce que j'en dis, c'est pour vous éviter la migraine. Si vous l'a- vez, mettez-vous un peu de carbonate, d'ammoniaque sous le nez. Les Anglais disent que c'est un remède souverain.

« — Le sage qui punit, continue Hobbes, ne DOIT pas « s'élever à une cause plus haute que la volonté du coupable. »

— Ne *doit* pas, à quiconque ne peut rien, est encore très-joli! nouvelle dose d'ammoniaque.

« — Quand je dis donc, continue Hobbes, qu'une action « est *nécessaire,* je n'entends pas qu'elle est faite en dépit « de la *volonté,* mais parce que l'acte de la volonté ou la volition qui la produit était volontaire. »

— N'est-ce pas que c'est joli! Parmi nous, il n'y a que M. Proudhon pour établir des propositions aussi claires, il vous dirait : *la volonté n'est volonté qu'à condition de ne pas être volonté.* Eh bien! vous avez là le meilleur des arguments matérialistes en faveur de la liberté.

Ici De Maistre se met en colère.

« — Que signifie, dit-il, *un acte volontaire de la liberté?* « Cette tautologie parfaite vient de ce qu'on n'a pas voulu « comprendre ou avouer que, *la liberté n'est et ne peut être « que la volonté non empêchée.* »

— Il est excellent, M. De Maistre! il ne sait donc pas : qu'il n'y a pires sourds, que ceux qui ne veulent pas entendre!

De Maistre continue de citer Hobbes.

« — Elle peut donc, dit Hobbes en parlant de la volonté, « être *volontaire* et par conséquent *crime quoique nécessaire.* « DIEU, *en vertu de sa toute-puissance, a droit de punir* « QUAND MÊME IL N'Y A POINT DE CRIME. »

— Ici De Maistre ajoute :

« — L'esprit est révolté contre cette infamie. »

— Il n'y a cependant pas de quoi se fâcher; il faut : ou nier le Dieu anthropomorphe; ou nier la liberté; ou raisonner comme Hobbes. C'est à prendre, ou à laisser.

Hobbes vous ennuie, n'est-il pas vrai? Je vais vous conduire à Leibnitz.

« — Leibnitz et ses partisans, dit M. Cousin, maintiennent « que Dieu a terminé son œuvre au moment de la création, « en douant chaque créature et chaque particule de la ma- « tière de propriétés internes qui produisent *nécessairement* « toutes les actions, les mouvements, les changements que « nous voyons jusqu'à la fin des temps. »

(*Cours d'histoire de la philosophie morale.*)

— Celui-ci, au moins n'affirme pas la liberté. Mais, s'il n'y a pas de liberté, que devient le crime? que devient l'ordre? Allons! la migraine arrive : vtie à l'ammoniaque!

Voyons! que faut-il : pour que le libre arbitre puisse exister; pour qu'il existe alors nécessairement; pour qu'il ne puisse exister autrement; et pour qu'il soit possible de le comprendre sans migraine?

Il faut :

1° Qu'il y ait chez chaque personnalité, sensibilité réelle, c'est-à-dire : individualité immatérielle, éternelle, absolue : ce que M. Cousin appelle *un esprit pur;* et dit ne pouvoir être qu'une absurdité.

2° Que cette individualité réelle soit unie à un organisme doué d'un centre nerveux, union constituant personnalité.

3° Que chez cette personnalité, capable de verbe, le verbe s'y soit développé, par la société.

Si je vous ai donné la migraine, flairez de l'ammoniaque.

Et je vous répète : qu'en dehors du libre arbitre, la liberté sociale est une philosophade, une métaphysicade, pour tout dire en peu de mots : de la graine de niais.

2°.

LIBERTÉ SOCIALE.

« L'incertitude est partout. L'idée du fait « matériel est la seule qui soit saisissable à des « esprits dominés par le sensualisme et par « l'égoïsme. Toute idée morale est bannie de « la politique. L'habileté, c'est l'art des agen- « cements et des surprises. Les hommes et les « partis s'appliquent à se tromper et tous « aiment la tromperie : c'est toute la force « politique du temps présent. Triste temps, où « nulle opinion n'est sûre d'elle-même, où l'on « court à la Montagne pour faire de l'autorité, « et à l'anarchie pour faire de la liberté ; où « tout se mêle, les devoirs et les erreurs ; où la « témérité est peureuse et l'aventure cache- « tière ; où le coup d'Etat se délibère en trem- « blant et la défense se prépare en demandant « grâce ! Qu'il fait beau, dans cette décadence, « nous parler d'autorité ! L'autorité, quand « nulle loi n'est sacrée, nul pouvoir incontesté, « nulle souveraineté possible ; quand enfin, il « ne reste partout que la peur, et que tout le « monde est à genoux. »

M. Laurentie.

Qu'est-ce que la liberté sociale ? A cet égard, le dictionnaire ne dit rien. Ce n'est pas une perte. Il parlerait qu'il n'en dirait pas davantage. Passons !

M. Michel Chevalier dit : qu'elle réside dans le droit et le pouvoir d'exercer ses facultés selon que la raison nous conseille. Et nous avons vu : que l'éloquence de M. Michel Chevalier n'en disait pas plus que le silence du dictionnaire. Passons !

Écoutons De Maistre :

« — Le despotisme des nations libres, dit-il, le plus ter- « rible de tous, méprise trop ses esclaves pour se donner la « peine de les rendre meilleurs. »

(*Éclaircissement sur les sacrifices.*)

— Ici De Maistre peut marcher avec le dictionnaire. Ce serait une bonne citation pour l'article *anti-thèse*.

Voyons si à la seconde fois, De Maistre sera plus heureux.

« — Nous venons de voir, dit-il, l'état social ébranlé « jusque dans ses fondements, *parce qu'il y avait trop de* « LIBERTÉ, et qu'il n'y avait plus assez de RELIGION. Il y « aura encore d'autres commotions, et le bon ordre ne « sera solidement affermi que lorsque l'esclavage ou la reli- « gion sera rétablie. » (DU PAPE.)

— La religion est-elle oui ou non compatible avec la liberté sociale? Puis, qu'est-ce que la religion, et de quelle religion est-il question? *Rétablie*, dit De Maistre. Alors, il s'agit d'une religion antropomorphique.

Allons! Relativement à la liberté sociale, De Maistre n'en sait pas plus que le dictionnaire.

— Cherchons ailleurs! La liberté sociale, en présence de l'incompressibilité de l'examen, c'est le BIEN-ÊTRE DE TOUS. Alors, tâchons de ne pas nous fatiguer.

« — Nous avons détruit le passé, dit M. Enfantin, il nous « faut construire l'avenir. »

(*Correspondance politique*, 1849.)

— Bravo! voyons ce qu'il faut faire pour construire l'avenir.

« — Mais bon Dieu! dit M. Enfantin, quel malheureux « verbe industriel, j'entends, lorsque j'écoute nos excellents « bourgeois à pignon sur rue! quelle parole maladroite que « celle qui se répète comme un mot d'ordre dans tous les « journaux des propriétaires, pour engager les ouvriers à « rester tranquilles, et à attendre patiemment des mois, des « années, presque des siècles, *eux journaliers*, qu'on daigne « s'occuper de leur sort! — «« Quand donc les ouvriers « comprendront-ils, DIT-ON, que ce n'est point par les « émeutes, le refus du travail, les coalitions qu'ils parvien- « dront à améliorer leur sort? »» — « Ils le comprendront « morbleu! quand ils verront que vous vous occupez d'eux,

« que vous avez réellement envie d'améliorer leur sort, et « que votre envie n'est pas oisive, étendue sur son oreiller « doré. Votre position vous oblige à témoigner même plus « de zèle, plus d'activité pour atteindre ce but, que si vous « étiez journaliers vous-mêmes, et non journalistes.

« Les prolétaires ne peuvent-ils pas dire, au contraire, « de leur côté : — « Jusques à quand les bourgeois croi- « ront-ils qu'avec des baïonnettes et la prison, ils par- « viendront à étouffer nos plaintes et nos réclamations? — « D'ailleurs, ne savent-ils pas que, vous-mêmes bourgeois, « vous tiers-état, c'est par la révolte, la grande émeute, le « bouleversement d'un autel, d'un trône, par une révolution, « que vous avez forcé vos anciens maîtres à écouter vos re- « montrances? Plus éclairés que ne l'étaient la noblesse et « le clergé, profitez donc de l'expérience, et ne poussez pas « le tiers-état actuel à vous détrôner. »

(*Correspond. polit.*)

— Tout cela est très-vrai, et même très-révolutionnaire. Mais, les bourgeois vous demanderont : Révérend père! que faut-il faire pour *construire?* Dites-le nous; et, si c'est clair, nous le ferons. Et ces bourgeois ont assez raison. Je ne suis pas assez leur ami, pour que ce que je dis, puisse être taxé de flatterie. Je répète donc : il faut répondre à ces bourgeois. Jusque-là, je ne vois encore que du dictionnaire. Vous cherchez *Bric*, dit M. Alexandre Dumas, l'on vous renvoie à *Brac*. Vous courez à *Brac*, on vous renvoye à *Bric*. C'est peu amusant et peu instructif.

« — Qu'est-ce que notre grande révolution? dit encore « M. Enfantin. Seulement le premier acte d'un drame hu- « manitaire; maintenant tous les acteurs ont paru sur la « scène, le dénoûment approche, et il sera plus grand encore « que la fin de l'empire romain et que la naissance des so- « ciétés chrétiennes et musulmanes. » (*Id.*)

— J'en suis bien aise. Mais, comment ce dénoûment peut-il se faire par amiables compositeurs?

« — Il y a entre les hommes, aussi bien que dans l'air, « dit M. Enfantin, une électricité qui engendre les orages « et le tonnerre... »

— C'est vrai : c'est l'examen devenu incompressible, en présence de l'ignorance sociale.

« — Les peuples, continue M. Enfantin, agités de pas- « sions contraires, se frottent contre les nuages qui tourbil- « lonnent, poussés par des vents opposés... »

— C'est vrai : ces vents opposés sont : l'antropomorphisme et le panthéisme.

« — Je sens en ce moment, continue le prophète, la tem- « pête qui arrive. Je vois les éclairs et j'entends les éclats « de la foudre aussi distinctement que les éclats et la foudre « du ciel ; et, malgré l'horreur du spectacle, j'y sens le « beau, le grand, le sublime, j'y sens Dieu. »

(*Correspond. polit.*)

— Lequel, s'il vous plaît? Celui des antropomorphistes ou celui des panthéistes? j'aimerais mieux que vous eussiez senti un bon paratonnerre, de manière à nous en donner l'exposition d'une manière rationnellement incontestable.

« — Pour passer du régime ancien à celui de l'avenir, « pour reconstituer la société, il a fallu sans doute, continue « M. Enfantin, consacrer un certain temps à l'ANARCHIE, « mais il faut aujourd'hui... »

— Allons ! que Dieu soit loué, n'importe lequel, nous allons savoir ce qu'il faut pour arriver à LA LIBERTÉ SOCIALE, à la société nouvelle !

« — Il faut aujourd'hui, continue M. Enfantin, mettre de « l'ORDRE dans cette anarchie, et c'est la mission de qui « prétend gouverner. » (*Id.*)

— Eh bien ! Révérend père, vous aussi avez prétendu à gouverner, vous devez donc savoir ce qu'il faut faire, pour

mettre de l'ordre dans cette anarchie; dites-le d'une manière rationnellement incontestable, et tous nous serons vos enfants.

Hélas! j'ai cherché dans le reste de la *Correspondance*, et je n'ai pas été plus savant qu'après avoir lu le dictionnaire. J'ai cherché ailleurs; et, dans le *Producteur* de 1826, j'ai trouvé ceci :

« — La liberté qui n'est pas autre chose que la négation « de toute doctrine sociale. »

— En vérité, le dictionnaire m'en aurait dit tout autant. Passons!

Arrivons à quelqu'un qui aurait pu être pape. Voyons l'encyclique :

« — L'homme est libre quand il obéit au pouvoir parce « qu'il obéit à la raison. » LAMENNAIS.

— C'est la recette de M. Michel Chevalier. Comment connaît-on la bonne raison de la mauvaise? C'est toujours comme au dictionnaire : vous cherchez *Bric*, il vous dit voyez *Brac;* vous cherchez *Brac*, il vous dit voyez *Bric*.

Passons à un autre pape.

« — On voudrait, dit M. Victor Considerant, connaître « une théorie nouvelle *ex abrupto*, on voudrait l'avaler d'un « seul coup, comme une huître; il la faudrait, que sais-je? « en papillottes, en feuilletons, tout au plus en romans. Il « faudrait qu'un homme de génie qui propose un méca- « nisme social, une combinaison de haute science, présen- « tât ses plans lavés en rose, avec des explications en deux « langues : pour les uns en classique; en romantique pour « les autres. » (*Destinée sociale.*)

— Tout cela est vrai; mais, ne nous dit pas ce que c'est que la liberté sociale.

« — Grâce à une observation primitive, dit M. Conside- « rant, nous voyons en morale aussi bien qu'en politique,

« une effroyable contradiction en toutes choses. Les ou-
« vriers de la philosophie sont comme les ouvriers de la
« tour de Babel, frappés de confusion; confusion des
« langues, des idées et des mots, et cela dure depuis trois
« mille ans! — C'est assez. Il est temps que l'on cesse de
« vouloir faire tourner le soleil autour de la terre; il est
« temps de passer du chaos où les erreurs et les contradic-
« tions se choquent, se pulvérisent ou se dévorent, à un
« ordre scientifique où tout pourra s'expliquer, se classer,
« se comprendre. » (*Id.*)

— Parfait! Mais comment arriver à cet ordre scientifique? Voilà ce qu'il faut dire : sous peine de ressembler au dictionnaire.

« — Quand on veut faire un voyage, dit M. Considerant,
« on doit savoir, avant de partir, où l'on veut aller; quand
« on entreprend une opération industrielle ou militaire, il
« est bon d'en avoir fait le plan; en toutes choses enfin, il
« convient d'avoir un but. Mais si, dans les affaires impor-
« tantes surtout, c'est folie de marcher au hasard, n'y au-
« rait-il pas folie également à se diriger vers un but qui ne
« serait pas déterminé, vers un but incertain, imaginaire,
« et de ne prendre pour fanal de direction que des mots
« vagues et vides, des paroles creuses? » (*Id.*)

— Voilà un pape de bon augure. Il paraît vouloir faire dominer complétement la raison sur les passions, la science sur l'ignorance. Ecoutons-le. S'il continue ainsi, il vaudra mieux que le dictionnaire.

« — N'est-ce pas folie, par conséquent, continue le pape,
« de s'entremettre aux affaires publiques et sociales, d'y
« souffler le froid ou le chaud, de vouloir placer son opinion
« comme un poids dans la balance, lorsqu'on ne peut pas
« dire exactement, réellement : Voici ce que je veux; voici ce
« que je propose? »

— Avec tout le respect que je dois à la papauté, je me

permettrai d'énoncer : qu'il ne suffit pas de dire : voilà ce que je veux ; voilà ce que je propose. Car, celui qui prétendait que le soleil n'était pas plus grand que le Péloponèse, savait très-bien ce qu'il voulait. L'essentiel, en outre de savoir ce qu'on veut et ce qu'on propose, est de pouvoir démontrer, d'une manière rationnellement incontestable, que ce que l'on propose est réellement bon.

« — J'imagine, dit M. Considerant, que bien des gens « qui ont la parole haute aujourd'hui, seraient forcés de se « taire si le public s'avisait d'exiger d'eux la définition de « ce qu'ils veulent. J'entends une définition véritable, et « non pas une de ces escobarderies politiques, une de ces « tartines logomachiques où l'on déclame des principes nua- « geux et contradictoires, où l'on préconise les grands biens « qui résulteront de leur adoption, mais sans expliquer *com- « ment,* et par quels MOYENS pratiques. »

(*Destinée sociale.*)

— Il est possible que le *comment* et les *moyens* soient absurdes. Il faut que le comment et les moyens soient rendus incontestables vis-à-vis de la raison. Sinon... ce ne sera bon que pour le dictionnaire.

« — Voilà longtemps, dit M. Considerant, que l'on fait un « fier tapage — « en faveur de la liberté du peuple fran- « çais » — comme disent les crieurs publics, — et l'on n'a « pas seulement déterminé la première des conditions *sans « lesquelles la liberté ne peut exister.* »

— Bravissimo, Très-Saint Père ! Sans doute vous allez dire : que, la première condition, c'est la preuve que le libre arbitre est une réalité ; et, vous prouverez cette réalité, sans donner la migraine à personne.

« — On croit, dit M. Considerant, qu'il n'y a qu'à faire des « révolutions pour avoir la liberté, que la liberté est quelque « chose qui se conquiert avec le fer et le canon ; et toutes « ces agitations insensées perpétuent le mal social et l'enra- « cinent profondément. » (*Id.*)

— Très-bien ! la liberté sociale est une question de *savoir* avant de devenir une question de *pouvoir*. Pour *pouvoir* quelque chose, il faut auparavant *savoir* ce que l'on veut. Pour cela seul, T. S. P. vous mériteriez la béatification.

« — Ce ne sont pas, dit M. Considerant, les propriétaires, les marchands, les industriels qui font *l'émeute* ou « préparent *la guerre sociale ;* ils ont intérêt à l'ordre ceux-« là. Les émeutiers ne se recrutent point parmi les riches, « les bourgeois, les gens ayant pain et moyens. La nature « aurait-elle fait ces derniers d'une pâte supérieure ? Met-« trait-elle à dessein, des bosses vertueuses aux crânes des « enfants aisés et de mauvaises bosses à ceux des classes in-« férieures ? Ce sont bien certainement les mêmes hommes, « voyez-vous ; mais les circonstances sociales diffèrent pour « les uns et pour les autres. — Si le hasard avait voulu que « les bourgeois qui fulminent aujourd'hui tant d'indignation « contre ces *canailles* d'émeutiers et de communistes fussent, « eux, les prolétaires et les ouvriers ; et que ceux-là, qui « sont aujourd'hui ouvriers et prolétaires, eussent au con-« traire été les riches et les bourgeois, eh bien ! ce seraient « nos bourgeois d'aujourd'hui qui s'enrôleraient sous les « drapeaux du communisme et de l'émeute. — Donc, si « vous voulez qu'ouvriers, prolétaires et peuple ne soient « pas toujours prêts pour la révolution, sachez leur créer, à « eux aussi, des intérêts à l'ordre social. — Tout cela est « caractéristique, tranché, net, péremptoire et clair comme « le jour. »

— Je suis persuadé, T. S. P., que pas un bourgeois un peu sensé, ne met en doute ce que vous avez exposé si clairement. Seulement vous oubliez une chose, c'est de dire : comment il est possible que TOUS, sans exception, aient intérêt au maintien de l'ordre social ; ou, si vous croyez l'avoir dit, il paraît que vous avez mal prouvé.

« — Or, continue M. Considerant, à tout cela, savez-vous

« ce qu'on répond? — On répond qu'il est IMPOSSIBLE « d'organiser une autre combinaison sociale. »

— Mais, jusqu'à ce qu'on ait prouvé qu'une autre combinaison est possible, il faut convenir que c'est assez difficile. M. Thiers a prouvé très-clairement : que toutes les combinaisons jusqu'ici présentées ne faisaient qu'empirer la situation au lieu de l'améliorer. Et personne encore n'a répondu victorieusement à M. Thiers.

« — Eh bien! continue M. Considerant, si cela est im- « possible, taisez-vous. Prenez votre parti sur les révolu- « tions et les troubles, ne déclamez pas tant et si vainement « contre des maux nécessaires..... Oui, Monsieur, néces- « saires, parce c'est vous qui dites : que faire disparaître « les causes radicales du mal est encore IMPOSSIBLE! — « Mais en vertu de quelle infaillibilité prétendez-vous que la « solution du problème social est impossible? qu'en savez- « vous? qui vous l'a dit? Prouvez-le donc? — C'est impos- « sible!!! Il y a, sur cent personnes, quatre-vingt-dix-neuf » imbéciles qui croient avoir tout dit, quand ils ont dit IM- « POSSIBLE!!! Et quand on a démontré à ces gens-là : que « leur dire est une bêtise; qu'il est souverainement absurde « d'affirmer qu'une chose ne sera jamais inventée et connue, « parce qu'elle n'est encore ni connue, ni inventée . . . . . « ils vous répondent : — Ah! du moins, c'est bien difficile! « — Eh! difficile ou non, est-ce une raison pour ne pas re- « chercher, ou pour refuser de comprendre ceux qui ont « cherché et trouvé?

« Donc, étudiez sérieusement... ou taisez-vous. »

(*Destinée sociale.*)

— Pourquoi se tairaient-ils, T. S. P.? Ils parlent de cela comme de la pluie et du beau temps. Le fait est : qu'ils ne croient pas à la nécessité du remède. A cet égard, tout ce que vous direz, et moi aussi, sera comme de l'eau claire pour blanchir un nègre. Il n'y a qu'une seule éloquence qui puisse les convaincre : celle de L'ANARCHIE. Si, comme moi, vous

saviez : que, *tout est bien ;* que, *tout ce qui est doit être ;* vous auriez pitié de ces malheureux, hélas ! bien à plaindre : puisqu'ils sont sourds et aveugles.

Je vous assure que, sur le mal social, sur ce qui s'oppose à l'établissement de la liberté sociale, très-peu de papes ont émis autant de vérités que M. Considerant. Je vais encore vous en citer quelques-unes. Seulement, je préviens ceux qui auraient déjà un commencement de migraine, ou même quelques éblouissements, de vouloir bien passer outre. Ce qui va suivre, est exclusivement pour le très-petit nombre croyant déjà : que la société est un tant soit peu malade. Aux autres, je leur conseille d'aller au bal de l'Opéra.

« — On ne peut pas, dit M. Considerant, répandre l'in-
« struction dans des familles misérables, qui ont besoin
« pour vivre d'employer tout le temps de leurs membres à
« des travaux salariés, et qui d'ailleurs, dans l'état où nous
« en voyons la majorité en France, ne montrent pas même
« le désir de faire apprendre à lire et à écrire à leurs enfants.

« Et puis, lire et écrire, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui
« de l'instruction ! — Savoir lire, c'est un instrument, voilà
« tout, et un instrument qui, *par le temps qui court,* intro-
« duit souvent dans la tête *plus de mauvais que de bon.* Il
« n'y a pas, il ne peut y avoir, à parler vrai, d'instruction
« réelle, sociale, utile, pour les classes privées du néces-
« saire. Je dis plus : *l'instruction et l'éducation sont le plus*
« *funeste des cadeaux qu'on puisse faire à un paria.* Il faut
« être aveugle pour ne pas voir qu'aujourd'hui, dans cette
« société qui sue le malheur par tous les pores, la classe la
« plus malheureuse, la classe pour laquelle la vie est toute
« torture, c'est celle des hommes sans fortune, mais dé-
« grossis et raffinés par une éducation qui a élargi leur
« esprit et leur cœur, qui les a initiés aux jouissances de
« l'opulence, qui a développé en eux des besoins ardents,
« une ambition dévorante : pour ceux-là, quand ils ne par-
« viennent pas à s'ouvrir une porte de fortune, — et ce n'est

« pas chose facile aujourd'hui, — pour ceux-là, dis-je, la « vie n'est qu'une déception amère, elle s'égare souvent « dans l'abjection ou le suicide.

« Ce développement intellectuel, ces raffinements hors de « proportion avec les moyens de satisfaction des besoins « qu'ils créent, sont la grande maladie de toutes les civili- « sations avancées et l'une des causes les plus énergiques « de leurs névralgies politiques. Vouloir instruire le peuple, « avant d'avoir réalisé pour lui les conditions du bien- « être. . . . . c'est une pensée qui ne saurait être exécutée « incomplétement, et dont l'exécution serait *très-souvent* « funeste à la société et au peuple lui-même. »

— Au lieu de *très-souvent,* c'est *toujours* qu'il fallait dire; et c'est encore *toujours,* même après avoir assuré toutes les conditions de leur bien-être matériel; pour aussi longtemps que l'ignorance sur la réalité du droit, n'est point socialement anéantie.

« — D'un autre côté, dit M. Considerant, la LIBERTÉ « sera toujours un mot vide de sens, tant que le peuple n'aura « pas compris le bien-être. *Qu'est-ce que la liberté du* « *pauvre,* du prolétaire, de l'homme sans culture intellec- « tuelle et sans fortune, de l'homme qui a besoin, de « l'homme contraint d'engager chaque jour, A UN MAITRE, « ses bras, son travail, son activité, de renouveler chaque « jour le contrat de rente de sa personnalité, c'est-à-dire le « contrat de son esclavage ? »

— Il fallait ajouter, Monsieur : QU'EST-CE QUE LA LIBERTÉ DU RICHE, au sein d'une société, qui, par absence de base d'ordre plus qu'éphémère, se trouve à chaque instant menacé de devenir pauvre, de devenir esclave, au sein de l'anarchie ?

« — L'esclave des colonies, continue M. Considerant, a « un maître qu'il ne s'est pas donné. Le pauvre, le prolétaire « est obligé de se chercher et de se donner un maître. Il

« meurt de faim, lui et sa famille, ou il mendie, *s'il ne* « *trouve pas un maître!* — Donnez au pauvre toutes les « libertés politiques du monde, donnez-lui le droit de suf- « frage, d'électorat et d'éligibilité, il n'en sera pas d'un côté « plus libre; il n'en sera pas moins contraint de se mettre « chaque jour en quête d'un maître pour avoir son pain « de chaque jour. Que lui importe la liberté politique, si « vous lui refusez la liberté sociale? »

— Et vous croyez : que la LIBERTÉ SOCIALE consiste : en ce que tous aient au moins du pain et du vin à satisfaction comme des perroquets; et, par-dessus le marché, une instruction négative? Je commence à craindre pour votre infaillibilité.

« — Si donc, continue M. Considerant, on veut la liberté, « si l'on appelle de ses vœux le développement intellectuel « du peuple et l'avancement de la *justice sociale,* il ne faut « pas se jeter à l'étourdie dans tout ce qu'on donne aujour- « d'hui comme voie de progrès; il faut PESER la valeur des « moyens qu'on propose pour aller au but, et ne pas dé- « buter par mettre, comme le dit fort bien le proverbe, la « charrue devant les bœufs. »

— C'est très-vrai. Malheureusement, personne n'a encore donné les moyens de mettre, d'une manière utile, les bœufs devant la charrue.

« — Eh bien! continue M. Considerant, au lieu de re- « chercher les conditions du bien-être général et de l'aisance « universelle, première base du développement des droits, « des libertés, première condition de la véritable émanci- « pation de tous, où en est-on maintenant? A persuader à « la nation que la chose la plus pressante est de concéder à « tous les citoyens des droits politiques d'élection et d'éli- « gibilité! — En présence des affreuses réalités d'ignorance, « de grossièreté, d'incapacité, de misère, de misère surtout, « qui se dressent tout autour de nous, et sous un ciel gros

« de tempêtes, il faut en vérité que la politique soit bien im-
« pudente pour avoir le front de leurrer le peuple à ce point,
« et le peuple serait bien sot de se laisser mutagraboliser
« ainsi. »

— Et, que voulez-vous qu'il fasse? vous allez dire, quelques lignes plus bas : que les nations ne gagnent rien aux révolutions; et, que le peuple surtout y perd beaucoup.

« — Mais, continue M. Considerant, vous êtes donc pour
« le monopole politique? dira quelque lecteur de la *Gazette*
« ou du *National*. Non, Monsieur, je ne suis ni pour le mo-
« nopole politique, ni pour aucune des monstruosités civi-
« lisées; mais je suis pour qu'on ne prenne pas les routes
« qui éloignent du but; je suis pour que l'on ne coupe pas
« brutalement le nœud gordien qu'on doit délier; je suis pour
« qu'on propose des combinaisons nouvelles et des solutions
« aux problèmes sociaux, et non pour qu'on reste indéfini-
« ment au fond des abîmes révolutionnaires; — car les na-
« tions n'y gagnent rien, et le peuple surtout y perd beau-
« coup, puisque c'est toujours le peuple qui paie l'impôt avec
« ses sueurs, et la victoire avec son sang. »

— Croyez-vous qu'il ne vaut pas mieux rester en place, que de prendre une route qui, par ses labyrinthes, nous conduirait justement à l'opposé du but? D'ailleurs, tout cela est inutile. Montrez une route; prouvez qu'elle est bonne d'une manière rationnellement incontestable. Puis, si l'on ne veut pas y entrer : soyez persuadé que la justice éternelle s'y oppose : parce que l'expiation n'est point encore accomplie.

« — Supposons, continue M. Considerant, un pouvoir po-
« litique animé du plus ardent amour pour le peuple. Que
« fera ce pouvoir? S'il veut améliorer le sort du peuple : ne
« faudra-t-il pas qu'il innove; et, s'il veut innover, qu'il
« CONNAISSE des combinaisons nouvelles, qu'il possède la
« solution des problèmes sociaux? — Eh bien! pourquoi ne
« point étudier immédiatement les solutions? Pourquoi en

« rester indéfiniment aux questions purement politiques? « Pourquoi tant de combats dont le POUVOIR est l'objet, « quand tout consiste d'abord à vider une question de SA- « VOIR? » (*Id. Id.*)

— Vous voulez savoir pourquoi, jusqu'à présent, rien de bon n'a été fait. Je vais vous le dire : c'est parce que la question sociale a été, jusqu'ici, mal posée. Je vais la bien poser :

Tout ordre social, plus qu'éphémère, est nécessairement basé sur une communauté d'idées relativement au droit.

Il n'y a de communauté d'idées possible sur le droit, que basée sur une *foi*, elle-même basée sur une inquisition ; ou que sur la *science*, basée sur une démonstration incontestablement rationnelle.

Toute communauté d'idées basée sur une foi, par conséquent sur une inquisition est devenue impossible, en présence de l'incompressibilité de l'examen.

La communauté d'idées par la science ne peut encore exister, à cause de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

Comment est-il possible d'anéantir l'ignorance sociale sur la réalité du droit?

Telle est la question sociale.

J'ai déjà prévenu ceux qui avaient la migraine, à cause de mes citations, de passer outre. Je recommence, car j'en ai encore une; et, moi-même j'aurais la migraine si je ne la donnais.

« — Vous faites semblant, dit M. Considerant, de re- « garder comme LIBRES, parce qu'ils ont le droit illusoire de « mettre un vote électoral dans une boîte, ces légions de « meurent-de-faim des villes et des campagnes, courbés sous « le double esclavage de l'ignorance et de la misère ! LIBRES, « ces masses innombrables de prolétaires dépourvus de ca- « pitaux et d'instruments de travail, et contraints, *de par la* « *mort* qui plane nécessairement sur eux et sur leurs fa- « milles, de trouver chaque jour UN MAITRE consentant à « louer leurs bras pour un maigre salaire? LIBRES, ces pha-

« langes innombrables de paysans en haillons, ces laboureurs « courbés sur la terre, d'ouvriers et d'artisans des cités, de « petits industriels et de petits commerçants des villes et des « campagnes, qui ne parviennent pas, en travaillant comme « des forçats, quinze, seize, et dix-sept heures par jour, à « économiser en un an, à eux tous ensemble, ce que tel ban- « quier, tel spéculateur, tel agioteur, tel organe parasite ou « improductif de votre système de commerce et de crédit usu- « raire, rafle légalement en un seul coup de bourse, ou dans « une manœuvre de haut accaparement? LIBRES, tous ces « producteurs, tous ces industriels, tous ces commerçants « des classes moyennes rongés de soucis et d'angoisses, qui « ne parviennent pas, malgré des efforts de Sisyphe, à faire « face à leurs engagements, à nouer les deux bouts de leurs « affaires, à remplir le tonneau sans fond du déficit; sans « cesse décimés par leurs faillites réciproques, par la concur- « rence anarchique, ruineuse, meurtrière, par la guerre in- « dustrielle et commerciale qu'ils se font en état permanent « les uns, les autres? LIBRES, ces propriétaires obérés, dé- « vorés par l'usure, écrasés par l'hypothèque, gémissant « sous le poids d'une dette dont le chiffre officiel seul monte « à onze milliards? LIBRES, vos riches eux-mêmes, vos ca- « pitalistes, vos intermédiaires parasites gonflés des sucs de « l'industrie et du travail, toujours menacés par des crises « commerciales qui renversent, comme un château de cartes, « l'édifice instable de leur fortune! toujours sous le coup « des révolutions politiques ou sociales qui les font trembler « d'avance et les dispersent en les écrasant quand elles écla- « tent; de ces révolutions, entendez bien ceci, de ces révolu- « tions qui resteront à l'ordre du jour de la société moderne, « jusqu'à ce qu'elle ait résolu son problème. — VOILA LA « LIBERTÉ SOCIALE ET INDUSTRIELLE DONT JOUIT VOTRE « PEUPLE SOUVERAIN! » *(Id. Id.)*

— Voyons! M. Considerant est un excellent critique de la société actuelle : il peint avec éloquence, énergie et vérité.

Que présente-t-il comme pouvant établir la liberté sociale?

1° Un mélange continuel d'antropomorphisme et de panthéisme;

2° Le maintien de l'aliénation du sol;

3° La subordination de la raison aux passions intégralement développées;

4° L'alliance du capital avec le travail.

J'abandonne les détails du phalanstère, etc.

Si je n'ai pas écrit inutilement, mes lecteurs sont convaincus : que, le remède de M. Considérant est utopique.

Arrivons à la détermination de l'expression LIBERTÉ SOCIALE; et, tâchons de valoir mieux que le dictionnaire.

D'abord, que faut-il pour que la *liberté sociale* ne soit point une absurdité?

— Que le LIBRE ARBITRE soit démontré être une réalité.

— Puis, que faut-il pour que la LIBERTÉ SOCIALE soit réellement constituée?

— Que chacun soit en naissant, et reste jusqu'à la mort, l'égal social de tout autre individu.

— Que faut-il, enfin, pour que la LIBERTÉ SOCIALE, démontrée non absurde, puisse se réaliser pratiquement?

— Que le sol soit entré à la propriété collective, après que le LIBRE ARBITRE a été socialement démontré être une réalité.

Je ferais injure à mes lecteurs, et je serais digne d'écrire dans le dictionnaire, si j'insistais davantage sur la valeur de l'expression LIBERTÉ.

VI.

HOMME. HUMANITÉ.

« L'homme n'est ni une âme, ni un animal. « L'homme est un animal transformé par la « raison et uni à l'humanité...»

P. Leroux.

« Comprenez-vous? — Non. — Ni moi no « plus. »

Colins, *Commentaire.*

« Je me suis aperçu, par diverses observa- « tions, que l'homme est composé d'une âme « et d'une bête. »

X. De Maistre, *Voy. autour de ma chambre.*

« Et, si chaque bête a une âme, est-elle un « homme? »

Colins, *Commentaire.*

« Homme, s. m., animal raisonnable. »

Dictionnaire.

« Sentir c'est penser; et penser c'est rai- « sonner. »

Les Philosophes.

« Les philosophes ont raison. Mais le chien « sent-il? l'éponge sent-elle? Et, comme il n'y « a que des limites arbitraires entre les règnes, « la laitue sent-elle? et le cristal sent-il? S'ils « sentent : le chien, l'éponge, la laitue et le « cristal sont des hommes.

« Toutes ces questions vous donnent la mi- « graine? Cela me fait bien de la peine. Ayez « recours au sel d'Angleterre. »

Colins, *Commentaire.*

Vous vous rappellez cette inscription : CONNAIS-TOI TOI-MÊME. Elle était juste cette inscription. Car, ne point se connaître constitue toute l'ignorance sociale.

Savez-vous quelle est la solution scientifique actuelle de la connaissance exigée par l'inscription grecque? La voici :

« — Il y a plus de distance de Newton au dernier des « Australasiens, que de celui-ci au premier des singes. »

M. Is. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, *Cours d'Histoire naturelle* (mammifères).

— Et, dans l'état actuel de la science, M. Geoffroy-Saint-Hilaire a raison. Tant que la série continue des êtres n'est point brisée d'une manière ABSOLUE : il n'y a qu'une seule nature; et, que des différents degrés de vie, d'un bout à l'autre de la série.

Il est vrai que cela conduit à la négation de l'humanité, du bien et du mal, etc., etc., etc. Mais, que voulez-vous y faire? il faut que la conclusion soit digne de l'exorde.

Si vous me faisiez l'honneur de me demander mes preuves, je vous démontrerais : qu'il n'est pas un professeur qui ne pense comme M. Geoffroy-Saint-Hilaire, quoique tous n'aient pas son courage.

Voulez-vous savoir comment le pape du positivisme a traduit la définition ou plutôt la négation de l'humanité, professée par M. Geoffroy-Saint-Hilaire? La voici également.

« — Le nouveau Grand-Être ne suppose point comme « l'ancien, une abstraction purement subjective. Sa notion « résulte, au contraire, d'une exacte appréciation objective; « car L'HOMME, *proprement dit,* N'EXISTE *que dans le cer-* « *veau trop abstrait de nos métaphysiciens.* Il n'y a, au « fond, de RÉEL que L'HUMANITÉ, quoique la complication « de sa nature nous ait interdit jusqu'ici d'en systématiser « la notion, terme nécessaire de notre initiation scientifique. »

(*Syst. de polit. positive.* T. III, p. 334.)

— Eh bien! c'est peut-être une affaire de goût. Mais, j'avoue que je préfère l'exposition de M. Geoffroy-Saint-Hilaire : quoique les deux disent la même chose.

Je vais vous donner une citation plus courte et plus nette.

« — La chimie peut seule permettre une étude rationnelle « de l'existence végétative, sur laquelle repose l'animalité « et même l'humanité. » (AUG. COMTE, *id.*, p. 540.)

— Et encore :

« — L'humanité ne développe aucun attribut intellectuel « ou moral, qui ne se retrouve, à de moindres degrés, « chez tous les animaux supérieurs. » (*Id.*, p. 624.)

— Et en outre :

« — Quand l'esprit se croit libre, il subit seulement le « joug le plus puissant et le moins noble, qui lui cache l'as- « cendant du dehors en fixant sa destination au dedans. »
(*Id.* T. II, p. 387.)

— Et enfin :

« — L'homme proprement dit, considéré dans sa réalité « fondamentale, et non d'après les rêves matérialistes ou « spiritualistes, ne peut être compris, sans la connaissance « préalable de l'humanité, *dont il dépend nécessairement.* »
(*Id.*, p. 432.)

— J'ai dit *enfin :* quoique je puisse vous donner vingt autres citations. Je place les précédentes sous la protection des illustres patrons du positivisme déjà nommés.

Voici maintenant la définition d'un homme qui a nagé toute sa vie entre l'antropomorphisme et le panthéisme, très-mécontent de l'un et de l'autre, tout en ne sachant où donner de la tête :

« — Le règne de l'humanité, c'est l'homme se détachant « du tout panthéistique. » BALLANCHE.

— Il n'a rien été dit d'aussi vrai depuis l'existence du monde. Dès que l'homme est détaché du tout panthéistique, la série continue des êtres est brisée d'un emanière absolue : la raison, l'humanité règne absolument. Ballanche a dit la vérité comme le bourgeois gentilhomme faisait de la prose.

Et savez-vous ce qu'est l'homme avant d'être détaché du tout panthéistique et du tout antropomorphique, surtout en présence de l'incompressibilité de l'examen ? Voltaire va vous le dire :

« — En général, dit-il, les hommes sont sots, ingrats, « jaloux, avides du bien d'autrui, abusant de leur supério- « rité quand ils sont forts, et fripons quand ils sont faibles. »

(DIEU ET LES HOMMES, chap. I.)

— Et les hommes sont ainsi, avec juste raison; et, cela parce qu'ils raisonnent : tant qu'ils n'ont pas de raison pour être autrement.

Voyons! attachons au mot *homme*, *humanité*, un sens qui ne soit pas absurde.

Pour que le mot *homme* ne soit pas une absurdité, il faut que l'homme soit composé :

1° D'une âme, individualité immatérielle, éternelle, absolue;

2° D'un organisme matériel ayant un centre nerveux.

Union constituant intelligence, humanité.

Toute autre définition de l'homme, de l'humanité, est absurde.

Les hommes, dont l'ensemble s'appelle humanité, existent-ils en réalité?

Question à résoudre.

J'ai voulu donner la solution de cette question. Ces Messieurs, tant antropomorphistes que panthéistes m'ont dit que j'étais un sot (1). Merci! parrains.

(1) Ne pas faire attention à celui qui vous dit : Vous marchez vers l'abîme; c'est lui répondre : ou nous sommes des sots; ou vous êtes un sot. Vous trouvez : que la dernière alternative est seule bonne.

RAISON. RAISON RÉELLE.

« Rien n'est impénétrable au jour PROGRESSIF
» de la raison, cette révélation GRADUELLE ET
« INCESSANTE de l'humanité. »

LAMARTINE.

« Si la raison est PROGRESSIVE, GRADUELLE ET
« INCESSANTE, la vérité, expression de la rai-
« son, est aussi PROGRESSIVE, GRADUELLE ET IN-
« CESSANTE. Or, en fait d'ordre social, une
« VÉRITÉ RELATIVE n'a de base possible que la
« force brutale. UNE RAISON PROGRESSIVE, GRA-
« DUELLE ET INCESSANTE, est donc ce qu'il y a
« de plus anarchique pour toute époque de
« l'humanité. »

COLINS, *Commentaire.*

« La raison est le soleil de l'humanité :
« c'est l'INFAILLIBLE ET PERPÉTUELLE RÉVÉLA-
« TION des lois divines applicables aux sociétés. »

LAMARTINE.

« Et quel est, en époque d'ignorance sur la
« réalité du droit, le critérium social de cette
« INFAILLIBILITÉ, si ce n'est la FORCE BRUTALE?
« Alors cette révélation est celle de l'ENFER. »

COLINS, *Commentaire.*

« Le sentiment du vrai et du faux, du bien
« et du mal, varie selon les circonstances, les
« intérêts, les passions. »

LAMENNAIS.

« Ce qui prouve que, jusqu'à présent, LE SO-
« LEIL DE LA RAISON a été singulièrement en-
« croûté. »

COLINS, *Commentaire.*

« L'heure serait venue d'allumer LE PHARE
« DE LA RAISON et de la morale sur nos tem-
« pêtes politiques, de formuler le nouveau
« symbole social que le monde commence à
« pressentir... que le ciel suscite des hommes,
« car notre politique fait honte à l'homme et
« fait pleurer les anges. »

LAMARTINE.

« Avant que le phare de la raison puisse
« être allumé, il faut que l'ANTHROPOMORPHISME
« et le PANTHÉISME, ces deux torches de l'igno-
« rance, soient SCIENTIFIQUEMENT anéanties. »

COLINS, *Commentaire.*

« Les déductions du raisonnement sont tou-
« jours essentiellement supérieures aux déduc-
« tions de l'expérience. Mais, il faut que le rai-
« sonnement soit RÉEL et non SOPHISTIQUE. »

M. BIOT. Leçon du 22 nov. 1837.

« Parfait de vérité. Mais, comment dis-
« tingue-t-on, socialement, le raisonnement
« réel du raisonnement sophistique? La SENSIBILITÉ DU CHIEN EST RÉELLE. Est-ce là un
« raisonnement réel ou un raisonnement so-
« phistique? Et, prenez garde à la réponse! »

COLINS, *Commentaire*.

« La raison finira par avoir raison. »

D'ALEMBERT.

« Oui, quand l'anarchie aura rendu absolu-
« ment nécessaire son critérium incontes-
« table. »

COLINS, *Commentaire*.

Avant d'examiner le mot raison, ne ferions-nous pas bien d'aller au dictionnaire? Voyons!

« RAISON, s. f. *Ratio*. Faculté intellectuelle (de tirer des « conséquences) qui distingue l'homme de la bête.

« RAISONNEMENT, s. m. *Ratio*. Faculté, action de rai-« sonner. »

« RAISONNER, v. n. *Ratiocinari*. Faire usage de sa rai-« son. Faire des raisonnements. »

Faculté *intellectuelle* qui distingue l'homme des bêtes, dit le dictionnaire. Ainsi, les bêtes n'ont pas d'intelligence! Allez donc dire cela au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences!

La faculté de tirer des conséquences, distingue l'homme de la bête, dit encore le dictionnaire. Mais, un chien se brûle en mettant les pattes sur les tisons, et il n'y retourne plus. Donc, le chien tire des conséquences. Allez écouter M. Geoffroy-Saint-Hilaire, faisant sa leçon sur l'orang-outang, placé dans le genre *Homo* par Linnée, et vous me rapporterez ce que vous aura dit M. le professeur.

D'ailleurs, *sentir* c'est *penser*, dit avec raison M. Cousin; et, penser c'est raisonner. Or, le dictionnaire, à l'article *Animal*, dit : être organisé et *sensible*. Donc l'animal raisonne. Comment trouvez-vous le dictionnaire?

— Mais, vient me siffler un étourneau, vous nous avez dit : que, si le chien sentait, le matérialisme était une vérité.

— C'est vrai, en cas qu'il y ait des vérités, et je le répète. Mais, je vous ai dit également : que, si le matérialisme est vérité, il n'y a : ni vérité réelle, ni raisonnement réel. Et l'âne se trouve replacé entre les deux boisseaux.

N'allons pas trop vite, le point est essentiel ; et surtout, tâchons d'éviter les migraines.

Pour *raisonner,* il faut un *raisonneur*. Cela doit être évident, même pour un dictionnaire. Et, par *raisonneur,* on entend un raisonneur *réel,* et non un raisonneur *apparent, phénoménal,* comme on en voit dans un miroir. Eh bien! sous l'antropomorphisme et sous le matérialisme bravache ou poltron, il n'y a pas plus de raisonneur *réel* chez l'homme, qu'il n'y a de raison et de clarté dans le dictionnaire.

Quand vous formulez cette proposition, vis-à-vis d'un théologien antropomorphe ou d'un philosophe panthéiste, ils vous regardent avec des grands yeux muets ; ils voudraient bien parler, mais le cauchemar du préjugé leur étouffe la voix ; et s'ils parviennent à s'éveiller, ils s'écrient : *Dieu qui m'a fait ; la nature qui m'a fait,* etc. Hélas! chers enfants! un raisonneur réel est une individualité réelle, éternelle, ou n'est rien ; et des individualités éternelles ne se font pas. Sous l'antropomorphisme comme sous le panthéisme, vous êtes des machines, ainsi que MM. les théologiens, et MM. les philosophes, vous le disent avec beaucoup d'élégance.

En vérité, je suis fou de vouloir raisonner avec des gens qui prétendent raisonner, et aussi ne pouvoir raisonner : probablement pour adhérer à la proposition de M. Proudhon affirmant : qu'une proposition n'est vraie qu'à condition que la proposition contraire le soit aussi. Si un maître à chanter fait solfier un élève ; et, que celui-ci, ayant l'oreille fausse, lui donne des quacks, au lieu des tons demandés ; le maître l'envoie à Midas, et ne s'en occupe plus.

Je causais, ces jours-ci, avec un philosophe voltairien, lequel, pour ne l'avoir pas lu sans doute, s'imaginait que

son maître était *déiste* (1). J'eus le malheur de dire que la création était une absurdité. Là-dessus : les grands yeux morts, puis le cauchemar, puis l'argument des ruisseaux : une horloge prouve un horloger, et le monde son créateur. — Mais, monsieur, l'horloger fait son horloge avec des métaux ; faire avec rien est absurde. — Du tout. — Alors qu'y avait-il avant qu'il n'y eût quelque chose? — Je ne sais pas. — Et c'est sur un *je ne sais pas,* que vous basez votre affirmation? Concevez-vous que : *faire quelque chose de rien ;* et *deux et deux font cinq ;* sont également absurdes? — Non, ce n'est pas de même ordre. — Je fis comme le maître de chant, je lui reconnus l'oreille fausse, et je l'envoyai à Midas.

Voyons, maintenant, si tous ceux qui, depuis le commencement du monde, ont chanté *Triste raison,* ont fait des quacks, et appartiennent à l'école de Midas!

« — Quelle est la vérité que le raisonnement ait laissée « intacte? que ne nie-t-on pas à son aide, et n'affirme-t-on « point? Il sert et trahit indifféremment toutes les causes ; il « ôte tour à tour, et donne l'empire à toutes les opinions. « Chaque siècle, chaque pays, chaque homme a les siennes, « aussi inconstantes que les rêves du sommeil, et souvent « opposées entre elles. On les voit, comme de légers mé- « téores, briller un instant, et se replonger dans une nuit « obscure. Nous nous rions des idées de nos pères, comme « ils s'étaient ri des pensées des leurs, et comme nos enfants « se riront de nos opinions. Qu'est-ce donc que le vrai, et « qu'est-ce que le faux? Cela est convaincant, dit l'un ; rien « de plus absurde répond l'autre : qui sera juge entre eux? « S'il en est un, qu'il paraisse, et qu'il montre ses titres. »

(LAMENNAIS.)

(1) « Rien ne vient de rien est aussi vrai que deux et deux font quatre. »
VOLTAIRE.

« Il faut abandonner la définition que créer c'est tirer du *néant*. Car, « tout est une chimère, une contradiction. » COUSIN.

Ah bon! la création et le créateur s'évanouissent simultanément.

— Voilà un admirable musicien, ayant, en fait d'idées, l'oreille aussi juste que possible. Aussi longtemps que l'ignorance existe, il n'y a pas une note à changer dans cette magnifique composition. S'il m'était permis d'ajouter une variation à ce noble thème, je dirais : que, si même la raison réelle se présentait pour montrer ses titres, l'ignorance aveugle ne pourrait les lire : avant que ses cataractes n'aient été extirpées par l'anarchie.

« — Tout notre raisonnement, dit Pascal, se réduit à « céder au sentiment. Mais, la fantaisie est semblable et con- « traire au sentiment; semblable, parce qu'elle ne raisonne « point; contraire, parce qu'elle est fausse : de sorte qu'il « est bien difficile de distinguer entre ces contraires. L'un « dit que mon sentiment est fantaisie, et que sa fantaisie est « sentiment; et j'en dis de même de mon côté. ON AURAIT « BESOIN D'UNE RÈGLE. La raison s'offre, mais elle est « pliable à tous sens, et aussi IL N'Y EN A POINT. »

(*Pensée de Pascal, citée par Lamennais.*)

— Pascal a raison : en époque d'ignorance sur la réalité du droit, sur la réalité de la raison, la raison prise pour juge, et rien, c'est absolument la même chose. Pendant toute cette époque, de règle rationnelle, il n'y en a point.

« — Ajoutez à cela, continue M. de Lamennais, l'impuis- « sance absolue de raisonner, si l'on ne part d'un premier « principe qu'on suppose sans le démontrer, d'un axiome « que l'on convient d'appeler évident, et qui peut n'être, « comme je l'ai fait voir, qu'une erreur plus ou moins in- « surmontable pour nous. Ainsi notre logique manque de « base, elle s'appuie uniquement sur des hypothèses gra- « tuites, aussi douteuses elles-mêmes que ces hypothèses; « car, d'où tirerons-nous l'assurance qu'il existe un rapport « nécessaire, immuable entre la vérité et certaines opéra- « tions de l'esprit? »

— Je ne sais si cette divine harmonie vous donne la mi-

graine. Si je l'avais moi, elle la dissiperait. M. de Lamennais est ici clair comme du cristal. Tant que l'ignorance sociale, sur la réalité de la raison, n'est point anéantie, notre point de départ peut exclusivement être : l'hypothèse que la raison existe en réalité.

« — Les règles du raisonnement, continue M. de Lamen-
« nais, relativement à notre nature, ne sont peut-être pas
« moins fautives que les premières notions, d'où on les dé-
« duit; et nous ignorons si notre logique, au lieu d'être un
« instrument de vérité, n'est point une théorie de l'erreur. »

— C'est vrai : voyez l'antropomorphisme et le panthéisme, les seules théories nées depuis l'origine du monde, elles sont toutes les deux également absurdes.

« — Dire, continue M. de Lamennais, que la raison en
« démontre l'infaillibilité, c'est ne rien dire; car cette dé-
« monstration prétendue suppose l'infaillibilité même qu'il
« s'agit de démontrer. »

— Parfait! il faut commencer par se demander : ce que doit être la raison, l'intelligence, ce qui est une seule et même chose, pour quelle ne soit point absurde. Puis, après avoir reconnu : que, ce doit être l'union d'une individualité immatérielle, éternelle, absolue, ce qui est tout un, à un organisme ayant un centre nerveux; il s'agit de savoir : si, cette individualité existe. C'est seulement après l'avoir démontré, ce qui alors vous permet de dire infailliblement : là cette individualité existe; là elle n'existe pas; que L'INFAILLIBILITÉ RATIONNELLE PEUT EXISTER.

« — Prouver la raison par la raison, continue M. de La-
« mennais, est un sophisme commun à toutes les philosophies,
« et, comme le remarque Montaigue, nul moyen d'éviter ce
« cercle vicieux. »

«« — Puisque les sens, dit-il, ne peuvent arrêter notre
« dispute, estant pleins eux-mêmes d'incertitude, il faut que

« ce soit la raison : aucune raison ne s'établira sur une autre « raison ; nous voilà à reculer jusqu'à l'infini. »»

(*Essais* de MONTAIGNE.)

— Nul doute qu'il n'en soit ainsi : tant que la raison réelle n'est point distinguée de la raison illusoire ; et qu'il reste impossible de dire : là il y a raison réelle ; là il n'y a que raison illusoire, phénoménale, apparente. Mais, du moment que cela est démontré, la raison réelle, dont l'expression est la vérité, s'établit sur l'erreur, raison illusoire. Prouver la raison par la raison, tant que l'ignorance sur la réalité de la raison n'est point détruite, est une folie. Mais, prouver la réalité de la raison, par la démonstration de l'immatérialité des âmes, est sagesse, et la seule sagesse possible. Or, du moment que la série continue des êtres est brisée *d'une manière absolue,* cette démonstration est faite.

« — Quand donc Descartes, continue M. de Lamennais, « essayant de sortir de son doute méthodique, établit cette « proposition : *Je pense, donc je suis,* il franchit un abîme « immense et pose au milieu des airs la première pierre de « l'édifice qu'il entreprend d'élever ; car, à la rigueur, nous « ne pouvons pas dire *je suis,* nous ne pouvons pas dire *donc,* « ou rien affirmer par droit de conséquence. »

(*Essai sur l'indifférence, etc.*)

— M. de Lamennais a parfaitement raison. Hors la démonstration de la réalité des âmes, vous ne pouvez que dire : *je pense, donc je suis* PHÉNOMÉNALEMENT. Et encore : pour pouvoir le dire plus qu'automatiquement, êtes vous obligé de présupposer la réalité des âmes.

Voilà pourquoi les révélations ont été nécessaires depuis l'origine du monde, afin de pouvoir baser sur elles l'immortalité des âmes ; et, la sanction religieuse, sur cette immortalité. Depuis que les révélations sur-rationnelles sont devenues impuissantes, il faut : que, la révélation rationnelle démontre la réalité, l'éternité des âmes ; ou, que la société périsse. Mais, une pareille étude donne la migraine à ces mes-

sieurs. Alors, attendons des enfants dont les têtes ne soient pas aussi faibles !

Écoutons maintenant quelques sottises produites sur la raison ; et, au nom de la raison.

« — C'est au développement de la raison que la nature « a remis la destinée éternelle des sociétés ; et la raison seule « peut faire des lois obligatoires et durables ; et la raison et « la loi *seules* doivent gouverner l'homme en société. »

(MIRABEAU, *États-Généraux*, 15 *juin* 1789.)

— C'est avec de pareilles calembredaines, surtout quand elles sont bien ronflantes, que l'on excite les *vivat* des sots, que l'on forme des partis, et que l'on augmente l'exploitation des masses. Si l'on avait demandé à M. de Mirabeau. comment il distinguait la raison sage de la raison folle, il aurait probablement répondu, s'il avait été sincère : que ce critérium était la force ; et, probablement aussi, il aurait ajouté, comme M. Cousin l'a fait depuis : que le plus fort a toujours réellement raison.

« — Nous ne nous devons jamais laisser persuader, dit « Descartes, qu'à l'évidence de notre raison. Et il est à re- « marquer que je dis de notre raison, et non point de notre « imagination, ni de nos sens. » (*Discours sur la méthode.*)

— Le sens commun y compris, sans doute. Et comment distingue-t-on la raison de l'imagination ? Par *je pense, donc je suis*, probablement. Puis, quand on a dit d'aussi jolies choses, on est sûr d'être sculpté en marbre ; et, par-dessus le marché, d'avoir un mois portant son nom, dans le calendrier de M. Auguste Comte.

« — Toutes les lois sont fondées sur la première de toutes « les lois, qui est celle de la nature, c'est-à-dire sur la DROITE « RAISON. » (BOSSUET, *Polit. tirée de l'Écriture-Sainte.*)

— C'est très-beau de la part de Bossuet ; c'est la négation de toute révélation non-rationnelle, par conséquent de la

révélation relative à la création. Mais, quand on a répudié les révélations, comment distingue-t-on la raison droite de la raison tortue? Par la force, sans doute! c'est bien Louis XIV.

Voulez-vous de la haute philosophie? En voici.

« — Il ne s'agit pas, dit M. Cousin, de savoir ce que « pense le sens commun, dont la croyance n'a jamais été « contestée par personne, il s'agit de savoir si cette croyance « est RAISONNABLE. »

(*Cours d'histoire de la philosophie morale.*)

— Vous voudriez bien, n'est-il pas vrai, savoir comment il est possible de distinguer le *raisonnable* du *déraisonnable?* M. Cousin va vous satisfaire.

« — La raison, dit-il, n'est pas tout entière dans le rai- « sonnement et toute évidence n'est pas réduite à l'évi- « dence de démonstration. *Au contraire,* comme l'a très- « bien vu Locke, l'évidence de démonstration n'existerait pas « si, *préalablement,* n'était donnée l'évidence D'INTUITION. »

(*Histoire de la philosophie.*)

— Vous savez que l'intuition est le critérium des mystiques. Au moyen de ce critérium, vous avez toujours raison..... quand vous êtes le plus fort. M. Cousin a prouvé, par intuition, que là où est la force, là, exclusivement, se trouve la justice.

Quand vous êtes parvenu à inculquer ces belles choses dans le cœur et l'esprit de la jeunesse, vous devenez pair, ministre de l'instruction publique et grand-maître de l'université.

« — La déraison est un mal incurable qui augmente en « vieillissant. » (DE LEWIS.)

— Cela signifie : si vous voulez enseigner que la raison existe en réalité, ne vous adressez point aux pétrifications. Dans notre époque, malheureusement, les jeunes gens, à vingt ans, sont déjà des momies.

« — Il est vrai de dire, s'écrie Bonald, que la seule auto-
« rité, qui ait pouvoir sur l'être raisonnable, est la raison.»
(*Législation primitive.*)

— Bien ! voilà le bon Dieu antropomorphe mis à la porte. Et, comment distingue-t-on la bonne raison de la mauvaise ? la raison DIEU de la raison DIABLE ?

« — A la vérité, dit encore Bonald, il est beaucoup
« d'hommes qui se piquent de raison, et même d'instruction
« sur d'autres objets, qui ne veulent être ni convaincus de
« certaines vérités, ni entraînés dans certaines voies, et qui
« prennent le parti, *très-peu raisonnable, de nier ce qu'ils*
« *n'osent approfondir.* » (*Id.*)

— Si l'on avait dit à Bonald : qu'il venait de renier son bon Dieu ; il se serait débattu comme un diable dans un bénitier.

Maintenant, écoutons un fort honnête homme, fort instruit, que j'ai eu le bonheur de connaître, lequel n'avait qu'un défaut : celui de croire que la philosophie avait déjà une existence réelle. Hélas ! c'était le défaut de son état : il professait la philosophie.

« — Et pourquoi, dit Laromiguière, le raisonnement ne
« serait-il pas aussi rigoureux dans toutes les sciences, que
« dans la science du calcul, si tout raisonnement est un
« calcul et NE PEUT ÊTRE QU'UN CALCUL ? »
(*Paradoxes* de CONDILLAC.)

— Je vais vous le dire, respectable professeur ! Parce que la science du calcul se sert d'une *unité* hypothétique, abstraction de notre individualité considérée comme *absolue*. Cette unité est toujours *identique* à toute autre. Et alors, vous pouvez *déduire*, et *déduire*, puis encore *déduire* : toujours par identités. En fait de science morale vous n'avez encore aucune unité que vous puissiez considérer comme absolue. L'individualité, l'unité de l'homme est-elle identique à l'individualité, à l'unité du chien ? Et ces individualités, ces unités sont-elles absolues ? Vous n'en savez rien, n'est-il pas vrai ?

Eh bien ! il n'y a de science de calcul, de science de raisonnement, de science réelle, qu'avec des unités absolues ou tenues pour telles. Brisez la série continue des êtres ; dites : là il y a unité absolue, unité réelle ; là il n'y a qu'unité relative, unité illusoire ; et les sciences morales se trouveront basées sur des réalités, tandis que les sciences mathématiques resteront basées sur des unités abstraites.

Si je vous ai donné la migraine, je vous en demande un million de pardons. Pourquoi diable aussi, vais-je m'adresser à des momies ?

Je reviens à notre excellent Laromiguière, qui, lui, n'était pas momie, et m'aurait compris sans migraine, si, quand je le connaissais, j'avais pu lui dire ce que je vous dis à présent.

« — Qu'est-ce donc, dit-il, que démontrer la vérité d'une « proposition ? C'est faire voir que les deux termes de cette « proposition ne renferment pas deux idées différentes ; c'est « faire voir qu'on n'a qu'une seule et même idée sous deux « formes diverses. » (*Id. Id.*)

— C'est parfait.

Prouvez, en brisant la prétendue série continue des êtres : que sensibilité réelle, et individualité réelle, absolue, immatérielle, éternelle, ce n'est qu'une seule et même idée sous deux formes diverses ;

Prouvez, après avoir brisé la prétendue série continue des êtres : que sensibilité apparente, et individualité illusoire, relative, matérielle, temporaire, ce n'est qu'une seule et même idée sous deux formes diverses ;

Dites, après avoir brisé d'une manière absolue la prétendue série continue des êtres : de ce côté, il y a humanité ; de l'autre, matière. Et, la science de calcul moral sera aussi incontestable, que la science de calcul mathématique.

Mais, allez dire cela à des bourgeois, ils auront la migraine. De l'ammoniaque à ces messieurs !

Maintenant faut-il vous épeler les valeurs des expressions : *Raison*, RAISON RÉELLE ? J'y consens.

Vis-à-vis de la logique supposée pouvoir exister :

Pour le vrai sceptique disant : je ne sais si les âmes sont, oui ou non, immatérielles, la raison est hypothétique ;

Pour l'antropomorphiste ou le panthéiste niant la réalité, l'éternité des âmes, la raison est purement illusoire.

Pour le savant, sachant que les âmes sont éternelles, immatérielles, la raison existe en réalité.

Vis-à-vis des sots, ces expressions ont autant de valeurs : qu'il peut passer de lubies dans la tête d'un fou.

VII.

RELIGION.

« Il n'y a pas deux études, l'une de la philosophie, l'autre de la religion : la vraie « philosophie est la vraie religion; et la vraie « religion est la vraie philosophie. »

SCOTT ERIGÈNE (mort en 886), cité par M. Cousin.

« Très-bien! Mais qu'est-ce que la philosophie et qu'est-ce que la religion? Avant d'en « parler, ne serait-il pas utile, d'attacher, à « ces expressions, des valeurs claires et ne « renfermant rien d'absurde?

« Puis, comment distingue-t-on la vraie « philosophie et la vraie religion, des fausses « philosophies et des fausses religions? »

COLINS, *Commentaire.*

« AUCUNE RELIGION EXCEPTÉ UNE NE PEUT « SUPPORTER L'ÉPREUVE DE LA SCIENCE. »

DE MAISTRE.

« Et cette religion est exclusivement : la « religion réelle, la religion rationnellement in- « contestable ; la religion SCIENTIFIQUE enfin. »

COLINS, *Commentaire.*

Voyons, si ceux qui ont parlé de *religion* : ont attaché, à cette expression, des valeurs identiques, claires, déterminées, ne renfermant rien d'absurde; et, s'ils ont donné les moyens de distinguer : la religion vraie des religions fausses!

« — Si la démocratie, dit M. P. Leroux, n'est pas une « RELIGION, toute révolution démocratique est un CRIME, « et toute tentative en ce genre est un essai de crime. Car, « où est la RELIGION, là est le DROIT. Si donc la démo- « cratie n'a pas en elle de quoi devenir une religion, toute

« tentative pour la faire triompher n'est qu'une destruction « plus complète de la religion, et par conséquent un crime. »
(*Discours aux politiques.*)

M. P. Leroux est démocrate, et il veut que la démocratie soit une religion. Un aristocrate en dira autant de l'aristocratie; un monarchiste de la monarchie. Rossini en dira autant de la musique, Lamartine de la poésie, et Robert-Oudin de la prestidigitation. Si, dans tout cela, vous trouvez une valeur claire, déterminée et ne renfermant rien d'absurde, du mot *religion,* je vous en fais mon compliment.

Dernièrement, un homme fort distingué par sa naissance, sa fortune héréditaire, son éducation, son instruction, sa position sociale, et par-dessus tout par son excellent cœur, disait en parlant de moi : M. Colins me reproche d'être sans religion. C'est une erreur. Je crois à l'âme universelle; je crois à une autre vie; après la mort, nous devenons *choux, navets, carottes,* etc. Et ne croyez pas qu'il raillait. Hélas! non. Il était aussi sincère, en affirmant sa religion, que M. de Girardin, en niant toutes les religions. Que voulez-vous faire avec des expressions aussi bien déterminées?

M. Pierre Leroux est panthéiste, peut-être sans le savoir; le Monsieur dont je viens de vous parler, est aussi panthéiste, peut-être aussi sans le savoir. Écoutons le prince du panthéisme parlant de religion. Car, tout le monde à présent veut se dire religieux; et, les matérialistes bravaches deviennent tous les jours plus rares.

« — Le précédent régime, dit M. Aug. Comte, ne m'avait « jamais permis qu'une indication indirecte et limitée, finale- « ment insuffisante quoique provisoirement utile, de la nou- « velle philosophie, comme simple préambule du cours public « d'astronomie, que je professai gratuitement pendant dix- « sept ans. Au contraire, dès 1849, j'ai pu exécuter ouver- « tement, chaque année, dans un local officiel du Palais- « Cardinal, une exposition libre et complète du POSITIVISME, « sous le titre de cours philosophique sur l'histoire générale

« de l'humanité. Ce nouveau pas est dû surtout au noble « patronage de M. Vieillard, qui depuis vingt-cinq ans, a « toujours suivi, avec une sollicitude vraiment civique, l'é- « volution d'une philosophie qu'il regarda, dès son début, « comme seule capable de surmonter l'anarchie moderne (1). « Les prolétaires, encore trop occupés d'utopies... »

— Depuis, M. Auguste Comte, leur a recommandé : de rester attachés au communisme.

« — ... Occupés d'utopies, n'ont point assez profité de « cette libérale autorisation pour s'élever enfin au point de « vue historique, sans lequel leur socialisme restera insuffi- « sant, et même perturbateur, faute de sentir convena- « blement la continuité humaine. Néanmoins un digne « auditoire des deux sexes, soutenu par l'importance et l'op- « portunité du sujet, suivit scrupuleusement cette longue « série de séances de *quatre ou cinq heures,* qui ont natu- « rellement anticipé sur toutes les parties du traité actuel. De « telles sympathies me poussèrent, en 1847, à développer « spécialement, et même à perfectionner essentiellement, LA « RELIGION DE L'HUMANITÉ... »

— La religion du GRAND-ÊTRE. Vous savez : qu'il y a un Grand-Être pour chaque espèce de bêtes ; et, que le plus fort d'entre eux avale nécessairement tous les autres.

« — ... La religion de l'humanité, directement fondée « l'année précédente, dans mon discours ci-dessus men- « tionné. J'y systématisai le culte intime, d'après ma théorie « des véritables anges gardiens, *émanée de mes propres effu- « sions journalières,* et je le liai solennellement au culte public « en instituant ma série normale des NEUFS SACREMENTS « SOCIAUX. . . . . .

(1) « Je dois témoigner ici notre juste reconnaissance pour le zèle et la « fermeté de M. Bineau, qui, comme ministre des travaux public, autorisa « dignement mon cours, accompli dans un local placé sous sa dépendance « officielle. » *Note de M. A. Comte.*

« . . . . . Par un tel ensemble d'institutions, la reli-
« gion DÉMONTRÉE devient maintenant capable de rem-
« placer, à tous égards, la religion révélée, désormais aussi
« dépourvue de puissance affective que d'efficacité poli-
« tique. Outre les saintes pratiques quotidiennes secrètement
« adoptées par plusieurs positivistes, j'ai solennellement
« conféré en 1850, comme PRÊTRE DE L'HUMANITÉ, les
« trois principaux sacrements sociaux, etc., etc. »

(M. AUGUSTE COMTE, *Sytème de politique positive*, T. I, p. 18 de la préface.)

— Voulez-vous, maintenant une définition de la religion? En voici une.

« — La religion constitue, pour l'âme, un consensus
« normal, exactement comparable à celui de la santé avec le
« corps. . . . . .
« . . . . . une telle définition exclut toute pluralité. »

(*Id.*, t. II, p. 8.)

— Cela vous va-t-il?

« — L'état religieux, dit encore M. Comte, repose donc
« sur la combinaison permanente de deux conditions *égale-*
« *ment* FONDAMENTALES : AIMER et CROIRE. . . . . .
« . . . . . Si donc l'AMOUR excite à CROIRE en sur-
« montant l'orgueil, la FOI dispose à AIMER, en prescrivant
« la soumission. » (*Id.*, p. 17.)

— Si vous aimez une religion DÉMONTRÉE par la foi, vous devez être complétement satisfait.

M. Auguste Comte proclame ensuite, et de la manière suivante : l'absolue nécessité d'une religion.

« — Tout gouvernement, dit-il, suppose une religion,
« pour CONSACRER et RÉGLER *le commandement et l'obéis-*
« *sance.* » (*Id.*, p. 154.)

— Trouvez-vous que le commandement et l'obéissance seraient suffisamment consacrés et réglementés, lorsqu'ils

seraient appuyés sur le *Grand-Être de l'humanité,* devenu *Grand-Être suprême,* par cela seul qu'il a été assez fort pour dévorer tous ses camarades ?

Peut-être, seriez-vous curieux maintenant de connaître la *source intellectuelle* de la religion. M. Auguste Comte va vous satisfaire.

« — Quant à sa source intellectuelle, dit-il, la religion « humaine diffère trop peu des théories analogues qui sur- « gissent, *chez les autres intelligences animales.* »

(*Id.*, p. 349.)

— Ainsi, les chiens et les huîtres ont de la religion; et notre religion et les leurs ont une seule et même source !.. J'en suis bien aise. Galiani avait dit :

« — Tous les animaux sont raisonnables, l'homme seul « est religieux. » (Cité par le Dictionnaire.)

— Vous voyez que nous sommes en progrès sur Galiani.

Telle est la religion du panthéisme ! la religion de ce monsieur qui espère bien devenir CHOU.

Jusqu'à présent, les mots *philosophie* et *religion* n'ont qu'une seule et même valeur : *galimatias.* Je suppose que cette identité ne vous suffit pas. Alors, cherchons ailleurs !

Nous venons de parler du Dictionnaire; et, à propos d'être religieux, nous y avons trouvé une belle citation panthéiste. Voyons ce qu'il dit au mot RELIGION !

« — RELIGION, s. f. *Religio.* Croyance à la Divinité. »

— Ainsi, la religion est la croyance à l'antropomorphisme. Puis, si l'antropomorphisme est absurde, ce qui est maintenant démontré universellement au sein de la science, toute religion sera également absurde. D'un autre côté, le besoin de religion, comme base sociale, est universellement reconnu : même par M. Auguste Comte; même par M. de Girardin (1); comment sortir de cette tour de Babel? Interro-

(1) Il est absurde de vouloir isoler la morale de la religion. »
M. E. DE GIRARDIN, *Études politiques.*

geons, à cet égard, les princes de la science, peut-être auront-ils l'extrême obligeance de vouloir bien nous aider.

« — A quoi prétend une religion, messieurs, quelle qu'elle « soit? »

— Faites attention, je vous prie, que c'est M. Guizot qui vous parle !

« — Elle prétend, dit-il, à gouverner les passions hu- « maines, la volonté humaine. Toute religion est un frein, « un pouvoir, un gouvernement. Elle vient au nom de la loi « divine, pour dompter la nature humaine. C'est donc à la « liberté humaine qu'elle a surtout affaire; c'est la liberté « humaine qui lui résiste, et qu'elle veut vaincre. Telle est « l'entreprise de la religion, sa mission, son espoir. »

— Jusque-là, pas le plus petit mot sur la valeur de l'expression *religion*. On voit seulement qu'elle doit vaincre la liberté, et qu'elle ne peut se faire accepter : que par la force; ou l'abrutissement. Cela se conçoit : si c'est la croyance en l'absurde.

« — A la vérité, continue M. Guizot, en même temps que c'est à la liberté humaine... »

— Pourquoi pas aussi à la liberté des chiens : puisque les animaux sont également religieux?

« — ... Que c'est à la liberté humaine (1) que les reli- « gions ont affaire, en même temps qu'elles aspirent à ré- « former la volonté de l'homme, elle n'ont pour agir sur « l'homme, d'autre moyen moral que lui-même, sa volonté, « sa liberté. Quand elles agissent par des moyens extérieurs, « par la force, par la séduction, par des moyens en un mot, « étrangers au libre concours de l'homme, elles le traitent « comme l'eau, le vent, comme une force toute matérielle;

(1) J'ai déjà eu l'honneur de vous faire observer : que, partout où vous trouvez l'expression *liberté humaine*, vous avez affaire à un *panthéiste*, quelque *déiste* qu'il veuille paraître.

« elles ne vont point à leur but; elles n'atteignent et ne gou-
« vernent point la volonté. »

— Maintenant, soyez tout attention! M. Guizot va devenir sublime :

« — Pour, dit-il, que les religions accomplissent réelle-
« ment leur tâche, il faut qu'elles se fassent accepter de la
« liberté même; *il faut que l'homme se soumette, mais vo-*
« *lontairement, librement, qu'il conserve sa liberté, au sein*
« *de sa soumission.* C'EST LA LE DOUBLE PROBLÈME QUE
« LES RELIGIONS SONT APPELÉES A RÉSOUDRE. »

(*Histoire de la Civilisation en Europe.*)

— Ce passage est admirable! Mais, il s'y trouve une tache d'huile qui gâte le tout : c'est de dire : LES religions, au lieu de dire : LA religion. Mais, qu'est-ce que la religion, s'il vous plaît? La religion vraie, unique? car, si elles sont deux réellement différentes, il y en a une fausse. Si, par exemple, les religions sont la croyance en l'absurde : comment voulez-vous qu'elles se fassent accepter librement, volontairement? Alors, je recommence et je dis : QUEST-CE QUE LA RELIGION? Si elle veut se faire accepter librement, il faut au moins qu'elle se présente sans être couverte d'un masque d'absurde.

Voilà le flambeau de la civilisation qui ne nous a pas éclairés du tout. Voyons si le flambeau de la philosophie nous éclairera davantage.

« — Partout, dit M. Cousin, la religion paraît avec les
« sociétés naissantes; et partout, à mesure que les sociétés
« se développent, de la religion sort la philosophie. »

(*Histoire de la Philosophie, etc.*)

— Cela me fait beaucoup de plaisir. Cependant, l'*Histoire de la Philosophie* m'en aurait fait davantage, si elle avait eu la bonté de m'apprendre d'une manière claire et ne renfermant rien d'absurde : ce que c'est que la RELIGION; ce que c'est que la PHILOSOPHIE.

Nous avons déjà vu ce que le dictionnaire dit au mot *religion*. Consultons-le pour le mot *philosophie*.

« — PHILOSOPHIE, s. f. Amour *de la sagesse*. »

Puis une foule d'autres définitions qui se ressemblent entre elles, comme des grains de sable vus au microscope. Puis, une citation de madame de Grignan, faisant de la philosophie l'éloge que voici :

« — Toutes les philosophies ne sont bonnes que qnand « on n'en a que faire. »

— Vous m'avouerez que si telle est la fille de la religion, selon M. Cousin, il ne faut pas en féliciter la mère.

Est-ce que nous ne pourrions pas faire mieux que le dictionnaire? En général, quand celui-ci vous dit d'aller à droite, c'est à gauche qu'il faut aller, si vous voulez atteindre le but. Essayons! Allons à gauche!

Si la philosophie est l'amour de la sagesse, pourquoi donc aimerait-t-on la sagesse? — Sans doute, parce qu'elle est bonne à tout, ce qui est le contraire de ce que dit madame de Grignan. — Et pourquoi serait-elle bonne à tout?—Probablement, parce qu'il y aurait une bonne raison pour cela. Sans quoi, elle ne serait bonne qu'à déraisonner. Alors, je conclus : que la philosophie, c'est le raisonnement; que la bonne philosophie, c'est le bon raisonnement; que la mauvaise philosophie, c'est le mauvais raisonnement; et que, tant que nous ne pouvons distinguer, d'une manière incontestable, le bon raisonnement du mauvais, je ne donnerais pas, de toute la philosophie, la valeur d'un demi centime : à moins, qu'elle ne puisse me rendre le plus fort.

Cette définition vous va-t-elle? Alors, tâchons d'avancer! Et, faisons notre possible pour ne point gagner la migraine!

« — Partout, dit M. Cousin, vous voyez la religion « essayer de prolonger l'enfance de la philosophie et de la « tenir en tutelle... »

— En vérité, pour aussi longtemps que la philosophie n'est propre à rien de bon, comme dit madame de Grignan, la religion ne fait pas si mal de mettre des lisières à cette morveuse.

« — Et partout aussi, continue M. Cousin, vous voyez « la philosophie se mettre en révolte contre la religion, et « déchirer le sein qui la nourrit. »

— Ce n'est pas très-joli, de vouloir croquer sa mère! Si, cependant, la mère veut faire accepter à la fille : que des vessies sont des lanternes; que, des calembredaines sont des vérités; je ne puis trop en vouloir à la fille de faire son possible pour déchirer ses lisières.

Jusqu'à présent, je ne vois qu'une mère aussi sotte que sa fille; et une fille aussi sotte que sa mère.

« — Toujours, continue M. Cousin, la religion enfante « la philosophie; mais, elle ne l'enfante que dans la dou- « leur. »

— C'est qu'en époque d'ignorance, les enfantements moraux sont toujours très-douloureux. C'est là ce que l'Ange entendait en maudissant notre première mère. Quand l'ignorance est évanouie, ces enfantements se font avec bonheur. Ne trouvez-vous pas : que, ma prophétie vaut au moins la mer de limonade?

« — Toujours, continue M. Cousin, la philosophie suc- « cède à la religion. »

— Est-ce que par hasard, cette morveuse voudrait tuer sa mère?

« — Mais, ajoute le premier des philosophes, elle lui « succède dans une crise plus ou moins longue, plus ou « moins violente, de laquelle les lois éternelles du dévelop- « pement de la pensée ont voulu que la philosophie sortît « *constamment* VICTORIEUSE. »

(*Histoire de la Philosophie.*)

— Miséricorde! je l'avais bien dit qu'elle étranglerait sa mère. Alors, définitivement, nous nous trouverons sans religion. Et que deviendra l'affirmation de Scott Erigène, citée par M. Cousin?

Frappons à d'autres portes! Vous voyez que MM. Guizot et Cousin n'ont pas l'ombre d'une idée claire et ne renfermant rien d'absurde, sur la valeur des expressions: PHILOSOPHIE; et RELIGION.

Encore un mot, néanmoins.

« — Messieurs! dit M. Cousin, la religion est, *je ne me « lasse point de le répéter*, le fond de toute civilisation. »

(*Id.*)

— Alors, quand la philosophie sera victorieuse, la civilisation s'en ira à tous les diables. Sainte Vierge de Bon-Secours, ayez pitié de nous!

Écoutons M. Michel Chevalier! J'aime à étudier les professeurs. Ils sont payés par les gouvernements; et, c'est probablement pour nous dire de bonnes choses.

« — Pour l'*avenir*, comme pour le *passé*, dit M. Michel « Chevalier, l'*existence d'une société implique une reli- « gion...* »

— A la bonne heure! au moins. Voilà M. Chevalier, qui ne veut point nous livrer à la philosophie, garrottés des quatre membres.

Mais il dit: UNE RELIGION. Est-ce que toutes sont bonnes? Cela m'a tout l'air de signifier: elles sont aussi sottes l'une que l'autre. Est-ce que M. Michel Chevalier ne dirait cela que par manière d'acquit?

« — Lors même, continue M. Michel Chevalier, qu'elle « ne serait pas indispensable à la paix de la conscience et à « l'harmonie de la famille, il ne serait pas possible de se « passer d'elle; car, elle est aussi *une nécessité politique*. « On a eu raison de dire que *si Dieu n'existait pas, il fau- « drait l'inventer*. » (*Lettres sur l'Amérique.*)

— Cela sonne à mon oreille, comme si M. Michel Chevalier ne croyait pas plus que moi à l'antropomorphisme. Si M. Michel Chevalier ne croit plus à l'antropomorphisme, c'est que probablement il a une raison. Essayons de la deviner. Peut-être, cela nous mettra-t-il sur la voie, pour donner au mot *religion*, une valeur claire et ne renfermant rien d'absurde.

Pendant toute l'époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, sur un droit autre que la force brutale, tous les gouvernements possibles ont reconnu : que, le bourreau ne suffisait pas pour servir à l'existence de l'ordre.

Mais, en dehors de la sanction du bourreau, il n'y a de possible qu'une sanction ultra-vitale, conforme à la raison, à la justice et indépendante de toute force relative à cette vie. C'était là un problème d'existence sociale. Et que fallait-il pour le résoudre? Nécessairement, que ce qui paraît l'âme de chaque individu, ce qui constitue chaque individualité, pût être passible de peine et de récompense dans une autre vie. Mais, comment faire accepter cette nécessité sociale comme vérité? Puis, quand même, vous feriez accepter cela par la *foi*, encore vous faut-il un applicateur théorique et un exécuteur pratique, c'est-à-dire un *juge* et un *bourreau*. Car, aller dire sans preuve, et avant que la preuve soit *nécessité sociale*, que : l'*ordre moral*, c'est l'*harmonie éternelle entre la liberté des actions et la fatalité des événements;* c'est comme si vous aviez voulu convaincre le premier berger d'Abraham : que, l'étoile la plus proche de nous met dix ans à nous envoyer sa lumière, en faisant plus de soixante mille lieues par seconde. Alors que faire? inventer, pour remédier au bourreau, personnification de la justice relative, temporelle, une personnification de la justice absolue, de la justice éternelle. Et ce qui est *nécessaire*, SOCIALEMENT, se fait toujours, ou le monde périt. Il y avait moyen d'inventer la personnification et de la faire accepter socialement; et le bon Dieu fut inventé; et, l'Inquisition le fit accepter.

Mais, remarquez, je vous prie, que ce n'est point par amour que l'antropomorphisme fut inventé, mais par besoin

social. On avait besoin d'un créateur pour créer des âmes qui pussent être punies ou récompensées après la mort; et, le créateur fut inventé. On avait besoin d'un juge et d'un bourreau *éternels :* pour obvier aux méchancetés et aux sottises des juges et des bourreaux temporels; et le juge ainsi que le bourreau éternels furent inventés.

Ici, remarquez très-particulièrement : que, ces inventions furent faites, exclusivement : *pour lier les actions commises dans cette vie, avec le bien être ou le mal être dans une vie postérieure : selon que ces mêmes actions auront été commises*, conformément ou contrairement, à la conscience, à la raison de chacun.

Et, c'est ce LIEN qui mérite le nom de RELIGION, de RELIGARE, RELIER, et non la croyance en l'*antropomorphisme*. Vous voyez que le dictionnaire est un sot.

Maintenant, la religion existe-t-elle en réalité, ou n'est-elle qu'une calembredaine, comme paraît nous le suggérer M. Cousin, en nous disant que la philosophie finit par étrangler la religion? Ceci est une autre question. Ici, j'ai seulement voulu vous préparer à recevoir *une idée claire et ne renfermant rien d'absurde*, du mot RELIGION.

La définition du dictionnaire peut aller, tant que l'examen reste compressible. Mais, quand l'examen, devenu incompressible, vient démontrer : que, l'antropomorphisme est absurde; savez-vous ce qui arrive? On se dit : l'antropomorphisme est absurde. L'antropomorphisme est la base exclusive de toutes les religions possibles. Donc, toutes les religions sont absurdes.

Croyez-vous que ce soit bien amusant, si, comme le dit avec raison M. Cousin, la religion est exclusivement la base de toute civilisation? voilà cependant où vous conduit la sottise du dictionnaire; et, aussi un peu celle de la philosophie; dont, en définitive, le dictionnaire n'est qu'un écho.

Maintenant, que nous avons un fil pour nous conduire dans le labyrinthe, avançons hardiment.

« — Toute religion s'affaiblit en s'expliquant. »

(M. MICHELET.)

— Il n'y a pas de doute, qu'aussi longtemps que les religions restent basées sur l'antropomorphisme; et, que l'examen ne peut être comprimé; plus une explication est claire, et plus elle renvoie promptement toutes les religions aux calendes grecques. Mais, alors, en êtes-vous plus avancés?

« — Le moment semble venu, dit Herschell, moment ad-
« mirable, dont nos enfants recueilleront les fruits, et que
« nos pères ne prévoyaient pas, où la science et la religion,
« sœurs éternelles, se donneront la main; où ces nobles
« sœurs, au lieu d'engager une lutte déshonorante et fu-
« neste, concluront une alliance sublime. »

(*Encyclop. nouvelle.*)

— C'est très-beau! c'est une répétition de Scott Erigène : car, *science réelle et philosophie réelle*, c'est une seule et même chose. Mais, que faut-il, pour que cela soit, à supposer que cela soit possible? Voilà ce qui est plus utile de dire que de faire de la poésie, comme Paganini exécutait la musique? C'est ce que nous allons dire, sans aucune espèce de broderies.

Pour que la religion soit scientifiquement une réalité, il faut :

1° Puisque l'antropomorphisme est absurde, que les âmes soient démontrées être immatérielles, éternelles, absolues, ce qui est tout un. Et, ce but est atteint : dès que la série continue des êtres est brisée d'une manière absolue;

2° Que la raison de l'homme soit l'expression temporelle, de la raison éternelle. Ce but est atteint : dès que les âmes, bases des raisons, des intelligences individuelles, sont elles-mêmes ÉTERNELLES.

Dès que les âmes sont éternelles, l'ordre moral, l'ordre non physique, l'ordre relatif à la liberté, relatif à la raison, existe ALORS; et, peut seulement exister ALORS. Dans ce

cas, l'ORDRE MORAL : C'EST L'HARMONIE ÉTERNELLE ENTRE LA LIBERTÉ DES ACTIONS ET LA FATALITÉ DES ÉVÉNEMENTS. Il n'y a là aucune nécessité d'une personnification de juge et de bourreau.

Continuons!

« — C'est par une loi nécessaire, dit M. Jouffroy, professeur de philosophie, nommé par le gouvernement, qu'une « doctrine se produit. C'est par une loi nécessaire qu'elle « passe, quand sa mission est terminée. Celle du christia- « nisme me semble avoir été d'achever l'éducation de l'hu- « manité. »

— Probablement en inculquant l'antropomorphisme. Singulière manière d'achever une éducation!

« — Et de la rendre capable, continue le professeur, de « connaître la vérité sans figure, et de l'accepter sans autre « titre que sa propre évidence. »

— Serait-ce l'évidence du panthéisme dont voudrait parler M. le professeur?

« — Dès que cette œuvre est terminée dans un esprit, « dit le professeur, *il est nécessaire que le christianisme « s'en retire, mais, en s'en retirant, il emporte avec lui le « germe de toute foi.* »

— Je vous demande pardon, monsieur le professeur! Le [illegible] retire [illegible] l'ignorance sociale [illegible] la *foi panthéiste*. Et, [illegible] croix : comme disait [illegible]

[illegible] professeur, la philo- [illegible]

[illegible] *destit* [illegible] *ine.*)

[illegible] elle qui [illegible] antropo- [illegible]

« — Dès, dit De Maistre, que vous séparez la raison de la « foi, LA RÉVÉLATION NE POUVANT PLUS ÊTRE PROUVÉE, « NE PROUVE PLUS RIEN. »

(*Examen de la Philosophie de Bacon.*)

— Si le christianisme était chrétien comme De Maistre l'est ici, nous serions chrétien comme lui. Cette pensée est l'équivalent de cette autre de Fénelon : *O Raison! Raison! n'es-tu pas le Dieu que je cherche?* J'aime mieux avoir affaire à des chrétiens comme De Maistre et Fénelon se montrent ici, qu'à des philosophes, comme MM. Guizot, Cousin et Jouffroy.

Tous ces philosophes ont considéré la religion comme des moyens d'exploiter les masses. Tant que l'examen peut être comprimé, cette doctrine peut être justifiée par la nécessité. Mais, depuis que l'examen est devenu incompressible, cette doctrine, en outre d'être hypocrite et dangereuse, est complétement niaise.

« — Les sujets, dit Aristote, redoutent moins les injus- « tices du prince, lorsqu'ils sont persuadés qu'il est religieux « et qu'il respecte la divinité. Ils sont moins disposés à cons- « pirer contre lui, parce qu'ils le croient protégé du ciel. « Mais ici, qu'il soit HABILE à éviter le plus léger soupçon « d'hypocrisie ! » (*Polit.*, liv. V, ch. XI.)

— C'était très-bon du temps d'Aristote. Je doute que, de nos jours, cela eût la même efficacité.

« — Il faut, qu'à entendre *le Prince*, dit Machiavel, on « croie qu'il est la bonté, la justice, la religion même. « Mais, qu'il ait surtout *extérieurement* cette dernière qua- « lité. » (*Le Prince*, ch. XVIII.)

— Déjà du temps de Machiavel, ce conseil commençait à devenir sans valeur politique.

« — Je ne voudrais pas, dit Voltaire, avoir affaire à un « prince athée... »

— *Athée*, chez Voltaire, signifie *matérialiste*. C'est juste,

dès que la religion ne se trouve basée que sur l'antropomorphisme.

« — A un prince athée, continue Voltaire, qui trouverait « son intérêt à me faire piler dans un mortier; je suis bien « sûr que je serais pilé. Je ne voudrais pas, si j'étais sou- « verain, avoir affaire à des courtisans athées, dont l'inté- « rêt serait de m'empoisonner; il me faudrait prendre au « hasard du contrepoison tous les jours. Il est donc ABSO- « LUMENT NÉCESSAIRE pour les princes et pour les peuples, « que *l'idée d'un être suprême, créateur, gouverneur, ré-* « *munérateur et vengeur* soit profondément gravée dans les « esprits. » (*Dict. philos.*)

— Est-ce pour cela : que, les souverains et les peuples nomment et paient des professeurs de matérialisme?

Une page auparavant, Voltaire accepte : que, pour lui, le *matérialisme* n'est autre que l'*athéisme*. Et, tout son dictionnaire est employé à inculquer le matérialisme. C'est que tout philosophe, prêchant l'antropomorphisme, n'a jamais été qu'un hypocrite.

« — Les nations qu'on nomme civilisées, dit Voltaire, « parce qu'elles furent méchantes et malheureuses dans des « villes au lieu de l'être en plein air ou dans des cavernes, « ne trouvèrent point de plus puissant antidote contre les « poisons dont les cœurs étaient pour la plupart dévorés que « le recours à un Dieu rémunérateur et vengeur.

« Les magistrats d'une ville avaient beau faire des lois « contre le vol, contre l'adultère; on les volait eux-mêmes « dans leurs logis, tandis qu'ils promulguaient les lois sur la « place publique; et leurs femmes prenaient ce temps-là « même pour se moquer d'eux avec leurs amants.

« Quel autre frein pouvait-on mettre, à la cupidité, aux « transgressions secrètes et impunies que l'idée d'un maître « éternel qui nous voit et qui jugera jusqu'à nos plus se- « crètes pensées? Nous ne savons pas qui le premier en- « seigna aux hommes cette doctrine; si je le connaissais,

« et si j'étais sûr qu'il n'allât point au-delà, qu'il ne cor-
« rompit point la médecine, je lui dresserais un autel. »

— Voyez-vous percer le mépris de l'antropomorphisme?

« — Hobbes, continue Voltaire, dit qu'il le ferait pendre.
« Sa raison, dit-il, est que cet apôtre de Dieu s'élève contre
« la puissance publique qu'il appelle le *Leviathan*, en vo-
« nant proposer aux hommes un maître supérieur à la sou-
« veraineté législative. . . . . .
« . . . . . Je ne vois point du tout de
« raison de pendre un pareil homme. Quoique je me pique
« d'être très-tolérant, j'inclinerais plutôt à punir celui qui
« nous dirait aujourd'hui : Messieurs et dames, il n'y a
« point de Dieu. Calomniez, parjurez-vous, friponnez, vo-
« lez, assassinez, empoisonnez, tout cela est égal : pourvu
« que vous soyez le plus fort ou le plus habile. »

(*Dieu et les hommes.*)

— Et Voltaire a passé sa vie à inculquer qu'il n'y a pas d'autre vie. En voulez-vous la preuve? La voici :

« — Voulez-vous, dit-il, que votre nation soit puissante
« et paisible? Que la loi de l'État commande à la religion.

(*Axiomes.*)

— C'est précisément la doctrine de Hobbes, la doctrine du *Leviathan* que lui-même Voltaire vient de condamner. C'est la domination de la force sur la raison.

Allez où vous voulez, vous ne trouverez partout : que mépris de l'antropomorphisme; ou que phrases entortillées, galimatias poétiques, n'offrant que des paroles et du vent.

« — Si vous n'êtes pas religieux, dit M. Considerant, vous
« pourrez avoir un jour la force de l'ouragan qui déracine,
« vous n'aurez pas celle de la nature qui prépare les germes
« et du soleil qui les féconde. »

(*Le socialisme devant le vieux monde.*)

— Et que signifie, s'il vous plaît, être religieux? Est-ce

croire à l'âme du soleil, à l'âme de la terre? Quand donc cesserons-nous de parler pour ne rien dire?

M. Proudhon a fait un livre sur les contradictions économiques. Il serait possible d'en faire un bien joli, sur les contradictions philosophiques. C'est ce que Cicéron exprimait en disant : *Il n'y pas de sottise qui n'ait été dite par un philosophe!*

« — Je sais, dit M. Gilbert de Villeneuve, que la religion « est indispensable aux sociétés. »

(*Éléments de science sociale.*)

— Et, M. de Villeneuve nie : et le bre arbitre; et, la responsabilité des actions.

Que voulez-vous dire à cela? Prendre patience; et attendre que le choléra moral soit passé!

Et, ne croyez pas que M. Gilbert de Villeneuve soit un premier venu! C'est un homme de beaucoup de talent, mais pourri par le panthéisme.

Voyons maintenant celui qui est considéré comme l'homme le plus probe du saint-simonisme.

« — Nous venons proclamer, dit Bazard, que l'humanité a « un avenir religieux; que la religion de l'avenir sera plus « grande, plus puissante que toutes celles du passé; qu'elle « sera comme celles qui l'ont précédée, la *synthèse* de toutes « les conceptions de l'humanité, et de plus, de toutes ses ma- « nières d'être; que non-seulement elle dominera l'ordre poli- « tique, mais que l'ordre politique sera, dans son ensemble, « une institution religieuse; car, aucun fait ne doit plus se « concevoir *en dehors de* DIEU ou se développer *en dehors* « *de la loi;* ajoutons qu'elle embrassera le monde entier : « parce que la loi de Dieu est universelle. »

(*Exposition de la doctrine de Saint-Simon,* 1828, 1829, 1re an., IIIe édit.)

— Vous voyez déjà : que, le malheureux n'a pas l'ombre d'une idée claire et ne renfermant rien d'absurde, de la valeur du mot *religion*. Tout à l'heure du reste, il vous le

dira lui-même. Néanmoins, vous apercevez, dans cette chaleur de conviction, l'empirisme de la vérité. A la place du mot DIEU, mettez JUSTICE ÉTERNELLE; à la place de *la loi de* DIEU, mettez LA RAISON ÉTERNELLE; et ce passage sera presque irréprochable.

« Nous le savons, Messieurs, dit encore Bazard, *pour les « hommes supérieurs de notre temps,* la foi vive n'est plus « qu'un aveugle fanatisme, les croyances religieuses ne sont « plus que d'aveugles superstitions; mais ce que nous sa- « vons aussi, c'est qu'en même temps que ce changement « s'est opéré dans les sociétés modernes, l'égoïsme y est de- « venu dominant; que les plus nobles sentiments y sont « chaque jour flétris du nom de préjugés; ce que nous sa- « vons encore, c'est que malgré les travers des philosophes « économistes, l'immense majorité de l'espèce humaine ne « peut voir, dans la majorité, que des oisifs qui l'exploitent « et non des protecteurs, des chefs qui la soutiennent et qui « la guident; et c'est parce que nous savons tout cela, que « nous ne désespérons pas de l'avenir religieux de l'hu- « manité. » (*Idem.*)

— Excellent homme ! Et c'est sur une *foi* que vous comptez baser la religion réelle, la religion de l'avenir? Vous oubliez donc : que, l'acceptation sociale d'une foi quelconque, exige l'abrutissement complet des masses !

« — Nous ne craignons pas, continue Bazard, de redire « comme vous, TOUT CE QUI N'EST PAS ATHÉISME AU- « JOURD'HUI EST IGNORANCE ET SUPERSTITION; mais si « nous voulons guérir l'humanité de cette plaie, si nous « voulons qu'elle délaisse des croyances et des pratiques « que nous jugeons indignes d'elle, si nous voulons enfin « qu'elle abandonne l'Église du moyen âge, ouvrons-lui celle « de l'avenir. Tenons-nous prêts, comme dit De Maistre, « pour un événement immense dans l'ordre divin vers le- « quel nous marchons avec une vitesse accélérée qui doit « frapper tous les observateurs; disons *comme lui :* il n'y a

« plus de religion sur la terre, le genre humain ne peut de-
« meurer en cet état. »

— Vous voyez que, comme De Maistre, Bazard n'a pas l'ombre d'une idée nette et ne renfermant rien d'absurde, de la valeur du mot religion. Tous les deux sentent : que, la base religieuse était uniquement *l'antropomorphisme;* que *l'antropomorphisme est pulvérisé par l'examen;* et, ni l'un ni l'autre ne savent où donner la tête.

Allez où vous voulez, et vous trouverez partout : que le mot *religion* n'a jamais : qu'une valeur indéterminée; ou qu'une valeur renfermant l'absurde.

« — Qu'est-ce que la croyance *religieuse,* dit M. de La-
« mennais? »

— Et il se répond :

« — L'Adhésion *générale* à une conception de DIEU, ou de
« la CAUSE PREMIÈRE. » (*Esquisse d'une philosophie.*)

— Vous croyez sans doute que M. de Lamennais va vous démontrer la réalité de la conception de Dieu? Écoutez :

« — Dieu, dit-il, par sa nature est indémontrable. »
(*Idem.*)

— C'est que M. de Lamennais sait parfaitement : que, si l'antropomorphisme était démontrable; le matérialisme, c'est-à-dire l'absence de liberté, serait NÉCESSAIRE.

Voici pour la liberté :

« — La théorie chrétienne de la grâce détruit radicale-
« ment la liberté; la théorie de la liberté, au point de vue
« théologique, détruit radicalement la grâce. » (*Idem.*)

— C'est dire : que, la théorie de l'antropomorphisme, dont les conséquences nécessaires sont la grâce et la création, est une théorie absurde.

Voici maintenant pour la création :

« — Il n'est point de question qui ait offert à l'esprit hu-

« main plus de difficultés que celle de la création, et sur la-
« quelle, il se soit plus égaré. *Nous ne connaissons point*
« *de philosophie qui n'aboutisse à la négation,* soit explicite,
« soit implicite, *de cet acte de la toute-puissance.* »

— Très-bien ! voilà l'antropomorphisme, et la religion antropomorphique, complétement répudiés et démontrés absurdes vis-à-vis de la raison. Mais, le panthéisme et la religion panthéiste, prêchés par M. de Lamennais, dans son Esquisse d'une philosophie, ne sont-ils point également absurdes ?

Des philosophes rêveurs, passons aux hommes d'État, qui, par état, sont toujours aussi lucides que de vrais somnambules.

« — L'emportement des esprits, dit M. Thiers, devenant
« chaque jour plus grand, on se demandait pourquoi, en abo-
« lissant toutes les anciennes superstitions monarchiques, on
« conservait encore un *fantôme de religion, à laquelle presque*
« *personne ne croyait plus,* et qui formait le contraste le
« plus tranchant avec les institutions nouvelles, les nouvelles
« mœurs de la France républicaine. »

(*Histoire de la Révolution.*)

— Voilà M. Thiers qui répudie la religion antropomorphique chrétienne. Voyons s'il en a une autre à proposer.

« — Tandis, dit-il encore, que les patriotes de la Con-
« vention et des Jacobins, tandis que Robespierre, Saint-
« Just, et autres chefs révolutionnaires, s'arrêtaient au
« DÉISME, Chaumette, Hébert, tous les notables de la Com-
« mune et des Cordeliers, placés plus bas par leurs fonctions
« et *leurs lumières*, devaient, suivant la loi ordinaire, DÉ-
« PASSER LA BORNE et aller jusqu'à l'ATHÉISME. » (*Id.*)

— Ainsi, la borne de la raison, pour M. Thiers, c'est le déisme. Je crains bien que M. Thiers ne prenne son horizon intellectuel pour la borne de l'intelligence !

A cet égard, écoutons Bonald. M. Thiers ne niera pas que,

pour les lumières, Bonald ne fut au moins à hauteur de Charmette.

« — La religion philosophique, le culte pur de la divi-
« nité, du *grand-Être, de l'Être des êtres*, LE THÉISME,
« conduit infailliblement à l'ATHÉISME ; comme le gouver-
« nement philosophique des sociétés politiques, *la division*
« *et l'équilibre des pouvoirs ou* LE GOUVERNEMENT REPRÉ-
« SENTATIF aboutit nécessairement à l'ANARCHIE. »
(*Théorie du Pouvoir*, etc.)

— Combien de crises sociales faudra-t-il encore, avant que les moutons de Panurge, et ceux qui sautent les premiers, soient convaincus de ces vérités? Mais, revenons à M. Thiers.

« — On voit sans doute avec dégoût, dit-il, ces scènes
« sans recueillement, sans bonne foi, où un peuple chan-
« geait son culte, sans comprendre ni l'ancien ni le nouveau.
« Mais, quand le peuple est-il de bonne foi? Quand est-il
« capable de comprendre les DOGMES QU'ON LUI DONNE A
« CROIRE? »

— Et M. Thiers comprend-il, lui, le dogme de DIEU que MM. Cousin, Lamennais, etc. ont déclaré incompréhensible? Puis, M. Thiers continue, en parlant du peuple qu'il méprise souverainement :

« — Ordinairement, que lui faut-il? De grandes réunions
« qui satisfassent son besoin d'être assemblé, des spectacles
« symboliques où on lui rappelle sans cesse l'idée d'une puis-
« sance supérieure à la sienne ; enfin des fêtes où l'on rende
« hommage aux hommes qui ont le plus approché du bien,
« du beau, du grand, en un mot des temples, des cérémo-
« nies et des saints. Il y avait ici des temples, la Raison,
« Marat et Lepelletier. Il était réuni, il adorait une *puis-*
« *sance mystérieuse*, il célébrait deux hommes. Tous ses
« besoins étaient satisfaits, et il n'y cédait pas autrement
« qu'il n'y cède toujours. » (*Histoire de la Révolution.*)

— Mépriser le peuple, c'est cracher en l'air pour que le mépris vous retombe sur la figure. Si le peuple est ignorant et corrompu, pourquoi ceux qui sont à sa tête, n'ont-ils point détruit son ignorance, ou ne lui ont-ils donné qu'une science fausse et corruptrice? La raison, dites-vous, est un mystère pour vous-même. Alors, comment voulez-vous que le peuple en sache plus que vous?

M. Thiers, méprise souverainement le peuple. Voici l'expression d'un égal mépris pour toutes les religions :

« — Il n'existe, dit-il, qu'un moyen de détruire les « vieilles superstitions, c'est l'indifférence et la disette. En « souffrant tous les cultes et n'en salariant aucun, les gou- « vernements hâteraient singulièrement leur fin. »

Monsieur Thiers! arrivez donc au pouvoir! l'anarchie que vous susciterez activera singulièrement l'intronisation de la société nouvelle.

Écoutons, maintenant, sur la religion, le plus grand homme d'État qui ait existé; dont les bonnes intentions étaient à hauteur de son génie; et qui, bien certainement, aurait établi l'ordre, s'il avait pu comprendre: que l'ordre était devenu incompatible avec l'existence de la société actuelle; et que cette société consistait: dans le règne, soit de l'antropomorphisme, soit du panthéisme, au moral; dans l'aliénation du sol, à un ou à plusieurs individus, au matériel.

« — Une telle situation, disait l'Empereur à Sainte-Hé- « lène, est sans exemple dans l'histoire; de quelque côté « qu'on la considère, on ne voit que malheurs. Que résul- « tera-t-il de tout cela? Deux peuples sur un même sol, « acharnés, irréconciliables, qui se chamailleront sans re- « lâche et S'EXTERMINERONT peut-être. »

« Bientôt la même fureur gagnera toute l'Europe. L'Eu- « rope (1) ne formera bientôt plus que deux partis enne-

(1) C'est le monde qu'il fallait dire. Ouvrez les yeux plutôt!

« mis. On ne s'y divisera plus par peuples et par territoires,
« mais par couleurs et par opinions... »

— Et quelles sont ces deux couleurs, ces deux opinions, ces deux partis? Le despotisme et l'anarchie. Le despotisme, ayant son drapeau porté par les riches, sur lequel est inscrite la devise despotique ANTROPOMORPHISME; l'anarchie, ayant son drapeau porté par les pauvres, sur lequel est inscrite la devise révolutionnaire PANTHÉISME.

« — Et qui peut dire, continuait l'Empereur, les crises,
« la durée, les détails de tant d'orages! Car, l'issue n'en
« saurait être douteuse, les lumières et les siècles ne recu-
« leront pas.» (*Mémorial de Sainte-Hélène,* 13 avril 1816.)

— Les siècles, jusqu'à présent, n'ont eu de lumières que pour éclairer l'antropomorphisme et le panthéisme. Depuis que l'examen est devenu incompressible, ces lumières sont des torches de l'enfer. La lumière du ciel, la lumière de la vérité est à naître; et, dès qu'elle paraîtra, elle foudroiera l'ignorance des deux partis.

En parlant des révélations, l'Empereur disait:

« — Et après tout, ajoutait-il gaiement, ce n'est pas qu'il
« eût été impossible que les circonstances m'eussent amené
« à embrasser l'islamisme; et, comme disait cette bonne
« reine de France: *vous m'en direz tant!..* Mais ce n'eût
« été qu'à bonne enseigne; il m'eût fallu pour cela au
« moins jusqu'à l'Euphrate. Le changement de religion,
« inexcusable pour des intérêts privés, peut se comprendre
« peut-être par l'immensité de ses résultats politiques.
« Henri IV avait bien dit: PARIS VAUT BIEN UNE MESSE.
« Croit-on que l'empire d'Orient et peut-être la sujétion de
« l'Asie, n'eussent pas valu un turban et des pantalons; car,
« c'est au vrai uniquement à quoi cela se fût réduit. Les
« grands scheicks s'étaient étudié à nous faire beau jeu, ils
« avaient aplani les grandes difficultés; ils permettaient le
« vin et nous faisaient grâce de toute formalité corporelle.

« Nous ne perdions donc que nos culottes, et un chapeau.
« Je dis nous, car l'armée, disposée comme elle l'était, s'y
« fût prêtée indubitablement et n'y eût vu que du rire et des
« plaisanteries. » (*Mémorial*, etc. 26 avril 1816.)

— Quand le premier homme du monde parle ainsi des révélations, les révélations, socialement, se trouvent anéanties. Alors, reste le déisme, synonyme de panthéisme, et germe de toute anarchie.

« — Tout, disait l'Empereur, proclame l'existence d'un
« DIEU, c'est indubitable. Mais, toutes nos religions sont
« évidemment les enfants des hommes. Pourquoi y en avait-
« il tant? Pourquoi la nôtre n'avait-elle pas toujours existé?
« Pourquoi était-elle exclusive? Que devenaient les hommes
« vertueux qui nous avaient devancés? Pourquoi ces reli-
« gions se décriaient-elles, se combattaient-elles, s'extermi-
« naient-elles? Pourquoi cela avait-il été de tous les temps,
« de tous les lieux? C'est que les hommes sont toujours les
« hommes; c'est que les prêtres ont toujours glissé partout
« la fraude et le mensonge. Toutefois, disait l'Empereur,
« dès que j'ai eu le pouvoir, je me suis empressé de rétablir
« la religion. »

— L'Empereur sentait donc que le DÉISME est ANARCHIQUE. Il sentait bien que l'antropomorphisme est despotique. Mais, il n'est jamais parvenu à comprendre : que le despotisme, en présence de l'incompressibilité de l'examen, est lui-même anarchique par essence.

« — Je m'en servais, continuait l'Empereur en parlant
« de la religion révélée, comme de base et de racine. Elle
« était à mes yeux l'appui de la bonne morale, des vrais prin-
« cipes, des bonnes mœurs. Et puis, l'inquiétude de l'homme
« est telle... »

— C'est, l'inquiétude de l'ignorance, en présence de l'incompressibilité de l'examen, qu'il fallait dire.

« — Est telle, qu'il lui faut ce vague et ce merveilleux « qu'elle lui présente. »

— Oui, tant que l'examen peut être comprimé.

« — Il vaut mieux, continuait l'Empereur, qu'il le prenne « là que d'aller le chercher chez Cagliostro, chez mademoi- « selle Lenormand, chez toutes les diseuses de bonne aven- « ture et les fripons. »

— Oui, mais quand l'examen est devenu incompressible, l'homme inquiet, l'homme ignorant, préfère les folies *non usées* aux folies *usées*. Voyez les tables parlantes, contre lesquelles les évêques sont obligés de faire des mandements !

« — Quelqu'un ayant osé lui dire qu'il pourrait se faire « qu'il finît par être dévot, l'Empereur a répondu avec l'air « de la conviction qu'il craignait que non, et qu'il le pro- « nonçait à regret ; car c'était sans doute une grande conso- « lation ; que toutefois son incrédulité ne venait ni de travers « ni de libertinage d'esprit, mais seulement de la force de sa « raison. «« Cependant, ajoutait-il, l'homme ne doit jurer de « rien sur tout ce qui concerne ses derniers moments. En « ce moment, sans doute, je crois bien que je mourrai sans « confesseur ; et néanmoins voilà un tel, en montrant l'un de « nous, qui me confessera peut-être. Je suis bien loin d'être « athée, assurément, mais je ne puis croire tout ce qu'on « m'enseigne en dépit de ma raison, sous peine d'être faux et « hypocrite. » (7-8 juin 1816.)

— Et l'Empereur n'avait pas observé : que l'antropomorphisme philosophique est aussi antipathique à la raison que l'antropomorphisme révélé.

« — Dire *d'où je viens, ce que je suis, où je vais,* est au- « dessus de mes idées, et pourtant tout cela est. »

— Il est certain : que, tant qu'on ne sait d'où l'on vient, ce qu'on est, où l'on va, qu'on ne sait que très-peu de chose ; ou plutôt qu'on ne sait rien du tout. C'est là ce qui

caractérise la période d'ignorance sociale sur la réalité du droit. Si l'Empereur avait pu réfléchir à ces choses, il aurait facilement compris : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, cette ignorance doit être anéantie, ou que la société doit périr.

« — Toutefois, ajoutait l'Empereur, le sentiment religieux « est si consolant que c'est un bienfait du ciel que de le « posséder. »

— C'est vrai ; mais, c'est ce qui est impossible : en présence de l'ignorance sociale et de l'incompressibilité de l'examen.

« — De quelle ressource, ajoutait l'Empereur, ne nous se- « rait-il pas ici ? quelle puissance pourraient avoir sur moi « les hommes et les choses, si, prenant en vue de Dieu mes « revers et mes peines, j'en attendais le bonheur futur pour « récompense ? »

— Le bonheur éternel, n'est-il pas vrai, dont le malheur éternel est le pendant ? Est-ce que cela aussi n'est point absurde ? Quand la religion réelle est démontrée, chacun sait que toute peine est méritée. Et c'est alors que les hommes et les choses ne peuvent rien sur vous ; et que vous acceptez tout avec résignation et même avec bonheur : car, pour l'honnête homme, l'acquit d'une dette est un bonheur.

« — Quelle serait donc ma jouissance, continue l'Empe- « reur, si le charme d'un avenir futur se présentait à moi « pour couronner la fin de ma vie ! »

(*Mémorial*, 7-8 juin 1816.)

— Vous voyez : que, le déisme de l'Empereur ne lui offrait pas même l'espérance d'une vie future. C'est que les conclusions du déisme sont nécessairement le panthéisme.

« — L'instruction et l'histoire, disait encore l'Empereur, « voilà les grands ennemis de la vraie religion défigurée par « les imperfections des hommes ! » (19 août 1816.)

— Comment ! l'instruction est l'ennemie de la vraie reli-

gion. Alors, ou cette instruction est fausse, ou la religion n'est pas vraie : à moins qu'instruction et vérité soient incompatibles.

Le malheur de l'Empereur était d'être *irréligieux*, dans le sens rationnel de cette expression, sens que nos lecteurs ont déjà deviné, et que nous exposerons bientôt. Ce défaut ne doit pas être imputé à l'Empereur, mais à son époque. Dès lors, l'Empereur voulait être souverain de la religion, au lieu d'en être le premier sujet. La religion, pour l'Empereur, n'était pas le but de l'humanité; mais, seulement un moyen pour la dominer.

« — Lorsque, disait l'Empereur, lorsque je saisis le timon « des affaires, j'avais déjà des idées arrêtées sur tous les « grands éléments qui cohésionnent la société; *j'avais pesé « toute l'importance de la religion;* j'étais persuadé et j'a- « vais résolu de la rétablir. Mais, on croira difficilement les « résistances que j'eus à vaincre pour ramener le catholi- « cisme; on m'eût suivi bien plus volontiers, si j'eusse ar- « boré la bannière protestante. »

— Nul doute à cela. Elle est la frontière du panthéisme, déclaré scientifique depuis Cabanis et Mirabeau.

« — C'est au point, continuait l'Empereur, qu'au con- « seil d'État, où j'eus grande peine à faire adopter le con- « cordat, plusieurs ne se rendirent qu'en complotant d'y « échapper. Eh bien! disaient-ils l'un à l'autre, faisons-nous « protestants, et cela ne nous regardera pas. Il est sûr qu'au « désordre auquel je succédais, que sur les ruines où je me « trouvais placé, je pouvais choisir entre le catholicisme et « le protestantisme; et il est vrai de dire encore que les dis- « positions du moment poussaient toutes à celui-ci; mais « outre que je tenais réellement à ma religion native, j'avais « les plus hauts motifs pour me décider. »

— Les deux alternatives, quant à l'ordre social, étaient également mortelles. Et, tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie, il n'y en a pas une troisième.

« — En proclamant le protestantisme, continuait l'Empe-
« reur, qu'eussé-je obtenu? j'aurais créé en France deux
« grands partis à peu près égaux, lorsque je voulais qu'il
« n'y en eût plus du tout. »

— Plus de partis! En présence du règne des opinions, de la souveraineté du peuple, de l'ignorance sociale et de l'incompressibilité de l'examen! comme le génie est sujet à l'erreur : tant que la vérité ne domine pas!

« — J'aurais, continuait l'Empereur ranimé la fureur des
« querelles de religion, lorsque les lumières du siècle et ma
« volonté avaient pour but de les faire disparaître tout à fait.
« Ces deux partis, en se déchirant, eussent annihilé la
« France, et l'eussent rendue l'esclave de l'Europe, lorsque
« j'avais l'ambition de la rendre maîtresse. »

— Hélas! les idées de *domination européenne,* d'une part, et *d'équilibre européen* d'une autre, sont les deux folies de notre époque. Peut-être, aurais-je dû mettre en tête : l'idée *de la séparation des pouvoirs.*

« — Avec le catholicisme, continuait l'Empereur, j'arri-
« vais bien plus sûrement à tous mes grands résultats; dans
« l'intérieur, chez nous, le grand nombre absorbait le petit,
« et je promettais de traiter celui-ci avec une telle égalité,
« qu'il n'y aurait bientôt plus lieu à connaître la différence.
« Au dehors le catholicisme me conservait le pape; et avec
« mon influence, et nos forces en Italie, je ne désespérais
« pas, tôt ou tard, par un moyen ou par un autre, de finir
« par avoir à moi la direction du pape; et dès lors quelle in-
« fluence! quel levier d'opinion sur le reste du monde, etc. »

Et il a terminé en disant :

« François Ier était placé véritablement pour adopter le
« protestantisme à sa naissance, et s'en déclarer le chef en
« Europe. Charles-Quint, son rival, prit vivement le parti de
« Rome; c'est qu'il croyait voir là pour lui un moyen de
« plus d'obtenir l'asservissement de l'Europe. Cela seul ne
« suffisait-il pas pour indiquer à François Ier la nécessité

« de se charger de l'indépendance de cette même Europe?
« Mais il laissa le plus, pour courir après le moins, il s'at-
« tacha à poursuivre ses mauvais procès d'Italie; et, dans
« l'intention de faire sa cour au pape, il se mit à brûler des
« réformés dans Paris.

« Si François Ier eût embrassé le luthéranisme, *si favo-*
« *rable à la suprématie royale,* il eût épargné à la France
« les terribles convulsions religieuses amenées plus tard par
« les calvinistes, dont l'atteinte, toute républicaine, fut sur
« le point de renverser le trône et de dissoudre notre belle
« monarchie. Malheureusement François Ier ne comprit rien
« de tout cela, car il ne saurait donner ses scrupules pour
« excuse, lui qui s'allia avec les Turcs, et les amena au mi-
« lieu de nous. Tout bonnement, c'est qu'il n'y voyait pas
« de si loin. Bêtise du temps, intelligence féodale! Fran-
« çois Ier, après tout, n'était qu'un héros de tournois, un
« beau de salon, un de ces grands hommes pygmées. »

(17 août 1816.)

— Hélas! pendant toute l'époque d'ignorance sur la réalité du droit, combien de grands hommes pygmées!

Il est évident que l'Empereur n'avait pas sur le mot religion, une idée claire et ne renfermant rien d'absurde.

Je viens de prouver : que, jusqu'à présent, personne n'a eu, sur le mot *religion,* une idée claire et ne renfermant rien d'absurde.

J'ai préparé mes lecteurs à la conviction : que le mot *religion* ne peut avoir de valeur claire et ne renfermant rien d'absurde, que la valeur suivante :

Lien du bien être ou du mal être, en cette vie, avec les actions commises dans des vies antérieures, selon qu'elles ont été commises conformément ou contrairement à la conscience, au raisonnement de chaque individu;

Lien des actions commises en cette vie, avec le bien être ou le mal être dans des vies postérieures, selon que les

actions ont été commises conformément ou contrairement à la conscience, au raisonnement de chaque individu.

En moins de mots : LA RELIGION, c'est *la sanction ultra-vitale*, LA SANCTION RELIGIEUSE.

La sanction religieuse existe-t-elle en réalité?

Question!

VIII.

SANCTION RELIGIEUSE, ORDRE MORAL, JUSTICE ÉTERNELLE.

« Les expressions, SANCTION RELIGIEUSE, « ORDRE MORAL et JUSTICE ÉTERNELLE ont une « seule et même valeur. C'est une trinité sans « mystère ; c'est, comme le disait La Romi- « guière, une seule et même idée sous trois « formes diverses : Là où il n'y a pas SANC- « TION RELIGIEUSE, il n'y a ni ORDRE MORAL « ni JUSTICE ÉTERNELLE ; là où il n'y a pas « D'ORDRE MORAL, il n'y a ni SANCTION RELI- « GIEUSE ni JUSTICE ÉTERNELLE ; là où il n'y a « point JUSTICE ÉTERNELLE, il n'y a ni SANCTION « RELIGIEUSE ni ORDRE MORAL ; et réciproque- « ment POUR L'AFFIRMATIVE. »

COLINS, *Mss.*

Avant de parler de *justice éternelle*, parlons de *justice;* et voyons si, sous l'antropomorphisme comme sous le matérialisme, bravache ou poltron, la justice existe. . . . . vis-à-vis de la raison.

Dans cette recherche, nous allons prendre pour guide, celui que *l'oracle* ou *la science de l'époque,* considérait comme le plus sage des contemporains. C'est nommer Socrate, le maître de Platon. Et remarquez, qu'en fait de *justice,* on n'a pas avancé de l'épaisseur d'un cheveu, DEPUIS Socrate et Platon.

C'est dans l'ouvrage de Platon que la postérité a nommé LA RÉPUBLIQUE, que Platon avait nommé L'ÉTAT, expression qui chez lui signifiait JUSTICE, que nous allons recher-

cher la valeur de l'expression JUSTICE. Que le lecteur ne s'effraie pas, autant que lui, nous craignons la migraine.

Voici l'argument du premier livre de la République de Platon :

« — Platon réfute successivement cette maxime : Il est « juste de faire du bien à ses amis, et du mal à ses ennemis ; « et cette autre maxime : la justice est ce qui est avantageux « au plus fort. Une fois débarrassé de ces sophismes, il « cherche la nature de la justice, il établit qu'elle est sagesse « et vertu, comme l'injustice est vice et ignorance. . . . .

« Tel est le principe transcendant de ce SUBLIME OU- « VRAGE. C'est sur la justice que Platon va bâtir sa répu- « blique idéale. » (*Traduction de* GROU.)

— En général, c'est ainsi que l'on écrit l'histoire. Quand un historien dit à ses lecteurs : *Je vais vous montrer un chat,* il peut, en toute sécurité, leur montrer un BŒUF ; et, quatre-vingt-dix-neuf individus sur cent, s'imagineront avoir vu un CHAT.

Tâchons d'être un des centièmes ; et voyons si, en effet, le divin Platon a décrit un bœuf après avoir promis de présenter un chat.

L'examen que nous allons faire, doit, je le répète, avoir un but. Le divin Platon était matérialiste, tantôt bravache, tantôt poltron, et souvent sous un masque d'antropomorphisme. Ce que nous venons d'affirmer, nous le prouverons de la manière la plus incontestable, en traitant de l'incompressibilité de l'examen.

Ici, un dilemme se présente : ou Platon croyait en effet : que, la justice est *ce qui est avantageux au plus fort ;* ou, il ne le croyait pas.

S'il le croyait, il a fait tout ce qu'il a pu pour détruire la vulgarisation de cette maxime, vulgarisation nuisible aux forts ; s'il ne le croyait pas, il aura employé tout son talent pour faire passer sa conviction dans l'esprit de ses lecteurs. Si, alors, ses moyens sont faibles pour défendre cette cause,

il ne faudra en accuser que la cause elle-même défendue au point de vue d'un matérialisme bravache ou poltron, toujours recouvert d'un masque d'antropomorphisme plus ou moins hypocrite.

La République de Platon est un dialogue dont les interlocuteurs sont :

Socrate.
Céphale.
Polémarque, fils de Céphale.
Glaucon, Adimante, } *fils d'Ariston et frères de Platon.*
Clitophon.
Thrasymaque, sophiste.

Ce qu'il y a de très-remarquable ; c'est : que Thrasymaque, nommé sophiste par le traducteur, est précisément le seul qui raisonne clairement, sans sophismes et sans galimatias : dès que l'on se place au point de vue de Platon : le matérialisme.

C'est par Céphale, l'un des défenseurs de *la justice pour la justice,* que nous allons *commencer.*

« — C'est, dit-il, parce que les richesses sont d'un très-« grand secours, qu'elles sont à mes yeux si précieuses, non « point pour tout homme, mais pour le sage seulement ; « car, c'est à une fortune aisée qu'on est redevable, en « grande partie, de ne point se trouver exposé à tromper « personne. . . . . Les richesses ont encore d'autres avan-« tages sans doute, mais *tout bien pesé*, je crois que tout « homme de sens donnera *de bien loin* la préférence à celui-« ci *sur tous les autres..* »

— Et à cela Socrate répond :

« — Rien de plus beau que ce que tu dis, Céphale. »

— Ainsi, le plus grand mérite des richesses est de ne pas être obligé d'être fripon : ce qui, selon Platon, serait fort juste, quand on est pauvre, si on était assez adroit pour ne pas se faire prendre ; mais, a le désagrément de vous sou-

mettre à la justice des forts, qui font bonne garde, parce qu'ils n'aiment point à être volés.

Tout cela est parfaitement logique, au point de vue du matérialisme. Et le complément de cette logique est une inquisition : pour abrutir les masses et les soumettre à un antropomorphisme que le divin Platon méprise souverainement. Aussi, avait-il basé ses lois sur une inquisition, auprès de laquelle celle de saint Dominique n'était qu'un jeu d'enfant.

Quant au bonheur que les richesses procurent, en donnant les moyens d'être utile aux autres, cela ne peut avoir de rapport, au point de vue de la logique : ni avec le matérialisme, ni avec l'antropomorphisme. Aussi, le divin Platon n'en parle pas.

Puis, Polémarque prend la place de Céphale, et Socrate lui dit :

« — Apprends-moi donc, Polémarque, puisque tu prends « la place de ton père, ce que dit Simonide au sujet de la « justice, et en quoi tu l'approuves. »

« — Il dit que le propre de la justice est de rendre à cha- « cun *ce qu'on lui doit,* et en cela, je trouve qu'il a raison. »

— Là-dessus, Socrate fait quatre pages de sophismes sur la définition de Simonide, et arrive à la conclusion suivante :

« — Prends garde encore à ce que je vais dire : Celui qui « est le plus adroit à porter des coups, soit à la guerre, soit à « la lutte, n'est-il pas aussi le plus adroit à *se garder* de ceux « qu'on lui porte? — Oui. — Et celui qui est le plus habile « à *se garder* d'une maladie et à la prévenir, n'est-il pas en « même temps le plus capable de la donner à un autre? — « Je le crois. — Quel est le plus propre à *garder* une armée, « n'est-ce pas celui qui sait *dérober* les desseins et les pro- « jets de l'ennemi? — Oui, sans doute. — Par conséquent, « le même homme qui est propre à *garder* une chose est « aussi propre à la *dérober?* — Oui. — Si donc le juste « est propre à *garder* de l'argent, il sera propre aussi à le

« *dérober.* — Du moins, c'est une conséquence de ce que « nous venons de dire. — L'homme juste, conclut Socrate, « est donc un fripon? Il paraît que tu as puisé cette idée « dans Homère, qui vante beaucoup Antolycus, aïeul ma- « ternel d'Ulysse, et dit *qu'il surpassa tous les hommes dans « l'art de dérober et de tromper.* Par conséquent, selon « Homère, Simonide et toi, la justice n'est autre chose que « l'art de dérober pour le bien de ses amis et pour le mal de « ses ennemis : n'est-ce pas ainsi que tu l'entends? — Non, « par Jupiter. Je ne sais ce que j'ai voulu dire. »

— Après avoir fait confondre et Céphale et Polémarque par Socrate, pour prouver que la justice n'est que la force, Platon va maintenant établir Socrate en défenseur de *la justice pour la justice;* et c'est Thrasimaque, le prétendu sophiste, qu'il charge de l'attaquer.

« — Socrate! lui dit-il, à quoi bon tout ce verbiage? Pour- « quoi vous céder, comme de concert, la victoire l'un à « l'autre, ainsi que des enfants? Veux-tu sincèrement savoir « ce que c'est que la justice? Ne te borne pas à interroger « et à te faire une sotte gloire de réfuter les réponses des « autres. Tu n'ignores pas qu'il est plus aisé d'interroger « que de répondre. Réponds-moi à ton tour. Qu'est-ce que « la justice? Et ne va pas me dire : que, c'est *ce qui con- « vient, ce qui est utile, ce qui est avantageux, ce qui est « lucratif, ce qui est profitable;* réponds nettement et pré- « cisément : parce que je ne suis pas un homme à prendre « des sottises pour de bonnes raisons. . . . . « Écoute donc. Je dis que la JUSTICE N'EST AUTRE CHOSE « QUE CE QUI EST AVANTAGEUX AU PLUS FORT. . . »

« — De grâce, explique-toi plus clairement. »

« — Ne sais-tu pas que les différents États sont ou mo- « narchiques, ou aristocratiques, ou populaires? — Je sais « cela. — Dans chaque État, celui qui gouverne n'est-il pas « le *plus fort?* — Apparemment. — Chacun d'eux ne fait-il « pas les lois à son avantage; le peuple, des lois popu-

« laires; le monarque, des lois monarchiques; et ainsi « des autres? Et quand ces lois sont faites, ne déclarent-ils « pas que la justice, pour les gouvernés, consiste dans l'ob- « servation de ces lois (1)? Ne punissent-ils pas celui qui « les transgresse, comme coupable d'une action injuste? « Voici donc ma pensée. Dans chaque État, la *justice est « l'avantage de celui qui a l'autorité en main, et par consé- « quent du* PLUS FORT. D'où il suit, POUR TOUT HOMME « QUI SAIT RAISONNER, que partout la justice, et ce qui « est avantageux au plus fort, sont LA MÊME CHOSE. »

— Comment trouvez-vous le sophiste? A cela, Socrate répond quatre pages de verbiage et de sophismes. Puis, sans avoir établi une seule prémisse qui ait le sens commun, il conclut :

« — Par conséquent, Thrasimaque, tout homme qui « gouverne, considéré comme tel, et de quelque nature que « soit son autorité, ne se propose jamais, dans ce qu'il or- « donne, son intérêt personnel, mais celui de ses sujets. « C'est à ce but qu'il vise, c'est pour leur procurer ce qui « leur est convenable et avantageux, qu'il dit tout ce qu'il « dit et fait tout ce qu'il fait. »

— Platon sait parfaitement : qu'en présence de la logique et du matérialisme ou de l'antropomorphisme, cette réponse est ce qu'il y a de plus stupide au monde. Aussi, fait-il dire par Socrate :

« — Nous en étions là et tous les assistants voyaient « clairement que la définition de la justice était directement « opposée à celle de Thrasimaque, lorsqu'au lieu de ré- « pondre, il me demanda si j'avais une nourrice? Ne vaut-il

(1) Le traducteur est tellement convaincu que Thrasimaque exprime la pensée de Platon, qu'il ne peut s'empêcher de mettre en note : *On reconnait ici la première idée du système de Hobbes.*

C'est qu'en effet : la force est la seule justice possible pour toute l'époque d'ignorance sociale.

« pas mieux répondre, lui dis-je, que de faire de pareilles « questions? — Elle a grand tort de te laisser ainsi morveux « et de ne pas te moucher. Tu en as besoin, car tu ne sais « seulement pas ce que c'est que des troupeaux et un ber- « ger. — Pour quelle raison, s'il te plaît? »

— Maintenant, écoutez le sophiste, et demandez-vous : si, Platon était homme à faire parler ainsi, celui auquel il aurait donné un rôle de sophiste à remplir?

« — Parce que, répond Thrasymaque, tu crois que les « bergers pensent au bien de leurs troupeaux, qu'ils les or- « ganisent et les soignent dans une autre vue que celle de « leur intérêt et de celui de leurs maîtres. Tu t'imagines en- « core que ceux qui gouvernent, j'entends toujours ceux « qui gouvernent véritablement, sont dans d'autres senti- « ments à l'égard de leurs sujets, que les bergers à l'égard « de leurs troupeaux, et que jour et nuit ils sont occupés « d'autre chose que de leur avantage personnel. Tu es si « éloigné de connaître la nature du juste et de l'injuste, que « tu ignores même que la justice est un bien pour tout autre « que pour le juste, qu'elle est utile au plus fort qui com- « mande, et nuisible au plus faible qui obéit; que l'injustice, « au contraire, exerce son empire sur les personnes justes, « qui, *par simplicité*, cèdent en tout à l'intérêt du plus fort, « et ne s'occupent que du soin de son intérêt, sans penser « au leur. Voici, simple que tu es, comme il faut prendre la « chose. L'homme juste a toujours le dessous partout où il « se trouve en concurrence avec l'homme injuste. D'abord, « dans les conventions mutuelles et dans le commerce de la « vie, tu trouveras toujours que l'injuste gagne au marché « et que le juste y perd. Dans les affaires publiques, si les « besoins de l'État exigent quelque contribution, le juste, « avec des biens égaux, fournira davantage. S'il y a, au « contraire, quelque chose à gagner, le profit est tout en- « tier pour l'injuste. Dans l'administration de l'État, le pre- « mier, parce qu'il est juste, au lieu de s'enrichir aux

« dépens du public, laissera même dépérir ses affaires do-
« mestiques par le peu de soin qu'il y prendra. Encore
« sera-ce beaucoup pour lui, s'il ne lui arrive rien de pis.
« De plus, il sera odieux à ses amis, à ses proches, parce
« qu'il ne voudra rien faire pour eux au delà de ce qui est
« équitable. L'injuste éprouve un sort tout contraire; car,
« ayant, comme j'ai dit, un grand pouvoir, il en use pour
« l'emporter toujours sur les autres. C'est sur un homme de
« ce caractère qu'il faut jeter les yeux, si tu veux com-
« prendre combien l'injustice est plus avantageuse que la
« justice. Tu le comprendras encore mieux, si tu considères
« l'injustice parvenue à son comble, dont l'effet est de rendre
« très-heureux celui qui la commet, et très-malheureux ceux
« qui en sont les victimes, et qui ne veulent pas repousser
« l'injustice par l'injustice. Je parle de la tyrannie qui ne
« met point en œuvre la fraude et la violence; à dessein de
« s'emparer peu à peu, et comme en détail, du bien d'au-
« trui, mais qui, ne respectant ni le sacré, ni le profane,
« envahit d'un seul coup les fortunes des particuliers et celles
« de l'État. Les voleurs ordinaires, lorsqu'on les prend sur
« le fait, sont punis du dernier supplice; on les accable des
« noms les plus odieux. Selon la nature de l'injustice qu'ils
« ont commise, on les traite de sacriléges, de ravisseurs,
« de fripons, et de brigands; mais un tyran qui s'est rendu
« maître des biens et de la personne de ses concitoyens, au
« lieu de ces noms détestés, est comblé d'éloges : il est re-
« gardé comme un homme heureux par ceux qu'il a réduits
« à l'esclavage, et par les autres qui ont connaissance de
« son forfait; car, si on blâme l'injustice, ce n'est pas que
« l'on craigne de la commettre, c'est qu'on craint de la
« souffrir. Tant il est vrai, Socrate, que l'injustice portée à
« un certain point est plus forte, plus libre, plus puissante
« que la justice, et que, comme je disais d'abord, la justice
« travaille pour l'intérêt du plus fort et l'injustice pour son
« propre intérêt! »

— En présence du matérialisme et de l'antropomor-

phisme, identiques, vis-à-vis de la logique quant à la négation de sanction religieuse, c'est clair, c'est incontestable, comme deux et deux font quatre.

Après cela, Socrate remplit quatre nouvelles pages de verbiage et de sophismes pour ne rien répondre. Puis, paraît Glaucon, *le frère de Platon*, qui semble prendre le parti de Socrate; il ajoute huit autres pages de semblable verbiage, pour arriver à ce par où il aurait dû commencer.

« — Mais les Dieux, dit Socrate, ne sont-ils pas justes « aussi? »

« — A la bonne heure! répond Glaucon, ayant l'air de « lui dire : « De quoi diable nous parlez-vous? Est-ce que « vous et moi croyons aux Dieux? »

« — L'injuste, continue Socrate, qui fait la sourde « oreille, l'injuste sera donc l'ennemi des Dieux, et le juste « en sera l'ami. »

« — Tire bravement telle conséquence qu'il te plaira, « répond le frère de Platon, je ne m'y opposerai pas, « POUR NE POINT ME BROUILLER AVEC CEUX QUI NOUS « ÉCOUTENT. »

— Comment trouvez-vous la réponse? Est-elle digne d'un journaliste, qui ne veut pas se brouiller avec un parquet?

Là-dessus, quatre nouvelles pages de verbiage et de sophismes : pour finir le premier livre de la *République*. Si je ne cite point le verbiage, c'est que je ne veux ni ennuyer mes lecteurs; ni leur donner la migraine. Si, à cet égard, quelqu'un me contredit, je lui laisse le plaisir de citer; et je lui prédis : que, pas un lecteur sur cent n'achèvera de le lire.

Nous arrivons au livre second. Vous croyez que Platon laisser, à cet égard, une ombre de victoire à Socrate couvrant de galimatias? Il n'en sera rien.

« — Je crus, dit Socrate, après avoir parlé de la sorte, « que l'entretien était fini; mais, ce n'était encore que le « prélude. »

— Diable ! Il paraît que nous ne sommes pas au bout. Consolez-vous, lecteurs ! Si c'est trop long, nous couperons court.

« — Glaucon, continue Socrate, fit paraître en cette oc-
« casion son courage ordinaire; il ne voulut pas se rendre
« comme Thrasimaque; mais prenant la parole : « « So-
« crate, me dit-il, te suffit-il de *paraître* nous avoir per-
« suadés que la justice est en tous sens préférable à l'in-
« justice ? ou veux-tu nous persuader en effet ? » » — Je le
« voudrais, lui dis-je, si cela est en mon pouvoir. . .
« . . . . . »

« — Écoute-moi, dit Glaucon. Il me semble que Thrasi-
« maque s'est rendu trop tôt au charme de tes discours.
« Pour moi, je ne suis pas tout à fait content de ce qui a été
« dit de part et d'autre, pour la justice et pour l'injustice.
« Je veux connaître quelle est leur nature, et quels effets l'une
« et l'autre produisent immédiatement dans l'âme. Je ne veux
« pas qu'on fasse aucune attention aux récompenses qui y
« sont attachées, ni à aucune de leurs suites bonnes ou
« mauvaises. »

— Voilà la question placée sur le véritable terrain du matérialisme bravache ou poltron, et aussi de l'antropomorphisme, dès qu'il est en face de l'examen. C'est ce que M. Guizot enseigne à la jeunesse en lui disant : *la morale est indépendante des idées religieuses*. Mais, écoutons Glaucon !

« — Voici donc, continue le frère du divin Platon, voici
« ce que je vais faire si tu le trouves bon. Je reprendrai
« l'objection de Thrasimaque. Je dirai d'abord ce que c'est
« que la justice, selon l'opinion commune, et d'où elle tire
« son origine. Je ferai voir ensuite que tous ceux qui la pra-
« tiquent ne la regardent pas comme un bien, mais qu'ils
« s'y soumettent comme à une nécessité. Enfin je montrerai
« *qu'ils ont raison d'agir ainsi*, PARCE QUE LA CONDITION
« DU MÉCHANT EST INFINIMENT PLUS AVANTAGEUSE QUE
« CELLE DU JUSTE..... »

— Est-ce clair? Cela signifie-t-il : que le bon, qui peut être méchant et ne l'est pas, n'est qu'un sot..... sous le matérialisme ; sous le panthéisme; et aussi sous l'antropomorphisme? Il est vrai que, par peur de la ciguë ou du parquet d'Athènes, Glaucon, le condisciple et le frère de Platon, le disciple de Socrate, ajoute :

« — A ce qu'on dit; car, pour moi, Socrate, je n'ai pas « encore pris mon parti : mais j'ai les oreilles si souvent re- « battues de discours semblables à ceux de Thrasimaque, « que je ne sais à quoi m'en tenir. Je n'ai encore entendu « personne qui me prouvât comme il faut que la justice est « préférable à l'injustice. Je veux l'entendre louer en elle- « même pour elle-même; et c'est de toi principalement que « j'attends cet éloge. C'est pourquoi je vais m'étendre sur « les avantages de la condition du méchant. Tu verras par « là comment je souhaite que tu t'y prennes pour louer la « justice. Vois si ces conditions te plaisent! »

— Si messieurs les journalistes avaient autant d'adresse pour discuter, ils ne se feraient pas aussi souvent mettre en cage. Socrate répond :

« — Assurément; et de quel autre sujet un homme sensé « pourrait-il s'entretenir plus souvent et plus volontiers? »

— Si Socrate avait connu les questions de tables parlantes, d'équilibre européen, et de paix perpétuelle au sein des nationalités sous la garantie des assurances, il n'aurait point énoncé une pareille naïveté.

« — C'est fort bien dit, continue Glaucon. Écoute donc « quelle est, selon l'opinion commune, la nature et l'origine « de la justice. C'est, dit-on, un bien en soi de commettre « l'injustice, et un mal de la souffrir. »

— En présence de la science matérialiste, c'est, je le répète, clair comme deux et deux font quatre.

« — Mais, ajoute Glaucon, qui n'est pas encore satisfait,

« il y a plus de mal à la souffrir que de bien à la commettre.
« C'est pourquoi après que les *hommes*..... »

— Ici, il y a une erreur. Au lieu de dire les *hommes*, Glaucon aurait dû dire les *forts*. Tant que la force peut régner, les forts seuls comptent au sein de l'humanité. Nous allons faire cette correction et vous verrez que la phrase en sera plus claire.

« — ... Après que les *forts* eurent essayé des deux, et « se furent nui longtemps les uns aux autres, les plus faibles « (d'entre les forts), ne pouvant éviter les attaques des plus « forts, ni les attaquer à leur tour... »

— Nouvelle erreur. Si les plus forts avaient toujours été les plus forts, si la force brutale ne s'était point déplacée, il n'aurait pas été de l'intérêt commun de liguer les forts entre eux aux dépens du plus grand nombre des faibles.

« — ... Jugèrent, continue Glaucon, qu'il était de l'in- « térêt commun d'empêcher qu'on ne fît et qu'on ne reçût « aucun dommage. »

— C'est-à-dire : qu'on ne fît aucun dommage aux forts ligués entre eux ; et, qu'ils ne reçussent aucun dommage ; toujours les forts.

« — De là, continue Glaucon, prirent naissance les lois « et les conventions. »

— Sous-entendez : toujours entre les forts.

« — On appella *juste* et *légitime*, continue Glaucon, ce « qui fut ordonné par la loi. Telle est *l'origine* et *l'essence* de « la JUSTICE : elle tient le milieu entre le plus grand bien, « *qui consiste à pouvoir être injuste* IMPUNÉMENT, et le « plus grand mal, *qui consiste à ne pouvoir se venger de l'in-* « *jure qu'on a soufferte*. On s'est attaché à la justice, non « qu'elle soit un bien en elle-même, mais parce que l'im- « puissance où l'on est de nuire aux autres la fait regarder « comme telle. Car, *celui qui peut être injuste, et qui est*

« *vraiment un homme, n'a garde de s'assujettir à une pa-*
« *reille convention ;* CE SERAIT FOLIE DE SA PART. »

— C'est encore aussi clair, aussi incontestable que deux et deux font quatre : dès qu'on se place au point de vue du matérialisme ou de l'anthropomorphisme.

Et cependant, allez le dire à ceux qui nient l'absolue nécessité d'une sanction religieuse socialement acceptée comme réelle ! Ils vous traiteront de fou. Allez leur dire : qu'une pareille doctrine, émise par une minorité, nécessite l'inquisition la plus sévère pour les masses soumises à une calembredaine quelconque ! Ils se moqueront de vous. Dites-leur : que, le divin Platon est de cet avis ; et que, de sa bouche divine, il a formulé cette inquisition, même après avoir vu périr son maître par une inquisition. Ils vous répondront : que Platon était aussi fou que vous ; et vous aussi fou que Platon. Vous croyez peut-être : que, pour regimber contre l'histoire, contre toute théorie, contre toute pratique passée et présente, ils vous donneront une raison ! Jamais les mystiques ne donnent de raison. N'ont-ils pas l'intuition ? *Cela est,* dit un mystique, *parce que je sens que cela est.* Après cela, si vous n'êtes pas content, vous êtes peu raisonnable. Que faire avec de pareils fous ? Rien : attendre que l'anarchie les ait saignés à blanc.

En attendant l'anarchie, seule maîtresse que ces messieurs veuillent écouter, laissons continuer Glaucon.

« — On devient injuste, dit-il, dès le moment qu'on croit
« pouvoir l'être sans crainte. Car tout homme croit, dans le
« fond de l'âme et AVEC RAISON, disent les partisans de l'in-
« justice, qu'elle est plus avantageuse que la justice ; en sorte
« *que si quelqu'un, ayant reçu un tel pouvoir, ne voulait*
« *faire tort à personne, ni toucher au bien d'autrui, on le*
« *regarderait comme le plus malheureux et le* PLUS INSENSÉ
« DE TOUS LES HOMMES. Cependant, *tous feraient en pu-*
« *blic l'éloge de sa vertu, mais* A DESSEIN DE SE TROMPER

« MUTUELLEMENT, *et dans la crainte d'éprouver eux-*
« *mêmes quelque injustice.* »

— Ce tableau, au point de vue matérialiste, est admirable de vérité. Est-ce qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, une pareille doctrine peut servir de base à l'existence de l'ordre? A cet égard j'en appelle à tout homme de bonne foi, quel que soit le parti auquel il ait le malheur d'appartenir.

Glaucon continue d'exposer le tableau de l'homme nommé *méchant*, lequel n'est que l'homme *raisonnable* dès qu'il n'y a plus de sanction religieuse, ou qu'il n'y a qu'une sanction religieuse évitable, ainsi qu'il en est toujours pour les religions dites sur-rationnellement révélées.

« — Que le méchant, dit Glaucon, conduise ses entre-
« prises injustes avec tant d'adresse qu'il ne soit pas décou-
« vert; car, s'il se laisse surprendre en faute, ce n'est plus
« un habile homme. Le chef-d'œuvre de l'injustice, dit-il en-
« core, c'est de paraître juste sans l'être. Donnons-lui donc
« une injustice parfaite; qu'en commettant les plus grands
« crimes, il sache se faire la réputation d'honnête homme;
« et s'il vient à broncher, qu'il puisse se relever aussitôt;
« qu'il soit assez éloquent pour persuader son innocence à
« ceux devant lesquels on l'accusera; assez hardi et assez
« puissant, soit par lui-même, soit par ses amis, pour em-
« porter par la force ce qu'il ne pourra obtenir autrement. »

— Après avoir fait le portrait du méchant, lequel, je le répète, n'est que l'homme rationnel mis en présence du matérialisme considéré comme réel, Glaucon dit :

« — Mettons à présent, vis-à-vis de lui, l'homme de bien,
« dont le caractère est la franchise et la simplicité, et qui,
« comme dit Eschyle :
« *Est plus jaloux d'être bon que de le paraître.*
« Otons-lui la réputation d'honnête homme; car s'il passe
« pour tel, il sera, en conséquence, comblé d'honneurs et

« de biens ; et nous ne pourrons pas juger s'il aime la justice « pour elle-même ou pour les honneurs et les biens qu'elle « lui procure. En un mot, dépouillons-le de tout, hormis la « justice ; et, pour mettre entre lui et l'autre une parfaite « opposition, qu'il passe pour le plus scélérat des hommes, « sans avoir jamais commis la moindre injustice ; de sorte « que sa vertu soit mise aux plus rudes épreuves, et qu'elle ne « soit ébranlée ni par l'infamie, ni par les mauvais traitements ; « mais que, jusqu'à la mort, il marche d'un pas inébranlable « dans les sentiers de la justice, passant toute sa vie pour un « méchant, tout juste qu'il est. C'est à la vue de ces deux « modèles, l'un de justice, l'autre d'injustice consommée, « que je veux que vous prononciez sur le bonheur du juste « et du méchant. »

« — Avec quelle précision et quelle rigueur, mon cher « Glaucon, dit Socrate, tu te dépouilles de tout ce qui est « étranger au jugement que nous devons porter ! »

— Ce qui prouve que Platon accepte les prémisses, exclusivement relatives à cette vie, qui doivent servir à porter le jugement.

« — J'y apporte, reprend Glaucon, le plus d'exactitude « que je puis. Après les avoir supposés tels que je viens de « dire, il n'est pas malaisé, ce me semble, de juger du sort « qui les attend l'un et l'autre. Disons-le néanmoins, et si « ce que je vais dire te paraît trop fort, souviens-toi, So- « crate, que je ne parle pas de mon chef, mais au nom de « ceux qui préfèrent l'injustice à la justice. »

—Ceci est une nouvelle précaution oratoire, prise contre e parquet d'Athènes.

« — Le juste, tel que je l'ai dépeint, continue Glaucon, « sera fouetté, torturé, mis aux fers, on lui brûlera les yeux ; « enfin, après lui avoir fait souffrir tous les maux, on le « mettra en croix, et par là on lui fera sentir qu'il ne faut « pas s'embarrasser d'être juste, mais de le paraître. »

— Avant d'arriver à la conclusion, disons ici : que, ce passage est celui qui a fait donner à Platon le surnom de divin par le christianisme. On a voulu, dans ce juste, reconnaître le Christ ; et peu s'en est fallu : que, Platon ne fût canonisé comme prophète. Nous allons voir bientôt : comment Platon traite son Christ. Est-il nécessaire de faire apercevoir : qu'il n'y a pas l'ombre de ressemblance entre le Christ et le juste de Platon? Le Christ est le plus grand des héros ; il sait que la sanction religieuse existe ; il remplit son devoir et se dévoue pour l'humanité. Il est en même temps le plus grand des philosophes : il raisonne ; il est par son dévouement, l'expression de l'éternelle raison. Le juste de Platon, est le plus grand des imbéciles ; il croit savoir que la sanction religieuse n'existe pas; pour lui, s'il raisonne, *devoir et dévouement sont des folies*. En se dévouant il prouve : qu'il n'est qu'un sot. C'est aussi ce que va dire Platon.

« — C'est donc, continue Glaucon, bien plutôt au mé-
« chant qu'on doit appliquer les paroles d'Eschyle ; parce
« que ne réglant pas sa conduite sur l'opinion des hommes
« et s'attachant à quelque chose de réel et de solide, il ne
« veut point paraître méchant, mais l'être en effet. »

« *Son habileté féconde conçoit et enfante heureusement*
« *les plus beaux projets.* » (Eschyle.)

« Avec la réputation d'honnête homme, il a toute autorité
« dans l'État ; il s'allie, lui et ses enfants, aux meilleures fa-
« milles, il forme toutes les liaisons qu'il lui plaît. Outre
« cela, il tire avantage de tout, parce que *le crime ne l'ef-*
« *fraie point*. A quelque chose qu'il prétende soit en pu-
« blic, soit en particulier, il l'emporte sur tous ses concur-
« rents; il s'enrichit, fait du bien à ses amis, du mal à ses
« ennemis, offre aux Dieux des sacrifices et des présents ma-
« gnifiques, et *se concilie la bienveillance des Dieux et des*
« *hommes bien plus aisément et plus* SUREMENT *que le juste* :
« d'où l'on peut conclure avec vraisemblance, QU'IL EST
« AUSSI PLUS CHÉRI DES DIEUX. »

— Si l'on voulait considérer Platon, comme prophète en portrait, celui qu'il vient de tracer, s'appliquerait mieux à Louis XI, que celui de son juste au Christ.

Voici, maintenant, une nouvelle phrase à l'adresse du parquet d'Athènes :

« — C'est ainsi, Socrate, que les partisans de l'injustice « prétendent que la condition de l'homme injuste, est plus « heureuse que celle du juste, de quelque côté qu'on l'en- « visage, DU COTÉ DES DIEUX OU DES HOMMES. »

— Il est évident : que des Dieux, dont la sanction est évitable par les richesses, c'est-à-dire par la force, sont, quant à la morale, comme n'existant pas. Aussi Platon était matérialiste poltron. Nous avons promis de le prouver; et, nous le prouverons surabondamment.

Vous vous imaginez, peut-être : que Platon veut en rester là! Du tout. Il tient à vous convaincre, surabondamment aussi : que l'honnête homme, non soumis à la sanction religieuse, est un véritable sot; et que le méchant, qui alors sait se faire accepter pour honnête, est le chef-d'œuvre du raisonnement.

« — Lorsque, dit Socrate, Glaucon eut fini de parler, je « me disposais à lui répondre; mais son frère Adimante, « prenant la parole, me dit : Socrate, crois-tu que la thèse « soit suffisamment développée? — Et pourquoi non? lui « dis-je. — Mon frère a oublié l'essentiel. — Eh bien ! tu « sais le proverbe qui dit que le frère vienne au secours de « son frère. Ainsi, supplée à ce qu'il a omis. Il en a cepen- « dant dit assez pour me mettre hors de combat et hors d'é- « tat de défendre la justice. — Toutes ces défaites sont inu- « tiles : je vais t'exposer un discours tout contraire au sien : « c'est celui de ceux qui prennent le parti de la justice contre « l'injustice. Cette opposition rendra plus sensible ce que « *Glaucon paraît avoir en vue.* »

— Vous allez voir qu'Adimante ne prend guère de précau-

tions contre le parquet d'Athènes. Il est bien heureux d'être protégé par son frère, naturellement très-considéré, en sa qualité de restaurateur de l'inquisition. Qui sait même si Platon n'a point composé son chapitre sur l'inquisition, pour sauver Adimante de ses imprudences?

« — Les pères, dit Adimante, recommandent la justice à « leurs enfants, et les maîtres à leurs élèves. Est-ce en vue « de la justice même? Non. »

— Voyez : comme ce non est sec!

« — Mais, continue Adimante, en vue des avantages qui « y sont attachés, afin que la réputation d'honnête homme « leur procure des dignités, des alliances honorables, et tous « les autres biens dont Glaucon a fait mention. Ils vont en- « core plus loin que lui, ils leur parlent des faveurs que les « Dieux versent à pleines mains sur les justes, et ils ne taris- « sent pas sur ce sujet, ils citent le bon Hésiode et Homère : « le premier qui dit que :

« *Les Dieux font couler le miel des chênes pour les justes,* « *et que leurs agneaux succombent sous le poids de leur* « *toison.* »

« Et le second qui dit que :

« *Lorsqu'un bon roi, image des Dieux, rend la justice à* « *ses sujets, la terre ouvre pour lui son sein fertile, ses ver-* « *gers abondent en fruits et la mer fournit à sa table les* « *mets les plus exquis.*

« Musée et son fils enchérissent sur eux, et promettent aux « justes, de la part des Dieux, des récompenses encore plus « grandes, ils les conduisent après la mort dans les Champs- « Élysées, les font asseoir à table, couronnés de fleurs, et « passer la vie dans les festins, *comme si une ivresse éter-* « *nelle était la plus belle récompense de la vertu.* »

— Adimante, interprète de ses deux frères, est peu res-

pectueux envers les Dieux d'Athènes. Qu'aurait-il dit de l'éternel jeu de harpe?

« — Selon d'autres, continue Adimante, ces récompenses « ne se bornent point à leurs personnes. L'homme saint et « fidèle à ses serments revit dans sa postérité qui se per- « pétue d'âge en âge. Tels sont les motifs des éloges qu'ils « donnent à la justice. Pour les méchants et les impies, ils « les plongent aux enfers dans la boue, et les condamnent à « porter de l'eau dans un crible. Ils ajoutent que pendant « leur vie il n'est point d'affronts ni de supplices auxquels « leurs crimes ne les exposent; et tout ce que Glaucon a dit « des justes qui passent pour méchants, ils le disent des mé- « chants mêmes, et rien de plus. Voilà le précis de leurs « discours en honneur de la vertu. »

— Maintenant, écoutez! et, cet édifice religieux va se trouver renversé, par le même interprète de Platon.

Adimante continue :

« — Écoute à présent, Socrate, un langage bien différent « touchant la justice et l'injustice; langage que le peuple et « les poëtes ont sans cesse à la bouche. Ils disent tous de con- « cert que rien n'est beau, ni en même temps plus difficile « et plus pénible que la tempérance et la justice; qu'il n'est « au contraire rien de plus doux que l'injustice et le liber- « tinage; rien qui coûte moins à la nature; que *ces choses « ne sont honteuses que dans l'opinion des hommes, et parce « que la loi l'a voulu ainsi;* mais qu'il n'en est pas de même « dans la pratique; que les actions injustes sont plus utiles « que les justes; que la plupart des hommes sont portés à « honorer et à regarder comme heureux le méchant qui a des « richesses et du crédit; à mépriser et à fouler aux pieds le « juste, s'il est faible et indigent, quoiqu'ils conviennent que « le juste est meilleur que le méchant. »

— Il y a pour cela une bonne raison : c'est que le juste est plus facile à exploiter.

— Avant d'arriver à la conclusion, disons ici : que, ce passage est celui qui a fait donner à Platon le surnom de divin par le christianisme. On a voulu, dans ce juste, reconnaître le Christ ; et peu s'en est fallu : que, Platon ne fût canonisé comme prophète. Nous allons voir bientôt : comment Platon traite son Christ. Est-il nécessaire de faire apercevoir : qu'il n'y a pas l'ombre de ressemblance entre le Christ et le juste de Platon? Le Christ est le plus grand des héros ; il sait que la sanction religieuse existe ; il remplit son devoir et se dévoue pour l'humanité. Il est en même temps le plus grand des philosophes : il raisonne ; il est par son dévouement, l'expression de l'éternelle raison. Le juste de Platon, est le plus grand des imbéciles ; il croit savoir que la sanction religieuse n'existe pas; pour lui, s'il raisonne, *devoir et dévouement sont des folies*. En se dévouant il prouve : qu'il n'est qu'un sot. C'est aussi ce que va dire Platon.

« — C'est donc, continue Glaucon, bien plutôt au mé-
« chant qu'on doit appliquer les paroles d'Eschyle ; parce
« que ne réglant pas sa conduite sur l'opinion des hommes
« et s'attachant à quelque chose de réel et de solide, il ne
« veut point paraître méchant, mais l'être en effet. »

« *Son habileté féconde conçoit et enfante heureusement*
« *les plus beaux projets.* » (Eschyle.)

« Avec la réputation d'honnête homme, il a toute autorité
« dans l'État ; il s'allie, lui et ses enfants, aux meilleures fa-
« milles, il forme toutes les liaisons qu'il lui plaît. Outre
« cela, il tire avantage de tout, parce que *le crime ne l'ef-*
« *fraie point.* A quelque chose qu'il prétende soit en pu-
« blic, soit en particulier, il l'emporte sur tous ses concur-
« rents; il s'enrichit, fait du bien à ses amis, du mal à ses
« ennemis, offre aux Dieux des sacrifices et des présents ma-
« gnifiques, et *se concilie la bienveillance des Dieux et des*
« *hommes bien plus aisément et plus* SUREMENT *que le juste* :
« d'où l'on peut conclure avec vraisemblance, QU'IL EST
« AUSSI PLUS CHÉRI DES DIEUX. »

— Si l'on voulait considérer Platon, comme prophète en portrait, celui qu'il vient de tracer, s'appliquerait mieux à Louis XI, que celui de son juste au Christ.

Voici, maintenant, une nouvelle phrase à l'adresse du parquet d'Athènes :

« — C'est ainsi, Socrate, que les partisans de l'injustice « prétendent que la condition de l'homme injuste, est plus « heureuse que celle du juste, de quelque côté qu'on l'en- « visage, DU COTÉ DES DIEUX OU DES HOMMES. »

— Il est évident : que des Dieux, dont la sanction est évitable par les richesses, c'est-à-dire par la force, sont, quant à la morale, comme n'existant pas. Aussi Platon était matérialiste poltron. Nous avons promis de le prouver; et, nous le prouverons surabondamment.

Vous vous imaginez, peut-être : que Platon veut en rester là! Du tout. Il tient à vous convaincre, surabondamment aussi : que l'honnête homme, non soumis à la sanction religieuse, est un véritable sot; et que le méchant, qui alors sait se faire accepter pour honnête, est le chef-d'œuvre du raisonnement.

« — Lorsque, dit Socrate, Glaucon eut fini de parler, je « me disposais à lui répondre; mais son frère Adimante, « prenant la parole, me dit : Socrate, crois-tu que la thèse « soit suffisamment développée? — Et pourquoi non? lui « dis-je. — Mon frère a oublié l'essentiel. — Eh bien ! tu « sais le proverbe qui dit que le frère vienne au secours de « son frère. Ainsi, supplée à ce qu'il a omis. Il en a cepen- « dant dit assez pour me mettre hors de combat et hors d'é- « tat de défendre la justice. — Toutes ces défaites sont inu- « tiles : je vais t'exposer un discours tout contraire au sien : « c'est celui de ceux qui prennent le parti de la justice contre « l'injustice. Cette opposition rendra plus sensible ce que « *Glaucon paraît avoir en vue.* »

— Vous allez voir qu'Adimante ne prend guere de précau-

tions contre le parquet d'Athènes. Il est bien heureux d'être protégé par son frère, naturellement très-considéré, en sa qualité de restaurateur de l'inquisition. Qui sait même si Platon n'a point composé son chapitre sur l'inquisition, pour sauver Adimante de ses imprudences?

« — Les pères, dit Adimante, recommandent la justice à « leurs enfants, et les maîtres à leurs élèves. Est-ce en vue « de la justice même? Non. »

— Voyez : comme ce non est sec!

« — Mais, continue Adimante, en vue des avantages qui « y sont attachés, afin que la réputation d'honnête homme « leur procure des dignités, des alliances honorables, et tous « les autres biens dont Glaucon a fait mention. Ils vont en- « core plus loin que lui, ils leur parlent des faveurs que les « Dieux versent à pleines mains sur les justes, et ils ne taris- « sent pas sur ce sujet, ils citent le bon Hésiode et Homère : « le premier qui dit que :

« *Les Dieux font couler le miel des chênes pour les justes,* « *et que leurs agneaux succombent sous le poids de leur* « *toison.* »

« Et le second qui dit que :

« *Lorsqu'un bon roi, image des Dieux, rend la justice à* « *ses sujets, la terre ouvre pour lui son sein fertile, ses ver-* « *gers abondent en fruits et la mer fournit à sa table les* « *mets les plus exquis.*

« Musée et son fils enchérissent sur eux, et promettent aux « justes, de la part des Dieux, des récompenses encore plus « grandes, ils les conduisent après la mort dans les Champs- « Élysées, les font asseoir à table, couronnés de fleurs, et « passer la vie dans les festins, *comme si une ivresse éter-* « *nelle était la plus belle récompense de la vertu.* »

— Adimante, interprète de ses deux frères, est peu res-

pectueux envers les Dieux d'Athènes. Qu'aurait-il dit de l'éternel jeu de harpe?

« — Selon d'autres, continue Adimante, ces récompenses « ne se bornent point à leurs personnes. L'homme saint et « fidèle à ses serments revit dans sa postérité qui se per- « pétue d'âge en âge. Tels sont les motifs des éloges qu'ils « donnent à la justice. Pour les méchants et les impies, ils « les plongent aux enfers dans la boue, et les condamnent à « porter de l'eau dans un crible. Ils ajoutent que pendant « leur vie il n'est point d'affronts ni de supplices auxquels « leurs crimes ne les exposent; et tout ce que Glaucon a dit « des justes qui passent pour méchants, ils le disent des mé- « chants mêmes, et rien de plus. Voilà le précis de leurs « discours en honneur de la vertu. »

— Maintenant, écoutez! et, cet édifice religieux va se trouver renversé, par le même interprète de Platon.

Adimante continue :

« — Écoute à présent, Socrate, un langage bien différent « touchant la justice et l'injustice; langage que le peuple et « les poëtes ont sans cesse à la bouche. Ils disent tous de con- « cert que rien n'est beau, ni en même temps plus difficile « et plus pénible que la tempérance et la justice; qu'il n'est « au contraire rien de plus doux que l'injustice et le liber- « tinage; rien qui coûte moins à la nature; que *ces choses « ne sont honteuses que dans l'opinion des hommes, et parce « que la loi l'a voulu ainsi;* mais qu'il n'en est pas de même « dans la pratique; que les actions injustes sont plus utiles « que les justes; que la plupart des hommes sont portés à « honorer et à regarder comme heureux le méchant qui a des « richesses et du crédit; à mépriser et à fouler aux pieds le « juste, s'il est faible et indigent, quoiqu'ils conviennent que « le juste est meilleur que le méchant. »

— Il y a pour cela une bonne raison : c'est que le juste est plus facile à exploiter.

IX.

SANCTION RELIGIEUSE, ORDRE MORAL, JUSTICE ÉTERNELLE (suite).

« Monterai-je avec effort vers le palais
« qu'habite la justice, ou marcherai-je dans le
« sentier de la fraude oblique? Quel guide
« prendrai-je pour assurer le bonheur de
« MA VIE ? »

PINDARE, *Fragments de Simonide.*

Platon suppose que ce qui va suivre existe dans la pensée d'un jeune homme, doué d'un beau naturel, ayant un esprit capable de tirer des conséquences de tout ce qu'il entend, par rapport à ce qu'il doit être, et au genre de vie qu'il doit embrasser pour être heureux : dès qu'il peut examiner; et, qu'il se trouve en présence : soit de l'antropomorphisme; soit du matérialisme; dès qu'il se trouve en présence d'une FOI quelconque : soit RELIGIEUSE; soit IRRÉLIGIEUSE.

« — Tout ce que j'entends, se dit ce jeune homme, donne « à connaître : qu'il ne me servira de rien d'être juste, si « je n'en ai pas la réputation; que la vertu n'a que des tra- « vaux et des peines à m'offrir. On m'assure, au contraire, « du sort le plus heureux, si je sais allier l'injustice avec « la réputation d'honnête homme. Je dois m'en rapporter « aux sages; et puisqu'ils disent que l'apparence de la vertu « peut contribuer davantage à mon bonheur que la réalité, je « vais me tourner tout entier de ce côté; JE ME FERAI UNE « ENVELOPPE ET COMME UNE ENCEINTE DE L'OMBRE ET « DES DEHORS DE LA VERTU; je traînerai après moi le

« renard rusé et trompeur d'Archiloque. Si l'on me dit « qu'il est difficile au méchant de se cacher longtemps, je « répondrai que toutes les grandes entreprises ont leur diffi- « culté, et que, quoi qu'il en puisse arriver, si je veux être « heureux je n'ai point d'autre route à suivre que celle qui « m'est tracée par les discours que j'entends. Au reste, pour « échapper aux poursuites des hommes, j'aurai des amis et « des complices. Il est des maîtres qui m'apprendront l'art « de séduire, par des discours malicieux, le peuple et les « juges. J'emploierai donc l'éloquence, et quand elle me « manquera, j'échapperai par la force au châtiment de mes « crimes.

« Mais la force et l'artifice ne peuvent rien contre les « Dieux? S'IL N'Y EN A POINT, ou S'ILS NE SE MÊLENT « POINT DES CHOSES D'ICI-BAS, peu m'importe qu'ils me « connaissent ou non pour ce que je suis. S'IL Y EN A et « S'ILS PRENNENT PART AUX AFFAIRES DES HOMMES, JE « NE LE SAIS QUE PAR OUI DIRE, et par les poëtes qui en « ont fait la généalogie. Or, les mêmes poëtes m'apprennent « qu'on peut les fléchir et détourner leur colère par des « sacrifices, des vœux et des offrandes. *Il faut les croire « en tout, ou ne les croire en rien* (1); et, s'il faut les « en croire, je serai scélérat, et du fruit de mes crimes, je « ferai aux Dieux des sacrifices. Il est vrai qu'étant juste, je « n'aurai rien à craindre de leur part, mais aussi je perdrai « les avantages attachés à l'injustice; au lieu que je gagne « sûrement à être injuste; et que je n'ai d'ailleurs rien à « craindre des Dieux, si je joins à mes crimes des vœux et « des prières (2). Mais je serai puni aux enfers dans ma « personne ou dans celle de mes descendants, pour le mal « que j'aurai fait sur la terre. On répond à cela qu'il est « des Dieux que l'on invoque pour les morts, et des sacri-

(1) « Et cognovi quod non esset melius, nisi lætari et facere bene in vita « sua. » ECCLES, ch. V, 12.

(2) Constantin reculait son baptême jusqu'à l'article de la mort, afin de pouvoir être criminel jusque-là en toute sécurité.

l'éducation : l'examen, l'instruction essentiellement destructive en époque d'ignorance, viennent détruire en un instant, ce que vous avez eu tant de peine à établir par l'éducation. Mais, en époque de connaissance, ce que l'éducation inculque, l'instruction le démontre. Et, alors : au lieu d'être en garde contre l'injustice d'autrui, chacun de nous se met en garde contre la sienne, et craint de lui donner accès dans son âme, comme au plus grand des maux. Jusqu'alors, la vertu, vis-à vis de la raison, reste la plus grande des folies. Tout cela, vis-à-vis de gens capables de raisonner, est clair comme deux et deux font quatre. Mais allez tenir ce langage, au Charenton général actuel : et, vous serez sifflé!

Au bruit des sifflets, laissons continuer Adimante.

« — Thrasimaque, dit-il, ou quelqu'autre, en aurait sans « doute pu dire autant que moi sur ce sujet, et même da- « vantage, confondant, en aveugle ce me semble, la nature « de la justice et de l'injustice. Pour moi, je ne te cacherai « pas ce qui m'a porté à te faire au long ces observations : « c'est le désir d'entendre ce que tu y répondras. Ne te « borne donc pas à nous montrer que la justice est préfé- « rable à l'injustice; explique-nous les effets qu'elles pro- « duisent, l'une et l'autre, par elles-mêmes dans l'âme, et « qui fait que l'une est un bien et l'autre un mal. N'aie « aucun égard ni à l'apparence, ni à l'opinion, comme « Glaucon te l'a recommandé ; car, *si tu ne vas pas jusqu'à « écarter absolument l'opinion* VRAIE, *et même jusqu'à ad- « mettre la* FAUSSE..... »

— Comprenez-vous ce galimatias ?

« — Jusqu'à admettre la fausse, nous dirons que tu ne « loues point la justice, mais l'apparence de la justice; que « tu ne blâmes aussi dans le vice que les apparences; que tu « nous conseilles d'être méchants, pourvu que ce soit en « secret, et que tu conviens avec Thrasimaque que la justice « n'est utile qu'au plus fort et non à celui qui la possède;

« que, au contraire, l'injustice, utile et avantageuse à elle-
« même, n'est nuisible qu'au plus faible.

« Puis donc que tu es convenu que la justice est un de
« ces biens excellents qu'on doit rechercher pour leurs avan-
« tages, et encore plus pour eux-mêmes... »

— Nous avons fait voir : que, la vertu pour la vertu est une sottise. Faisons voir : que la justice pour la justice est une logomachie ou mieux un galimatias : quand l'expression *justice* n'est point parfaitement déterminée.

Le mot *justice* a pour équivalent le mot *raison ;* et, pour expression, le mot *droit*. Ce qui est juste est ce qui est raisonnable ; et, ce qui doit être compris par *ce qui est juste*, par *ce qui est raisonnable* se nomme DROIT. Mais, le mot *droit* est lui-même une expression ayant une valeur complexe. Il signifie : et la règle ; et sa sanction ; laquelle sanction, pour être autre que la force, doit être inévitable par la *force*, par le *temps*, c'est-à-dire être *religieuse*, être *éternelle*. Quand donc le mot *justice*, ayant pour expression le mot *droit*, ne comprendra point la *sanction*, *la justice pour la justice* sera une véritable *sottise*. Mais, quand les mots *justice* et *droit* comprendront la sanction religieuse, rationnelle ; *la justice pour la justice* aura une valeur également rationnelle.

Ces quelques lignes auraient épargné la longue discussion de Platon. Et sa *République*, tissu d'absurdités, travaillé par un génie ignorant et vaniteux, n'aurait pas été écrite.

Je reprends la phrase interrompue :

« — Puis donc que tu es convenu que la justice est un de
« ces biens excellents qu'on doit rechercher pour eux-
« mêmes, comme la santé, l'usage des sens et de la raison,
« et les autres biens féconds de leur nature, indépendam-
« ment de l'opinion des hommes ; loue la justice, par ce
« qu'elle a en soi d'avantageux, et blâme l'injustice par ce
« qu'elle a en soi de nuisible : Laisse à d'autres les éloges
« FONDÉS SUR LES RÉCOMPENSES, et sur l'opinion. »

— Il est évident ? que, du moment que les peines et les récompenses sont laissées de côté : la justice, signifiant sacrifice de soi, signifiant *mal*, est une sottise ; et l'injustice signifiant *mal* pour les autres, *avantage* pour soi, se trouve seule RATIONNELLE. Car, le raisonnement n'est autre : que, la balance pour choisir entre deux voies, celle qui est la plus avantageuse à celui qui raisonne, à celui qui veut parcourir l'une ou l'autre des deux. Dans le cas contraire, le *raisonnement* serait la *folie*.

« — Je pourrais peut-être, continue Adimante, souffrir « dans la bouche de tout autre cette manière de louer la vertu « et de blâmer le vice par leurs effets extérieurs ; mais je ne « pourrais te le pardonner, à moins que tu ne me l'ordon- « nasses, d'autant que la justice a été, jusqu'à présent, l'u- « nique objet de tes réflexions. Qu'il ne te suffise donc pas « de nous montrer qu'elle est meilleure que l'injustice. Fais- « nous voir en vertu de quoi l'une est un bien, l'autre un « mal en SOI, que les hommes et les DIEUX en aient connais- « sance ou non. »

— C'est comme s'il avait dit :

Fais-nous voir en vertu de quoi les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits : quand bien même une ligne tombant sur une autre ne ferait pas des angles égaux à deux droits.

C'est une véritable discussion d'enfants gâtés. Il est clair comme le jour : que, se faire du mal sans raison est une sottise ; et que, se dévouer, en l'absence de toute sanction religieuse, c'est se faire du mal sans raison.

Écoutez maintenant la réponse de Socrate, prétendu défenseur de la justice pour la justice !

« — Je fus ravi, dit-il, des discours de Glaucon et d'Adi- « mante. Je n'admirai jamais davantage la beauté de leur « nature qu'en cette rencontre, et je leur dis :

« « Enfants d'un père illustre, c'est avec raison que l'ami « de Glaucon a commencé ainsi l'élégie qu'il a composée

« pour vous, quand vous vous fûtes signalés à la journée de « Mégare : *Fils d'Ariston, issus d'une race divine.....* » »

— Voyez-vous comment Platon commence par battre le chien devant le loup ; et, à préparer sa retraite, se connaissant battu ; ou plutôt : faisant voir qu'il a défendu *sciemment* une mauvaise cause par la bouche de Socrate.

« — Car, continue Socrate, il faut qu'il y ait en vous « quelque chose de divin, si, après ce que vous venez de « dire en faveur de l'injustice, vous n'êtes pas persuadés « qu'elle vaut infiniment mieux que la justice. Or, vous « n'en êtes pas persuadés, vos mœurs et votre conduite me « le prouvent assez, quoique je pusse en douter si je m'arrê- « tais à ce que vous venez de dire ; mais je n'en suis que plus « embarrassé sur le parti que je dois prendre. *D'un côté, je « ne sais comment défendre les intérêts de la justice.* CELA « PASSE MES FORCES. »

— Eh non ! Monsieur, cela ne dépasse point vos forces ; cela dépasse votre raison, et avec raison : parce que, en absence de sanction religieuse, il n'y a rien de raisonnable à opposer à ce qui a été dit par Adimante. Abstraction faite de sanction religieuse, la justice, considérée comme autre que fille de la force, est une sottise à nulle autre pareille.

« — D'un autre côté, continue l'interprète de Platon, « trahir la cause de la justice, et souffrir qu'on l'attaque de- « vant moi sans la défendre, tandis qu'il me reste un souffle « de vie et assez de force pour parler, c'est ce que je ne puis « faire sans crime ; ainsi, je ne vois rien de mieux à faire « que de la défendre *comme je pourrai.* »

— Quel galimatias ! Étonnez-vous donc si cela donne la migraine ! Celui qui attaque la justice, c'est Socrate, en voulant la défendre par où elle est absurde ; et celui qui la défend, c'est Adimante, en l'attaquant par le côté qui la rend absurde.

Maintenant, écoutez la défense de Socrate ! c'est ridicule

et ennuyeux vis-à-vis de l'attaque, si pleine d'esprit et de verve, faite par Adimante. Mais elle est courte; et une pareille question mérite bien cinq minutes d'ennui.

« — Aussitôt, dit Socrate, Glaucon et les autres me con-
« jurèrent d'employer à sa défense tout ce que j'avais de
« force, et de ne pas laisser la discussion, mais de recher-
« cher avec eux la nature de la justice et de l'injustice, et ce
« qu'il y a de réel dans les avantages qu'on leur attribue.
« Je leur dis qu'il me semblait que la recherche où ils vou-
« laient m'engager était très-épineuse et demandait un esprit
« très-clairvoyant. Mais, ajoutai-je, puisque nous ne nous
« piquons ni vous ni moi *d'avoir assez de lumières pour y*
« *réussir*. »

— C'est cependant assez clair : *en dehors de la sanction religieuse, la justice est une sottise*. Nous sommes persuadé : que, même les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques, non complétement pourris par le matérialisme, comprendront cela très-facilement.

« — Voici, continue Socrate, de quelle manière il faut
« procéder à cette recherche. »

— Grands admirateurs du divin Platon, écoutez attentivement ! et dites-nous : si, ce qui va suivre n'est point digne du paillasse de la foire ?

« — Si, dit Socrate, l'on donnait à lire de loin à des per-
« sonnes qui ont la vue basse des lettres écrites en petit
« caractère, et qu'elles apprissent que ces mêmes lettres se
« trouvent écrites ailleurs en gros caractères, il leur serait
« sans doute avantageux d'aller lire d'abord les grandes
« lettres, et de les confronter ensuite avec les petites, pour
« voir si ce sont les mêmes. — Cela est vrai, reprit Adi-
« mante. Mais quel rapport cela a-t-il avec la question pré-
« sente ? »

— Et, en effet, il n'y a là de rapports possibles : que ceux pouvant exister entre Paillasse et son maître.

« — Je vais te le dire, continue Socrate : la justice ne se « rencontre-t-elle pas dans un homme et dans une société « d'hommes? — Oui. »

— Mais, malheureux que vous êtes tous les deux! vous ne savez même pas s'il y a une justice autre que celle exprimée par la force; vous ne savez même pas la distinguer de l'injustice; et vous ne savez pas davantage si l'une est meilleure que l'autre, ni laquelle. Et vous voulez parler de justice! Logomachie! galimatias!

« — Mais, continue Socrate, la société est plus grande « que le particulier. — Sans doute. »

— Sans plaisanter, ne croyez-vous point assister à une conversation entre Paillasse et son maître?

« — Par conséquent, continue Socrate, la justice pour- « rait bien s'y trouver en caractères plus grands et plus « aisés à discerner. »

— Comment trouvez-vous l'idée saugrenue de chercher le type de la justice dans la société d'Athènes ou de Paris?

« — Ainsi, continue Socrate, nous chercherons d'abord, « si tu le trouves bon, quelle est la nature de la justice dans « la société. »

— Belle recherche! Avant de savoir s'il y a une justice, ce que c'est que la justice, et même après être convenu que la justice est une sottise.

« — Nous l'étudierons ensuite, continue le grand homme « de l'oracle, en chaque particulier; et comparant les deux « espèces de justice... »

— Sans doute pour que la plus forte avale la plus faible, comme il en est pour les bons Dieux de M. Comte.

« — Nous verrons, dit Socrate, la ressemblance de la « petite à la grande. »

« — C'est fort bien dit, ajoute Adimante. »

— Il est certain que Jocrisse n'aurait pas mieux dit.

« — Mais, continue Socrate, si nous examinons par la « pensée la manière dont se forme un État, peut-être décou- « vrirons-nous comment la justice et l'injustice y prennent « naissance. »

« — Cela pourrait être, dit Adimante. »

« — Nous aurions alors, reprend Platon, l'ESPÉRANCE « de découvrir plus aisément ce que nous cherchons. »

« — Assurément, reprend le compère Adimante. »

— Voilà des gens qui cherchent..... — Quoi? — Ils n'en savent pas le premier mot. Il y avait mille fois plus d'esprit chez Jocrisse!

« — Eh bien! continue Socrate, veux-tu que nous com- « mencions? Ce n'est pas une petite entreprise que celle que « nous formons. Délibère.

« — Notre parti est pris, continue le bénin Adimante. « Fais ce que tu viens de dire.

« — Ce qui donne naissance à la société..... dit Socrate « embouchant la trompette..... »

— Telle est l'entrée en matière de l'utopie de Platon, de l'État de Platon, de la justice de Platon : le plus atroce des despotismes; la plus dégoûtante des promiscuités qui soit jamais entrée dans la tête d'un libertin en délire.

Et savez-vous ce qui se trouve en tête de la traduction de cette crapuleuse infamie, sous le titre d'introduction?

Écoutez!

« — Telle est la partie morale de la *République;* telles « sont les doctrines qui ont préparé la civilisation du monde. « C'est là, c'est dans cette source vivifiante du beau, que les « anciens et les modernes ont puisé à pleine coupe. Les Pères « de l'Église s'y sont plongés. Voyez revivre les idées éter- « nelles de Platon dans les écrits de saint Augustin; voyez « comme l'âme brûlante de l'Africain s'inspire dans la con- « templation de ce monde céleste, invisible au vulgaire, et

« qui est cependant le seul véritable. Qui connaît Platon, le « retrouve partout : dans les écrits de Plutarque, de Fénelon, « de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre. Ces grands « hommes semblent n'avoir pensé que pour témoigner de sa « sagesse, de sa gloire, de son génie ! Leur âme s'est em- « preinte de la sienne ! il est le soleil de toutes ces planètes, « qu'il pénètre de ses feux et qu'il inonde de sa lumière.

« Oh ! quelle joie pour l'humanité qu'une telle pensée se « soit manifestée au monde, quelle ait animé un corps ter- « restre ! »

« Ce livre, témoin toujours vivant des on passage, n'est « que l'ombre de son âme. Dira-t-on que l'âme a pu cesser « d'être lorsque l'ombre existe encore ? Ne serait-ce pas dire « qu'un Dieu a moins vécu que son ouvrage ?

« Ame sublime ! reçois ici les hommages d'une postérité « de plus de deux mille ans. Nous honorons en toi « l'homme qui a le plus fait pour l'homme, la seule créature « terrestre dont la lumière soit venue se confondre avec les « lumières de l'Évangile, la seule qui ait écrit dans l'unique « intérêt de la vérité et de la vertu, et dont l'âme se soit re- « trouvée dans l'âme de Fénelon. Bienfaiteur du genre hu- « main, tu lui léguas les plus hautes pensées ; précurseur de « Jésus-Christ, tu nous ouvris dès cette vie, le monde des « contemplations célestes ; et il te fut donné d'entrevoir une « sagesse ignorée de toute la terre, et qui ne pouvait être « révélée que par un Dieu ! »

— J'ignorais que l'Évangile fût la révélation du matérialisme poltronnement professé par Platon. Est-ce à cause de cela que M. H. Aimé-Martin est aussi enthousiaste du divin Platon ? Ou peut-être, en écrivant ce dithyrambe, était-il candidat à l'Académie des sciences morales et politiques !

Du reste, quelque louangeur que soit M. H. Aimé-Martin pour le matérialiste Platon, M. de Lamartine le surpasse pour le matérialiste Voltaire. Écoutez :

« — Son génie n'était pas la force, c'était la lumière.

« Dieu ne l'avait pas destiné à embrasser les objets, mais à « les éclairer. Partout où il entrait, il portait le jour. La « RAISON qui n'est que LUMIÈRE devait en faire, d'abord « son poëte, son oracle après, son IDOLE enfin. »

(*Histoire des Girondins*, liv. IV, chap. V.)

— C'est que le vent de l'époque est au panthéisme.

Il faut avouer cependant : que, M. Alexandre Dumas, qui, lui, n'est point matérialiste poltron (1), a osé dire par la bouche de Balsamo :

« — J'ai déjà le plus grand poëte et le plus grand athée « de l'époque...

« — Et tu l'appelles ?

« — VOLTAIRE. »

(1) « Je ne m'inquiète pas d'eux (les journaux), choses inertes et inanimées. « Mais je m'inquiète de l'homme, MATIÈRE VIVANTE QUI PENSE ET QUI SOUFFRE. »

M. ALEXANDRE DUMAS.

X.

SANCTION RELIGIEUSE, ORDRE MORAL JUSTICE ÉTERNELLE (suite).

« L'amour de soi-même est le plus puissant, « et, selon moi, le SEUL motif qui fait agir les « hommes.

« La justice et les scrupules ne font ici-bas « que des dupes. OTEZ LA JUSTICE ÉTERNELLE « et la prolongation de mon être après cette « vie, je ne vois plus dans la VERTU qu'une FO- « LIE à qui l'on donne un beau nom. »

ROUSSEAU.

« Servius explique, et il y était autorisé, « que l'ENFER, les régions inférieures, c'est « NOTRE MONDE. Cette HYPOTHÈSE s'accorde « parfaitement, ainsi que nous venons de le « voir, avec les idées antiques, avec les doc- « trines primitives et traditionnelles de l'é- « preuve et de l'EXPIATION. »

BALLANCHE.

« L'hypothèse est toujours favorable à la « négation. En fait d'ordre moral, et en pré- « sence de l'examen, il ne faut point suppo- « ser, il faut démontrer d'une manière ration- « nellement incontestable. »

COLLINS, *Commentaire*.

« Une hypothèse, quand elle ne renferme « point l'ABSURDE, peut aider à découvrir la « vérité. »

COLLINS, *Mse*.

Que faut-il pour que l'hypothèse : que, notre monde est un ENFER, ne renferme rien d'absurde?

— Que les âmes soient immatérielles, c'est-à-dire éternelles : ce qui seul rend possible, vis-à-vis de la raison, la liberté, la responsabilité des actions.

— Bien. Examinons si cette seule condition ôte toute absurdité à l'hypothèse. Cela est nécessaire avant de rechercher : si, l'hypothèse est une réalité. Car, ce qu'il y a de plus absurde, c'est de chercher la réalité d'une absurdité.

Messieurs les génies du XIXe siècle, qui avez en pitié la question de savoir : si la liberté, la responsabilité existent, ailleurs que devant le bourreau ; ayez la bonté de ne point m'écraser de votre regard de mépris ! Si vous avez l'extrême complaisance de me suivre quelque peu, ne fût-ce que pour chercher à vous moquer de moi, je vous promets, en revanche, de ne pas vous donner la migraine ; et, de me mettre à votre portée, n'eussiez-vous que l'intelligence d'un enfant de dix ans bien élevé.

D'abord, une âme immatérielle, simple par essence, ne peut être modifiée, ne peut souffrir ni jouir, si elle n'est unie à un organisme ayant un centre nerveux, un centre de mémoire, nécessaire à l'existence dans le temps.

Comprenez-vous, Messieurs ?

Ensuite, une âme même unie à un tel organisme, ne pourrait, en restant isolée, parvenir au développement du verbe, au développement de la parole, hors lequel développement, l'existence dans le temps est impossible.

Peut-être, Messieurs, ne comprenez-vous point cela parfaitement ? Alors, c'est que vous avez été mal élevés. Un enfant de dix ans bien élevé saurait parfaitement ce qui est nécessaire au développement du verbe, au développement de l'intelligence. A cet égard Condillac, Rousseau, etc., etc., se sont mis à la portée, même des joueurs de bilboquet.

Vous voilà convaincus : que, tout paradis et tout enfer doit déjà être un monde comme le nôtre. Et en effet : les anges ont conspiré : ils étaient donc libres ; et la liberté est la caractéristique de l'homme supposé réel. Quant aux diables, ils ont été libres ; et quand on a été libre, on ne peut cesser de l'être ou capable de l'être, qu'en cessant d'exister dans le temps.

Vous allez vous imaginer peut-être, que, ce que j'ai l'hon-

neur de vous exposer ici, est de mon invention. Je vous répète : que, j'ai la manie de ne pas être inventeur ; et, qui plus est, la manie de le prouver.

« — L'âme d'un homme, dit un Père de l'Église, souffre « aux enfers ; elle est placée au milieu de la flamme ; elle « sent à la langue une douleur cruelle, et elle implore de la « main d'une âme plus heureuse, une goutte d'eau..... *tout cela n'est rien sans le corps ;* l'être *incorporel* (1) est libre « de toute espèce de chaîne, étranger à toute peine comme à « tout plaisir..... »

— A cette époque, Descartes n'avait pas encore inventé l'absurdité des âmes pensantes. C'est qu'en époque d'ignorance, l'humanité, en fait de connaissance morale, progresse de sottise en sottise.

« — Car, continue ce Père de l'Église, c'est par le corps « que l'homme est puni ou jouit. »

(TERTULLIEN, *de animâ*, 5, 7.)

« — Quel homme ne voit, dit Arnobe, que ce qui est « simple et immortel (2) ne peut connaître aucune douleur ? »

(*Adversus gentes*, lib. 2.)

« — Tel, dit M. Guizot auquel je dois ces citations, tel avait « été le cours des idées au sein de la philosophie païenne..... « Cependant l'idée de la matérialité de l'âme était plus gé- « nérale parmi les docteurs chrétiens du Ier au IVe siècle « que parmi les philosophes païens de la même époque. »

— M. Guizot se trompe. Ce n'était point l'idée de la *matérialité de l'âme,* mais d'une âme immatérielle unie à un organisme matériel.

« — C'est contre les philosophes païens, continue M. Gui- « zot, et au nom d'un intérêt religieux, que certains Pères

(1) *Incorporel* signifie ici *immatériel.*
(2) *Immortel* signifie ici *immatériel.*

« soutenaient cette doctrine ; ils veulent que l'âme soit ma-
« térielle..... »

— Non pas, Monsieur ; mais unie à un organisme matériel.

« — Pour, continue M. Guizot, quelle puisse être récom-
« pensée ou punie ; pour, qu'en passant à une autre vie, elle
« se trouve dans un état *analogue à celui où elle a été sur*
« *la terre.* » (*Histoire de la Civilisation en France.*)

— Vous le voyez, Monsieur, s'il y a une autre vie, elle est analogue à celle-ci.

Maintenant, dites-moi, je vous prie, pourquoi un globe quelconque, habité par une humanité quelconque, ne serait-il point à la fois et selon les individus, et selon les temps, tantôt un paradis et tantôt un enfer ; tantôt un lieu de récompense et tantôt un lieu d'expiation : puisque, l'essence de toute humanité possible, est de souffrir, et de jouir ?

Voyons, s'il y a là rien d'absurde, toujours dans *l'hypothèse préalable*, que les âmes sont IMMATÉRIELLES, c'est-à-dire ÉTERNELLES !

Si, chez chacun de nous, il existe une âme immatérielle, éternelle, cette âme est venue chez chacun de nous, en passant de toute éternité d'un organisme à un autre. Dans l'hypothèse, c'est de toute évidence.

Et quelle est la conséquence nécessaire de l'éternité, de l'immatérialité, de la réalité des individualités, des âmes ?

Je vais vous le dire, Messieurs, et sans vous causer la moindre migraine, ainsi que cela doit se faire avec des enfants bien élevés.

Vous concevez, Messieurs : que, de l'immatérialité des âmes dérive, *nécessairement*, la réalité de la LIBERTÉ, par conséquent la réalité de l'ordre moral, en *absolue* opposition avec l'ordre physique, où la *liberté réelle* ne peut exister ; là où il ne peut y avoir que NÉCESSITÉ.

De l'immatérialité des âmes, de la réalité de leurs individualités, dérive encore, et toujours *nécessairement*, la réa-

lité de la raison : réalité qui est absurde, dans toute autre hypothèse :

De la réalité de la raison, expression de l'ordre moral, résulte, *nécessairement* aussi : que, la conformité à la raison, ou ce qui est rationnel, est l'expression de l'ordre moral.

De l'immatérialité des âmes et de la réalité de la raison, résulte, *nécessairement* encore, la responsabilité des actions commises conformément ou contrairement à la conscience, à la tendance de raison.

De cette responsabilité, il résulte, toujours *nécessairement :* que, toute action commise : contrairement à la conscience; ou, conformément à la conscience et avec sacrifice de passion, avec sacrifice de tendance organique contraire à la raison; doit être punie ou récompensée.

Il en résulte encore, et toujours *nécessairement :* que, toute action coupable ou méritoire, n'ayant point été punie ou récompensée dans une vie, doit *nécessairement :* être punie ou récompensée, dans une ou plusieurs vies postérieures.

Il en résulte encore, et toujours *nécessairement :* que, toute souffrance ou jouissance non méritée dans la vie actuelle, est, toujours *nécessairement :* la punition ou la récompense d'actions commises dans une vie antérieure.

Et, comme l'ordre moral n'est autre que l'ordre de justice, l'ordre de raison, il s'ensuit enfin, et toujours *nécessairement :* que, toute jouissance quelconque; toute souffrance quelconque; est une récompense ou une expiation.

Cet ensemble de propositions se résume en disant :

L'ORDRE MORAL, C'EST L'HARMONIE ÉTERNELLE : ENTRE LA LIBERTÉ DES ACTIONS; ET LA FATALITÉ DES ÉVÉNEMENTS.

Et, cet ensemble de propositions n'est plus une HYPOTHÈSE, mais une vérité incontestablement démontrée : dès que les âmes sont démontrées, d'une manière rationnellement incontestable, être immatérielles, éternelles, absolues.

Et, ce que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer,

Messieurs, le tout sans vous donner même l'ombre d'une migraine, n'est pas non plus de mon invention. C'est le bon Plutarque qui me l'a appris. Vous allez voir : que, cette découverte n'est pas d'aujourd'hui.

« — C'est donc *absolument* la même chose, dit le bon Plu-
« tarque, qu'il y ait une Providence, et que l'âme humaine
« ne meure point ; car, il n'est pas possible que L'UNE de
« ces vérités subsiste sans L'AUTRE. Si donc l'âme continue
« d'exister après la mort, on conçoit aisément *qu'elle soit*
« *punie ou récompensée*, et toute la question ne roule que sur
« la manière. »

(*Sur les délais de la justice divine, traduction de* DE MAISTRE.)

Vous voyez que, pour tout cela, il n'y a besoin : ni de diable, ni de bon Dieu ; ni d'antropomorphisme ; ni de panthéisme. Le bon Dieu, c'est la personnification de la raison réelle, la personnification de la science ; le diable, c'est la personnification des passions, de l'organisme, des préjugés, de l'ignorance.

Tant que l'ignorance domine un globe, ce globe, *socialement*, est un enfer. Dès que l'ignorance est anéantie sur un globe, ce globe, *socialement*, est un paradis. Quant aux individus, comme en raison de leur liberté, et de la différence toujours plus ou moins grande entre les tendances de raison et les tendances de passion, ils sont tous plus ou moins sujets à pécher, les jouissances et les souffrances sont toujours plus ou moins le partage de toute humanité.

Résumons :

Tout ce qui précède repose sur *l'hypothèse :* que, les âmes sont immatérielles, éternelles, absolues : ce qui est une seule et même chose.

Dès, que cette hypothèse est démontrée être vérité ; tout ce qui précède est démontré : être vérité.

Maintenant, Messieurs, écoutez De Maistre ! S'il lui avait été offert d'être membre de l'Académie des sciences morales et politiques, je vous assure qu'il aurait refusé. C'est à cause de cela, qu'il mérite d'être écouté.

« — Les savants européens, dit-il, sont dans ce moment « des espèces de conjurés ou d'initiés, comme il vous plaira « de les appeler, qui ont fait, de la SCIENCE, une sorte de « monopole, et qui ne veulent pas *absolument* qu'on sache « *plus* ou *autrement* qu'eux. Mais *cette science sera néces-* « *sairement* BONNIE. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg.*)

— Et ailleurs :

« — Attendez, dit-il, que l'affinité naturelle de la religion « et de la science, les réunisse dans la tête d'un seul homme « de génie ; l'apparition de cet homme ne saurait être éloi- « gnée, et peut-être même existe-t-il déjà. »

— C'est vrai : et, si chercher, là où il est possible de dé-couvrir, et trouver, constitue le génie, je suis cet homme de génie.

« — Celui-là, continue De Maistre, sera fameux et mettra « fin au XVIIIe siècle qui dure toujours; car les siècles in- « tellectuels ne se règlent pas sur le calendrier comme les « siècles proprement dits. »

— L'homme de génie se moque d'être fameux comme d'être infâme. S'il est fameux, il se réjouit d'avoir commis, en d'autres vies, de bonnes actions qui lui ont mérité cette jouissance. S'il est infâme, malgré ses bonnes actions dans la vie actuelle, il se réjouit encore : parce qu'il sait : que toute souffrance est une expiation ; et, la souffrance, dans la résignation, est encore un bonheur.

J'ai beaucoup souffert dans cette vie. Beaucoup de ces souffrances, ne concernaient que moi. Je les ai bannies de ma mémoire. D'autres se rapportaient aussi aux souffrances de l'humanité ; et je n'ai pas même voulu les repousser. Mes deux premiers disciples m'ont formellement désobéi ; désobéissance qui, sous Ponce-Pilate, portait un autre nom. D'autres m'obéissent mal, pour obéir à l'esprit d'anarchie qui répugne à toute direction. Je voudrais rendre la vérité évidente à tous ; et, non-seulement je n'en ai pas les moyens ;

mais encore ceux qui disposent de la publicité font ce qui dépend d'eux pour que je sois asphixié dans le silence; depuis plusieurs années une névralgie faciale me torture les yeux, les oreilles, et les dents que je suis obligé de me faire arracher les unes après les autres. Eh bien! le bonheur que j'éprouve, au sein de la résignation, est au-dessus de tous ces maux : Je jouis de la connaissance de la vérité; et aussi de la félicité domestique : qui oserait se dire moins à plaindre que moi : dans l'enfer social où nous nous trouvons?

Peut-être, Messieurs, viens-je de vous donner la migraine? Je vous en demande un million de pardons : cela ne m'arrivera plus.

Maintenant, une petite question!

Quelle serait, s'il vous plaît : l'état d'une société, au sein de laquelle, l'éducation inculquerait à tous, sans exception : que, toute jouissance possible est une récompense; et toute souffrance possible une expiation; d'actions librement commises par soi-même : l'état d'une société où l'instruction démontrerait à tous, sans exception : la vérité de ce qui aurait été inculqué par l'éducation? je vous le demande, Messieurs? Vous trouverez, sans doute : qu'il vaut infiniment mieux s'occuper de congrès de paix, et d'équilibre européen. Je vous en fais mon compliment.

Si, vous inquiétant peu des balivernes dont j'ai la faiblesse de vous entretenir, vous me demandez ce que j'entends par la *sanction religieuse, l'ordre moral, la justice éternelle?* je vous dirai :

C'EST L'HARMONIE ÉTERNELLE : *entre la liberté des actions; et la fatalité des événements.*

Et, comme le culte des morts est le premier qui ait paru, le dernier qui disparaîtra, et qu'il restera utile jusqu'à ce que la science ait anéanti toute espèce de culte; je désire, si après ma mort quelques amis peuvent mettre une pierre sur mes cendres, qu'il y soit gravé :

L'ORDRE MORAL, C'EST L'HARMONIE ÉTERNELLE : ENTRE LA LIBERTÉ DES ACTIONS; ET LA FATALITÉ DES ÉVÉNEMENTS. (COLINS.)

Ce sera tout pour ceux qui penseront à moi ; ce ne sera rien pour les autres.

— Diable! il paraît que le point de droit a quelque influence, pour le pauvre qui n'aime pas à être volé.

« — La force, ajoute le professeur d'économie politique, « qui ne veut pas se mêler de droit, la force est un *fait* auquel « il faut bien se soumettre, mais auquel on ne DOIT pas de « soumission et dont on est *autorisé* à s'affranchir, du mo- « ment *qu'on le peut.* »

— Cela signifie : du moment où vous êtes le plus fort. Ne trouvez-vous pas que ces messieurs sont, tant soit peu anarchiques?

« — L'expérience nous prouve, dit un membre de notre « première Assemblée nationale, *qu'un droit reconnu n'est « rien,* s'il n'est mis sous la sauvegarde d'une protection « suffisante. » (MALOUET.)

— Cela signifie : que, tout droit est une calembredaine pour le plus fort, s'il n'y a une sanction au-dessus de la force, une *sanction religieuse.* C'est clair comme le jour. Mais, dites aux aveugles de regarder le soleil; ils se moqueront de vous.

Voulez-vous un remède pour vous mettre à l'abri des injustices des plus forts, sans avoir recours à la sanction religieuse? Aristote, ce grand homme, que le parlement de Paris a défendu de contrarier sous peine d'être pendu, va vous le donner. Soyez tout attention.

« — Rien, dit-il, n'est plus difficile que d'arriver à la « vérité, lorsqu'il s'agit de *droit* et *d'égalité;* mais le SORT « est encore un meilleur juge que la conscience du PLUS « FORT. *Égalité, justice sont le cri des faibles et le jouet « des puissants.* » (*Polit.*, liv. VI.)

— Vous voilà obligé de choisir entre la courte-paille et la sanction religieuse. Et, quand il n'y a plus de sanction religieuse hypothétique, et pas encore de sanction religieuse rationnelle, obligé de vous contenter de la courte-paille. Et qui sanctionnera cette courte-paille?

Si cela vous attriste, Rousseau va vous consoler :

« — L'esprit universel des lois de tous les pays, est, dit-il, « de favoriser toujours le fort contre le faible, et celui qui a, « contre celui qui n'a rien. CET INCONVÉNIENT EST INÉ- « VITABLE, ET IL EST SANS EXCEPTION. » (*Émile.*)

— Si c'est inévitable, prenez votre mal en patience. Eh bien ! il y a des forts que cela ne tranquillise pas. La force, disent-ils, est, en présence de l'examen, comme une girouette en présence de la tempête ; elle change continuellement de place. Et ils ont peur. Croyez-vous que ce soit poltronnerie ?

Rousseau aime quelquefois à se répéter :

« — Toujours, dit-il, la multitude sera sacrifiée au petit « nombre, et l'intérêt public à l'intérêt particulier. TOUJOURS « ces noms spécieux de justice et de subordination serviront « d'instrument à la violence et d'armes à l'iniquité. »

(*Idem.*)

— C'est peu réjouissant : surtout quand ceux qui composent ce petit nombre aujourd'hui, se trouvent demain dans le grand nombre ; et ainsi de suite jusqu'à extinction de chaleur naturelle. C'est là une vilaine courte-paille. Ne trouvez-vous pas : que, les bûchers des inquisiteurs, *socialement parlant,* étaient moins diaboliques encore ?

Ne commencez-vous point à voir : que l'idée du mot *droit* est à peu près aussi claire que la bouteille à l'encre ? Ne serait-il point possible de parvenir à précipiter les causes de cette opacité ? Essayons !

Au sein d'une ruche ou d'une fourmilière, et pour le bien de la ruche ou de la fourmilière, il n'y a pas besoin de RÈGLE : les abeilles et les fourmis exécutent, *automatiquement,* ce qui est nécessaire au bien général. Si vous me refusez qu'elles aillent *automatiquement*, vous m'accorderez qu'elles ont une RÈGLE. C'est à prendre ou à laisser : sous peine de Charenton. Eh bien ! là où il y a des individualités qui ne sont point, ou qui ne se croient point *automates,* la *règle* c'est le *droit.*

« « — M. de Girardin nous défie de lui donner une dé-
« finition du droit : il veut que tout lecteur la comprenne,
« même apparemment les esprits qui n'ont jamais réfléchi,
« ceux qui n'ont acquis par l'instruction et l'étude aucun des
« instruments de la pensée, aucun des termes de la langue
« des idées.

« « Si nous disons à M. de Girardin que, dans son accep-
« tion la plus haute, le DROIT est la ligne la plus courte, qui
« va de la raison de Dieu à la raison de l'homme, répon-
« dra-t-il qu'il ne comprend pas cette définition ? Cela se
« peut ; mais sera-ce notre faute, à nous qui la comprenons
« très-bien, et dont elle satisfait l'esprit et la raison ?

« « L'étymologie nous dit que DROIT vient de *directus ;*
« le dictionnaire définit le droit « *juste raison,* faculté dont
« l'exercice est approuvé par les lois naturelles et sociales. »
« Pour les Latins, le droit, *jus,* est la racine de *justice.*
« Cicéron dit que « la première loi est la DROITE raison de
« Dieu. » Cette définition de Cicéron correspond à la nôtre.

« « M. de Girardin a-t-il voulu nous jeter dans la méta-
« physique en nous forçant de définir une idée qui se cache
« dans les profondeurs de l'esprit humain ? Veut-il nous en-
« gager dans la controverse philosophique ?

« « Qu'est-ce donc que cet esprit sceptique qui prend plaisir
« à nier tout ce qui est de consentement universel chez tous
« les peuples ? Où va-t-il ? Que veut-il ? — A. de Lour-
« doueix. » »

« — Je réponds à la *Gazette de France :*

« *Ce que je veux !* Je voudrais en finir avec tous ces mots
« tels que : *Droit, Raison, Justice,* dont le sens varie et se
« contredit selon les temps et les pays. *Où je vais ?* Je vais
« de ce qui est à ce qui sera ; je vais de ce que j'ai appris à
« ce que j'ignore ; je vais du progrès accompli au progrès
« subséquent ; je vais de l'infaillibilité présumée s'intitulant
« Autorité à l'expérience constatée se nommant Liberté ; je
« vais du Pouvoir qui ne sait pas au Savoir qui peut ; je vais

« du servage corporel, qui a disparu en France, au servage « intellectuel qui lui a survécu; je vais de ce servage légal « de l'intelligence au libre exercice de la pensée; je vais de « la tutelle publique à la raison individuelle; je vais des lois « émanant de la volonté d'un homme ou du vote d'une ma- « jorité aux lois dérivant de la nature des choses; je vais de « l'erreur reconnue à la vérité démontrée; je vais du doute « détruit à la certitude acquise; je vais de l'exception érigée « en règle à la règle appliquée sans exception; je vais, enfin, « de l'arbitraire à l'absolu. »

— Ah! vous allez à l'absolu, Monsieur. J'en suis réellement bien aise! Mais qu'est-ce que l'absolu, s'il vous plaît? M. Proudhon, votre co-sectaire en matérialisme, dit que l'*absolu* est une sottise. Et, en dehors des âmes immatérielles, éternelles, absolues, je dis que M. Proudhon a parfaitement raison, et qu'il n'y a que du relatif, que du relatif à la force, à la matière.

Laissons continuer M. de Girardin.

« — Si, dit-il, le *droit*, selon la définition de la *Gazette* « *de France*, est la ligne la plus courte qui va de la raison « de Dieu à la raison de l'Homme, comment la *Gazette de* « *France* explique-t-elle qu'il ait fallu à l'homme tant de « siècles pour faire si peu de chemin? Qu'appelle-t-elle la « raison de Dieu? A quels signes se reconnaît-elle? Par quels « effets se manifeste-t-elle? Et comment, étant toute-puis- « sante, ne s'impose-t-elle pas? »

— Comment elle ne s'impose pas? Probablement : parce qu'elle a de bonnes raisons, étant raison éternelle. Et si, elle ne l'était pas, c'est qu'il n'y aurait pas de raison absolue, terme du voyage de M. de Girardin. Si, par exemple, la raison était : que notre expiation n'est point accomplie; et que nous n'avons pas encore mérité de sortir de notre ignorance, de notre enfer; est-ce que M. de Girardin ne trouverait point cette raison suffisante?

« — L'homme, continue M. de Girardin, est né avec la fa-

« culté de raisonner ; c'est par cette faculté exclusive qu'il « est supérieur à tous les autres êtres vivants qui n'en ont « pas été doués. »

— Exclusive, dites-vous. Allez donc dire cela à M. Cousin, à M. Flourens, à M. tout le monde, vous compris, moi seul excepté ; et, vous verrez beau jeu ! Vous oubliez donc : que, *sentir* c'est *raisonner*.

Puis *doués*. *Doués* par qui ? *Doués* est très-joli ! Au sein de l'éternelle nécessité.

« — Le raisonnement, continue M. de Girardin, est l'exer- « cice de ses forces intellectuelles comme le mouvement est « l'exercice de ses forces corporelles. »

— C'est dire : que l'homme est une machine. Et, vous voulez : que la liberté soit plus qu'illusoire au sein d'une machine ! Je vous en fais mon compliment.

« — Que la pensée de l'homme, dit M. de Girardin, ait « l'entière liberté de se mouvoir dans les limites qui lui sont « propres : ce *droit* contesté, quoique incontestable, est le « seul que je revendique pour tous : hommes et femmes, « forts et faibles, savants et ignorants, riches et pauvres ; ce « droit me suffit ; je n'en demande, je n'en comprends plus « d'autre. »

— Que parlez vous de *droit*, Monsieur, vous qui niez le *droit*, qui ne reconnaissez que le *fait* ? Et, où se trouve la sanction de votre droit ?

« — Par les infractions portées au plein exercice de ce « droit inviolable, j'explique, ajoute M. de Girardin, les ré- « volutions du Passé, les contradictions du Présent, les aspi- « rations de l'Avenir.

« Raisonner est le Droit, tout le Droit, rien que le Droit ; « raisonner n'est pas seulement le Droit, c'est aussi le De- « voir. »

— Ah ! raisonner est le droit. Et déraisonner aussi, sans

doute. Alors pourquoi avez-vous des Charentons? Pourquoi ne laissez-vous point courir ceux qui tuent leurs enfants pour leur éviter l'enfer; ou encore pour leur éviter la misère? Croyez-vous que ces raisonnements sont plus saugrenus : que, l'abolition de la religion; l'abolition du mariage; et la fixation arbitraire du salaire?

« — L'Homme, être pensant, dit M. de Girardin, a le droit « et le devoir de penser, c'est-à-dire de combattre par le rai- « sonnement ce qui lui paraît faux ou nuisible; c'est-à-dire « de défendre par le raisonnement ce qui lui paraît juste ou « utile. L'homme qui raisonne fait la société à son image; « elle est ce qu'il est; elle ne sait que ce qu'il a appris; s'il « sait peu, elle est ignorante; toute notion qu'il acquiert « marque un progrès qu'elle fait. »

— Vous croyez, Monsieur, que l'homme fait la société. L'homme alors n'est donc pas une machine? Eh bien! donnez-vous la peine de lire, plus loin, la lettre que M. de Lamartine m'a fait l'honneur de m'écrire. Vous y verrez : que la société se fait toute seule. Et, en votre qualité de matérialiste, vous devriez penser, comme M. de Lamartine panthéiste.

« — Guerres de nations à nations, continue M. de Gi- « rardin, révolutions de peuples à gouvernements, proscrip- « tions de partis à partis, exterminations de cultes à cultes « ne sont toutes que les effets d'une même cause : la rivalité « entre la force matérielle, le droit du plus fort, et la force « intellectuelle, le droit du plus capable. »

— Vous voudriez peut-être : que, Goliath se mit à genoux devant Scarron? En fait de force, Monsieur, tous les sophismes de Scarron ne valent pas un coup de poing de Goliath.

« — Que cette rivalité, continue M. de Girardin, rentre « dans ses limites naturelles, c'est-à-dire que la force ma- « térielle n'ait plus à lutter que contre la force matérielle : le « plus fort contre le moins fort; que la force intellectuelle « n'ait plus à lutter que contre la force intellectuelle : le plus-

« capable contre le moins capable ; qu'on cesse de mettre aux « prises entre elles deux forces trop différentes pour qu'elles « puissent être rationnellement rivales, et aussitôt, comme « le feu s'éteint faute d'aliments, cesseront exterminations « successives, proscriptions mutuelles, révolutions pério- « diques, guerres intermittentes !

« A la force abusive opposez la force supérieure, au rai- « sonnement spécieux, opposez le raisonnement irréfutable ; « mais n'opposez pas la force au raisonnement ; et lorsque « vous vous nommez Guizot, réfutez ou faites réfuter, si vous « le croyez nécessaire, Lamennais, mais ne l'emprisonnez pas !

« Est-ce qu'en 1840 Lamennais, le grand écrivain mort « hier et dont la France porte aujourd'hui le deuil, est-ce « qu'en 1840 Lamennais s'était aposté derrière une barri- « cade ? Est-ce qu'il avait dépavé les rues ? Est-ce qu'il avait « porté un sabre ? Est-ce qu'il avait chargé un fusil ? Est-ce « qu'il avait braqué un canon ? Est-ce qu'il avait lancé un « obus ? Non, il avait raisonné ; il était dans l'exercice de « son droit.

« Guizot faisant écrouer Lamennais, au lieu de le faire ré- « futer, personnifie, non le triomphe moral de la force in- « tellectuelle sur la force inintellectuelle, mais la victoire « légale de la force matérielle sur la force intellectuelle. A ce « compte, le lion qui a dévoré l'homme serait donc supérieur « à l'homme ?

« Faire incarcérer, dès qu'on en a le pouvoir « ou le contradicteur qui vous donne tort, « trer qu'on a raison, est une chose q « France ce qu'il y a de plus simple et « pendant que dirait-on de d x int « pondrait à l'argument de ut « tiré à bout portant ? Ce « d'une réplique, cette « interlocuteur, en le « rité du raisonnem « pense-t-on ? Le

« telle monstruosité, un tel abus de la force matérielle est le « sentiment qu'inspirera un jour toute manière analogue, se « fût-elle appelée loi, de mettre hors de combat la force in- « tellectuelle. »

— En époque de force, Monsieur, le lion qui dévore, et le fort qui tue le faible, ont seuls raison. Vous voulez que l'on tue les incendiaires dans l'ordre matériel ; et vous ne voulez pas, quand on est le plus fort, que l'on tue les incendiaires dans l'ordre social ? Nous traiterons cette question en parlant de la liberté de la presse.

« — Qu'il me soit permis ici, afin de mieux préciser ma « pensée, continue M. de Girardin, de rapporter substantiel- « lement une conversation que j'eus, il y a peu de temps, « dans mon cabinet, avec une notabilité républicaine à la- « quelle j'adressais la parole pour la première fois.

« Cette notabilité républicaine, fort connue dans les bu- « reaux du *National* et de la *Réforme*, avait joué un rôle « actif dans le prologue de la Révolution du 24 février.

« S'être servi de la force matérielle pour remplacer la « Monarchie de 1830 par la République de 1848, lui pa- « raissait tout simple, et, sinon légal, parfaitement légitime ; « mais, quoiqu'elle approuvât sans restriction le 24 février, « elle blâmait sans mesure le 2 décembre. Elle admettait « qu'on renversât un gouvernement en procédant de la base « au faîte ; mais elle n'admettait pas qu'on le renversât en « procédant du faîte à la base ; en d'autres termes, elle ad- « mettait la révolution opérée par en bas, mais elle n'admet- « tait pas la révolution opérée par en haut ; elle glorifiait les « coups du Peuple, mais elle flétrissait les coups d'État.

« « — Si les coups du Peuple sont plus légitimes que les « coups d'État, expliquez-moi donc, lui dis-je, sur quel droit « se fondèrent les membres du Pouvoir exécutif pour flétrir « la tentative du 15 mai (1) ? Expliquez-moi donc, en quoi

(1) PROCLAMATION DE LA COMMISSION DU POUVOIR EXÉCUTIF.

« Un *crime* a été commis contre l'Assemblée nationale. Quelques *factieux*

« les occupants de l'Hôtel-de-Ville du 24 février furent « moins « FACTIEUX » que les occupants de l'Hôtel-de- « Ville du 15 mai, ainsi qualifiés dans la proclamation des « membres de la commission du Pouvoir exécutif? Expli- « quez-moi donc, quelle différence vous faites entre les pre- « miers et les seconds, sinon que ceux-là réussirent le 24 « février, et que ceux-ci échouèrent le 15 mai? Contre les « occupants du 15 mai, qualifiés de FACTIEUX par les réoccu- « pants du 24 février, invoquerez-vous le suffrage universel, « invoquerez-vous le vote du 20 avril? Si vous vous retran- « chez derrière le suffrage universel, que répondrez-vous « aux occupants du 2 décembre, qui vous opposeront les « votes de décembre 1851 et les votes de décembre 1852? « Il faut être franc, il faut être catégorique : votre triomphe, « le 24 février, décoré sous ce beau nom : « *La majesté du* « DROIT, » ne fut que le triomphe du plus fort sur le plus « faible, et la preuve de la vérité de ces paroles, c'est que « demain, si vous triomphiez de nouveau, vous seriez encore « obligés de faire ce que vous fîtes, vous et vos amis, les 15 « mai et 24 juin 1848! Est-ce vrai? Donc, vous n'avez pas « de *critérium*, donc vous n'avez pas de mesure, donc vous « n'avez pas de balance pour reconnaître, mesurer, peser « qui a tort ou raison, qui rentre dans le droit et qui en « sort! » »

« Mon visiteur ne pouvait pas répondre à l'interpellation; « aussi l'éluda-t-il. »

— Qu'est-ce que cela prouve, Monsieur? que vous aviez affaire à un homme encore moins fort que vous en logique. Il devait vous répondre : En époque d'ignorance sur la réalité du droit, il n'y a que la force qui puisse être critérium de droit. Quand je suis le plus fort, j'ai raison. Quand je suis le plus faible, j'ai tort.

« ont tenté de violer la souveraineté du peuple. Devant cet attentat, vos re- « présentants sont restés calmes et fermes; la *majesté* du DROIT l'a emporté « sur la force brutale. »

« — Après avoir constaté qu'il l'éludait, continue M. de « Girardin, j'ajoutai :

« « Le Droit est un mot qui a un sens différent, selon « qu'il s'applique à l'état de barbarie ou selon qu'il s'ap- « plique à l'état de civilisation. Lorsqu'il s'applique à l'état « de barbarie, *Droit* signifie *le plus fort;* lorsqu'il s'ap- « plique à l'état de civilisation, *Droit* signifie *le plus ca- « pable*. Le droit du plus fort s'atteste par la victoire ma- « térielle; il a pour armes tout ce qui tue. Le droit du « plus capable s'atteste par la victoire morale; il a pour « armes tout ce qui vivifie. Le 24 février, qu'avaient « donc à faire le soir les vainqueurs du matin? Ils avaient « à faire une courte proclamation où ils eussent dit tout « simplement : — Le pouvoir se prend au *risque* de le « perdre. Il y a deux manières de nous attaquer : ou par la « force matérielle ou par la force intellectuelle. A ceux qui « nous attaqueraient par la force matérielle, nous répondrons « par l'emploi de la même force, de façon à leur prouver que « nous sommes les plus forts, et que nous ne craignons pas « l'agression; à ceux qui nous attaqueraient par la force in- « tellectuelle, nous répondrons par l'emploi de la même « force, de façon à leur prouver que nous sommes les plus « capables et que nous ne craignons pas la discussion. Donc, « que les partis vaincus choisissent leurs armes! Veulent-ils « se battre? La force sera repoussée par la force, mitraille « contre barricades, fusils contre fusils. Entière liberté. Au « plus fort le pouvoir! Veulent-ils discuter? Le raisonne- « ment sera réfuté par le raisonnement, discours contre dis- « cours, journaux contre journaux. Entière liberté. Au plus « capable le pouvoir! Mais lorsqu'on peut raisonner et se « conduire en êtres doués de la faculté de discuter, pourquoi « se battre et se conduire en êtres dépourvus de la faculté « de penser? Vaincus et vainqueurs, désarmons donc ma- « tériellement, et ne nous combattons plus qu'intellectuelle- « ment, par les moyens auxquels l'industrie doit ses victoires « et la science ses conquêtes. » »

— Et vous croyez que les trente et quelques millions de prolétaires, après vous avoir donné de bonnes raisons pour ne plus être exploités, comme je vous en donne pour vous démontrer la nécessité et la possibilité de détruire le paupérisme, se contenteront des dithyrambes qu'il vous plaira de leur siffler appuyé sur vos baïonnettes? tant que vous serez le plus fort, Monsieur, vous aurez raison; quand vous ne le serez plus, vous aurez tort.

« — N'étant interrompu par aucune objection, continue « M. de Girardin, quoique cette doctrine frappât pour la « première fois les oreilles de mon auditeur et dût l'étonner, « je continuai en finissant par ces mots :

« « Dans cet ordre d'idées, les mots *crime* et *factieux* « qui émaillent toutes les proclamations affichées les 15 mai « et 24 juin, proclamations signées de tous vos amis de la « commission exécutive, ces mots n'ont plus de sens. Qui- « conque exerce le pouvoir social, l'exerce à ses risques et « périls. C'est à lui d'être ou le plus fort si on l'attaque, ou « le plus capable si on le discute. La faiblesse qui a le des- « sous dans une lutte a un nom; elle s'appelle faiblesse; « l'ignorance qui a le dessous dans une discussion a un « nom; elle s'appelle ignorance. Pourquoi donc les appeler « crime? Pourquoi donc les appeler factions? N'a-t-on pas « vu assez de fois les mêmes prisons réunir le proscrit et le « proscripteur, celui-là tendre la main à celui-ci en s'a- « vouant intérieurement que s'il avait eu le même pouvoir « il eût déployé la même intolérance? L'insurrection qui « échoue est un risque qui se paie. Pourquoi les révolutions « ne se terminent-elles pas? c'est qu'elles se démentent « toutes; c'est qu'elles ne finissent jamais par où elles com- « mencent toujours : en proclamant la liberté. Les révolu- « tions sont la lutte du pouvoir individuel contre le pouvoir « public, du mineur qui sera majeur demain contre le tuteur, « du serf intellectuel contre le suzerain légal. Le pouvoir « change de mains, mais ne change pas de nature : voilà

« pourquoi une révolution qui s'éteint n'est jamais que le « prélude d'une révolution qui s'allume. Séparation absolue « entre ce qui constitue l'empire de la force et ce qui constitue l'empire du raisonnement sans autres limites que lui-« même ; — telle est l'œuvre qui a été manquée trois fois : « en 1789, en 1830, en 1848, et qui est réservée à l'a-« venir ! » »

— Oui, Monsieur, séparation *absolue* entre ce qui constitue l'empire de la force et ce qui constitue l'empire du raisonnement. Et, pour cela, il faut briser la série d'une manière absolue : entre l'homme, ou le raisonnement, d'une part ; et la brute, ou l'instinct, d'une autre. Car, si le chien est sensible, fouetter un chien et fouetter un homme, c'est un seul et même crime. Mais, je suis fou, de vous parler de crime, à vous qui niez le droit !

« — Entière liberté de penser : voilà donc, continue M. de « Girardin, ce que j'appelle non pas un droit, mais le Droit.

« Je dis plus, je dis que l'homme n'a pas la liberté de ne « pas penser.

« L'homme qui ne pense point, l'homme qui ne raisonne « point, n'est pas un homme, et si un homme qui pense « pouvait manger la chair d'un homme qui ne pense pas, « il ne serait point impossible de démontrer que celui-là « n'est pas anthropophage. »

— Cela signifie, sans doute, l'être qui ne souffre ni ne jouit. Car, tout ce qui souffre et jouit, raisonne. Et, où s'arrêtent, s'il vous plaît, la jouissance et la souffrance ? Les chauves-souris, qui ne sont pas très-éloignées de l'homme, en sont-elles ? Et quand vous mangez du cochon, mangez-vous de l'homme ?

« — L'homme, continue M. de Girardin, qui, au lieu de « raisonner, se bat, — déchoit. »

« L'homme qui, au lieu de se battre, raisonne, — s'élève.

« Penser est plus qu'une liberté, c'est une nécessité.

« La nécessité de penser, conséquemment de satisfaire ce « besoin par la parole, par l'écriture, par l'imprimerie, par « l'étude, par l'enseignement, par la discussion, par le rai- « sonnement, existe au même titre que la nécessité de man- « ger, de boire, de dormir, de marcher. Cette nécessité « porte avec elle-même ses limites.

« Limiter la nécessité que l'homme a de raisonner, n'est « pas moins abusif qu'il le serait de limiter la nécessité que « l'homme a de manger. »

— Et pourquoi, s'il vous plaît, n'empêcherais-je pas un homme de manger; et, pourquoi ne le mangerais-je pas moi-même, si j'y trouve un avantage, et que je sois le plus fort? y a-t-il une raison pour cela? Voyons, Monsieur, vous qui aimez tant le raisonnement, répondez, et répondez sans galimatias!

« — On ne rationne, continue M. de Girardin, que ceux « qui ne se nourrissent pas eux-mêmes; on ne rationne que « l'enfant, le soldat et le serviteur.

« En dehors de l'entière liberté pour tous de raisonner, « je n'admets point, je ne comprends point ce qu'on décore « de ce nom abstrait : la Raison, pas plus que je ne compren- « drais une addition sans total, une multiplication sans pro- « duit, une division sans quotient; la Raison, c'est ce que « le raisonnement démontre. »

— Cependant, Monsieur, vous comprenez le raisonnement sans raisonneur réel. Je vous assure que c'est infiniment plus difficile. C'est comme si vous compreniez que deux et deux font sept.

« — Démontrez-moi, continue M. de Girardin, que vous « avez raison en me mettant dans l'impuissance de vous dé- « montrer que vous avez tort, mais ne me dites plus magis- « tralement : la Raison! »

— Et à quoi servira de vous démontrer? il n'y a pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

« — Qu'est-ce que la Raison? continue M. de Girardin.

« La Raison d'un siècle est-elle la Raison d'un autre « siècle? La Raison d'un pays est-elle la Raison d'un autre « pays? La Raison d'un homme est-elle la Raison d'un autre « homme? La Raison selon Descartes, Mallebranche, Locke, « Leibnitz, Kant, est-elle la Raison selon Arnauld, Bossuet, « Hobbes, De Maistre?

« La Raison n'est qu'une question de temps; la Raison « n'est qu'une question de nombre; elle est relative; elle « n'est pas absolue. »

— Ah! la Raison n'est pas absolue! Et, pourquoi diable, vous êtes-vous mis en route pour arriver à l'absolu? vous oubliez donc ce que vous dites d'une page à une autre?

« — La Raison, continue M. de Girardin, est au raisonnement ce que la récolte est à la semence. Telle semence, « telle récolte.

« Direz-vous qu'en m'exprimant en termes si positifs et si « rudimentaires, j'essaie de vous jeter dans la métaphysique, « j'essaie de vous engager dans la controverse philosophique, « j'essaie de vous égarer dans la définition d'une idée qui « se cache dans les profondeurs de l'esprit humain? Direz-« vous encore que je suis un esprit sceptique qui prend « plaisir à nier tout ce qui est du consentement universel « chez tous les peuples?

« Citez-moi donc, ô mon contradicteur, un seul point sur « lequel tous les peuples aient été d'accord, un seul point « sur lequel le consentement universel dont vous parlez ait « existé!

« Non; je ne suis point sceptique, car je crois fermement « à l'impuissance de la force et à la toute-puissance définitive « du Droit, tel que je viens de l'expliquer et tel que je le dé-« finis en disant : C'est le raisonnement sans autres limites « que l'erreur ou la vérité, sans autre juge que l'évidence, « sans autre peine que l'absurdité. »

— Ainsi, vous prêcherez que les actions n'ont aucune

responsabilité après la mort, et cela avant que la science ait démontré que cette proposition est digne de Charenton, ce qui alors ne la rend plus dangereuse; vous incendierez la société, et vous vous renfermerez dans l'irresponsabilité de votre ignorance. Traduit au tribunal de Voltaire et de Rousseau, qui n'étaient pas intolérants, vous eussiez été condamné à mort.

L'article qui précède de M. de Girardin est une périphrase de ce qu'il disait il y a trois ans.

« — Je ne crois pas aux gouvernements de droit; je suis « pour les gouvernements de fait. »

(*Presse* du 21 mai 1851.)

— M. de Girardin qui ne veut pas aujourd'hui que la raison puisse prononcer d'une manière ABSOLUE, avait dit, il y a trois ans :

« — Mon collègue, M. Chambolle m'accuse de m'être voué « *à la recherche de l'absolu.*

« Oui, cela est vrai, et c'est là une accusation que je m'ho- « nore d'avoir méritée.

« Est-ce que l'arithmétique qui n'est pas absolue est la vé- « rité ?

« Est-ce que la justice qui n'est pas absolue est la justice?

« Est-ce que la balance dont la précision n'est pas absolue « est véritablement une balance?

« Est-ce que si je rendais à M. Chambolle 4 francs 50 en « monnaie lorsqu'il me prie de lui changer une pièce de « 5 francs, il trouverait que je lui rends son compte?

« Chercher l'absolu est le moyen de trouver la vérité. »

« Je le cherche donc sans relâche. »

(*Presse* du 5 juillet 1851.)

— M. de Girardin fait bien de chercher l'absolu; c'est la recherche de l'immatérialité des âmes, qui doivent être éternelles, absolues, ou ne point exister. Mais, si M. de Girardin cherche l'absolu au sein de la matière, c'est le pendant de la

recherche d'un bâton n'ayant qu'un bout, et d'une montagne sans vallée.

Disons maintenant où conduit la négation du droit, quand on est logique.

« — Mais enfin, se fait demander M. Proudhon, qui fera « respecter les lois? Est-ce que vous ne voudriez pas non « plus de lois?

« — Non. » (*Voix du peuple.*)

— Est-ce clair? Voici qui l'est encore davantage.

« — Ainsi, se fait dire encore M. Proudhon : plus d'in- « térêt, plus de gouvernement, plus de constitution, plus « d'association, plus de lois! L'ANARCHIE dans le capital, « dans le travail et dans l'état ; l'anarchie partout et toujours; « voilà ce que vous appelez organisation, solidarité, garantie, « progrès! vous supprimez les institutions et vous appelez « cela instituer la société ! *Détruire*, pour vous, est synonyme « *d'édifier!* C'est ainsi que vous entendez réaliser la devise « républicaine : liberté, égalité, fraternité ! quel paradoxe! « quelle ironie! »

— Et là-dessus M. Proudhon se répond :

« — Que voulez-vous? Les langues anciennes et modernes « ne me fournissent pas d'autre terme pour rendre ma « pensée, pour exprimer dans sa simplicité et sa grandeur « L'IDÉE révolutionnaire. Oui : ANARCHIE! C'est-à-dire, « pour les nations mineures, chaos et néant; pour les na- « tions adultes, vie et lumière. Anarchie complète, AB- « SOLUE : » (*Id., Id.*)

Vous voyez : que M. Proudhon ne veut ni loi ni droit; ni aucune espèce d'unité, puisqu'il veut l'anarchie.

Eh bien, écoutez !

« — La nation ne peut exister sans unité et sans droit. »
(M. PROUDHON, *Philosophie du progrès,* 1853.)

— Si, après tout cela, vous n'êtes pas content de M. Proudhon et de M. de Girardin : vous êtes peu raisonnable !

— Voyons ! et soyons clair : *Socialement parlant, et relativement à l'ordre,* QU'EST-CE QUE LE DROIT ?

— Je vais vous le dire :

Le DROIT : c'est la RÈGLE des actions tant individuelles que sociales.

Toute règle doit avoir une sanction.

Trois espèces de sanctions différentes peuvent sanctionner le droit. Et, *pas une quatrième.*

1° La force brutale.

La règle, quant à l'ordre, est bonne : tant que cette sanction est suffisante pour en assurer l'application. Quand cette sanction devient insuffisante, il en faut une autre, *sous peine de mort sociale.*

2° La force transformée en droit et basée sur une inquisition.

La règle, quant à l'ordre, est bonne : tant que cette sanction est suffisante pour en assurer l'application. Quand cette sanction devient insuffisante, il en faut une autre, *sous peine de mort sociale.*

3° La sanction religieuse, démontrée d'une manière rationnellement incontestable, et basée sur la vulgarisation de cette démonstration.

La règle, alors, est l'expression de l'éternelle raison ; et l'ordre, qu'elle procure, est immuable comme la vérité.

Si vous avez compris, j'en suis bien aise ! Si vous n'avez pas compris, tant pis pour vous.

RÉALITÉ DU DROIT.

Que faut-il, pour que le droit soit réel et non illusoire ?

— Que les âmes soient réelles ; immatérielles ; éternelles ; absolues ; sinon : le mot *droit,* en présence de l'examen,

n'est qu'une calembredaine, bonne pour servir aux fripons, à duper les sots.

Comprenez-vous? — Cela me fait grand plaisir.

IGNORANCE SOCIALE SUR LA RÉALITÉ DU DROIT.

La société est ignorante sur la réalité du droit : tant qu'elle ne SAIT pas, qu'elle ne SAIT pas, entendez-vous? si les âmes sont réelles, immatérielles, éternelles, ABSOLUES. Et son ignorance existe, quant à l'application du droit : tant qu'elle ne sait pas : là où il y a âme réelle; là où il n'y a d'âme qu'illusoirement.

Comprenez-vous ?

COMMUNAUTÉ D'IDÉES SUR LA RÉALITÉ DU DROIT.

« — Une idée commune entre les hommes est plus qu'une « patrie commune. » (M. DE LAMARTINE.)

— Oui, une idée commune sur le droit. Car, ceux qui ont des idées opposées sur le droit sont nécessairement ennemis, dès qu'ils sont inévitablement en contact.

« — Il est clair, dit M. Guizot, que *si les hommes n'ont « pas des idées qui s'étendent au delà de leur propre existence*, si leur moyen intellectuel est borné à eux-mêmes, « s'ils sont livrés au vent de leurs passions, de leurs volontés, « s'ils n'ont pas entre eux un certain nombre de notions et « de sentiments communs autour desquels ils se rallient; *il « est clair*, dis-je, *qu'il n'y aura point entre eux* de société « possible; que chaque individu sera, dans l'association où « il entrera, un principe de trouble et de dissolution. »

(*Histoire de la Civilisation en Europe.*)

— M. Guizot a l'honneur de vous dire : qu'en absence de communauté d'idées sur le droit, toute société est impossible. Comprenez-vous M. Guizot? J'en suis charmé. Cela me dispense de toute autre explication.

XII.

SANCTION SOCIALE, ORDRE SOCIAL.

« Dans une constitution libre, les bons ci-
« toyens sont détournés de s'opposer aux lois
« par la JUSTICE; les méchants doivent l'être
« par la CRAINTE. »
DUPONT, Assembl. nat. 26 déc. 1790.

« Par la justice? Oui : allez le demander à
« Platon. Par la crainte du bourreau? Oui :
« quand on est le plus faible. Toute sanction
« sociale, non basée sur la sanction religieuse,
« est un poignard dans la main des fripons,
« pour égorger les sots. »
COLINS, *Commentaire.*

Ce qu'il y a peut-être de plus ridicule, au sein du XIXe siècle, de ce siècle qui renferme en soi tous les ridicules des siècles passés, lesquels ne sont que des enfantillages auprès des siens propres; c'est de vouloir tuer la sanction sociale, personnifiée dans le bourreau, après avoir proclamé : que, la sanction religieuse est une chimère. A cet égard, les matérialistes sont unanimes, tant les bravaches que les poltrons. Dès qu'ils sont parvenus à faire crier : *à bas le bourreau!* ils s'imaginent que la société est sauvée.

« — L'abolition de la peine de mort, dit le bon Ballanche,
« est inévitable. Hâtons cette ère, qui sera dans les annales
« de l'humanité une ère égale à celle de l'abolition des sa-
« crifices humains. » (*L'Homme sans nom.*)

— Excellent homme! Si vous voulez tuer le bourreau établissez la sanction religieuse sur le piédestal de la science

Alors, vous n'aurez pas besoin de tuer le bourreau, il mourra de sa belle mort; car, il sera devenu complétement inutile. Jusqu'à présent, la société n'a pas encore porté la folie jusqu'à condamner les fous à la peine de mort. Eh bien! sous la sanction religieuse scientifiquement vulgarisée, tout méchant est un fou.

— En parlant du bourreau, De Maistre dit :

« — Otez du monde cet agent incompréhensible, dans « l'instant même, l'ordre fait place au chaos, les trônes « s'abîment, et la société disparaît.

(*Soirées de Saint-Pétersbourg.*)

— C'est clair comme le jour : pour aussi longtemps que la sanction religieuse n'est point scientifiquement établie. Mais, est-ce que des aveugles voient le jour?

Ce qu'il y a d'admirable, en fait de folie, c'est de vouloir abolir la peine de mort en matière politique et de la laisser subsister en matière civile. Est-ce que vouloir tuer la société n'est pas plus criminel que de vouloir tuer un homme? Mais, nous arrivons à la dernière période de l'ignorance; et, il faut que toutes les sottises soient successivement introduites.

Je pourrais vous citer ici vingt plaidoyers, plus larmoyants les uns que les autres, en faveur de l'abolition de la peine de mort, avant l'établissement scientifique de la sanction religieuse, je vous en fais grâce, vous trouverez cela dans tous les romans.

J'aurais bien voulu vous donner aussi le magnifique plaidoyer de De Maistre en faveur du bourreau. Mais, plaidez ou ne plaidez pas, le bourreau est immortel, soit sur les places, soit dans les rues : tant que la sanction religieuse n'est point scientifiquement établie. Cela vous fait rire, Messieurs! Je suis enchanté de vous être bon à quelque chose.

Voulez-vous savoir ce que valent les abolitions de la peine de mort? Écoutez!

« — Loi du 4 brumaire, an IV. (Dernier décret de la « Convention.) »

ART. Ier. — « *A dater du jour de la publication de la « paix générale, la peine de mort sera abolie dans toute « la République française.* »

— Faites donc des décrets contre les nécessités sociales! Décrétez donc le droit au travail! Mais, en faisant des amplifications sur des excentricités, les niais restent ébahis. Si vous leur aviez parlé raison, ils vous eussent sifflé. Tenez! j'entends les sifflets.

Savez-vous maintenant ce que c'est que la sanction sociale? En dehors de la sanction religieuse; et, en présence de l'examen : c'est, je le répète, un poignard aux mains des fripons ; et des fers aux pieds des dupes.

Si, après vous avoir fait toucher au doigt et à l'œil : combien la sanction sociale, en dehors de la sanction religieuse, est une chose sotte; et, qui plus est, impuissante quant au maintien de l'ordre; vous me permettiez de m'appuyer un instant sur M. Guizot, vous me feriez bien plaisir; et, peut-être, cela vous serait utile à vous-même. Je sais que M. Guizot, en pleine chaire, a nié l'absolue nécessité de la sanction religieuse. Mais si, en époque d'ignorance, il fallait s'abstenir de citer ceux qui ont dit *blanc et noir sur le même sujet*, on ne citerait personne.

« — La peine suppose le crime, dit M. Guizot; et, si la « supposition n'est admise, *son efficacité* MORALE *disparaît.* »

— Vous savez : qu'en dehors de la sanction religieuse, l'expression *morale* n'est qu'un attrape-niais; et qu'alors, il n'y a de crime que d'être faible.

« — Si les ennemis du pouvoir, continue M. Guizot, con- « viennent qu'il a droit de les punir, s'ils reconnaissent « qu'il déploie avec raison contre eux, la force dont il dis- « pose, c'est qu'ils ont pris le parti de se considérer avec lui

« comme en état de guerre. Dès lors, *tout lien social est* « *rompu;* ce n'est plus de lois, ni de châtiments qu'il s'agit : « les complots sont des embuscades; les supplices des dé- « faites. Le gouvernement a perdu sa position morale; il est « descendu sur le terrain de la force; tout est égal entre lui « et ses ennemis; comme il a le droit de se défendre, on a le « droit de l'attaquer : il ment, s'il réclame l'obéissance; on « ment, si on lui demande la justice. Tout cela appartient à « la société, et la société est dissoute; il n'y a plus que la « guerre avec la liberté de ses armes, la continuité de ses « périls, et l'incertitude de ses résultats. »

(*De la peine de mort, en matière politique.*)

— Vous voyez : que M. Guizot mérite d'être cité. En faveur de ce mérite, permettez-moi une seconde citation.

« — Dès, dit M. Guizot, que la moralité ou l'immoralité « d'une action n'est pas ÉVIDENTE, dès qu'il y a lieu *à la* « *moindre incertitude*, les passions, les intérêts, tout se « cache sous des *opinions.* »

— Remarquez, je vous prie, que M. Guizot a horreur des *opinions*. Cela lui fait honneur. Mais, en époque d'ignorance, il n'y a que des *opinions*. Alors, M. Guizot a donc tout en horreur !

Je reprends :

« — Tout, dit M. Guizot, se cache sous des opinions, « tout se résume et se métamorphose en idées : les plus per- « vers, les plus irréfléchis des hommes répugnent beaucoup « à se passer de raison, à se trouver seuls en présence d'une « brutale personnalité. Ils ont toujours un certain besoin « de légitimer, *à leurs propres yeux*, la conduite la moins « désintéressée; ils rassemblent soigneusement les motifs, « les prétextes, se saisissent des plus légers voiles : et quoi « de plus aisé, après un bouleversement inouï, que de se « former ainsi une croyance qui prête son appui à l'hosti- « lité contre le pouvoir? Quelle faction véritable n'a jamais

« été qu'une réunion de bandits poussés par de grossiers « intérêts, et accessibles seulement à la crainte? Le plus « faible gouvernement aurait, de nos jours, bon marché d'un « tel péril : mais on demande aux peines d'agir, dans une « bien autre sphère, on veut qu'elles apprennent aux citoyens « qu'il est coupable de conspirer la chute de l'ordre établi, « de livrer sa patrie aux chances terribles des révolutions. « Eh bien! qu'on sache que les peines n'ont de pouvoir « pour propager les idées qu'autant qu'elles les trouvent « déjà dans les esprits; qu'on ne se flatte pas qu'elles les « feront naître là où d'autres causes ne les auront pas déjà « semées..... »

— M. Guizot oublie : qu'en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, et de l'incompressibilité de l'examen, il n'y a de bonne semence, pour semer les bonnes idées : que la démonstration, rationnellement incontestable, de la réalité de la sanction religieuse. Toute autre semence est anarchique.

« — Qu'on ne leur attribue point, continue M. Guizot, « une vertu qui ne saurait leur appartenir; elles ne font « point détester, comme criminel, ce qu'on regardait comme « méritoire; elles ne démontrent point la légitimité morale « du pouvoir; elles n'ont d'effet sur les croyances des peu- « ples, qu'autant qu'elles en découlent..... »

M. Guizot oublie : que toutes les CROYANCES d'ordre ont été occises par l'examen, pour ne ressusciter jamais; qu'il n'existe plus que des CROYANCES de désordre; et, que c'est à la seule SCIENCE, qu'il appartient de les détruire.

« — Et, continue M. Guizot, quand ces croyances sont « hostiles à l'autorité, c'est par d'autres moyens que les « supplices que l'autorité peut réussir à les changer..... »

— Eh bien! M. Guizot a dirigé pendant longues années ce qu'on appelle si mal à propos l'*autorité*. Pourquoi

M. Guizot n'a-t-il point changé les croyances anarchiques des peuples?

« — Et tant, continue M. Guizot, qu'elles ne seront point « changées, les supplices, au lieu de les réformer, affirme- « ront leur empire. » (*Idem.*)

— C'est parfaitement vrai. En époque d'ignorance sur la réalité du droit, et d'incompressibilité de l'examen, il n'y a d'ordre possible que basé sur la force brutale; et tout ordre exclusivement basé sur les baïonnettes est destiné à périr. Mais, que cet ordre vienne à émousser les baïonnettes, et il périra un jour plus tôt. Si M. Guizot avait eu suffisamment de baïonnettes au 24 Février, il serait sorti de Paris, par la porte de Londres, une année plus tard.

—

ORDRE SOCIAL.

« Point d'ordre social, sans le sacrifice des « intérêts de chacun à l'intérêt de tous : car « ce sacrifice est SANS RAISON, c'est-à-dire AB- « SURDE, quand c'est l'homme qui le demande « à l'homme, parce qu'il ne peut rien offrir en « compensation, et que ce sacrifice, qui n'est « autre que la VERTU, serait évidemment LA « PLUS INCONCEVABLE FOLIE, s'il n'existait une « SOCIÉTÉ plus excellente et plus durable, où il « recevra sa récompense. »

LAMENNAIS.

« C'est dire : que, hors la sanction religieuse, « tout ordre social est absolument impossible.

« Et, en présence de l'incompressibilité de « l'examen, la sanction religieuse SCIENTI- « FIQUE, est la seule qui puisse être sociale- « ment acceptée. »

COLINS, *Commentaire.*

Qu'est-ce que l'ordre social, s'il vous plaît? ne serait-il pas bon de le savoir, avant d'en parler? Allons au dictionnaire! et, voyons ce qu'il nous chantera.

« — ORDRE, s. m. *Arrangement, disposition selon le* « *rang.* »

— Ainsi, dans l'ordre matériel, il y a des rangs ! je croyais que tout ordre, tout arrangement, était relatif à un *arrangeur* personnel ou impersonnel. Si, *personnel,* l'ordre est arbitraire, despotique; si, *impersonnel,* il est relatif à la raison, à la liberté. L'absence d'ordre, c'est *l'anarchie;* et, en fait de société, l'anarchie, c'est la MORT, ou plutôt L'AGONIE. Allons! le dictionnaire est un sot; et, L'ORDRE SOCIAL, c'est la VIE SOCIALE.

Voyons, si moi-même je ne suis pas un sot; et, si tout le monde pense comme le dictionnaire!

« — La vérité, dit un réformateur, est la PIERRE DE « TOUCHE à essayer un ordre social. »

— Bien! Et où se trouve cette pierre de touche? La vérité est absolue ou elle n'est pas. Alors, ce n'est pas dans l'ordre physique, que se trouve cette pierre de touche; car, dans l'ordre physique tout est relatif. Et y en a-t-il un autre? Jusqu'à réponse inconstestablement rationnelle à cette demande, voilà la pierre de touche à tous les diables et aussi l'ordre social.

« — Tout ordre, continue le réformateur, qui n'est pas « compatible avec la vérité est un ordre faux... qui peut « nier cela?.. qui?.. tout le monde, hélas! en ce prodigieux « siècle de bon sens et de lumières. »

(V. CONSIDERANT.)

— Et comment voulez-vous affirmer ou nier cette compatibilité? Personne encore n'a répondu à cette question : *qu'est-ce que la* VÉRITÉ? pas même le Christ.

Allons! M. Considerant n'est pas plus lucide que le dictionnaire. Cherchons ailleurs!

« — A cette époque de terreur, dit un économiste, où la « force était le seul droit reconnu, on avait établi en prin-

« cipe cette maxime louée par un historien de la révolution « (M. Thiers), que pour un État la justice n'est que *le meil-* « *leur ordre possible.* »

(M. DE VILLENEUVE-BARGEMONT.)

— Est-ce que le pire ordre possible serait la justice? M. de Villeneuve-Bargemont n'aura rien à reprocher au dictionnaire. Cherchons ailleurs!

« — Auguste (c'est le nom, dit Montesquieu, que la flat- « terie donna à Octave) établit L'ORDRE, c'est-à-dire UNE « SERVITUDE DURABLE. »

— Mais, écoutez-donc : grand homme! il se pourrait que, pour aussi longtemps que le despotisme est nécessaire à l'existence de l'humanité, la servitude la plus durable possible, fût alors le meilleur ordre possible. Voyons si Montesquieu est de cet avis :

« — Car, ajoute-t-il, dans un état LIBRE où l'on vient « d'usurper la souveraineté, on appelle *règle*, tout ce qui « peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul : et on nomme « trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui « peut maintenir l'honnête liberté des sujets. »

(*Id., Grandeur et Décadence.*)

Ainsi, le bon ordre, l'honnête liberté, ont pour type : l'état du peuple romain avant Auguste. Nous sommes obligé de convenir : que, Montesquieu n'en savait pas plus que le dictionnaire. Continuons de chercher ailleurs!

« — L'ordre, dit Bonald, est *l'ensemble des rapports des* « *êtres.* » (*Législation primitive.*)

— Alors, il y a toujours de l'ordre, même quand il n'y en a pas : car, il y a toujours entre les êtres un ensemble de rapports. Si on avait demandé à Bonald ce que c'est qu'un ÊTRE? il aurait été aussi embarrassé que le dictionnaire. Est-ce que la définition du dictionnaire serait encore ce qu'il y aurait de moins mauvais? En vérité, ce serait peu honorable

pour le reste! Cherchons ailleurs! quand nous aurons assez cherché, nous jetterons notre langue aux chiens.

« — L'ordre, dit M. de Girardin, c'est l'application cons-
« tante des lois de la JUSTICE, de la MORALE et de la RAI-
« SON, à la conservation des sociétés. » (*Les* 52, n° XIII.)

— Ainsi, l'ordre c'est l'application constante à la conservation des sociétés, des lois, de la justice, de la morale et de la raison; et, le 1er mars de cette année 1854, M. de Girardin nous a dit : Je voudrais en finir avec tous ces mots tels que *droit, raison, justice.*

Je conçois M. de Girardin. Non-seulement il ne sait pas, s'il y a une justice réelle, mais encore il la nie. Alors, convenez que sa définition de l'ordre n'est pas plus claire que celle du dictionnaire. Est-ce que le dictionnaire mériterait le prix Monthyon?

Allons ailleurs! et, dépêchons-nous!

« — L'ordre social, en toute chose, dit Rossi, n'est que
« la RAISON. » (*Théorie du droit pénal.*)

— Est-ce la raison droite ou la raison tortue? nous avons vu le dictionnaire, Cicéron, Bossuet dire que le droit est la juste raison. Mais, comment distingue-t-on le juste de l'injuste? Allons! Rossi était digne de travailler au dictionnaire!

« — Je prouverai, dit M. Proudhon, que l'association
« n'est point un principe d'ordre. »
(*Idée générale de la révolution.*)

— N'est point... n'est point... nous nous moquons joliment de ce qui n'est point. Mieux valait nous dire : *ce que c'est que l'ordre.* Au dictionnaire!

Jusqu'ici, nous avons eu du plaisant. Voici du sévère. Vaudra-t-il mieux? Écoutons!

« — Le bel état, dit M. Laurentie, que celui d'un peuple
« qui, à supposer la marche de son gouvernement régulière

« et calme, serait condamné, tous les quatre ans, à mettre en « question, ses lois, sa constitution, sa vie! On appelle cela « un état de République! ou bien, en admettant le droit de « révolution permanente comme l'exercice naturel de la li- « berté, quelle perspective que celle d'une succession d'é- « preuves qui vous font passer de l'utopie communiste à la « réalité de l'état de siége, de la guerre des barricades à la « justice des pontons, et puis qui vous ramène de L'ORDRE « au socialisme, qui de M. Faucher va à M. de Girardin, « qui passe ainsi par tous les soubresauts de la fantaisie, « comme pour défier l'esprit positif des politiques d'action « et l'esprit chimérique des songe-creux. . . . . « . . . . . La France est sujette, et de qui, « grand Dieu ! Est-il un audacieux, un sectaire, un cynique « de révolution qui n'aspire à lui mettre le pied sur la gorge? « Chacun couvre son dessein de cette belle parole de suffrage « universel ! magnifique piperie, dont les uns font sortir la « dictature, les autres la jacquerie. Voilà la France, telle « que vous la font les révolutions de démagogie, condamnée « tour à tour à l'anarchie ou à la servitude, et toujours à la « ruine. » (*Union*, 19 octobre 1851.)

— Tout cela est vrai, Monsieur. Mais, les fondateurs des révolutions de démagogie ont été les ROIS, invoquant la souveraineté de la force contre la souveraineté de la loi. Et les révolutions dureront : jusqu'à ce que la presse soit anéantie, ce qui est impossible; ou jusqu'à ce que l'humanité soit anéantie, ce qui est encore impossible par cause morale; ou, jusqu'à ce que la souveraineté de la SCIENCE vienne anéantir la souveraineté de l'ignorance : ce qui est prochain.

Il eût mieux valu nous dire : *ce que c'est que l'ordre.*

« — L'ordre et la liberté, dit M. Enfantin, lorsqu'ils dé- « génèrent en despotisme ou en anarchie, sont également « funestes à la liberté. » (*Colonisation de l'Algérie.*)

— C'est très-bien ! mais, *qu'est-ce que l'ordre? qu'est-ce que la liberté?* Comment est-il possible que l'ordre ne dégé-

nère point en despotisme? Comment est-il possible que la liberté ne dégénère point en anarchie? quand donc cesserons-nous de parler pour ne rien dire!

Et, maintenant, voulez-vous que nous cherchions encore?

— Ma foi! non. Nous en avons assez. Mais vous, qui vous moquez des autres et qui venez nous dire : L'ORDRE C'EST LA VIE SOCIALE. Savez-vous que vous méritez aussi d'être renvoyé au dictionnaire! car enfin, QU'EST-CE QUE LA VIE SOCIALE? L'ORDRE, n'est-ce pas? C'est un vrai style de dictionnaire.

— Chers lecteurs! vous avez raison, je suis aussi sot que le dictionnaire; et, je vais me corriger.

L'ordre : c'est la communauté d'idées sur le droit; la communauté d'idées sur la sanction religieuse. Tant que cette communauté existe, l'ordre existe; quand elle cesse d'exister, l'ordre cesse d'exister. Et, quand l'ordre ne peut plus exister, par communauté d'idées sur la sanction religieuse basée sur une FOI; il ne peut plus exister : que, par la communauté d'idées sur la sanction religieuse basée sur la SCIENCE.

Maintenant, tâchez de trouver cela au dictionnaire, et je vous donnerai un merle blanc!

XIII.

UNITÉ SOCIALE.

« L'unité est l'essence de l'ordre, car l'objet « de l'ordre est d'unir; et la société même, « dans sa notion la plus générale, n'est que la « réunion des êtres semblables. Où il n'y a « pas d'unité, il y a séparation, opposition, « combat, désordre et malheur.

« Pour qu'il y ait unité sociale, il faut que « chaque partie soit ordonnée par rapport au « tout; chaque individu par rapport à la fa- « mille; chaque famille par rapport à la so- « ciété particulière dont elle est membre; « chaque société particulière par rapport à la « grande société du genre humain : et le genre « humain lui-même, par rapport à la société « générale des intelligences DONT DIEU EST LE « SUPRÊME MONARQUE. »

LAMENNAIS.

« Si, au lieu de la fin antropomorphique : « DONT DIEU EST LE SUPRÊME MONARQUE : il y « avait : TOUTES ÉGALEMENT SUJETTES DE L'ÉTER- « NELLE JUSTICE, DE L'ÉTERNELLE RAISON; ce « passage serait sans défaut. »

COLINS, *Commentaire.*

Je viens de dire que ce passage serait sans défaut avec la correction indiquée, et je le répète; mais seulement pour ceux, chez lesquels le bandeau de l'ignorance sociale sur la réalité du droit serait déjà enlevé. Et, en effet, à quoi le tout, *la société générale des intelligences,* doit-il être ordonné? A l'éternelle justice, à l'éternelle raison, ou droit éternel. Et tant que vous ne savez si l'éternelle justice, l'éternelle raison, le droit éternel, sont une seule et même réalité, et non des hypothèses ou des illusions; tant que vous ne savez pas : quels sont les êtres réellement intelligents; quels sont ceux qui ne sont intelligents qu'en apparence; votre société gé-

nérale des intelligences est *pratiquement* une chimère; votre unité ne peut exister; et, vous êtes condamnés *à la séparation, à l'opposition, au combat, au désordre, au malheur.*

A ce que je viens dire, savez-vous ce que répondent les moins malintentionnés? Le voici :

« — Ce que M. Colins écrit est de la haute philosophie. « Ce sera bon d'ici à un siècle ou deux. Mais actuellement « on ne veut pas des idées, on veut du *positif.* »

— Très-bien, Messieurs! du *positif*, cela signifie : du non *personnel,* du *réel*, selon les légistes, de *l'argent* enfin. Et vous croyez que l'anarchie peut continuer en progressant pendant un siècle ou deux, comme elle a continué en progressant depuis la paix de Westphalie, depuis même 1789, si vous voulez. Alors, moquez-vous de mes jérémiades; et, permettez-moi de vous faire mon compliment sur votre gaieté. En attendant, continuons notre examen de ce qui est nécessaire à l'unité sociale. Si seulement un de vous par million veut bien me lire attentivement, mon temps sera compté, comme utile, vis-à-vis de la justice éternelle.

Voici une nouvelle citation de Lamennais. Elle appartient à la seconde période de sa vie, à la période panthéiste. Aussi est-elle infiniment plus entortillée que la première.

« — S'il existait entre les peuples, dit le grand écrivain, « des TRIBUNAUX dont les sentences eussent une sanction « suffisante, comme il en existe entre les individus..... »

— Vous voyez qu'il ne s'agit ici que d'une sanction sociale, d'une sanction exclusivement basée sur la force. C'est que l'illustre écrivain était passé de l'antropomorphisme au panthéisme, et ne croyait plus à la sanction religieuse.

« — On verrait, continue-t-il, peu à peu, changer *l'opi-* « *nion* en ce qui touche à la guerre. »

— Voyez-vous le panthéisme voulant baser l'ordre sur *l'opinion?* parce que, pour le panthéisme, il n'existe que des *opinions,* et point de vérité.

« — Elle inspirerait la même horreur, continue M. de « Lamennais, que toute autre espèce de meurtre, parce « qu'elle ne serait plus en effet que le meurtre pur et simple. »

— Est-ce que le meurtre, au sein du panthéisme ou même de l'antropomorphisme, inspire de l'horreur aux forts? Allez donc étudier cette question au sein des guerres civiles ou religieuses! Le faible a horreur du meurtre, mais les forts s'y plongent avec délice.

« — Les développements futurs de la civilisation, con- « tinue Lamennais, amèneront-ils une institution semblable?»

— Vous le voyez : *une institution*. Il ne s'agit plus de sanction éternelle. C'est *une assurance mutuelle contre les risques de la guerre*, basée sur des pièces de cent sous! une assurance de féodalité financière contre les rébellions du prolétariat, ainsi que M. Auguste Comte l'a si élégamment formulée. Malheureux sophistes! vous ne voyez point : que, vous chargez à outrance les piles antagonistes du propriétariat et du prolétariat; et, qu'en cherchant à les unir, avant de vous être mis à l'abri des commotions, sous un appareil rationnel, vous serez foudroyés.

« — Je le crois, continue Lamennais, et le temps ne me « paraît pas même extrêmement éloigné pour les nations « chrétiennes. »

— Remarquez : que, dans ce même ouvrage, l'auteur a sapé toutes les bases du Christianisme.

« — Mais auparavant, ajoute-t-il, il faudra que tous les « vieux gouvernements de famille et de caste disparaissent « avec le *droit* qui leur sert de base. »

— Le droit divin, n'est-il pas vrai? et par quel droit sera-t-il remplacé? Par celui des majorités sans doute, droit que vous avez en horreur! Et les gouvernements de famille et de caste, comment les remplacerez-vous? Par les gouvernements de classe, sans doute encore, gouvernements d'argent,

mille fois plus despotiques et plus anarchiques que les gouvernements de famille et de caste! Pardon, lecteur! Ce que je viens de dire est uniquement pour ce millionième qui pourra me lire utilement. Dans tous les cas, voilà l'unité, dont la nécessité est si bien exprimée dans le premier passage, qui, dans le second, s'en va à tous les diables!

D'un ancien candidat à la papauté chrétienne, passons à un ancien candidat à la papauté philosophique.

« — Si nous étions, dit M. Cousin, à une époque où les « différentes nations de l'*Europe*..... »

— Et les autres, s'il vous plaît?

— Fussent, continue M. Cousin, isolées entre-elles; as- « surément il serait fort possible qu'un système parût à « Londres sans avoir aucune influence sur celui qui paraîtra « plus tard à Paris; mais loin de là, l'Europe est UNE, pro- « fondément une au XVIIIe siècle. »

— Ce n'est pas l'Europe, c'est le monde qu'il fallait dire. Et au mot UNE, il fallait ajouter : *anarchiquement* et non pas *hiérarchiquement*. Car, l'unité hiérarchique consiste dans la soumission du tout à un même droit, autre que la force soit brutale, soit masquée de droit. Et, au lieu de cela, vous n'avez que des autonomies, même jusqu'à Monaco.

« — Des communications, continue M. Cousin, rapides « et continuelles de tout genre, l'imprimerie et la presse « périodique UNISSENT intimement l'Angleterre, la France « et l'Allemagne..... »

— Aussi anarchiquement. Est-ce là ce qui vous réjouit?

« — Et aussitôt, continue M. Cousin, qu'un système pa- « raît au XVIIIe siècle, dans tel ou tel point de l'Europe ci- « vilisée, il se répand, et il est connu presque immédiate- « ment au point le plus distant de la civilisation européenne. »

(HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.)

— Et, comme en époque d'ignorance sociale sur la réalité

du droit, et d'incompressibilité d'examen, il ne peut exister que des systèmes *négatifs*, des systèmes panthéistes, il s'ensuit : que, le développement des communications généralise le système négatif, et conduit la société à la mort. Philosophiquement parlant, c'est très-amusant!

Je viens de vous dire que toute la philosophie est un ensemble de systèmes négatifs. Comme, ainsi que vous le savez, j'ai la manie de ne pas être inventeur, je dois vous prouver que cette affirmation n'est pas de moi, quoique je l'approuve complètement. Voici ma preuve :

« — C'est lui, dit De Maistre en parlant de Locke, c'est « lui qui règne malheureusement en Europe depuis trois « siècles. C'est lui qui nie tout, qui ébranle tout, qui pro- « teste contre tout. Sur son front d'airain, il a écrit NON ; « et c'est le véritable titre du livre de Locke, lequel à son « tour peut être considéré comme la préface de toute la phi- « losophie du XVIIIe siècle, qui est toute *négative*, et par « conséquent nulle. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg.*)

— C'est qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, NON est le seul mot qu'il soit possible de dire rationnellement. OUI appartient exclusivement à la science. Est-ce que De Maistre a jamais dit OUI, logiquement? non.

« — Tout annonce, dit-il, que nous marchons vers une « grande unité que nous devons *saluer de loin*, pour me « servir d'une expression religieuse. Nous sommes doulou- « reusement et bien justement broyés; mais, si des misé- « rables yeux tels que les miens, sont dignes d'entrevoir les « secrets divins, nous ne sommes broyés que pour être « mêlés. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg.*)

— Eh bien! dans tout cela, y a-t-il un oui? Hélas, il ne s'y trouve que la négation de la possibilité de l'ordre, tant que *l'unité*, qu'il ne fait que pressentir, n'existe pas. Quant aux yeux, il n'y en a de misérables que ceux de l'ignorance... et aussi ceux de la vanité, ne voulant pas admettre que la science soit possible.

« — La paix, dit encore De Maistre, n'est pas possible par-
« tout où la souveraineté n'est pas assurée. » (*Du Pape.*)

— Très-bien ! et qu'est-ce que la souveraineté ? A cet égard, écoutons De Maistre :

« — J'ai, dit-il, beaucoup entendu demander en ma vie,
« de quel droit les papes détrônaient les empereurs. Il est
« aisé de répondre : *du droit sur lequel repose toute auto-*
« *rité légitime*, POSSESSION d'un côté, ASSENTIMENT de
« l'autre. » (*Du Pape.*)

— Ainsi, du moment que l'assentiment cesse, et que le dissentiment donne à toute autorité légitime une chiquenaude de manière à lui mettre le nez dans la boue, toute autorité légitime cesse d'être légitime. Comment trouvez-vous le défenseur de la souveraineté et de la légitimité ? Si c'est là dire OUI, j'aime autant ceux qui disent NON.

« — Dans ce moment solennel, dit encore De Maistre, où
« tout annonce que l'Europe tourne à une révolution méma-
« rable, dont celle que nous avons vue ne fut que le terrible
« et indispensable préliminaire. . . . . .
« . . . . . que les princes surtout s'aperçoivent que
« le pouvoir leur échappe, et que la monarchie européenne
« n'a pu être constituée, et ne peut être conservée que par la
« religion UNE et UNIQUE, et que si cette alliée leur manque,
« il faut qu'ils tombent ! » (*Du Pape.*)

— Et quelle est cette religion UNE et UNIQUE ? Est-ce celle qu'il suffit de renverser par une chiquenaude rationnelle ? De Maistre est vigoureux pour attaquer ; mais bien faible pour défendre. C'est l'effet de la malédiction portée par l'éternelle vérité sur l'ignorance toujours essentiellement temporelle.

Passons d'un antropomorphiste à un panthéiste.

« — Le temps viendra, sans doute, dit Mirabeau.....
« où l'Europe ne sera qu'une grande famille. »
(20 *mai* 1790.)

— Eh bien ! En serez vous plus avancé ? Et les guerres en seront-elles moins cruelles ?

Puis à quelques mois de distance, il paraît se rappeler qu'il a parlé pour ne rien dire, et il ajoute :

« — Si nous devions nous conduire aujourd'hui d'après « ce que nous serons un jour ; si, franchissant l'intervalle « qui sépare l'Europe de la destinée qui l'attend, nous pou- « vions donner dès ce moment le signal de cette *bienveillance* « *universelle*... »

— Bienveillance *universelle*, fondée sans doute sur des milliers d'autonomies différentes, dont l'essence est de les rendre toutes *malveillantes*, les unes envers les autres.

« — Bienveillance universelle, continue Mirabeau, qui « prépare la reconnaissance des droits des nations... »

— Lesquels droits consistent exclusivement à rosser les plus faibles.

« — Nous n'aurions pas même à délibérer sur les alliances « ni sur la guerre. »

— Quand un philosophe dit *oui*, soyez certain que c'est non qu'il faut comprendre. C'est comme pour les dictionnaires. Il y a longtemps que Cicéron disait : PHILOSOPHI, CREDULA GENS. Et encore, quand ils ne sont que crédules ! ils sont au moins excusables.

« — L'Europe, continue le Cicéron moderne, aura-t-elle « besoin de politique lorsqu'il n'y aura plus ni despote ni « esclave ? »

— Et comment est-il possible, Seigneur ! qu'il n'y ait plus ni despote ni esclave ? Si je vous disais : nous n'aurons plus besoin de cuisinier quand les alouettes nous tomberont du ciel toutes rôties ; vous me demanderiez, n'est-il pas vrai, comment est-il possible que cela se fasse. N'avoir ni despotes ni esclaves, n'est point aussi difficile que de se nourrir avec

des alouettes toutes rôties tombant du ciel; mais encore faut-il le savoir : sous peine de parler pour ne rien dire.

« — La France, continue le client de Cabanis, aura-t-« elle besoin d'alliés lorsqu'elle n'aura plus d'ennemis? »

— Et cela, au sein des autonomies : sous la protection, probablement, de l'assurance basée sur les gros sous; et, du congrès pour la paix perpétuelle entre les nationalités! Croyez cela, me disait-on à la caserne, buvez de l'eau, fumez une pipe, couchez sur le lit de camp, puis quelque chose avec, et vous y verrez clair, Souvent la caserne vaut mieux que l'académie!

« Il n'est pas loin de nous peut-être, continue le Démos-« thène du XVIIIe siècle, le moment où la liberté régnant « sans rivale sur les Deux-Mondes,.... »

— Et comment la connaît-on, s'il vous plaît, madame la liberté? Car, enfin, si ce n'est pas à coups de trique qu'elle vient régner sur nous, il faut que nous l'acceptions volontairement; et pour cela, encore faut-il pouvoir la distinguer des fripons qui voudraient se mettre à sa place. La liberté, me dites-vous, c'est l'obéissance à la raison. J'en suis bien aise. Et comment distingue-t-on la bonne raison de la mauvaise? Vous n'en savez rien, n'est-il pas vrai, à moins que ce ne soit à coups de trique. Alors, Monsieur Démosthènes, vous n'êtes qu'un *parolier*.

« — Réalisera, continue Mirabeau, le vœu de la philo-« sophie..... »

— Des vœux! C'est de la graine pour attraper les niais. L'espérance et les désirs sont pour les douteurs, nécessairement des fripons en présence des passions. Les *croyants* et les *savants* ne doutent pas, n'espèrent pas, ne désirent pas : ils savent; ou croient savoir : ce qui, pour la pratique, est une seule et même chose.

« — Absoudra l'espèce humaine du crime de la guerre. »

— *Absoudre* est une expression antropomorphique, comme le *me Hercule!* échappé à Lucrèce. La justice éternelle n'a pas de balance par compte-courant : tout mal doit être expié ; tout bien récompensé. La justice éternelle n'a qu'un journal,

« — Et, continue Mirabeau, proclamera la paix univer-« selle. »

— Mirabeau eût été membre du congrès de la paix, et eût plaidé, comme Cobden, en faveur de l'empereur Nicolas. Peut-être même eût-il rédigé *l'Assemblée nationale.*

« — Alors, continue le rédacteur russe, le bonheur des « peuples sera le seul but des législateurs. »

— Et ils rempliront ce but, en lui tournant le dos.

« — Alors, continue-t-il, se consommera le pacte de la « fédération du genre humain. » (25 *août* 1790.)

— Au sein des nationalités, n'est-il pas vrai? Croyez cela, buvez de l'eau, etc., etc.

Revenons à un anthropomorphite,

« — L'Europe serait plus avancée, dit Bonald, et sur-« tout plus heureuse, si tout ce qu'on a employé d'esprit « et d'intrigue à établir la tolérance absolue de toutes les opinions..... »

— La tolérance absolue est une sottise qui n'a jamais existé. Tachez donc de me trouver un pays monarchique, où la théorie régicide ait été tolérée ; ou, un pays républicain où la théorie de l'assassinat des membres du gouvernement ait été protégée ! Cette sotte race de publicistes, n'a jamais fait que parler pour ne rien dire ; ou plutôt, que pour mentir.

« — Tolérance absolue de toutes les opinions, qui n'est au « fond, continue Bonald, que l'indifférence pour toutes les « vérités. »

— Que diable voulez-vous que puissent y perdre les par-

tisans de la tolérance? La tolérance n'est-elle pas la négation de toute vérité?

« — Et la liberté de penser qui n'est qu'un sophisme, « continue Bonald. »

— Un sophisme! dites donc une sottise. Êtes-vous libre de penser que deux et deux font cinq? La liberté de penser est la caractéristique de la sottise. Un sot pense tout ce qu'il veut: même que la création est rationnelle.

« — On l'eût fait servir, continue Bonald, à préparer le « retour à une même croyance. »

— Une même croyance pour l'humanité en présence de l'incompressibilité de l'examen! C'est le pendant de la liberté de penser. C'est à la connaissance de la vérité qu'il fallait dire; et c'est précisément l'opposé d'une croyance. O grand saint Augustin! criez-leur donc à leur étourdir les oreilles, que les croyants sont des sots; et, qui plus est, des impertinents.

« — Seul moyen, continue Bonald, de rapprocher les « cœurs. »

— Eh! Monsieur, laissez le rapprochement des cœurs aux faiseurs de feuilletons. C'est le rapprochement des intelligences qu'il fallait dire.

« — Mais, ajoute Bonald, qui va redevenir, ce qu'il est « généralement, un penseur profond, si les hommes n'ont pas « eu même la pensée de cette réunion si désirable; plus forts « que les hommes, les événements qui, en vertu *des lois gé-* « *nérales,* tendent à tout ramener à l'ordre qui est UNITÉ, en « montrent tous les jours la nécessité; et comme la diversité « des opinions religieuses et politiques, et la division qu'elle « entretient, ont été la cause première de la révolution fran- « caise, l'unité d'opinion... »

— C'est l'unité de connaissance qu'il fallait dire.

« — En sera tôt ou tard, le grand et dernier effet. »
(*Mélanges.*)

— Oui : quand l'ignorance sociale sur la réalité du droit se trouvera anéantie ; auparavant, c'est vouloir qu'un salmis d'alouettes vous tombe du ciel, cuit à point. Passons à un autre.

« — Le monde religieux, je le sais, dit Ballanche, est en « travail D'UNE NOUVELLE UNITÉ. Mais, cette unité future « ne consiste point dans une reconstruction éphémère du « passé. » (*Palingénésie sociale.*)

— Alors soyez donc clair ; et, dites tout uniment que la nouvelle unité religieuse ne peut se baser : ni sur l'antropomorphisme ; ni sur le panthéisme. Même en fait de négation, encore faut-il être clair.

« — Quiconque, dit M. Enfantin, n'englobe pas la Chine « dans ses rêves de politique universelle, ne peut voir clair « sur la tendance actuelle des sociétés HUMAINES. »
(*Correspondance politique.*)

— Si au moins ce *quiconque* y voyait clair alors, pour les sociétés de chiens ou de chats, ce serait déjà quelque chose. Mais, en englobant même la Chine dans ses rêves, il est possible d'y voir du despotisme, de l'anarchie et de l'ordre. Comment faut-il faire pour y voir clair, et que le despotisme et l'anarchie ne puissent se présenter dans la lunette ?

Arrivons à un matérialiste.

« — Telle est, dit M. Proudhon, la société française, tel « il est écrit que sera le genre humain. »
(*Philosophie du progrès.*)

— Eh bien ! je n'en fais pas mon compliment au genre humain.

Il paraît cependant que M. Proudhon n'est guère plus content que moi de l'état actuel de la société française. Écoutez plutôt :

« — Il faut, dit-il, l'humanité aspirant à SAVOIR et ne « pouvant plus croire... »

— D'après ce passage, M. Proudhon serait comme moi, ennemi des croyants, ennemi du *croire*. Mais si, comme il le veut, il n'y a point d'unités réelles, si toute unité est un groupe, est *une* et *plusieurs*, comme le bon Dieu de M. Cousin, M. Proudhon est une machine. Or, une machine ne peut ni *croire*, ni *savoir*, plus qu'illusoirement. Mais, voyons ce qu'il faut, selon M. Proudhon!

« — Il faut, dit-il, déterminer *a priori* sa route, écrire « l'histoire avant que les faits soient accomplis! Veut-on « gouverner par la SCIENCE ou s'abandonner à la FATA- « LITÉ? » (*Philosophie du progrès.*)

— Mais, Monsieur, s'il n'y a pas d'unité réelle, pas de savant, la science est une sottise et il n'y a que fatalité. Soyez donc conséquent avec vous-même!

Résumons! s'il n'y a pas d'unités réelles, il n'y a pas d'intelligences réelles, il n'y a que des intelligences illusoires.

S'il n'y a pas d'intelligence réelle, il n'y a pas de société réelle, *communion des intelligences sur le droit, sur la sanction du droit.*

Alors, supposons que les intelligences existent réellement. Dans ce cas, qu'est-ce que l'unité sociale?

— C'est, en présence de l'incompressibilité de l'examen, *la communauté d'idées sur la réalité du droit, comprenant la réalité de la sanction inévitable, de la sanction religieuse.*

— Et quels sont les obstacles qui s'opposent à l'établissement de l'unité sociale?

— Les voici :

1° La non-existence de communauté d'idées, au moins parmi les sommités sociales d'une nation suffisamment forte pour se défendre contre la force brutale, sur l'absolue nécessité d'anéantir l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

2° La non-existence de la science anéantissant l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

3° La croyance que les nationalités sont inévitables, par conséquent que l'unité sociale est impossible.

4° La croyance que l'équilibre des nationalités, si singulièrement dit *équilibre européen,* n'est pas une sottise comparable aux mystères les plus absurdes.

5° La croyance que l'absurdité, *congrès de la paix perpétuelle entre les nationalités,* n'est pas le complément de l'absurdité, équilibre européen.

Le premier obstacle ne peut être vaincu que par une anarchie suffisante. L'anarchie est le seul médecin qui puisse guérir la cécité et la surdité sociales.

Le second obstacle, j'ai voulu le lever. On s'est moqué de moi.

Voyons les autres !

XIV.

UNITÉ SOCIALE (suite).

—

L'UNITÉ SOCIALE EST-ELLE IMPOSSIBLE?

« La presse abat les murs de la patrie. »
BÉRANGER.

« Et, quand les murs de la patrie se sont « écroulés devant les trompettes de la science, « le monde est LIBRE, et reste LIBRE : JUSQU'A « LA MORT DU GLOBE. »
COLINS, *Commentaire.*

« Un pressentiment vague, indéfini, s'étend « sur l'Europe, l'attente de choses GRANDES et « NOUVELLES maintient les esprits dans une in- « certitude et dans une anxiété indéfinissables. « Dans ce mouvement intérieur, dans ce feu « latent, revivent, s'agitent et s'efforcent de « percer tous les germes qui ont été semés « dans l'espace des siècles. Les appréhensions « et les espérances se sont emparées du monde « moral; elles se propagent avec la force et la « rapidité de la foudre et avec des alternatives « étourdissantes. »

« Le conflit actuel contient en principe une « lutte terrible, dont l'issue est entre les « mains de la Providence. JAMAIS LE MONDE « NE S'EST TROUVÉ DANS UNE CONDITION PA- « REILLE; jamais, sous d'unanimes aspirations « de paix n'a couvé guerre plus fatale. Si elle « éclate, le monde sera renouvelé. L'Europe « et l'Asie sont au seuil d'une agitation sans « égale. Le despotisme, la liberté, la con- « quête, l'indépendance, la barbarie, la civi- « lisation, TOUT EST EN QUESTION, toutes les « chances sont suspendues sur la tête de l'hu- « manité. La tempête sera terrible; les résul- « tats sont incertains. LE TEMPS DES NATIONALI- « TÉS EST-IL ENFIN VENU, et, de la lutte qui se

« prépare, les grands principes de la civilisa-
« tion sortiront-ils vainqueurs ou vaincus? »

Article du *Parlamento* de Turin,
inseré dans le journal *la Presse*
du 7 février 1854.

« Et quel est le seul principe de la civilisa-
« tion ?

« — Le DROIT.

« — Et quelle est la seule force de ce prin-
« cipe ?

« — La communauté d'idées sur le droit.

« — Et quelle est la seule base de cette
« force en présence de l'incompressibilité de
« l'examen ?

« — LA CONNAISSANCE RATIONNELLEMENT IN-
« CONTESTABLE DE LA RÉALITÉ DU DROIT. »

COLINS, *Commentaire*.

Voyons si, déjà, les *nationalités* ne se trouvent point avilies dans l'esprit des sommités de l'intelligence! Et n'oublions jamais qu'une nationalité n'est autre : qu'une collection d'hommes soumis à un même droit, à une même sanction de droit.

« — Le patriotisme, dit M. Cousin, n'est autre chose que « la sympathie primitive de tous avec tous, dans un même « esprit, *dans un même ordre d'idées*... »

— Et ce même ordre d'idées n'est-il pas spécial ? suffit-il que la communauté d'idées soit établie sur le pouvoir éclairant du soleil, pour constituer une patrie? Non. Ce qui constitue la patrie, c'est la communauté d'idées sur un même droit comprenant une même sanction. Eh bien ! cette communauté n'est possible : que par une révélation *sur-rationnelle*, basée sur une inquisition, en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit; ou, que par la démonstration *rationnellement incontestable* de cette réalité, anéantissant cette ignorance. En époque d'ignorance et d'incompressibilité de l'examen, il y a sur le droit et la sanction du droit, autant d'opinions que d'individus. Aussi alors n'y a-t-il : ni société particulière ; ni société générale ; mais, et nécessairement, anarchie universelle.

« — Otez cette unité d'esprit et d'idées, continue M. Cou-
« sin, c'en est fait de la patrie et du patriotisme. »

(*Introduction à l'Histoire de la Philosophie.*)

— C'est ce qui rend, pour notre époque, et le patriotisme et le cosmopolitisme, également impossibles.

« — Autour du fétiche, dit M. Quinet, s'est assemblée la
« tribu ; un Dieu national a enfanté la nation ; l'unité reli-
« gieuse a fondé l'unité politique, et de l'idée de Dieu est
« sortie la société toute vivante. »

(*Génie des religions.*)

— Et quand tout fétichisme, tout antropomorphisme, se trouve répudié par l'examen? Alors les sociétés meurent, et la société ne peut ressusciter que basée sur la révélation rationnelle, sur la révélation scientifique.

Vous voyez que la communauté d'idées sur le droit, est exclusivement la base de l'ordre.

« — Que l'idée de patrie, dit Pierre Leroux, comprenne
« virtuellement tous les hommes; et la monstruosité qu'on
« appelle un despote n'est plus possible. »

(*Revue sociale.*)

— Tout cela est parler pour ne rien dire. C'est le mépris des nationalités. Très-bien! Mais, comment est-il possible d'abolir les nationalités? Et auparavant, les nationalités doivent-elles être abolies, sous peine de mort sociale? car si cette nécessité n'existe point, les nationalités ne seront jamais anéanties. Croyez-vous que les hommes mangeraient s'il n'y avait nécessité de manger? Eh bien! l'abolition des nationalités peut seulement avoir lieu : lorsqu'elle sera aussi nécessaire à l'existence de l'ordre social, que la nécessité de manger l'est à l'ordre physique. Et ne croyez pas que maintenant ce soit loin ! c'est, au contraire, extrêmement prochain.

« — Viendra peut-être le temps, dit Châteaubriand, quand
« UNE société nouvelle..... »

— C'est LA société nouvelle, qu'il fallait dire.

« — Aura, continue le poëte, pris la place de l'ordre so-
« cial actuel, que la guerre paraîtra une monstrueuse absur-
« dité, que le principe même n'en sera pas compris; mais,
« nous n'en sommes pas là. » (*Mémoires d'Outre-Tombe.*)

— Nous n'en sommes pas encore là, c'est vrai. Mais la nécessité sociale nous y conduit plus vite que Châteaubriand ne le prévoyait. D'ailleurs, pourquoi se bat-on ? Parce qu'on n'est point d'accord sur le droit, sur la sanction. Du reste, c'est toujours le même mépris des nationalités.

« — Nous sommes parvenus à un état de société où l'on
« n'aperçoit que des grains de sable sans ciment, des atomes
« sans lien. » (M. MICHEL CHEVALIER.)

— C'est que le ciment social, le lien social, est la communauté d'idées sur la réalité du droit. Or, cette communauté ne peut exister : que par la *foi;* ou que par la *science.* La foi n'existe plus ; la science n'existe pas encore.

« — L'Europe, dit encore M. M. Chevalier, est un seul et
« même peuple, dont les différentes nations sont les pro-
« vinces; et *l'humanité tout entière n'est qu'une seule et*
« *même nation,* QUI DOIT ÊTRE RÉGIE. par la loi d'une na-
« tion bien ordonnée, à savoir LA LOI DE JUSTICE, qui est
« la loi de liberté. »

(*Lettres sur l'Organisation du travail,* 1848.)

— Toujours le mépris des nationalités, le mépris des autonomies; mais aussi le désir de parler pour ne rien dire. Comment distingue-t-on la *loi de justice réelle* de la *loi de justice illusoire?* Et où se trouve l'inévitable sanction de la loi de justice réelle? Jusqu'à solution incontestable : loi de justice et loi de liberté sont des expressions vides de sens et éminemment anarchiques : dès que leur application pratique devient nécessaire.

« — Nous n'avons pas même pleuré en voyant s'éteindre

« l'amour de la patrie, parce qu'il n'est à nos yeux que l'é-
« goïsme des nations. . . . . Le temps approche où les
« nations abandonneront les bannières d'un libéralisme ir-
« réfléchi et désordonné, pour entrer avec amour dans un
« état de paix et de bonheur, pour abdiquer la méfiance et
« reconnaître qu'il peut exister sur la terre UN POUVOIR
« LÉGITIME. »

(BAZARD, *doctrine saint-simonienne, Exposition, première année,* 1829.)

— Ta ta ta, ta ta, ta ta! Et comment distingue-t-on le pouvoir légitime du pouvoir illégitime? Et où se trouve la sanction inévitable du pouvoir légitime? Quelle rage de toujours parler pour ne rien dire!

Voici une variation du même thème; il n'y a que le mode de changé. Celle-ci est en mineur.

« — L'humanité entière ne doit former qu'une seule as-
« sociation. Alors l'unité s'établit entre toutes les tendances
« de l'homme; l'ordre moral préside également à l'ordre
« intellectuel et à l'ordre matériel, aux pensées et aux ac-
« tions; enfin l'égoïsme et le dévouement, l'intérêt et le de-
« voir, le droit et l'utilité convergent vers un même but; ou
« mieux, deviennent identiques. » (*Id.*)

— Ah! l'humanité ne DOIT former qu'une seule famille. Et où se trouve la règle de ce devoir? Et où se trouve la sanction de ce devoir? Ne valait-il pas mieux : prouver la nécessité absolue de l'unité sociale; dire que la base de cette unité est exclusivement la communauté d'idées sur la réalité du droit; et, qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, cette base doit être essentiellement *scientifique;* quitte, si l'on se sentait incapable de donner la démonstration de cette réalité, d'en montrer au moins la nécessité, et d'engager les autres à la chercher.

L'auteur avait cependant les connaissances suffisantes pour arriver à dire ce qui est absolument nécessaire : pour que

l'unité sociale ne soit point une impossibilité, une utopie. Écoutez plutôt.

« — Les hommes, dit-il, ont été tous ennemis les uns « des autres, mais un jour ils seront tous frères; chaque « phénomène a eu sa cause, ou, mieux encore, a renfermé en « lui la propre cause de son être; mais tous n'auront un « jour qu'une seule cause, qu'une seule fin; les familles, les « citoyens, les nations ont été isolées; mais il n'y aura « qu'une seule famille humaine; qu'une seule cité, qu'une « seule patrie; de même, chaque phénomène a eu sa science, « chaque groupe de phénomène, sa spécialité; mais il y aura « une SCIENCE UNIVERSELLE, lien de toutes les sciences « spéciales, de tous les phénomènes, donnant à tous une « cause et une fin commune. » (*Id.*)

— Pourquoi n'avoir pas dit en moins de mots : LA SCIENCE UNIVERSELLE N'EST AUTRE QUE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE DE LA RÉALITÉ DU DROIT?

Dans tout cela, il n'y a d'utile : que, le mépris des nationalités, inspiré par l'empirisme de la nécessité d'unité sociale.

Voici une dernière variation de cette école.

« — Pour nos enfants, les fureurs de la nationalité et la « rage guerrière paraîtront un délire. Le globe n'offrira « plus qu'une seule famille. »

(*Le Producteur*, août 1826.)

— J'en suis charmé. Mais pourquoi? Et comment? voilà ce qu'il aurait fallu dire.

Le *pourquoi* et le *comment* se trouveraient-ils par hasard dans la proposition suivante?

« — La liberté qui n'est pas autre chose, que la négation « de toute doctrine sociale. »

(M. ENFANTIN. *Le Producteur*, septembre 1826.)

— Est-ce que la doctrine sociale qui fait consister la li-

berté, dans l'obéissance volontaire à ce qui est ordonné par la raison, serait la négation de toute doctrine sociale?

« Tout ce que l'on sait bien, s'énonce clairement.
« Et les mots, pour le dire arrivent aisément. »
(BOILEAU.)

— Remarquez, je vous prie, combien, lorsque l'on est sur une route mal éclairée, il est possible de passer près de la vérité, sans néanmoins l'apercevoir.

« — Là, dit Bazard, où il n'existe pas de CROYANCES MO-
« RALES COMMUNES. . . . . Là aussi la force brutale est
« le seul moyen d'ordre à l'usage du pouvoir. »
(*Exposition saint-simonienne.*)

— Il fallait dire : Là où il n'existe pas de *science morale commune,* là aussi, dès que l'examen est devenu incompressible, dès que toute *croyance sociale* devient impossible, la force brutale est le seul moyen d'ordre à l'usage du pouvoir.

Mais, le passage suivant avait éteint les lumières : alors, comment voir clair?

« — L'homme, dit *le Producteur,* ne sort de l'ignorance
« que par la foi. » (*Août* 1826.)

— C'est le contraire qui est la vérité : l'homme ne sort de l'ignorance que par la *science;* et, rien n'est plus opposé que la *foi* et la *science.*

Toutes les erreurs du saint-simonisme ont leur source dans cette proposition. Elle est la négation de la vérité ; elle exige un pape ; c'est-à-dire : le despotisme le plus abrutissant.

Vouloir, en dehors de la *science réelle,* de la *science incontestablement rationnelle,* arriver à *l'unité sociale,* devenue de nécessité absolue, est aussi insensé : que, de vouloir obtenir une *foi socialement commune,* en présence de l'incompressibilité de l'examen.

« — Rousseau, dit Lamennais, regarde le christianisme
« comme peu propre à former des citoyens, à cause qu'il

« inspire un esprit de douceur et détache des choses de la « terre, c'est-à-dire parce qu'il subtitue l'amour universel « des hommes à ce farouche patriotisme, si fatal à l'huma- « nité, passion violente et impitoyable qui ne fait pas que les « citoyens s'entr'aiment, mais qui fait que l'on hait, tout ce « qui n'est pas concitoyen. . . . . Lorsqu'on vient à se re- « présenter les affreux effets des haines nationales chez les « anciens, l'âme consternée cherche de tous côtés un refuge « contre ces souvenirs effroyables. » (*Essai sur l'Indif.*)

— Tout cela est vrai. Et cependant en dehors de l'unité sociale basée sur la connaissance de la réalité du droit, les nationalités existent nécessairement; et, celles qui n'ont point ce farouche patriotisme meurent, nécessairement cela doit-être ainsi. Est-ce que l'époque des nationalités n'est point l'époque de l'enfer social?

« — Un grand ressort des temps anciens, dit Ballanche, « qui fut nécessaire à l'organisation primitive de la société, « et qui ne peut plus être pour nous *qu'une grande erreur,* « le sentiment exclusif de la nationalité doit disparaître. »

— Et pourquoi? Et comment? s'il vous plaît!

« — Il ne peut tenir, continue Ballanche, devant les hauts « sentiments de l'humanité. »

— Voilà une réponse bien scientifique!

« — Le patriotisme, ajoute Ballanche, a quelque chose d'in- « juste et de factice, outre qu'il est intolérant, terrible et « trop souvent cruel. » (*Essai sur les institut.*)

— Eh bien! essayez d'anéantir le patriotisme avant l'établissement de l'unité sociale, et votre nationalité disparaîtra. Tant que la raison ne domine point la force, *universellement,* la force *doit* protéger la raison *nationalement.*

— Alors, direz-vous, il y a là un cercle vicieux. C'est vrai : et, ce cercle, je vais le briser.

Quand la connaissance de la réalité du droit est intronisée

chez une nation capable de se défendre ; en défendant l'intronisation de la science, ce n'est plus la nationalité qui est défendue, mais bien le noyau de l'unité sociale. Alors, c'est la défense de la civilisation réelle, contre la barbarie qui se prétend civilisée.

« — Se peut-il rien de plus plaisant, dit Pascal, qu'un « homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure au delà de « l'eau, et que son prince a querelle avec le mien, quoique « je n'en aie aucune avec lui? » (*Pensées.*)

— Et là-dessus, Voltaire ajoute :

« — *Plaisant* n'est pas le mot, il fallait dire *démence exécrable.* » (*Réflexions.*)

— C'est le mépris des nationalités. Mais, le mépris le plus insensé : tant que l'unité sociale n'est point devenue : nécessaire par l'anarchie; et possible, par la découverte de la réalité du droit.

« — Le patriotisme et l'humanité sont, dit Rousseau, « deux vertus incompatibles dans leur énergie et surtout « chez un peuple entier. Le législateur qui les voudra toutes « deux, n'obtiendra ni l'une ni l'autre. Cet accord ne s'est « jamais vu ; il ne se verra jamais, *parce qu'il est contraire* « *à la nature,* et qu'on ne peut donner deux objets à la « même passion. » (*Lettres de la Montagne.*)

— Tout cela est vrai : tant que l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité, ne sont point identiques. Et cette identité existe, lorsque le droit réel se trouve intronisé chez une nation, alors que les autres restent ignorantes. Dans ce cas, l'amour de la nationalité et l'amour de l'humanité sont, non plus deux objets différents d'une même passion; mais un seul et même objet défendu par toutes les forces que domine la raison.

« — Les religions *nationales,* dit encore Rousseau, sont

« utiles à l'État comme partie de sa constitution ; cela est in-
« contestable ; mais elles sont nuisibles au genre humain. »
(*Lettres écrites de la Montagne.*)

— Gare les logomachies ! Tout cela est vrai sous l'incompressibilité de l'examen. Mais, auparavant, le genre humain ne peut être conservé que par les religions nationales.

Le désir de voir établir l'unité sociale est très-humain, ainsi que vous allez le voir. Mais, ce désir, tant que l'unité sociale n'est point devenue nécessaire et possible, est un désir déraisonnable parce qu'il est impossible à réaliser.

« — On demandoit à Socrate, dit Montaigne, d'où il étoit ;
« il ne répondit pas d'Athènes, mais du monde. Lui qui avoit
« l'imagination plus pleine et plus étendue, embrassoit l'uni-
« vers comme sa ville, jettoit ses cognaissances et sa société,
« et ses affections à tout le genre humain : non pas comme
« nous qui ne regardons qu'à nos pieds. » (*Essais.*)

— Socrate, en se déclarant cosmopolite, avant que l'unité sociale fût devenue nécessaire et possible, était un véritable anarchiste. Cela seul méritait la mort.

Voici, maintenant, un autre prédicateur de cosmopolitisme ou d'unité sociale. Mais, celui-ci avait une base que Socrate n'avait pas. Et il écrivait à une époque, où l'unité sociale devenait déjà nécessaire.

« — Ce fut après le déluge, dit Bossuet, que ces rava-
« geurs de province que l'on a nommés *conquérants*, qui
« poussés par la seule gloire du commandement, ont exterminé
« tant d'innocents.... Depuis ce temps l'ambition s'est jouée,
« sans aucune borne, de la vie des hommes ; ils en sont venus
« à ce point de s'entre-tuer sans se haïr : le comble de la
« gloire et le plus beau de tous les arts a été de se tuer les
« uns les autres. » (*Discours sur l'Histoire universelle.*)

— Bossuet avait pour base la révélation chrétienne. Il oubliait : que cette base allait se trouver pulvérisée sous le marteau de l'examen ; et que lui-même y contribuait puis-

XIV.

UNITÉ SOCIALE (suite).

—

L'UNITÉ SOCIALE EST-ELLE IMPOSSIBLE?

« La presse abat les murs de la patrie. »
BÉRANGER.

« Et, quand les murs de la patrie se sont « écroulés devant les trompettes de la science, « le monde est LIBRE, et reste LIBRE : JUSQU'A « LA MORT DU GLOBE. »
COLINS, *Commentaire.*

« Un pressentiment vague, indéfini, s'étend « sur l'Europe, l'attente de choses GRANDES et « NOUVELLES maintient les esprits dans une in- « certitude et dans une anxiété indéfinissables. « Dans ce mouvement intérieur, dans ce feu « latent, revivent, s'agitent et s'efforcent de « percer tous les germes qui ont été semés « dans l'espace des siècles. Les appréhensions « et les espérances se sont emparées du monde « moral; elles se propagent avec la force et la « rapidité de la foudre et avec des alternatives « étourdissantes. »

« Le conflit actuel contient en principe une « lutte terrible, dont l'issue est entre les « mains de la Providence. JAMAIS LE MONDE « NE S'EST TROUVÉ DANS UNE CONDITION PA- « REILLE; jamais, sous d'unanimes aspirations « de paix n'a couvé guerre plus fatale. Si elle « éclate, le monde sera renouvelé. L'Europe « et l'Asie sont au seuil d'une agitation sans « égale. Le despotisme, la liberté, la con- « quête, l'indépendance, la barbarie, la civi- « lisation, TOUT EST EN QUESTION, toutes les « chances sont suspendues sur la tête de l'hu- « manité. La tempête sera terrible; les résul- « tats sont incertains. LE TEMPS DES NATIONALI- « TÉS EST-IL ENFIN VENU, et, de la lutte qui se

« prépare, les grands principes de la civilisa-
« tion sortiront-ils vainqueurs ou vaincus? »
Article du *Parlamento* de Turin,
inseré dans le journal *la Presse*
du 7 février 1854.

« Et quel est le seul principe de la civilisa-
« tion ?

« — Le DROIT.

« — Et quelle est la seule force de ce prin-
« cipe ?

« — La communauté d'idées sur le droit.

« — Et quelle est la seule base de cette
« force en présence de l'incompressibilité de
« l'examen ?

« — La CONNAISSANCE RATIONNELLEMENT IN-
« CONTESTABLE DE LA RÉALITÉ DU DROIT. »
COLLINS, *Commentaire*.

Voyons si, déjà, les *nationalités* ne se trouvent point avilies dans l'esprit des sommités de l'intelligence! Et n'oublions jamais qu'une nationalité n'est autre : qu'une collection d'hommes soumis à un même droit, à une même sanction de droit.

« — Le patriotisme, dit M. Cousin, n'est autre chose que « la sympathie primitive de tous avec tous, dans un même « esprit, *dans un même ordre d'idées...* »

— Et ce même ordre d'idées n'est-il pas spécial ? suffit-il que la communauté d'idées soit établie sur le pouvoir éclairant du soleil, pour constituer une patrie? Non. Ce qui constitue la patrie, c'est la communauté d'idées sur un même droit comprenant une même sanction. Eh bien! cette communauté n'est possible : que par une révélation *sur-rationnelle*, basée sur une inquisition, en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit; ou, que par la démonstration *rationnellement incontestable* de cette réalité, anéantissant cette ignorance. En époque d'ignorance et d'incompressibilité de l'examen, il y a sur le droit et la sanction du droit, autant d'opinions que d'individus. Aussi alors n'y a-t-il : ni société particulière; ni société générale; mais, et nécessairement, anarchie universelle.

samment, en voulant séparer le pouvoir temporel du pouvoir spirituel : ce qu'il y a de plus anarchique au monde. L'Empereur à Sainte-Hélène, professait hautement l'absolue nécessité de l'union des pouvoirs.

Voici sur la patrie, une autre assertion de Châteaubriand, également vraie, également fausse, selon le point de vue d'où elle est considérée ; sauf une tache néanmoins.

« — La religion est le plus puissant motif de l'amour de « la patrie. » (*Génie du Christianisme.*)

— C'est une erreur. La religion est le seul motif de l'amour de la patrie. Dès qu'il n'y a plus de religion, la patrie n'existe plus que dans un coffre-fort.

De plus : Châteaubriand avait en vue une religion basée sur une foi. Eh bien ! en présence de l'examen, ces religions sont impuissantes. Alors, la seule religion scientifique fait aimer la patrie ; et, alors aussi, la PATRIE c'est le GLOBE.

Écoutons maintenant un poëte, aux bonnes intentions duquel nous croyons sincèrement ; mais, en fait de réalisation, poëte dans toute la valeur que Plutarque attachait à cette expression.

« — Les hommes de l'Assemblée constituante, dit M. de « Lamartine, n'étaient pas des Français, c'étaient des « hommes universels. On les méconnaît, et on les rape- « tisse quand on n'y voit que des prêtres, des aristocrates, « des plébéiens, des sujets fidèles, des factieux ou des dé- « magogues. Ils étaient, et ils se sentaient eux-mêmes mieux « que cela : DES OUVRIERS DE DIEU, appelés par lui à RES- « TAURER la raison sociale de l'humanité, et à RASSEOIR « le droit et la justice dans l'univers.... »

— *Restaurer* et *rasseoir* sont très-jolis ! Si l'on demandait à M. de Lamartine quand et où la raison sociale de l'humanité, ainsi que le droit et la justice ont existé dans l'univers ? que répondrait-il ? Il y a loin de là aux *Quatre âges*

historiques de Béranger : LA PRESSE ABAT LES MURS DE LA PATRIE !..

« — Aucun d'eux, continue M. de Lamartine, excepté les « opposants à la révolution, ne renfermait sa pensée dans « les limites de la France..... »

— Alors, la seconde Constituante ne ressemblait guère à la première.

« — La déclaration des droits de l'homme le prouve, con- « tinue M. de Lamartine. C'était le décalogue du genre hu- « main dans toutes les langues. »

— Et la sanction de ce décalogue, quelle était-elle, s'il vous plaît? Sans doute : *l'insurrection est le plus saint des devoirs.* Mais, Monsieur, c'est là le décalogue de l'enfer, ou de l'ignorance : ce qui est la même chose.

« — La révolution moderne, continue M. de Lamartine, « appelait les gentils comme les juifs au partage de la lu- « mière et de la fraternité. »

— Sans doute, toujours au cri : *l'insurrection est le plus saint des devoirs.* Alors, éteignez les bougies !

« — Aussi, continue M. de Lamartine, n'y eut-il pas un « seul de ses apôtres qui ne proclamât la paix entre les « peuples. »

— Était-ce : basée sur une assurance au moyen de gros sous?

« — Mirabeau, continue M. de Lamartine, La Fayette, « Robespierre lui-même, effacèrent la guerre du symbole « qu'ils présentaient à la nation. Ce furent les factieux et les « ambitieux qui la demandèrent plus tard; ce ne furent pas « les grands révolutionnaires. »

— Alors, M. de Lamartine a été un grand révolutionnaire; car lui seul a arrêté le mouvement. Je me rappelle cependant avoir lu chez le grand poëte :

« — Le mouvement est l'essence des révolutions : LES « RALENTIR, C'EST LES TRAHIR. »

— Voyez : combien il est dangereux d'émettre des propositions générales !

« — Quand la guerre éclata, continue M. de Lamartine, « la révolution avait dégénéré. L'Assemblée constituante se « serait bien gardée de placer aux frontières de la France, « la borne de ses vérités, et de renfermer l'âme sympathique « de la révolution française dans un étroit patriotisme. »

— Il est bien heureux que M. de Lamartine n'était pas de la première Constituante ; nous n'eussions été : ni au Caire, ni à Vienne, ni à Moskou. Eh bien ! j'ai la faiblesse de croire que ce n'aura pas été inutile à l'unité sociale. Et je pourrais citer plusieurs passages dans lesquels M. de Lamartine est de mon avis.

Le grand poëte, en parlant de la première Constituante, termine son dithyrambe anti-patriotique par les mots suivants?

« — *La patrie de ses dogmes, était le globe.* »
(*Histoire des Girondins.*)

— Je puis assurer à M. de Lamartine : que, si jamais le *globe* devient *patrie*, cette patrie ne reposera point sur un dogme. En présence de l'incompressibilité de l'examen, tout dogme conduit à la sanction du décalogue révolutionnaire : L'INSURRECTION EST LE PLUS SAINT DES DEVOIRS. Or, je le répète : cette sanction est celle de l'enfer, c'est-à-dire de l'ignorance : cette sanction n'a qu'une utilité possible : c'est de faire sentir aux plus entêtés : la nécessité de la sanction religieuse scientifiquement établie.

— M. de Lamartine est l'ennemi juré du patriotisme ; et, je suis loin de lui en savoir mauvais gré. Mais, avant de traîner dans la boue le conservateur des sociétés, ne conviendrait-il pas de savoir : pourquoi il y a DES sociétés ; pourquoi il ne peut plus y en avoir qui soient compatibles avec l'existence de l'ordre ; et comment il est possible qu'il n'y ait

plus DES sociétés, mais qu'il y ait seulement la société? Il est vrai : que, c'est vouloir en savoir long. Mais, peut-être et socialement, en savoir long est devenu nécessaire!

« — Clootz, dit M. de Lamartine, poussait la passion de « l'humanité jusqu'au délire. »

— C'est très-malheureux d'être fou. Cependant ne trouvez-vous pas : que, ceux qui veulent anéantir les nationalités, sans savoir ni pourquoi ni comment, sont aussi un peu en délire?

« — Mais, continue M. de Lamartine, ce délire était celui « de l'espérance et de la régénération. »

— Quand les maniaques sont dans un cabanon et avec la camisole de force, ils sont peu dangereux. Mais quand ils sont en liberté et représentants de la nation, ils demandent des statues pour le curé Meslier. Je parie que, si Anacharsis Clootz revenait, il demanderait une statue pour M. Auguste Comte. Et, si la statue s'élevait : nous aurions un pape, quinze cents millions de budget pour ses prêtres, une inquisition, une féodalité financière, etc., etc. J'aime mieux ma tante!

« Les sceptiques, continue le poëte, le trouvaient ridicule, « les patriotes le trouvaient banal, les politiques l'appelaient « utopiste. Cependant, Clootz ne se trompait que d'heure. »

— C'est possible. Mais, c'est quelque chose que de se tromper! M. de Lamartine doit en savoir quelque chose?

« — Les utopies, continue le poëte, ne sont souvent que « des vérités prématurées. » (*Histoire des Girondins.*)

— Eh bien! M. de Lamartine se trompe encore : une utopie est une absurdité; et l'heure des absurdités n'arrive jamais : par une excellente raison, l'absurde est impossible.

« — La nation, dit encore M. de Lamartine, qui pensait, « qui combattait alors, non pas pour elle seule, mais pour « l'univers tout entier, reconnaissait pour compatriotes, tous « les zélateurs de la raison et de la liberté. »

— Et les zélateurs de la raison et de la liberté avaient autant d'idées différentes sur la vraie raison, sur la vraie liberté, qu'ils étaient d'individus, si pas deux fois autant. Cela devait faire un magnifique charivari!

Maintenant, le poëte va monter sur le trépied; et, vous allez comprendre : qu'il mérite d'être écouté.

« — Le patriotisme de la France, dit-il, comme celui des « religions, n'était ni dans la communauté de langue, ni « dans la communauté des frontières; mais dans la communauté des idées. » (*Histoire des Girondins.*)

— Il aurait fallu dire : dans la communauté des idées sur le droit; et c'est probablement ce que M. de Lamartine a voulu dire. Du reste, c'est seulement ainsi que tout patriotisme, tant national qu'humanitaire, peut exister. Mais, grand Dieu! où se trouve-t-elle cette communauté d'idées sur le droit : en présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale sur la réalité du droit?

Ce que M. de Lamartine vient de vous dire en prose, il va vous le répéter en très-beaux vers.

« — Nations! mot pompeux pour dire barbarie.
« . . . . . .
« L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie,
« La fraternité n'en a pas. »

(*Marseillaise de la paix, insérée dans la* Revue des Deux-Mondes, 1er juin 1841.)

— Et plus loin :

« Je suis concitoyen de tout homme qui pense,
« La vérité c'est mon pays. » (*Id. Id.*)

— Hélas! J'ai bien peur : que, M. de Lamartine n'ait pas encore de patrie : ni nationale; ni humanitaire!!!

— Il n'est pas un écrivain de mérite qui n'ait les nationalités en horreur. Pourquoi donc cette horreur n'existe-t-elle point chez les hommes d'État? C'est que, jusqu'à présent le cosmopolitisme, l'unité sociale n'a jamais été qu'à l'état

d'aspiration, comme le socialisme l'est encore. Pour qu'un homme pratique veuille tenter l'application d'une théorie, il faut au moins que cette théorie ne soit point absurde. Sinon, la tentative de réalisation, sera seulement l'imitation servile d'une absurdité.

« — On n'imite servilement, dit M. Quinet, que ce qu'on « connait mal, et le plus grand joug pour l'homme, sera « toujours celui de son ignorance. On ne domine une doc- « trine qu'à la condition de s'en faire une idée juste. Nous « ne régnons que sur ce que nous connaissons ; nous sommes « esclaves de tout le reste. »

(*Discours prononcé à Lyon en* 1839, *à l'ouverture du cours de littérature étrangère.*)

— Maintenant, et au risque de vous donner la migraine, je vais vous donner une citation assez longue du même auteur. Si elle produit cet effet sur vous, je suis, en conscience, obligé de vous dire : que vous m'aurez donné une bien faible opinion de votre intelligence.

« — Évoquerons-nous aujourd'hui, dit M. Quinet, des « fantômes de Guyenne, de Normandie, de Bourgogne, de « Champagne, de Franche-Comté pour chercher les éléments « d'un art novateur, et rangerons-nous en bataille ces mots « glorieux contre l'esprit et le génie de notre temps ? A Dieu « ne plaise ! les barrières qui séparaient les intelligences les « unes des autres dans ce pays sont tombées ; qui pourrait, « qui voudrait les relever ? une même âme, une même vie, « un même souffle parcourt aujourd'hui la France entière. « Un même sang circule dans ce même corps. Au lieu de « nous renfermer dans l'enceinte des opinions, des préjugés, « des sentiments même d'une partie quelconque de ce pays, « il faut donc travailler à penser en commun avec lui. »

— Bravo ! mais comment arriver à penser en commun sur le droit, et en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, et en présence de l'incompressibilité de l'exa-

men? Exclusivement, exclusivement, entendez-vous? par la démonstration rationnellement incontestable ou scientifique de la réalité du droit.

« — Au sein de nos traditions locales, dit M. Quinet, « élevons-nous, avec lui, jusqu'à la conscience de ses des- « tinées; c'est de ce point de vue seulement que nous pour- « rons, comme du sommet d'une haute tour, embrasser tout « l'horizon moral de notre temps. Hommes de province, la « France a grandi sur nos ruines. Ce sont nos débris qui « ont fait son marche-pied. Resterons-nous ensevelis dans le « règne d'un passé qui n'est plus et qui ne doit pas renaître? « Ou plutôt, ne nous convierons-nous pas les uns les autres « à nous associer à ce génie formé du génie de tous, et qui « couvre nos discordes passées de ce grand nom de France? « Cette question, il me semble, est résolue pour nous. En « effet, dans cette assemblée, je cherche des provinciaux, je « ne trouve que des Français.

« Mais, si la conscience de ce pays, dans la suite de son « histoire, s'est élevée par dégré de la commune à la pro- « vince, de la province à la France, je dis de plus que cette « progression ne doit pas s'arrêter en ces termes. En effet, « toute belle qu'elle est (et je vous supplie de ne pas vous « méprendre sur la parole que je vais prononcer), toute res- « plendissante qu'elle est dans la famille des peuples, *la « France n'est pourtant qu'une province de l'humanité;* et, « si nul d'entre nous ne consent à s'enfermer dans les ha- « bitudes d'esprit d'une fraction de territoire, par une raison « semblable, ce pays tout entier aspire d'un même effort à « sortir de ses propres liens pour connaître ce qui se passe « hors de lui, et se confondre ainsi avec le génie du genre « humain lui-même. Combien, à ce point de vue, l'esprit de « Londres, de Paris, de Berlin, de Pétersbourg, de Phila- « delphie n'est-il pas encore provincial! »

— Et qui donc a démontré à Londres, Paris, Berlin, Pétersbourg et Philadelphie qu'il fallait, sous peine de mort, se

fondre dans l'unité sociale? Qui donc en a offert les moyens? Ne vous plaignez ni de Londres, ni de Paris, etc., etc. Plaignez-vous de l'ignorance sociale, et cherchez à l'anéantir autrement que par des aspirations!

« — Visitez, continue M. Quinet, ces grands rassemble-
« ments d'hommes, interrogez-les, les uns sur les autres,
« vous verrez combien ils se connaissent mal, et combien,
« en vertu de cette ignorance, ils se décrient mutuellement.
« Querelles de district et de canton, dans le grand empire de
« la *civilisation moderne.* » (*Id., Id.*)

— C'est de la *civilisation future,* qu'il fallait dire. S'ils sont divisés, c'est parce qu'ils se connaissent trop bien; parce qu'ils savent qu'ils sont également ignorants; et, que chez eux, le seul juge possible du droit est encore la force brutale.

— Vous ai-je donné la migraine, cher lecteur! Eh bien, flairez du carbonate d'ammoniaque, c'est merveilleux contre le spleen. Ou bien, quittez-moi, si je vous ennuie. J'ai encore un auteur à citer; et je le citerai. Car, je suis entêté: comme cette femme qui accusait son mari de trop ressembler à un pauvre gentilhomme espagnol. Vous voilà prévenu, et je m'en lave les mains. Néanmoins, et, pour vous mettre le cœur au ventre, je vous dirai: que l'auteur que je vais vous citer: est un ancien préfet, un ancien conseiller d'État, un ancien représentant, un ancien membre du conseil-général de la Moselle. Voilà de quoi vous faire venir l'eau à la bouche.

« — Les bons esprits, dit M. le baron Bouvier du Molart,
« ne se laissent plus séduire par la fantasmagorie des grands
« mots dont on a tant abusé la crédulité de l'ignorance.....
« L'amour de la patrie, dit Delorme, n'est au fond que le
« désir de nuire aux autres hommes, en faveur de la société
« dont on est membre. L'amour de la gloire, n'est que le
« désir de les massacrer pour s'en vanter ensuite. »
(*Des causes du malaise qui se fait sentir en France.*)

— Et qu'a-t-on substitué, au grand mot *patrie,* qui valût

mieux pour le bien-être de tous? Il serait possible : que, MM. du Molart et Delorme n'eussent rien de bon à répondre sur cette question.

Ce qui suit, plus sérieux, mérite d'être étudié : et par ceux qui gouvernent; et par ceux qui sont gouvernés.

« — On parle beaucoup, dit M. le baron, de l'indépen-
« dance des nations, et la terreur qu'on leur inspire de passer
« sous une domination étrangère est un des moyens les plus
« communs pour appesantir leur propre sceptre. C'est une
« duperie comme tant d'autres. Quand les lois d'un grand
« peuple sont mauvaises et le maintiennent dans l'esclavage
« et la souffrance, il ne doit pas craindre d'en changer, quelle
« que soit la main qui lui en offre de meilleures. »

— Diable! voilà tous ceux qui ne savent pas lire, et il y en a jusqu'au sein des académies, appelés à juger si les lois des Cosaques valent mieux que les nôtres. Savez-vous qu'il y a chez nous pas mal d'amis des Cosaques : à commencer par *l'Assemblée nationale;* et, à finir je ne sais où?

« — Si, au contraire, continue M. le baron, ses lois et
« ses mœurs valent mieux que celles du conquérant, les
« vainqueurs moins nombreux les adopteront et se fondront
« dans les vaincus. »

— Se fondre! ce serait bien amusant de voir les gamins de Paris, moitié Kalmoucks, moitié Baskirs. Ce pourrait être un remède, à la vérité. Mais, j'aime autant autre chose. A la vérité, M. le baron nous console.

« — Le changement de position, dit-il, ne sera que no-
« minal, il n'ira pas jusqu'aux choses.»

— Parbleu! s'il va jusqu'aux gamins, ce sera déjà bien assez.

« — Mais, ajoute M. le baron, en France, elles ont tou-
« jours été sacrifiées aux hommes. » (*Id.*, *Id.*)

— Les choses, n'est-il pas vrai? Mais à qui voulez-vous

qu'on les sacrifie? Aimeriez-vous mieux voir sacrifier les hommes aux choses? Je plaisante. Mais, faites attention: que, ce que dit là M. le baron, n'est pas plaisant du tout; et, que c'est, au contraire, beaucoup plus sérieux que cela ne le paraît. Vous allez voir, d'ailleurs, que M. le baron y tient.

« — Et dit-il, si la rigueur du destin voulait que la France « restât perpétuellement..... »

— Diable! c'est bien long.

« — ... Perpétuellement, dit-il, en proie aux partis qui « s'entre-déchirent au nom de la liberté en se disputant le pou- « voir, on passât sous une domination étrangère, dans cette « douloureuse alternative, le choix de tous les hommes pai- « sibles serait bientôt fait. »

— Je soupçonne M. le baron d'être un peu Cosaque. M. le conseiller d'État n'a pas réfléchi: que, si les Cosaques venaient bivouaquer au bois de Boulogne, ils pourraient bien houspiller les barons, ne trouvant rien à houspiller chez les prolétaires. Alors, les barons deviendraient révolutionnaires. Ah! monsieur le baron, vous m'avez bien l'air d'un révolutionnaire travesti!!!

« — La paix et la sécurité, dit le préfet dégommé, sans « lesquelles il n'y a point de bonheur, assurées sous un « sceptre puissant, paraîtraient encore mille fois préférables « à une indépendance farouche et à la tyrannie féroce de la « multitude. »

— Je soutiens mon dire: M. le baron est un jacobin déguisé; il veut faire arriver les Cosaques pour que les bourgeois soient houspillés. Je vous en prie, monsieur le conseiller d'État, si vous en avez d'un autre tonneau, veuillez nous en tirer.

« — Qui ne sait gouverner doit obéir, dit l'ancien repré- « sentant philosophe. »

— Je suis de cet avis. Mais, en époque d'ignorance, les

plus forts disent, qu'ils en savent toujours assez, pour donner le knout aux plus faibles. Et, je suis encore de cet avis.

« — D'ailleurs, dit M. le baron qui a pris son parti, les « conquérants qui nous sauveront en nous soumettant, de- « viendront bientôt des Français, et les passions auront eu « le temps de se calmer. »

— J'admets que le knout est un calmant, qu'il équivaut à de l'eau de fleurs d'oranger, et même à de l'*assa fœtida*. Mais, en époque d'incompressibilité d'examen, le knout est sujet à « donner la fièvre, et même la rage. M. le baron n'a pas remarqué : qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, et d'incompressibilité de l'examen, il est impossible : de sortir de l'anarchie si ce n'est pour tomber sous le despotisme ; et de sortir du despotisme, si ce n'est pour tomber dans l'anarchie. C'est peu amusant. Mais, à qui la faute ? Aux entêtés qui sont aveugles, et veulent galoper, au milieu des précipices, comme s'ils étaient clairvoyants. Laissez-les se donner des bosses, l'expérience les instruira.

« — Il est beau, sans doute, continue M. le baron, d'être « de son pays, surtout quand ce pays est la France ; mais, il « faut être *homme* et *heureux* avant tout. »

(*Des Causes du malaise, etc.*)

— C'est très-brillant ; mais, peu profond. D'abord, il ne dépend pas de vous d'être homme ou de ne pas l'être. Ensuite, pour être heureux, socialement, il faut que l'ignorance sociale soit anéantie ; et cet anéantissement est encore dans les futurs contingents.

Le résumé de tout cela est : que, les nationalités, le patriotisme, sont en exécration vis-à-vis de tout ce qui raisonne ; et, que les nationalités, le patriotisme doivent être anéantis : sous peine de mort humanitaire.

C'est très-bien. Mais, comment anéantir les nationalités ? Quand vous aurez écrit un million d'articles comme celui du *Parliamento* de Turin, cité par *la Presse* et mis en épigraphe

e chapitre, à quoi tout cela vous servira-t-il? Vous êtes des fants gâtés; il faut que vous ayez le fouet. Eh bien ! soyez ns inquiétude ! La nécessité sociale vous le donnera. C'est alement après l'avoir reçu que vous deviendrez moins re-lles à la raison. Vous reconnaîtrez alors : que l'unité sociale it être établie sous peine de mort humanitaire; que cette ité est possible, et exclusivement possible : par la démons-ation scientifique de la réalité du droit.

XV.

ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

—

La croyance en l'équilibre des nationalités, si singulièrement dit ÉQUILIBRE *européen, est-elle une sottise comparable aux mystères les plus absurdes?*

« Jamais chimère (car c'en est une bien « réelle, et je défie tous nos politiques de « prouver le contraire par les faits), jamais « chimère ne fut si avidement reçue, alimen- « tée de tant de trésors, et arrosée de tant de « sang. La balance politique est encore aujour- « d'hui le leurre dont se servent les habiles « pour l'avancement de leurs vues d'intérêt « personnel, et la phrase formulaire dont les « sots à prétention couvrent leur stupidité. »

MIRABEAU.

« Dès que, dans une circonscription sociale « isolée, la sanction religieuse hypothétique « s'y trouve pulvérisée par l'examen, il n'y a « plus de sanction possible, que celle de la « force brutale. Si, alors, la circonscription « est trop étendue, soit physiquement, soit « moralement, pour qu'un seul législateur et « un seul bourreau puissent y servir de base à « l'existence de l'ordre, la circonscription s'y « divise nécessairement en plusieurs autono- « mies, ayant chacune son droit et son bour- « reau. Dans cette situation, chaque faible « cherche à se faire le protégé d'un fort, avec « l'espoir de devenir fort lui-même et d'en- « gloutir son protecteur; tandis que chaque « fort cherche à se faire nommer protecteur de « quelque faible; avec l'espoir : non-seule- « ment de devenir plus fort par cette protec- « tion, mais encore d'avaler le faible, lorsqu'il « pourra le faire sans danger. Au sein d'une « circonscription d'où la sanction religieuse est « bannie, le succès seul fait la moralité. Alors,

« le chemin de la plus haute moralité est : le « meurtre, le vol, l'assassinat, le fer, le feu, « le poison, la perfidie, la calomnie, le par- « jure, etc. Cet état social dure, jusqu'à ce « que l'excès de mal, causé par l'anarchie, « résultat nécessaire du seul emploi possible « de la force brutale, vienne forcer : à anéan- « tir l'ignorance sociale sur la réalité du droit ; « et à faire rentrer dans les enfers l'équilibre « européen, d'où cet équilibre était sorti. »

COLINS, *Commentaire*.

Tout cela est clair comme le jour. Mais, à quoi voulez-vous que cette clarté puisse servir : quand il est impossible de rétablir la sanction religieuse hypothétique ; et que la sanction religieuse rationnelle, scientifique est encore renfermée dans le cocon de l'ignorance, d'où elle ne peut sortir, qu'après avoir passé la phase d'incubation au sein d'une anarchie suffisamment développée ? Alors, le nombre infiniment petit de ceux qui ne déraisonnent pas savent parfaitement : que, les expressions : balance politique au sein des nations ; et balance des pouvoirs au sein de chaque nation ; ne sont que de la graine semée par les fripons, pour servir de pâture aux niais, afin de pouvoir : et les engraisser plus facilement ; et ensuite les dégraisser en toute sécurité, avec plus d'avantage et de facilité. Et que voudriez-vous que fissent les fripons ? Se mettre au rang des niais, pour être engraissés et dégraissés ? Allons ! c'est une plaisanterie. En époque de force brutale, le fripon seul est rationnel, l'honnête homme seul est immoral : si, moral et rationnel sont une seule et même chose.

« — On avait proclamé, dit un grand écrivain que nous « venons d'avoir le malheur de perdre, on avait proclamé le « règne de la force (après la chute du pouvoir des papes) : « on lui demanda une garantie contre elle-même : et de là « ce système de balance entre les États, balance chimérique, « qu'on crut fixer par le traité de Westphalie, et qui dérangée « toujours, et toujours cherchée, fut longtemps comme le « grand œuvre des Rosecroix de la politique. Jamais, peut-

« être, il n'y eut plus de guerres, ni de guerres plus san-
« glantes, ni des usurpations plus iniques et plus audacieuses,
« que depuis l'invention de ce système destiné à les préve-
« nir ; et la loi suprême de l'intérêt, promulguée solennelle-
« ment par quelques puissances qui veulent voir le fond de
« cette doctrine, ne semble pas promettre à l'Europe des des-
« tinées plus tranquilles à l'avenir.

« Du reste, les mêmes causes qui détruisirent la grande
« société des peuples, et arrêtèrent le progrès de la civilisa-
« tion chrétienne..... »

— Cette cause, est l'incompressibilité de l'examen. Voilà ce qu'il aurait fallu reconnaître, afin d'en chercher le remède.

« — Agissant aussi dans chaque État, continue le publi-
« ciste, y produisirent des effets semblables. Les rapports de
« justice furent ébranlés ; et le droit sacrifié souvent à l'a-
« varice et à l'ambition. Il était difficile que les maximes par
« lesquelles les souverains réglaient leur conduite au dehors,
« ne pénétrassent pas plus ou moins dans le gouvernement
« intérieur ; et cela sous des princes même religieux ; parce
« que, distinguant deux personnes diverses dans le mo-
« narque, on se persuadait que la règle des devoirs était
« autre pour l'homme, autre pour le roi, à raison de la sou-
« veraineté qui légitime tout, n'ayant aucun juge, ni aucun
« supérieur sur la terre. On en a dit autant du peuple, et par
« la même raison, lorsqu'on l'a déclaré souverain. . . . . .
« . . . . . Ainsi donc,
« et ceci mérite qu'on y réfléchisse, en séparant contre la
« nature essentielle des choses, l'ordre politique de l'ordre
« religieux... »

— En séparant, dites-vous. Et qui donc a séparé, si ce n'est l'éternelle justice, à supposer qu'elle existe ? Cette séparation est le résultat nécessaire des développements de l'intelligence arrivant à l'incompressibilité de l'examen, en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

« — Le monde aussitôt, continue le publiciste, a été me-

nacé d'une anarchie ou d'un despotisme universel ; la sécurité des États est demeurée sans garantie, et on n'a eu pour garantie qu'une balance illusoire des forces. Chaque État soumis, dans son intérieur, à la même cause de désordre, a marché également vers le despotisme et l'anarchie : et, pour échapper à ces deux fléaux des sociétés humaines, qu'a-t-on jusqu'à ce jour imaginé ? Encore une balance des forces, ou, en d'autres termes, des *pouvoirs ;* voilà tout : on a fait des traités de Westphalie.

« Et comme les nations divisées par leurs intérêts, seule loi qu'elles reconnaissent en tant que nations, n'ont *aucun lien commun...* »

— Tout lien commun, en présence de l'ignorance sociale et de l'incompressibilité de l'examen, est absolument impossible.

« — Aucun lien commun, et au lieu de former entre elles « une société véritable, vivent à l'égard les unes des autres « dans un état d'indépendance sauvage ; ainsi là où plusieurs « pouvoirs indépendants sont établis, il n'existe non plus « aucune vraie société ; l'État est perpétuellement en proie à « la lutte intestine des intérêts divers qui cherchent à pré- « valoir. Tous se défendent, tous attaquent ; la pensée de « chacun, son désir étant son seul droit, nul n'est lié envers « autrui dans l'ordre politique, et les troubles succèdent aux « troubles, les révolutions aux révolutions, jusqu'à ce que « cette démocratie de sauvages policés enfante avec douleur « un despote. » (LAMENNAIS.)

— Comme pathologie sociale, c'est admirable de vérité. Mais, comme thérapeutique sociale, cela ne vaut absolument rien.

« — Partout où il y a deux pouvoirs, dit Bonald, il y a « deux sociétés ; et deux sociétés ne peuvent pas vivre tran- « quilles dans un même État. »

(*De l'opposition et de la liberté de la presse.*)

— Et là où il y a dix, cent, mille, un million, trente mil-

lions, cent cinquante millions, un milliard de pouvoirs, y vit-on plus tranquille ? Eh bien ! c'est ce qui existe au sein de l'humanité : dès que tous sont en contact inévitable ; qu'il n'y a plus de sanction religieuse hypothétique socialement acceptée ; et que la sanction religieuse réelle est encore dans les limbes de la science.

« — Tous ces systèmes d'opposition et de balance, ne « sont jamais, je le répète, dit Destutt de Tracy, que de « vaines singeries, ou une guerre civile réelle. »

(*Commentaire sur l'Esprit des lois.*)

— C'est très-bien. Mais essayez donc de faire autrement, en absence de toute sanction religieuse ! — C'est la danse macabre, direz-vous. — Sans aucun doute. Eh bien ! tâchez de ressusciter au sein de la vérité.

« — Les nations, dit Destutt de Tracy, sont les unes à « l'égard des autres dans l'état où seraient des hommes sau- « vages, qui, n'appartenant à aucune nation et n'ayant entre « eux aucun lien social, n'auraient aucun tribunal à évoquer, « aucune force publique à réclamer pour en être protégés. Il « faudrait bien qu'ils se servissent chacun de leur force « individuelle pour se conserver. »

(*Commentaire sur l'Esprit des lois.*)

C'est clair comme le jour. Mais, si ce fait est un mal, il fallait en chercher la cause, afin d'y appliquer le remède, ou au moins le chercher, si on ne l'avait pas. Soyez tranquille ! Destutt de Tracy, la connaissait bien la cause ; seulement, en sa qualité de matérialiste, il croyait le remède impossible. Et alors, il s'occupait exclusivement *d'organiser l'exploitation des faibles par les forts.* C'est logique, tant que c'est possible. Quand ce ne l'est plus, cela devient absurde. Mais allez dire aux forts que ce n'est plus possible ? ils se moqueront de vous, comme ils se moquent de moi. Ils ne le croiront... que quand ils le verront. Hélas ! ce sera plutôt qu'ils ne se l'imaginent. Laissez passer la justice de Dieu !

Tout le problème d'ordre, d'équilibre, de balance consiste rouver un *pouvoir*, c'est-à-dire une *sanction* juste, inéable même par la force, et de concevoir ce pouvoir compale avec la *liberté*. Eh bien! ce problème se trouve, par ces ateurs, déclaré *éternel*. Cela se conçoit : l'humanité est core exclusivement divisée en anthropomorphistes et en athéistes. Et, au sein de l'un et de l'autre, la conciliation pouvoir et de la liberté est absolument impossible parce 'absurde.

A cet égard, écoutons M. Guizot.

« — Deux choses, dit-il, sont aujourd'hui également faibles, également en crainte sur leur avenir, le POUVOIR et la LIBERTÉ.

« D'où provient ce mal? N'a-t-il pour cause que L'ÉTERNEL PROBLÈME des sociétés humaines, *la difficulté de concilier la liberté avec le pouvoir?* »

(*Des moyens de Gouvernement.*)

— Briez le cercle vicieux de l'antropomorphisme et du athéisme : le problème se trouve résolu ; et la solution se uve, etc : L'HARMONIE ÉTERNELLE : ENTRE LA LIBERTÉ S ACTIONS, ET LA FATALITÉ DES ÉVÉNEMENTS.

Voici un exemple du galimatias, dans lequel tombent inéablement les meilleurs esprits, dès qu'il s'agit d'équilibre, balance, c'est-à-dire de pouvoir rationnel et de pouvoir n brutal, mis en rapport avec la liberté.

« — Le pouvoir, dit Bonald, est l'être qui *veut* et qui *agit* pour la conservation de la société. Sa volonté s'appelle LOI et son action GOUVERNEMENT. »

(*Législation primitive.*)

— C'est donner comme base exclusive de l'ordre, un auocrate de Cosaques ayant pour sceptre un knout. Tous les ils de Bonald protestent contre cette monstrueuse définition pouvoir. Avec la meilleure volonté possible, vous tombez volontairement dans cette erreur : dès que vous avez adtis un Dieu, soit personnel, soit matériel.

— « On ne s'enorgueillit jamais, dit Bonald, que d'un « pouvoir usurpé. » (*Législation primitive.*)

— Est-ce qu'un pouvoir qui légifère et agit sans raison n'est pas un pouvoir usurpé? Mais, là se trouve la difficulté de balance, d'équilibre, de justice, formant rapport avec la liberté.

— Bonald est un des hommes qui s'est le plus occupé *de pouvoir;* c'est-à-dire : *de balance, d'équilibre entre les actions et la sanction.* Écoutons-le de nouveau.

« — Les fonctions du pouvoir peuvent, dit-il, être mul- « tiples, suivant que son action s'applique à divers objets; « mais son essence est d'être UN. »

— Très-bien! mais, le dire est une tautologie. C'est comme si vous disiez : que, deux ne sont pas un. Ce qu'il faut dire, c'est : si le pouvoir est force ou raison; s'il est personnel ou impersonnel. Si le pouvoir est *force*, est *personnel*, il est brutal. Et, ce n'est jamais une garantie d'ordre. S'il est raison, s'il est impersonnel, il faut le prouver, et le prouver d'une manière rationnellement incontestable. Car, en présence de l'incompressibilité de l'examen, il est impossible de faire accepter son dire sur parole.

« — Car, continue Bonald, deux pouvoirs répondraient « à une société, et de là vient que partout où le pouvoir est « divisé, il se forme des partis qui sont plusieurs sociétés « dans le même État. »

(*Démonstration philosophique du principe constitutif de la société.*)

— C'est vrai. Mais quand il n'y a qu'un pouvoir relatif à la force, relatif au temps, relatif aux personnes, il y a autant de pouvoirs que d'individus. Je sais que Bonald méprisait ce pouvoir. Mais, il voulait faire découler son unité de l'anthropomorphisme; et, en présence de l'examen, c'est éviter *Charybde* pour tomber en *Scylla.*

Si, de Bonald, nous passons à Lamennais, nous n'en se-

rons pas plus avancés sur le *pouvoir*, formant balance, équilibre, entre les actions et la sanction.

« — Le pouvoir, dit-il, est l'union de la force et de l'au-« torité. »

— Et qu'est-ce qu'une autorité qui a besoin de la force et ne la domine pas? Puis, la force n'est-elle pas la seule autorité? Puis, comment distingue-t-on l'autorité réelle de l'autorité illusoire? Tout cela est parler pour ne rien dire.

« — L'homme, continue Lamennais, est libre quand il « obéit au *pouvoir*, parce qu'il obéit à la *raison*. »

(*Nouveaux mélanges.*)

— Ainsi le pouvoir et la raison c'est une seule et même chose. Et comment distingue-t-on, socialement, la bonne raison de la mauvaise? Et quelle est la sanction de la raison? Est-ce la force? Alors le plus fort a seul raison. *Verba et voces.*

Nous venons de voir le grand écrivain dans la première partie de sa carrière de publiciste, sa période antropomorphique. Relativement au pouvoir, à la balance, à l'équilibre entre les actions et la sanction, soit pour une nation, soit pour l'Europe, soit pour le monde, il veut la domination du pouvoir spirituel; mais d'un pouvoir dérivant de l'antropomorphisme. Bientôt il s'aperçoit que le pouvoir conduit au despotisme, et il passe dans le camp du panthéisme. Examinons-le sous cette nouvelle bannière.

« — M. de Bonald, dit-il, parle beaucoup de résistance « *passive*, il ne permet que celle-là. La résistance passive « est la résistance du cou à la hache qui tombe dessus. »

(*Discussions critiques.*)

— Soit! la résistance passive, c'est l'obéissance passive à ce que l'on ne comprend pas. La résistance active vaut-elle mieux, quant à l'ordre, lorsque l'on ne comprend pas mieux la résistance que l'obéissance? La première constate le despotisme; la seconde l'anarchie.

« — Les innombrables questions relatives à l'ordre pure-
« ment temporel, dit Lamennais, et d'où dépendent, sous ce
« rapport, le bien-être ou les souffrances des peuples, se
« résolvent toutes, *la foi morale étant supposée.....* »

— Étant *supposée* est très-joli ! Mais, Monsieur, sous l'anthropomorphisme comme sous le panthéisme, cette foi, vis-à-vis de la raison, est formellement niée. Du reste, continuez!

« — La foi morale étant supposée, dans des questions
« d'organisation sociale et de gouvernement; car, d'une part,
« on dit que Jésus-Christ, dont la mission spirituelle ne re-
« gardait que le monde futur, n'a dû ni voulu exercer au-
« cune autorité sur les choses de celui-ci, en ce qui touche
« la forme extérieure des États, leurs lois politiques et civiles,
« et l'on soutient, d'une autre part, qu'il ordonne de se sou-
« mettre à tous les pouvoirs quels qu'ils soient. Comment
« concilier ces deux assertions? Et quelle liberté, quels
« moyens de défense et d'action réserve-t-il aux chrétiens,
« dans la société qui n'est pas l'Église et qui est indépen-
« dante de l'Église, s'ils étaient tenus d'obéir toujours à la
« force prépondérante, quelque tyrannique qu'elle pût être?
« Dira-t-on que la résistance en certain cas, est permise;
« mais que pour devenir utile, elle doit être autorisée par
« l'Église? Voilà donc l'Église juge des questions politiques
« et civiles contre la première maxime que l'on établit en son
« nom. *Il faudra bien qu'on finisse par opter entre ces deux*
« *principes qui, visiblement, s'excluent l'un l'autre.* »

(*Id.*)

— C'est le choix entre le despotisme et l'anarchie. En époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, et d'incompressibilité de l'examen : la domination du pouvoir spirituel, c'est le despotisme ; la séparation des deux pouvoirs, ou la domination du pouvoir temporel, c'est l'anarchie.

Il y a des gens qui tranchent la question au lieu de la résoudre. C'est beaucoup plus commode.

« — Il ne doit pas, dit Voltaire, y avoir deux pouvoirs « dans l'État. » (*La voix du sage et du peuple.*)

— Le sage et le peuple m'ont bien l'air d'être ici également sots. Avant de prononcer en matamore, il serait mieux d'expliquer : comment, en époque d'incompressibilité d'examen, il est possible : qu'il n'y ait qu'un seul pouvoir.

« — Je cherche en vain, disait le plus grand homme du « siècle, à placer les limites entre les autorités civile et re- « ligieuse, l'existence de ces limites n'est qu'une chimère. » (*L'Empereur*, 11 février 1804.)

— Et, il disait à Saint-Hélène qu'en dehors de l'autocratie religieuse, aucun gouvernement n'est possible. Le grand homme ne se trompait pas.

« — Le pouvoir spirituel, dit M. Enfantin (non pas plus « particulièrement celui des papes et des prêtres de Memphis « que de tout autre), est au pouvoir temporel ce que l'intel- « ligence est au corps. » (*Le Producteur*, 1826.)

— C'est vrai. Mais, y a-t-il un pouvoir spirituel réel, une fonction religieuse réelle? et comment le prouve-t-on d'une manière rationnellement incontestable? Voilà par où il faut commencer : après cependant que l'absolue nécessité de cette fonction est socialement reconnue. Sans cela, ce serait faire des tableaux pour des aveugles; et, de la musique pour des sourds.

Lorsqu'une question est débattue, et que la science n'en a point encore donné la solution ; lorsque, par conséquent, cette question appartient encore au domaine de l'ignorance; soyez persuadé que les plus beaux esprits, au lieu d'avouer leur ignorance, feront pour la résoudre, usage de sophismes et de logomachies.

« — La Constituante, dit P. Leroux, fut un concile, la « Convention fut un concile, Napoléon fut un pape; et il n'y « a pas si chétive et si misérable assemblée représentative

« depuis trente ans, qui n'ait fait acte de pouvoir spirituel,
« tout en croyant ne s'occuper que du matériel. »

— Logomachie, l'expression *pouvoir spirituel* équivaut à *sanction religieuse*, à sanction relative à d'autres vies. Sinon, il n'y a pas de spirituel. Et, comme M. P. Leroux est panthéiste, l'expression *pouvoir spirituel* est chez lui un nonsens.

« — Pour nous borner à un point, continue P. Leroux,
« est-ce que toutes nos constitutions n'ont pas été précédées
« de *déclarations de droits;* et qu'est-ce qu'une déclaration
« des droits de l'homme et du citoyen, une déclaration des
« droits et des devoirs, sinon un système de religion et de
« philosophie? » (*Aux politiques.*)

— En présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit et de l'incompressibilité de l'examen : les mots *droits, devoirs, religions* et *philosophies* sont des expressions sans valeur, et du vrai galimatias.

Résumons :

L'équilibre européen, devenu l'équilibre universel, depuis que toutes les nationalités sont en contact inévitable, l'équilibre européen, c'est la négation de tout pouvoir spirituel, de toute balance, de tout équilibre moral entre les actions et la sanction; en un mot : c'est le triomphe de la force brutale. Jugez combien ce prétendu équilibre, considéré comme base d'ordre, devient absurde : à mesure que la circonscription qu'il embrasse vient à s'étendre; à mesure que les points de contact entre les circonscriptions partielles viennent à se multiplier; à mesure que les intérêts particuliers de ces circonscriptions deviennent plus divergents; à mesure que dans chaque circonscription partielle, les intérêts deviennent plus opposés entre les gouvernants et les gouvernés; à mesure que les intelligences sont plus développées; à mesure que l'examen se vulgarise plus rapidement; à mesure que les individus se mettent à hauteur des sociétés, en niant toute

sanction ultra-vitale, etc., etc. Aussi, vouloir éviter l'anarchie, en se basant sur un pareil équilibre, est une folie *comparable aux mystères les plus absurdes*. Si cette folie était une fois socialement proclamée, la proclamation de la nécessité du droit réel rationnellement démontré, en serait la conséquence immédiate; et cette proclamation une fois faite, la société serait bientôt sauvée; car, il suffirait que la sanction religieuse fût socialement cherchée pour que bientôt elle fût trouvée. Mais le diable ou l'ignorance ne se rend pas aussi facilement. Pour prolonger son existence, il ou elle inventa le *Congrès de la paix entre les nations* basé sur l'assurance contre les risques de guerre, au moyen des écus. C'est le dernier sanglot de la féodalité financière. Il s'exhalera dans une mer de sang.

XVI.

CONGRÈS DE LA PAIX.

—

La croyance en l'absurdité, paix PERPÉTUELLE ENTRE LES NATIONALITÉS, *est-elle le complément de la croyance en l'absurdité* ÉQUILIBRE EUROPÉEN ?

« Soutenir qu'une foule d'Églises indépen-
« dantes forment une Église UNE et UNIVER-
« SELLE, c'est soutenir, en d'autres termes, que
« tous les gouvernements politiques de l'Eu-
« rope ne forment qu'un seul gouvernement,
« UN et UNIVERSEL. Ces deux idées sont iden-
« tiques, il n'y a pas moyen de chicaner. »

DE MAISTRE.

« Et c'est vers cette folie que gravitent les
« membres du congrès de la paix. »

COLINS, *Commentaire.*

Au traité de Westphalie, l'unité sociale, basée sur une FOI, se trouva anéantie au sein de la société chrétienne. Les chefs de pouvoir temporel, les rois, les premiers des révolutionnaires, s'affranchirent du pouvoir spirituel, personnifié dans le souverain pontife. Alors, toute justice, autre que la force, étant implicitement niée, les rois, les forts, voulant rester rois, voulant rester forts, cherchèrent à faire en sorte : qu'un seul d'entre eux ne pût devenir assez fort, pour avaler les autres forts. Ce nouveau moyen d'ordre fut nommé ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

Ce moyen n'a pas empêché une foule de forts d'être avalés. Mais, à mesure que des petits brochets sont engloutis par les gros, ceux-ci s'efforcent ensuite, et avec autant de succès, d'établir un nouvel équilibre. C'est la mer à boire.

Jusqu'en 1789, les peuples furent considérés comme *choses*, comme chair à canon ou comme chair à échange, ou comme chair à compensation, comme *réjouissance*, pour parler l'argot des bouchers. Mais, depuis 89, les forts ont eu à s'inquiéter : non-seulement de *l'équilibre* au sein des nations ; mais aussi de *l'équilibre* au sein de chaque nation, où les masses se refusaient à être *chose*. L'obstacle à vaincre, pour l'équilibre européen, était donc L'AMBITION ; et l'obstacle à vaincre, par chaque équilibre national, était la RÉVOLUTION.

La révolution menaçait chaque État.

La politique de chaque État consista donc : à se garantir de l'ambition extérieure ; et, de la révolution intérieure. C'était une complication diabolique.

Si, en 93, les forts s'étaient entendus pour étouffer la révolution en France, l'anarchie révolutionnaire eût été ajournée à cent ans. Mais, l'équilibre européen vint s'opposer à cette entente cordiale, et la révolution fut sauvée.

En 1814, les forts s'unirent en faveur de l'équilibre européen détruit par le plus grand homme du siècle, lequel aurait pu établir *l'unité sociale*, s'il avait été sur la bonne voie. Pour vaincre le grand homme, les forts appelèrent la révolution à leur aide. Le grand homme fut vaincu ; mais la révolution triompha.

Jusqu'en 1830, la féodalité nobiliaire avait suffi, tant bien que mal, pour venir en aide à l'équilibre européen. A cette époque, l'équilibre européen s'aperçut qu'il était trop faible pour s'opposer en même temps : et aux ambitions extérieures ; et aux révolutions intérieures. L'équilibre européen appela à son aide la féodalité financière. C'était appeler les corbeaux à partager la curée. Les corbeaux répondirent sur toute la rose des vents. Et le congrès de la paix fut fondé.

Il s'agissait : de sacrifier l'équilibre européen, à la conser-

vation de chaque équilibre national ; de former une assurance mutuelle entre les forts, pour maintenir universellement l'exploitation des masses, au profit de la féodalité financière.

M. Auguste Comte est celui qui a le mieux exposé comment la féodalité financière devait être constituée pour réussir. Hélas ! les ingrats ne l'ont pas compris. Et le congrès de la paix, ne l'a même pas nommé une seule fois.

Il faut avouer aussi : que, la malheureuse féodalité financière a de bien grandes difficultés à vaincre, pour arriver à l'abrutissement des masses, qui seul peut assurer son triomphe. Si, cependant, les masses étaient seules un obstacle, peut-être, avec sa paix des morts, parviendrait-elle à les tromper. Mais, il faut aussi : qu'elle trompe les gouvernants ; qu'elle leur fasse croire que des vessies sont des lanternes ; et c'est moins facile que de tromper les masses.

Par exemple, le congrès de la paix des morts a voulu faire croire à l'autocrate russe, qu'il devait se borner à écraser la Pologne, la Hongrie, le Caucase, etc., etc. Qu'il devait enfin se contenter de recevoir une de ses médailles. L'autocrate s'est dit : J'ai déjà chez moi une douzaine de professeurs d'économie politique. L'empereur Napoléon, que mon père, comme un sot, a aidé à détrôner, affirmait hautement : qu'il suffisait d'une douzaine de professeurs d'économie politique pour renverser une monarchie même de granit. Toute ma noblesse est philosophe. Il se forme chez moi une bourgeoisie, plus dangereuse encore qu'une noblesse philosophe. Et, si je ne vais point à Paris détruire la révolution, la révolution, avant un quart de siècle viendra me détruire chez moi. Le congrès de la paix est un sot. J'aurai pour m'aider, l'Autriche et la Prusse ; et, cela vaut mieux que tous les banquiers de l'Europe. S'ils ont de l'or, avec du fer nous le prendrons.

Ce raisonnement n'était pas mauvais. Mais l'Autriche et la Prusse ont une effroyable peur de la révolution. Elles voudraient bien rester neutres : afin d'aider au czar, s'il a chance de réussite ; et d'aider à le dépouiller, s'il est le plus faible.

C'est dangereux : l'Autriche et la Prusse pourraient bien être écrasées entre le czar et la révolution.

Le congrès s'est jeté aux pieds du czar, l'a prié au nom de l'humanité d'épargner le sang, c'est-à-dire la bourse du congrès. Le czar très-humain, a renvoyé le congrès comblé de compliments, et le congrès est resté russe..... jusqu'à la bourse.

Le congrès, sachant d'après son prince, l'illustre J. B. Say : *qu'il n'y a pas de mauvaise cause, en faveur de laquelle on ne puisse apporter quelque bonne raison* (1), a voulu persuader à l'Angleterre : que, son intérêt était de laisser prendre Constantinople par le czar, et qu'elle devait se borner à étouffer toutes les révolutions en Europe, fût-ce même en Pologne.

L'Angleterre a fait la grimace. Elle s'est imaginé : que, Constantinople pris, Madras et Calcutta pourraient être en danger ; que Nicolas pourrait se joindre à François, à Guillaume, à tous les saints possibles, pour détruire, en Angleterre, un système représentatif toujours plus ou moins fécond en germes révolutionnaires. L'Angleterre a même passablement maltraité le congrès, dans la personne de M. Cobden, son illustre représentant ; et, peu s'en faut même, qu'elle ne l'ait menacé du supplice que jadis, le *National* en colère, prédisait à un grand homme d'État.

Le congrès se trouvait expirant, lorsque mon ami M. de Girardin, essaya de le galvaniser avec l'assurance des écus contre les risques de la guerre, conductrice d'une pile antirévolutionnaire.

Là-dessus la *Gazette de France* s'est fâchée toute rouge. Elle veut bien que la révolution soit écrasée, mais seulement par le *droit antropomorphique ;* et M. de Girardin veut l'écraser par le *droit matérialiste*. Ces Messieurs savent parfaitement : que, la révolution ne peut être détruite que par le droit. Mais, chacun d'eux aime mieux voir vivre la révo-

(1) *Traité d'Économie politique.*

lution, que de la voir détruite par un droit qui ne serait pas le sien. Hélas! ils auront chacun une écaille; et, la révolution mangera l'huître.

J'ai déjà eu l'honneur de parler de la querelle entre M. de Girardin et la *Gazette*, c'est-à-dire : entre le congrès de la paix et l'autocrate; ou si vous l'aimez mieux : entre la souveraineté de la bourse et la souveraineté de droit divin. Je demande la permission d'en exposer le dénouement.

La *Gazette*, vous le savez, définit le DROIT : *la raison de* DIEU; et M. de Girardin définit le DROIT : *la raison de l'homme*. C'est sur ce terrain logomachique que la discussion s'est engagée. Je vais donner le plaidoyer de M. de Girardin. Je demande aussi la permission de l'intersemer de quelques réflexions.

Voici le titre et l'épigraphe du plaidoyer :

LA RAISON DE DIEU.

« Nous ne connaissons ni l'existence ni la
« nature de Dieu, parce qu'il n'a ni étendue ni
« bornes.
« Parlons maintenant selon les lumières na-
« turelles.
« S'il y a un Dieu, il est infiniment incom-
« préhensible, puisque, n'ayant ni parties ni
« bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous
« sommes donc incapables de connaître ni
« qu'il est ni si il est. »

PASCAL. *Pensées*, art. X.

— Si M. de Girardin avait lu le manuscrit autographe des Pensées de Pascal qui se trouve à la bibliothèque, il en aurait vu bien d'autres contre l'antropomorphisme. Mais cela ne prouve rien en faveur du matérialisme. Sinon : que le droit antropomorphique et le droit matérialiste, sont également des calembredaines. M. de Girardin en convient d'ailleurs,

« Admet-elle qu'un homme règne sur ses semblables au-
« trement que par la force du raisonnement et de la persua-
« sion, et qu'en se faisant en toute vérité, en toute humilité,
« non en paroles, mais en actions, leur serviteur ?

« Admet-elle qu'un homme commande à ses semblables
« comme il commande aux êtres qui diffèrent de lui par la
« faculté de penser dont ces derniers n'ont pas été doués ?

« Admet-elle que deux enfants étant nés de la même mère,
« l'un étant réputé légitime, soit comblé de tous les biens,
« tandis que l'autre, étant réputé illégitime, soit exclu de sa
« part à l'héritage ?

« Admet-elle que l'enfant puisse être légalement déclaré
« le fils de l'homme qui n'en est pas le père ?

« Admet-elle que, n'ayant pas fait qu'on hérità des ta-
« lents, on hérite des biens ?

« Admet-elle que le petit nombre ait le surperflu, sans
« même l'avoir acquis par le travail, lorsque l'immense
« nombre manque du nécessaire, qu'il ne peut conquérir
« même au prix de l'épuisement du corps ?

« Admet-elle que le luxe et la misère puissent se trans-
« mettre de génération en génération et subsister en même
« temps dans le même pays ?

« Admet-elle la pénalité qui survit au repentir ?

« Admet-elle que l'homme, s'érigeant en juge suprême,
« infaillible, conséquemment irréprochable, condamne un
« autre homme à la peine de mort ?

« Admet-elle le partage des hommes en deux camps se
« déclarant la guerre, et le morcellement de l'univers en
« nationalités procédant de la force et de la conquête, et
« perpétuant l'esprit de rivalité ?

« Si la raison de Dieu ne transige pas avec l'erreur et
« l'injustice, si elle n'admet que ce qui fut est ou sera uni-
« versellement vrai, éternellement juste, comment, inter-
« prète de cette droite et immuable raison, expliquez-vous
« que telles générations aient pu ou puissent avoir un sort si
« différent de celui de telles autres générations ? Quelles

« poulies le surnom de poulies-folles, quelle discussion se-
« rait plus utile, quelle discussion serait plus opportune! Les
« journaux discutent pour discuter, comme ces poulies
« tournent pour tourner. Ils ne sont plus un champ de ba-
« taille qu'à l'état de spectacle.

« Quelle discussion serait plus utile? Une discussion ayant
« lieu pour elle-même; en est-il par elle-même de plus im-
« portante, puisque de l'idée qu'on a du droit, découlent tous
« les rapports sociaux de nation à nation, de peuple à gou-
« vernement, de famille à individu, d'individu à individu,
« de fort à faible, de riche à pauvre, de savant à ignorant?

« Quelle discussion serait plus opportune? Quand discu-
« tera-t-on, si ce n'est quand il n'y a rien de plus et rien de
« mieux à faire, et quel moment plus propice pour débattre
« les hautes questions, que celui où la critique des actes et
« des hommes du pouvoir est expressément interdite?

« Donc, à ce double point de vue de l'utilité et de l'op-
« portunité, les journaux et leurs rédacteurs n'ont pas de
« meilleur emploi de la liberté qui leur a été laissée, que de
« la faire servir à élever les questions au-dessus des hommes,
« car les hommes passent, les questions restent. »

— De ce qui précède je conclus :

Que, selon M. Girardin lui-même, la question de droit est la plus importante qui puisse exister pour l'humanité. Et cependant M. de Girardin nie tout droit autre que la force = puisqu'il nie la sanction religieuse, hors laquelle il n'y a de droit que celui de la force;

Et, que le pouvoir laisse aux journaux toute liberté pour discuter la question de droit. Dans ce cas, que béni soit le pouvoir! et, que maudits soient! ceux qui ne profitent pas de la liberté qu'ils ont de discuter la question, selon M. de Girardin lui-même, la plus intéressante pour l'humanité.

Je reviendrai sur ce passage en traitant de la liberté de la presse.

« — Cela dit, continue M. de Girardin, je reviens à la

« *Gazette de France*, qui est une preuve vivante de la vé-
« rité de cette dernière observation ; car, en 1848, le suf-
« frage universel a fini par lui donner raison sur tous les
« railleurs de l'opiniâtreté qu'elle mettait à le placer au-dessus
« du cens électoral. En effet, les hommes ont passé, la ques-
« tion est restée ; le principe a fini par triompher de l'ex-
« pédient.

« La *Gazette de France* persiste à soutenir que le droit est
« la raison de Dieu.

« Je persiste, de mon côté, à soutenir que le droit est la
« raison de l'homme, se démontrant par le raisonnement,
« comme le mouvement se démontre par le mouvement. »

— Hélas ! Monsieur, la raison se démontre comme le mouvement. Mais la raison, qui se démontre en raisonnant, est-elle réelle ou n'est-elle que purement phénoménale ? Vis à-vis de la raison, elle n'est que phénoménale pour les anthropomorphites comme pour les matérialistes. Vous voudriez bien savoir, n'est-ce pas, comment on distingue le bon raisonnement du mauvais. Pour cela, Monsieur, il faut commencer par savoir : si la raison est réelle ou chimérique. Et, d'après vos principes, elle est essentiellement chimérique.

« — Que la raison de Dieu se démontre ainsi, ajoute
« M. de Girardin, et j'abandonne aussitôt l'opinion que je
« défends, pour me ranger à l'opinion que défend la *Ga-*
« *zette de France !* Mais, pour que la raison de Dieu se
« démontrât ainsi, il faudrait que Dieu raisonnât.

« La raison de Dieu n'est donc qu'un mot qui, imprimé
« dans la *Gazette de France,* signifie : la raison de M. H.
« de Lourdoueix. »

— Oui, comme *la raison de l'homme* dans *la Presse,* signifie la raison de M. de Girardin.

« — Ce mot, continue M. de Girardin, n'a pas d'autre
« signification, car s'il en avait une autre, il signifierait
« impuissance.

« En effet, que serait un Dieu qui n'aurait pas la puis-
« sance d'imposer sa volonté, de dicter sa loi, ou qui,
« ayant la vérité dans ses mains, les fermerait à l'homme
« égaré à sa poursuite ?

« Ce serait un Dieu qu'il faudrait reléguer parmi tous les
« faux dieux impuissants ou malfaisants qui ont été suc-
« cessivement destitués, après avoir été superstitieusement
« adorés.

« Mais ce qui démontre avec toute la clarté de l'évidence
« que le droit est la raison de l'homme et que le droit n'est
« pas la raison de Dieu, c'est que le droit a constamment
« varié et varie encore selon les temps et les lieux.

« Ce qui fut flétri est glorifié, ce qui fut glorifié est flétri ;
« ce qui est défendu ici est permis là ; ce qui là est permis
« est défendu ici (1). »

— Qu'est-ce que cela prouve, Monsieur ? Que votre définition du droit et celle de *la Gazette,* sont également mauvaises.

« — Grand-prêtre de la raison de Dieu, dit M. de Gi-
« rardin, dites-moi donc, vous devez le savoir, ce que ré-
« prouve cette raison et ce qu'elle admet !

« Admet-elle l'esclavage ?

« Admet-elle le servage corporel ?

« Admet-elle le servage intellectuel ?

« Admet-elle la domination de l'homme sur l'homme,
« domination inadmissible si tous les hommes naissent
« frères ?

« Admet-elle l'obéissance de la femme à l'homme prescrite
« par la loi, obéissance que contredit l'égalité de l'homme
« et de la femme rétablie par la foi ?

(1) « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qua-
« lité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent
« toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité, ou peu d'années
« de possession. Les lois fondamentales changent. Le droit a ses époques.
« Plaisante justice qu'une rivière ou une montagne borne ! Vérité en deçà des
« Pyrénées, mensonge au-delà. » (Pascal. *Pensées,* VIII.)

« Admet-elle qu'un homme règne sur ses semblables au-
« trement que par la force du raisonnement et de la persua-
« sion, et qu'en se faisant en toute vérité, en toute humilité,
« non en paroles, mais en actions, leur serviteur ?

« Admet-elle qu'un homme commande à ses semblables
« comme il commande aux êtres qui diffèrent de lui par la
« faculté de penser dont ces derniers n'ont pas été doués ?

« Admet-elle que deux enfants étant nés de la même mère,
« l'un étant réputé légitime, soit comblé de tous les biens,
« tandis que l'autre, étant réputé illégitime, soit exclu de sa
« part à l'héritage ?

« Admet-elle que l'enfant puisse être légalement déclaré
« le fils de l'homme qui n'en est pas le père ?

« Admet-elle que, n'ayant pas fait qu'on héritât des ta-
« lents, on hérite des biens ?

« Admet-elle que le petit nombre ait le surperflu, sans
« même l'avoir acquis par le travail, lorsque l'immense
« nombre manque du nécessaire, qu'il ne peut conquérir
« même au prix de l'épuisement du corps ?

« Admet-elle que le luxe et la misère puissent se trans-
« mettre de génération en génération et subsister en même
« temps dans le même pays ?

« Admet-elle la pénalité qui survit au repentir ?

« Admet-elle que l'homme, s'érigeant en juge suprême,
« infaillible, conséquemment irréprochable, condamne un
« autre homme à la peine de mort ?

« Admet-elle le partage des hommes en deux camps se
« déclarant la guerre, et le morcellement de l'univers en
« nationalités procédant de la force et de la conquête, et
« perpétuant l'esprit de rivalité ?

« Si la raison de Dieu ne transige pas avec l'erreur et
« l'injustice, si elle n'admet que ce qui fut est ou sera uni-
« versellement vrai, éternellement juste, comment, inter-
« prète de cette droite et immuable raison, expliquez-vous
« que telles générations aient pu ou puissent avoir un sort si
« différent de celui de telles autres générations ? Quelles

« compensations seront données à l'homme qui aura vécu le « corps courbé sous l'esclavage, sous le servage, sous l'op- « pression, tandis que son semblable vit ailleurs la tête « haute, en pleine possession de lui-même, et ne relevant « que de sa seule raison? Comment et où se rétablira l'éga- « lité rompue entre ces deux hommes, entre ces deux créa- « tures sorties des mains du même créateur, entre ces deux « frères? Un compte aurait-il été ouvert à chacun d'eux, où « toutes les jouissances de l'un auront été portées, où n'aura « été oubliée aucune des souffrances de l'autre? Comment « la balance s'établira-t-elle? Comment la différence en sens « contraire se soldera-t-elle? »

— Si vous me faites l'honneur de me lire, Monsieur, vous trouverez la solution de toutes ces questions.

« — La raison de Dieu, telle que vous la définissez, con- « tinue M. de Girardin, n'explique rien et complique tout.

« La raison de l'homme, telle que je la définis, explique « tout et ne complique rien. »

— Je suis charmé, Monsieur, de la bonne opinion que vous avez de vous-même. Mais, si la sanction religieuse, que vous niez, n'existe pas; vous êtes : non-seulement incapable de rien expliquer; mais même de rien faire en réalité; votre rôle alors se bornant à fonctionner comme une machine.

« — Par la raison de l'homme, continue M. de Girardin, « j'explique, sans la justifier, la barbarie qui fut et qui est, « relativement à la civilisation qui est et qui sera.

« La raison de l'homme se développe par la culture.

« Avant d'être un épi, elle a commencé par être un grain; « avant d'être une javelle, elle a commencé par être un « grain et un épi; avant d'être une gerbe, elle a commencé « par être un grain, un épi et une javelle; avant d'être la « récolte qui sera le pain et la force des multitudes, elle « a commencé par être un grain, un épi, une javelle et une « gerbe.

« Le monde physique a commencé par un homme. Cet homme a procréé un autre homme. Le monde intellectuel a commencé par une idée. Cette idée a procréé une autre idée. L'idée, c'est-à-dire l'homme intellectuel, croît et se multiplie comme croît et se multiplie l'homme charnel. J'explique la succession et la multiplication des idées comme j'explique la succession et la multiplication des hommes : par la même loi de nature et de développement. Il y a des générations intellectuelles comme il y a des générations charnelles.

« Le monde intellectuel, se peuplant de plus en plus d'idées, se transforme comme se transforme le monde physique. Partout où la population croît rapidement en nombre : aussitôt le champ se défriche, l'arbre se greffe, le feu s'allume, le fer se forge, la laine se tisse, la maison se construit. Le progrès est la pression du besoin. Plus celui-ci est impérieux, plus celui-là est actif. La civilisation, en définitive, n'est que l'accroissement du nombre des idées. C'est le peuplement du monde intellectuel. Rien de plus.

« Où l'idée n'existe encore qu'en germe, c'est la barbarie, c'est l'enfance de l'homme, c'est l'enfance de la société; où l'idée se fait jour, c'est la barbarie qui tend à décroître, c'est l'homme qui tend à raisonner, c'est la société qui tend à se former. Que sera-t-elle ? Elle sera ce qu'est le sol, selon qu'il y a beaucoup de terres pour peu de bras, ou beaucoup de bras pour peu de terres. Je trouve aussi simple que des étendues de temps soient restées ou restent sans être intellectuellement défrichées, que je trouve simple que des étendues de terres soient restées ou restent sans être manuellement cultivées. Les bras manquaient ou manquent à ces étendues de terre; les idées manquaient ou manquent à ces étendues de temps qu'on nomme des siècles.

— Voilà, Monsieur, une très-belle litanie matérialiste.

Mais elle est peu scientifique. M. Auguste Comte s'en acquitterait beaucoup mieux. Il aurait fallu dire : que le matérialisme est basé sur la série continue des êtres. Alors vous auriez pu conclure : que vous êtes l'égal du chien, de l'huître, du chou et de votre écritoire. C'est, comme vous osez le dire : la négation du bien et du mal, du droit et du devoir et définitivement de la raison, de la liberté, pour laisser tout à l'instinct, à la fatalité. Les chiens, les huîtres, les choux et les écritoires vous devraient bien de la reconnaissance... si le droit et le devoir ne leur étaient aussi étranger qu'à vous-même.

« — Il est vrai de dire, continue M. de Girardin, que je « n'admets pas ou que je n'admets plus de distinction morale « entre le bien et le mal. Ce que vous appelez mal, je le « nomme risque.

« Dans l'ordre moral qu'appelez-vous le bien ?

« Appelez-vous ainsi l'entière et stricte application des « préceptes évangéliques ?

« Mais cette application, si elle avait lieu, serait la destruction de la société telle qu'elle existe.

« Toute pénalité, toute justice tomberaient devant l'observation de ces commandements :

«« *A celui qui te frappe sur une joue, présente-lui aussi « l'autre ; et si quelqu'un t'ôte ton manteau, ne l'empêche « point de prendre aussi ta tunique.*

« Et à tout homme qui te demande, donne-lui ; et à celui « qui t'ôte ce qui t'appartient, ne le demande point.

« Et comme vous voulez que les autres vous fassent, faites-« leur aussi de même.

« Mais si vous aimez seulement ceux qui vous aiment, « quel gré vous en saura-t-on ? Car les gens de mauvaise « vie aiment aussi ceux qui les aiment.

« Et si vous ne faites du bien qu'à ceux qui vous auront « fait du bien, quel gré vous en saura-t-on ? Car les gens de « mauvaise vie font aussi de même.

« C'est pourquoi aimez vos ennemis et faites du bien, et prêtez sans en rien espérer, et votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-haut, car il est bienfaisant envers les ingrats et les méchants.

« *Et ne jugez point, et vous ne serez pas jugés; ne condamnez point et vous ne serez pas condamnés* (1). »»

« Toute hiérarchie sociale s'écroulerait sous cette déclaration :

«« Les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers (2).

« Vous qui avez la foi en la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne faites point acception de personnes. S'il entre dans une de vos assemblées un homme ayant un anneau d'or et un habit magnifique, et qu'il y entre aussi un pauvre mal vêtu, et qu'arrêtant vos regards sur le riche vous lui disiez en lui offrant un siége : « Asseyez-vous ici, » et que vous disiez au pauvre : « Tenez-vous là debout ou asseyez-vous à mes pieds, » n'est-ce pas là faire, en vous mêmes, une différence entre l'un et l'autre, et vous abandonner à d'iniques pensées dans le jugement que vous faites? Si vous avez égard à la *condition des personnes,* vous commettez un péché et vous serez condamnés par la loi comme en étant les transgresseurs.

« Si un de vos frères, une de vos sœurs n'a pas de quoi se vêtir et manque de ce qui lui est nécessaire chaque jour pour vivre, et que quelqu'un d'entre vous lui dise : « Allez en paix, je vous souhaite de quoi vous garantir du froid et de quoi manger, » sans lui donner ce qui est nécessaire, à quoi serviront vos paroles? *C'est par les œuvres que l'homme est justifié et non pas seulement par la foi* (3). »»

(1) Apôtre saint Luc,
(2) Apôtre saint Mathieu.
(3) Apôtre saint Jacques.

« Toute domination de l'homme par l'homme, sous quel-
« que forme de gouvernement que ce soit, disparaîtrait
« devant ces paroles :

« « Vous savez que les princes des nations les MAÎTRISENT
« et que les grands usent d'AUTORITÉ sur elles; *mais il*
« *n'en sera pas ainsi entre vous ;* AU CONTRAIRE, *quiconque*
« *voudra être grand entre vous, qu'il soit votre* SERVITEUR!
« *et quiconque voudra être le premier entre vous, qu'il soit*
« *votre* SERVITEUR!

« Mais vous, ne veuillez pas être appelés maîtres, car vous
« n'avez qu'un seul maître et vous êtes tous frères, et n'ap-
« pelez sur la terre personne votre père, car vous n'avez
« qu'un seul père, qui est dans les Cieux. Ne vous appelez
« point maîtres, parce que vous n'avez qu'un maître. Celui
« qui est le plus grand d'entre vous sera votre serviteur,
« — car quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque
« s'abaissera sera élevé.

« Nul ne peut servir deux maîtres, car il aimera l'un et
« haïra l'autre, ou il sera docile à l'un et méprisera l'autre.

« Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon (1).

« Vous avez été rachetés à un haut prix, ne vous rendez
« plus esclaves des hommes. Vous n'avez point reçu l'esprit
« de servitude; vous avez reçu l'esprit de l'adoption divine,
« cet esprit qui nous rend témoignage que nous sommes
« enfants de Dieu et cohéritiers du Christ.

« Réglez vos paroles et vos actions comme devant être
« jugées par la loi de la liberté... Où est l'esprit du Sei-
« gneur, là est la liberté.

« Tenez-vous donc fermes dans la liberté à l'égard de
« laquelle le Christ vous a affranchis, et ne vous soumettez
« plus au joug de la servitude (2). »»

« Luxe et misère se nivelleraient dans le bien-être commun
« si ces préceptes étaient pratiqués :

(1) Saint Mathieu.
(2) Saint Paul.

« « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.

« N'ayez en possession ni or, ni argent, ni aucune mon-
« naie dans vos ceintures, ni sac pour la route, ni deux
« tuniques, ni chaussures, ni bâton, car à l'ouvrier est due
« la nourriture (1). » »

— C'est bien long, Monsieur, pour une prédication, contre l'anthropomorphisme! Vis-à-vis de ceux qui raisonnent : *ex nihilo nihil*, suffisait. Vis-à-vis de ceux qui ne raisonnent pas, toute une encyclopédie n'y ferait rien.

« — Ainsi, continue M. de Girardin, ce que vous appelez
« le droit, ainsi ce que vous appelez la raison de Dieu, ainsi
« ce qui, selon elle, serait le bien, aboutirait à la chute de
« toute justice humaine, de toute hiérarchie sociale, de toute
« autorité dominatrice, de toute richesse inégale; de toute la
« société, enfin, telle que l'ont formée et transformée la
« succession des siècles, la succession des idées.

« Vers le but, nous nous rapprochons, mais où vous mar-
« chez sans arriver par la voie que vous appelez la raison de
« Dieu, je marche et j'arrive par la voie que j'appelle la raison
« de l'homme.

« Oui, j'arrive, car j'avance, et la preuve que j'avance
« résulte du progrès accompli, du progrès visible qui, sous
« toutes les formes, se fait jour de toutes parts.

« Ce progrès, que j'impute à la raison de l'homme, l'im-
« puterez-vous à la raison de Dieu?

« Vous ne le pouvez pas sans renverser de vos propres
« mains l'autel élevé par vos mains!

« La raison de Dieu ne saurait être qu'absolue. Elle ne
« saurait être ni relative ni progressive. L'univers est tel
« qu'il l'a créé. Il ne l'a point perfectionné. Il ne l'a point
« retouché. Les astres se meuvent éternellement dans le
« même orbite. Ils sont ce qu'ils furent. Considéré physique-
« ment et abstractivement, l'homme n'a pas acquis, l'homme

(1) Saint Matthieu.

« ne possède pas un organe de plus qu'au premier jour de la « création.

« Vous confondez la société avec l'humanité; moi je dis- « tingue entre l'humanité, qui n'est pas l'œuvre de l'homme, « et la société qui est son ouvrage.

« L'humanité ne varie pas. Les siècles attestent que ses « lois sont éternelles.

« La société varie sans fin. Les siècles attestent que ses « lois sont aussi éphémères qu'elles sont contradictoires.

« La raison de l'homme étant relative et se développant « par le raisonnement, qu'y a-t-il donc à faire? Il y a à faire « dans l'ordre social de la maternité des idées, ce qui se fait « dans l'ordre naturel de la maternité des enfants; il y a à « faire de l'homme un être qu'on exerce à raisonner comme « on exerce l'enfant à parler. La supériorité oblige au même « titre que la maternité. Quiconque sait a pour enfants, dans « l'ordre intellectuel, tous ceux qui ignorent; il y a à s'ef- « forcer, sans relâche et sans fin, d'accroître le nombre des « hommes qui raisonnent, et de diminuer le nombre des « hommes qui ne raisonnent pas. De combien d'êtres qui « raisonnent est composé un peuple de trente-six millions « d'hommes, de femmes et d'enfants? S'il ne compte à peine « qu'un être raisonnant par mille êtres ne raisonnant pas, « un tel peuple n'est qu'une nation de trente-six mille *âmes*, « pour me servir de l'expression consacrée. Qu'est-ce qu'un « homme qui, ayant atteint l'entier développement de ses « facultés physiques, ne raisonne pas? Est-ce un homme? « Non, ce n'est pas même la moitié d'un homme? C'est « moins qu'un homme qui aurait un des deux côtés du corps « paralysé. La raison d'exister d'un gouvernement, sa tâche, « ce devrait être de faire servir à l'instruction de tous ceux « qui ignorent le savoir de tous ceux qui ont appris, afin « d'avoir pour multiplicateur de la véritable force nationale « le nombre le plus considérable possible d'hommes, méri- « tant véritablement le nom d'hommes, c'est-à-dire n'agis- « sant que conformément à leur raison librement exercée et

« ce que le revers d'une pièce de monnaie est à la face, es-
« sayez de jeter un côté en l'air sans y jeter l'autre.

« La réciprocité, c'est la force destituée par le raisonne-
« ment; c'est la raison à l'état de formule arithmétique;
« c'est la justice existant par elle-même et prenant son ni-
« veau comme le fleuve prend le sien.

« Où les hommes qui raisonnent sont en majorité, ils ne
« se mangent plus, ils ne se tuent plus, ils ne se battent plus;
« ils ne se battent encore que là où ils sont en minorité.

« Je ne confonds pas la réciprocité avec la fraternité. Il y
« a entre elles la différence qui existe entre le calcul et le
« sentiment.

« Or, depuis qu'on apprend aux hommes à s'aimer, il ne
« me paraît pas qu'ils aient fait aucun progrès. C'est à peine
« si les deux fils de la même mère se conduisent en frères.

« Il en est autrement de l'art qui apprend aux hommes à
« compter. Il n'a plus de progrès à faire, il n'est aucun pro-
« blème qu'il ne puisse résoudre, aucune probabilité qu'il
« ne puisse mesurer, aucun risque qu'il ne puisse évaluer.

« Conséquemment, ce qu'il a à faire, c'est d'enseigner
« à tout enfant à calculer et à raisonner avec lui-même, des
« qu'il a atteint l'âge de raisonner et de calculer (1). »

— Depuis 1789, Monsieur, on apprend aux enfants à tout calculer sur l'échelle du matérialisme. Trouvez-vous que les choses en aillent mieux?

« — Le calcul, dit M. de Girardin, traduisant tout en
« risques, commence par les diminuer et finit par les annuler.

« Le calcul, cet attribut de la raison de l'homme, détruit
« les effets en s'attaquant aux causes, tandis que la morale,
« cet attribut de la raison de Dieu, laisse subsister les causes
« en ne s'attaquant qu'aux effets.

(1) « On n'*apprend* pas aux hommes à être honnêtes gens et on leur *ap-*
« *prend* tout le reste, et cependant ils ne se piquent de rien tant que cela
« Ainsi, il ne se piquent de savoir que la seule chose qu'ils n'apprennen
« pas. » (Pascal, *Pensées.*)

« Ne diffame pas, si tu ne veux pas être diffamé ;

« Car si tu as tué et qu'on te tue, à qui ta famille se plain-
« dra-t-elle ? Quelle raison invoquera-t-elle ?

« Car si tu as frappé et qu'on te frappe, à qui te plaindras-
« tu ? Quelle raison invoqueras-tu ?

« Car si tu as volé et qu'on te vole, à qui te plaindras-tu ?
« Quelle raison invoqueras-tu ?

« Car si tu as trompé et qu'on te trompe, à qui te plaindras-
« tu ? Quelle raison invoqueras-tu ?

« Car si tu as calomnié et qu'on te calomnie, à qui te
« plaindras-tu ? Quelle raison invoqueras-tu ?

« Car si tu as diffamé et qu'on te diffame, à qui te plain-
« dras-tu ? Quelle raison invoqueras-tu ?

« Donc, tuer autrui, c'est appeler sur soi le risque d'être
« tué ;

« Frapper autrui, c'est appeler sur soi le risque d'être
« frappé ;

« Voler autrui, c'est appeler sur soi le risque d'être volé ;

« Tromper autrui, c'est appeler sur soi le risque d'être
« trompé ;

« Calomnier autrui, c'est appeler sur soi le risque d'être
« calomnié ;

« Diffamer autrui, c'est appeler sur soi le risque d'être
« diffamé. »

— Et tout cela quand je suis le plus fort, n'est-ce pas? Et en dehors de toute sanction autre que la force? Alors! Monsieur ; si je ne connaissais votre bonne foi, je dirais que vous plaisantez. Et c'est ce qui m'afflige : parce que lorsqu'on raisonne ainsi de bonne foi, c'est que l'on est incurable.

« — La réciprocité, continue M. de Girardin, est une
« formule qui peut s'enseigner aussi ineffaçablement et se
« démontrer aussi rigoureusement que deux multipliés par
« deux égalent quatre.

« Elle peut se démontrer par un exemple à la portée des
« enfants les moins intelligents : Un homme étant à l'autre

ce que le revers d'une pièce de monnaie est à la face, essayez de jeter un côté en l'air sans y jeter l'autre.

« La réciprocité, c'est la force destituée par le raisonnement; c'est la raison à l'état de formule arithmétique; c'est la justice existant par elle-même et prenant son niveau comme le fleuve prend le sien.

« Où les hommes qui raisonnent sont en majorité, ils ne se mangent plus, ils ne se tuent plus, ils ne se battent plus; ils ne se battent encore que là où ils sont en minorité.

« Je ne confonds pas la réciprocité avec la fraternité. Il y a entre elles la différence qui existe entre le calcul et le sentiment.

« Or, depuis qu'on apprend aux hommes à s'aimer, il ne me paraît pas qu'ils aient fait aucun progrès. C'est à peine si les deux fils de la même mère se conduisent en frères.

« Il en est autrement de l'art qui apprend aux hommes à compter. Il n'a plus de progrès à faire, il n'est aucun problème qu'il ne puisse résoudre, aucune probabilité qu'il ne puisse mesurer, aucun risque qu'il ne puisse évaluer.

« Conséquemment, ce qu'il a à faire, c'est d'enseigner à tout enfant à calculer et à raisonner avec lui-même, dès qu'il a atteint l'âge de raisonner et de calculer (1). »

— Depuis 1789, Monsieur, on apprend aux enfants à tout calculer sur l'échelle du matérialisme. Trouvez-vous que les choses en aillent mieux?

« — Le calcul, dit M. de Girardin, traduisant tout en risques, commence par les diminuer et finit par les annuler.

« Le calcul, cet attribut de la raison de l'homme, détruit les effets en s'attaquant aux causes, tandis que la morale, cet attribut de la raison de Dieu, laisse subsister les causes en ne s'attaquant qu'aux effets.

(1) « On n'*apprend* pas aux hommes à être honnêtes gens et on leur *apprend* tout le reste, et cependant ils ne se piquent de rien tant que cela. Ainsi, il ne se piquent de savoir que la seule chose qu'ils n'apprennent pas. » (Pascal, *Pensées*.)

« La raison de Dieu, telle que vous l'interprétez, et telle « qu'elle a prévalu, guillotine le meurtrier, emprisonne le « voleur, flétrit le fripon, punit le diffamateur.

« La raison de l'homme, telle que je l'entrevois, et telle « qu'elle prévaudra, s'appliquera à rendre le meurtre, le vol, « la fraude, la diffamation, si évidemment déraisonnables, « que la pensée de tuer, de voler, de frauder, de diffamer, « finira par n'avoir pas plus de chances d'entrer dans le cer- « veau d'un homme civilisé que la pensée de rôtir son sem- « blable pour le manger. Le meurtre, le vol, la fraude, la « diffamation, ne sont pas moins incompatibles avec la civi- « lisation que l'anthropophagie.

« Où l'on tue, où l'on se bat, où l'on vole, où l'on trompe, « où l'on diffame, c'est que la civilisation n'a encore dissipé « la barbarie qu'imparfaitement.

« Ce qu'il faut, c'est étudier le meurtre, le vol, la fraude « dans leurs causes, comme on a étudié dans leurs causes les « incendies par la chute de la foudre, les explosions par la « fuite du gaz ou par la pression de la vapeur.

« Ce n'est point en fermant les cabarets qu'on détruit l'i- « vrognerie : c'est en faisant monter le niveau du bien-être, « qui change les habitudes et en fait contracter de nouvelles. « Qui peut aller au café ne va plus au cabaret ; qui a un sa- « lon ne va pas au café. Appliquez l'échelle de la civilisation « de telle sorte qu'un plus grand nombre puisse y monter.

« Le jour où il sera reconnu qu'il n'y a *moralement* ni « bien ni mal, qu'il n'y a matériellement que des risques, « que peu importe d'être tué par un meurtrier ou par une « tuile, noyé par un malfaiteur ou par une vague, visé der- « rière une borne ou derrière un canon, blessé par la main « d'un homme ou par la corne d'un bœuf, ce jour-là on ne « prendra plus l'ombre pour la proie ; on ne parodiera plus « Xercès, faisant châtier la mer à coups de verges ; mais on « appliquera à la société les règles qu'on applique à la cons- « truction du navire qui doit défier la tempête, ou de la mai- « son qui doit affronter l'incendie.

« Qu'est-ce que le vol? Le vol est l'appropriation sans tra-
« vail du bien que l'on convoite; moins le travail deviendra
« pénible et plus le vol deviendra rare. On peut transformer
« le vol. Il est l'appropriation par la force ou la ruse; il peut
« devenir l'appropriation par la supériorité ou l'activité.

« Plus le vol sera rare, et proportionnellement moins il y
« aura de risques de meurtre. Ainsi, l'on voit que tout se
« tient et s'enchaîne, quand on remonte des effets aux causes.
« Mais les causes, qui les étudie, qui les approfondit?

« Je pourrais multiplier les exemples et les preuves : mais
« une discussion dans un journal a des limites qu'il n'est
« pas possible d'outrepasser. J'abrége donc.

« Vous dites que le Droit tel que je l'ai défini :

« Le dernier mot de la raison démontrée par le raisonne-
« ment, » n'a ni sanction ni refuge.

« Je vous réponds : Il a pour sanction la logique, il a
« pour refuge la liberté. »

— Vous abrégez, dites-vous. C'est après avoir été bien long; et j'appelle long, parler pour ne rien dire. Vous appelez le droit, le dernier mot de la raison démontrée par le raisonnement ayant pour sanction la logique et pour refuge la liberté.

Pourquoi donc cette continuelle pétition de principe? Sous le matérialisme, et vis-à-vis de la raison, il n'y a : ni raison, ni raisonnement, ni sanction, ni logique, ni liberté, plus qu'illusoirement. Hélas! Monsieur, je serai probablement le seul qui vous fera observer la déraison de votre article; et encore, vous ne m'en saurez aucun gré!

« — Vous dites, continue M. de Girardin, que la *liberté*
« *de raisonner* entraîne évidemment la *liberté de déraisonner*.

« Je vous réponds : Sans contredit, comme la *liberté de*
« *marcher* entraîne la *liberté de tomber* ; mais de ce que les
« hommes ont la liberté de tomber, s'ensuit-il que tomber
« soit une manière de marcher? Et d'ailleurs, qu'importe
« qu'un homme déraisonne? S'il déraisonne, la contradic-

« tion n'en sera que plus facile. La victoire restera donc tou-
« jours à la raison démontrée par le raisonnement. »

— Faut-il, Monsieur, vous le crier cinquante fois aux oreilles? Sous le matérialisme, il n'y a ni raison, ni raisonnement, ni démonstrateur, ni démonstration.

« — Vous dites, continue M. de Girardin : La raison étant
« individuelle, quel motif y a-t-il pour que l'homme qui rai-
« sonne entraîne les autres hommes qui raisonnent ?

« Je vous réponds : La force étant individuelle, quel mo-
« tif y a-t-il pour qu'un homme étant le plus fort terrasse
« un autre homme étant le plus faible? Qu'est-ce que la lo-
« gique, sinon le droit du plus fort transporté dans l'ordre
« intellectuel ? J'aurais pu vous répondre encore : La science
« étant individuelle, quel motif y a-t-il pour qu'un homme
« qui sait réduise à l'aveu de son ignorance ou tout au moins
« au silence l'homme qui ne sait pas ?

« Vous dites : Qui vous autorise à croire que les autres
« raisonneront comme vous, s'il n'y a pas au-dessus d'eux
« tous une raison commune, éternelle, divine?

« Je vous réponds : La preuve que cette raison commune,
« éternelle, divine, que vous supposez, n'existe pas, c'est la
« diversité même d'opinions qui divise tous les grands pen-
« seurs de tous les temps. J'ajoute : Est-ce que tous les hommes
« ont besoin de raisonner comme Descartes, pour que la
« raison de Descartes s'impose à eux ? »

— La diversité d'opinions, Monsieur, est relative à l'ignorance. Quant aux grands penseurs, ils ont tous été des sots : par la raison évidente qu'ils ont prétendu pouvoir raisonner : soit comme anthropomorphites ; soit comme matérialistes. Et jusqu'à présent il n'y a eu que cela ; exclusivement que cela. Entendez-vous, Monsieur ?

« — Vous dites, continue M. de Girardin, que votre dé-
« finition est aussi consolante que la mienne est désespérante
« pour l'humanité; qu'avec vous le faible et l'opprimé peu-

« vent en appeler au *jugement du genre humain tout entier;*
« car la raison où leur droit est écrit existe chez tous les
« hommes comme en Dieu.

« Je vous réponds : A quoi servent aux Polonais asservis,
« aux Italiens opprimés, aux esclaves des États du Sud, aux
« serfs des seigneurs russes, aux catholiques persécutés en
« Danemarck, aux protestants persécutés en Toscane, aux
« Israélites exclus du parlement anglais, d'en appeler « *au*
« *jugement du genre humain tout entier* » de l'oppression,
« de la persécution, de l'exclusion qui pèsent sur eux? Cet
« appel qu'ils n'ont cessé de faire les a-t-il délivrés? Finis-
« sons-en donc avec les grandes phrases. Voulez-vous sa-
« voir pourquoi les Israélites ne tarderont pas à se faire ou-
« vrir à deux battants les portes de la chambre des communes
« comme ils ont déjà réussi à se faire ouvrir les portes des
« colléges électoraux? C'est qu'en Angleterre le raisonne-
« ment est libre. Où le raisonnement est libre l'absurdité ne
« l'est plus, et je traduis ainsi toute iniquité. En effet, il n'y
« a pas une iniquité qui ne soit une absurdité. Voulez-vous
« savoir pourquoi les Polonais et les Italiens ont peu de
« chance d'être délivrés? C'est qu'en Pologne et en Italie le
« raisonnement n'est pas libre. Que partout le raisonnement
« soit libre, et nulle part il n'y aura plus ni faibles ni oppri-
« més! Toute question ne sera plus que le germe d'une so-
« lution. Tout obstacle deviendra un point d'appui sous la
« pression de ce levier du monde intellectuel. »

— Vous vous plaignez, Monsieur, que le raisonnement ne soit pas libre. En vérité, c'est une véritable plaisanterie, quand vous imprimez dans un journal : tout ce qu'il y a au monde de plus immoral, de plus anti-social ; ce que Rousseau condamnait à mort ; ce que vous n'oseriez insérer dans un journal anglais, sans être appelé à la barre du parlement.

« — Vous dites, ajoute M. de Girardin, qu'il faut traduire
« le droit du plus capable par le droit du plus roué. Je pro-
« teste contre cette traduction infidèle, traduction indigne

« d'une discussion sérieuse. Avais-je donc besoin, avec vous,
« de préciser ma pensée en ajoutant : le plus capable *ration-*
« *nellement* ou *scientifiquement?* »

— Je vous crierai cent fois aux oreilles : sous le matérialisme, il n'y a ni raison, ni science. Et si même, par hypothèse, on vous en accordait, quel serait le juge de la bonne ou de la mauvaise raison ; de la bonne ou de la mauvaise science ? La force brutale, n'est-il pas vrai ? Si je ne connaissais votre bonne foi, est-ce que vous mériteriez une critique?

« — Ce qui met entre nous, dit M. de Girardin, l'immense
« distance qui sépare le Passé que j'interroge et que vous
« personnifiez, de l'Avenir que je pressens et dans lequel je
« m'identifie, c'est que vous croyez, vous, à la possibilité
« d'améliorer la société en améliorant l'homme, tandis que
« moi, je crois qu'il n'est possible d'améliorer l'homme qu'en
« améliorant la société. »

— Sous le matérialisme, Monsieur, il n'y a ni homme ni société. Sous le matérialisme, le chien, l'huître, le chou, l'écritoire sont des hommes comme vous ; et le chien, l'huître, le chou et l'écritoire feraient partie de votre société, si société il y avait.

« — Cette amélioration, continue M. de Girardin, je l'ap-
« pelle par les progrès de la civilisation, par les conquêtes
« de la science, par le triomphe de la vérité sur l'erreur, sans
« autres armes que le raisonnement, la démonstration, la
« persuasion, l'évidence ; quoique vous l'insinuiez, je ne
« l'appelle point, je ne l'ai jamais appelée par les coups de
« la révolution, et puisque vous avez jugé à propos de ter-
« miner votre réponse par l'adjonction du nom de M. Prou-
« dhon au mien, je terminerai ma réplique en rappelant ici
« ce que, le 7 juin 1848, je ripostais à M. Proudhon : « Ne
« comptez pas sur moi pour conspirer jamais la démolition
« d'aucun gouvernement, mon esprit s'y refuserait ; il n'est
« accessible qu'à une seule pensée : améliorer le gouverne-

« ment établi ; le légitimer par le nombre de ses bienfaits ; le « glorifier par la grandeur de ses œuvres. » (*Presse* du 7 juin 1848, réponse à M. Proudhon.)

— Est-ce que vous croyez, Monsieur, qu'on ne démolit les gouvernements qu'en les attaquant spécialement? On les attaque bien plus encore, en les rendant tous impossibles.

« — Tout par le raisonnement, rien par la force, telle a « toujours été, en effet, ma règle de conduite, et je ne sau- « rais logiquement en adopter une autre.

« Qui a placé le Droit dans le raisonnement, successive- « ment élevé à sa plus haute puissance, croit à la force de la « logique, aussi fermement qu'il croit peu à la logique de la « force, sous quelque drapeau qu'elle s'abrite, sous quelque « bonnet qu'elle se cache, sous quelque nom qu'elle se glisse ; « les mots ne le trompent pas, aussi n'avez-vous pas réussi « à m'abuser par ces grands mots : Raison de Dieu. »

(ÉMILE DE GIRARDIN.)

— Eh bien, Monsieur, je terminerai en vous répétant pour la millième fois : que, sous le matérialisme, il n'y a de raison, de logique, *qu'illusoirement ;* et que, RAISON DE DIEU, *dans le sens anthropomorphique,* comme RAISON DE L'HOMME, *dans le sens matérialiste,* sont DEUX NON-SENS DE MÊME VALEUR.

Vous venez d'entendre le plaidoyer du congrès de la paix. Vous demander maintenant : si, la croyance en l'absurdité, *paix perpétuelle entre les nationalités,* n'est pas le complément de la croyance en l'absurdité *équilibre européen,* serait vous faire injure.

XVII.

INCOMPRESSIBILITÉ DE L'EXAMEN.

« Jeune homme ! n'examine point la loi. »
Lois de Minos, citées par Chateaubriand.

« Tant qu'il est possible d'empêcher l'exa-
« men de la loi, l'examen est compressible. »
COLINS, *Commentaire*.

« « Le moment est venu où aucune vérité
« ne peut plus être dérobée aux regards des
« humains ; et réprimer ou contraindre la li-
« berté de la presse, c'est un vain projet. » »
BARÈRE DE VIEUZAC, 24 août 1789.

« Faute d'examen, tout devient préjugé,
« même la vérité. »
BACON.

« C'est vrai. Mais, il ne suffit pas d'exami-
« ner pour découvrir la vérité ; comme il ne
« suffit pas de regarder la lune pour savoir ce
« qui s'y passe. Encore, faut-il avoir une lu-
« nette d'une force suffisante. »
COLINS, *Commentaire*.

« Le doute engendre le doute ; lorsqu'une
« fois l'esprit humain, par une marche rétro-
« grade, a commencé à remettre en question
« une opinion qui lui semblait consacrée,
« bientôt tous les objets de sa conviction s'é-
« branlent l'un après l'autre, il ne voit pas le
« terme auquel cette secousse doit s'arrêter,
« et il tremble à l'aspect d'un scepticisme uni-
« versel. Il demande donc à la philosophie un
« critérium, c'est-à-dire un signe propre à
« distinguer A JAMAIS la vérité de l'erreur, et
« quelques preuves immuables, qui, placées
« hors du domaine de l'incertitude, puissent
« engendrer ses CROYANCES LÉGITIMES. »
DE GERANDO.

« Il fallait dire : Ses CONNAISSANCES LÉGI-
« TIMES. »
COLINS, *Commentaire*.

« Là, où le prêtre peut dire à un peuple
« entier : Donne-moi ton esprit sans examen,
« le prince, par une logique infaillible, redit

« aussitôt : donne-moi ta liberté sans con-
« trôle. »
M. QUINET.

« Bien. Mais, quand cela est-il possible ?
« Quand cela ne l'est-il plus ? »
COLINS, *Commentaire*.

« La presse, MACHINE QU'ON NE PEUT PLUS
« BRISER, continuera à détruire l'ancien monde,
« jusqu'à ce qu'elle en ait formé un nouveau. »
CHATEAUBRIAND.

Avant de pouvoir parler clairement d'une négation, il faut savoir parfaitement quel sens on attache à l'affirmation. Avant de pouvoir parler clairement de l'expression *incompressibilité* de l'examen, il faut savoir parfaitement quel sens on attache à l'expression *compressibilité de l'examen*.

Ce n'est pas tout. Il faut savoir, en outre, de quel examen il peut être question. En parlant d'examen en général, cela renfermerait les nuages, le sol, les prés, les bois, les rivières et les poissons, etc., etc. ; tout cela ne peut avoir de rapport direct avec l'ordre social.

En fait d'examen et d'ordre social, il s'agit exclusivement : de l'examen du droit, du droit exclusivement basé sur une sanction autre que la force, sur la sanction religieuse enfin. Il en résulte que l'examen, dont il est ici question, se constitue exclusivement : de l'examen de la religion.

Voyons ce que Platon, le divin Platon pensait de cet examen ; et, surtout, s'il croyait nécessaire de le comprimer socialement, *sous peine de mort sociale*. Ce qui va suivre est extrait de l'ouvrage intitulé : LES LOIS. C'est un dialogue entre trois interlocuteurs : le premier, un étranger athénien qui est évidemment PLATON ; le second, un Crétois nommé CLINIAS ; le troisième, un Lacédémonien nommé MÉGILLE.

« — Il faut maintenant décider, dit Platon, à quoi doit
« être condamné quiconque offense les dieux dans ses paroles
« ou dans ses actions, après que nous aurons fait précéder
« la loi d'une instruction que voici : »

— Bien ! voyons l'instruction.

« — Dès qu'un homme croit, comme les lois le lui enseignent, dit Platon, *qu'il y a des dieux*, jamais il ne se portera volontairement à commettre aucune action impie, ni à tenir aucun discours contre la religion. Mais ce désordre ne peut venir que d'une de ces trois causes : ou de ce qu'on ne croit pas, comme je viens de le dire, que les dieux existent; ou s'ils existent, qu'ils ne se mêlent pas des affaires humaines; ou enfin qu'il est aisé de les apaiser et de les gagner par des sacrifices et des prières. »

— Remarquez, je vous prie, que Platon pressentait l'absurdité des sacrifices et des prières; qu'il identifiait cette croyance à la négation des dieux; qu'il prétendait, par conséquent : que toute faute fût punie *nécessairement ;* que toute bonne action fût récompensée *nécessairement ;* ce qui était l'anéantissement de l'anthropomorphisme, qu'il va ordonner de respecter sous peine de mort.

« — Clinias. Que faire et que dire à ceux qui sont dans de pareils sentiments ?

« — Platon. Mon cher ami, commençons d'abord par prêter l'oreille à ce que je devine qu'ils nous diront, d'un ton également railleur et insultant. »

— Vous commencez à voir que Platon ne croit nullement à l'existence des dieux. En effet, il est panthéiste, c'est-à-dire matérialiste, comme tous les philosophes passés et présents.

« — Clinias. Que nous diront-ils donc ?

« — Platon. A peu près ce qui suit d'un air moqueur;

« « Étrangers..... vous dites vrai. Parmi nous, les uns croient qu'il n'y a point de dieux; les autres qu'ils ne se mettent point en peine de ce qui nous touche; d'autres enfin, qu'on les gagne par des prières..... Nous exigeons de vous que, selon la marche que vous avez suivie dans vos autres lois, avant que de nous accabler de menaces dures, vous tentiez à notre égard la voie de la persuasion, en nous prouvant, PAR DE BONNES RAISONS, qu'il existe

« des dieux, et qu'ils sont d'une nature trop excellente pour « se laisser flatter par des présents, et engager *à des choses* « *contraires à la justice.* »

— Voilà la liberté des dieux niée; par conséquent la nécessité de la sanction nécessaire, éternelle, sous peine de non-existence de sanction religieuse.

« — Nous avons droit, continue Platon au nom des « athées de la Grèce, d'attendre de législateurs tels que vous, « qui vous piquez de n'être point farouches, mais humains, « que vous essaierez d'abord de nous persuader, nous te- « nant sur l'existence des dieux un discours sinon plus beau, « du moins plus vrai que les discours des autres : peut-être « réussirez-vous à nous gagner. Si ce que nous vous propo- « sons est raisonnable, tâchez d'y avoir égard. »

— Voilà, il faut en convenir, des athées bien modérés; et il est difficile d'en trouver qui le soient davantage partout où une inquisition n'étouffe pas l'examen.

« — Étranger! dit Clinias à Platon, ne jugez-vous pas « qu'il est facile de donner des preuves certaines de l'exis- « tence des dieux? »

— Et Platon répond :

« — Comment cela? »

— Comme s'il sous-entendait : est-ce qu'il est possible de répondre à cela? Là-dessus Clinias, qui ne doute de rien, répond :

« — Premièrement la terre, le soleil et tous les astres; ce « bel ordre qui règne entre les saisons, ce partage des années « et des mois; ensuite le consentement de tous les peuples « grecs et barbares, qui reconnaissent qu'il existe des « dieux. »

— Vous voyez que l'argument du consentement *universel* ne date point de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen? Maintenant écoutez Platon! . . . . .

« — Mon cher ami, dit-il à Clinias, j'appréhende fort pour « vous deux le mépris des libertins..... Vous ne connaissez « point le vrai principe de leur corruption. Vous croyez « qu'elle a sa source uniquement dans des passions effrénées « et un penchant invincible vers le plaisir, et que c'est là ce « qui jette leur âme dans l'impiété. »

— Voyez-vous les athées justifiés d'être les esclaves de leurs passions? ce qui implique qu'ils ne sont soumis qu'à la raison ?

« — Quelle autre cause, s'écrie Clinias, peut-on donc as- « signer autre que celle-là ? »

« — Une cause, dit Platon, que vous ne sauriez de- « viner. . . . . « . . . . . Une ignorance affreuse qu'ils se dégui- « sent sous le nom de la plus haute sagesse. »

— Et, cette ignorance, bientôt Platon la reconnaîtra lui-même comme sagesse, en la protégeant d'une explication panthéiste.

En attendant, écoutez-le !

« — Nous avons, dit-il, dans notre Grèce, un grand « nombre d'ouvrages, écrits les uns en vers, les autres en « prose, qui, à ce que j'entends dire, ne sont point connus « chez vous, à cause de la bonté de votre gouvernement. »

— Bien ! voilà la censure déclarée nécessaire.

« — Les plus anciens de ces ouvrages, continue Platon, « nous disent au sujet des dieux, que la première chose qui « ait existé est le ciel et les autres corps. A quelque distance « de cette première origine, ils placent la génération des « dieux, nous racontent leur naissance, et les traitements « qu'ils se sont faits les uns aux autres. Que ces discours « soient à certains égards de quelque utilité ou non, pour « ceux qui les entendent, c'est sur quoi il n'est pas aisé de « prononcer à cause de leur antiquité. . . . . « . . . . . Venons aux écrits de nos sages modernes,

« et censurons-les par l'endroit qui est la source du mal.
« Voici l'effet que produisent leurs discours. Lorsque, pour
« prouver qu'il existe des dieux, nous alléguons, vous et
« moi, le soleil, la lune, les astres, la terre comme autant
« de dieux et d'êtres divins, ceux qui sont imbus de la doc-
« trine de ces nouveaux sages, nous répondent que tout cela
« n'est que de la terre et des pierres, incapables de prendre
« aucune part aux affaires humaines ; *et les raisons dont ils*
« *appuient ce sentiment sont digérées de manière à les rendre*
« TOUT A FAIT *plausibles.* »

— Voilà l'antropomorphisme déclaré une sottise : par tous les philosophes présents et passés.

« — Le système que VOUS proposez, s'écrie Clinias, est
« très-embarrassant à réfuter, ne fût-il soutenu que par un
« seul, combien plus doit-il l'être, ayant pour lui un si grand
« nombre de défenseurs. »

— Comment trouvez-vous cette manière de réfuter le matérialisme?

« — Eh bien ! s'écrie Platon, qu'y répondrons-nous, et
« que faut-il que nous fassions? Supposerons-nous que, cités
» au tribunal de ces mêmes impies attaqués dans nos lois,
« nous sommes accusés d'une entreprise inouïe, parce que
« nous posons dans notre législation l'existence des dieux
« comme certaine, et produirons-nous des défenses : ou
« bien, négligeant de nous justifier, reprendrons-nous la suite
« de nos lois, pour ne point donner à ce prélude trop d'é-
« tendue? Aussi bien nous faudrait-il entrer dans de très-
« longues discussions, si nous entreprenions de démontrer
« SUFFISAMMENT aux partisans de l'impiété la vérité des
« points sur lesquels ils nous demandent des explications,
« et si nous ne portions la loi, qu'après leur avoir imprimé
« une crainte salutaire et donné de l'aversion pour tout ce
« qui en mérite.

« — Étranger, s'écrie Clinias, nous avons dit souvent, en

« assez peu de temps, que dans le sujet que nous traitons,
« il ne fallait pas préférer la brièveté à la longueur. Personne,
« comme on dit, ne nous presse et ne nous poursuit. Ce se-
« rait une chose également ridicule et blâmable de choisir
« ici le plus court en laissant le meilleur. Il est d'une im-
« portance extrême de donner tout L'AIR de vérité possible
« à ce que nous avançons, qu'il y a des dieux, qu'ils sont
« bons, et qu'ils aiment la justice infiniment plus que les
« hommes. Ce serait là le plus beau et le plus excellent pré-
« lude que nous puissions mettre à la tête de toutes nos lois.
« Ainsi ne nous rebutons point, et, sans nous presser ni
« *rien omettre*, efforçons-nous de *tout notre pouvoir* de
« traiter cette matière à fond, mettant en œuvre les raisons
« les plus propres à opérer la conviction. »

— Ainsi, c'est sans rien omettre, c'est de tout son pouvoir et par les meilleures raisons, que Platon va établir la vérité de l'antropomorphisme. Écoutons! ce sera curieux.

« — Comment, s'écrie Platon, peut-on sans indignation
« se voir réduit à prouver que les dieux existent? »

— Effectivement, c'est difficile à prouver. Autant vaudrait être condamné à prouver : que trois ne font qu'un.

« — On ne saurait, dit-il, s'empêcher de voir de mauvais
« œil, et de HAÏR ceux qui ont été, et sont encore aujourd'hui
« cause de la discussion où nous allons entrer. Quel homme
« en effet assez maître de lui-même pour donner en termes
« modérés des avis et des instructions touchant l'existence
« des dieux, à des gens qui ne se rendent point aux discours
« qu'on leur a tenus à ce sujet dès l'enfance, qu'ils ont sucés
« avec le lait, qu'ils ont entendus de la bouche de leurs nour-
« rices et de leurs mères, comme des espèces de charmes,
« tantôt par forme d'amusement, tantôt d'un ton sérieux... »

— En effet, comment résister à des arguments aussi scientifiques!

« — Qui, au milieu de l'appareil des sacrifices, continue

« Platon, ont été présents aux prières de leurs parents, ont « assisté aux spectacles toujours frappants et agréables pour « les enfants, dont les sacrifices sont accompagnés; ont « été témoins des victimes offertes aux dieux par leurs pa- « rents avec la plus ardente piété, pour eux-mêmes, pour « leurs enfants, et de leurs vœux et supplications adressés à « ces mêmes dieux, d'une manière qui était intime en eux, la « persuasion de leur existence : qui ont ou appris ou vu de « leurs yeux, quelles sont les adorations et les prosternations « des Grecs et des barbares, au lever et au coucher du so- « leil et de la lune, dans toutes les situations heureuses ou « malheureuses de la vie; ce qui démontre combien tous les « peuples sont convaincus de l'existence des dieux, sans « qu'aucun fasse même soupçonner le moins du monde qu'il « n'y en a point, et qui, après avoir reçu tant de leçons, les « ont méprisées sur des motifs destitués de toute solidité... »

— Et tout à l'heure Platon disait : que les impies étaient fort nombreux, les plus savants, et que les raisons dont ils appuient leur sentiment sont digérées de manière à les rendre tout à fait plausibles.

« — Destitués de toute solidité, continue Platon, « comme le pensent tous ceux qui ont quelque étincelle de « bon sens, et nous forcent à tenir le langage que nous leur « tenons? Il faut toutefois essayer de leur parler de sang- « froid, afin qu'il ne soit pas dit que, tandis que l'ivresse « des passions les fait déraisonner..... »

— Platon vient de dire que ce n'est nullement la passion qui fait parler les athées.

« — Nous déraisonnons nous-mêmes par l'indignation « dont nous sommes animés contre eux. »

— Après cela, et au lieu de défendre l'anthropomorphisme, Platon met, sur le compte des philosophes et des poëtes, une nouvelle exposition du matérialisme, que nous abrégeons.

En voici un échantillon :

« — A l'égard des dieux, dit Platon, ils prétendent qu'ils « n'existent point par nature, mais par art et en vertu de « certaines lois; qu'ils sont différents dans les différents « pays, *selon que les législateurs se sont plus ou moins « concertés entre eux; que l'honnête est autre suivant la « nature et autre suivant la loi; que pour ce qui est juste, « rien absolument n'est tel par nature;* mais que les hommes « toujours partagés de sentiments à cet égard, font sans « cesse de nouvelles dispositions par rapport aux mêmes « objets; que ces dispositions sont la mesure du juste pour « autant qu'elles durent, tirant leur origine de l'art, des lois « et nullement de la nature. »

— Vous voyez : que, les arguments de M. de Girardin ne datent point d'hier.

« — Telles sont, mes chers amis, continue Platon, les « maximes que nos sages débitent à la jeunesse, tant les « particuliers que les poëtes, soutenant que rien n'est plus « juste que ce qu'on vient à bout d'imposer par la force. »

— Au moins, Platon était plus logique que M. de Girardin.

« — De là, continue le maître de Socrate, l'impiété qui se « glisse peu à peu dans le cœur des jeunes gens, lorsqu'ils « viennent à se persuader qu'il n'existe point de dieux, « *tels que la loi prescrit d'en reconnaître.* De là les séditions, chacun tendant de son côté vers l'état de vie conforme à la nature, lequel consiste dans le vrai à se « rendre supérieur aux autres par la force, et à secouer « toute subordination établie par les lois. »

— Aussi messieurs les matérialistes modernes ne veulent plus de lois! ni de bourreau. C'est juste. A quoi sert un bourreau quand il n'y a pas de loi? Alors chacun, soi-même est bourreau!

« — Clinias. Quel système, étranger, vous venez de nous « exposer! Quelle perte pour les États et pour les familles, « lorsque la jeunesse est gâtée par de tels principes! »

« — PLATON. Vous dites vrai, Clinias. Que trouvez-vous « donc que doive faire le législateur, contre des ennemis si « bien préparés de longue main à le recevoir ? Suffit-il que « debout au milieu de la cité, il menace tous les citoyens « de châtiment, à moins qu'ils ne reconnaissent l'existence « des dieux et ne se les représentent tels que la loi les dé- « peint ; qu'il tienne le même langage sur le juste, l'honnête, « en un mot sur les objets les plus importants, et sur tout ce « qui a rapport à la vertu et au vice, déclarant qu'il faut « s'en former l'idée que le législateur en a tracée dans les lois « et suivre ses leçons sur la pratique : ajoutant que si l'on « refuse d'obéir aux lois, l'un sera condamné à la mort, « l'autre au fouet et à la prison ; celui-ci à l'ignominie, « celui-là à l'indigence et à l'exil.....? »

— Vous voyez que Platon ne veut point d'inquisition. Ne l'oubliez pas.

« — Sans joindre à ses discours, ajoute Platon, dans le « temps qu'il entendra ses volontés, rien d'insinuant et de « persuasif pour adoucir les esprits autant que possible? »

« — CLINIAS. Point du tout, étranger. Au contraire, *s'il « est un moyen* de faire entrer *quelque peu que ce soit,* ces « vérités dans les esprits, il ne faut pas que le législateur, *pour « peu qu'il mérite ce nom,* se rebute le moins du monde ; mais « plutôt, il doit, comme l'on dit, prendre toutes sortes de « voix, pour venir avec ses *raisons* en faveur de la loi an- « tique, en prouvant l'existence des dieux, et les autres « points que vous avez parcourus.

« . . . . . .

« — PLATON. Mais quoi, mon cher Clinias, vous qui « montrez tant d'empressement, la multitude n'aura-t-elle « pas bien de la peine à suivre de pareils discours, qui d'ail- « leurs sont d'une excessive longueur ?

« — CLINIAS. Quoi donc, étranger? Nous nous sommes « étendus sur les banquets et la musique ; et lorsqu'il est « question des dieux et d'autres objets semblables, nous

« craindrions de nous étendre ? Outre cela, il n'est rien dont « une législation pleine de sagesse puisse tirer un plus « grand avantage ; par là les lois mises en écrit demeurent « inébranlables, *parce que* dans tous les temps elles sont en « état de rendre raison de leurs dispositions. Ainsi, si cette « discussion présente d'abord quelque difficulté à ceux qui « l'entendront, ce n'est pas ce qui doit alarmer ; les moins « pénétrants pourront y revenir et l'étudier à plusieurs re- « prises. Et quelque longue qu'elle puisse être, *elle est « utile ;* il n'est pas du tout *raisonnable,* ni même *légitime* « d'abréger cette longueur pour se dispenser d'établir de « tout son pouvoir des vérités de cette importance. »

— J'ai eu l'honneur de dire à MM. les journalistes de Paris, ce que Clinias disait à Platon il y a vingt-deux siècles. MM. les journalistes m'ont envoyé promener.

Après que Mégille a eu approuvé Clinias, Platon s'écrie :

« — Oui certes, Mégille ; faisons donc ce qu'il dit. »

— Et, là-dessus, Platon commence de la manière suivante la démonstration de l'existence de Dieu.

« — Si, dit-il, le système que j'ai exposé (celui de la né- « gation des dieux ou du matérialisme) n'était pas, pour « ainsi dire, dans la bouche de tout le monde, il ne serait « pas besoin d'y opposer des preuves touchant l'existence « des dieux : mais, aujourd'hui, on ne peut s'en dispenser. »

— Ainsi, du temps de Platon, et même après la mort de Socrate, le matérialisme était généralement répandu ! C'est qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, sur la réalité de la sanction religieuse, dès que l'examen du droit, l'examen de la religion, n'est point soumis à la plus sévère des inquisitions, le matérialisme se généralise immédiatement. Il suffit, pour cela, de dire : le chien souffre quand je le fouette. Et, essaierez-vous de faire admettre que le chien ne souffre pas quand on le frappe : avant que cette nécessité de non souffrance soit devenue la condition d'existence hu-

manitaire; et que la démonstration de cette non souffrance, soit rendue aussi incontestable rationnellement que la clarté du soleil l'est sentimentalement pour ceux qui ne sont point aveugles? vous passerez pour ridicule. C'est juste. Allez dire à un monde d'aveugles-nés, vous seul clairvoyant, que la lumière existe! Ils se moqueront de vous, et ils auront raison; jusqu'à ce qu'ils reconnaissent: que la lumière est devenue nécessaire à l'existence de leur humanité, première condition sans laquelle tout le reste est inutile; et que vous êtes en état: soit d'abaisser leurs cataractes; soit de galvaniser leur rétine.

Revenons à Platon. Savez-vous comment il prouve l'existence des dieux? En formulant une exposition de panthéisme basé sur l'âme universelle; et entortillée du plus effroyable galimatias philosophique qui ait jamais existé. Vous le trouverez au Xe livre des *Lois* dont ce qui précède a été extrait. Du reste, voici la conclusion de ce galimatias. Ceux qui ont peur de la migraine n'ont qu'à passer outre.

« — PLATON. Si c'est une âme qui dirige les mouvements « du soleil, nous ne pouvons guère nous tromper en assu- « rant . . . . . »

— Vous voyez que les âmes du soleil, de la terre et de la lune ne sont pas de l'invention de M. Hennequin.

« — . . . . . En assurant qu'elle le fait d'une de ces trois « manières.

« — CLINIAS. Quelles sont-elles?

« — PLATON. Ou bien, elle est au dedans de cette masse « ronde que nous voyons, et elle la transporte partout, « comme notre âme transporte notre corps; ou bien, re- « vêtue d'un corps étranger, soit de feu, soit d'air, ainsi « que quelques-uns le prétendent, elle se sert de ce corps « pour pousser de force celui du soleil; ou enfin, dégagée « de tout corps, elle dirige le soleil par quelque vertu tout « à fait admirable.

« — CLINIAS. Oui.

« craindrions de nous étendre ? Outre cela, il n'est rien dont « une législation pleine de sagesse puisse tirer un plus « grand avantage ; par là les lois mises en écrit demeurent « inébranlables, *parce que* dans tous les temps elles sont en « état de rendre raison de leurs dispositions. Ainsi, si cette « discussion présente d'abord quelque difficulté à ceux qui « l'entendront, ce n'est pas ce qui doit alarmer ; les moins « pénétrants pourront y revenir et l'étudier à plusieurs re- « prises. Et quelque longue qu'elle puisse être, *elle est* « *utile ;* il n'est pas du tout *raisonnable,* ni même *légitime* « d'abréger cette longueur pour se dispenser d'établir de « tout son pouvoir des vérités de cette importance. »

— J'ai eu l'honneur de dire à MM. les journalistes de Paris, ce que Clinias disait à Platon il y a vingt-deux siècles. MM. les journalistes m'ont envoyé promener.

Après que Mégille a eu approuvé Clinias, Platon s'écrie :

« — Oui certes, Mégille ; faisons donc ce qu'il dit. »

— Et, là-dessus, Platon commence de la manière suivante la démonstration de l'existence de Dieu.

« — Si, dit-il, le système que j'ai exposé (celui de la né- « gation des dieux ou du matérialisme) n'était pas, pour « ainsi dire, dans la bouche de tout le monde, il ne serait « pas besoin d'y opposer des preuves touchant l'existence « des dieux : mais, aujourd'hui, on ne peut s'en dispenser. »

— Ainsi, du temps de Platon, et même après la mort de Socrate, le matérialisme était généralement répandu ! C'est qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, sur la réalité de la sanction religieuse, dès que l'examen du droit, l'examen de la religion, n'est point soumis à la plus sévère des inquisitions, le matérialisme se généralise immédiatement. Il suffit, pour cela, de dire : le chien souffre quand je le fouette. Et, essaierez-vous de faire admettre que le chien ne souffre pas quand on le frappe : avant que cette nécessité de non souffrance soit devenue la condition d'existence hu-

« Voyons donc si ce qui a été dit suffit pour réfuter ceux « qui nient que les dieux existent, ou s'il y manque encore « quelque chose?

« — CLINIAS. Il n'y a rien absolument à desirer.

« — Ainsi, dit Platon, demeurons-en là sur ce point. »

Puisque Platon et Clinias sont satisfaits de la démonstration, nous devons l'être également. Nous allons les voir, maintenant, passer à l'inquisition, à LA COMPRESSION DE L'EXAMEN.

« — PLATON. C'est donc une nécessité que *l'âme qui* « *gouverne tout l'univers,* s'y prenne d'une de ces trois « manières.

« Mais, soit que conduisant le soleil sur un char, elle dis- « tribue la lumière aux hommes, soit qu'elle agisse sur lui « par une impulsion extérieure, de quelque façon enfin et « par quelque voie que cela se fasse, chacun de nous doit re- « garder cette âme comme un être d'une race supérieure et « comme une divinité, n'est-il pas vrai?

« — CLINIAS. Sans contredit, à moins qu'il ne soit par- « venu au comble de la folie.

« — PLATON. Quel autre langage tiendrons-nous par « rapport à la lune et aux autres astres, aux *années,* aux *mois* « et aux *saisons,* sinon que, puisqu'une seule âme ou plu- « sieurs, excellentes en tout genre de perfections, sont, *comme* « *nous l'avons vu,* la cause de tout cela, il faut dire que ce « sont autant de dieux, soit qu'elles habitent dans des corps, « et que, sous la *forme d'animaux,* elles règlent tout ce qui « se passe au ciel, soit qu'elles s'y prennent de toute autre « façon? Je vous le demande maintenant : peut-on convenir « de ces choses et ne pas reconnaître que l'univers est plein « de dieux? »

— Vous concevez : que Clinias doit opiner du bonnet en faveur d'une aussi invincible démonstration.

« — Terminons donc ici, s'écrie Platon, notre dispute « contre ceux qui ne veulent admettre aucune divinité, après « leur avoir marqué les bornes dans lesquelles ils doivent se « tenir pour répondre.

« — CLINIAS. Quelles bornes?

« — PLATON. Il faut qu'ils nous montrent que nous avons « tort de dire que l'âme est le principe de la génération de « toutes choses, et de déduire toutes les autres conséquences « qui suivent de là; ou, s'ils sont hors d'état de raisonner « là-dessus mieux que nous, que, se rendant à nos raisons, « ils vivent désormais persuadés de l'existence des dieux.

« Voyons donc si ce qui a été dit suffit pour réfuter ceux « qui nient que les dieux existent, ou s'il y manque encore « quelque chose?

« — CLINIAS. Il n'y a rien absolument à desirer.

« — Ainsi, dit Platon, demeurons-en là sur ce point. »

Puisque Platon et Clinias sont satisfaits de la démonstration, nous devons l'être également. Nous allons les voir, maintenant, passer à l'inquisition, à LA COMPRESSION DE L'EXAMEN.

XVIII.

INCOMPRESSIBILITÉ DE L'EXAMEN (suite).

« Les édiles sont chargés de veiller à ce « qu'aucun dieu ne soit reçu à Rome, s'il n'est « Romain et adoré à la romaine. »

TITE-LIVE, IV, 30.

« Vous ne trouverez pas une seule nation, « je ne dis pas CHRETIENNE, je ne dis pas CATHOLIQUE, mais seulement POLICÉE, qui n'ait « prononcé des peines CAPITALES contre les « atteintes graves portées à sa religion. »

DE MAISTRE.

« On n'a jamais soupçonné en Europe que « la Chine eût un tribunal d'inquisition pour « maintenir la pureté de la doctrine, de la « croyance, de la morale de l'Empire. Il est « cependant très-ancien, très-rigoureux, et a « fait couler plus de sang que tous ceux de « l'Europe réunis. »

Mémoires sur les Chinois, in-4°, p. 476.

« Il a été solennellement professé en plein « parlement... que, si le roi d'Angleterre venait à embrasser une autre religion que « l'anglicane, il serait, par le fait même, « privé de sa couronne.

« Je trouve étrange, en vérité, que le parlement d'Angleterre ait le droit incontestable « de chasser le meilleur de ses rois qui s'aviserait d'être CATHOLIQUE, et que le roi CATHOLIQUE n'ait pas le droit de chasser le « dernier de ses sujets, qui s'aviserait d'être « protestant. »

DE MAISTRE.

« Je sais que la religion est indispensable « aux sociétés. »

M. GILBERT DE VILLENEUVE, *Eléments de science sociale*.

« De mauvaises doctrines sont infiniment « plus dangereuses que de mauvaises actions, « et l'on ne saurait s'en prémunir par une « surveillance trop sévère. » *Id.*

« Et comme la pire des doctrines est celle

« des sacrifices et des serments ; et comme ils raillent la « piété des autres, ils pourraient peut-être se faire des dis- « ciples, s'ils n'étaient arrêtés par aucun châtiment. Mais les « seconds étant dans les mêmes sentiments, et ayant d'ailleurs « beaucoup d'esprit, emploient la ruse et l'artifice pour sé- « duire. C'est d'eux que sortent les devins et tous les faiseurs « de prestiges. »

— Voyez-vous cette malice, afin de laisser aux prêtres le monopole des prestiges ?

« — Quelquefois aussi, continue Platon, les tyrans, les « orateurs, les généraux d'armées..... »

— Vous voyez : que, tout doit être soumis à l'inquisition.

« — Les espèces de cette seconde classe d'impies sont sans « nombre, dit Platon. »

— C'est croyable : puisque, selon lui, tout le monde est matérialiste.

« — Les crimes des derniers, dit-il, qui feignent une re- « ligion qu'ils n'ont pas..... »

— Vous voyez qu'il ne suffit pas de ne pas être matérialiste ; il faut encore ne pas en être soupçonné ; et vous vous seriez ruiné en sacrifices que cela n'y ferait rien.

« — Le crime des derniers, dit Platon, mérite non-seule- « ment UNE, mais PLUSIEURS MORTS. »

— Excusez du peu ! Saint-Dominique, au moins, n'en voulait qu'une.

« — Pour les premiers, ajoute Platon... »

— Pour les imbéciles, vous savez !

« — Il suffit d'employer la réprimande et la prison. »

« Pareillement, continue Platon, ceux qui pensent que les « dieux NÉGLIGENT les affaires humaines, sont de deux

« sonne de ceux qui y sont mis ; une autre près du lieu où « certains magistrats doivent s'assembler de nuit, à laquelle « on donnera le nom de *sophronistere* (lieu de correction); « une troisième enfin située au milieu de la contrée, dans « un endroit désert et le plus sauvage qu'on pourra trouver, « qu'on nommera la prison du supplice : et que d'autre part « il y a en matière d'impiété trois sortes de délits, qui sont « ceux que nous venons de combattre, lesquels se divisant « chacun en deux espèces, font six en tout : il faut que les « juges apportent beaucoup d'attention au discernement des « fautes qui ont les dieux pour objet, parce qu'elles ne doi- « vent pas être punies également, ni de la même manière.

« Il se trouve en effet des hommes qui ne reconnaissent « point de dieux, mais qui ayant d'ailleurs un caractère na- « turellement ami de l'équité, ont de la haine pour les mé- « chants, et par une certaine horreur de l'injustice, sont in- « capables de se porter à des actions criminelles, fuyant la « compagnie des hommes pervers, et s'attachant aux gens « de bien. »

— Voilà une porte ouverte pour donner à l'inquisiteur droit de vie et de mort.

« — Il en est d'autres, continue Platon, qui, à la persua- « sion que tout est entièrement vide de dieux, joignent une « impuissance à modérer les passions qui les portent au « plaisir, ou les éloignent de la douleur, *une mémoire excel-* « *lente et* UNE GRANDE PÉNÉTRATION D'ESPRIT. Leur ma- « ladie commune est de ne point croire aux dieux ; mais les « premiers sont bien moins nuisibles à la société que les « seconds. »

— Il est évident : que, ceux qui ont une grande pénétration d'esprit reconnaîtront plutôt la stupidité de l'antropomorphisme que les idiots.

« — A la vérité, dit Platon, les premiers (les idiots) par- « leront des dieux avec beaucoup de licence, aussi bien que

« des sacrifices et des serments ; et comme ils raillent la « piété des autres, ils pourraient peut-être se faire des dis- « ciples, s'ils n'étaient arrêtés par aucun châtiment. Mais les « seconds étant dans les mêmes sentiments, et ayant d'ailleurs « beaucoup d'esprit, emploient la ruse et l'artifice pour sé- « duire. C'est d'eux que sortent les devins et tous les faiseurs « de prestiges. »

— Voyez-vous cette malice, afin de laisser aux prêtres le monopole des prestiges ?

« — Quelquefois aussi, continue Platon, les tyrans, les « orateurs, les généraux d'armées..... »

— Vous voyez : que, tout doit être soumis à l'inquisition.

« — Les espèces de cette seconde classe d'impies sont sans « nombre, dit Platon. »

— C'est croyable : puisque, selon lui, tout le monde est matérialiste.

« — Les crimes des derniers, dit-il, qui feignent une re- « ligion qu'ils n'ont pas..... »

— Vous voyez qu'il ne suffit pas de ne pas être matérialiste ; il faut encore ne pas en être soupçonné ; et vous vous seriez ruiné en sacrifices que cela n'y ferait rien.

« — Le crime des derniers, dit Platon, mérite non-seule- « ment UNE, mais PLUSIEURS MORTS. »

— Excusez du peu ! Saint-Dominique, au moins, n'en voulait qu'une.

« — Pour les premiers, ajoute Platon... »

— Pour les imbéciles, vous savez !

« — Il suffit d'employer la réprimande et la prison. »

« Pareillement, continue Platon, ceux qui pensent que les « dieux NÉGLIGENT les affaires humaines, sont de deux

« sortes, et aussi ceux qui croient que les dieux sont aisés à « fléchir. »

— Gare les pauvres, qui n'auront à offrir qu'une mauvaise galette!

« — Cette distinction faite, continue Platon, les juges con- « damneront, suivant la loi, à passer cinq ans au moins... »

— L'*Au moins* est très-joli! Remarquez que ce n'est pas AU PLUS.

« — Cinq ans au moins dans le sophronistère, quiconque « se sera laissé aller à ces opinions, par défaut de jugement, « et non par des désirs et des mœurs corrompus. Pendant « tout ce temps, aucun citoyen n'aura de commerce avec « lui..... »

— Platon était déjà l'inventeur du maximum. Le voilà l'inventeur de l'inquisition, et de l'emprisonnement cellulaire. C'était un fier homme que Platon!

« — Aucun commerce avec lui, dit-il, si ce ne sont les « magistrats du conseil nocturne, qui iront l'entretenir pour « son instruction ET LE BIEN DE SON AME. »

— Voyez-vous, maintenant, pourquoi Platon a été près d'être canonisé?

« — Lorsque le terme de sa prison sera expiré, dit Platon, « s'il paraît qu'il soit devenu plus sage, il rentrera dans le « commerce des citoyens vertueux; s'il ne s'amende point, « et qu'il soit convaincu de nouveau du même crime, IL « SERA PUNI DE MORT. »

— Et cela pour avoir cru : que, la galette du pauvre, valait l'hécatombe du riche.

C'est fâcheux que Platon n'ait point été canonisé. Si, *au moins*, il avait été béatifié. Vous voyez que je suis sans rancune : si Platon m'avait tenu, il m'aurait fait passer un vilain quart d'heure!

« — A l'égard des autres, continue Platon, qui, devenus « semblables à des bêtes féroces, non-seulement ne recon- « naîtraient point l'existence des dieux, ou leur providence, « ou l'inflexibilité de leur justice, mais, par mépris pour les « hommes, séduiraient la plupart des vivants, leur faisant « accroire qu'ils savent évoquer les âmes des morts, les assu- « rant qu'il est en leur pouvoir de fléchir les dieux, comme « s'ils avaient le secret de les charmer par des sacrifices, des « PRIÈRES et des enchantements..... quiconque aura été « accusé et convaincu de ces crimes, sera condamné par le « juge, en vertu de la loi, à la prison située au milieu des « terres ; aucune personne libre ne l'abordera en quelque « temps que ce soit : il recevra de la main des esclaves, ce que « les gardiens des lois auront réglé pour sa nourriture ; et, « après sa mort, son cadavre sera jeté sans sépulture hors « des limites du territoire : toute personne libre qui entre- « prendra de l'ensevelir, pourra être poursuivie en justice à « titre d'impiété. »

— Voilà ce que c'est que de vouloir rivaliser avec le sacerdoce !

Si maintenant l'inquisition de Platon ne vous satisfait point, vous êtes peu raisonnable.

Vous concevez, en outre, qu'il ne s'agit point de se borner à instituer une inquisition. Toute institution doit elle-même avoir des bases. Voici celles que Platon prouve, en mille endroits, être absolument nécessaires : bien entendu pour son époque ; et, la nôtre ne vaut pas encore mieux. Je pourrais vous donner les preuves de Platon. Mais, j'aime à être aussi bref que possible.

« — Soit, dit Platon, qu'on bâtisse une cité nouvelle, « soit qu'on en *rétablisse* une ancienne tombée en décadence, « il ne faut point, si l'on a du bon sens, qu'en ce qui ap- « partient aux dieux, aux temples élevés dans la ville en « leur honneur, et à la consécration qui s'en doit faire sous « le nom de quelque divinité ou de quelque génie, on fasse

« aucune innovation contraire à ce qui aura été réglé par « l'oracle de Delphes, de Dodone, de Jupiter-Ammon, ou « par d'anciennes traditions, sur quelque fondement que « soient appuyées ces traditions, comme sur des apparitions « ou des inspirations. Dès qu'en conséquence de ces sortes « de croyances, il y a eu des sacrifices institués avec des cé- « rémonies, soit que ces cérémonies aient pris naissance « dans le pays, soit qu'on les ait empruntées des Tyrrhé- « niens, de Chypre ou de quelque autre endroit; et que, sur « ces traditions, on a consacré certaines réponses des dieux, « érigé des statues, des autels, des temples, et planté des « bois sacrés, *il n'est pas permis au législateur d'y toucher* « LE MOINS DU MONDE. »

— Voilà qui est positif, clair et précis. Tel est le but. Voici les moyens.

« — Les enfants de chaque bourgade, depuis trois ans « jusqu'à six, se rassembleront, dit Platon, dans les lieux « consacrés aux dieux. Leurs nourrices seront avec eux pour « veiller à ce que tout se passe dans l'ordre, et modérer leurs « petites vivacités. Chacune de ces assemblées, et les nour- « rices elles-mêmes auront pour surveillante une des douze « femmes, chargées chaque année de faire observer à cet « égard ce qui aura été réglé par les gardiens des lois. « Ces femmes seront choisies par celles qui *ont inspection* « *sur les mariages*, lesquelles en nommeront une de chaque « tribu, de même âge qu'elles. Toutes celles qui auront reçu « cette commission, se rendront chaque jour dans le lieu sa- » cré où les enfants s'assemblent, et se serviront du minis- « tère de quelque esclave public, pour châtier *ceux* ou *celles* « qui seront en faute, si ce sont des étrangers ou des es- « claves; mais, si c'est un CITOYEN, et qu'il ne veuille pas « se soumettre à la punition, elles le conduiront aux édiles « pour être puni : s'il s'y soumet, *elles le puniront elles-* « *mêmes.* »

— Voyez-vous : les citoyens fouettés par les citoyennes!

Et, ne riez pas ! Dans tout pays de prétendue liberté; là où le despotisme sacerdotal n'est point absolu ; là, je le répète, où règne un masque de liberté, il faut que l'éducation soit tenue dans un étau, ou que la société périsse. L'inquisition n'est faite : que, *pour soumettre l'instruction à l'éducation.* Vous convenez alors : que, l'éducation est la base première. Écoutez Platon à cet égard.

« — Quand, dit-il, une âme a été nourrie par de certaines « lois, et que, par un bonheur vraiment divin, ces lois sont « depuis un très-long temps établies et permanentes, de sorte « que personne ne se rappelle, ni n'ait ouï dire que les choses « aient été réglées autrefois d'une autre manière qu'elles le « sont aujourd'hui; cette âme se sent pénétrée de respect « pour ces mêmes lois, et n'appréhende rien tant que de cau- « ser *la moindre innovation dans l'ordre établi.*

« Il est donc du devoir d'un législateur de trouver quel- « que expédient pour procurer cet avantage à l'État qu'il po- « lice. Or, voici celui que j'imagine. On est persuadé par- « tout, comme je disais tout à l'heure, que les jeux des « enfants ne sont que des jeux, qu'il importe peu qu'on y « touche, et qu'il ne peut résulter de tels changements ni « un grand bien, ni un grand mal. Ainsi, loin de les détour- « ner de toute nouveauté en ce genre, on cède, on se prête « à leurs caprices; et on ne pense pas qu'immanquablement » ces mêmes enfants qui ont innové dans les jeux, devenus « hommes, seront différents de ceux qui les ont précédés; « qu'étant autres, ils aspireront aussi à une autre façon de « vivre; ce qui les portera à désirer d'autres lois et d'autres « usages; et que tout cela aboutira à ce que j'ai appellé LE « PLUS GRAND MAL DES ÉTATS, mal que personne ne sem- « ble appréhender. »

— Vous voyez : que, le républicain Platon était aussi conservateur-borne que le conservateur royaliste le plus absolu. C'est que le progrès, en fait d'ordre moral, est la stupidité-base des temps anarchiques. Le progrès n'a de trône,

qu'en époque de choléra moral. Est-ce que nous n'arriverons point bientôt à l'apogée de cette épidémie planétaire? Tout fait pressentir : que la période de déclin est près de commencer. Voici encore un moyen que Platon impose, et que, dit-il, il emprunte des Égyptiens.

« — C'est, dit-il, de consacrer toutes les danses et tous « les chants. Nous commencerions d'abord par régler les « fêtes, en marquant les temps de l'année, les dieux, les en- « fants des dieux, les génies auxquels chaque fête doit être « célébrée. Nous chargerions ensuite quelques personnes de « déterminer les hymnes et les danses dont chaque sacrifice « doit être accompagné. *Le tout une fois arrangé*, on ferait « un sacrifice aux Parques et à toutes les autres divinités, où « les citoyens en commun consacreraient par des libations « chaque hymne au dieu ou au génie auquel elle est destinée. « *Si dans la suite quelqu'un s'avisait d'introduire en l'hon-* « *neur de quelque dieu, de nouveaux chants ou de nouvelles* « *danses, les prêtres et les prêtresses, de concert avec les gar-* « *diens des lois, s'armeraient de l'autorité de la religion et* « *des lois pour l'en empêcher; et s'il ne se désistait pas de lui-* « *même, tandis qu'il vivrait, tout citoyen aura le droit de le* « *traduire devant les juges comme* COUPABLE D'IMPIÉTÉ. »

— Et, vous savez : où cette accusation conduit!

Il paraît que Platon n'aurait pas mis M. de Lamartine ou M. Victor Hugo à la tête de sa République.

« — La nation des poëtes, dit-il, n'est point capable pour « l'ordinaire de distinguer le bon du mauvais. »

— Et, là-dessus, Platon établit la loi :

« — Qui astreint le poëte à ne point s'écarter, dans ses « vers, de ce qu'on TIENT, dans l'État, pour *légitime, juste,* « *beau* et *honnête.* »

— Vous voyez! qu'il ne s'agit point de ce qui, en réalité, est légitime, juste, beau et honnête; mais, de ce qui est tenu

pour tel. Et, en effet, c'est tout ce qu'il est possible de faire, en époque d'ignorance sociale sur la réalité de ce qui est juste, beau et honnête.

« — Loi, continue-t-il, qui lui défend de montrer ses « ouvrages à *aucun particulier,* qu'auparavant ils n'aient « été vus et approuvés des gardiens des lois et *des censeurs* « *établis pour les examiner.* »

— Comment trouvez-vous cette censure qui défend de montrer ses ouvrages à un ami, même au sein du foyer domestique? C'est que, hors cette censure, toute société est impossible en époque d'ignorance sociale. La République romaine dura peu, après que Cicéron eut montré ses *Tusculanes* à ses amis les plus intimes.

Vous concevez que Platon établit aussi la censure sur les ouvrages dramatiques.

« — Vous êtes poëtes, dit-il aux compositeurs de drames, « et nous aussi dans le même genre; nous sommes vos ri- « vaux et vos concurrents dans la composition du drame le « plus accompli. Or, nous croyons que la *vraie loi* peut seule « atteindre à ce but, et nous espérons qu'elle nous y con- « duira. Ne comptez donc pas que nous vous laissions en- « trer chez nous sans nulle résistance, dresser vos théâtres « dans la place publique, et introduire sur la scène des ac- « teurs doués d'une belle voix, qui parleront plus haut que « nous : ni que nous souffrions que vous adressiez la parole « en public à nos enfants, à nos femmes, à tout le peuple, « et que sur les mêmes objets vous leur débitiez des maximes, « qui bien loin d'être les nôtres, leur sont *presque toujours* « *entièrement opposées.* »

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît? C'est que chez les poëtes, généralement aussi supérieurs en imagination qu'inférieurs en jugement, il n'y a aucune possibilité de concevoir : qu'en époque d'ignorance, le despotisme est la seule

base possible de l'ordre; et la prétendue liberté, l'inévitable source de l'anarchie.

« — Ce serait, continue Platon, une extravagance extrême « de notre part, et de la part de tout État, de vous accorder « une semblable permission, avant que les magistrats aient « examiné si ce que vos pièces contiennent est bon et conve- « nable à dire en public ou s'il ne l'est pas. Ainsi, enfants « et nourrissons des muses voluptueuses, commencez par « montrer vos chants aux magistrats, afin qu'ils les compa- « rent avec les nôtres; et s'ils jugent que vous disiez les « mêmes choses ou de meilleures, nous vous donnerons place « dans notre chœur; sinon, mes chers amis, nous ne sau- « rions vous y admettre. »

— Ici Platon est beaucoup plus poëte qu'il ne le pense lui-même. Il s'imagine qu'une censure quelconque, fût-elle de tigres et de lions, peut être capable de bâillonner le théâtre! En époque d'ignorance, dès qu'un théâtre est à côté d'une chaire, la chaire est minée et ne tardera point à crouler : quand même, sur le théâtre, vous n'y laisseriez représenter que des mystères.

Et, cependant, Platon est un grand homme d'État, vous allez en avoir la preuve :

« — L'ignorance absolue, dit-il, n'est pas le plus grand « des maux, ni le plus à redouter : *une vaste étendue de* « *connaissances* MAL DIGÉRÉES est quelque chose de bien « pire. »

— C'est admirable de vérité théorique. Pour que ce fût aussi admirable en pratique, il aurait fallu reconnaître : qu'en époque d'ignorance sur la réalité du droit, sur la réalité du lien religieux, toutes les connaissances possibles ne peuvent être que *mal digérées;* et que, jusqu'à l'anéantissement de cette ignorance, toutes les connaissances conduisent nécessairement au matérialisme, à l'anarchie, à la mort sociale.

Et cependant, Platon ne veut pas l'ignorance absolue. Il

on, du reste, car l'ignorance absolue, c'est la mort. ie l'homme sent, dans le temps, il dit oui ou non. Le *je is pas* ABSOLU, lui est impossible. Le seul absolu qui t possible, c'est *je sais*. Et, cet absolu, *en morale,* est sible, en époque d'ignorance. C'est à cet égard que le e Platon est bien embarrassé.

— Je veux, dit-il, que nos citoyens et nos jeunes gens struisent de ce qui concerne les dieux célestes, *du ns autant qu'il est nécessaire pour ne point blasphémer ur sujet, et pour en parler d'une manière convenable* TEUSE *dans leurs sacrifices et leurs prières.* »

C'est comme si la Sorbonne avait dit : Je consens que ologiens étudient les mathématiques autant que cela cessaire pour ne point nier : que, TROIS fois UN N.

is allez voir : comment les plus vastes connaissances, duisent jamais qu'un chyle mal digéré, en époque d'i- nce.

is savez que, dans sa République, Platon prêche la unauté des femmes ! Écoutez le passage suivant, par me, établi en loi :

— Quant à l'amour des femmes, dit-il, si quelqu'un en naissait une autre que celle qui est entrée en sa maison s les auspices des dieux, et sous le titre sacré du ma- ge ; soit qu'elle lui soit acquise par achat, ou de quel- autre manière : et si son mauvais commerce vient à la naissance de qui que ce soit, homme ou femme : nous ferons rien que de juste, en le punissant par une loi me *infâme,* et le réduisant à la condition D'ÉTRAN- R. »

C'est-à-dire : à être fouetté par un esclave public, s'il e d'aller apprendre à chanter aux marmots.

and Platon était jeune, il exagérait l'anarchie ; quand il eux, il exagère le despotisme. En époque d'ignorance,

il n'y a de possible que des exagérations. C'est juste! c'est l'époque de la force : condensée ou raréfiée.

En avez-vous assez de Platon? quant à moi, j'en ai par-dessus la tête. Et, si je vous ai donné la migraine, je vous en demande un million de pardons; cela ne m'arrivera plus : jusqu'à la première rechute; c'est comme à confesse.

Revenons à nos moutons; c'est-à-dire : à l'examen.

Savez-vous maintenant ce que c'est que la compressibilité de l'examen?

C'est :

1° La possibilité de s'emparer de l'éducation de tous, pour faire accepter, comme réel, un droit basé sur un antropomorphisme quelconque;

2° La possibilité d'établir une inquisition, pour soumettre toute instruction à l'éducation faisant accepter, socialement et individuellement, un droit hypothétique comme réel.

Cette compressibilité de l'examen est-elle socialement possible :

Lorsque la boussole a brisé les barrières océaniques qui pouvaient isoler les différentes civilisations?

Lorsque la poudre à canon a rendu la domination : non plus le résultat des masses barbares; mais le résultat de l'or, expression, en toute époque, des développements de l'intelligence; des développements du travail?

Lorsque les développements de l'imprimerie rendent inévitable l'examen des différentes religions, par ces mêmes religions qui veulent prouver leur supériorité les unes sur les autres; examens qui se communiquent inévitablement; et font crouler, inévitablement aussi, toutes les religions basées sur des hypothèses : ce qui, nécessairement encore, fait écrouler toutes les religions possibles en époque d'ignorance?

Lorsque la télégraphie électrique vient rendre Pékin aussi

voisin de Paris, que Montmartre pouvait l'être de Paris, il y a moins d'un demi-siècle ?

Prétendre qu'il est actuellement possible de comprimer l'examen ; c'est prétendre qu'il est possible d'éteindre le soleil. Avis aux sophistes, appartenant à l'ordre des éteignoirs.

XIX.

TOLÉRANCE RELIGIEUSE.

« Tous les grands hommes ont été intolé-
« rants, ET IL FAUT L'ÊTRE. Si l'on rencontre
« sur son chemin un prince débonnaire, il
« faut lui prêcher la tolérance, AFIN QU'IL
« DONNE DANS LE PIÈGE, et que le parti écrasé
« ait le temps de se relever par la tolérance
« qu'on lui accorde, et D'ÉCRASER SON ADVER-
« SAIRE A SON TOUR. Ainsi, le sermon de Vol-
« taire, qui rabâche sur la tolérance, est un
« sermon fait AUX SOTS OU AUX GENS DUPES, ou
« à des gens qui n'ont aucun intérêt à la chose. »

Correspondance de Grimm, 1er juin 1772.

« Remarquez, je vous prie : que, ce pas-
« sage n'est pas d'un jésuite, n'est pas d'un
« inquisiteur ; mais, d'un philosophe. »

COLINS, *Commentaire.*

« Lascher la bride aux partis d'entretenir
« leur opinion, c'est prester quasi la main à
« l'augmenter, n'y ayant aucune barrière, si
« coercition des loix qui bride et empesche sa
« course. »

MONTAIGNE.

« Point de violence en matière de religion.
« La vérité se distingue assez de l'erreur. »

MAHOMET, *le Coran*, chap. II, v. 257.

« Voyez où conduisent les nécessités so-
« ciales! Montaigne, intolérant, fait naître la
« tolérance. Mahomet, tolérant, fait naître
« l'intolérance. »

COLINS, *Commentaire.*

« Nul n'aime à tolérer les fripons, s'il n'est
« fripon lui-même. »

J.-J. ROUSSEAU.

Que signifie *tolérer?* Allons au dictionnaire!

« — TOLÉRER. *v. a.* Souffrir, permettre, supporter des
« choses répréhensibles. »

— L'indifférence religieuse des individus, dont la tolé-

rance religieuse est l'expression sociale, est-elle une chose répréhensible? voilà à quoi se borne la question de *tolérance religieuse.*

Avant d'aborder cette question, remarquons d'abord : que, la tolérance religieuse est de *nécessité sociale :* en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du lien religieux ; et de l'incompressibilité sociale de l'examen. C'est clair comme deux et deux font quatre. Il ne s'agit donc point de savoir : s'il est possible d'anéantir cette tolérance, tant que l'ignorance sur la réalité du lien religieux n'est point anéantie; mais bien, si cette tolérance est incompatible avec l'existence de l'ordre, et s'il est absolument nécessaire de l'anéantir, par l'anéantissement de l'ignorance, sous peine de mort humanitaire. Tel est l'état de la question.

M. Odilon Barrot nous fait l'honneur de nous écrire : que, la tolérance religieuse est le principal résultat de la révolution de 1789. Examiner si la tolérance religieuse est essentiellement anarchique, sera donc la même chose que d'examiner : si, la révolution de 1789 est essentiellement anarchique.

Parler ici de l'importance de la question que nous allons examiner, serait faire injure à nos lecteurs. Seulement, nous les prions d'observer : que nous allons attaquer le préjugé le plus enraciné de la société actuelle; qu'en nous lisant, ils sont juges et partie; que, par conséquent, et pour être justes, ils doivent beaucoup se méfier d'eux-mêmes.

Commençons par l'évangile de la tolérance, l'ancienne Encyclopédie.

« — La tolérance, dit-elle, est en général la VERTU de « tout être faible destiné à vivre avec des êtres qui lui res- « semblent. » (ART. *Tolérance.*)

— Bien ! croyez-vous que la proposition suivante ne soit pas également vraie?

« L'intolérance est la VERTU de tout être fort destiné à « vivre avec des êtres faibles ; et cela afin d'avoir une règle

« et une sanction communes, hors lesquelles toute société est « impossible. » (COLINS *Msc.*)

Dans les deux propositions, il faut sous-entendre : *au sein de l'ignorance*. Quand l'ignorance, sur la réalité du droit et de son inévitable sanction, se trouve anéantie, il n'y a plus ni *faibles*, ni *forts*, TOUS SONT ÉGAUX DEVANT LE DROIT; et, c'est seulement alors que cette égalité peut exister.

Avant d'arriver à la tolérance religieuse, voyons d'abord ce qui, nécessairement, donne naissance à cette tolérance.

« — Qui peut penser, dit P. Leroux, que les débris du « Christianisme qui demeurent encore au milieu de nous, « puissent subsister longtemps? Déjà, toute la partie éclairée « de la nation est dans l'irréligion ; la masse entière suivra. » (*Encyclopédie nouvelle.*)

— Eh bien ! si la science ou la prétendue science est irréligieuse ; et, s'il est devenu impossible d'avoir une inquisition ; comment voulez-vous que la tolérance religieuse, qui n'est autre, socialement, que la négation religieuse, n'existe point nécessairement ?

« — Qu'est-ce qu'un peuple, dit P. Leroux ? Et à quelles « conditions une agrégation d'hommes est-elle un peuple? « Est-il possible à une nation d'avoir le sentiment de la pa- « trie sans une croyance religieuse, des lois civiles, véri- « tables sans loi religieuse ? Peut-elle savoir ce que c'est que « morale sans dogme religieux? Peut-elle connaître la jus- « tice et corriger les coupables sans religion? Peut-elle « élever ses enfants sans religion? Ses citoyens peuvent-ils « vivre autrement que d'une vie matérielle, s'ils n'ont point « de communication religieuse entre eux?..... Leur répu- « blique, en un mot, où aucune notion de la Divinité n'est « reconnue, peut-elle être autre chose qu'une triste et épou- « vantable anarchie? » (*Id., Id.*)

— Et le remède, s'il vous plaît ? En présence de l'incompressibilité de l'examen, aucune religion n'est possible en

ni que basée sur une foi ; et, en présence de l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, la religion basée sur la science est pas encore possible. Vous voyez qu'alors : la tolérance religieuse, ou la négation religieuse est inévitable; et que la cité n'a plus de base que le bourreau.

« — Aujourd'hui, dit encore P. Leroux, nous proclamons ce qu'on appelle la liberté des cultes, c'est-à-dire la liberté des sectes, dont la conséquence serait l'indifférence complète de l'État pour toute espèce de religion. Vous avez pris pour devise, au sujet de la religion, ces vers législatifs de Chenier : »

> Sur ce point délicat, si l'on veut s'accorder,
> L'État doit tout permettre et ne rien commander.

« Et nous aimons à chanter plus poétiquement avec Béranger : »

> Qu'on puisse aller même à la messe,
> Ainsi le veut la liberté.

« L'État, en un mot, doit être athée, et les citoyens aussi irréligieux, aussi superstitieux qu'ils le voudront. Voilà le principe régnant.

« Que la liberté des sectes soit une nécessité du moment, cela est évident, incontestable..... Mais la question est de savoir si ce principe de la liberté des sectes est raisonnable en soi..... »

— Quelle demande ! C'est comme si vous demandiez, s'il est raisonnable de mourir. Il n'y a d'absolument déraisonnable que l'absurde. Si la liberté des sectes, la tolérance religieuse est anarchique; et que l'anarchie soit nécessaire à l'intronisation de la vérité, vous voyez bien que la tolérance religieuse est raisonnable. Il vaudrait mieux chercher, comment, sans utopie, la tolérance religieuse peut n'être plus une nécessité.

« — Nous rêvons gravement, continue Pierre Leroux, un

« État qui ne s'occupe, comme on dit, que du temporel,
« laissant le spirituel au gouvernement confus des diffé-
« rentes sectes qui voudront s'établir. Mais cet État pour-
« rait-il subsister, ou plutôt peut-il se concevoir? Et n'est-ce
« pas la plus folle des abstractions, la plus absurde de toutes
« les idées chimériques auxquelles le langage humain ait
« jamais donné naissance? »

— Et le remède! quand vous aurez dit un million de fois : que, c'est absurde; que c'est anarchique; vous n'aurez rien dit d'utile. Le remède! le remède! A quoi bon irriter une plaie si vous ne pouvez la guérir? si même vous n'en montrez point la cause?

« — Mais, continue Pierre Leroux, y a-t-il un seul acte
« de notre existence qui ne soit à la fois matériel et spi-
« rituel? »

— Soit, si cependant il y a du spirituel. Selon vous, il ne devrait point y en avoir : car vous êtes panthéiste.

« — Suivons un instant, dit encore Pierre Leroux, toutes
« les conséquences de cette distinction entre l'État et la
« religion, et prouvons qu'elle conduit logiquement à la des-
« truction de toute religion et de toute société. »

— Et, quand vous aurez prouvé, ce qui est facile, en serez-vous plus avancé? Quelle est la cause du mal? Quel est le remède? Voilà ce qu'il faut dire pour être utile. Sinon : c'est mâcher à vide. Et la cause du mal, savez-vous quelle elle est? L'incompressibilité de l'examen. Et le mal, savez-vous quel il est? La série continue des êtres, base du matérialisme. Et le remède, savez-vous quel il est? L'anéantissement scientifique de cette série. Et savez-vous ce qui est nécessaire pour que cette série soit brisée scientifiquement et d'une manière absolue? Que ce chien favori, que vous aimez à l'égal et souvent plus, de tel ou tel homme, soit un automate, qu'il ne jouisse point de vos caresses, qu'il ne souffre point sous le scalpel du vivisecteur! Comprenez-

vous : par quelle effroyable anarchie votre monde d'expiation doit passer, avant seulement de reconnaître : et, la cause du mal ; et, le mal ; et, ce qui doit constituer le remède ? Avant d'avoir ce remède, toute religion est devenue impossible. Maintenant continuez à nous montrer ce à quoi nous expose nécessairement l'absence de religion, dont la tolérance religieuse est l'expression !

Écoutez M. Pierre Leroux : s'il est impuissant pour l'édification, il est admirable pour la critique. Je mets toutes les académies au défi de rien opposer de raisonnable à ce que va leur dire le philosophe.

« — Pour réaliser, dit-il, l'idée de ceux qui ont fait de la « liberté ainsi entendue un principe, il faudrait que l'État « n'eût pas même le droit ni la charge d'enseigner à lire « aux enfants. L'éducation reviendrait alors au père, à la « famille. Voilà donc le père souverain..... »

— Hélas ! Monsieur. N'avez-vous pas dit : que chacun doit être PAPE et EMPEREUR. En voyez-vous l'inconvénient ?

« — La famille, continue le philosophe, est revenue à « l'antique patriarchie ; le père règle, commande, instruit. « Mais que fait cet homme livré à lui-même ? Il appelle une « secte, la secte particulière à laquelle il se rallie, pour « régner et instruire à sa place. L'enfant n'échappe donc à « l'éducation de la société que pour retomber sous le joug « de l'ignorance paternelle ou de la science fausse et étroite « de certains savants. »

— Et quand la société n'en sait pas plus que les sectaires ? Voulez-vous que la société enseigne exclusivement un antropomorphisme quelconque ? despotisme, bientôt brisé par une anarchie. Voulez-vous que la société enseigne le matérialisme ? anarchie, bientôt détruite par un despotisme, lui-même bientôt brisé par une nouvelle anarchie. Et avez-vous autre chose à enseigner que : antropomorphisme et matérialisme ?

« — Et vous voulez, continue Pierre Leroux, que les en-
« fants, ainsi livrés à toutes sortes de dangers et de prin-
« cipes contradictoires, forment ensuite naturellement
« entre eux une excellente société... Est-il possible de pré-
« luder à l'ordre par un aussi absurde chaos, et de songer
« à organiser l'égalité humaine en commençant par livrer
« l'éducation à la plus monstrueuse iniquité ? »

— Eh bien ! Monsieur. Dites comment il est possible de faire mieux ! Bien critiquer est bon. Mais, bien corriger vaut mieux !

« — Dépouillé du droit d'enseigner, continue le philo-
« sophe, l'État peut-il être investi du droit de punir ? »

— Parbleu ! certainement, Monsieur ; et cela par le droit du plus fort. Or, l'État, sous peine de mort sociale, est toujours le plus fort.

« — Non, évidemment, reprend le philosophe. »

— Le *non* est très-joli. Voyons ! le pourquoi ?

« — Car, s'écrie l'argumentateur, a-t-il pour punir un
« *critérium* quand il n'en a pas pour enseigner ? »

— S'il a un critérium ! Elle est jolie la demande ? Et la force ? n'est-elle pas le seul critérium qui ait existé depuis que le monde est monde ? Il est vrai qu'avant l'incompressibilité de l'examen, il était possible de transformer la force en droit ; et que cela ne l'est plus. Mais c'est précisément dans cette impossibilité que consiste la situation sociale actuelle. Tâchez d'en sortir !

« — Qu'une société, continue l'encyclopédiste, ainsi re-
« connue, convienne de livrer les crimes au jugement d'un
« certain nombre de citoyens pris au hasard... »

— Pris au hasard est encore très-joli ! Savez-vous qu'un gouvernement qui se livrerait au hasard serait un grand sot !

« — Et, continue Pierre Leroux, ayant chacun une mo-

« ralité et une religion, je le veux bien. C'est une loterie de « justice établie pour la sûreté de tous. Mais si l'État doit « être exclu de toute intervention dans l'ordre spirituel, la « conséquence nécessaire est que cet État laisse à ces jurés « déterminer la peine et ne les fasse pas même juges de la pé- « nalité par un code en les laissant seulement juges du fait. »

— Je crois en vérité que le philosophe prétend que le raisonnement doit dominer sous le règne de la force! Savez-vous, Monsieur, comment à la caserne nous appelions la pire espèce de mauvais sujets; celle dont il était absolument impossible de faire rien de bon? DES RAISONNEURS. Vous concevez que cela doit être. Quand on n'a aucun critérium pour distinguer le vrai du faux, le bien du mal, sinon la force; celui qui prétend raisonner contre la force, est un rebelle. Et haro! sur le baudet. Il est triste, d'être obligé de dire des choses aussi claires!

« — Vous avez donc, continue l'enragé philosophe, vous « avez donc un principe de justice distributive? Vous êtes « donc pouvoir spirituel? »

— Parbleu! mais bien certainement. Est-ce que le plus fort n'est pas toujours le plus spirituel? En vérité, c'est à désespérer des philosophes!

« — Vous écrivez en tête d'une constitution, continue « Pierre Leroux, que tous les citoyens sont égaux devant « la loi. »

— Et ils le sont aussi... au critérium de la force.

« — D'où vous vient cette règle, je vous le demande? dit « le philosophe qui veut s'instruire. »

— D'où, Monsieur? De la nécessité sociale. Trouvez-vous que ce ne soit pas assez?

« — C'est, me dites-vous, se fait répondre le philosophe, « que les hommes sont frères et égaux..... »

— Frères et égaux? avec le cheval, l'âne et le baudet;

le chien, l'huître et l'éponge; la laitue, l'écritoire et le caillou, n'est-il pas vrai? Elles sont d'un beau poil, vos égalités et vos fraternités! Aussi le philosophe s'écrie :

« — Qui vous a dit cela? Vous êtes donc pouvoir spi-
« rituel? »

— Eh parbleu, oui! Le plus fort et le plus spirituel n'est-ce pas la même chose?

« — Je vais plus loin, continue Pierre Leroux, qui ne
« s'imagine point prêcher dans le désert, aussi bien que
« moi; je vais plus loin, dit-il : il n'est pas même possible
« à l'État de s'occuper de ce qu'on appelle ses intérêts. Car
« quel intérêt de cette nature ne touche point à un principe
« spirituel, ou n'est pas une conséquence de cet ordre? Vous
« voulez, par exemple, exécuter des chemins de fer : quoi
« de moins attentatoire, en apparence, au règne spirituel?
« Eh bien! vous ne le pouvez pas sans envahir largement
« sur le domaine qui vous est interdit. En effet, pour exé-
« cuter vos chemins, vous êtes obligés de faire une loi d'ex-
« propriation forcée : atteinte au principe de la propriété.
« Qu'est-ce donc que la propriété? A-t-elle des limites?
« Quelle loi a-t-elle suivie, et quelle loi doit-elle suivre
« encore? Vous voilà pouvoir spirituel. »

— Mon Dieu! que ces philosophes sont obtus! En séparant le pouvoir spirituel du temporel, on a compris que le pouvoir temporel était le plus spirituel possible; et que tout autre qui voudrait s'ériger en pouvoir spirituel, serait un raisonneur, un rebelle, et qu'il fallait l'envoyer se promener.

« — Je ne sais pourquoi en vérité, continue le philo-
« sophe, j'entre dans tous ces détails, en voulant combattre
« le préjugé de la distinction des choses spirituelles et des
« choses matérielles ou temporelles. »

— A la bonne heure, au moins! Quand il n'y a qu'une

seule nature, la nature matérielle, vous concevez : que, vouloir qu'il y ait des choses spirituelles est une complète charentonade !

« — Car, continue le philosophe, pour réfuter cet absurde « préjugé, il suffirait de demander si l'acte peut se séparer « de l'intelligence..... »

— Savez-vous, monsieur le philosophe, ce qu'il faudrait se demander auparavant ? C'est : s'il y a des actes, en réalité, et non de purs fonctionnements ; s'il y a des intelligences, en réalité, et non uniquement des fonctions cérébrales ? Si, vous étiez logique : vous nieriez les actes et l'intelligence.

« — La réciproque de toutes ces propositions que je viens « de passer en revue, dit Pierre Leroux, est aussi évidente « que ces propositions mêmes. Si le pouvoir temporel ne « peut faire un pas sans envahir sur le règne spirituel, « réciproquement, les sectes auxquelles on abandonne le « pouvoir spirituel sont nécessairement pouvoir temporel « ou attentatoires à ce pouvoir. Si vous abandonnez, par « exemple, l'éducation aux sectes, c'est leur livrer l'État, « ou plutôt c'est leur donner à dévorer les lambeaux de « l'État. Comment voulez-vous voir, en effet, qu'un homme « élevé par des jésuites, par exemple, un homme soumis à « la doctrine catholique, un homme sujet du pape par prin- « cipe et par éducation, fasse un bon citoyen ? Sa conscience « avant tout ? il est sujet du pape. Personne, dit l'Évangile, « ne peut servir à la fois deux maîtres, être à Dieu et au « diable..... »

— C'est très-vrai. Mais, comment voulez-vous qu'un homme élevé par des prétendus philosophes, qu'un homme soumis à la doctrine matérialiste qu'il n'y a ni bien ni mal, qu'il n'y a que des risques relatifs à cette vie, un homme sujet de son propre égoïsme, toujours relatif à cette vie par principe et par éducation, fasse un bon citoyen ? Sa conscience,

c'est-à-dire sa raison avant tout. Il est sujet de Mammon. Personne, dit le bon sens, ne peut servir à la fois deux maîtres : être à Satan, aux passions; et à la justice, à la raison.

Voyez-vous ce que c'est que de se trouver sur une balançoire? quand on critique, on est en haut; quand on est critiqué, on se trouve en bas.

« — La conséquence dernière et nécessaire de cette dis-
« tinction, continue le philosophe, est la négation positive
« et l'annihilation systématique de l'État. On doit dire, et on
« dit : — « « Puisque l'État ne peut avoir aucun dogme, à
« quoi bon l'État? Laissons la société des individus livrée à
« elle-même, l'ordre naîtra tout seul du sein des intérêts. » »
« — C'est en effet ce qu'ont soutenu certains raisonneurs
« fort peu philosophes. »

— Comment, fort peu philosophes? Mais, Monsieur, si l'État ne peut plus se baser sur une *foi* et qu'il ne puisse encore se baser sur la *science*, à quoi voulez-vous qu'il serve : si ce n'est à prendre une trique, et à dauber sur les braillards? Je sais qu'un pareil ordre n'est qu'éphémère; que c'est du despotisme. Mais, on le préfère à l'anarchie. Et quand on a été un peu broyé par celle-ci, pour en sortir, on présente le dos à la trique. Voulez-vous éviter la trique? Dites comment il est possible de s'en passer!

« — Épicure, continue P. Leroux, qui ne voyait dans le
« monde que le hasard des combinaisons diverses des atomes,
« se *récusait* quand il s'agissait du gouvernement de la so-
« ciété. Il ne poussait pas l'inconséquence jusqu'à se *pas-*
« *sionner* pour l'ordre qui pouvait sortir de la *fatalité*. Il
« laissait ceux qui n'étaient pas aussi sages que lui s'abandon-
« ner follement au destin. Il se contentait de se mettre en
« sûreté; il se réfugiait dans la retraite, mais il ne se fai-
« sait pas législateur. De nos jours, de prétendus législateurs
« ont voulu appliquer l'épicuréisme à la société. On a dit :
« « — Abolissons toute religion, chacun se fera sa morale.
« Ne proclamons aucun principe. La société collective ne

« pourrait exister qu'avec une religion : eh bien! qu'il n'y « ait pas de société collective, qu'il n'y ait que des individus. « Que le gouvernement soit au plus un gendarme chargé « de maintenir la loi égale entre les combattants. » »

— Depuis P. Leroux, on a progressé : on ne veut plus ni gendarmes, ni bourreaux. Un de ces jours, vous verrez décréter : qu'à Charenton, il n'y aura plus : ni garde-fous; ni camisole de force.

— « La doctrine de l'individualisme, continue P. Leroux, « est ainsi venue à la suite de cette opinion qu'il y a deux « pouvoirs distincts, deux ordres distincts, le spirituel et le « temporel. »

— Eh non! Monsieur. En séparant le spirituel du temporel, on a voulu seulement ménager les préjugés antropomorphiques. On s'est dit : la science démontre la réalité du matérialisme; le pouvoir spirituel est donc une sottise. Alors reléguons-le au ciel et en enfer, dont nous nous moquons complétement. La conclusion de tout cela est : que le plus fort a raison. Commencez-vous à comprendre, comment en parlant du pouvoir spirituel, vos adversaires sourient, en faisant semblant de vous écouter? Et il faut convenir qu'ils ont un peu raison. Vous voulez qu'ils consentent à s'emberlucoquer d'un pouvoir spirituel basé sur les brouillards de la Seine. Dissipez le brouillard; prouvez-leur que ce pouvoir existe en réalité, non sur des brouillards, mais sur le terre-plein de la raison. Si alors, ils se moquent de vous, moquez-vous d'eux; et, rira bien qui rira le dernier.

« — Mais, continue le philosophe, quelles sont les conséquences de cette doctrine de l'individualisme? Les plus « tristes qu'on puisse voir. Point de lien entre les hommes, « point de société véritable, point de nation, point de patrie, « point d'égalité, point de liberté; une horrible anarchie de « toutes les opinions, une lutte affreuse de tous les égoïsmes; « l'athéisme le plus ignorant en présence de la superstition

« la plus grossière; l'inégalité des conditions la plus révol-
« tante en face du principe de l'égalité des hommes; des
« tyrans et des esclaves; des riches qui regorgent et des tra-
« vailleurs qui meurent de faim. Voilà donc ce que devient
« une société livrée follement aux combinaisons du ha-
« sard (1). L'athéisme religieux a entraîné l'athéisme social.
« Tout cela a abouti à cette maxime que certains hommes
« ont aujourd'hui dans le cœur et sur les lèvres : *il n'y a*
« *dans ce monde que des imbéciles et des fripons, et nous*
« *préférons ce dernier rôle.* » (*Encyclopédie nouvelle.*)

— Ma foi! En présence des principes antropomorpho-panthéistiques de M. P. Leroux, c'est vraiment ce qu'il y a de plus raisonnable.

« — Il est bien évident, dit encore P. Leroux, que le prin-
« cipe actuellement régnant de la liberté des cultes, n'a
« qu'une valeur temporaire, et qu'il est incompatible avec
« un État bien organisé. Ce principe est légitime, est néces-
« saire aujourd'hui, parce que la société n'est pas capable,
« ou ne se sent pas capable de se constituer religieuse-
« ment. »

— Alors, que diable! pourquoi criez-vous contre la liberté des cultes, contre la tolérance religieuse? Dites comment il est possible que la société se constitue religieusement, ou, taisez-vous!

« — Mais, continue P. Leroux, quand la société laïque,
« de progrès en progrès... »

— Ils sont jolis les progrès : de l'antropomorphisme au matérialisme! C'est le progrès vers l'enfer de l'anarchie.

« — De progrès en progrès, sera parvenue à se consti-
« tuer religieusement, il paraîtra absurde qu'on ait pu re-

(1) M. de Lamartine vient de me faire l'honneur de m'écrire : que le monde va tout seul; et, qu'il ne faut pas s'en mêler. Est-ce que M. de Lamartine commencerait à reconnaître : qu'il a eu tort de s'en mêler? Serait-ce donc une raison pour laisser tout aller à la diable?

« garder comme un état normal la fragmentation de la pa-
« trie en une multitude de petites nations séparées et hos-
« tiles; car, ce n'est pas même *imperium in imperio,* mais
« *multa imperia in imperio.*

« Pour l'école de Bayle, la tolérance n'était que l'indiffé-
« rence en matière de religion, et une sorte de convention
« par l'État d'être athée (1), de n'avoir aucun dogme, au-
« cune croyance morale, aucune religion d'aucun genre...»

— Mais, malheureux homme! comment voulez-vous : que, dogme, croyance, et religion soient possibles : en présence de l'incompressibilité de l'examen d'une part; et de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, d'une autre?

« — C'est là, en effet, continue P. Leroux, qu'ont abouti,
« après Bayle, tous les partis de la tolérance. Bayle trans-
« formé devint Voltaire; la tolérance de Bayle devint l'in-
« différence de Voltaire pour toutes les religions et toutes
« les sectes. Voilà comment naquit, dans la législation,
« ce principe de la liberté des cultes, principe qui a l'air de
« satisfaire à tout et de donner la paix au monde, mais qui
« n'amène, en effet, que la ruine. Car l'individualisme et
« l'athéisme social suivent de près, et la société s'écroule. »
(*Encyclopédie nouvelle.*)

— La liberté des cultes, la tolérance religieuse est née de l'incompressibilité de l'examen, en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit; et cette tolérance, source inévitable d'anarchie, persistera : jusqu'à ce que cette ignorance soit socialement anéantie.

Vous venez de voir P. Leroux, plaider contre la tolérance; vous allez le voir, maintenant, plaider contre l'intolérance. Et toujours avec raison. C'est, qu'en époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité de l'examen : criez contre blanc, vous avez raison; criez contre noir, vous avez encore rai-

(1) Vous avez vu dans notre premier volume : que, la cour de cassation, toutes les chambres assemblées, a déclaré : qu'en France, *la loi est athée.*

son; criez contre tout rayon coloré, vous avez toujours raison. C'est qu'alors, et en fait d'ordre : toute réunion de couleurs, comme toute absence de couleurs, comme toute couleur est essentiellement anarchique.

« — Rousseau, dit P. Leroux, sentit bien la nécessité « d'une religion collective, si l'on voulait avoir un État, une « patrie, une nation, et non pas une agrégation d'hommes « sans dévouement, sans morale, sans honneur, sans foi. Il « voulut donc une religion d'État. Mais, craignant en même « temps que l'individu ne devînt esclave de cette religion, « parce qu'il jugeait de l'avenir par le passé, il essaya de ré- « duire cette religion à je ne sais quel sentiment de socia- « bilité sans démonstration, sans commentaire, comme il « dit, véritable chimère de religion dont Rousseau n'a pas « craint pourtant de donner la formule. Écoutez comment « il s'exprime sur ce point dans le *Contrat social.* »

« — Il y a une profession de foi purement civile dont il « appartient au souverain de fixer les articles, non pas pré- « cisément comme dogmes de religion, mais comme senti- « ments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être « bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne « à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit « pas. Il peut bannir non comme impie, mais comme inso- « ciable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la « justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que « si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes « dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, QU'IL SOIT « PUNI DE MORT; il a commis le plus grand des crimes, il « a menti devant les lois. Les dogmes de la religion civile « doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec pré- « cision, sans explication ni commentaire. L'existence de la « Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante « et pourvoyante; la vie à venir, le bonheur des justes, le « châtiment des méchants, la sainteté du contrat social « et des lois : voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes

atifs, je les borne à un seul, c'est *l'intolérance*, elle
tre dans les cultes que nous avons exclus. »

(*Contrat social*, liv. IV, ch. 8.)

— Quoi, Jean-Jacques, s'écrie P. Leroux, vous allez
oser à vos citoyens de croire en Dieu sans explications
commentaires ; de croire à la vie future, sans explica-
s ni commentaires ; de croire au bonheur des justes,
gouvernement du monde par la Providence, à la jus-
de Dieu sans explications ni commentaires ! Vous ima-
z donc que ce grand travail de l'humanité qu'on
elle religion, théologie, métaphysique, philosophie, le
grès religieux en un mot, peut tout à coup cesser par
ordonnance du peuple ! Et vous croyez cependant
l ne peut y avoir de peuple qu'à la condition que ces
mes soient proclamés et crus ! Mais comment y croire ?
-Jacques, tournez-vous vers les hommes de votre
ps, et commandez-leur de croire à vos dogmes : ils
s diront : qu'ils ne peuvent y croire, que vous êtes
que le seul du XVIIIe siècle à y croire, et ils auront
roit de vous demander le commentaire que vous refu-
aux citoyens de votre République. Rousseau, votre dis-
e Robespierre a exécuté ce que vous avez pensé. Il a
décréter des dogmes, l'existence de Dieu et la vie fu-
; il les a fait décréter sans commentaire; il s'imaginait,
votre foi, que ces principes pouvaient se graver dans
œur des hommes *indépendamment de toute science*, de
le théologie. Ce decret du peuple souverain a-t-il eu
e de loi, ou n'a-t-il été qu'un vain bruit, une clameur
due au Champ-de-Mars, dans les airs ?

Et puis le même homme qui prétend imposer socialement une croyance à l'homme libre, une croyance sans
cussion, une croyance invariable, ce même homme
détruit ainsi au premier chef la liberté humaine dans
essor le plus élevé, dans sa corde la plus haute, qui
ait de l'exil ou de la mort ceux qui ne croient pas à ces

« dogmes, comme s'il était si facile de les comprendre et d'y « croire, n'imagine pas même ensuite pouvoir tirer légitimement de là aucun enseignement, aucun culte public; il « commande le plus et n'ose pas le moins; il impose les « consciences et il n'ose pas imposer les yeux et les oreilles. « Quoi! le citoyen croira à tout ce que dit Rousseau, et il « n'y aura pas une seule prière publique, une seule exhortation religieuse, une seule cérémonie dans la République « de Jean-Jacques! On croira en Dieu et on n'adorera que « l'abstraction PATRIE, réalisée dans un contrat social! Ce « Dieu, cette Providence à laquelle il faut croire sous peine « de l'exil et de la mort, n'auront pas un grain d'encens! « Mais, ce n'est pas tout encore : Rousseau proclame que, « sans l'unité, il n'y aura jamais ni gouvernement ni État « bien constitué; il veut une religion de l'État, et en donne « la formule; et cependant il admet les sectes, parce qu'ayant « réduit sa religion d'État à une ordonnance sans discussion ni commentaire, il comprend que ni le cœur ni l'intelligence ne sont satisfaits, et qu'ayant imposé sa religion, « non pas au nom de *Dieu démontré*, mais au nom d'un « contrat social fondé sur l'égoïsme de chacun, il sent que « ce n'est pas là vraiment une religion. Il admet donc les « sectes, les églises particulières, et pourtant encore il exclut « celles qui lui paraissent intolérantes. Intolérantes! Mais « comment une secte quelconque ne serait-elle pas intolérante, de principe au moins? Est-ce que toute secte ne « croit pas avoir la vérité, et la vérité n'entraîne-t-elle pas « la condamnation dogmatique de tout ce qui, n'étant pas « elle, est nécessairement l'erreur? Quelle religion, quelle « secte donc conservera-t-il dans sa République, au péril de « ses dogmes civiques et de sa religion citoyenne? Voilà « comment Jean-Jacques se réfute lui-même sur tous les « points et tombe dans un abîme de contradictions. »

— L'époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, mise en présence de l'incompressibilité de l'examen; est un

abime de contradiction, dont il est impossible de sortir : si ce n'est par l'anéantissement de cette ignorance.

Nous venons d'entendre les panthéistes, sur la *tolérance religieuse ;* écoutons maintenant les antropomorphites.

XX.

TOLÉRANCE RELIGIEUSE (suite).

« Le système de Rousseau (*la tolérance*) ré-
« pugne au sens commun. En théorie, il im-
« plique contradiction, et dans la pratique, il
« est impossible. Car, Jean-Jacques exige
« deux choses manifestement inalliables. Il
« veut qu'on croie toutes les religions égale-
« ment bonnes, et qu'on professe sincèrement
« celle du pays où l'on est né. Mais lui-même
« n'observe-t-il pas, que LES RELIGIONS DI-
« VERSES SE PROSCRIVENT ET S'EXCLUENT MU-
« TUELLEMENT? En professer sincèrement une,
« c'est donc exclure et proscrire toutes les
« autres. Un juif sincère abhorre nécessaire-
« ment le christianisme; comme un sincère
« chrétien rejette la religion juive. Ainsi d'un
« mahometan, d'un païen, ainsi de tous les
« sectateurs des cultes opposés. On ne change
« pas la nature des choses avec des phrases
« de rhéteur, ou ne fait pas que l'homme
« puisse croire la même doctrine vraie et
« fausse en même temps; et, cette prétendue
« foi sincère en des dogmes qui s'excluent
« mutuellement, n'est au fond qu'une incré-
« dulité ou qu'une indifférence absolue. »

LAMENNAIS.

« C'est évident à blesser les yeux des
« faibles. Aussi, les albinos ont horreur de la
« lumière du soleil. »

COLINS, *Commentaire.*

Répétons ici : que, la tolérance sociale est toujours fille d'une *ignorance* émancipée du joug d'une *foi* quelconque. La *science* est nécessairement *intolérante.*

Remarquons en outre : qu'il y a deux espèces d'intolérance sociale : l'une relative à une *foi*; l'autre relative à la *science.*

Ces deux intolérances ont des sanctions complétement op-

: la sanction relative à l'intolérance *se rapportant à* est la mort physique; la sanction relative à l'intolé- *se rapportant à la science* est la mort morale. En e de compressibilité de l'examen, et d'ignorance sociale, lites à Rome et ailleurs: que l'antropomorphisme est le, et vous êtes condamné au bûcher. En époque d'in- essibilité de l'examen et de connaissance sociale, vous n'importe où: que l'antropomorphisme et le matéria- ont des réalités; et vous êtes déclaré fou, c'est-à-dire ment mort; comme si vous alliez actuellement pro- à l'Académie des sciences: que, deux et deux font ou, que trois ne font qu'un.
ntenant, écoutons les partisans de l'intolérance rela- une foi!

— La tolérance dogmatique, dit Lamennais, ou, si l'on e mieux l'appeler ainsi, la tolérance philosophique, en nisant la notion de la loi, détruit encore la raison, qu'elle anéantit la distinction entre le vrai et le faux, ju'elle suppose au moins l'impossibilité de les discerner de l'autre. »

Ainsi, d'après l'auteur lui-même, la tolérance philoso- est le résultat *nécessaire*, nécessaire dans toute la va- e l'expression, d'une époque au sein de laquelle: vu npressibilité de l'examen, il n'est plus possible de baser e foi quelconque, sur une hypothèse quelconque, la tion entre le vrai et le faux, ou même leur existence; l'ignorance sociale, il n'est pas possible encore de sur la science, la distinction entre le vrai et le faux, que la réalité de leur existence.

— Aussi, en ce sens, continue Lamennais, la tolérance iste-t-elle nulle part; ce n'est, sous un autre nom, que ceptcisme absolu, ou la mort de l'intelligence. »

Ce n'est point la mort. Mais, quand l'affirmation et la on ne peuvent plus se baser sur une foi; et, qu'elles

ne peuvent encore se baser sur la science ; c'est, non la mort, mais la léthargie de l'intelligence. Alors, il n'y a dans ce monde : que, FORCE BRUTALE.

« — Partout où il y a vie, continue Lamennais, il y a « croyance, et toute croyance exclut les croyances opposées.»

— C'est vrai. Mais, quand socialement, les croyances ne sont plus possibles, que voulez-vous faire, si la science n'est pas encore possible? Vous voyez qu'alors : la tolérance philosophique, la tolérance relative à l'ignorance, s'établit nécessairement. Il est vrai : que, cette léthargie intellectuelle conduit à la mort. Mais, encore une fois, que voulez-vous y faire? Rien au monde : avant d'avoir reconnu socialement : et votre ignorance ; et la nécessité de la science.

« — Cela, continue Lamennais, est vrai universellement, « et dans les sciences comme dans la religion. La géométrie « n'est pas moins intolérante que le christianisme. *Osez écrire* « que les lois de Kepler et le système de Copernic ne sont « que des rêveries, vous verrez comment l'Académie des « sciences tolérera vos opinions astronomiques. »

— C'est vrai : mais le christianisme condamne, ou condamnait au bûcher ; et l'Académie des sciences ne condamne qu'au ridicule. On ne revient pas de la mort ; et, quand on a dit : deux et deux font cinq, il est toujours possible de revenir du ridicule, en reconnaissant : que, deux et deux font quatre.

« — En toutes choses, continue Lamennais, le doute seul « est tolérant, parce qu'il ignore, et quiconque établit, en « matière de religion, la tolérance dogmatique, déclare la re- « ligion douteuse : il déclare qu'on ne sait ce qui est vrai ou « faux dans les croyances, ni par conséquent ce qui est bien « ou mal dans les actions : il pose un principe qui ne tend « à rien moins qu'à l'entière destruction de toute société « parmi les hommes. »

— C'est parfaitement vrai. Mais, encore une fois, que

oulez-vous y faire : si ce n'est reconnaître socialement : et ignorance ; et la nécessité de la science ?

« — Considérez en effet, dans ses applications, continue « Lamennais, la doctrine de la tolérance telle que nous l'a « léguée la philosophie du dernier siècle. A quoi a-t-elle servi « qu'à autoriser toutes les erreurs et à justifier tous les « crimes ? A la place des droits qui SUPPOSENT un ordre « immuable de vérités certaines, on a eu des institutions « changeantes, fondées sur des opinions mobiles, des reli- « gions et même un Dieu *de fait*, qui n'était que l'homme pré- « senté par l'athéisme à l'adoration de l'homme ; des gou- « vernements *de fait*, c'est-à-dire l'intérêt du plus fort « garanti par les prisons, la déportation et les échafauds.....»

— Tout cela est vrai. Mais, il est devenu impossible de baser le droit sur une supposition. Alors, que voulez-vous y faire ? Reconnaître socialement : l'ignorance sur la réalité du droit ; et, la NÉCESSITÉ de la science. C'est difficile : mais, c'est à prendre ou à laisser.

« — La tolérance dogmatique une fois admise, continue « Lamennais, nous déflons que l'on condamne, que l'on « blâme même, sans se contredire, aucun de ces épouvan- « tables excès. La tolérance des opinions entraîne celle des « conséquences des opinions. *Si chacun peut légitimement « croire ce qu'il veut, il peut légitimement agir d'après ce « qu'il croit ;* et c'est de ce principe que partent, au moins « implicitement, les libéraux pour justifier les artisans de ré- « volution lorsqu'ils réussissent, ou pour réclamer en leur « faveur l'impunité, lorsqu'ils échouent dans leurs entre- « prises. »

— Toujours parfaitement vrai. Mais, je répéterai un million de fois : que voulez-vous y faire, si ce n'est : engager la société à proclamer : et son ignorance ; et la NÉCESSITÉ de la science ? Le morceau est dur à avaler, j'en conviens. Mais, il faut l'avaler, ou crever d'inanition.

« — C'est grande pitié, continue Lamennais, quand de « pareilles maximes viennent à se répandre chez un peuple, « quand le lien des esprits étant rompu, la pensée de chaque « homme est sa seule vérité, et sa volonté sa seule loi. D'une « tolérance absolue qui n'existe jamais qu'en théorie, sort « bientôt une tyrannie absolue, soit qu'elle s'exerce au nom « d'un seul ou au nom de la multitude. Alors, il se fait un « silence profond, et l'on n'entend plus, dans ce silence, que « les sons terribles de la voix qui annonce aux nations leur « fin : *Finis super te !* »

— *Finis super te !* Sur les nations, à la bonne heure; mais, sur l'humanité! non. Quand un million, dix millions, cent millions d'individus seront morts d'inanition pour n'avoir point voulu avaler le morceau ; les autres diront : Les morts ont été des sots. Et nous aussi, nous sommes des sots; mais, nous ne voulons pas mourir; nous reconnaissons: que nous sommes des sots; et, que nous avons besoin de science : sous peine de mort. Alors, soyez tranquilles! Aussitôt les nations mortes, l'humanité se réveillera de sa léthargie; et, l'intelligence dominera le monde. Mais auparavant, quel charivari de sifflets feront les sots, pour assourdir ceux qui ne le sont pas!!

Un mot, maintenant, sur la pratique de la tolérance religieuse ou de la liberté des cultes.

Des Musulmans viennent s'établir en France. Les empêcherez-vous d'avoir quatre femmes? Intolérance : et, adieu à la liberté des cultes.

Des Indiens viennent s'établir à Paris. Il plaît à leurs femmes de se brûler vives sur le tombeau de leurs maris. Les empêcherez-vous de s'y brûler? Intolérance : et, adieu à la liberté des cultes.

Des Parsis viennent s'établir à Montmartre. Ils veulent continuer à épouser leurs sœurs. Empêcherez-vous ces mariages? Intolérance : et, adieu à la liberté des cultes.

Des Mormons viennent s'établir à Pantin. Ils veulent con-

tinuer : à éteindre les lumières pour célébrer certaines cérémonies de leur culte ; et à pratiquer certaines orgies, dont les premiers chrétiens ont souvent été accusés, bien à tort sans doute. Les empêcherez-vous d'adorer Dieu à leur manière ? Intolérance : et, adieu à la liberté des cultes.

Mais, direz-vous, tous les cultes sont libres : en tant qu'ils ne sont point en opposition avec nos lois. C'est précisément ce que disaient les Espagnols sous l'inquisition. Vous pouvez y honorer les madones et tous les saints, par deux, trois, quatre, cinq ou six cierges, et même plus à volonté. Ce n'était point en opposition avec la loi ; et, à cet égard, vous étiez parfaitement libre.

Résumons !

Qu'est-ce que la tolérance religieuse ?

C'est la négation du vrai et du faux ; du bien et du mal, du juste et de l'injuste ; du droit et du devoir. C'est la nécessité sociale résultant de l'incompressibilité de l'examen, en présence de l'ignorance sur la réalité du lien religieux ; c'est l'hydre de l'anarchie sortie des enfers pour faire sentir le besoin de vérité ; et, ne pouvant y rentrer : qu'après l'anéantissement de l'ignorance.

LIBERTÉ DE LA PRESSE.

« Gutenberg, sans le savoir, avait été le « mécanicien d'un nouveau monde. En créant « la communication des idées, il avait assuré « l'indépendance de la raison. Chaque lettre « de cet alphabet qui sortait de ses doigts, « contenait en elle plus de force que les ar- « mées des rois et que les foudres des pon- « tifes. C'était l'intelligence de la parole. »

M. DE LAMARTINE.

« L'invention de l'imprimerie est venue ren-

« verser et rendre impossible pour l'avenir « toute transformation de la force en droit. « En présence de l'ignorance sociale sur la « réalité du droit, elle est venue implanter, « au sein de la société, un germe d'anarchie, « qui, en se développant, embrasera le monde « de ses horreurs; et forcera ainsi l'huma- « nité : d'anéantir l'ignorance sociale sur la « réalité du droit; ou de voir les individus « qui la composent, s'égorger mutuellement « jusqu'au dernier. »

COURS, *Mss.*

« Il y a en ce moment en France, cette « antique terre de la liberté, vingt-sept gé- « rants et rédacteurs de journaux, en prison.

« Depuis 1830, le journalisme a payé pour « 7,500,000 fr. d'amendes et cent quatre- « vingt-quatre années et dix mois de prison. »

Journal *la Réforme* du 17 mars 1846.

« Ce qui n'a point empêché l'anarchie « de 1848. »

COURS, *Commentaire*.

Voyons, d'abord, ce qu'étaient les connaissances, avant l'invention de l'imprimerie; et, combien il était facile, à la force, de les détruire : lorsqu'elles étaient en opposition avec le despotisme.

« — Les manuscrits d'un même livre, dit Condorcet, « étaient en petit nombre : il fallait, pour se procurer les ou- « vrages qui formaient le corps entier d'une science, des « soins, souvent des voyages et des dépenses auxquels les « hommes riches pouvaient seuls atteindre. Il était facile, au « parti dominant, de faire disparaître les livres qui cho- « quaient ses préjugés ou démasquaient ses impostures. Une « invasion de barbares pouvait, en un jour, priver pour ja- « mais un pays entier des moyens de s'instruire. La destruc- « tion d'un seul manuscrit était souvent pour toute une « contrée une perte irréparable. On ne copiait d'ailleurs que « les ouvrages recommandés par le nom de leurs auteurs. « Toutes ces recherches qui ne peuvent acquérir d'impor- « tance que par leur réunion, ces observations isolées, ces « perfectionnements de détail qui servent à maintenir les

« sciences au même niveau, qui en préparent le progrès, « tous ces matériaux que le temps amasse et qui attendent « le génie, restaient condamnés à une éternelle obscurité. Ce « concert de savants, cette réunion de leurs forces, si utile, « si nécessaire même *à certaines époques*, n'existait pas. Il « fallait que le même individu pût commencer et achever « une découverte, et il était obligé de combattre seul toutes « les résistances que la nature oppose à nos efforts. Les ou- « vrages qui facilitent l'étude des sciences, qui en éclaircis- « sent les difficultés, qui en présentent les vérités sous des « formes plus commodes et plus simples, ces détails, ces ob- « servations, ces développements qui souvent éclairent sur « les erreurs des résultats, et où le lecteur saisit ce que l'au- « teur n'a point lui-même aperçu, ces ouvrages n'auraient « pu trouver ni copistes, ni lecteurs.

« Il était donc impossible que les sciences, déjà parvenues « à une étendue qui en rendait difficile et les progrès et « même l'étude approfondie, pussent se soutenir d'elles- « mêmes et résister à la pente qui les entraînait rapide- « ment vers leur décadence. »

(*Tableau des progrès de l'esprit, etc.*)

— Remarquez en outre : que, toutes les lois défendaient d'examiner la loi ; que, partout la mort empêchait l'examen ; et vous concevrez : qu'il était presque impossible à l'anarchie de renverser un despotisme ; et, que les horreurs causées par l'anarchie, faisaient toujours, et rapidement, renaître le despotisme de ses propres cendres.

Plus loin Condorcet déroule encore un nouveau tableau des avantages produits par l'imprimerie, nous n'en donnerons qu'un extrait.

« — Enfin, dit-il, l'imprimerie n'a-t-elle pas affranchi « l'instruction des peuples de toutes ses chaînes politiques et « religieuses... »

— Ces chaînes entravaient l'anarchie. L'imprimerie les a brisées. Maintenant c'est l'anarchie qui domine le despotisme.

La société s'en trouve-t-elle mieux? Non, fort heureusement. Et le despotisme ne peut plus dominer l'anarchie. Alors... la mort ou la liberté! Et, la liberté ne peut naître : que, de l'anéantissement de l'ignorance.

« — En vain, continue Condorcet, *l'un et l'autre despo-*
« *tisme* aurait-il envahi toutes les écoles ; en vain aurait-il,
« par des institutions sévères, invariablement fixé de quelles
« erreurs il prescrivait d'infecter les esprits, desquelles vé-
« rités il ordonne de les préserver ; *en vain les chaînes con-*
« *sacrées à l'instruction morale du peuple, à celle de la*
« *jeunesse en philosophie et dans les sciences, seraient-elles*
« *condamnées à ne transmettre jamais qu'une doctrine fa-*
« *vorable au maintien de cette double tyrannie,* L'IMPRI-
« MERIE *peut encore répandre une lumière indépendante*
« *et pure.* »

— Voyez-vous : que, l'imprimerie rend l'examen incompressible!

« — Cette instruction, continue Condorcet, que chaque
« homme peut recevoir par les livres, dans le silence et la
« solitude, ne peut être universellement corrompue : il suffit
« qu'il existe un coin de terre libre où la presse puisse en
« charger ses feuilles. Comment dans cette multitude de
« livres divers, d'exemplaires d'un même livre, de réimpres-
« sions qui en quelques instants les multiplient de nouveau,
« pourra-t-on fermer assez exactement toutes les portes par
« lesquelles la vérité cherche à s'introduire? »

— Remarquez, je vous prie, que pendant toute l'époque d'ignorance, il n'existe, en fait d'ordre social, que des vérités négatives; et, par conséquent, anarchiques par essence.

« — Ce qui était difficile, continue Condorcet, même lors-
« qu'il ne s'agissait que de détruire quelques exemplaires
« d'un manuscrit pour l'anéantir sans retour, lorsqu'il
« suffisait de proscrire une vérité, une opinion pendant
« quelques années, pour la dévouer à un éternel oubli, n'est-

« il pas impossible aujourd'hui qu'il faudrait employer une « vigilance sans cesse renouvelée, une activité qui ne se re- « posât jamais? Comment, si même on parvenait à écarter « ces vérités trop palpables qui blessent directement les in- « térêts des inquisiteurs, empêcherait-on de pénétrer, de se « répandre, celles qui renferment les vérités proscrites sans « trop les laisser apercevoir, qui les préparent, qui doivent « un jour y conduire? »

— C'est ainsi que le XVIIIe siècle prêchait le déisme pour arriver au matérialisme. Il y a encore une foule de badauds s'imaginant : que, Voltaire croyait en Dieu. Et, comment voulez-vous qu'ils ne le croient pas, quand des hommes du plus grand talent leur disent :

« — Voltaire pouvait parler de Dieu, car il l'aimait ar- « demment. »

(M. LHERMINIER, *Influence du* XVIIIe *siècle sur le* XIXe.)

— Alors les jeunes gens vont à Voltaire et y boivent à longs traits l'essence du matérialisme. Ne vous en plaignez point, du reste, tout cela est providentiel.

« — Le pourrait-on, continue Condorcet, sans être forcé « de quitter ce masque d'hypocrisie dont la chute serait « presque aussi funeste que la vérité à la puissance de l'er- « reur? Aussi verrons-nous la raison triompher de ces vains « efforts... »

— C'est vrai : la raison triomphera de l'antropomorphisme ; et, scientifiquement, ce triomphe est accompli. Mais, maintenant la raison doit triompher aussi du matérialisme. Et l'anarchie, poussée à son dernier paroxysme, est peut être le seul auxiliaire que la raison puisse avoir pour accomplir ce dernier triomphe.

« — Nous la verrons, continue Condorcet, dans cette « guerre toujours renaissante et souvent cruelle, triompher

« de la violence comme de la ruse, braver les bûchers et ré-
« sister à la séduction. »

— Le matérialisme, résister à la séduction? Ah, le bon billet qu'a La Châtre!

« — Ecrasant tour à tour, continue Condorcet, sous sa
« main toute puissante et l'hypocrisie fanatique, qui exige
« pour ses dogmes une adoration sincère..... »

— Est-ce que le dogme de la liberté, au sein du matérialisme, n'est pas aussi absurde: que, le plus absurde des dogmes antropomorphiques?

« — Et, continue Condorcet, l'hypocrisie politique qui
« conspire à genoux, de souffrir qu'elle profite en paix des
« erreurs dans lesquelles il est, à l'en croire, aussi utile aux
« peuples qu'à elle-même de les laisser à jamais plongés. »
(*Id.*, *Id.*)

— Ce qui précède a eu pour but: d'achever de vous convaincre, qu'en présence de l'imprimerie, il est impossible de comprimer l'examen sur la réalité du droit, sur la réalité du lien religieux; et de commencer à vous convaincre, qu'en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, sur la réalité du lien religieux, la presse, qu'elle soit libre ou qu'elle soit entravée, est également anarchique par essence. L'anéantissement de l'ignorance peut seul rendre la presse complétement LIBRE; c'est-à-dire: SOUMISE A LA RAISON DOMINANT L'HUMANITÉ.

« sant les lois criminelles ; et c'est à quoi il faudra bien « arriver dans quelques années. Les palliatifs ne remédie- « ront à rien, et cependant on ne doit pas laisser un libre « cours aux vexations qui s'exercent.

« . . . . . .

« — M. le comte BERTHIER dit qu'il faut reconnaître « que la justice ne se croit pas autorisée à se mêler des « affaires qui sont entre les mains de la police.

« — N*** dit que non-seulement cette faculté n'existe pas « dans le fait, mais qu'elle n'est pas même bien établie par « la loi. . . . . Il faut que la justice informe contre « tout le monde ; et, si ce droit lui est contesté, un décret « le lui assurera. Tout citoyen à qui l'on fait tort, doit pou- « voir se plaindre, non pas à l'administration, où la faveur « peut beaucoup, de qui l'on ne se fait pas entendre, qu'on « n'aborde que difficilement, qui vérifie les faits comme il « lui convient, et prononce comme il lui plaît, et ne décide « point, ou décide suivant son bon plaisir ; mais aux tribu- « naux. . . . . On ne jouit pas de la liberté civile dans « tout État où celui en la personne duquel la loi a été violée, « fût-ce par un ministre, ne peut pas se plaindre aux « tribunaux.

« — M. le comte BERTHIER dit que, depuis vingt ans, « on n'a cessé de parler de la division des pouvoirs : de là « est venu le froissement. L'administration a cru que tous « ses actes étaient étrangers à la justice. La justice, de son « côté, est persuadée qu'elle ne peut rien contre l'adminis- « tration. Si donc, on veut attribuer à la justice un pouvoir « qui doit lui appartenir, il faudra s'en expliquer dans des « dispositions très-formelles ; car jusque-là elle demeurera « inactive. »

« . . . . . .

« — N*** dit que l'objet essentiel est de donner plus de « latitude à la justice ; quelle puisse poursuivre indéfiniment « les crimes et les délits. Il n'est pas vraisemblable que les

« l'autorité judiciaire sont manquées. Dans une république,
« les ministres craignent la tribune, les clubs, les écrits;
« dans une monarchie, il n'y a que la justice qui puisse les
« contenir dans les limites de leurs devoirs. Le Chef du
« gouvernement même ne serait rien dans le système actuel.
« Ce ne sera sans doute pas lui qui se laissera annihiler;
« mais il n'en est pas moins vrai que l'ordre des choses
« tend à rendre les ministres indépendants de son auto-
« rité. Cependant l'ancienne tradition s'est mieux conservée
« dans les autres ministères : là, il ne se fait rien d'impor-
« tant, sans qu'on ait pris les ordres du Chef du gouverne-
« ment. La police seule agit comme il lui plaît, fait arrêter
« qui elle veut, et retient les individus aussi longtemps
« qu'il lui convient : en un mot, la liberté civile n'est plus
« sous la garantie de la justice, puisque les autorités judi-
« ciaires ne se mêlent pas de ce que la police fait.

« — M. le comte REGNAUD dit que, cependant, d'après
« les décrets en vigueur, les procureurs généraux ont cer-
« tainement le droit de visiter les prisons, et de mettre en
« liberté ceux qu'ils y trouvent illégalement détenus.

« — N*** dit que ces officiers ne se le permettraient pas.

« — L'ARCHI-CHANCELIER dit que, s'ils venaient exercer
« ce ministère dans les prisons, la police ne les en laisse-
« rait pas sortir.

« — N*** dit qu'un ministre de la justice, d'un très-
« grand caractère, pourrait peut-être relever l'autorité des
« tribunaux; mais comme il ne faut attendre que ce qui est
« dans la mesure ordinaire, c'est dans l'institution même
« qu'il convient de placer la garantie des citoyens. . . . .
« Quel serait l'inconvénient de donner au procureur général
« le droit de s'emparer de ceux que la police arrête, et de
« les élargir quand ils l'ont été sans motif?

« . . . . . .

« — M. le comte REGNAUD dit qu'on peut corriger les
« dispositions des lois qui s'écartent de ces principes.

« — N*** dit qu'on le peut, sans doute, mais en refai-

« jours à rendre la police plus indépendante qu'elle n'a ja-
« mais été.

« Sous l'ancien gouvernement, on délivrait à la vérité
« des lettres de cachet en blanc; mais, du moins, ces lettres
« portaient la signature du Roi. Maintenant la police arrête,
« de son autorité, comme bon lui semble, sans que le Chef
« du gouvernement le sache, et même par la seule raison
« qu'on a présenté une pétition au souverain. Ce pouvoir
« est trop étendu. Que la police fasse un rapport et demande
« une autorisation lorsqu'il s'agit de sortir des règles com-
« munes: si elle eût satisfait à ce devoir avant de saisir
« les œuvres de Parny, le Chef du gouvernement ne lui aurait
« pas permis de passer outre.

« Autrefois, les parlements réprimaient les écarts de la
« police parce qu'eux-mêmes l'exerçaient éminemment. Les
« cours d'appel n'ayant que la justice, et ne devant pas se
« mêler de l'administration, ne peuvent pas faire comme les
« parlements. La justice est donc désarmée vis-à-vis de la
« police; et, cependant, il n'y a de propriété et de liberté
« que par la garantie qu'offrent les tribunaux. Que la police
« arrête, mais que ce soit pour saisir à l'instant même la
« justice; et que si elle ne le fait pas, les tribunaux, sur le
« réquisitoire du ministère public, ordonnent l'élargisse-
« ment! Dans l'état actuel, la moindre intrigue, dans les
« bureaux de police, peut compromettre la liberté et la pro-
« priété des citoyens. Pourquoi, par exemple, la police a-t-
« elle fait arrêter les œuvres de Parny? C'est parce qu'elle
« tend à ramener la librairie dans ses attributions.

« — M. le comte BOULAY dit qu'on assurerait la garan-
« tie, en ouvrant le recours aux imprimeurs et aux libraires.

« — N*** dit que le recours au conseil d'État est loin
« d'offrir une garantie suffisante; il n'y a de véritable ga-
« rantie que dans les tribunaux: c'est parce qu'on leur ren-
« voie toutes les questions de propriété, qu'en France la
« propriété est respectée. Voilà ce que M. Theilhard n'a ja-
« mais voulu entendre, et voilà pourquoi aussi les lois sur

— Vous croyez maintenant que tout est fini! il n'en est rien.

SÉANCE *du* 13 *décembre* 1811, *tenue au palais de Saint-Cloud.*

Il s'agit: d'un projet de décret sur le recouvrement des droits établis; d'un projet de décret relatif à l'établissement d'un droit sur les journaux politiques, et d'un projet de décret relatif à l'établissement d'un droit sur les cabinets où l'on loue les livres. Cela paraît n'avoir rapport qu'à la fiscalité. Mais la discussion de cette séance est infiniment remarquable. Je regrette de ne pouvoir en donner que des extraits.

« — M. le comte REGNAUD. . . . . .

« D'un autre côté, la police vient encore ajouter aux em-
« barras que la direction apporte dans l'imprimerie et la
« librairie. Elle fait saisir les ouvrages que le directeur gé-
« néral laisse passer. . . . . C'est ce qui est arrivé
« récemment pour l'édition des œuvres de Parny. . . . . .
« . . . . . .

« ... La police semblerait ne devoir intervenir, dans la
« publication des ouvrages, que sous le rapport de l'intérêt
« politique. Si elle fait plus, elle s'engage dans beaucoup
« d'incertitudes et peut s'égarer. Laissera-t-elle, par exemple,
« réimprimer les Contes de La Fontaine? Empêchera-t-elle
« de faire une nouvelle édition des œuvres de Voltaire, parce
« que, pour la rendre complète, on y aura inséré certains
« ouvrages licencieux, échappés de la plume de cet auteur?

« — N*** demande si la censure donne une pleine ga-
« rantie aux auteurs, imprimeurs et libraires.

« — M. le comte REGNAUD dit qu'elle devrait avoir cet
« effet, mais qu'elle ne l'obtient pas toujours, par la raison
« que la police fait saisir même les livres approuvés et ruine
« impitoyablement les éditeurs.

« — N*** dit que le conseil, dans ses projets, tend tou-

Séance *du 28 décembre* 1809, *tenue au palais des Tuileries.*

« M. le comte Regnaud fait lecture des observations e
« du projet dont la teneur suit : . . . . . .
« Le projet ci-dessus est soumis à la discussion.
« — M. le comte Regnaud dit que tous les projets qu
« ont été successivement présentés n'ont point encore éclaire
« la matière. »

— Et, cependant, elle était facile à éclaircir. Il y avai seulement à observer: qu'en époque d'incompressibili d'examen, plus la presse est limitée, comprimée, plus elle de puissance; et, qu'en époque d'ignorance sociale sur l réalité du droit, moins la presse est limitée, comprimée, plu elle empoisonne d'anarchie.

« — La section est chargée de revoir le projet. »

Séance *du 4 janvier* 1810, *tenue au palais des Tuileries.*

« — M. le comte Regnaud. . . . . présente un
« nouvelle rédaction, etc.
« Ces observations, rapport et projet sont ainsi conçus :
« . . . . . .
« Le projet ci-dessus est soumis à la discussion.
« Le projet est renvoyé à la section, etc... »

Séance *du 13 janvier* 1810, *tenue au palais des Tuileries.*

. . . . . .
« — M. le comte Regnaud. . . . . présent
« le projet de décret dont la teneur suit :
« . . . . . Le projet ci-dessus est discuté.
« . . . . . Le conseil adopte définitivement le projet
« dans les termes suivants. »

SÉANCE *du* 28 *novembre* 1809.

« M. le comte REGNAUD..... présente une nouvelle rédaction.

« Le projet est ainsi conçu :

« . . . . . .

« Le projet ci-dessus est discuté.

« — N*** ordonne le renvoi du projet à la section, pour « présenter une nouvelle rédaction conforme aux observa- « tions faites dans le cours de la discussion. »

SÉANCE *du* 7 *décembre* 1809, *tenue au palais des Tuileries.*

« M. le comte REGNAUD fait lecture d'un rapport et d'un « projet, etc. Ces rapport et projet sont ainsi conçus :

« Le projet ci-dessus est discuté.

« . . . . . .

« — N*** dit que, tout considéré, le projet du ministre « ne donne pas une garantie suffisante aux auteurs et aux « imprimeurs. Comment le conseil d'État pourrait-il juger, « si la censure n'est point assujettie à des règles et à des « formes? »

SÉANCE *du* 12 *décembre* 1809, *tenue au palais des Tuileries.*

« — M. le comte REGNAUD..... présente une nouvelle « rédaction..... ce projet est ainsi conçu : . . . . . .

« Le projet ci-dessus est soumis à la discussion.

« . . . . . .

« L'article 17 est discuté.

« — N*** dit que cet article donne au ministre un pou- « voir exclusif. L'impression ou la publication d'un ouvrage « ne doit pouvoir être défendue que par un décret du chef « du gouvernement.

« — Le projet est renvoyé à la section pour présenter une « rédaction nouvelle.....»

« — D'un autre côté, continue l'Empereur, si elle n'écarte « pas les ouvrages qui, sans attaquer précisement l'État, « blessent cependant les maximes reçues, elle semblerait les « sanctionner. Par exemple, pourrait-elle, sans paraître « blesser toutes les religions qu'on suit en France, laisser « passer un livre où l'on enseignerait que le monde dure de- « puis vingt mille ans? . . . . . .

« . . . . . .

« . . . . . Que serait-ce donc si, au lieu d'un « livre qui ne blesse la religion que dans quelques points, « il s'agissait d'un écrit qui, comme celui de Dupuis, fût tout « entier dirigé contre elle?

« La censure laissera-t-elle imprimer cet écrit?

« Si elle l'admet, elle se prononce contre la religion. Si « elle peut le rejeter, elle est dangereuse. L'embarras sera « bien plus grand encore, quand il faudra prononcer sur les « questions de morale, qui sont extrêmement délicates.

« Voici les inconvénients de la censure forcée. Voyons « maintenant si elle peut avoir des effets utiles.

« Si l'on veut qu'elle en ait, ce ne serait pas assez de lui « donner le droit de supprimer les ouvrages, il faut encore « lui permettre de les épurer : alors, tous les livres nouveaux « seront parfaitement conformes à l'esprit du gouvernement; « au lieu que si la censure ne peut que les supprimer, les « auteurs iront toujours jusqu'au point où ils pourront aller « sans s'exposer à la suppression, et ils pourront aller fort « loin encore, car quelques pages hardies ne décideraient « pas à arrêter un écrit. D'ailleurs, chacun sait que brûler « un livre imprimé, c'est en faire la fortune, c'est propager « le mal qu'il peut opérer; il vaudrait mieux n'y pas faire « attention.

« Le projet est donc insuffisant en ce qu'il n'autorise pas « la censure à forcer l'auteur de cartonner son livre.

« — Le projet ainsi que les diverses propositions et amen- « dements sont renvoyés à la section pour présenter une ré- « daction nouvelle. »

« puissante contre les écrits qui sont colportés clandestine-
« ment : tous les efforts de l'autorité n'ont jamais pu arrê-
« ter la distribution des feuilles ecclésiastiques.

« — N*** . . . . . Maintenant, qu'est-
« ce que la censure?

« C'est le droit d'empêcher la manifestation d'idées qui
« troublent la paix de l'État, ses intérêts et le bon ordre.

« La censure doit donc être appliquée suivant le siècle
« où l'on vit et les circonstances où l'on se trouve.

« Sous ce rapport, on peut distinguer trois époques diffé-
« rentes.

« Il y a d'abord les siècles barbares, où tout était sous la
« puissance des papes, l'autorité du clergé, l'empire des
« moines. Dans ces temps on devait nécessairement lier et
« rapporter toutes les études aux sciences ecclésiastiques.

« Cependant les excès des papes et du clergé ont fini par
« blesser et révolter les souverains, ils ont cherché à y op-
« poser une digue. Dans cette intention, ils ont encouragé
« les lettres et propagé l'étude des sciences : elle était très-
« propre à détruire les idées fausses qui dominaient à cette
« époque. Les circonstances ont servi leurs projets : les dé-
« positaires de ce qui restait des anciennes connaissances
« venaient de fuir de l'Orient; les Médicis et François Ier les
« recueillirent. Alors on vit paraître des ouvrages où les pré-
« jugés n'étaient plus ménagés. Joseph II est le dernier sou-
« verain qui ait protégé les opinions nouvelles et hardies.

« Depuis, tout a changé : on ne redoute plus les papes,
« on ne redoute plus le clergé, mais on peut craindre cette
« fausse philosophie qui, soumettant tout à l'analyse,
« tombe dans le sophisme, et, aux anciennes erreurs, sub-
« stitue des erreurs nouvelles. Peut-être que, par l'effet de
« cette crainte, la censure comprimerait la philosophie véri-
« table. »

— Il n'est pas facile, en époque d'ignorance sur la réalité du droit, de distinguer la philosophie fausse, de la philosophie vraie. Mais, n'importe.

« Si, au contraire, on forme un collége de censure dont « les opérations puissent être soumises au conseil du prince, « on n'a plus rien à craindre.

« — N*** dit que dans la vérité la liberté de la presse « n'existe pas en France, puisqu'on ne peut pas y écrire sur « toutes les matières. Par exemple, on ne permettrait pas à « un auteur de soutenir la thèse que l'une des constitutions « antérieures est préférable aux constitutions actuelles.

« Qu'est-ce donc qu'on entend par la liberté de la presse? « Il faut commencer par la définir.

« — M. le comte BOULAY dit que la liberté de la presse « est le droit d'écrire ce qui est utile.

« — M. le comte TREILHARD la définit : le droit d'im- « primer ce qui ne nuit pas à autrui.

« — N*** dit que ce n'est point là l'idée qu'il s'est formée « de la liberté de la presse.

« Un homme qui exprime toutes ses pensées à un ami, soit « de vive voix, soit dans ses lettres, use de la liberté qu'il a « naturellement de penser et d'écrire. Si la liberté d'imprimer « n'a pas la même étendue, elle n'existe pas. Or, qui oserait « voter pour une loi qui permettrait à chacun d'imprimer « ce qu'il veut, sauf à être puni?

« . . . . . .

« . . . . . .

« — N*** renvoie la totalité du projet à la section pour « le rédiger d'après les bases indiquées dans la discussion. »

SÉANCE *du* 25 *novembre* 1809.

« — M. le comte REGNAUD fait lecture de la nouvelle ré- « daction du projet. . . . . elle est ainsi conçue :

« . . . . . .

« Le projet ci-dessus est discuté.

« . . . . . .

« . . . . . .

« M. le comte REGNAUD..... La loi sera toujours im-

« la liberté indéfinie de la presse n'a existé que dans le Code « des lois. On n'en jouissait pas dans le fait au moment où « N*** a pris les rênes du gouvernement. »

« — N*** dit que cela venait de ce qu'on était encore en « révolution ; mais que la liberté indéfinie de la presse n'en « était pas moins étroitement liée au plan du gouvernement « qu'on avait établi...

« Maintenant, les choses sont changées, et l'on ne voit « pas comment la liberté indéfinie de la presse se concilie- « rait avec notre organisation. Qu'elle existe pour les af- « faires qui sont portées devant les tribunaux, on le conçoit ; « la défense des parties ne doit pas être gênée par la cen- « sure, en rendant néanmoins les avocats responsables des « écarts qu'ils se permettraient. Mais hors cela, il ne peut y « avoir de liberté indéfinie d'imprimer, car cette faculté ne « servirait pas la chose publique. Nos constitutions n'ap- « pellent pas le peuple à se mêler des affaires politiques. « C'est le sénat, c'est le conseil d'État, c'est le corps légis- « latif qui pensent, qui parlent, qui agissent pour lui, chacun « dans l'étendue de ses attributions. Si l'on veut plus, il faut « changer l'organisation actuelle. »

— Ce passage est admirable! une organisation quelconque est-elle suffisante pour baser un ordre plus qu'éphèmère ; pour baser un ordre stable? Si elle remplit ce but, elle est bonne. Là se trouve toute la question.

« — M. le comte REGNAUD. . . . . .

« . . . . . .

« . . . Il faut, avant tout, dégager la presse des entraves « que lui donne aujourd'hui le pouvoir absolu ; dans la « crainte de compromettre leur responsabilité, les censeurs « vont beaucoup trop loin.

« Si, sous un prince rempli d'idées grandes et libérales, « on ne se hâte de créer une institution libérale, certes, un « jour viendra où les idées les plus utiles seront étouffées et « où il ne sera même pas permis de parler.

« taient avant 1789, n'ont jamais pu arrêter l'impression des « écrits.

« — N*** dit qu'on ne peut rien conclure de ce qui s'est « passé à cette époque.....

« En 1789, l'opinion et les goûts appelaient les ouvrages « dirigés contre la religion et contre les institutions d'alors, « et les censeurs eux-mêmes en facilitaient la publication. Il « n'en est pas de même aujourd'hui.

« Mais aujourd'hui la presse, qu'on prétend être libre, est « dans l'esclavage le plus absolu.....

« . . . . . .

« Rien de plus irrégulier, rien de plus arbitraire que ce « régime, et néanmoins il est insuffisant.....

« Qu'il soit besoin d'une surveillance, cela ne peut pas être « contesté : personne ne prétendra sans doute qu'il faille « laisser la presse indéfiniment libre.

« A la vérité, des savants ont été jetés dans les prisons « pour des opinions astronomiques qu'on prétendait être « contraires aux opinions religieuses; mais tout cela tenait « au système d'alors où tout était pour la religion. Mainte- « nant on laissera circuler librement les livres de science. Ce « n'est donc pas là une objection. »

— Ainsi vous ne pourrez point raisonner sur un article de la constitution. Mais vous pourrez prouver, en apparence au moins : qu'il n'y a ni bien ni mal, ni droit ni devoir, ni, etc.

« Rien ne serait capable, avait dit l'Empereur, dans la « séance du 26 août 1808, d'empêcher les ouvrages contre « la religion de se répandre, s'ils étaient dans le goût du « siècle. »

— Est-ce qu'il serait plus facile d'empêcher les ouvrages contre une constitution quelconque de se répandre, s'ils étaient dans le goût du siècle ?

« — M. le comte REGNAUD dit que jamais, en France,

« un moyen extrême qu'on ne doit pas employer dans la « marche habituelle de l'administration, et quand, comme « ici, il s'agit d'une propriété. »

— Confier la censure à un corps de magistrats, c'était favoriser la publication au lieu de l'arrêter. Aussi, après quatre ans de discussions, tous les projets, et vous verrez qu'il y en a eu beaucoup, ont été retirés.

« — La discussion est continuée à une autre séance. »

SÉANCE *du 2 septembre* 1808, *tenue au palais de Saint-Cloud.*

« — N*** dit qu'il est nécessaire de donner une entière « sûreté aux imprimeurs.

« — Les propositions qui ont été arrêtées ainsi que le sur- « plus des questions, sont renvoyées à la section pour pré- « senter un projet. »

SÉANCE *du 9 septembre* 1808, *tenue à Saint-Cloud.*

« — M. le comte REGNAUD... présente un projet...

« . . . . . .

« Le projet ci-dessus est discuté.

« Le projet est renvoyé à la section, pour présenter une « rédaction nouvelle, conforme aux observations faites dans « le cours de la séance. »

SÉANCE *du 11 avril* 1809, *tenue au palais des Tuileries.*

« — M. le comte REGNAUD présente une nouvelle rédac- « tion de projet, etc.... le projet est ainsi conçu :

« Le projet ci-dessus est discuté.

« . . . . . .

« — M. le comte BERTHIER préfère la censure de la po- « lice à celle d'un corps de magistrats.

« — M. le comte RÉAL dit que les lois sévères qui exis-

« En second lieu, doit-on prévenir la publication des écrits « dirigés contre l'État?

« Oui; parce que ces écrits sont toujours plus ou moins « sensiblement des provocations qui ont pour objet de trou- « bler l'ordre public.

« Enfin l'autorité arrêtera-t-elle les écrits qu'on préten- « drait offenser la religion?

« Un censeur ordinaire n'oserait prononcer sur ces ma- « tières métaphysiques. Il faudrait donc soumettre ces écrits « à une assemblée de théologiens; et alors on aurait à craim- « dre que cette assemblée, prétendant la religion intéressée « dans des écrits qui n'ont réellement rien de commun avec « elle, n'étouffât la manifestation de vérités utiles.

« En général, il convient de laisser chacun développer ses « idées, fussent-elles extravagantes.....

« Au reste, *rien ne serait capable d'empêcher les ouvra- « ges contre la religion de se répandre,* s'ils étaient dans le « goût du siècle.....

« Qu'on laisse donc écrire librement sur la religion, « pourvu qu'on n'abuse pas de cette liberté pour écrire « contre l'État... »

— Écrire contre l'ordre, c'est écrire contre l'État; car le désordre renverse les États. S'imagine-t-on : qu'écrire pour nier la sanction religieuse, le bien et le mal, le droit et le devoir, surtout quand une prétendue science formule cette négation, ce ne soit point écrire contre l'ordre, c'est-à-dire contre l'État? Du reste, l'Empereur venait de dire, avec raison, que rien ne serait capable d'empêcher les ouvrages contre la religion de se répandre, s'ils étaient dans *le goût du siècle,* et, le goût du siècle est toujours formulé par la science, quand la science est libre. Dès lors, il aurait fallu se borner à énoncer cette impossibilité.

« — Mais, ajoute l'Empereur, en établissant une censure « renfermée dans ces limites, l'exercice doit en être confié « *à un corps de magistrats* et non à la police. La police est

« dans un seul jour *un million cinq mille volumes* de la lit-
« térature arabe. » Cela a-t-il empêché l'inquisition de tom-
ber?

Passons à un ouvrage capital où se trouve, sur le sujet que nous étudions, l'opinion du plus grand homme d'État de tous les siècles. Voici le titre de cet ouvrage :

DISCUSSIONS *sur la liberté de la presse, la censure, la propriété littéraire, l'imprimerie et la librairie, qui ont eu lieu dans le Conseil d'État, pendant les années* 1808, 1809, 1810 et 1811. Rédigées et publiées par M. le baron Locré, ancien secrétaire général du Conseil d'État. — *Paris,* 1819.

Nous allons y voir : qu'après quatre années de discussions, il a été reconnu implicitement : qu'une bonne loi sur la liberté de la presse était impossible. En faisant cet examen nous serons aussi bref que nous le pourrons.

SÉANCE *du* 26 *août* 1808, *tenue à Saint-Cloud.*

« — M. le comte Regnaud... présente deux projets de
« loi.

« . . . Les questions de la seconde série sont soumises
« à la discussion. »

—Dans ce procès-verbal, l'empereur, vu l'époque (1819), s'y trouve toujours désigné par N***. Lui seul est toujours de la plus grande clarté et de la plus grande précision.

« — N*** reprend et dit qu'il s'agit de savoir s'il y aura
« une censure, ou si la presse sera indéfiniment libre.

« Pour résoudre cette question, il faut examiner s'il est
« des écrits dont il soit nécessaire ou utile D'ARRÊTER LA
« PUBLICATION.

« Et d'abord, l'autorité doit-elle empêcher ceux qui sont
« dirigés contre les particuliers?

« Non : ces sortes d'écrits n'intéressent point l'État.....

« rope un homme éclairé, sans passions et sans préjugés,
« qui ne regarde *la liberté illimitée de la presse* comme in-
« compatible avec tout gouvernement régulier... »

— C'est très-vrai, pour autant que l'ignorance sociale sur la réalité du droit n'est point anéantie. Mais remarquez, s'il vous plait : que, les hommes qui ont le plus de préjugés et qui sont le plus dominés par les passions, sont précisément ceux qui se prétendent le plus être sans préjugés, et ne pas être dominés par les passions. M. de Girardin m'a dit mille fois qu'il était sans préjugés ; et il demande *la liberté illimitée de la presse.*

« — Qui n'y voie, continue Bonald, la cause de tous les
« maux qui affligent l'Europe, et de tous ceux qui la mena-
« cent, et qui ne trouve ridicule que les plus grandes ques-
« tions de politique, d'administration, de RELIGION MÊME,
« soient discutées et jugées tous les matins sur la table du
« déjeuner, pêle-mêle avec la pièce nouvelle, l'opéra-co-
« mique et le vaudeville, par de jeunes littérateurs pour qui
« le plaisir est une occupation et les questions les plus
« graves un délassement. »

— Rien n'est plus vrai. Mais, le remède, s'il vous plait, en présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale sur la réalité du droit? La censure, n'est-ce pas? Après avoir déclaré que les lois répressives, sans lesquelles la censure n'est rien, sont absolument inutiles.

Bonald finit par où il a commencé.

« — Osons le dire, s'écrie-t-il, une loi répressive de la
« liberté d'écrire, j'entends une loi réprimante, est impossible
« à faire, impossible à exécuter. »

— Est-ce que Bonald s'imagine : que des lois assurant l'exécution de la censure ne sont pas des lois de répression? Et quand même il obtiendrait des auto-da-fé de bibliothèques, à quoi cela servirait-il? « En 1492, quand les rois catholi-
« ques eurent pris Grenade, dit M. Lherminier, on brûla

nal *le Siècle* : on s'est [illegible] Ils ne sentent pas encore à [illegible] sentiront, peut-être sera-t-il [illegible]

Savez-vous maintenant, sur quoi Bonald [illegible] bir la censure, qui selon lui-même [illegible] les lois répressives sont nulles ? Écoutez :

« — Les sociétés chrétiennes, [illegible] « prendre. En science morale, [illegible]

— Eh bien ! si la vérité existe, qu'avez-vous à craindre ? Est-ce pour empêcher le prouver que nous avons [illegible] que vous avez besoin de la censure ? Du moment que la vérité existe, la presse cesse d'être dangereuse. Je pourrais aussi citer des passages de Bonald, disant le contraire de ce qu'il vient de dire. Mais, à quoi bon ?

Châteaubriand reprochait à Bonald de s'être abrité sous le drapeau de la censure. Sur cela, Bonald s'écrie :

« — Le noble pair à qui je répondis, plus [illegible] que « moi, ou moins confiant dans la sagesse des journalistes, « écrivait dans *la Monarchie selon la Charte* :

« « — La liberté de la presse *ne peut exister* sans tirer « derrière elle une loi terrible, [illegible] « la prévarication par la ruine, la calomnie par [illegible] « écrits *séditieux* par la prison, [illegible] « MORT. » »

« — Prévenir par la mort, s'écrie Bonald ! Il me semble « qu'il est plus humain et tout aussi efficace de prévenir « par la censure. »

— Mais, seigneur ! la censure ne peut être appliquée que sur des lois répressives, et vous les déclarez nulles. N'allez pas croire que Bonald ne soit pas un homme d'un immense mérite ! C'est que lorsqu'un homme de mérite se trouve dans une impasse intellectuelle, et ne veut point avouer son ignorance, il est obligé de déraisonner.

« — Osons le dire, s'écrie Bonald, il n'y a pas en Eu-

« peut s'arrêter à rien, et s'use à recevoir des impressions
« si fugitives, continuellement effacées par cette succession
« rapide de raisonnements contradictoires, de faits incer-
« tains, de conjectures hasardées, avancés un jour, démen-
« tis un autre, qui peuvent amuser un moment les gens oi-
« sifs, mais n'offrent aucune distraction possible aux hommes
« sensés. » (*Idem.*)

— Et où sont-ils, s'il vous plaît, les hommes sensés? Pour en avoir, de quoi nourrir un journal, il faudrait commencer par en faire. Ceux qui placent la question de presse sur le terrain politique, sont-ils sensés? Ceux qui ne voient de discussion possible : que, sur la réalité de l'antropomorphisme ou sur la réalité du matérialisme, sont-ils sensés? Et en connaissez-vous d'autres? Il est vrai : que, les journaux de toute couleur commencent à être généralement méprisés. On y lit : le cours de la bourse, les nouvelles du jour, et les femmes lisent le feuilleton. Qu'est-ce que cela prouve? Le mépris de toute doctrine, et il faut avouer que les doctrines ont bien mérité ce mépris ; le progrès de l'individualisme..... puis... au bout du fossé la culbute. Le moment est arrivé ou un journal, pour être lu, devra sortir de cette routine, où il devra ne plus s'occuper de politique : si ce n'est pour prouver qu'elle est secondaire à l'existence de l'ordre ; et devra prouver : que les croyances de l'antropomorphisme et du matérialisme, constituent le paupérisme moral ; et que ce paupérisme doit être anéanti : pour que l'ordre devienne possible, au sein de l'humanité. Il devra exposer : ce qui est nécessaire pour que le paupérisme moral puisse être anéanti. Il devra prouver également : que, le paupérisme matériel est devenu une source d'anarchie. Que dis-je, une source, c'est un fleuve, c'est une mer, c'est un déluge qu'il faut dire. Et, que ce déluge ne peut être englouti dans les enfers : que par l'anéantissement du paupérisme moral et l'entrée du sol à la propriété collective. J'ai voulu fonder ce journal. On s'est moqué de moi. J'ai voulu écrire dans ce sens au journal *la Presse* et au jour-

Lourdoueix, la place sur une base inacceptable en présence de l'examen : ce qui, par parenthèse, est donner complétement raison à M. de Girardin. Croyez-vous maintenant que les encyclopédistes aient besoin d'aller se faire imprimer à Leyde? Les ouvrages de M. Aug. Comte sont ce qu'il y a de plus révolutionnaire au monde ; et ils sont soutenus par une souscription publique. Essayez de faire une souscription dans un but d'ordre ou de simple humanité! et, vous m'en donnerez des nouvelles. D'ou vient cette erreur? D'avoir toujours devant les yeux, la berlue politique. C'est, comme si, voulant tuer une alouette planant dans les airs, vous vouliez la viser en regardant dans un puits.

« — Dans l'immense carrière du mal, dit Bonald, l'action « de la presse est sans limites de temps ni de lieu ; elle parle « partout, à toute heure et dans tous les temps ; elle parle à « toutes les passions et toutes les passions lui répondent ; « elle parle sans être contredite, car ceux qui lisent les mau- « vais livres ne lisent pas les bons ; et elle fait du mal sous « toutes les formes, dans des livres sous tous les formats. »

(*Idem.*)

—Eh bien ! le remède à cela? La censure, dites-vous. Irez-vous censurer à Londres, à Jersey, à Monaco s'il le faut? Vous réprimerez l'introduction, dites-vous. N'avez-vous pas dit : que les lois répressives sont inutiles?

Je pourrais vous citer des passages de Bonald, en faveur de la liberté de la presse, qui sont bien plus forts. Mais, à quoi bon? La liberté de la presse, c'est-à-dire l'incompressibilité de l'examen, se défend bien par elle-même : ce qui n'empêche pas, qu'en présence de l'ignorance sociale, elle ne soit éminemment anarchique.

« — Les journaux, dit Bonald, lus comme ils sont com- « posés, sans réflexion, avec précipitation, lus et composés « comme une tâche journalière qui doit paraître tous les jours « à heure fixe, sous le même format toujours rempli, tuent « toutes les habitudes graves et sérieuses de l'esprit qui ne

damné aux galères, l'action des nécessités sociales, liberté de la presse et tolérance religieuse, serait à son maximum d'activité. Ce n'est point à restreindre l'une ou l'autre de ces nécessités sociales qu'il faudrait donner son attention; mais bien à détruire l'ignorance qui seule les rend périlleuses.

« — Les journaux, dit Bonald, sont l'arme offensive de « la démocratie et l'arme défensive de la royauté, et avec ses « journaux la démocratie serait plus forte que la royauté, « si celle-ci n'avait, pour réprimer leurs excès, la ressource « de la censure; car LES LOIS RÉPRESSIVES N'Y PEUVENT « RIEN. » (*De l'opp. et de la liberté de la presse.*)

— Ainsi, les lois répressives n'y peuvent rien. C'est l'avis de tous les publicistes qui se sont occupés de cette question. Reste la censure. Parfait. Eh bien! la puissance des imprimeries clandestines à l'intérieur; et de l'entrée des imprimés de l'extérieur; augmente comme le joug de la censure. On répandait dernièrement le bruit que tous les journaux de Paris et des départements, sans distinction, allaient être supprimés; et ce canard, plus gros que les tours de Notre-Dame, a trouvé une foule énorme de Parisiens pour l'avaler sans le mâcher. C'est comme si un mécanicien, après avoir chauffé aux dernières limites du possible, s'avisait de boucher absolument toute soupape de sûreté. Que les journaux dits de l'opposition soient tranquilles! ils seront les derniers supprimés; et, s'il n'y en avait plus, il faudrait en inventer.

Remarquez, s'il vous plaît, la folie des conservateurs de toutes les époques, de toujours vouloir placer la question de presse sur le terrain politique. Est-ce que les encyclopédistes ont jamais placé la question révolutionnaire sur ce champ de bataille? Jamais. Ils avaient pour devise : *écrasez l'infâme;* c'est-à-dire : anéantissez le lien religieux. Eh bien! la liberté des journaux est aujourd'hui aussi complète que possible à cet égard. J'en ai pour garantie l'aveu de M. de Girardin; et pour preuve sa discussion avec M. de Lourdoueix : dans laquelle M. de Girardin nie la sanction religieuse; et M. de

XXI.

LIBERTÉ DE LA PRESSE (suite).

« La presse, machine qu'on ne peut plus « briser, continuera à détruire l'ancien monde « jusqu'à ce qu'elle en ait formé un nouveau. »

CHATEAUBRIAND.

« Alors : vive la liberté de la presse!

« Mais, l'esclavage de la presse est tout « aussi utile à la destruction de l'ancien monde, « et à la formation d'un nouveau, que sa « propre liberté.

« Alors : vive la liberté de la presse! et « vive l'esclavage de la presse! »

COLINS, *Commentaire*.

« Après l'imprimerie, l'*esprit de Dieu* s'est « promené sur la terre, mille fois plus rapi- « dement que son verbe n'avait pu le faire. »

M. ENFANTIN. *Corresp. polit.* 1849.

« J'aimerais autant dire l'ESPRIT DU DIABLE : « quant aux résulats produits jusqu'à présent. « Car, jusqu'à présent, l'imprimerie n'a pro- « duit que la généralisation de l'anarchie. Et « l'anarchie, dit CASTI, c'est l'ENFER. »

COLINS, *Commentaire*.

« C'est vrai. Mais, de l'enfer doit naître le « Paradis. »

COLINS, *Comm. du Commentaire*.

Les discussions sur la liberté de la presse, comme sur la tolérance religieuse, peuvent se comparer aux discussions sur la tolérance ou sur la liberté du soleil. Pour notre époque, la liberté de la presse est de nécessité sociale, comme la tolérance religieuse; et toutes les entraves que l'on voudra mettre à leur activité, ne feront qu'augmenter cette activité. Si, maintenant, l'on ne pouvait avoir un pain de deux kilog., sans un billet de confession; et lire un journal sans être con-

« désordres qui affligent une contrée, échappent à la con-
« naissance de trente magistrats, et il est absurde que, lors-
« qu'ils en sont instruits, ils se trouvent réduits à n'en être
« que les témoins.

« — M. le comte REGNAUD dit qu'il y a encore deux
« autres projets. . . . . l'un étend aux journaux le
« droit que la direction perçoit sur les labeurs; l'autre
« assujettit les entrepreneurs des cabinets de lecture. . . .
« et à ne tenir que des livres approuvés.

« M. le comte REGNAUD fait lecture des deux projets. Ils
« sont ainsi conçus :

« . . . . . .

« — N*** dit qu'il s'étonne qu'on veuille réduire la
« France entière au régime des couvents; on irait jusqu'à
« défendre les livres qui sont dans les mains de tout le
« monde, et que tout le monde est en possession de lire.

« Ce n'est pas tout : comment ose-t-on proposer de rendre
« incertain, chaque année, l'état des entrepreneurs de ca-
« binets littéraires, de les obliger de retrancher ceux des
« livres de leur établissement qu'ils ne justifieront pas être
« de bons livres et qu'ils ne pourront pas faire comprendre
« dans le catalogue? Et qui sera juge de ces questions? On
« nommera apparemment des théologiens pour examiner les
« livres!

« . . . . . .

« — M. le baron de POMMEREUIL dit que la suppression
« ne porte que sur les ouvrages qui blessent les mœurs.

« — N*** approuve qu'on empêche les mauvais livres de
« pénétrer dans les lycées; mais que, hors de là, on laisse
« chacun lire ce qu'il veut. Pourquoi la police se mêle-t-elle
« de diriger les consciences? Cet amour de la police pour
« le bon ordre, devient une véritable tyrannie.

« C'est d'ailleurs donner trop d'importance aux mauvais
« livres que de les poursuivre partout. Il n'y a pas de
« moyen plus sûr de les faire valoir. . . . . Le fait

« est qu'il faudra en venir à supprimer la direction de l'im-
« primerie. . . . . Elle devrait savoir que la censure
« n'est établie que contre les libelles qui provoquent à la ré-
« volte; qu'elle laisse parler librement sur le reste . . . .
« . . . . . .

« — LES PROJETS SONT RETIRÉS. »

— Après l'examen de cette discussion, ce que je pourrais ajouter, serait surabondant. Je me résume :

— Qu'est-ce que la liberté de la presse en époque d'incompressibilité de l'examen ?

— Une nécessité sociale.

— Quel est le résultat de cette nécessité sociale ?

— Qu'en époque d'incompressibilité de l'examen, plus la presse est limitée, comprimée, plus elle a de puissance; et qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, moins la presse est limitée, comprimée, plus elle empoisonne d'anarchie.

— Quel est le seul remède possible contre les empoisonnements de la presse?

— L'ANÉANTISSEMENT DE L'IGNORANCE SOCIALE SUR LA RÉALITÉ DU DROIT.

XXII.

LA RECHERCHE DU DROIT.

« Avant de chercher quelque chose, il faut « savoir ce qu'on cherche. MM. de Girardin « et Lourdoueix sont à la recherche du droit ; « et jusqu'à présent, aucun de ces messieurs « n'a une idée claire de ce qu'il comprend « par le mot DROIT. »

COLINS, *Commentaire des articles* de MM. de Girardin et Lourdoueix.

J'ai souvent dit à M. de Girardin : qu'il était bien heureux d'avoir affaire à des gens obligés de se placer sur le terrain de l'absurde, sur le terrain de l'antropomorphisme, pour lui répondre à lui également placé sur le terrain de l'absurde, le matérialisme. Je lui disais en outre : que, s'il avait affaire à moi, je ne lui laisserais pas un cheveu sur la tête. M. de Girardin, à qui personne ne peut être comparé pour la franchise, m'a répondu : « Je me moque d'eux ; je n'ai peur que de vous ; et, vous ne parviendrez jamais à écrire dans un journal. Dans un livre, vous pourrez écrire ce que vous voudrez, on ne vous lira pas. »

Je suis obligé de convenir : que, M. de Girardin a parfaitement jugé son époque. Eh bien ! puisque le public ne me lira pas, c'est à lui que je m'adresse. Peut-être, lui, me lira-t-il. Et, peut-être encore, profitera-t-il de ce que j'écris : ce qui, peut-être encore, est extrêmement douteux.

C'est l'article intitulé : LA RECHERCHE DU DROIT, inséré dans le journal *la Presse* du 26 mars 1854, que je vais analyser très-rapidement.

« — ... Ce que je nie, dit M. de Girardin à M. Lour-
« doucix, c'est ce que vous affirmez quand vous dites qu'il
« y a des lois éternelles pour les sociétés. Soyez donc sin-
« cère, soyez donc sérieux, ô mon contradicteur : la loi de
« L'ÊTRE pensant, c'est de se MOUVOIR dans sa RAISON,
« comme la loi de chaque astre est de *se mouvoir* dans son
« orbite. Quand L'HOMME s'y meut en toute LIBERTÉ, il
« accomplit ainsi la loi de son ÊTRE. »

— Ici, je dirai à M. de Girardin : soyez donc sérieux, ô vous qui n'osez pas être mon contradicteur, parce que vous me trouvez trop fort pour vous, et remarquez, je vous prie, qu'au sein du matérialisme : le mot ÊTRE RÉEL est un non sens ; le mot HOMME RÉEL est un non sens ; le mot RAISON RÉELLE est un non sens ; le mot LIBERTÉ RÉELLE est un non sens. Si l'homme *se meut* ou plutôt *fonctionne* dans l'orbite d'une raison illusoire, comme l'astre ne se meut pas, mais *fonctionne,* dans une orbite également matérielle, ou purement phénoménale, vous-même *fonctionnez* ainsi que M. Lourdoueix, dans les orbites de vos journaux : comme des abeilles dans leurs ruches ; comme des fourmis dans leurs fourmilières.

« — La loi de l'homme, continuez-vous, est de procréer
« des idées dans l'ordre intellectuel, comme il procrée des
« enfants dans l'ordre charnel. »

— Et comme le chien, l'huître, l'abeille et la fourmi procréent leurs petits, n'est-il pas vrai ? Et aussi la sensitive ses fleurs et ses fruits ? Croyez-vous qu'il y ait là une ombre de raison, une ombre de liberté ?

« — Ces idées, continuez-vous, sont ce qu'elles sont,
« elles deviennent ce qu'elles deviennent.... »

— C'est juste : puisque la liberté n'y est pour rien. C'est comme la feuille d'automne : *pauvre feuille, où vas-tu?*

« — Il y a des idées justes, continue M. de Girardin, il
« y en a d'autres qui sont fausses ou faussées. »

— Et le critérium pour les distinguer, s'il vous plaît? La force n'est-il pas vrai? Eh bien! non, Monsieur. Au sein du matérialisme, comme au sein de l'antropomorphisme, et vis-à-vis la logique : il n'y a ni vrai, ni faux, ni faussé, ni juste, ni injuste. Ne dites-vous point qu'il n'y a que des risques? Vous pouvez également alors renvoyer le risque avec le vrai, le faux, le juste et l'injuste : car, pour qu'il y ait des risques, il faut que *quelqu'un* ait quelque chose à risquer. Et, au sein du matérialisme comme au sein de l'antropomorphisme, et toujours vis-à-vis de la logique, il n'y a réellement *personne*. Je pourrais même ajouter, si je ne craignais de vous donner la migraine : qu'alors, il n'y a même pas de *quelque chose ;* car, *quelque chose* est toujours nécessairement relatif à *quelqu'un*. Essayez donc d'imaginer *réellement* QUELQUE CHOSE ; si, vous n'êtes *réellement* PERSONNE. Si ceci est trop fort pour vous, Monsieur, n'y faites pas attention. Cela servira à vos successeurs.

« — La société, dites-vous, est un effet. »

— Bien! Monsieur, un effet de quoi, s'il vous plaît? un effet de la raison? Eh! Monsieur, sous l'antropomorphisme comme sous le matérialisme, et toujours vis-à-vis de la logique, il n'y a pas plus de raison réelle qu'il n'y a trois angles droits dans un triangle. La société prétendue, phénoménale, apparente est alors un effet de la nécessité, un effet de la nature, comme M. de Lamartine me fait l'honneur de me l'écrire. Et cependant il se vante de pouvoir défendre les bases de la société. C'est parler comme M. Proudhon et dire : qu'une proposition n'est vraie : qu'à la condition que la proposition contraire le soit aussi.

« — La raison, dites-vous, ayant trouvé ses lois, TOUTES « SES LOIS, *la société sera* CE QU'ELLE DOIT ÊTRE. »

— Merci! Monsieur. Voilà le progrès, en fait d'ordre rationnel, renvoyé à tous les diables. Si, depuis dix ans, je n'avais gagné que cela sur vous, ce serait déjà immense.

Mais la raison ne trouve pas; c'est le raisonneur qui trouve; et, sous l'antropomorphisme, comme sous le matérialisme, il n'y a pas plus de raisonneur réel, toujours vis-à-vis de la logique; qu'il n'y a de bâton n'ayant qu'un bout, qu'il n'y a de montagne sans vallée.

« — La société, dites-vous, ne sera plus l'empire de la « force en guerre avec l'empire de la raison; elle sera l'em- « pire de la raison s'étendant exclusivement, successive- « ment, universellement. »

— Et, le critérium pour distinguer la bonne raison de la mauvaise? Et pour savoir s'il y a une raison en réalité ou s'il n'y en a qu'illusoirement? Et la sanction de la raison? Sera-ce le knout? Ou bien: les moutons ne mangeront-ils plus cette pauvre herbe? Les loups ne mangeraient-ils plus ces pauvres moutons? Les hommes ne tueront-ils plus ces pauvres loups? et les plus forts d'entre les hommes n'exploiteront-ils plus les plus faibles? Et tout cela sans raison! C'est alors que le monde sera près de finir! Mais, consolez-vous! Le monde ne finira pas; et, fort heureusement, le plus fort rossera toujours le plus faible: et cela, jusqu'à ce qu'il y ait une bonne raison pour qu'il n'en soit pas ainsi; et alors, la fin du monde, par cause morale, ne sera plus à craindre.

Vous concevez, lecteurs! que je ne vais pas suivre MM. de Girardin et Lourdoueix dans leurs discussions antropomorpho-matérialistes. Les discussions sur le terrain de l'absurde donnent la migraine; et je ne veux point vous mettre en dépense d'ammoniaque.

« — Nul ne sait, dit M. de Girardin, que ce qu'il s'est « donné lui-même la peine d'apprendre. »

— Voilà une proposition qui me charme; et, qui est vraie pour quiconque n'est plus en tutelle: sous l'empire des préjugés d'autrui pour l'éducation; sous l'empire de ses propres préjugés pour l'instruction. J'ai souvent dit à M. de Girar-

din : qu'il parlait de droit, sans connaissance préalable : des sciences dites naturelles, d'une part; et des sciences dites métaphysiques d'une autre. Je vois avec plaisir qu'il s'en occupe. S'il persévère à étudier, son intelligence est assez belle pour qu'il parvienne à reconnaître : qu'en fait de droit, les sciences dites naturelles, et les sciences dites métaphysiques se sont exprimées : en charabias, en galimatias, en logomachies. Alors, et seulement alors, il possédera les prolégomènes nécessaires : pour commencer à étudier avec fruit.

« — Éluder, dit M. de Girardin, toutes les questions pré-
« cises que je lui avais adressées et ne reproduire que de
« vaines objections déjà réfutées ; tel a été le suprême effort
« pour lequel, malgré sa grande expérience de la controverse
« et son incontestable talent d'écrivain, il a fallu à M. de
« Lourdoueix sept articles et quinze jours. »

— Que l'antropomorphisme et le panthéisme luttent entre eux, cela se conçoit : c'est une lutte de fantômes. Mais, qu'un fantôme s'attaque à la réalité ! jamais. MM. de Girardin et Lourdoueix ont trop d'esprit pour me répondre : ils se tairont.

Maintenant arrivent deux lettres, chacune d'un docteur en droit. Merci ! j'en ai assez. Rappelez-vous ce que dit le professeur de l'histoire du droit, cours principalement professé pour ceux qui aspirent au bonnet de docteur ; et vous concevrez : qu'un docteur en droit ne peut qu'embrouiller la question.

D'ailleurs, je n'ai pas besoin de m'en mêler, M. de Girardin suffit pour épousseter les docteurs.

« — La force comme la raison, la raison comme la force,
« dit M. de Girardin, se sanctionnent par elles-mêmes et
« n'ont ni l'une ni l'autre besoin d'une sanction étrangère.»

— Êtes-vous bien sûr, Monsieur, que la raison phénoménale ne soit pas une force de même nature que l'électricité? Alors, qui vous permet de faire la raison d'une autre nature que la force? Et si la raison est d'une autre nature

XXIII.

RÉCAPITULATION.

« La question religieuse n'a rien de com-
« mun avec la grande question politique que
« l'ÉUROPE VA RÉGLER. »

LORD PALMERSTON. Parlement d'Angleterre, séance du 31 mars 1854.

« Il ne s'agit pas d'Europe, mais du monde.
« Un règlement exige un régulateur personnel.
« Une multitude ne règle pas. Et, pour l'Eu-
« rope, comme pour le monde, il n'y a de
« personnalité alors possible qu'un despote.
« Or, un despote, régnant sur l'Europe ou
« sur le monde, est un être chimérique, en
« tout temps, et surtout en présence de l'in-
« compressibilité de l'examen. Quant à la
« grande question actuelle, elle est si peu in-
« dépendante de la question religieuse, que
« l'anarchie, au sein de l'Europe et au sein
« du monde, croîtra, avec la même intensité
« que la rapidité de la chute des graves tom-
« bant dans l'espace : jusqu'à ce que la po-
« litique soit elle-même ABSOLUMENT SOUMISE A
« LA RELIGION. »

COLINS, *Commentaire*.

I.

ANTROPOMORPHISME.

Le nom d'antropomorphisme est donné : à toute croyance en des êtres : non-seulement n'appartenant point à notre humanité, tout en ayant raisonnement, liberté ; mais ayant en outre, supériorité, puissance, sur notre humanité.

Tout fétichisme, toute idolâtrie, toute astrolâtrie, tout

polythéisme, tout monothéisme, tout déisme, tant prétendu révélé que prétendu philosophique, est de l'antropomorphisme.

L'antropomorphisme est la nécessité sociale de l'ignorance. Lui seul, alors, peut servir de base à un droit ayant une sanction autre que la force brutale.

Vis-à-vis de l'examen, la conséquence de l'antropomorphisme est la négation de la liberté, du bien et du mal.

Et voilà pourquoi l'antropomorphisme, nécessité sociale, proscrit l'examen.

PANTHÉISME.

Le panthéisme est un matérialisme poltron. C'est l'existence d'une seule nature. C'est la négation de la nature immatérielle ; la négation des individualités réelles ; et, vis-à-vis de la logique, la négation de tout raisonnement réel, la négation de la liberté.

Tant que l'ignorance n'est point anéantie, le panthéisme est la conséquence de l'examen. Pendant toute cette époque : le panthéisme est la nécessité de l'examen ; comme l'antropomorphisme est la nécessité de l'ignorance.

Le panthéisme est *scientifique :* tant que la prétendue série continue des êtres, relativement à la sensibilité réelle, n'est point absolument brisée, SCIENTIFIQUEMENT.

En présence de l'incompressibilité de l'examen, l'antropomorphisme est anarchique : parce qu'il est la négation de la liberté ; la négation du bien et du mal.

En présence de l'incompressibilité de l'examen, le panthéisme est anarchique : parce qu'il est la négation de la liberté ; la négation du bien et du mal.

II.

MATÉRIALISME.

Le matérialisme, comme le panthéisme, est l'existence *d'une seule nature,* la nature exclusivement physique. Toute

la différence entre les deux, c'est : que le panthéisme est un matérialisme *poltron ;* tandis que son frère jumeau est un matérialisme *bravache.*

M. Auguste Comte ne veut être ni matérialiste ni panthéiste ; et, il est l'un et l'autre. Preuves.

III.

MATÉRIALISME (Suite).

POST MORTEM, NIHIL : telle est l'expression du matérialisme bravache.

MÉTAPHYSIQUE.

MÉTAPHYSIQUE signifie : *plus que matériel*, IMMATÉRIEL. Y a-t-il des êtres immatériels ? On ne le sait pas encore. Jusqu'à ce qu'on le sache, toute affirmation que des êtres métaphysiques existent, est une sottise.

Jusqu'à présent, la métaphysique n'a été qu'une prostituée, servant aux prétendus philosophes pour abrutir les intelligences ; comme ces prostituées que les sauvages de la Polynésie viennent présenter aux marins, afin de les attirer à terre, pour que ces cannibales puissent les massacrer et les dévorer. Désormais, la métaphysique sera une vierge du ciel descendue sur les ailes de la raison, pour sauver le genre humain.

IV.

AME.

Au mot *âme* le dictionnaire donne une définition panthéiste.

Le dictionnaire aurait dû dire :

« Ame : être absolu, éternel, immatériel, ce qui est tout « un ; DEVANT EXISTER CHEZ CHAQUE INDIVIDU : POUR « QUE LE RAISONNEMENT NE SOIT POINT PUREMENT AP-

« PARENT, PHÉNOMÉNAL, ILLUSOIRE. Y a-t-il des âmes « en réalité ? Nous n'en savons pas le premier mot. »

L'âme des panthéistes est aussi sotte que l'âme des anthropomorphites ; et l'âme des anthropomorphites aussi sotte que l'âme des panthéistes.

L'expression *âme* doit signifier : INDIVIDUALITÉ RÉELLE, IMMATÉRIELLE, ÉTERNELLE.

Les âmes existent-elles ?

Question à résoudre.

V.

LIBERTÉ.

Le mot liberté renferme :

1° Le libre arbitre, liberté de chaque individu, abstraction faite de la société ;

2° La liberté sociale, liberté des individus au sein de la société.

Il est évident que si le libre arbitre n'existe pas, la liberté sociale est une chimère.

1°.

Libre arbitre.

Vis-à-vis de la logique, l'antropomorphisme et le matétérialisme bravache ou poltron, sont la négation du libre arbitre.

Que faut-il pour que le libre arbitre puisse exister ; pour qu'il existe alors nécessairement ; pour qu'il ne puisse exister autrement ; et pour qu'il soit possible de le comprendre sans migraine ?

Il faut :

1° Qu'il y ait chez chaque personnalité, sensibilité réelle, c'est-à-dire : individualité immatérielle, éternelle, absolue : ce que M. Cousin appelle un *esprit pur*, et dit : NE POUVOIR ÊTRE QU'UNE ABSURDITÉ.

2° Que cette individualité réelle soit unie à un organisme doué d'un centre nerveux, union constituant personnalité.

3° Que chez cette personnalité, capable de verbe, le verbe s'y soit développé par la société.

2°.

Liberté sociale.

Qu'est-ce que la liberté sociale ?

Le dictionnaire n'en sait rien. Et tous ceux qui en ont parlé n'en savent pas plus que le dictionnaire.

Pourquoi rien de bon n'a-t-il été dit sur la liberté sociale?

C'est parce que, jusqu'ici, la question sociale a été mal posée. Je vais la bien poser.

Tout ordre social, plus qu'éphémère, est nécessairement basé sur une communauté d'idées relativement au droit.

Il n'y a de communauté d'idées possible, sur le droit, que basée : sur une FOI, elle-même basée sur une INQUISITION; ou, sur la SCIENCE, basée sur une DÉMONSTRATION INCONTESTABLEMENT RATIONNELLE.

Toute communauté d'idées basée sur une FOI, par conséquent sur une INQUISITION, est devenue impossible, en présence de l'incompressibilité de l'examen.

La communauté d'idées par la SCIENCE, ne peut encore exister, à cause de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

Comment est-il possible d'anéantir l'ignorance sociale sur la réalité du droit ?

Telle est la question sociale.

D'abord, que faut-il pour que LA LIBERTÉ SOCIALE ne soit pas une chimère?

— Que le LIBRE ARBITRE soit démontré être une réalité.

— Puis, que faut-il pour que la *liberté sociale* soit réellement constituée ?

— Que chacun soit en naissant, et reste jusqu'à la mort, L'ÉGAL SOCIAL de tout autre individu.

— Que faut-il enfin, pour que la LIBERTÉ SOCIALE, démontrée non-absurde, puisse se réaliser pratiquement?

— Que le sol soit entré à la propriété collective, après que le LIBRE ARBITRE a été socialement démontré être une réalité.

VI.

HOMME, HUMANITÉ.

D'après la prétendue science actuelle, l'humanité proprement dite n'existe pas.

Selon la prétendue science actuelle, les hommes sont des bêtes, etc., etc. Et les bêtes, etc., etc., sont des hommes.

Pour que le mot *homme* ne soit pas une absurdité, il faut que l'homme soit composé :

1° D'une âme, individualité immatérielle, éternelle, absolue;

2° D'un organisme matériel ayant un centre nerveux.

Union constituant, INTELLIGENCE, HUMANITÉ.

Toute autre définition de l'homme est absurde.

Les hommes, dont l'ensemble s'appelle HUMANITÉ, existent-ils, en réalité?

Question à résoudre.

RAISON, RAISON RÉELLE.

Pour raisonner réellement, il faut un raisonneur réel. Il faut être dictionnaire, pour ne point le comprendre.

Tous ceux qui jusqu'à présent ont parlé de RAISON, n'en savaient pas plus que le dictionnaire.

Maintenant, faut-il vous épeler les notions des expressions : RAISON; RAISON RÉELLE? J'y consens.

Vis-à-vis de la logique supposée pouvoir exister :

Pour le vrai sceptique disant : Je ne sais si les âmes sont, oui ou non, immatérielles, la raison est hypothétique;

Pour l'anthropomorphiste ou le panthéiste niant la réalité, l'éternité des âmes, la raison est purement illusoire;

Pour le savant, sachant que les âmes sont éternelles, immatérielles, la raison existe en réalité.

Lourdoueix, la place sur une base inacceptable en présence de l'examen : ce qui, par parenthèse, est donner complétement raison à M. de Girardin. Croyez-vous maintenant que les encyclopédistes aient besoin d'aller se faire imprimer à Leyde? Les ouvrages de M. Aug. Comte sont ce qu'il y a de plus révolutionnaire au monde ; et ils sont soutenus par une souscription publique. Essayez de faire une souscription dans un but d'ordre ou de simple humanité! et, vous m'en donnerez des nouvelles. D'ou vient cette erreur? D'avoir toujours devant les yeux, la berlue politique. C'est, comme si, voulant tuer une alouette planant dans les airs, vous vouliez la viser en regardant dans un puits.

« — Dans l'immense carrière du mal, dit Bonald, l'action « de la presse est sans limites de temps ni de lieu ; elle parle « partout, à toute heure et dans tous les temps ; elle parle à « toutes les passions et toutes les passions lui répondent ; « elle parle sans être contredite, car ceux qui lisent les mau- « vais livres ne lisent pas les bons ; et elle fait du mal sous « toutes les formes, dans des livres sous tous les formats. »

(*Idem.*)

—Eh bien ! le remède à cela? La censure, dites-vous. Irez-vous censurer à Londres, à Jersey, à Monaco s'il le faut? Vous réprimerez l'introduction, dites-vous. N'avez-vous pas dit : que les lois répressives sont inutiles?

Je pourrais vous citer des passages de Bonald, en faveur de la liberté de la presse, qui sont bien plus forts. Mais, à quoi bon? La liberté de la presse, c'est-à-dire l'incompressibilité de l'examen, se défend bien par elle-même : ce qui n'empêche pas, qu'en présence de l'ignorance sociale, elle ne soit éminemment anarchique.

« — Les journaux, dit Bonald, lus comme ils sont com- « posés, sans réflexion, avec précipitation, lus et composés « comme une tâche journalière qui doit paraître tous les jours « à heure fixe, sous le même format toujours rempli, tuent « toutes les habitudes graves et sérieuses de l'esprit qui ne

damné aux galères, l'action des nécessités sociales, liberté de la presse et tolérance religieuse, serait à son maximum d'activité. Ce n'est point à restreindre l'une ou l'autre de ces nécessités sociales qu'il faudrait donner son attention; mais bien à détruire l'ignorance qui seule les rend périlleuses.

« — Les journaux, dit Bonald, sont l'arme offensive de « la démocratie et l'arme défensive de la royauté, et avec ses « journaux la démocratie serait plus forte que la royauté, « si celle-ci n'avait, pour réprimer leurs excès, la ressource « de la censure; car LES LOIS RÉPRESSIVES N'Y PEUVENT « RIEN. » (*De l'opp. et de la liberté de la presse.*)

— Ainsi, les lois répressives n'y peuvent rien. C'est l'avis de tous les publicistes qui se sont occupés de cette question. Reste la censure. Parfait. Eh bien! la puissance des imprimeries clandestines à l'intérieur; et de l'entrée des imprimés de l'extérieur; augmente comme le joug de la censure. On répandait dernièrement le bruit que tous les journaux de Paris et des départements, sans distinction, allaient être supprimés; et ce canard, plus gros que les tours de Notre-Dame, a trouvé une foule énorme de Parisiens pour l'avaler sans le mâcher. C'est comme si un mécanicien, après avoir chauffé aux dernières limites du possible, s'avisait de boucher absolument toute soupape de sûreté. Que les journaux dits de l'opposition soient tranquilles! ils seront les derniers supprimés; et, s'il n'y en avait plus, il faudrait en inventer.

Remarquez, s'il vous plait, la folie des conservateurs de toutes les époques, de toujours vouloir placer la question de presse sur le terrain politique. Est-ce que les encyclopédistes ont jamais placé la question révolutionnaire sur ce champ de bataille? Jamais. Ils avaient pour devise : *écrasez l'infâme;* c'est-à-dire : anéantissez le lien religieux. Eh bien! la liberté des journaux est aujourd'hui aussi complète que possible à cet égard. J'en ai pour garantie l'aveu de M. de Girardin; et pour preuve sa discussion avec M. de Lourdoueix : dans laquelle M. de Girardin nie la sanction religieuse; et M. de

XXI.

LIBERTÉ DE LA PRESSE (suite).

« La presse, machine qu'on ne peut plus « briser, continuera à détruire l'ancien monde « jusqu'à ce qu'elle en ait formé un nouveau. »

CHATEAUBRIAND.

« Alors : vive la liberté de la presse!

« Mais, l'esclavage de la presse est tout « aussi utile à la destruction de l'ancien monde, « et à la formation d'un nouveau, que sa « propre liberté.

« Alors : vive la liberté de la presse! et « vive l'esclavage de la presse! »

COLINS, *Commentaire.*

« Après l'imprimerie, l'*esprit de Dieu* s'est « promené sur la terre, mille fois plus rapi- « dement que son verbe n'avait pu le faire. »

M. ENFANTIN. *Corresp. polit.* 1849.

« J'aimerais autant dire l'ESPRIT DU DIABLE : « quant aux résulats produits jusqu'à présent. « Car, jusqu'à présent, l'imprimerie n'a pro- « duit que la généralisation de l'anarchie. Et « l'anarchie, dit CASTI, c'est l'ENFER. »

COLINS, *Commentaire.*

« C'est vrai. Mais, de l'enfer doit naître le « Paradis. »

COLINS, *Comm. du Commentaire.*

Les discussions sur la liberté de la presse, comme sur la tolérance religieuse, peuvent se comparer aux discussions sur la tolérance ou sur la liberté du soleil. Pour notre époque, la liberté de la presse est de nécessité sociale, comme la tolérance religieuse; et toutes les entraves que l'on voudra mettre à leur activité, ne feront qu'augmenter cette activité. Si, maintenant, l'on ne pouvait avoir un pain de deux kilog., sans un billet de confession; et lire un journal sans être con-

désordres qui affligent une contrée, échappent à la connaissance de trente magistrats, et il est absurde que, lorsqu'ils en sont instruits, ils se trouvent réduits à n'en être que les témoins.

« — M. le comte REGNAUD dit qu'il y a encore deux autres projets. . . . . l'un étend aux journaux le droit que la direction perçoit sur les labeurs; l'autre assujettit les entrepreneurs des cabinets de lecture. . . . et à ne tenir que des livres approuvés.

« M. le comte REGNAUD fait lecture des deux projets. Ils sont ainsi conçus :

. . . . . .

« — N*** dit qu'il s'étonne qu'on veuille réduire la France entière au régime des couvents; on irait jusqu'à défendre les livres qui sont dans les mains de tout le monde, et que tout le monde est en possession de lire.

« Ce n'est pas tout : comment ose-t-on proposer de rendre incertain, chaque année, l'état des entrepreneurs de cabinets littéraires, de les obliger de retrancher ceux des livres de leur établissement qu'ils ne justifieront pas être de bons livres et qu'ils ne pourront pas faire comprendre dans le catalogue? Et qui sera juge de ces questions? On nommera apparemment des théologiens pour examiner les livres!

. . . . . .

« — M. le baron de POMMEREUIL dit que la suppression ne porte que sur les ouvrages qui blessent les mœurs.

« — N*** approuve qu'on empêche les mauvais livres de pénétrer dans les lycées; mais que, hors de là, on laisse chacun lire ce qu'il veut. Pourquoi la police se mêle-t-elle de diriger les consciences? Cet amour de la police pour le bon ordre, devient une véritable tyrannie.

« C'est d'ailleurs donner trop d'importance aux mauvais « livres que de les poursuivre partout. Il n'y a pas de « moyen plus sûr de les faire valoir. . . . . Le fait

« est qu'il faudra en venir à supprimer la direction de l'im-
« primerie. . . . . Elle devrait savoir que la censure
« n'est établie que contre les libelles qui provoquent à la ré-
« volte; qu'elle laisse parler librement sur le reste . . . .
« . . . . . .

« — LES PROJETS SONT RETIRÉS. »

— Après l'examen de cette discussion, ce que je pourrais ajouter, serait surabondant. Je me résume :

— Qu'est-ce que la liberté de la presse en époque d'incompressibilité de l'examen ?

— Une nécessité sociale.

— Quel est le résultat de cette nécessité sociale?

— Qu'en époque d'incompressibilité de l'examen, plus la presse est limitée, comprimée, plus elle a de puissance; et qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, moins la presse est limitée, comprimée, plus elle empoisonne d'anarchie.

— Quel est le seul remède possible contre les empoisonnements de la presse?

— L'ANÉANTISSEMENT DE L'IGNORANCE SOCIALE SUR LA RÉALITÉ DU DROIT.

XXII.

LA RECHERCHE DU DROIT.

« Avant de chercher quelque chose, il faut « savoir ce qu'on cherche. MM. de Girardin « et Lourdoueix sont à la recherche du droit ; « et jusqu'à présent, aucun de ces messieurs « n'a une idée claire de ce qu'il comprend « par le mot DROIT. »

COLINS, *Commentaire des articles* de MM. de Girardin et Lourdoueix.

J'ai souvent dit à M. de Girardin : qu'il était bien heureux d'avoir affaire à des gens obligés de se placer sur le terrain de l'absurde, sur le terrain de l'antropomorphisme, pour lui répondre à lui également placé sur le terrain de l'absurde, le matérialisme. Je lui disais en outre : que, s'il avait affaire à moi, je ne lui laisserais pas un cheveu sur la tête. M. de Girardin, à qui personne ne peut être comparé pour la franchise, m'a répondu : « Je me moque d'eux ; je n'ai peur que de vous ; et, vous ne parviendrez jamais à écrire dans un journal. Dans un livre, vous pourrez écrire ce que vous voudrez, on ne vous lira pas. »

Je suis obligé de convenir : que, M. de Girardin a parfaitement jugé son époque. Eh bien ! puisque le public ne me lira pas, c'est à lui que je m'adresse. Peut-être, lui, me lira-t-il. Et, peut-être encore, profitera-t-il de ce que j'écris : ce qui, peut-être encore, est extrêmement douteux.

C'est l'article intitulé : LA RECHERCHE DU DROIT, inséré dans le journal *la Presse* du 26 mars 1854, que je vais analyser très-rapidement.

par communauté d'idées sur la sanction religieuse basée sur la SCIENCE.

XIII.

UNITÉ SOCIALE.

L'unité sociale ne peut se baser que sur l'unité religieuse.

L'unité religieuse, en présence de l'incompressibilité de l'examen, ne peut se baser : ni sur l'antropomorphisme, ni sur le matérialisme.

Pour, qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, l'unité religieuse puisse exister ; il faut :

Qu'il existe des unités réelles, seules bases possibles des intelligences réelles ;

Que la réalité de ces unités puisse être scientifiquement démontrée.

S'il n'y a pas d'intelligences réelles, il n'y a pas de société réelle.

Dès que les intelligences existent réellement, l'unité sociale, c'est :

La communauté d'idées sur la réalité des intelligences, sur la réalité du droit comprenant la réalité : de la sanction inévitable; de la sanction religieuse.

Quels sont les obstacles qui s'opposent à l'établissement de l'unité sociale?

Les voici :

1° La non existence de communauté d'idées, au moins parmi les sommités sociales d'une nation suffisamment forte pour se défendre contre la force brutale, sur l'absolue nécessité d'anéantir l'ignorance sociale sur la réalité du droit;

2° La non existence de la science, anéantissant l'ignorance sociale sur la réalité du droit;

3° La croyance que les nationalités sont inévitables ; par conséquent : que, l'unité sociale est impossible ;

4° La croyance que l'équilibre des nationalités, si singu-

lièrement dit *Équilibre européen*, n'est pas une sottise comparable aux mystères les plus absurdes;

5° La croyance que l'absurdité : *Congrès de la paix perpétuelle entre les nationalités*, n'est pas le complément de l'absurdité *Équilibre européen*.

XIV.

UNITÉ SOCIALE (Suite).

« LA PRESSE ABAT LES MURS DE LA PATRIE. »
BERANGER.

« Et quand les murs de la patrie se sont « écroulés devant les trompettes de la science, « le monde est LIBRE et reste LIBRE : JUSQU'A « LA MORT DU GLOBE. »
COLINS, *Commentaire*.

La science universelle, nécessaire à l'existence de l'unité sociale, n'est autre : que, la connaissance scientifique de la réalité du droit.

Le mépris des nationalités est le mépris le plus insensé : tant que l'unité sociale n'est point devenue nécessaire par l'anarchie; et possible, par la découverte de la réalité du droit.

Bossuet a été l'homme anarchique par essence, en professant la doctrine de la séparation des pouvoirs. A Sainte-Hélène, l'Empereur professait hautement la nécessité de l'union des pouvoirs.

M. de Lamartine appelle la déclaration des droits de l'homme, le décalogue du genre humain.

Et, sans doute, la sanction de ce décalogue est : *l'insurrection est le plus saint des devoirs*. C'est le décalogue de l'enfer ; ou de l'ignorance : ce qui est la même chose.

Et, M. de Lamartine assure son pavillon en s'écriant :

« Le mouvement est l'essence des révolutions : les ra- « lentir, c'est les trahir. »

Les sociétés reconnaîtront seulement : que l'unité sociale doit être établie, sous peine de mort humanitaire : après qu'elles auront été suffisamment fouettées par l'anarchie.

XV.

ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

Les expressions : balance politique au sein des nations; et balance des pouvoirs au sein de chaque nation; sont de la graine semée par les fripons pour servir de pâture aux niais.

Tout lien commun, en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, et de l'incompressibilité de l'examen, est absolument impossible.

Brisez le cercle vicieux d'antropomorphisme et de panthéisme : le problème social se trouvera résolu; et la solution se trouvera être : L'HARMONIE ÉTERNELLE : ENTRE LA LIBERTÉ DES ACTIONS; ET, LA FATALITÉ DES ÉVÉNEMENTS.

En présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit et de l'incompressibilité de l'examen : les mots DROITS, DEVOIRS, RELIGIONS, et PHILOSOPHIES sont des expressions sans valeur et de vrais galimatias.

L'équilibre européen, devenu l'équilibre universel, depuis que toutes les nationalités sont en contact inévitable; l'équilibre européen, c'est la négation de tout pouvoir spirituel, de toute balance, de tout équilibre moral entre les actions et la sanction; en un mot : C'EST LE TRIOMPHE DE LA FORCE BRUTALE.

Le congrès de la paix entre les nations, invention de l'enfer, a pour base l'assurance contre les risques de guerre, au moyen des écus. C'est le dernier sanglot de la féodalité financière. Il s'exhalera dans une mer de sang.

XVI.

CONGRÈS DE LA PAIX.

Au traité de Westphalie..... les chefs de pouvoir temporel, les rois, les premiers des révolutionnaires, s'affranchirent du pouvoir spirituel, personnifié dans le souverain pontife. Alors, toute justice, autre que la force, étant implicitement niée, les rois, les forts, voulant rester rois, voulant rester forts, cherchèrent à faire en sorte : qu'un seul d'entre eux ne pût devenir assez fort, pour avaler les autres forts. Ce nouveau moyen d'ordre fut nommé ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

L'équilibre européen a pour ennemis : du côté des chefs de pouvoir temporel : la crainte d'être avalé par plus fort que soi; par conséquent le désir d'être le plus fort ; cela s'est nommé AMBITION; du côté des peuples : le désir de ne plus être avalé par les forts : cela s'est nommé RÉVOLUTION. C'est la mort de ces deux ennemis que le congrès de la paix a conjurée..... au profit des forts. Pour réussir, le congrès compte sur l'alliance des écus, soldant la force brutale.

Mais chaque chef de pouvoir temporel, pour devenir le plus fort, cherche à étouffer les révolutions chez lui, mais aussi à les développer chez les autres. Elle sera jolie la paix perpétuelle !

Le congrès de la paix, c'est le synode général de la féodalité financière.

Si la féodalité financière veut concevoir une lubie de réussite, elle doit se faire positiviste et reconnaître M. Auguste Comte pour son souverain pontife. L'ingrate! Elle ne l'a même pas nommé une seule fois !

Le congrès de la paix était expirant, lorsque M. de Girardin a prétendu pouvoir le galvaniser avec l'assurance des écus contre les risques de la guerre, conductrice d'une pile anti-révolutionnaire.

Là-dessus : querelle entre M. Lourdoueix représentant

l'anthropomorphisme; et, M. de Girardin représentant le matérialisme. Ces messieurs auront chacun une écaille : et, la révolution mangera l'huître.

Rapport par Colins des plaidoyers de ces messieurs, ou plutôt du plaidoyer du congrès de la paix.

JUGEMENT.

La croyance en l'absurdité PAIX PERPÉTUELLE ENTRE LES NATIONALITÉS est le complément de la croyance, en l'absurdité ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

XVII.

INCOMPRESSIBILITÉ DE L'EXAMEN.

« LA PRESSE ABAT LES MURS DE LA PATRIE. »
BÉRANGER.

« La presse abat toute compression de l'exa-
« men. »
COLINS, *Commentaire*.

Que signifie l'expression : *compressibilité de l'examen?* Et de quel examen est-il surtout question ?

Solution de ce problème par Platon.

La compression de l'examen, c'est une inquisition pour empêcher l'examen du droit.

XVIII.

INCOMPRESSIBILITÉ DE L'EXAMEN (Suite).

Comme la pire des doctrines est celle qui détruit du droit, il s'ensuit : que, toute autonomie, dont le trouve basé sur une religion hy de mort, s'appuyer sur une inqu

Platon, confirme ce qui précède

Inquisition établie par Platon.

L'inquisition s'étend : sur l'éducation; sur les mariages; ur l'instruction.

La nature des poëtes, dit Platon, n'est point capable, pour ordinaire, de distinguer le bon du mauvais.

Censure sur tout : jusque sur les jeux des marmots.

La compressibilité de l'examen, c'est :

1° La possibilité de s'emparer de l'éducation de tous, our faire accepter, comme réel, un droit basé sur un anopomorphisme quelconque;

2° La possibilité d'établir une inquisition, pour soumettre ute instruction à l'éducation faisant accepter, socialement et individuellement, un droit hypothétique comme réel.

Cette compressibilité de l'examen, est-elle socialement ossible :

Lorsque. . . . .

Lorsque. . . . .

Lorsque, etc., etc.?

Prétendre qu'il est actuellement possible de comprimer examen, c'est prétendre qu'il est possible d'éteindre le oleil. Avis aux sophistes appartenant à l'ordre des éteinoirs.

XIX.

TOLÉRANCE RELIGIEUSE.

L'indifférence religieuse, dont la tolérance religieuse est expression sociale, est-elle une chose reprehensible? Voilà à oi se borne la question de tolérance religieuse.

Avant d'aborder cette question, remarquez d'abord : que, tolérance religieuse est de *nécessité sociale* : en présence l'ignorance sociale sur la réalité du droit et de l'incompressibilité de l'examen.

Discussion de la question.

Discussion au point de vue panthéiste.

XX.

TOLÉRANCE RELIGIEUSE (Suite).

Discussion au point du vue anthropomorphiste.

Résumé :

Qu'est-ce que la tolérance religieuse?

C'est la négation du vrai et du faux, du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du droit et du devoir. C'est la nécessité sociale résultant de l'incompressibilité de l'examen, en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du lien religieux. C'est l'hydre de l'anarchie, sortie des enfers pour faire sentir le besoin de vérité; et, ne pouvant y rentrer : qu'après l'anéantissement de l'ignorance.

LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Ce qu'étaient les connaissances avant l'invention de l'imprimerie; et, combien il était facile à la force de les détruire, lorsqu'elles étaient en opposition avec le despotisme.

L'imprimerie a affranchi l'instruction des peuples de toutes les chaînes politiques et religieuses.

Ces chaînes entravaient l'anarchie. L'imprimerie les a brisées. Maintenant, c'est l'anarchie qui domine le despotisme.

La société s'en trouve-t-elle mieux?

La raison triomphera, dit Condorcet. . . . .

C'est vrai. La raison triomphera de l'antropomorphisme; et, scientifiquement, ce triomphe est accompli. Mais, maintenant la raison doit triompher aussi du matérialisme. Et, l'anarchie poussée à son dernier paroxisme, est peut-être le seul auxiliaire que la raison puisse avoir pour accomplir ce dernier triomphe.

Ce qui précède a pour but : *d'achever* de vous convaincre, qu'en présence de l'imprimerie, il est impossible de comprimer l'examen sur la réalité du droit, sur la réalité du lien

religieux ; et, de *commencer* à vous convaincre, qu'en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, sur la réalité du lien religieux, la presse, qu'elle soit libre ou qu'elle soit entravée, est également anarchique par essence. L'anéantissement de l'ignorance peut seule rendre la presse LIBRE, c'est-à-dire : SOUMISE A LA RAISON DOMINANT L'HUMANITÉ.

XXI.

LIBERTÉ DE LA PRESSE (Suite).

« La presse, machine qu'on ne peut plus bri-
« ser, commencera à détruire l'ancien monde,
« jusqu'à ce qu'elle en ait formé un nouveau. »
CHATEAUBRIAND.

« Alors : vive la liberté de la presse !
« Mais, l'esclavage de la presse est tout aussi
« utile à la destruction de l'ancien monde et
« à la formation d'un nouveau, que sa propre
« liberté !
« Alors : vive la liberté de la presse ! et vive
« l'esclavage de la presse ! »
COLINS, *Commentaire*.

Ces discussions sur la liberté de la presse comme sur la tolérance religieuse, peuvent se comparer aux discussions sur la tolérance ou sur la liberté du soleil. Pour notre époque, la liberté de la presse est de nécessité sociale comme la tolérance religieuse ; et toutes les entraves que l'on voudra mettre à leur activité ne feront qu'augmenter cette activité.

Erreur des conservateurs de toutes les époques de toujours vouloir placer la question de presse sur le terrain politique.

Censure préconisée par M. de Bonald.

Inutilité de la censure.

Folie des journaux de toute couleur.

Les journaux commencent à être généralement méprisés. Pour vivre, ils seront obligés d'ouvrir une nouvelle route.

J'ai voulu ouvrir cette route. L'on s'est moqué de moi.

C'est juste : personne ne sent encore les nécessités sociales.

Discussion entre Bonald et Châteaubriand, sur la liberté de la presse et la censure.

Examen des DISCUSSIONS sur la liberté de la presse, la censure, etc., qui ont eu lieu dans le conseil d'État pendant les années 1808, 1809, 1810 et 1811.

Après quatre années de discussions, il a été reconnu implicitement : qu'une bonne loi sur la liberté de la presse était impossible.

— Qu'est-ce que la liberté de la presse, en époque d'incompressibilité d'examen ?

— Une nécessité sociale.

— Quel est le résultat de cette nécessité ?

— Qu'en époque d'incompressibilité de l'examen, plus la presse est limitée, comprimée, plus elle a de puissance ; et qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, moins la presse est limitée, comprimée, plus elle empoisonne d'anarchie.

— Quel est le seul remède possible contre les empoisonnements de la presse ?

— L'ANÉANTISSEMENT DE L'IGNORANCE SOCIALE SUR LA RÉALITÉ DU DROIT.

XXII.

RECHERCHE DU DROIT.

« Avant de chercher quelque chose, il faut « savoir ce qu'on cherche. MM. de Girardin et « Lourdoueix sont à la recherche du droit ; et, « jusqu'à présent, aucun de ces Messieurs n'a « une idée claire de ce qu'il comprend par le « mot DROIT. »

COLINS, *Commentaire* des articles de MM. de Girardin et Lourdoueix.

Examen d'un article de M. de Girardin, intitulé : LA RECHERCHE DU DROIT.

« — La réciprocité, dit M. de Girardin en terminant son « article, est LA MESURE DE LA CIVILISATION. »

(E. DE GIRARDIN.)

— La réciprocité, en dehors du droit, c'est de donner des coups, quand on est le plus fort; et, d'en recevoir quand on est le plus faible. C'est la réciprocité du fort au faible. La réciprocité, en dehors du droit, c'est LA MESURE DE LA BARBARIE. (COLINS.)

— Puis, en admettant l'hypothèse que les démons ne fussent point des réalités :

« — Oh! dit-il, alors! c'en était fait à tout jamais; le « Christianisme était jugé dans notre esprit, et nous renon- « cions bien vite à une autorité si peu sûre et si peu judi- « cieuse. »

— D'autres citations, à cet égard, seraient superflues. Vous voyez, je le répète ; que M. de Mirville n'est pas un homme à se contenter du *credo quia absurdum ;* et que, partout où l'absurde lui sera démontré, il s'empressera de le reconnaître. L'ouvrage de M. de Mirville est le chef-d'œuvre de la réaction antropomorphique.

La réaction antropomorphique est le résultat nécessaire de l'action panthéistique. Pendant toute l'époque d'ignorance, l'antropomorphisme et le panthéisme forment un cercle vicieux, dans lequel l'humanité se roule nécessairement : jusqu'à ce qu'antropomorphisme et panthéisme soient scientifiquement anéantis.

Je vais donner la preuve : que, c'est la crainte, l'horreur du matérialisme, qui oblige M. de Mirville à se précipiter, la tête la première, dans le gouffre de l'antropomorphisme. C'est ce qui, déjà, était arrivé à PASCAL.

Après avoir établi ses conditions de discussions, conditions que nous regrettons ne pouvoir examiner aujourd'hui, mais que nous nous engageons d'examiner avant de discuter, si M. de Mirville nous trouve digne d'entrer en lice avec lui, M. de Mirville ajoute :

« — Ces conditions une fois arrêtées et surtout bien ob- « servées, nous ne craignons nullement de porter le défi le « plus solennel, et néanmoins le plus pacifique à toute cette « PHILOSOPHIE POSITIVE que nous voyons renaître depuis « quelques années, surtout sous les auspices de MM. Comte « et Littré. »

Si, M. de Mirville nous fait l'honneur de nous lire, il

« quoi nous en tenir sur ce point (l'existence des esprits,
« des démons), et nous l'étudiâmes à notre tour. »

— Vous voyez : que, M. de Mirville est un homme d'examen, un homme de science ; et que, pour lui, le *credo quia absurdum* est complètement sans valeur.

« — Nous nous en applaudîmes, continue M. de Mir-
« ville, car bientôt nous pûmes nous assurer que cette
« croyance si minée, si honnie, si peu défendue, était pré-
« cisément L'AME, et pour ainsi dire LA RAISON DE TOUTE
« LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. «« Satan, disait Voltaire à
« un théologien trop *coulant,* Satan ! Mais c'est le Christia-
« nisme tout entier ; PAS DE SATAN, PAS DE SAUVEUR. »»
« . . . . . .
« Tout le Christianisme est si bien là, que Bayle, le plus sa-
« vant des incrédules, disait après quinze siècles de contro-
« verse à ce sujet : »» *Prouvez seulement aux incroyants*
« *l'existence des mauvais esprits*, ET VOUS LES VERREZ
« FORCÉMENT OBLIGÉS DE VOUS ACCORDER TOUS VOS
« DOGMES. »

— Il n'y a pas de doute qu'après avoir prouvé : que, deux et deux font cinq ; rien n'est plus facile que de prouver : que, deux et deux font sept, font neuf, font tout ce que vous voudrez, excepté quatre.

« — Encore une fois, continue M. de Mirville, tout le
« Christianisme est là. »

— Et, conséquent avec ses promesses, M. de Mirville, pour prouver la réalité du Christianisme, veut prouver la réalité des mauvais esprits.

Le but du livre que je vais examiner, très-rapidement, se trouve dans les quelques lignes que je viens de citer.

Pour être parfaitement compris, M. de Mirville ajoute :

« — Au lieu d'une question indifférente, c'était donc, au
« point de vue chrétien, *la plus grande des questions*, LA
« QUESTION MÈRE PAR EXCELLENCE. »

« Broussais n'est plus, mais une nouvelle école le remplace,
« et le remplacera, nous le craignons, avec les plus grands
« avantages. »

« Cette école a pour nom, la philosophie positive, et pour
« chefs deux hommes d'un rare mérite intellectuel, MM. Comte
« et Littré, le premier proclamé, dit-on, par l'Angleterre, le
« Newton du XIXe siècle, et le second, une des célébrités
« médicales de l'Institut. On affirme donc sérieusement que
« cette philosophie renferme *l'avenir* du monde, et (ceci se-
« rait bien autrement sérieux) que c'est elle qui, dans le
« moment *présent*, exerce le plus d'influence sur la jeunesse
« de nos écoles, et principalement, dit-on, sur notre école Po-
« lytechnique. Tenons-nous donc pour bien et dûment avertis;
« car, s'il est vrai, comme on le prétend, que ces doctrines
« doivent un jour composer tout le *credo* politique, philo-
« sophique et religieux de nos enfants, nous connaissons
« notre avenir.

« Pères de famille, sachez-le bien, pour ces nouveaux
« apôtres,

«« L'ordre ne peut se faire dans les esprits que le jour
« où la psychologie ne sera plus qu'une *physique cérébrale,*
« et l'histoire une sorte de *physique sociale.* (*De la philo-*
« *sophie positive,* par le docteur Littré.) »»

« Ce sont leurs expressions, etc. »

— D'abord, et malgré l'immense mérite que je reconnais à M. Auguste Comte, comme se trouvant à la tête d'une prétendue science, dont la conséquence est le matérialisme, j'avoue qu'il faudrait me montrer un certificat de l'Angleterre, bien et dûment légalisé comme constatant l'identité, pour me faire admettre : que l'Angleterre reconnaît M. Comte comme le Newton du XIXe siècle. Ce n'est point à l'Angleterre que M. Auguste Comte s'est adressé pour réclamer protection, vu l'identité des résultats pratiques de sa doctrine; mais bien, à *l'*AUTOCRATE *représentant de l'anthropomorphisme* PRÉTENDU ORTHODOXE.

Ensuite, vous le voyez! c'est la juste horreur que le matérialisme inspire, comme source d'une anarchie inextinguible tant qu'il n'est point anéanti, qui oblige M. de Mirville : à se pencher du côté de l'antropomorphisme, pour éviter le naufrage. Eh bien! c'est la même horreur de l'antropomorphisme, comme source d'un despotisme russe conduisant actuellement à une anarchie inextinguible, tant qu'il n'est point anéanti, qui a obligé le XVIIIe siècle et aussi le XIXe : à se pencher du côté du matérialisme, pour éviter également le naufrage. Le malheur commun a été de croire : qu'il n'y a de possible : qu'antropomorphisme et matérialisme. Et désormais, l'ordre n'est possible, hélas! que par l'anéantissement : et de l'antropomorphisme; et du matérialisme.

Toute théorie sociale qui ne renferme point en elle-même son mode d'application immédiate à la société, comme preuve de sa bonté, est une tentative que je compare : à celle d'un médecin, donnant du poison à son malade, avant de s'être assuré : que, le poison guérira au lieu d'empoisonner

Tant que M. Comte est resté dans les limites théoriques, il était facile de voir où la pratique devait conduire. Cependant, si on le lui avait reproché, il aurait pu dire : vous êtes dans l'erreur. Et, c'est peut-être ce que M. de Mirville fera à mon égard, s'il ne préfère garder le silence, ainsi que l'ont jugé à propos MM. Proudhon et de Girardin. Mais, aussitôt que M. Comte a eu imprimé l'application de sa théorie, il a été possible de prouver à tous, et seulement en le citant, vers quel despotisme atroce, ignoble, et chimérique en présence de l'examen, conduisait cette théorie.

Eh bien; la théorie antropomorphique de M. de Mirville, conduit précisément au même résultat : que, la théorie panthéistique de M. Auguste Comte. Je vais le prouver.

J'ai déja dit : que l'antropomorphisme, comme le panthéisme, était la négation du libre arbitre, du bien et du mal. C'est hors de doute, vis-à-vis de la raison supposée exister. Mais, pour vérifier la théorie, quant à son application, supposons que la liberté soit compatible avec l'antropomor-

phisme, comme nous avons supposé qu'elle l'était avec le matérialisme. Qu'arrivera-t-il de l'application à la société de la théorie de M. de Mirville?

Auparavant, voyons d'abord en quoi cette théorie consiste!

Des milliards de milliards de démons existent non-seulement dans notre atmosphère, mais encore sur les hauts lieux, aux bords des fontaines, sur les arbres, que sais-je, moi!!!

De plus : tous les dieux, fétiches, passés, présents, futurs, etc., etc., sont des diables.

De plus : tous les sorciers, tous les ensorcelés, de tous les temps, la plupart des maniaques, les théomanes et presque tous les attaqués de maladies nerveuses, les criminels tels que Papavoine, etc., les magnétiseurs, les magnétisés, les somnambules, etc., sont plus ou moins possédés. Il y a, en outre, un diable dans chaque table tournante ou parlante. Et, la vraie *médecine* pour guérir toutes ces maladies ou plutôt toutes ces possessions, c'est L'EXORCISME.

Maintenant, comparons les résultats nécessaires de cette *théorie*, dont M. de Mirville veut prouver la réalité par des faits, par *à posteriori*, avec les résultats, également nécessaires, de la théorie si mal à propos dite POSITIVE.

1°

Subordination du raisonnement au sentiment.

Voyez ce que j'ai dit de la théorie de M. Comte, sous ce titre. Et, vous verrez : que M. de Mirville doit conclure comme M. Comte. La subordination de la raison à la foi; c'est, la subordination de la raison au sentiment, au préjugé.

2°.

Un GRAND-ÊTRE, *nouveau* DIEU, *nouvel* ÊTRE SUPRÊME.

Au lieu de cela, mettez : Un GRAND-ÊTRE, ancien DIEU, ancien ÊTRE SUPRÊME.

Et, en présence de l'incompressibilité de l'examen, il est

aussi impossible de faire accepter, SOCIALEMENT, l'ancien GRAND-ÊTRE que le NOUVEAU.

Et, que résulte-t-il, de cette impossibilité, qui, pour les partisans de la théorie, ne sera qu'une difficulté?

La nécessité de mettre en usage, pour faire accepter SOCIALEMENT, l'ancien Grand-Être, les moyens employés par M. Comte, pour faire accepetr le nouveau.

3°.

Établissement d'un sacerdoce despotique, appuyé sur une inquisition.

Il est évident : que, du moment que les diables sont partout; que, du moment que *l'exorcisme* doit dominer le *Codex* et le *Code;* le bonnet de docteur en théologie doit absorber les bonnets de docteur en droit, et de docteur en médecine. Voilà un pape comme M. Comte; un budget de quinze cents millions comme pour M. Comte; une inquisition comme pour M. Comte; et le monde entier se soumettant au pape de M. de Mirville, comme le monde entier devra se soumettre au pape M. Comte. Croyez-vous que tout cela soit possible, sans causer la plus épouvantable des anarchies, et la mort de l'humanité? Et, ce n'est pas tout.

4°.

Établissement d'une féodalité financière, universelle, dont la conséquence nécessaire est un véritable prolétariat chinois.

Ici, je suis persuadé : qu'au lieu de féodalité FINANCIÈRE, c'est féodalité NOBILIAIRE que mettrait le pape de M. de Mirville. Car, la féodalité bourgeoise est trop évidemment anarchique, pour qu'un pape romain pût jamais commettre une pareille inconséquence. Mais financère ou nobiliaire, il faut toujours, comme le dit M. Comte, que le pape soit SEUL DI-

RECTEUR SYSTÉMATIQUE DE L'ÉDUCATION UNIVERSELLE. M. de Mirville croit-il que cela soit possible : en présence de l'incompressibilité de l'examen ; et, d'une organisation sociale où le paupérisme croît sur une ligne parallèle à la richesse?

Arrivons aux bases du système de M. de Mirville. Ces bases sont : les diables, les démons, les esprits, les intelligences immatérielles, comme vous voudrez; ou, comme il voudra.

Eh bien ! ces diables, ces antropomorphes sont créés. Et, dès que le créateur antropomorphe s'évanouit devant la raison, les antropomorphes créés angéliques ou diaboliques, s'évanouissent également. Or, du moment qu'un point de départ est absurde, il ne faut pas, sous peine également d'être absurde, vouloir en déduire quelque chose de raisonnable. Pour appuyer ce que je viens de dire, voici une citation de De Maistre, que je recommande à M. de Mirville :

« — Toutes les fois, dit-il, *qu'une proposition sera prouvée* « *par le genre de preuve qui lui appartient*, L'OBJECTION « QUELCONQUE, MÊME INSOLUBLE, NE DOIT PAS ÊTRE « ÉCOUTÉE. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg.*)

Or, la meilleure preuve de la fausseté d'une explication, c'est de prouver que son point de départ est absurde.

M. de Mirville cite une foule de faits très-étonnants. A cet égard, il est d'une logique admirable pour réfuter ses adversaires matérialistes. Je n'ai pas le temps de discuter ici la réalité de ces faits. Il en est même plusieurs que je ne croirais pas QUAND MÊME JE LES VERRAIS. Car, tout ce que l'on me ferait voir, par les yeux du corps, pour me prouver : que, deux et deux font cinq, ne serait point admis. TOUJOURS, *je ferai prédominer les yeux de l'intelligence sur les yeux de l'organisme*. Ici, je parle à M. de Mirville, *homme de science*. Si M. de Mirville était exclusivement *homme de foi*, je me croirais coupable de troubler sa conscience. Du reste, un homme de foi, ne doit jamais lire, ce qu'il peut

soupçonner être écrit contre la foi, avant d'avoir consulté son directeur. Et je suis persuadé : que, si M. de Mirville, supposé homme de foi, consultait son confesseur avant de me lire, la lecture de mon travail lui serait défendue.

Quant à moi, je serais bien fâché si un obstacle quelconque m'avait empêché de lire M. de Mirville. Son ouvrage est ce que je connais de plus fort en faveur de l'antropomorphisme. Il serait bien à désirer : qu'il fût généralement répandu. Le résultat de sa lecture, quel qu'il fût, ferait faire un pas immense à la question religieuse, dont la solution est actuellement nécessaire à l'existence de l'humanité. Malheureusement, les écrits utiles ne sont point lus. Voilà deux ans que la première édition de cet ouvrage est publiée. Et, le seul hasard me l'a fait connaître, il y a trois jours. Je suis presque certain : que, M. de Mirville ne connaît pas plus mes écrits, que je ne connaissais les siens il y a trois jours. C'est que le monde actuel est divisé en coteries ; et, que chaque coterie ne lit que ce qui est écrit en sa faveur. M. de Mirville, écrivant en faveur de l'antropomorphisme, peut encore espérer avoir des lecteurs. Quant à moi, écrivant : et contre l'antropomorphisme et contre le matérialisme, je suis presque certain également : que, mes lecteurs, sauf quelques exceptions, SONT ENCORE A NAITRE. C'est juste ; et, je ne m'en plains pas.

Avant de finir mon examen, je demande la permission d'exposer ici ce qui me paraît une contradiction chez M. de Mirville. C'est probablement moi qui, à cet égard, suis dans l'erreur. Je prie M. de Mirville d'avoir la bonté de m'en tirer.

Dans tout son ouvrage, M. de Mirville accuse les savants, et surtout les sociétés savantes, de ne point se prononcer sur le phénomène des tables parlantes.

Or, pour se prononcer à cet égard, il faut essayer de les faire parler ces tables : à moins que, sans les examiner, ces messieurs ne disent : ou qu'elles ne parlent pas ; ou que, si elles parlent, c'est le résultat d'une jonglerie ; ou que, si elles parlent, c'est le résultat du diable ; et, que le plus sûr, alors, est d'établir une inquisition pour les brûler, ainsi que ceux

[illegible] parler : lesquels sont nécessairement POSSÉDÉS.

[illegible] de Mirville ne veut aucune de ces alternatives sans [illegible]

[illegible] pendant, il me paraît que le passage suivant proscrit [illegible] examen. Si je me trompe, j'en appelle de nouveau à M. de [illegible] lui-même.

Après avoir dit : que,

« — Toute la presse américaine est saisie de la question.
« Que toutes les villes principales du continent : Boston,
« Providence, New-Haven, Strattford, Cincinnati, Buffalo,
« Jefferson, Saint-Louis, Auburn, Manchester, Long-Island,
« Portsmouth, New-Brighton, etc., sont envahies tour à tour
« et payent leur tribut au progrès mystérieux.....

« Et ne croyez pas, continue M. de Mirville, que toute
« cette révolution se soit opérée sans résistance, et n'ait dû
« son succès qu'à l'exaltation des esprits ou bien aux pré-
« dispositions religieuses de tant de sectes différentes. Au
« contraire, *l'opposition a été formidable.* La plupart de
« ces sectes se trouvant, comme le catholicisme lui-même,
« blessées plus ou moins dans chacun de leurs symboles, ont
« foudroyé la nouvelle hérésie, et l'on peut s'assurer des
« agitations de la controverse, en jetant seulement les yeux
« sur les dix ou douze énormes journaux quotidiens, uni-
« quement occupés depuis lors à enregistrer tous ces faits,
« et à défendre les doctrines qui en découlent.

« Il existe en outre une soixantaine d'ouvrages *ex pro-*
« *fesso,* écrits probablement à des points de vue différents,
« mais tous *parfaitement d'accord* sur la réalité des phéno-
« mènes. Aussi là ne peut-il plus y avoir de négation ob-
« stinée. Il y a même une remarque à faire, c'est que les
« convictions se sont surtout développées dans cette masse
« *d'industriels* et de *savants*, qui dans ce pays, comme dans
« le nôtre, forment *la partie matérialiste et fort peu croyante*
de la nation. »

– Ainsi, en Amérique et en Europe, la science et la ri-

chesse sont matérialistes : ce qui indique : que, tous ceux dont l'intelligence est développée sont matérialistes. Et c'est pour cela que M. de Mirville et autres voudraient pouvoir abriter la société sous l'antropomorphisme. Mais, si l'antropomorphisme, en présence de l'examen, est aussi anarchique que le matérialisme, ne vaudrait-il pas mieux chercher à se débarrasser de l'un et de l'autre? Mais, laissons continuer M. de Mirville!

« — Eh bien, Messieurs, pour vous donner en quelques « mots, dit le protecteur de l'antropomorphisme, une idée de « l'intensité du fléau, vous saurez que toutes les villes de « l'Union ont aujourd'hui leurs cercles magiques, que celle « de Philadelphie, pour sa part, compte maintenant plus de « *trois cents* de CES CLUBS SPIRITUELS, et que plus de CINQ « CENT MILLE sectateurs succèdent maintenant aux deux « demoiselles *Fox*, etc..... »

— Puis, après une nouvelle exposition des faits, M. de Mirville ajoute :

« — Enfin, Messieurs, quoique tous ces faits aient eu pour « premiers signataires des hommes comme Cooper, William « Owens, Kossuth, Buchanam, Morrow, Curtis Culver, « Gatchell, Francis, Marcy, le général Lyman, etc., etc., « tous, auteurs, professeurs, magistrats, ou militaires d'un « rang très-distingué, leurs témoignages sont aujourd'hui « complétement inutiles, car *la chose est établie sur une base « inébranlable,* et chacun, dans ce pays, peut s'assurer par « lui-même, à moins d'être tout à fait aveugle, que le SUR- « NATURALISME de tous ces phénomènes a véritablement « atteint le *summum* et le point le plus éclatant de la dé- « monstration (1). »

(1) Je ferai observer à M. de Mirville : que, vouloir conclure de l'ordre des faits, de l'ordre des phénomènes, de l'ordre physique, à l'ordre de droit, à l'ordre des réalités, à l'ordre métaphysique, est aussi illogique : que de vouloir conclure de l'ordre de droit, de l'ordre des réalités, de l'ordre méta-

— Après avoir dit que les esprits frappeurs ne peuvent être de bons anges, et que le doigt de Dieu ne se trouve pas dans le caractère qui les distingue, M. de Mirville ajoute : et ceci est remarquable :

« — Le doigt de Dieu serait-il davantage dans les doc-
« trines? Convenons-en, s'il en était ainsi, l'esprit de vérité
« n'aurait jamais été dans le christianisme, dont tous les
« dogmes se trouvent tous les jours plus ou moins sapés par
« les nouveaux interprètes. Selon eux, en effet, «« *ce chris-*
« *tianisme* POPULAIRE *est la source de toutes les erreurs.*
« *C'est un vêtement trop étroit pour l'humanité en pro-*
« *grès.* »» Et malgré les peaux de brebis dont ils se couvrent,
« malgré l'amour évangélique auquel ils convient tous les
« hommes, nous doutons fort que l'Évangile tienne long-
« temps en ce pays, devant le fanatisme qu'inspire leur au-
« torité, «« *autorité la plus haute,* dit un de leurs apôtres,
« *que les hommes aient jamais pu vénérer.* »» Aussi *la*
« *Gazette d'Augsbourg,* dans un article que nous citerons
« tout à l'heure, n'hésite-t-elle pas à dire «« que décidément
« *ces esprits sont anti-chrétiens.* »» Et, si nos renseigne-
« ments sont exacts, l'évêque de Saint-Louis aurait lancé les
« foudres de l'Église contre ce plus effrayant des fléaux, parce
« que c'est précisément celui dont la venue est formelle-
« ment prédite pour les plus mauvais jours de la terre.

« Quant aux institutions sociales..... »

— Ah ! écoutons, ce que les diables peuvent dire à cet égard !

physique, présupposé exister, à l'ordre physique. Tout phénomène doit rester dans l'ordre physique, et ne peut recevoir d'explication hors de l'ordre physique, jusqu'à ce qu'il ait été démontré qu'il existe un ordre métaphysique. Les sensibilités, les âmes, paraissent appartenir à l'ordre physique. Vouloir les en faire sortir par l'intervention d'une absurdité, la création, est une absurdité. Les faits que cite M. de Mirville, à supposer qu'ils existent, n'auraient pas encore eu d'explication physique, je l'admets. Mais, vouloir les faire sortir de l'ordre physique, par l'intervention de la même absurdité, serait une égale absurdité. Je parle ici devant le tribunal de la raison. Devant le tribunal de la foi, la raison ne peut être admise.

Cette note ne doit pas être lue par ceux qui craignent la migraine.

chesse sont matérialistes : ce qui indique : que, tous ceux dont l'intelligence est développée sont matérialistes. Et c'est pour cela que M. de Mirville et autres voudraient pouvoir abriter la société sous l'antropomorphisme. Mais, si l'antropomorphisme, en présence de l'examen, est aussi anarchique que le matérialisme, ne vaudrait-il pas mieux chercher à se débarrasser de l'un et de l'autre? Mais, laissons continuer M. de Mirville!

« — Eh bien, Messieurs, pour vous donner en quelques « mots, dit le protecteur de l'antropomorphisme, une idée de « l'intensité du fléau, vous saurez que toutes les villes de « l'Union ont aujourd'hui leurs cercles magiques, que celle « de Philadelphie, pour sa part, compte maintenant plus de « *trois cents* de CES CLUBS SPIRITUELS, et que plus de CINQ « CENT MILLE sectateurs succèdent maintenant aux deux « demoiselles *Fox*, etc..... »

— Puis, après une nouvelle exposition des faits, M. de Mirville ajoute :

« — Enfin, Messieurs, quoique tous ces faits aient eu pour « premiers signataires des hommes comme Cooper, William « Owens, Kossuth, Buchanam, Morrow, Curtis Culver, « Gatchell, Francis, Marcy, le général Lyman, etc., etc., « tous, auteurs, professeurs, magistrats, ou militaires d'un « rang très-distingué, leurs témoignages sont aujourd'hui « complétement inutiles, car *la chose est établie sur une base « inébranlable*, et chacun, dans ce pays, peut s'assurer par « lui-même, à moins d'être tout à fait aveugle, que le SUR- « NATURALISME de tous ces phénomènes a véritablement « atteint le *summum* et le point le plus éclatant de la dé- « monstration (1). »

(1) Je ferai observer à M. de Mirville : que, vouloir conclure de l'ordre des faits, de l'ordre des phénomènes, de l'ordre physique, à l'ordre de droit, à l'ordre des réalités, à l'ordre métaphysique, est aussi illogique : que de vouloir conclure de l'ordre de droit, de l'ordre des réalités, de l'ordre méta-

XXVI.

RÉSUMÉ DE L'INTRODUCTION.

CONCLUSIONS.

L'antropomorphisme, pour toute humanité possible, est, primitivement, de NÉCESSITÉ SOCIALE. C'est exclusivement sur l'antropomorphisme que peut alors se baser : la transformation de la force en droit, première nécessité sociale, dès que la force brutale devient inpuissante pour maintenir l'ordre au sein de la société.

L'anthropomorphisme ne peut résister à l'examen.

La société, toute société, au sein de toute humanité possible, doit donc commencer par proscrire l'examen du droit.

Mais il y a deux espèces d'examen : l'un individuel, intérieur, silencieux; l'autre se manifestant à l'extérieur, soit *verbalement*, soit *scripturalement*.

La première espèce d'examen, l'examen individuel peut être plus ou moins empêché : par une éducation imposée, faisant accepter que l'examen du droit, par conséquent de l'antropomorphisme, est un crime; et par l'exploitation des masses sous le joug des minorités, ne laissant aux masses aucun temps pour les examiner; et par l'abrutissement de ces mêmes masses, au moyen de l'éducation et de l'exploitation.

La seconde espèce d'examen, l'examen manifesté à l'extérieur, est alors facilement empêché par une inquisition.

Une inquisition nécessite des inquisiteurs. Les inquisiteurs se considèrent comme au-dessus de l'inquisition. Ils examinent. Ils se communiquent même les résultats de leur

examen, ne fut-ce que pour connaître : ce qui peut saper le droit; ce qui peut détruire l'inquisition; ce qui peut soustraire, au joug, les masses qu'ils exploitent.

— Que résulte-t-il de cet examen primitivement fait par tout sacerdoce, et alors toujours concentré dans les temples?

— La doctrine que vous avez vue, formulée par l'Ecclésiaste, formulée par un membre de l'Institut de France, formulée ces derniers jours, par le journal le plus répandu de l'Europe, et définitivement formulée par la science tout entière : LE MATÉRIALISME.

Tant que l'examen peut être socialement comprimé par une inquisition; tant que l'examen reste concentré chez les exploiteurs; le despotisme contient facilement les tendances anarchiques du matérialisme.

Cependant, et même avant la naissance de la presse, il y a des circonstances sociales qui rendent le despotisme impuissant pour contenir les tendances anarchiques du matérialisme. C'est lorsque la propriété cesse d'être suffisamment concentrée par la primogéniture; lorsque la féodalité nobiliaire, la féodalité de l'épée, fait place à la féodalité bourgeoise, à la féodalité des écus. Alors, plusieurs de ceux qui ont reçu l'instruction matérialiste, tombent souvent dans les masses exploitées, après avoir perdu leurs propriétés, et y deviennent les principaux agents révolutionnaires.

C'est ce qui est arrivé en Grèce, à Tyr, à Sidon, à Carthage, à Rome, etc., etc.

Mais, lorsque la presse n'est point encore née; et surtout, lorsqu'elle n'est point encore rendue indestructible par son établissement au sein d'une multitude de nations, toujours ennemies; le besoin d'ordre fait bientôt rétablir une foi nouvelle, une inquisition nouvelle, un nouveau despotisme profitant des fautes de ses devanciers: pour anéantir le bourgeoisisme; et, ressusciter la féodalité nobiliaire.

Je viens de dire que la presse peut seulement empêcher la compression de l'examen, lorsqu'elle est rendue indestructible au sein d'une multitude de nations toujours ennemies,

et protégeant la presse chez elles lorsqu'elle est persécutée ailleurs.

En effet : la presse est née en Chine des siècles et des siècles avant de naître en Europe. Qu'a fait le sacerdoce matétérialiste des Chinois pour se préserver de l'anarchie des masses en danger de se soustraire au despotisme antropomorphique?

Il a isolé la Chine.

Il a doublé la force de son inquisition.

Il a rendu son alphabet tellement compliqué, qu'il faut la vie d'un lettré pour parvenir à lire, pour parvenir à examiner.

Il a poussé l'exploitation des masses anthropomorphites à un tel point : que, les enfants des pauvres servent souvent de pâture aux pourceaux.

Si la Chine était restée isolée; si elle n'avait point admis de chrétiens, les plus dangereux des révolutionnaires quand ils ne sont point dominateurs; la Chine, sous son despotisme, ne se trouverait point en proie à l'anarchie.

Mais, une fois que la presse a projeté ses racines au sein de toutes les nations, et pour ainsi dire jusqu'au centre du globe; une fois que les nations sont en contact par la guerre et par le commerce, par la poudre à canon et par la boussole; prétendre comprimer socialement l'examen, c'est prétendre à éteindre le soleil.

Et, le résultat de l'examen c'est le matérialisme. Et, le résultat du matérialisme : c'est l'anarchie; c'est la mort sociale.

Pour que la société puisse ne point périr, c'est donc le matérialisme qui doit être anéanti.

Et, il doit être anéanti : pour que la réaction anthropomorphite et prétendue scientifique, dont nous avons parlé au chapitre précédent, puisse elle-même se trouver anéantie.

Voyons, maintenant, sur quoi se base le matérialisme, pour oser se proclamer scientifique?

— Nous l'avons déjà dit; nous le répéterons bientôt. Mais,

seil de famille a besoin d'un certificat pour vous faire interdire, ils le signeront des deux mains. Du reste, ils sont matérialistes; et, si vous les admettez au pouvoir, ils feront aussi des tartines antropomorphiques. Dois-je répéter : qu'il y a des exceptions; et que, vis-à-vis de la logique matérialiste, ces exceptions sont absurdes? Ce serait par trop ennuyeux!

Le bourgeois ne pense qu'à engraisser. Si, admis à son dîner, vous parlez d'antropomorphisme ou de panthéisme, vous troublez sa digestion; et, il vous aura en horreur. Essayez de lui faire comprendre : que, de la question religieuse dépend la conservation de sa bourse ou même de sa tête, il vous appellera : ou jésuite; ou communiste. Son Dieu, c'est sa caisse. Du moment qu'elle s'emplit, il est conservateur; du moment qu'elle se vide, il est révolutionnaire.

Maintenant, à qui vais-je parler? Aux exceptions? Soit! Ce que je dirai pourra être utile d'ici à quelques lustres. Car, aujourd'hui, un lustre d'avenir vaut plusieurs siècles du passé.

Je reprends ma phrase interrompue, et je dis :

— Sur quoi se base le matérialisme pour oser se proclamer scientifique?

— Je le répète : sur la série continue des êtres.

— Et, que faut-il : pour que la série continue des êtres soit brisée d'une manière absolue?

— Que chez ce chien qui vous caresse, etc., etc., et je dis etc., pour m'éviter de faire de la sensiblerie que vous vous modulerez tout aussi bien que moi; que chez ce chien, dis-je, il n'y ait que SENSIBILITÉ APPARENTE ET NON RÉELLE; que ce ne soit qu'un automate, une machine.....

Cela vous révolte? Mais, votre science, selon M. de Lamartine, fait penser le cristal; et selon M. Proudhon, veut que deux et deux ne puissent faire quatre, qu'à condition que tout ce qui ne sera pas quatre sera quatre. Et cette prétendue science, qui aime tant les observations, se fait battre par M. de Mirville, qui lui prouve, par des observations : que,

Forcez Dieu, comme Châteaubriand, à créer un vieux monde avec de vieux chênes et de vieux pigeons; ou, comme Lamartine, osez faire penser le cristal; pourvu que ce soit en belle prose et que cela résonne comme Paganini ou Vieux-temps, vous avez la science infuse et serez capable d'être présidents, rois, empereurs ou dictateurs. Ces gens-là se moquent de l'antropomorphisme, comme du panthéisme; mais, ils écrivent dans les journaux de toutes les couleurs; et, y feront des tartines analogues à chaque couleur. Vous concevez : qu'il y a de nombreuses exceptions; mais ceux qui font partie de ces exceptions ne sont point logiques. S'ils l'étaient, ils feraient des tartines.

Quant à ce qu'ils sont, le voici : en public, ils sont déistes. Au foyer domestique : ils ne sont rien; ils sont eux.

Les docteurs, je parle de ceux ès-sciences ou en médecine, les autres appartenant à la littérature; les docteurs, dis-je, sont aussi ignorants sur ce qui a été dit en philosophie, que les philosophes le sont sur ce qui a été dit sur les sciences naturelles. Les philosophes et les docteurs se méprisent souverainement les uns les autres; et ils ne se doutent point que les uns et les autres méritent plus de pitié que de mépris. Parlez-leur de création, de trinité, d'incarnation, ils se moqueront de vous. Mais ils soutiendront *unguibus et rostro* : qu'une machine peut être libre; et, qu'une proposition ne peut être vraie : qu'à condition que la proposition contraire le soit également. Interrogez-les sur l'origine du verbe, sur les développements du verbe; demandez-leur s'il y a des idées matérielles et des idées intellectuelles; s'il y a mémoire matérielle et mémoire intellectuelle; si le développement du verbe est nécessaire à l'existence des idées intellectuelles et de la mémoire intellectuelle; si cette dernière mémoire est nécessaire à la liaison des idées, à l'existence dans le temps; si, chez un homme, élevé dans l'isolement, le développement du verbe et l'existence dans le temps sont possibles? Ils s'empresseront, s'ils sont les maîtres, de vous ouvrir un cabanon. Et, si un con-

nellement incontestable : que, la sensibilité du chien et aussi la sensibilité du cristal, sont purement apparentes; si, cependant, il est permis, sans être poëte, d'affirmer : que, le cristal est sensible d'une manière apparente. Je ferai plus, s'il est possible de faire plus que de prouver RATIONNELLEMENT, INCONTESTABLEMENT, je mettrai la société à même d'avoir, EXPÉRIMENTALEMENT, la preuve de ce que j'ai l'honneur de vous dire. EXPÉRIMENTALEMENT ! ! Hein ! que c'est joli pour des matérialistes !

Après cela, Messieurs ! si vous n'êtes pas contents; vous prendrez des cartes.

— Ils en prendront.

Jamais anthropomorphiste, dont le point de départ est : que, *faire quelque chose de rien* est rationnel; jamais matérialiste, dont le point de départ est : *qu'un raisonnement sans raisonneur* est rationnel; ne pourront s'imaginer : que ce soient eux qui sont fous et non vous. Tout ce que vous argumenterez à cet égard, sera, dirait un tourlouron, comme si vous chantiez *Malborough* sur l'air de *Femme sensible*. Raisonner avec les fous, c'est vouloir blanchir un nègre en le savonnant.

« — Never a man, dit Willis, cité par de Maistre, was « reasoun'd out of his religion. (Jamais homme n'a été « chassé de sa religion par le raisonnement.) »

— A cette proposition générale, il n'y a peut-être qu'une exception par million d'individus.

Les sentiments, les préjugés, en époque d'ignorance, ne cèdent qu'à d'autres sentiments, qu'à d'autres préjugés. Vis-à-vis du seul raisonnement, ils meurent dans l'impénitence finale. C'est la seule anarchie, portée à un point suffisant, qui peut faire reconnaître aux enfants de ceux qu'elle aura fait périr : que, les sentiments, les préjugés, doivent fléchir devant le raisonnement.

Alors, laissons passer l'anarchie !

Alors, laissons passer la justice de Dieu !

sur notre globe, atmosphère compris, il y a plus de diables, de lutins, de farfadets, etc., que tous les savants panthéistes réunis n'ont de cheveux sur la tête. Est-ce moins ridicule? Du reste, ici il ne s'agit point de ridicule, il s'agit d'ordre. Pour que le matérialisme ne soit point vérité, il faut que la sensibilité de tout ce qui n'est pas *homme* soit ILLUSOIRE. C'est à prendre ou à laisser. Je sais que, pour quatre-vingt-dix-neuf sur cent d'entre vous, que le matérialisme soit vérité ou ne le soit pas, vous vous en moquez comme de votre première chemise. Mais, il y a ici une petite observation qui pourrait bien ne vous être point aussi indifférente : c'est, que la conséquence du matérialisme, mis en présence de l'incompressibilité de l'examen, c'est le poignard et la torche des révolutions continuellement prêts à vous poignarder et à vous incendier. Cela vous convient-il? Si cela vous amuse, je serais désespéré de vous déranger. Si, au contraire, cela commence à vous troubler l'appétit; si vous entrevoyez qu'il peut y avoir quelque chose de mieux que de chercher à engraisser; si, par hasard, vous avez le moindre prurit de parler sérieusement; alors, je suis tout à vous; et, très-volontiers!

Tous les grands hommes contemporains de Descartes *croyaient* à l'automatisme des animaux. Vous avez progressé, je n'en doute pas; vous valez infiniment mieux que *Pascal* et *Galilée*, j'en suis persuadé. Aussi, je ne vous demande point de *croire*. Les sots seuls *croient;* et, je voudrais vous empêcher de *croire :* que, le raisonnement peut avoir lieu sans raisonneur. Ce que je vous demande, dès l'abord, c'est de *savoir :* que, LE NON-AUTOMATISME DES ANIMAUX IMPLIQUE L'ANARCHIE, EN PRÉSENCE DE L'INCOMPRESSIBILITÉ DE L'EXAMEN.

Après cela, et si vous me faites l'honneur de me le demander, je vous prouverai à votre satisfaction, fussiez-vous aussi entêtés que des mulets de Castille, pourvu que vous sachiez lier deux idées et que vous ayez la bonne foi d'en convenir; je vous prouverai, dis-je, d'une manière ration-

nellement incontestable : que, la sensibilité du chien et aussi la sensibilité du cristal, sont purement apparentes; si, cependant, il est permis, sans être poëte, d'affirmer : que, le cristal est sensible d'une manière apparente. Je ferai plus, s'il est possible de faire plus que de prouver RATIONNELLEMENT, INCONTESTABLEMENT, je mettrai la société à même d'avoir, EXPÉRIMENTALEMENT, la preuve de ce que j'ai l'honneur de vous dire. EXPÉRIMENTALEMENT ! ! Hein! que c'est joli pour des matérialistes !

Après cela, Messieurs! si vous n'êtes pas contents; vous prendrez des cartes.

— Ils en prendront.

Jamais anthropomorphiste, dont le point de départ est : que, *faire quelque chose de rien* est rationnel; jamais matérialiste, dont le point de départ est : *qu'un raisonnement sans raisonneur* est rationnel; ne pourront s'imaginer : que ce soient eux qui sont fous et non vous. Tout ce que vous argumenterez à cet égard, sera, dirait un tourlourou, comme si vous chantiez *Malborough* sur l'air de *Femme sensible*. Raisonner avec les fous, c'est vouloir blanchir un nègre en le savonnant.

« — Never a man, dit Willis, cité par de Maistre, was « reasoun'd out of his religion. (Jamais homme n'a été « chassé de sa religion par le raisonnement.) »

— A cette proposition générale, il n'y a peut-être qu'une exception par million d'individus.

Les sentiments, les préjugés, en époque d'ignorance, ne cèdent qu'à d'autres sentiments, qu'à d'autres préjugés. Vis-à-vis du seul raisonnement, ils meurent dans l'impénitence finale. C'est la seule anarchie, portée à un point suffisant, qui peut faire reconnaître aux enfants de ceux qu'elle aura fait périr : que, les sentiments, les préjugés, doivent fléchir devant le raisonnement.

Alors, laissons passer l'anarchie!

Alors, laissons passer la justice de Dieu!

DISCUSSION CONTRADICTOIRE.

Au moment où le second volume de mon livre intitulé : Qu'est-ce que la science sociale? fut mis en vente, j'adressai à tous les directeurs des journaux quotidiens, et des revues périodiques de Paris, la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous adresser des exemplaires d'un ouvrage que « je viens de publier : un pour vous personnellement ; deux pour votre « rédaction.

« Je suis persuadé, Monsieur, que l'examen que vous en ferez faire « sera consciencieux. Cette certitude admise, je demande de la sévé- « rité, beaucoup de sévérité, infiniment de sévérité. Quand on prétend « s'établir en médecin de la société malade, il faut ne se présenter que « la corde au cou. Moralement, Monsieur, c'est la corde au cou que je « me présente.

« Je suis, etc. »

Excepté *la Presse* et *le Siècle*, aucun journal quotidien, traitant de matières politiques et sociales, aucune revue périodique n'a rendu compte de mon travail. Et encore, je ne me fais pas illusion ; c'est à la bienveillance particulière des rédacteurs en chef de ces journaux que je dois d'avoir obtenu les articles qui m'ont été consacrés.

Voici l'article du *Siècle* qui a paru le premier :

LE SOCIALISME RATIONNEL, OU QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE?

« — J'appelle socialisme, disait un jour à la tribune de l'Assemblée « législative l'honorable M. Berryer, j'appelle socialisme cet assemblage « de théories vulgaires, insensées, épuisées qui se sont produites dans « tous les siècles, chez tous les peuples, chaque fois que les forces de « la société ont été affaiblies, amoindries, impuissantes ; j'appelle so- « cialisme cet état de mensonge qui fait appel aux plus détestables « passions, qui menace tout, en attaquant la propriété, la religion et la « famille, et cela par une conséquence nécessaire; c'est qu'en effet il « demande la transformation sociale absolue, la ruine de la société.

« Si le socialisme répondait effectivement à la définition de M. Ber- « ryer, il n'y aurait pas assez d'anathèmes dans l'esprit des honnêtes « gens contre un aussi monstrueux assemblage.

« Mais, de ce que des hommes se sont montrés, qui ont tout mis en « question, et qui, faisant, comme disait le grand orateur légitimiste, « appel aux passions les plus détestables, ont usurpé le nom de socia- « listes, il ne s'ensuit pas que le socialisme soit réellement la ruine de « la société.

« Pour nous, par exemple, le socialisme vrai, celui que l'on a quel- « quefois nommé le bon, comme monseigneur l'archevêque de Paris, « par rapport à l'autre, est au contraire le perfectionnement des choses « sociales. Ce n'est pas la ruine de la société, c'en est l'affranchisse- « ment. Pour nous, ce socialisme est né le jour où il y a eu une so- « ciété. Ce jour-là, l'homme n'a pas cru avoir trouvé une organisation « parfaite. Il a voulu l'améliorer. Il a cherché mieux ; il a souvent « trouvé ce qu'il cherchait : si bien qu'il n'y a pas eu une société qui « n'ait été plus ou moins socialiste, c'est-à-dire plus ou moins curieuse « de son propre perfectionnement social.

« Notre définition du socialisme n'est donc pas du tout celle de « M. Berryer.

« Elle n'est pas davantage celle de tel ou tel auteur de système qui « s'écrie : Le socialisme c'est ma théorie, le socialisme c'est moi.

« Le socialisme n'est ni celui-ci, ni celui-là, ni Considerant, ni Ca- « bet, ni Proudhon, ni Louis Blanc. Le socialisme est une science vaste « comme la société, et qui se compose de tous les travaux sociaux ac- « cumulés par l'esprit humain depuis l'origine des agrégations hu- « maines.

« Malheureusement cette science, dans laquelle ont marqué prati- « quement et théoriquement tant d'hommes considérables, est encore « à l'état où se trouvaient les sciences naturelles avant l'apparition des « législateurs qui ont commencé vers la fin du dernier siècle à les co- « difier. Elle est encore à l'état anarchique. Ni l'ordre ni la lumière « n'y sont faits ; il y a là des découvertes magnifiques, il y en a d'ab- « surdes ; il y a là des travaux d'une profondeur magique, il y en a « d'une superficialité décourageante ; il y a là des procédés qui sem-

« blent empruntés à Dieu, il y en a d'autres qui semblent avoir été « suggérés par le mauvais génie de l'humanité ; en deux mots, il y a « là des montagnes de vérité et des abîmes d'erreur.

« Qui choisira, qui osera se présenter au sein de ce chaos, et dire : « Ceci est bien, ceci est mal? Lumières, brillez! Ténèbres, dissipez-« vous! Beaucoup l'ont essayé. Notre siècle surtout a été fécond en « Prométhées de cette sorte. Nous connaissons l'histoire de tous ces « demi-dieux foudroyés par leur impuissance, mais dignes cependant « de pitié et quelquefois d'admiration pour la grande chose qu'ils ont « tentée.

« Nous disons qu'ils ont tenté une grande chose. En effet, n'est-ce « pas une propulsion immense que celle qui les porta les uns et les « autres à rechercher la formule du progrès de la société ?

« Un homme d'un esprit infini et d'une modestie égale, qui vit à l'é-« cart et qui de sa retraite assiste à tout et juge tout avec une bonté « pleine de grâce, me disait un jour à ce propos : « Pendant cinq mille « ans, il y a eu des alchimistes, et la chimie ne date que de cinquante « ans. Pourquoi se refuser à croire qu'il existera un jour une vraie « science sociale, même en admettant que tous les théoriciens d'au-« jourd'hui en soient les alchimistes ? » Notre ami avait raison. Il ne « faut pas dédaigner les travaux des chercheurs. C'est en courant après « la pierre philosophale que l'on a été mis sur la voie de tenter les « grandes épreuves physiques et chimiques.

« Nous lisons donc volontiers tout ce qui, de près ou de loin, s'écrit « sur la science sociale. Nous le lisons sans passion, mais aussi sans « prévention, car nous avouons qu'en fait de socialisme nous sommes « à l'état éclectique. Nous prenons ce qui nous semble bien là où nous « le trouvons, et très-fermement nous ne croyons pas à la puissance « absolue d'aucun système absolu.

« C'est ainsi que nous avons été amenés à parcourir les deux vo-« lumes du colonel Colins.

« Vous avez peut-être vu passer un vénérable vieillard à longue barbe « blanche, figure soucieuse, labourée par les fatigues du corps et par « celles de la pensée. C'est le colonel Colins, celui-là même qui, exilé en « Belgique, puis en Amérique, conçut le projet d'aller enlever dans un « aérostat le prisonnier de Sainte-Hélène, qu'il croyait nécessaire à la « gloire et à l'honneur de la société de son temps. Le colonel Colins, « qui, depuis l'époque de ce rêve généreux, a vu passer cinq gouver-« nements et des centaines de systèmes, a voulu, lui aussi, chercher la « vérité à travers tout ce qu'il avait vu et entendu.

« Les deux volumes que nous avons sous les yeux sont le résultat de « ses vigoureuses méditations de trente années. Des hommes de mé-« rite ont voulu faire les frais de la publication. M. E. de Girardin, « qui est attaqué à outrance dans le second volume, a désiré aussi être « de la partie, ce qui est à la fois un bel éloge pour lui et pour « M. Colins.

LE SOCIALISME RATIONNEL, OU QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE?

« — J'appelle socialisme, disait un jour à la tribune de l'Assemblée « législative l'honorable M. Berryer, j'appelle socialisme cet assemblage « de théories vulgaires, insensées, épuisées qui se sont produites dans « tous les siècles, chez tous les peuples, chaque fois que les forces de « la société ont été affaiblies, amoindries, impuissantes ; j'appelle so- « cialisme cet état de mensonge qui fait appel aux plus détestables « passions, qui menace tout, en attaquant la propriété, la religion et la « famille, et cela par une conséquence nécessaire; c'est qu'en effet il « demande la transformation sociale absolue, la ruine de la société.

« Si le socialisme répondait effectivement à la définition de M. Ber- « ryer, il n'y aurait pas assez d'anathèmes dans l'esprit des honnêtes « gens contre un aussi monstrueux assemblage.

« Mais, de ce que des hommes se sont montrés, qui ont tout mis en « question, et qui, faisant, comme disait le grand orateur légitimiste, « appel aux passions les plus détestables, ont usurpé le nom de socia- « listes, il ne s'ensuit pas que le socialisme soit réellement la ruine de « la société.

« Pour nous, par exemple, le socialisme vrai, celui que l'on a quel- « quefois nommé le bon, comme monseigneur l'archevêque de Paris, « par rapport à l'autre, est au contraire le perfectionnement des choses « sociales. Ce n'est pas la ruine de la société, c'en est l'affranchisse- « ment. Pour nous, ce socialisme est né le jour où il y a eu une so- « ciété. Ce jour-là, l'homme n'a pas cru avoir trouvé une organisation « parfaite. Il a voulu l'améliorer. Il a cherché mieux ; il a souvent « trouvé ce qu'il cherchait : si bien qu'il n'y a pas eu une société qui « n'ait été plus ou moins socialiste, c'est-à-dire plus ou moins curieuse « de son propre perfectionnement social.

« Notre définition du socialisme n'est donc pas du tout celle de « M. Berryer.

« Elle n'est pas davantage celle de tel ou tel auteur de système qui « s'écrie : Le socialisme c'est ma théorie, le socialisme c'est moi.

« Le socialisme n'est ni celui-ci, ni celui-là, ni Considerant, ni Ca- « bet, ni Proudhon, ni Louis Blanc. Le socialisme est une science vaste « comme la société, et qui se compose de tous les travaux sociaux ac- « cumulés par l'esprit humain depuis l'origine des agrégations hu- « maines.

« Malheureusement cette science, dans laquelle ont marqué prati- « quement et théoriquement tant d'hommes considérables, est encore « à l'état où se trouvaient les sciences naturelles avant l'apparition des « législateurs qui ont commencé vers la fin du dernier siècle à les co- « difier. Elle est encore à l'état anarchique. Ni l'ordre ni la lumière « n'y sont faits ; il y a là des découvertes magnifiques, il y en a d'ab- « surdes ; il y a là des travaux d'une profondeur magique, il y en a « d'une superficialité décourageante ; il y a là des procédés qui sem-

« blent empruntés à Dieu, il y en a d'autres qui semblent avoir été « suggérés par le mauvais génie de l'humanité ; en deux mots, il y a « là des montagnes de vérité et des abîmes d'erreur.

« Qui choisira, qui osera se présenter au sein de ce chaos, et dire : « Ceci est bien, ceci est mal? Lumières, brillez! Ténèbres, dissipez-« vous! Beaucoup l'ont essayé. Notre siècle surtout a été fécond en « Prométhées de cette sorte. Nous connaissons l'histoire de tous ces « demi-dieux foudroyés par leur impuissance, mais dignes cependant « de pitié et quelquefois d'admiration pour la grande chose qu'ils ont « tentée.

« Nous disons qu'ils ont tenté une grande chose. En effet, n'est-ce « pas une propulsion immense que celle qui les porta les uns et les « autres à rechercher la formule du progrès de la société?

« Un homme d'un esprit infini et d'une modestie égale, qui vit à l'é-« cart et qui de sa retraite assiste à tout et juge tout avec une bonté « pleine de grâce, me disait un jour à ce propos : « Pendant cinq mille « ans, il y a eu des alchimistes, et la chimie ne date que de cinquante « ans. Pourquoi se refuser à croire qu'il existera un jour une vraie « science sociale, même en admettant que tous les théoriciens d'au-« jourd'hui en soient les alchimistes? » Notre ami avait raison. Il ne « faut pas dédaigner les travaux des chercheurs. C'est en courant après « la pierre philosophale que l'on a été mis sur la voie de tenter les « grandes épreuves physiques et chimiques.

« Nous lisons donc volontiers tout ce qui, de près ou de loin, s'écrit « sur la science sociale. Nous le lisons sans passion, mais aussi sans « prévention, car nous avouons qu'en fait de socialisme nous sommes « à l'état éclectique. Nous prenons ce qui nous semble bien là où nous « le trouvons, et très-fermement nous ne croyons pas à la puissance « absolue d'aucun système absolu.

« C'est ainsi que nous avons été amenés à parcourir les deux vo-« lumes du colonel Colins.

« Vous avez peut-être vu passer un vénérable vieillard à longue barbe « blanche, figure soucieuse, labourée par les fatigues du corps et par « celles de la pensée. C'est le colonel Colins, celui-là même qui, exilé en « Belgique, puis en Amérique, conçut le projet d'aller enlever dans un « aérostat le prisonnier de Sainte-Hélène, qu'il croyait nécessaire à la « gloire et à l'honneur de la société de son temps. Le colonel Colins, « qui, depuis l'époque de ce rêve généreux, a vu passer cinq gouver-« nements et des centaines de systèmes, a voulu, lui aussi, chercher la « vérité à travers tout ce qu'il avait vu et entendu.

« Les deux volumes que nous avons sous les yeux sont le résultat de « ses vigoureuses méditations de trente années. Des hommes de mé-« rite ont voulu faire les frais de la publication. M. E. de Girardin, « qui est attaqué à outrance dans le second volume, a désiré aussi être « de la partie, ce qui est à la fois un bel éloge pour lui et pour « M. Colins.

L'auteur de l'article que j'examine n'a considéré que deux de ces questions. Ce sont les principales du reste, et je le remercie d'y avoir fait attention.

Monsieur Plée veut, comme Cuvier, allier la science à la foi. J'en demande pardon aux mânes de l'illustre naturaliste; mais, vouloir allier la science à la foi, c'est vouloir allier l'être au néant, la vérité à l'absurde, le savoir au croire. Cuvier avait un motif pour agir ainsi : il voulait allier la prétendue science matérialiste à la foi antropomorphique; et conserver ainsi des amis dans les deux camps. C'est ainsi que Fourier voulait allier le capital au travail; et que M. Proudhon veut qu'une proposition soit vraie, à condition que la proposition contraire le soit aussi. Il est temps de sortir de ce galimatias anarchique; et monsieur Plée en aura le courage. Il faut que la foi domine la science, ou que la science domine la foi; il faut que le capital domine le travail ou que le travail domine le capital. Il faut, pour qu'une proposition soit vraie, que la proposition contraire ne le soit pas. Et il est triste de vivre à une époque où tout cela doit être dit, répété, et peut-être non compris.

M. Plée craint que la *science* ne se fasse *dogme*. Qu'il soit tranquille à cet égard. Tout dogme appartient exclusivement à la foi; deux et deux font quatre ne sera jamais un dogme; et la science ne peut devenir dogme qu'en s'alliant à la foi. Alors, ce sera la prétendue science de M. Cuvier, laquelle n'est autre que la foi irréligieuse. Et une pareille science, dont le point de départ est : que *le raisonnement peut exister sans raisonneur réel*, est, je le répète, une prétendue science, une science absurde.

— « Quant à la seconde nécessité, dit M. Plée, nous croyons le dé-
« veloppement des nationalités nécessaire au progrès humain. L'unité
« du droit, lors même qu'elle serait admise, ne détruirait pas d'ail-
« leurs les nationalités. Elle les fortifierait au contraire en éloignant
« les luttes et les antagonismes. Elle abolirait la guerre, elle conser-
« verait les peuples tout en fusionnant les races. »

— M. Plée n'a pas réfléchi : que, ce qui constitue l'unité d'une société, c'est l'unité de droit; et que, dès que l'unité de droit existe généralement, la société générale existe : ce qui anéantit les autonomies particulières ou les nationalités. Peut-être n'ai-je pas été assez clair dans les explications de mes deux premiers volumes. J'espère qu'après avoir lu ce que je dis de *l'unité sociale* dans mon introduction, M. Plée pensera comme moi. J'en appelle de lui-même à lui-même. C'est le meilleur tribunal que je puisse choisir.

— « Nous sommes, dit M. Plée, les ennemis de l'État maître, et
« partisans du développement des individus. »

— Et où M. Plée a-t-il trouvé que je veuille que l'État soit maître? Le droit, la raison, la science, voilà les souverains. L'État, l'humanité

« lités. Elle les fortifierait au contraire en éteignant les luttes et les an-
« tagonismes. Elle abolirait la guerre; elle conserverait les peuples
« tout en fusionnant les races.

« Au contraire, quand M. Colins veut baser l'établissement du crédit
« rationnel sur l'anéantissement réel du paupérisme, c'est-à-dire orga-
« niser le crédit des individus vis-à-vis de la société, et non baser l'a-
« néantissement du paupérisme sur l'organisation du crédit de la so-
« ciété vis-à-vis des individus, nous inclinons à penser comme lui.
« Nous sommes les ennemis de l'État maître et partisans du développe-
« ment des individus. Tout ce qui peut contribuer à émanciper l'indi-
« vidu nous semble devoir contribuer au progrès de la société, tandis
« que ce qui profite à la société ne profite pas toujours aux individus.
« Il y a même là un antagonisme qu'il faut concilier, et il nous semble
« que ce n'est pas exclusivement aux dépens de la personnalité qu'il
« faut l'obtenir. En cela nous sommes l'adversaire décidé de presque
« tous ces systèmes socialistes qui asservissent plus ou moins l'individu,
« et le font dépendre d'une organisation donnée.

« D'accord avec M. Colins en matière de crédit, nous cessons de
« penser comme lui en matière de propriété, et cela par la raison que
« nous venons de donner. Nous cherchons le développement de la pro-
« priété individuelle, et non celui de la propriété collective. La propriété
« collective nous fait entrevoir dans le lointain le communisme, dont
« M. Colins est l'ennemi comme nous.

« Malgré ce désaccord si profond et si radical, nous ne recomman-
« dons pas moins la lecture de son livre à tous les hommes qui aiment
« la polémique bien conduite, ardente, animée; à tous les hommes
« aussi qui aiment la bonne foi et le bon sens dans la critique. — Léon
« Plée. »

Examinons très-rapidement ce compte-rendu de notre livre.

— « Nous sommes, dit M. Léon Plée, rédacteur de cet article, com-
« plétement opposés à deux des nécessités sociales actuelles qu'il pro-
« clame, savoir : 1° baser la religion sur la *science* et non plus sur la
« *foi*; 2° anéantir les nationalités par la démonstration scientifique et
« la vulgarisation sociale de l'idée du droit et de la réalité du droit.

« Nous ne croyons pas que le socialisme ou la science sociale ait à
« intervenir en matière de religion. Avouons-le : nous aurions en-
« core plus peur de la *science humaine* se faisant *dogme* ou *Dieu*, que
« de la théocratie imposant son autorité à la foi, car l'empire de celle-
« ci est toujours facile à renverser: *l'autre serait un joug impossible à*
« *briser*. Nous disons en cela comme Cuvier: *Allions la science à*
« *la foi*. »

— J'avais prévu que la discussion pourrait s'égarer dans le vague. Pour l'éviter, j'avais formulé, à la page 366 de mon second volume, une série de questions auxquelles je priais de répondre clairement.

L'auteur de l'article que j'examine n'a considéré que deux de ces questions. Ce sont les principales du reste, et je le remercie d'y avoir fait attention.

Monsieur Plée veut, comme Cuvier, allier la science à la foi. J'en demande pardon aux mânes de l'illustre naturaliste ; mais, vouloir allier la science à la foi, c'est vouloir allier l'être au néant, la vérité à l'absurde, le savoir au croire. Cuvier avait un motif pour agir ainsi : il voulait allier la prétendue science matérialiste à la foi antropomorphique; et conserver ainsi des amis dans les deux camps. C'est ainsi que Fourier voulait allier le capital au travail; et que M. Proudhon veut qu'une proposition soit vraie, à condition que la proposition contraire le soit aussi. Il est temps de sortir de ce galimatias anarchique; et monsieur Plée en aura le courage. Il faut que la foi domine la science, ou que la science domine la foi ; il faut que le capital domine le travail ou que le travail domine le capital. Il faut, pour qu'une proposition soit vraie, que la proposition contraire ne le soit pas. Et il est triste de vivre à une époque où tout cela doit être dit, répété, et peut-être non compris.

M. Plée craint que la *science* ne se fasse *dogme*. Qu'il soit tranquille à cet égard. Tout dogme appartient exclusivement à la foi; deux et deux font quatre ne sera jamais un dogme; et la science ne peut devenir dogme qu'en s'alliant à la foi. Alors, ce sera la prétendue science de M. Cuvier, laquelle n'est autre que la foi irréligieuse. Et une pareille science, dont le point de départ est : que *le raisonnement peut exister sans raisonneur réel*, est, je le répète, une prétendue science, une science absurde.

— « Quant à la seconde nécessité, dit M. Plée, nous croyons le dé-
« veloppement des nationalités nécessaire au progrès humain. L'unité
« du droit, lors même qu'elle serait admise, ne détruirait pas d'ail-
« leurs les nationalités. Elle les fortifierait au contraire en éloignant
« les luttes et les antagonismes. Elle abolirait la guerre, elle conser-
« verait les peuples tout en fusionnant les races. »

— M. Plée n'a pas réfléchi : que, ce qui constitue l'unité d'une société, c'est l'unité de droit; et que, dès que l'unité de droit existe généralement, la société générale existe : ce qui anéantit les autonomies particulières ou les nationalités. Peut-être n'ai-je pas été assez clair dans les explications de mes deux premiers volumes. J'espère qu'après avoir lu ce que je dis de *l'unité sociale* dans mon introduction, M. Plée pensera comme moi. J'en appelle de lui-même à lui-même. C'est le meilleur tribunal que je puisse choisir.

— « Nous sommes, dit M. Plée, les ennemis de l'État maître, et
« partisans du développement des individus. »

— Et où M. Plée a-t-il trouvé que je veuille que l'État soit maître? Le droit, la raison, la science, voilà les souverains. L'État, l'humanité

en est le sujet. Et le développement intégral des individus n'est compatible que sous l'empire du droit scientifique, du droit pouvant être examiné, et du seul droit qui n'exige point l'abrutissement des individus, pour empêcher que le droit puisse être examiné.

— « Tout ce qui peut contribuer, continue M. Plée, à émanciper « l'individu nous semble devoir contribuer au progrès de la société, « tandis que ce qui profite à la société ne profite pas toujours aux in- « dividus. Il y a même là un antagonisme qu'il faut concilier, et il « nous semble que ce n'est pas exclusivement aux dépens de la per- « sonnalité qu'il faut l'obtenir. »

— Toute prétendue émancipation des individus, dès qu'il n'y a plus de droit basé sur une *foi commune* et pas encore de droit basé sur la *science rendue commune*, conduit à l'anarchie. Est-ce là ce que M. Plée nomme le progrès de la société?

Puis, en dehors du droit scientifique, la société ne se compose que des *forts*; et la richesse, alors, croissant comme le paupérisme, va exclusivement aux forts. C'est précisément cet antagonisme qui se trouve vaincu par l'intronisation du droit réel; et, ne peut être vaincu : que par cette intronisation. Quant à la personnalité, elle est intégralement développée, sous cette même intronisation; et c'est exclusivement alors qu'elle peut l'être.

— « En cela, continue M. Plée, nous sommes l'adversaire décidé « de presque tous ces systèmes socialistes qui asservissent plus ou « moins l'individu et le font dépendre d'une organisation donnée. »

— Il y a deux espèces d'asservissement : la première asservit les individus à une *foi*, à un *préjugé*, à une *passion dominante*. Et cet asservissement, toujours forcé, constitue le despotisme. La seconde espèce asservit les individus à la *science*, à la *vérité*, à la *raison dominante*. Et cet asservissement, toujours volontaire sous peine de folie, constitue la liberté. En époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit et d'incompressibilité de l'examen, l'asservissement *commun* sous une *foi commune* n'est plus possible; et l'asservissement *commun* sous la *science commune* ne l'est pas encore. Alors les individus sont complétement émancipés de toute foi commune, de toute raison commune; chacun est asservi à ses propres passions, à sa propre ignorance; et vous avez le charivari social qui existe actuellement. Je doute que cela puisse satisfaire les oreilles intellectuelles de M. Plée.

— « D'accord avec M. Colins en matière de crédit, continue M. Plée, « nous cessons de penser comme lui en matière de propriété, et cela « par la raison que nous venons de donner. »

— En fait de propriété, j'ai prouvé : qu'il n'existe que deux organisations : l'une qui aliène le sol aux individus et fait croître le paupérisme

un imbécile d'avoir donné de l'argent afin d'acheter des verges pour me fouetter.

— Si vous profitiez du fouet, jamais argent n'aurait été aussi bien employé.

L'on peut juger de nos conversations par ce simple échantillon. Ce qui n'empêche pas : que j'aie une grande estime pour M. de Girardin et que, de son côté, il n'en soit de même à mon égard. En voici la preuve : lorsqu'il s'est agi d'imprimer ces deux volumes, sur lesquels tout en rendant justice à ses bonnes intentions, les théories de M. de Girardin sont aussi maltraitées que dans les deux premiers, M. de Girardin a voulu contribuer à leur impression pour la même somme que les autres souscripteurs.

A la date du 27 et du 29 octobre, les articles suivants parurent dans *la Presse*.

SOCIALISME RATIONNEL, OU QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE?

PAR M. COLLINS.

I.

Le livre.

« Rendre compte d'un livre, le soumettre à une appréciation équi-
« table, est toujours difficile; à plus forte raison quand ce livre soulève
« les questions les plus vastes, les plus controversées, et qu'il se pré-
« sente sous la forme adoptée par M. Collins.

« Indépendamment du respect qu'inspire à la critique sérieuse toute
« tentative sincère pour réconcilier les esprits sous les auspices d'un
« principe même hypothétique, il y a lieu pour elle à démêler, dans les
« contradictions qu'elle rencontre, le sens intime et profond des préoc-
« cupations de son temps. Elle doit rechercher ce qui donne aux écrits
« les plus divergents de doctrines et d'idées cette direction ou cette as-
« piration communes qui sont, pour chaque époque de l'histoire, ce
« qu'est la lumière du soleil pour chaque saison de l'année; les objets
« les plus variés de couleur y prennent une teinte générale qui les har-
« monise à leur insu et leur donne cette unité que leur discord relatif
« semblait exclure.

« Comprise ainsi, la critique conserve aux tentatives de l'esprit hu-
« main leur philosophie, et produit un grand apaisement des imagina-
« tions exaltées par les controverses irritantes; de plus, elle entretient
« et réchauffe ce sentiment, je dirais mieux, cette conviction d'espé-
« rance dans le progrès, qui est le pain des âmes.

« De là, la nécessité de faire deux parts dans la critique, d'examiner
« ensemble et séparément les idées et les livres. En effet, s'il importe
« au lecteur sans préoccupation de secte ou de parti de savoir si tel au-
« teur a manqué le but qu'il se proposait, il lui importe bien davantage

« Mon cher ami, je vous remercie de tout mon cœur d'avoir bien « voulu insérer dans votre journal l'article du *Siècle*. Mais, je ne vous « tiens pas quitte. Vous m'avez promis un article; et, promesse c'est « dette. Vous m'avez laissé espérer que Vinçard le ferait. Alors, que « Vinçard le fasse; et qu'il soit fait selon votre parole.

« Vous m'avez dit n'avoir trouvé dans mon livre qu'une seule chose « que vous admettiez comme bonne : c'est la nécessité d'anéantir les « nationalités pour que l'ordre existe. Ayez la bonté de le faire dire en « votre nom, dans votre article. Nous sommes francs joueurs et nous « jouons cartes sur table. Quant au reste, prouvez que j'ai tort et je « vous promets de ne plus écrire une ligne. J'espère que voilà un joli « marché que je vous présente !

« A bientôt, c'est-à-dire à la fin du mois.

« Reconnaissance et amitié. « COLINS. »

Peu de jours après, je reçus la lettre suivante :

« 24 août 1853.

« Mon cher ami, j'ai remis vos deux volumes à M. Hervé. Il les « lit. L'article paraîtra toujours assez tôt, puisqu'il vous enlèvera vos « dernières illusions. Vous avez cru que l'on achèterait et que l'on « lirait votre livre. Je vous ai toujours dit qu'on ne le lirait ni ne l'achè- « terait. Après le compte-rendu de *la Presse*, comme avant, on ne « l'achètera ni ne le lira. Il n'y aurait de chance, et encore bien peu, « que pour un petit volume d'exposé de toute votre doctrine. Ce n'est « pas la source des fleuves qui est grande, c'est son embouchure. Vous « avez mis l'embouchure avant la source, aussi remontez-vous le « cours au lieu de le descendre.

« Amitié et cordialité autour de vous.

« E. DE GIRARDIN. »

J'ai dit mille fois à M. de Girardin, et j'ai imprimé : qu'un exposé de la science générale ne se fait point en un petit volume. Si j'avais voulu établir une utopie, la moindre brochure eût pu suffire; et si j'avais eu les moyens de publicité de M. de Girardin, peut-être aurais-je pu faire acheter et même faire lire la théorie sociale basant l'ordre : sur l'absence de religion, l'absence du mariage, et la fixation arbitraire du salaire. Mais, quand il s'agit de vérité, il faut avant tout, démontrer : que la vérité est devenue nécessaire; et en quoi consiste la vérité.

A mon retour d'un voyage dans le Midi, la première question de M. de Girardin fut :

— Eh bien! votre livre se vend-il?

— Non; et, j'en suis fort aise. Cela fait que je le donne et choisis mes lecteurs. La publicité en vaudra infiniment mieux. Je suis certain que vous êtes aussi content de cet arrangement que les autres souscripteurs.

— Mot! je n'en suis nullement content. On m'a dit que j'avais été

un imbécile d'avoir donné de l'argent afin d'acheter des verges pour me fouetter.

— Si vous profitiez du fouet, jamais argent n'aurait été aussi bien employé.

L'on peut juger de nos conversations par ce simple échantillon. Ce qui n'empêche pas : que j'aie une grande estime pour M. de Girardin et que, de son côté, il n'en soit de même à mon égard. En voici la preuve : lorsqu'il s'est agi d'imprimer ces deux volumes, sur lesquels tout en rendant justice à ses bonnes intentions, les théories de M. de Girardin sont aussi maltraitées que dans les deux premiers, M. de Girardin a voulu contribuer à leur impression pour la même somme que les autres souscripteurs.

A la date du 27 et du 29 octobre, les articles suivants parurent dans *la Presse*.

SOCIALISME RATIONNEL, OU QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE?

PAR M. COLLINS.

I.

Le livre.

« Rendre compte d'un livre, le soumettre à une appréciation équi-
« table, est toujours difficile ; à plus forte raison quand ce livre soulève
« les questions les plus vastes, les plus controversées, et qu'il se pré-
« sente sous la forme adoptée par M. Collins.

« Indépendamment du respect qu'inspire à la critique sérieuse toute
« tentative sincère pour réconcilier les esprits sous les auspices d'un
« principe même hypothétique, il y a lieu pour elle à démêler, dans les
« contradictions qu'elle rencontre, le sens intime et profond des préoc-
« cupations de son temps. Elle doit rechercher ce qui donne aux écrits
« les plus divergents de doctrines et d'idées cette direction ou cette as-
« piration communes qui sont, pour chaque époque de l'histoire, ce
« qu'est la lumière du soleil pour chaque saison de l'année ; les objets
« les plus variés de couleur y prennent une teinte générale qui les har-
« monise à leur insu et leur donne cette unité que leur discord relatif
« semblait exclure.

« Comprise ainsi, la critique conserve aux tentatives de l'esprit hu-
« main leur philosophie, et produit un grand apaisement des imagina-
« tions exaltées par les controverses irritantes ; de plus, elle entretient
« et réchauffe ce sentiment, je dirais mieux, cette conviction d'espé-
« rance dans le progrès, qui est le pain des âmes.

« De là, la nécessité de faire deux parts dans la critique, d'examiner
« ensemble et séparément les idées et les livres. En effet, s'il importe
« au lecteur sans préoccupation de secte ou de parti de savoir si tel au-
« teur a manqué le but qu'il se proposait, il lui importe bien davantage

« Que M. Collins ne nous accuse pas de mauvaise foi; si nous nous « méprenons sur sa pensée, il ne doit en accuser que lui-même et la « méthode qu'il a adoptée. Pour lui, placé au centre de sa composi- « tion, les courbes en paraissent régulières; mais qu'il se mette à la « place du lecteur qui l'a suivi au milieu de ses virulentes critiques, « et qui aborde enfin des explications incomplètes : tout système n'a « de valeur que lorsqu'il se présente sous les conditions de mesure, « et qu'il porte en lui son but définitif et ses moyens transitoires.

« M. Collins a-t-il voulu prouver que, malgré les attentats dont la « libre pensée a été victime jusqu'ici, désormais il n'est plus possible « d'étouffer l'examen, et que les revendications, pour se faire attendre, « n'en seront que plus terribles? — Tout le monde sait cela, et il en « ressort que l'*ignorance sur la réalité du droit* est moins réelle qu'il « ne le dit : car *chacun examine* en vertu d'un droit dont il sent très- « bien l'inaliénabilité.

« M. Collins a-t-il voulu prouver que l'unité, qui ne peut plus repo- « ser sur la foi, découler et aboutir à un mystère, à une révélation, « ne pouvait s'établir dans les relations sociales, sans que la science, « qui n'est que la synthèse de l'observation, n'ait vérifié, confirmé et « condensé certaines affirmations sentimentales qu'on peut dire ins- « tinctives à l'humanité? Mais encore là, c'était mesure à déterminer : « vouloir faire sortir la morale des prescriptions légales, c'est conti- « nuer l'anarchie, et ce n'était pas la peine de tant récriminer contre « les hommes sincères qui ont osé dire qu'ils n'attendaient la consti- « tution de la morale réelle, efficace, que de l'action libre des hommes « les uns sur les autres.

« M. Collins ne dit pas, et c'est là un point très-grave, car il donne « issue à la plus monstrueuse des tyrannies, le despotisme théocrati- « que, si son autorité temporelle-spirituelle sera constituée par le fait « de la reconnaissance générale du droit ou par celui de la détermi- « nation scientifique de ce droit par un conseil de docteurs.

« Quels seront les hommes formant ce *concile constituant* de la rai- « son? par qui seront-ils choisis? — Puis, en dehors des droits, il y a « l'usage des droits : qui le réglera? par qui seront nommés ces *pré- « tres*, ces *docteurs de la raison?* par qui contrôlés? par qui jugés et « comment remplacés? — Tout cela est de la plus haute importance, « car c'est par les frottements et le jeu des rouages qu'on apprécie « l'efficacité d'une invention.

« Si nous en jugeons par les moyens de réalisation proposés par « M. Collins, et que nous allons examiner, ils n'auront pas seulement « charge des âmes, mais aussi des corps; ils disposeront de la richesse « générale et distribueront le bien-être.

« Si M. Collins répond qu'en temps de raison dominante il n'y a « plus que les fous qui troublent la paix publique, nous lui répon- « drons que, sous le nom de socialisme rationnel, il nous donne l'u- « topie la plus ébouriffante qui se soit produite, et qu'il aurait bien

« Il nous semble qu'au lieu de consacrer deux gros volumes à la réduc-
« tion à l'absurde de tous les systèmes, au moyen d'affirmations in-
« complètes, M. Collins eût mieux fait de nous dévoiler complètement
« cette vérité d'où doivent découler tant et de si heureuses conséquences.
« Puisque le danger presse et que le monde marche aux abîmes, pour-
« quoi perdre son temps en réfutations inutiles? Une vérité qui doit
« s'imposer à la conscience de tous les hommes est de nature à s'affirmer
« sans autres préliminaires et à prouver sa valeur d'application en orga-
« nisant la société dans toutes ses fonctions. Un pareil sujet a trop d'in-
« térêt pour qu'il soit nécessaire de tenir en suspens toute conclusion
« et de renvoyer sans cesse au premier numéro.

« Dire que la société ne peut jouir de la plénitude de sa civilisation
« que lorsque la raison, mathématiquement démontrée, sera consentie
« et obéie sans intervention de la force, c'est tout aussi naïf que de dire :
« Quand tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles,
« il n'y aura plus rien à faire. Encore faudrait-il accepter les consé-
« quences de pareilles prémisses et concevoir que, sous une pareille so-
« ciété, la loi écrite, le droit sanctionné, l'autorité, le gouvernement
« auront cessé d'être parce qu'ils n'auront plus de raison d'être.

« Le jour où l'ignorance sociale sur la réalité du droit aura disparu,
« l'autorité et la liberté seront confondues ; il n'y aura plus besoin
« d'un pouvoir régulateur, chacun trouvant en sa conscience la loi ;
« en sa volonté, l'exécution de cette loi. Nous disions bien que M. Col-
« lins confondait le but et les moyens, et qu'il n'avait pas même une
« idée nette de leur concordance.

« Ainsi, M. Collins, qui veut baser la société sur l'autorité de la
« *raison incontestablement démontrée*, laisse entrevoir qu'il est néces-
« saire de constituer un pouvoir ne reposant ni sur la volonté sociale
« exprimée par le suffrage universel, ni sur le despotisme, sans défi-
« nir les termes d'une troisième alternative.

« De plus, après avoir reconnu l'incompressibilité de l'examen et
« fondé sur lui l'avénement possible de la raison, il condamne et cir-
« conscrit la liberté de la presse, le droit de réunion, il répudie la dis-
« cussion parlementaire, et le vote universel. Comment déterminer la
« réalité ou, pour mieux dire, l'efficacité du droit sans l'assentiment
« général, et comment déterminer l'assentiment général sans le vote,
« sans la plus absolue liberté de discussion ? On comprend que de telles
« affirmations méritaient une justification entière, *théorique* et *pratique*,
« et que ce n'était pas trop d'examiner dans quelles conditions, par le
« concours de quels ressorts politiques ou administratifs il était pos-
« sible d'instaurer un pareil gouvernement, de concilier de telles con-
« tradictions.

« M. Collins nous objectera qu'il n'est qu'au second volume de ses
« œuvres ; nous répondrons qu'il aurait dû consacrer ces deux pre-
« miers volumes à la philosophie du droit, sur laquelle repose tout
« son système religieux et politique.

« Que M. Collins ne nous accuse pas de mauvaise foi ; si nous nous « méprenons sur sa pensée, il ne doit en accuser que lui-même et la « méthode qu'il a adoptée. Pour lui, place au centre de sa composi- « tion, les courbes en paraissent régulières ; mais qu'il se mette à la « place du lecteur qui l'a suivi au milieu de ses virulentes critiques, « et qui aborde enfin des explications incomplètes : tout système n'a « de valeur que lorsqu'il se présente sous les conditions de mesure, « et qu'il porte en lui son but définitif et ses moyens transitoires.

« M. Collins a-t-il voulu prouver que, malgré les attentats dont la « libre pensée a été victime jusqu'ici, désormais il n'est plus possible « d'étouffer l'examen, et que les revendications, pour se faire attendre, « n'en seront que plus terribles ? — Tout le monde sait cela, et il en « ressort que l'*ignorance sur la réalité du droit* est moins réelle qu'il « ne le dit : car *chacun examine* en vertu d'un droit dont il sent très- « bien l'aliénabilité.

« M. Collins a-t-il voulu prouver que l'unité, qui ne peut plus repo- « ser sur la foi, décréter et aboutir à un mystère, à une révélation, « ne pouvait s'établir dans les relations sociales, sans que la science, « qui n'est que la synthèse de l'observation, n'ait vérifié, confirmé et « condensé certaines affirmations fondamentales qu'on peut dire ins- « tinctives à l'humanité ? Mais encore là, c'était mesure à déterminer : « vouloir faire sortir la morale des prescriptions légales, c'est conti- « nuer l'anarchie, et ce n'était pas la peine de tant récriminer contre « les hommes sincères qui ont osé dire qu'ils n'attendaient la consti- « tution de la morale réelle, efficace, que de l'action libre des hommes « les uns sur les autres.

« M. Collins ne dit pas, et c'est là un point très-grave, car il donne « issue à la plus monstrueuse des tyrannies, le despotisme théocrati- « que, si son autorité temporelle-spirituelle sera constituée par le fait « de la reconnaissance générale du droit ou par celui de la détermi- « nation scientifique de ce droit par un conseil de docteurs.

« Quels seront les hommes formant ce *concile constituant* de la rai- « son ? par qui seront-ils choisis ? — Puis, en dehors des droits, il y a « l'usage des droits : qui le réglera ? par qui seront nommés ces *pré- « tres, ces docteurs de la raison ?* par qui contrôlés ? par qui jugés et « comment remplacés ? — Tout cela est de la plus haute importance, « car c'est par les frottements et le jeu des rouages qu'on apprécie « l'efficacité d'une invention.

« Si nous en jugeons par les moyens de réalisation proposés par « M. Collins, et que nous allons examiner, ils n'auront pas seulement « charge des âmes, mais aussi des corps ; ils disposeront de la richesse « générale et distribueront le bien-être.

« Si M. Collins répond qu'en temps de raison dominante il n'y a « plus que les fous qui troublent la paix publique, nous lui répon- « drons que, sous le nom de socialisme rationnel, il nous donne l'u- « topie la plus ébouriffante qui se soit produite, et qu'il aurait bien

« dû réserver sa verve et son sens critique pour les rêves dont il nous « berce.

« Il nous est possible sans doute de concevoir hypothétiquement une « société, où l'intérêt collectif et l'intérêt privé se trouveront conci- « liés, où les croyances communes, filles de la liberté, traceront à l'hu- « manité une route régulière et sans périls; mais ce jour-là la société « aura réalisé, comme nous l'avons dit plus haut, l'anarchie de « Proudhon. Aucun pouvoir délégué, hiérarchisé n'y existera plus; il « n'y aura plus de loi écrite, ni de juges délégués, ni de prêtres de la « raison; chaque homme étant, suivant l'expression de Pierre Leroux, « son pape et son empereur, l'Unité, le *lien* résultant de l'idée, non « du signe.

« Pour cette société-là, d'autres horizons se dérouleront; un but « plus élevé, et qu'il nous est impossible de percevoir nettement au- « jourd'hui, déterminera ses efforts communs; mais elle aura terminé « l'œuvre qu'il nous est donné de poursuivre; elle aura atteint le but « que nous visons, et nous préoccuper des conditions dans lesquelles « elle sera placée nous semble fort inopportun.

« Ce n'est pas le tout que d'avoir la panacée uniuverselle, il nous « faut encore la manière de s'en servir.

« Au défaut d'une idée nette et positive de la philosophie ou pour « mieux dire du dogme dont M. Collins fait découler l'organisation de « sa nouvelle société, il faut nous rabattre sur les propositions écono- « miques qu'il a développées sous le nom de théories générales, et en « faire ressortir l'insuffisance, les contradictions et les impossibilités « pratiques. »

II.

Les idées du Livre.

« Dans ses théories générales, M. Collins établit 1° que l'humanité, « n'ayant jusqu'ici aucune notion exacte du droit et de la justice dis- « tributive, a dû subir la domination barbare de la force et de la su- « perstition; 2° qu'en présence de l'impossibilité de comprimer l'exa- « men depuis l'invention de l'imprimerie, la foi commune étant morte, « la société ne peut avoir d'autre sanction que la contrainte brutale; « 3° que l'anarchie étant la conséquence d'une pareille domination, elle « doit conduire l'humanité à sa perte, ou déterminer, par réaction, la « constitution du droit et l'organisation de la société sur cette base dé- « finitive.

« Subsidiairement, il constate comment, sous l'empire de l'injustice, « de l'ignorance générale sur la réalité du droit, l'humanité a été di- « visée en riches et en pauvres, par le seul fait de l'appropriation du « sol. Il accuse, en outre, la division des peuples en nationalités du « maintien de ces conditions de misère et d'inégalité, et il en conclut « que l'entrée du sol à la propriété collective, autrement dit la reprise

« du sol par l'Etat, son administration au profit de tous, et la procla-
« mation du droit définitif, un pour tous les hommes, doivent anéan-
« tir le paupérisme, éteindre tout esprit national, créer l'unité et le
« bonheur universels.

« Nous n'avons rien à dire contre la première partie de ces propo-
« sitions. Il est clair que, dans l'hypothèse, si tous les hommes avaient
« une connaissance égale du droit, une énergie égale pour le faire va-
« loir, l'injustice et la tyrannie auraient cessé d'être. Mais le droit en
« lui-même est une abstraction et ne vaut qu'autant qu'il est incarné
« dans l'homme et dans chaque homme, assis dans chaque conscience,
« vivifie par les actes. C'est donc bien moins le droit qu'il faut établir
« que la relation entre les actes qui déterminent l'état que les hommes
« font du droit en eux et chez les autres. La théorie vaut par la pra-
« tique, les principes par l'application; toutes les religions, les codes
« de tous les peuples, ont une morale commune qu'on peut dire la re-
« connaissance des droits et devoirs naturels, instinctifs de l'homme;
« mais les institutions religieuses et politiques l'obscurcissent toujours
« et lui substituent, dans l'application, des pratiques, une hiérarchie
« qui en sont la négation définitive.

« M. Collins semble vouloir établir un droit surhumain sur lequel
« il fonderait, comme sanction pratique, le gouvernement absolu de
« la science; il oublie que la science relève de l'observation et que par
« conséquent elle n'a rien d'absolu et d'immuable en elle. La science,
« c'est l'homme observant et théorisant ses observations; la religion de
« la science ne serait qu'une nouvelle forme de l'anthropomorphisme.
« Spécifiez cette religion, bâtissez sur elle une organisation politique,
« elle deviendra le germe des mêmes superstitions, des mêmes tyran-
« nies que tous les autres cultes anthropomorphiques.

« Quant à l'appropriation du sol, M. Collins est trop éclairé pour ne
« pas reconnaître que le développement de la richesse lui est dû; que
« la propriété collective serait demeurée la misère collective si le tra-
« vail n'avait usé du droit d'occupation, si ce droit n'avait été reconnu
« par les institutions. Ce n'est donc pas par ignorance du droit réel,
« mais bien par application du droit véritable, et pour le plus grand
« bien définitif de tous, que cette appropriation a eu lieu. Si le tra-
« vail fût resté la seule condition de la propriété du sol, il n'y aurait
« rien à dire; alors même que la terre tout entière eût été appropriée,
« la division se serait établie dans le travail, les arts, l'industrie et le
« commerce seraient nés, auraient développé les besoins et compensé
« le privilège primitif par la création d'autres valeurs, d'autres pro-
« priétés; l'égalité dans les échanges n'aurait pas été violée.

« Mais la force, la rapine, la conquête se substituèrent aux droits du
« travail, et la propriété ne représenta plus que le fait arbitraire et
« stérile de la victoire, de l'usurpation.

« L'appropriation de la terre par le travail a donc été de droit véri-
« table, utile, féconde. La substitution du fait de conquête au droit de

« de l'usure, de la vente des consciences, les priviléges concédés aux « courtisanes, aux complaisants des princes et à leur descendance.

« Faire rentrer le sol à la propriété collective, le faire exploiter par « l'État, c'est en somme exploiter l'utilité gratuite contre le travail; « c'est consolider le privilége de certains produits au lieu de laisser au « libre échange le soin d'établir la proportion véritable, et, lorsque « la vente, la part du capital, du revenu net, s'abaisse sur tous « les autres produits, maintenir l'inégalité des transactions. On ne « causerait d'ailleurs qu'une perturbation insignifiante, car les valeurs « finissent toujours par s'équilibrer, et la production libre ne tarderait « pas à compenser, par la surélévation du prix vénal de ses produits, « le bénéfice que l'État voudrait assurer aux siens. Il ne resterait plus « à l'administration que la ressource de réglementer tyranniquement « les transactions...

« M. Collins n'est, en somme, qu'un communiste inconséquent; car, « non content de faire exploiter la société par l'État, en s'emparant « du sol et de la rente foncière par l'impôt, il reprend à l'industrie et au commerce tout ce qui n'a pas été absorbé par la consommation. « Si M. Collins a eu pour but d'anéantir l'épargne et de forcer la cir- « culation, son impôt y réussit à merveille; mais s'il a voulu assurer « à l'État une nouvelle source de revenus, il faut avouer qu'il s'est « singulièrement trompé. Qui aura intérêt à faire des réserves en fa- « veur du fisc? M. Collins prétendra qu'elles feront retour au produc- « teur sous forme de crédit, etc... Le producteur aime bien mieux ne « pas s'en dessaisir, cela évite les frais d'aller et retour.

« Mais il est bien d'autres considérations qui militent contre la re- « prise du sol et son administration par l'État. Il faudrait d'abord que « l'expérience établît l'aptitude de l'État dans ces sortes de gestions, « et l'expérience prouve tout le contraire. M. Collins protestera contre « toute parité entre l'État tel qu'il le conçoit et l'État tel que nous le « voyons constitué. Mais nous n'en persisterons pas moins, car « M. Collins ne nous a pas donné la constitution de son administration « nouvelle, et c'est encore là une faute énorme : il n'est plus permis « aujourd'hui de produire des théories sans les justifier en leur don- « nant un corps tangible, un organisme matériel. La raison n'est « autre que l'expérience, et M. Collins est mal venu à invoquer la « première contre la seconde au profit d'une hypothèse que tous les « faits acquis contredisent.

« Il se récrie contre les abus de l'autorité personnelle et ne voit pas « que tout le mal réside dans les attributions énormes qui lui ont été « confiées, dans les ressources et l'initiative formidables dont elle « jouit. Lui remettre entre les mains toute la richesse nationale, st-ce pas multiplier encore les chances d'erreurs, d'abus, d'usur- ion ? Si nous ajoutons que cet État, administrateur de la fortune tralisée, aura le monopole du crédit, de l'enseignement, et qu'il présentant de la morale et de la religion, n'est-ce pas dire

« fait, la multiplication, c'est-à-dire le bon marché des produits com-
« pense par l'augmentation de la consommation.

« On 2° de faciliter au producteur l'acquisition de l'instrument de
« travail en se remboursant par un intérêt et une annuité minimes
« prélevés en produits, la compensation se faisant par le bénéfice sur
« l'échange des produits; ce qui est une opération commerciale très-
« praticable par les comptoirs d'échange.

« Dans les deux cas, les avantages de la propriété s'universalisent :
« le consommateur des produits agricoles devient le rentier de la
« terre; la rente du fermier se trouve payée par le bénéfice fait sur
« le détenteur du titre comme consommateur. A proprement parler,
« ce n'est plus qu'un virement de compte qui doit amener la suppres-
« sion de l'intérêt attaché au papier-monnaie foncier, sans lui retirer
« la faculté circulatoire. Cette partie de la valeur qui porte sur l'uti-
« lité gratuite a disparu; le sol est racheté du droit de conquête.

« Il ne reste plus que le privilége d'occupation, lequel n'est onéreux à la société que lorsqu'il y a inhabileté du possesseur-cultivateur; l'application du droit de péremption, dont M. Collins se montre si dédaigneux parce qu'il n'en a compris ni le but ni la portée, remédierait à cet inconvénient et assurerait à l'intelligence le droit de féconder à son profit et pour le plus grand bien de tous, les facultés productives du sol.

« Que M. Collins ne parle pas d'impraticabilité. Il y a une telle transformation dans la notion de la propriété qu'il ne reste plus debout que le *droit à la valeur d'échange*. Il est accepté par tout le monde que, lorsqu'il y a utilité publique démontrée on s'est montré même très-large à cet endroit, l'administration peut s'emparer d'un immeuble quelconque, supprimer une industrie nuisible, privilégier même une exploitation; mais personne n'admet que cela puisse se faire sans une juste et préalable indemnité. Il est donc évident que le droit de propriété absolu n'est pas inhérent à l'objet matériel lui-même, mais bien aux services rendus, dont la possession est le titre; à la valeur d'échange qui représente ces services. C'est sur cette nouvelle conception de l'idée de propriété que se légitiment presque à leur insu toutes les tentatives pour mobiliser les instruments de travail. On peut dire qu'ainsi le droit de propriété se spiritualise, et que l'industrie agricole et la propriété foncière tombent plus directement sous la loi de concurrence, qui n'est autre que la loi d'égalité.

« Le but et la fin de toutes ces transformations, c'est l'extinction du privilége attaché à la possession des fonds productifs, c'est l'anéantissement de la valeur basée sur l'utilité gratuite, c'est la constitution de la propriété réelle, de la propriété du travail. C'est la réduction de la propriété à la définition que donne M. Collins du capital, définition qui n'est pas vraie aujourd'hui où le *salaire passé*, comme il l'appelle, représente souvent le prix de l'infamie,

« venir d'un amour qui s'altère bientôt, s'il n'est transformé par la « communauté de devoirs, de sacrifices faits au bonheur de l'être qui « en est le fruit.

« Charger l'État de l'entretien, de la nourriture, de l'éducation et « de l'instruction des enfants, c'est prononcer la dissolution de la fa- « mille en anéantissant le but même de sa constitution. Il y aurait dix « articles à faire sur les inconvénients de l'éducation commune et de « la substitution de l'État à la famille, au point de vue de la morale, « du progrès des sciences et de l'économie. Nous ne pouvons que si- « gnaler ici dans quelles contradictions l'esprit de système entraîne « les esprits qui croient avoir le monopole de la logique.

« Les plus obstinés des partisans de l'éducation commune et obliga- « toire n'ont d'ailleurs compris cette dictature de l'État que comme « une transition nécessaire pour arracher les enfants à l'influence de « parents nourris dans les préjugés du passé; mais ils n'auraient « garde, comme le fait M. Collins, de considérer cette disposition « comme nécessaire, *même lorsque la réalité du droit aura été démon- « trée pour tous.*

« Confier le monopole de l'instruction à l'État, nous l'avons souvent « répété, c'est immobiliser la science, c'est abandonner toute une « classe de travailleurs (savans, professeurs et artistes) à l'arbitraire « d'un conseil supérieur qui, profitant de ses immenses attributions « et de la disposition absolue des chaires, étendrait sur la société une « influence mille fois plus subversive que celle de la Société de Jésus, « qui fait de ses membres des *cadavres, des bâtons aux mains de « vieillards.*

« Confier les destinées de l'humanité à une science officielle! O « monsieur Collins, vos idées sont pratiquées en Chine; y ont-elles ac- « céléré la marche de la civilisation? Que le bon sens général nous « garde des mandarins et des lettrés!

« Il nous faut laisser cette discussion si incomplète; mais nous y « reviendrons. Malheureusement, il suffit aux idées fausses de revêtir « des intentions généreuses pour gagner des partisans, et ce préjugé de « l'éducation par l'État a séduit une foule de bons esprits; nous leur « ferons, nous l'espérons, par les conséquences, rejeter le principe.

« Faut-il suivre M. Collins dans l'application de ces deux idées pre- « mières, de retour du sol à la propriété collective et d'abolition du « capital par l'impôt, à la distribution du crédit et à l'organisation du « commerce et de l'industrie? Ce serait inutile, nous ne trouvons que « des affirmations sans preuves. Nous attendrons que M. Collins ait « formulé pratiquement : c'est non-seulement par le plan, mais en- « core par le devis qu'on juge d'un projet.

« En résumé, la publication de M. Collins est mal conçue au point « de vue de la méthode, et fait plus de tort à ses idées qu'elle ne les « peut servir. L'impatience fébrile de sa polémique, l'insuffisance et « le défaut de netteté de ses démonstrations prouvent la vérité de ce

« qu'il aura concentré tous les moyens de corruption, réuni les con-
« ditions de la plus monstrueuse des tyrannies : l'autocratie spirituelle
« et temporelle?

« Si M. Collins se fût donné la peine de dessiner les détails d'exé-
« cution de son projet, il se serait aperçu de son impraticabilité; mais
« il en est resté à l'avant-projet, et son imagination l'a entraîné à
« l'absurde.

« Avec un pouvoir aussi excessif d'attributions, il ne manquait plus
« que la suppression du vote, de la liberté de la presse, du droit de
« réunion. Ce que M. Collins en dit dans le cours de l'ouvrage nous
« prouve qu'il n'y a pas manqué.

« M. Collins, après avoir établi ces précédents, nous donne sa théo-
« rie de l'impôt. Il aurait pu s'en dispenser, car celui qui absorbe le
« capital n'a guère à se préoccuper des moyens d'atteindre les re-
« venus. Sa théorie n'est d'ailleurs qu'une mauvaise digestion du tra-
« vail de M. de Girardin sur cette matière, et ce n'était pas la peine
« d'en faire une si virulente critique, dans la première moitié du se-
« cond volume, pour conclure en la défigurant.

« Après un essai de définition de la richesse sous le nom de salaire
« présent et de salaire passé, M. Collins établit que son impôt doit ab-
« sorber le revenu net et respecter le salaire, comme si le revenu net
« n'était pas prélevé sur le salaire. Il est vrai que M. Collins impose
« à l'État tant de charges qu'il nous semble bien modeste, et s'il veut
« y suffire, il sera bien obligé d'atteindre la consommation qu'il pré-
« tend respecter.

« M. Collins est un défenseur ardent de la famille et du foyer do-
« mestique; en cela, nous sommes de son avis et ne partageons pas
« les idées de M. de Girardin, sur le douaire, la suppression de l'au-
« torité et du nom paternels, quoique nous comprenions toute la
« portée de ses observations sur la situation anormale des enfants na-
« turels. Mais il nous sera facile de prouver que M. de Girardin, qui
« conserve des doutes sur la persistance de l'organisation actuelle et
« veut lui faire subir, ce que nous admettons volontiers, l'épreuve de
« la liberté civile, est bien plus respectueux des droits réellement
« constitutifs de la famille que M. Collins.

« En effet, si l'amour est le motif déterminant du mariage, il n'en
« est pas le but, comme l'a fort bien dit M. Proudhon dans un admi-
« rable chapitre des *Contradictions économiques* ; le but, c'est le main-
« tien de la personnalité humaine, sa persistance dans le temps; la
« création, le développement et la conservation d'êtres sur lesquels se
« concentrent la tendresse, la sollicitude des époux, bien définitif qui
« sanctifie l'union et lui donne un caractère social qu'elle n'avait
« jusqu'alors revêtu, selon nous, que par anticipation. Supprimez la
« responsabilité comme les droits des parents sur l'éducation morale
« et matérielle des enfants, leur développement physique et intellec-
« tuel, vous anéantissez la famille. Il ne reste de l'union que le sou-

« venir l'un amour ou s'abre bonnet, s'il n'est transformé par la « communauté de fortune, de sacrifices faits au bonheur de l'être qui « on est aimé.

« Charger l'Etat de l'entretien, de la nourriture, de l'éducation et « de l'instruction des enfants, c'est prononcer la dissolution de la fa- « mille en méconnaissant le but même de sa constitution. Il y aurait lieu « [illegible] à faire sur les mécomptes de l'éducation commune et de « la substitution de l'Etat à la famille, au point de vue de la morale, « en présence des sciences et de l'économie. Nous ne pouvons que si- « gnaler ici dans quelles aberrations l'esprit de système entraîne « les esprits [illegible] de la logique.

« Les plus obstinés des partisans de l'éducation commune et obli- « gatoire [illegible] d'ailleurs comprennent cette dictature de l'Etat que comme « une transition nécessaire pour arracher les enfants à l'influence de « parents nourris dans les préjugés du passé; mais ils n'auraient « garde, comme le fait M. Collins, de considérer cette disposition « comme nécessaire, *même lorsque la raison la trouve et la démon-* « *tre pour vraie.*

« Confier le monopole de l'instruction à l'Etat, nous l'avons souvent « répété, c'est immobiliser la science, c'est abandonner toute une « classe de travailleurs savants, professeurs et artistes à l'arbitraire « d'un conseil supérieur qui, profitant de ses immenses attributions « et de la disposition absolue des chaires, étendrait sur la société une « influence mille fois plus subversive que celle de la Société de Jésus, « qui n'a de ses membres des *cadavres, des bâtons aux mains de* « *vieillards.*

« Confier les destinées de l'humanité à une science officielle! O « monsieur Collins, vos idées sont pratiquées en Chine; y ont-elles ac- « céléré la marche de la civilisation? Que le bon sens général nous « garde des mandarins et des lettrés!

« Il nous faut laisser cette discussion si incomplète; mais nous y « reviendrons. Malheureusement, il suffit aux idées fausses de revêtir « des intentions généreuses pour gagner des partisans, et ce préjugé de « l'éducation par l'Etat a séduit une foule de bons esprits; nous leur « ferons, nous l'espérons, par les conséquences, rejeter le principe.

« Faut-il suivre M. Collins dans l'application de ces deux idées pre- « mières, de retour du sol à la propriété collective et d'abolition du « capital par l'impôt, à la distribution du crédit et à l'organisation du « commerce et de l'industrie? Ce serait inutile, nous ne trouvons que « des affirmations sans preuves. Nous attendrons que M. Collins ait « formulé pratiquement : c'est non-seulement par le plan, mais en- « core par le devis qu'on juge d'un projet.

« En résumé, la publication de M. Collins est mal conçue au point « de vue de la méthode, et fait plus de tort à ses idées qu'elle ne les « peut servir. L'impatience fébrile de sa polémique, l'insuffisance et « [illegible] de ses démonstrations prouvent la vérité de ce

« que nous disions dans notre premier article : M. Collins est bien « plus possédé par ses idées qu'il ne les possède.

« EDOUARD HERVÉ. »

Immédiatement j'écrivis à M. de Girardin la lettre suivante :

« Saint-Manlé, 29 octobre 1853.

« MON CHER AMI,

« Je vous remercie d'avoir fait examiner mes deux volumes intitu- « lés : QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE ? Je vous remercie plus encore « d'être resté neutre, ainsi que vous me l'avez dit, dans l'appréciation « de cet ouvrage.

« Votre journal, m'avez-vous répété cent fois, n'est pas une arène « où puissent se discuter les questions scientifiques. Je ne partage « point cet avis. Mais vous êtes le maître et je m'incline. Alors, « permettez-moi de dire à vos lecteurs : que les deux articles de « M. Hervé, ainsi que ceux qui auront paru ou paraîtront sur mon « travail, seront tous placés dans mon troisième volume. Là, ils y se- « ront discutés.

« Un mot de plus, s'il vous plaît !

« M. Hervé *m'accuse* d'être religieux. Donc lui ne l'est pas. Moi, « j'affirme : que partout où il n'y a pas communauté d'idées sur la « sanction religieuse, seule sanction possible du droit, il y a révolu- « tion imminente et anarchie consécutive. M. Hervé le nie. Première « différence entre nous. Voilà pour la partie morale.

« M. Hervé veut mobiliser le sol. J'affirme que cette mobilisation « conduit à la féodalité financière; et celle-ci aux révolutions, à l'a- « narchie. M. Hervé le nie. Seconde différence entre nous. Voilà pour « la partie matérielle.

« M. Hervé ne veut pas qu'il y ait nécessité d'anéantir les opinions « par l'incontestabilité scientifique. J'affirme que la domination des « opinions, résultat nécessaire de l'ignorance sociale sur la réalité du « droit en présence de l'incompressibilité de l'examen, conduit inévi- « tablement aux révolutions perpétuelles, à une anarchie, véritable « agonie sociale. M. Hervé le nie. Troisième différence entre nous re- « lative à la science.

« M. Hervé ne veut point que l'éducation et l'instruction soient « données socialement à tous et à chacun avec le même soin, ainsi « que le voulait Aristote, il y a déjà vingt-deux siècles. J'affirme que « le contraire, en présence de l'incompressibilité de l'examen, conduit « à la perpétuité des révolutions. M. Hervé le nie. Quatrième diffé- « rence entre nous, relative à la généralisation de l'instruction.

« Je pourrais continuer, mais vous me refuseriez place.

« M. Hervé finit en disant : *Il nous faut laisser cette première dis- « cussion si incomplète; mais nous y reviendrons.*

« Puisque vous permettrez à M. Hervé d'y revenir, ce dont je vous

« remercie bien cordialement, ayez la bonté de le prier en mon « nom : de citer textuellement, avec indication de la page, les pro- « positions qu'il voudra critiquer. Cela facilitera considérablement la « compréhension de ses critiques pour les lecteurs qui ne connai- « traient pas mon ouvrage; et surtout cela empêcherait M. Hervé de « me faire dire une foule de choses, qu'il croit sans doute que j'ai « dites, mais dont je n'ai pas même eu la pensée.

« Si en outre, avant d'étudier mon livre, M. Hervé avait eu la bonté « de lire mon titre, il n'aurait pas estropié mon nom. Il paraît vou- « loir me faire descendre, au moins nominativement, du chef du ma- « térialisme philosophique; et cet honneur, quelque grand qu'il puisse « être, je le décline formellement.

« Amitié. »

La Presse du 31 octobre 1853 contenait la note suivante :

« Nous recevons de l'auteur du SOCIALISME RATIONNEL OU QU'EST-CE « QUE LA SCIENCE SOCIALE? une longue lettre en réponse aux deux arti- « cles de M. Edouard Hervé sur cet ouvrage. Si toute critique devait « dégénérer en polémique, il n'y aurait plus de critique possible et il « faudrait retrancher des journaux les comptes-rendus des livres. Par « cette considération nous n'insérerons pas la lettre de M. Colins..... « Entre l'auteur et le critique que le public juge. »

— Ici, je répète avec M. de Girardin :

C'EST AU PUBLIC À JUGER.

Je croirais me manquer à moi-même, et aussi à mes lecteurs, si j'écrivais un seul mot pour réfuter ces articles. La meilleure réponse que je puisse y faire, c'est de les mettre en regard de mon travail.

Parmi les journaux non autorisés à traiter des matières politiques et sociales, le MONDE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE et LE FRANC-MAÇON, sont les seuls de Paris qui, je crois, aient parlé de mon travail.

Voici l'article du *Monde littéraire* :

Qu'est-ce que la Science sociale?

Par COLINS. — 2 *vol. in-8°.*

« Notre Revue ne s'occupe point d'économie politique; ce n'est donc « point sous le rapport des doctrines politiques et sociales, mais uni- « quement sous le rapport du style et de la logique que nous parle- « rons de ce livre. A ce double point de vue, il mérite une sérieuse « attention. Il y a déjà deux ans que le premier volume fit son appari- « tion; il fut remarqué de tous les vrais penseurs; et, quoique ren- « fermé dans un cercle restreint, quoique peu accessible au public, il « se créa de chauds partisans et d'ardents panégyristes. C'est même « par le concours et les souscriptions de quelques hommes dévoués et « convaincus que le second volume, annoncé depuis longtemps, a pu

enfin paraître. Il est encore supérieur au premier, par la force du « raisonnement, par la largeur des aperçus et par l'énergie et la ra- « pidité du style.

« L'auteur est un des meilleurs élèves de l'école de Condillac; c'est « un des anciens amis de cet excellent La Romiguière, que nous avons « eu aussi le bonheur de connaître. On doit donc s'attendre à retrou- « ver, dans l'ouvrage de M. Colins, la méthode philosophique de ces « deux grands maîtres. Elle y est en effet, mais modifiée par un es- « prit fort singulier et fort original. De nouvelles formes de raisonne- « ment, des modes d'argumentation très-vifs et très-pressants s'y pré- « sentent à chaque page. Ce qui est encore particulier à M. Colins, « c'est une grande puissance d'abstraction, c'est une attention conti- « nuelle à ne jamais perdre son sujet de vue, à faire reparaître à « toutes les lignes la pensée mère de son livre. De là naît l'unité qui « facilite singulièrement la lecture de théories naturellement peu à la « portée des lecteurs.

« Cet ouvrage se compose de deux parties : l'une critique, l'autre « dogmatique. La première est un examen très-détaillé de tous ceux « qui, depuis vingt ans, ont traité des doctrines économiques et socia- « les. Mais ce n'est point une exposition froide ni rebutante. Qu'on se « figure une lutte continuelle d'un homme qui se prend corps à corps « avec tous les économistes et tous les socialistes les plus renommés. « Plus de cent adversaires se présentent dans la lice, et il n'en est « guère qui ne sortent de ce combat tout froissés, tout meurtris.

« C'est qu'en effet M. Colins aime la lutte, la contradiction l'anime, « l'ardeur de vaincre le rend supérieur à lui-même. Parfois il pousse « le raisonnement jusqu'à la subtilité. Il faut le lui pardonner; com- « ment ne pas abuser d'une arme que l'on manie avec tant d'habileté? « On pourrait bien aussi lui reprocher de frapper sur les siens un peu « trop rudement.

« Cette première partie est la plus animée, et, nous ne craignons « pas de le dire, la plus forte. Qu'on lise la critique des doctrines de « M. Proudhon, surtout celle des doctrines de M. de Girardin. On ne « quitte point le livre, on est presque toujours avec l'auteur. Mais « quand il vient lui-même, dans sa seconde partie, à exposer ses pro- « pres théories, on commence à douter, et l'on finit par être convaincu « qu'il est plus aisé de renverser que d'édifier. L'on se dit qu'un au- « tre Colins remplirait, à l'égard du premier, ce que celui-ci a si bien « fait pour ceux qu'il critique.

« Quant au style, il est plein de chaleur et de mouvement, en géné- « ral correct, quelquefois trivial et sans façon. Pour la facture du « livre, elle est bonne. Par-ci, par-là, l'on y rencontre pourtant des ap- « pendices, des suppléments qui n'y sont point fondus. L'ouvrage est « même quelque peu inégal.

« Ce serait ici l'occasion de parler de l'auteur, l'un des esprits les « plus généreux, les plus ardents, les plus convaincus qui existent.

« ce sera seulement pour des folies ayant pour tout attrait des titres « excentriques.

« 3° Il est enfin une cause qui rend toute théorie d'ordre réel inca- « pable d'être admise, même par ceux qui ont la meilleure volonté à « cet égard : c'est une foi aveugle dans une prétendue science, nommée « *économie politique;* voici un passage de l'Empereur à Saint-Hélène, « sur cette science prétendue :

«« Un jour, le conseiller d'État général Gassendi, se trouvant prendre « part à la discussion du moment, s'y appuya de la doctrine des éco- « nomistes; l'Empereur, qui l'aimait beaucoup à titre d'ancien cama- « rade de l'artillerie, l'arrêtant, lui dit. «« Mais, mon cher, qui vous « a rendu si savant? Ou avez-vous pris de pareils principes? »» Gas- « sendi, qui parlait rarement, après s'être défendu de son mieux, se « trouvant dans ses derniers retranchements, répondit qu'après tout, « c'était de lui, Napoléon, qu'il avait pris cette opinion. «« Comment, « s'écria l'Empereur avec chaleur, que dites-vous là? Est-ce bien pos- « sible? Comment! de moi, qui ai toujours pensé : que, *s'il existait* « *une monarchie de granit, il suffirait des idéalités des économistes* « *pour la réduire en poudre.* »»

« L'EMPEREUR, cité par LAS CASES, 17 juin 1816. »

« Tant que les cataractes économico-politiques ne seront point arra- « chées; tant que la science sociale réelle n'aura point pulvérisé les « erreurs économiques, il n'y a rien à espérer en fait d'ordre stable. « A cet égard, j'ai un travail prêt à mettre sous presse, intitulé : *l'Éco-* « *nomie politique, source des révolutions et des utopies prétendues so-* « *cialistes.* Je lui ai donné pour épigraphe le passage cité ci-dessus. « Mais vouloir trouver actuellement un éditeur pour un pareil travail « serait insensé : quand même on lui donnerait pour titre : *Sauvons* « *le genre humain!* Je le sais et m'en console en me disant : J'ai fait « mon devoir, le reste ne me regarde pas.

« Vous aussi, mon T.·. Ch.·. F.·. vous ferez votre devoir, en analy- « sant consciencieusement mon travail; et vous direz comme moi : le « reste ne me regarde pas.

« Je suis p. l. n. à n. C.

« Votre dévoué F.·.

« COLINS, 32.·. »

Parmi les journaux des départements non autorisés à traiter les matières politiques et sociales, je citerai un article du JOURNAL DE CONFOLENS. Voici cet article, à la date du 2 juillet 1853 :

« Le second ouvrage que j'ai à mentionner est un livre qui a pour « titre : *Qu'est-ce que la science sociale?* dont deux volumes ont paru « et qui a pour auteur M. Colins, ancien chef d'escadron. Je com- « mence par déclarer que cet ouvrage étant politique, je ne puis ni ne

« veux discourir ici sur les matières qui y sont traitées. Je dois seulement « déclarer qu'avant de l'avoir lu, j'étais dans les ténèbres, et que qui- « conque ne le connaît pas ne sait rien. Cela peut paraître paradoxal, « mais c'est la vérité. Ceux qui me connaissent doivent bien se douter « combien il m'en a coûté d'être forcé d'en venir à cet aveu ; mais ils « savent aussi que si je me trompe c'est toujours de bonne foi, et que « lorsque je m'en aperçois, je quitte immédiatement le sentier de l'er- « reur dans lequel je marchais, pour suivre celui qui me paraît meil- « leur. C'est l'effet qu'a produit sur mon esprit le livre de M. Colins. « Je suis converti, et j'ai la conviction la plus profonde que tout « homme qui le lira le sera comme moi, quels que soient sa position, « ses intérêts ou ses opinions. Et je regarde si bien le système de « M. Colins comme démontré, que si jamais il m'arrive de discuter « sur la politique avec qui que ce soit, je demanderai d'abord à mon « interlocuteur : — Avez-vous lu les deux volumes de M. Colins ? »» « et s'il me répond : Non, je lui dirai : «« Lisez-les et nous discute- « rons ensuite ; jusque-là vous et moi nous ne pourrions que patauger « dans de vagues logomachies. »»

« Si je ne me trompe, M. Colins est appelé à prendre parmi les éco- « nomistes une place analogue à celles de Newton parmi les mathé- « maticiens, de Christophe Colomb parmi les navigateurs, et de Cuvier « parmi les naturalistes.

« D. Marcolino Prat. »

« Paris, le 26 juin 1853. »

M. Marcolino Prat est un homme érudit dans toute la valeur de l'expression ; et dont l'éducation et l'instruction ont été complétement XVIIIe siècle, c'est-à-dire matérialistes. Quand je n'aurais été lu que de M. Prat, mon ouvrage n'aura point été inutile.

Je ne connais qu'un journal étranger qui ait bien voulu s'occuper de mon travail : c'est l'*Observateur de Bruxelles*. J'en extrais ce qui est étranger à la politique, dont je voudrais que l'on s'occupât moins, pour s'occuper un peu plus de l'organisation sociale.

« Un de nos compatriotes, le colonel Colins, attentif, comme nous, « à toutes les pulsations de la pensée, à toutes les manifestations de « l'intelligence, vient de publier un livre merveilleusement utile. « *Qu'est-ce que la science sociale?* Tel est le titre de ce livre. Là, avec « bonne foi, avec sincérité, il passe en revue, met en relief tous les « systèmes, tous les plans émis jusqu'à ce jour. Depuis l'économiste « prudent et circonspect, jusqu'au réformateur radical et fougueux, « tous comparaissent : ainsi Malthus et Proudhon, Rossi et Pierre « Leroux, Blanqui et Louis Blanc, l'archevêque de Paris et Lamennais, « Léon Faucher et Émile de Girardin, Michel Chevalier et Considérant.

« . . . . . .

« Pour ne rien omettre, l'auteur extrait les passages synthétiques, « où la doctrine est résumée, s'arrête à chaque phrase de ces extraits,

« ce sera seulement pour des folies ayant pour tout attrait des titres « excentriques.

« 3° Il est enfin une cause qui rend toute théorie d'ordre réel incapable d'être admise, même par ceux qui ont la meilleure volonté à « cet égard : c'est une foi aveugle dans une prétendue science, nommée « *économie politique*; voici un passage de l'Empereur à Saint-Hélène, « sur cette science prétendue :

«« Un jour, le conseiller d'État général Gassendi, se trouvant prendre « part à la discussion du moment, s'y appuya de la doctrine des économistes; l'Empereur, qui l'aimait beaucoup à titre d'ancien camarade de l'artillerie, l'arrêtant, lui dit. «« Mais, mon cher, qui vous « a rendu si savant? Où avez-vous pris de pareils principes? »» Gassendi, qui parlait rarement, après s'être défendu de son mieux, se « trouvant dans ses derniers retranchements, répondit qu'après tout, « c'était de lui, Napoléon, qu'il avait pris cette opinion. «« Comment, « s'écria l'Empereur avec chaleur, que dites-vous là? Est-ce bien possible? Comment! de moi, qui ai toujours pensé : que, *s'il existait « une monarchie de granit, il suffirait des idéalités des économistes « pour la réduire en poudre.* »»

« L'Empereur, cité par Las Cases, 17 juin 1816. »

« Tant que les cataractes économico-politiques ne seront point arrachées; tant que la science sociale réelle n'aura point pulvérisé les « erreurs économiques, il n'y a rien à espérer en fait d'ordre stable. « A cet égard, j'ai un travail prêt à mettre sous presse, intitulé : *l'Économie politique, source des révolutions et des utopies prétendues socialistes*. Je lui ai donné pour épigraphe le passage cité ci-dessus. « Mais vouloir trouver actuellement un éditeur pour un pareil travail « serait insensé : quand même on lui donnerait pour titre : *Sauvons « le genre humain!* Je le sais et m'en console en me disant : J'ai fait « mon devoir, le reste ne me regarde pas.

« Vous aussi, mon T.·. Ch.·. F.·. vous ferez votre devoir, en analysant consciencieusement mon travail; et vous direz comme moi : le « reste ne me regarde pas.

« Je suis p. l. n. à n. C.

« Votre dévoué F.·.

« Colins, 32.·. »

Parmi les journaux des départements non autorisés à traiter les matières politiques et sociales, je citerai un article du Journal de Confolens. Voici cet article, à la date du 2 juillet 1853 :

« Le second ouvrage que j'ai à mentionner est un livre qui a pour « titre : *Qu'est-ce que la science sociale?* dont deux volumes ont paru « et qui a pour auteur M. Colins, ancien chef d'escadron. Je commence par déclarer que cet ouvrage étant politique, je ne puis ni ne

« veux discourir ici sur les matières qui y sont traitées. Je dois seulement « déclarer qu'avant de l'avoir lu, j'étais dans les ténèbres, et que qui- « conque ne le connaît pas ne sait rien. Cela peut paraître paradoxal, « mais c'est la vérité. Ceux qui me connaissent doivent bien se douter « combien il m'en a coûté d'être forcé d'en venir à cet aveu ; mais ils « savent aussi que si je me trompe c'est toujours de bonne foi, et que « lorsque je m'en aperçois, je quitte immédiatement le sentier de l'er- « reur dans lequel je marchais, pour suivre celui qui me paraît meil- « leur. C'est l'effet qu'a produit sur mon esprit le livre de M. Colins. « Je suis converti, et j'ai la conviction la plus profonde que tout « homme qui le lira le sera comme moi, quels que soient sa position, « ses intérêts ou ses opinions. Et je regarde si bien le système de « M. Colins comme démontré, que si jamais il m'arrive de discuter « sur la politique avec qui que ce soit, je demanderai d'abord à mon « interlocuteur : — Avez-vous lu les deux volumes de M. Colins ? »» « et s'il me répond : Non, je lui dirai : «« Lisez-les et nous discute- « rons ensuite ; jusque-là vous et moi nous ne pourrions que patauger « dans de vagues logomachies. »»

« Si je ne me trompe, M. Colins est appelé à prendre parmi les éco- « nomistes une place analogue à celles de Newton parmi les mathé- « maticiens, de Christophe Colomb parmi les navigateurs, et de Cuvier « parmi les naturalistes.

« D. Marcolino Prat. »

« Paris, le 26 juin 1853. »

M. Marcolino Prat est un homme érudit dans toute la valeur de l'expression; et dont l'éducation et l'instruction ont été complétement XVIIIe siècle, c'est-à-dire matérialistes. Quand je n'aurais été lu que de M. Prat, mon ouvrage n'aura point été inutile.

Je ne connais qu'un journal étranger qui ait bien voulu s'occuper de mon travail : c'est l'*Observateur de Bruxelles*. J'en extrais ce qui est étranger à la politique, dont je voudrais que l'on s'occupât moins, pour s'occuper un peu plus de l'organisation sociale.

« Un de nos compatriotes, le colonel Colins, attentif, comme nous, « à toutes les pulsations de la pensée, à toutes les manifestations de « l'intelligence, vient de publier un livre merveilleusement utile. « *Qu'est-ce que la science sociale?* Tel est le titre de ce livre. Là, avec « bonne foi, avec sincérité, il passe en revue, met en relief tous les « systèmes, tous les plans émis jusqu'à ce jour. Depuis l'économiste « prudent et circonspect, jusqu'au réformateur radical et fougueux, « tous comparaissent : ainsi Malthus et Proudhon, Rossi et Pierre « Leroux, Blanqui et Louis Blanc, l'archevêque de Paris et Lamennais, « Léon Faucher et Émile de Girardin, Michel Chevalier et Considérant.

« . . . . . .

« Pour ne rien omettre, l'auteur extrait les passages synthétiques, « où la doctrine est résumée, s'arrête à chaque phrase de ces extraits,

[illegible] **L. Hoffner.**

Le [illegible] de cet article, [illegible] qu'il [illegible] physiques [illegible] *Opinion nationale*, il se trouvera récompensé de tout ce que [illegible] d'aimable à mon égard.

Ni le *Constitutionnel*, ni le *Journal des Débats*, ni *La Patrie*, ni *Pays*, ni *l'Assemblée nationale*, ni aucune autre revue périodique, etc., etc., n'ont imprimé un mot sur mon travail, ni en bien ni en

mal. Un de ces journaux a même dit à un de mes amis. — Le livre de M. Colins est très-remarquable. Mais nous ne sommes pas assez bêtes pour lui donner de la publicité. — Oserais-je demander, au savant publiciste qui a prononcé cet oracle, pourquoi il serait bête de donner de la publicité à un travail écrit en dehors de tous les partis et qui donne les moyens d'établir l'ordre, en se mettant à l'abri de tout danger de révolution ?

Si désormais, Messieurs les journalistes ont la bonté de s'occuper de mes travaux, je les prie en grâce de laisser de côté tout ce qui m'est relatif. Que je sois grand ou petit, tortu ou bossu, bon ou mauvais, criminel ou vertueux, cela ne fait rien à l'affaire. Un livre utile, fût-il écrit par Lacenaire, vaut infiniment mieux qu'un livre nuisible, fût-il écrit par saint Vincent de Paule. Il en est de même pour le style. Je n'ai aucune prétention aux académies, fussent-elles topinamboues. Le mérite du style est de se faire lire ; et, si un bon livre était écrit en style d'adverbes, ce qui vaudrait mieux que de s'en moquer, ce serait de le traduire en français et de le rendre lisible. Ce dont je prie MM. les journalistes de s'occuper, c'est de dire, si, sous peine de mort sociale :

L'ignorance, sur la réalité du droit, doit être anéantie;

Si, oui ou non, j'ai énoncé ce qui est nécessaire pour que cette ignorance soit anéantie;

Si, oui ou non, le paupérisme doit être anéanti;

Si, oui ou non, le paupérisme peut être anéanti, si ce n'est : par l'entrée du sol à la propriété collective.

Et surtout, pas de lieux communs, pas de considérations générales; pas de systèmes mis en avant pour s'éviter la peine d'examiner ce que je dis. Puis, en examinant, que l'on ait la bonté de citer mes expressions, afin d'éviter ainsi de me faire dire des sottises auxquelles je n'ai jamais pensé. Bref, tâchons d'être utiles, et de ne pas nous borner à faire des articles à tant la ligne.

Passons à un autre ordre d'examen.

En même temps que j'écrivais aux directeurs des journaux, des revues, etc., j'adressais la lettre suivante à diverses sommités intellectuelles ou sociales :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous offrir deux volumes que je viens de publier « et que je soumets à votre appréciation.

« J'appelle votre attention sur les trois théories générales et sur les « questions qui y sont annexées. Elles se trouvent au second volume, « depuis la page 261 jusqu'à la page 372.

« Je recevrai vos observations avec reconnaissance, et je les insérerai « dans mon troisième volume. Dans tous les cas, oserais-je vous prier « de m'accuser réception de cet envoi ?

« Je suis, etc. »

Voici quelques-uns des accusés de réception. Je les constate comme

preuves que j'ai sollicité la discussion, et, que mon appel a été entendu.

« Archevêché de Paris. Paris, 23 juillet 1853.

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous accuser réception de l'envoi que vous avez « bien voulu me faire de votre ouvrage. Je vais partir pour les va- « cances, et je me propose de lire votre livre avec toute la sérieuse at- « tention qu'il mérite. Les questions que vous y traitez sont très-ar- « dues et très-complexes. Je pourrai en causer avec vous à mon retour, « et vous dire mes impressions ou plutôt mon appréciation réfléchie.

« Monseigneur l'Archevêque vous remercie de l'exemplaire que vous « lui avez adressé.

« Agréez, Monsieur, avec mes remerciements, l'expression de mes « sentiments distingués. Coquand. Ch. S. G. »

« Je vous remercie, Monsieur, d'avoir bien voulu m'envoyer votre « livre. J'espère trouver le temps de le lire avec l'intérêt qu'il mérite, « et si j'avais quelque observation à vous faire, j'aurais l'honneur de « vous la transmettre.

« Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments très-distin- « gués. « Guizot.

« Val-Richer, 25 août 1853. »

« M. Colins a bien voulu adresser à M. Thiers deux volumes qu'il « vient de publier et qu'un troisième devra suivre. M. Thiers lira cet « ouvrage aussitôt que ses occupations lui laisseront quelque loisir, et « il donnera une attention toute particulière aux parties qui lui sont si- « gnalées. En attendant qu'il puisse se procurer ce plaisir, il prie mon- « sieur Colins de vouloir bien recevoir ses remerciements avec l'assu- « rance de sa parfaite considération. »

« Paris, 26 juillet 1853.

« Monsieur,

« J'emporte à la campagne où je le lirai avec un vif intérêt, l'ou- « vrage de la *science sociale* que vous m'avez fait l'honneur de m'a- « dresser. Puisque vous voulez bien attacher à mon jugement beaucoup « plus de prix qu'il n'en mérite, je vous le donnerai en toute franchise.

« Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

« Odilon Barot. »

« Palais de Saint-Cloud, le 11 novembre 1853.

« Monsieur,

« Parti pour les Pyrénées le 2 août, je ne suis revenu du Midi que « dans les premiers jours de novembre, et tout aussitôt je suis venu « m'établir ici, sur l'invitation du maître de la maison, qui a pensé que « quelques jours passés à la campagne pourraient contribuer à raf- « fermir ma santé si profondément ébranlée. Votre livre étant arrivé « pendant mon absence, il m'a donc été impossible de vous en accuser

« réception. Il m'a même encore été impossible de le lire depuis mon « retour. Ce n'est pas là un de ces ouvrages qu'on lit en courant, comme « un journal. Il y faut toutes les facultés d'une tête parfaitement repo- « sée. Aussitôt que la mienne sera revenue à ce bienheureux état, je « m'empresserai d'entreprendre la lecture de votre ouvrage et vous en « dirai franchement mon opinion, comme vous voulez bien me la de- « mander.

« Recevez en attendant, Monsieur, mes très-sincères remerciements « et en même temps l'assurance de ma considération la plus distin- « guée. « N. Vieillard. »

« La Roche-en-Brevy (Côte-d'Or), ce 24 septembre 1853.

« Monsieur,

« On vient de me rapporter de Paris la lettre que vous m'avez fait « l'honneur de m'adresser au mois de juillet dernier, et les deux vo- « lumes que vous avez eu l'extrême bonté de m'envoyer avec cette « lettre. Absorbé en ce moment par des travaux historiques trop long- « temps retardés, et qui m'interdisent toute autre étude, je ne saurais, « quant à présent, consacrer à la lecture de ces deux volumes le temps « et l'attention qu'elle mérite. Mais en attendant que je puisse vous « lire et vous transmettre, s'il y a lieu, mes observations, veuillez re- « cevoir mes remerciements les plus empressés, et me permettre d'y « joindre l'assurance de ma parfaite considération.

« Le Comte de Montalembert. »

« Monsieur,

« Vous devez vous étonner de n'avoir pas reçu plus tôt de moi une ré- « ponse et des remerciements. L'explication de ce retard est dans un « voyage que je viens de faire et qui a duré deux mois. Je suis de re- « tour depuis hier, et je trouve votre livre, vos deux volumes en ren- « trant. Je ne veux pas attendre, pour vous remercier, que je les aie lus. « Leur titre seul témoigne de leur importance, et je suis bien convaincu « qu'après les avoir lus, je n'aurai pas d'observation à vous faire, mais « de nouveaux remerciements à vous adresser.

« Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de ma haute considéra- « tion. « Lelut.

« Paris, la Salpêtrière, ce 10 octobre 1853. »

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous remercier très-cordialement des deux vo- « lumes que vous avez daigné m'envoyer. Je vais les lire avec le pro- « fond intérêt que méritent vos œuvres si saintement inspirées par l'a- « mour de l'humanité. Déjà en 1832 j'ai eu la bonne fortune de vous « applaudir du fond du cœur. Les belles âmes qui, comme la vôtre, « consacrent leur magnifique rayonnement à faire éclater les grandes « vérités de la vie, sont toujours sûres d'émouvoir celles qui sont leurs « sœurs. Je me fais une fête d'entrer dans vos voies lumineuses, et de

« me nourrir de votre pain spirituel, etc. . . . . .
« . . . . . Je ne serai pas toujours d'accord avec
« vous, car pour moi le christianisme est le grand flambeau de la
« raison sociale du monde, etc. . . . . .
« . . . . . .

« Merci de votre souvenir dont je m'honore. La fraternité des nobles
« cœurs par le fluide des idées, est une des voluptés de l'intelligence.
« Merci et salut très-fraternel. L. Belmontet,
« 30 août 1853. Député de Tarn-et-Garonne. »

Je crus devoir répondre à cette lettre. Voici ma réponse.

« Aux Gannes près Brives, 3 septembre 1853.

« Monsieur,

« Je reçois votre lettre du 30 août m'accusant réception des deux
« volumes que j'ai eu l'honneur de vous adresser. J'ai reçu des accusés
« de réception très-flatteurs de MM. Guizot, Thiers, Odilon Barot, La-
« martine, etc. Aucun, Monsieur, ne m'a causé plus de plaisir que le
« vôtre. C'est qu'il y a dans votre lettre un amour de l'humanité bien
« rare maintenant ; et, que je rencontre toujours avec bonheur.

« Quand vous aurez lu mon travail, vous verrez, Monsieur, que nous
« sommes d'accord sur ce que vous soupçonnez ne pas nous être com-
« mun. Je ne fais maintenant que vous donner cette indication. Après
« m'avoir lu, vous comprendrez qu'il est complétement inutile que je
« m'étende à cet égard.

« Mais, ce sur quoi je ne puis trop m'étendre, c'est sur la nécessité
« d'unir les honnêtes gens de tous les partis, dans une idée commune :
« celle de baser le droit et sa sanction l'autorité, sur une démons-
« tration scientifique. En effet, l'autorité, *socialement*, n'a de base pos-
« sible : que la *foi* ou la *science*. La foi, *socialement*, n'a de base pos-
« sible qu'une inquisition ; et, je ne crois pas, Monsieur, que je doive
« perdre mon temps à vouloir vous convaincre : qu'en présence de
« l'incompressibilité de l'examen, toute inquisition pour la foi est de-
« venue incapable de servir de base à un ordre plus qu'éphémère.
« Quant à la science, elle ne peut s'imposer que par une démonstra-
« tion rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun :
« comme s'impose la démonstration du carré de l'hypothénuse ou la
« démonstration que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux
« droits. Or, la prétendue science actuelle, matérialiste par essence,
« est la négation de toute autorité. Donc, *l'autorité ne pouvant plus se*
« *baser sur la foi, et ne pouvant encore se baser sur la science*, nous
« marchons nécessairement à une succession d'anarchies : jusqu'à ce
« que l'autorité puisse se baser sur la science. Et cela, sans qu'il soit
« possible à aucun gouvernement, quel qu'il soit, et quelque bonne vo-
« lonté que puissent avoir ceux qui le composent, d'y porter un em-
« pêchement qui ne soit celui d'une digue : devant causer d'autant

« plus de ravages, qu'elle aura retenu plus longtemps les flots d'un « torrent invincible par la force.

« J'affirme, Monsieur, que la nécessité de l'idée commune sur la « réalité de l'autorité est le besoin le plus urgent de l'époque. C'est à « rendre cette idée commune : que j'ai travaillé toute ma vie; et que « je travaillerai jusqu'à la mort.

« Mais, pour arriver à ce but, que d'obstacles! Le premier de tous « est la difficulté de se faire entendre malgré les clameurs des pas- « sions: et, *socialement*, les passions sont les partis. Quand on appar- « tient à un parti, on a l'espoir, si votre parti est le plus fort, de se « faire écouter. Mais quand, comme moi, on n'appartient à aucun « parti, il y a, pour ainsi dire, impossibilité à se faire entendre. Lors- « qu'en 1831, envoyé à Vienne par le comte de Survilliers, Napoléon II « me fit l'honneur de me faire dire par le baron de Werklein, grand « maître de la maison de sa mère (ce que l'Empereur lui-même me « confirma ensuite), que je pouvais me considérer comme son premier « aide-de-camp, je fis répondre à l'Empereur : que je n'étais pas venu « braver les prisons du Spielberg, par une ambition quelconque; que « j'acceptais néanmoins avec reconnaissance; mais, que si l'Empereur « arrivait au trône, il est probable qu'il ne me garderait pas six mois « auprès de lui : parce que je préférerais toujours à la faveur, le de- « voir de lui dire la vérité. Et cela, je le répétai immédiatement à « l'archiduc Jean, qui avait l'extrême bonté d'être aussi intermédiaire « entre son neveu et moi, représentant le comte de Survilliers.

« Vous voyez, Monsieur, qu'il est à peu près impossible que je me « fasse entendre : tous les partis conspireront pour étouffer ma voix; « comme tous les partis s'entendirent pour l'étouffer en 1832 et 1833 : « jusqu'au comte de Survilliers lui-même, que je dus abandonner « parce que ma franchise lui déplaisait (1).

(1) Voici deux lettres qui ont été imprimées dans un journal en 1849.

« Londres, le 30 novembre 1834.

« Monsieur,

« J'ai lu tout ce que vous avez chargé M. . . . et M. . . . de me remettre. « Vos écrits décèlent, certainement, beaucoup d'instruction et de talent. Vous « avez une constante habitude de réfléchir sur ce qui influe si essentielle- « ment sur le bonheur des nations. Toutefois, nos opinions ne sont pas les « mêmes : vous partez de la réflexion et de la théorie; je pars de l'expé- « rience du passé et de mes passions particulières. Oui, Monsieur, je suis « aujourd'hui partisan du vote universel. — De ce qu'une chose a été jadis, « il ne s'ensuit pas qu'elle doive être encore sans doute. La nation d'aujour- « d'hui est la maîtresse de son sort, tel qu'elle le conçoit.

« En mon particulier, je ne voudrais pas être appelé à remplir les fonctions « politiques telles que vous les déterminez.

« Je rends justice à vos bonnes intentions et à vos talents.

« Je voudrais bien que l'État de persécution et de confiscation dans lequel « nous vivons, me permît de vous revoir un jour dans cette belle France que « Napoléon avait ouverte à tous les proscrits, de toutes les factions, et que « l'on ferme si injustement à sa famille depuis trente années.

« Tant que cet état durera, nous ne pouvons rien pour nos amis. C'est un

[illegible]

« Mademoiselle [illegible]

« [illegible] que vous n'avez [illegible] Monsieur le [illegible]. Elle m'a [illegible]

« [illegible] Mais [illegible] par [illegible] Mais [illegible] que [illegible] Mais [illegible] que [illegible] Et [illegible] je remiens en [illegible]

« [illegible] je [illegible] que [illegible] et que la [illegible] de cette [illegible] je passerai [illegible] : que, [illegible] je [illegible] à [illegible] de la correspondance.

« [illegible] de [illegible] vous m'exprimez le regret de ne pouvoir rien faire pour vos amis. C'est une proposition générale. Permettez-moi, monsieur le [illegible], d'énoncer une proposition générale aussi : Je n'ai rien demandé; [illegible] personne a rien demander en mon nom.

« Agréez, etc.,

« COLLINS.

« 16 décembre 1922. »

« passions seules ont de la haine; mais, parce que je veux rester in-
« dépendant : non-seulement à mes propres yeux; mais aussi aux
« yeux des autres. Voilà qui doit vous mettre à l'aise.

« Ce que je vous demande, c'est que vous fassiez rendre compte de
« mes travaux dans les journaux du gouvernement; dans le *Moniteur*
« serait le mieux. Ce ne sont point des éloges que je désire, mais un
« exposé sincère et des critiques consciencieuses. Quant à mes doc-
« trines, l'autorité la plus ombrageuse ne peut y trouver à mordre.
« Car, tous mes écrits tendent essentiellement à l'établissement de
« l'ordre réel par la destruction des révolutions. Je dois cependant
« avouer que je joue de malheur : la Restauration m'a exilé; la quasi-
« Restauration m'a mis à l'index pendant dix-huit ans; et la République
« m'a condamné à la transportation.

« S'il ne vous est pas impossible, ce dont je doute, de me procurer
« de la publicité, voici ce qui arrivera : mon troisième volume sera
« immédiatement publié, et le libraire..... attend seulement que les
« journaux aient parlé de mes deux volumes, pour se faire éditeur de
« trois autres volumes, sous le titre de :

« L'ÉCONOMIE POLITIQUE, *source des révolutions et des utopies prétendues*,
« *socialistes;*

« Avec cette épigraphe de l'Empereur que je vous prie de lire atten-
« tivement. Votre respect pour la mémoire de l'Empereur m'est garant
« que je ne vous en prierai pas en vain.

« « Un jour, le conseiller d'État, général Gassendi, se trouvant
« prendre part à la discussion du moment, s'y appuya de la doctrine
« des économistes; l'Empereur qui l'aimait beaucoup à titre d'ancien
« camarade de l'artillerie, l'arrêtant, lui dit : « « Mais, mon cher, qui
« vous a rendu si savant? Où avez-vous pris de tels principes? » »
« Gassendi qui parlait rarement, après s'être défendu de son mieux,
« se trouvant dans ses derniers retranchements, répondit, qu'après
« tout, c'était de lui, Napoléon, qu'il avait pris cette opinion. « « Com-
« ment! s'écria l'Empereur avec chaleur, que dites-vous là? Est-ce
« possible? Comment! de moi qui ai toujours pensé : que, s'il existait
« une monarchie de granit, il suffirait des idéalités des économistes
« pour la réduire en poudre. » »

NAPOLÉON, cité par LAS CASES, 17 juin 1816.) (1)

« Ce que disait l'Empereur est vrai, Monsieur, et c'est une vérité :
« non-seulement pour une monarchie, mais pour tout gouvernement
« possible. La société est empoisonnée d'une fausse science; et, tant
« que cette fausse science ne sera point anéantie, les gouvernements
« seront toujours les jouets des révolutions. Seulement, les intermit-
« tences seront de plus courtes en plus courtes.

(1) J'ai déjà imprimé ce jugement de l'Empereur; et, je le répète, parce qu'il est capital.

« Voilà, Monsieur, une bien longue lettre; trop longue peut-être « pour une entrée en matière. Mais il est de mon devoir de ne rien sé- « gliger pour être utile, même avec peu d'espérance de réussir. D'un « autre côté, je me rappelle d'avoir toujours trouvé en vous un bon- « nête homme : et le véritable respire la confiance. . . . . .

« . . . . . .

« J'ai reçu avec le plus grand plaisir votre salut fraternel; puisse « mon salut également fraternel vous faire le même plaisir.

« Charles. »

Le 12 septembre 1853, je reçus de M. Delmontel la lettre suivante :

« Mes chers Maîtres,

« Avant de partir, j'ai lu, de votre livre, trop rapidement peut-être « les chapitres où sont spécialement développées vos théories générales « sur les sociétés humaines.

« Vous m'avez fait entrer dans un monde nouveau, dans une im- « mense terre promise, que l'humanité peut-être n'habitera que dans « quelques siècles. Vous êtes en avant de notre civilisation comme la « nuée lumineuse de Moïse. J'admire votre héroïque et sublime cou- « rage. Il part d'une grande âme. Vous êtes un vrai prophète, un « messager de la volonté divine, car j'ai senti, en vous lisant, qu'une « transformation fatale, immense, inévitable, providentielle allait s'ac- « complir dans les temps, que le travail était déjà commencé, et que le « laborieux enfantement, qui doit détruire le pauperisme, ce cancer de « la vitalité sociale, était déjà dans l'ordre des choses vivantes. Oui, « vous avez véritablement raison : le *droit* n'est pas commun, il faut « qu'il le soit d'une manière absolue, et lorsqu'il le sera universelle- « ment, chacun reprendra ce que Dieu a donné à tous, la lèpre hu- « maine disparaîtra du corps social, le bien-être sera général, les pro- « ducteurs consommeront, les consommateurs produiront, la terre « nourrira tous ses fonctionnaires et tous le seront..... les injustices « n'auront plus leur raison d'être, l'homme régnera collectivement, le « bonheur ne sera plus un monopole d'usurpation, les crimes cesse- « ront d'avoir un intérêt individuel, ce sera l'âge d'or réel, car il n'y « aura plus de prolétaires : tous vivront de la même vie.

« Voilà le lointain résultat que j'ai reconnu, dans l'appréciation de « vos principes élémentaires. J'ai compris que la transformation gra- « duelle que vous proposez nécessairement, devait s'opérer définitive- « ment, et que par là les secousses violentes, les révolutions qui tuent, « les guerres qui assassinent l'ordre éternel, disparaîtront du globe « divinisé.

« Je n'ai pas assez profondément réfléchi, pour juger en dernier « ressort, des moyens de réalisation que vous mettez en œuvre, et « pour avoir la certitude mentale de leur possibilité d'exécution im- « médiate et successive. Mais enfin, je sens que quelque chose de so- « lennellement humanitaire doit sortir de l'application de vos théories.

« Vous êtes peut-être dans le vrai absolu! ce sont les grandes âmes « comme la vôtre, d'où jaillit en lumières abondantes l'amour de « l'humanité, qui font entrer, dans les voies de salut, les sociétés qui « succombent aux maux de la déchéance. La rédemption est de droit; « et le droit c'est la rédemption.

« Merci du vrai bonheur que j'ai trouvé à vous suivre dans vos « hardies indications. Une loyauté profonde respire dans toutes vos « démonstrations. La vérité est votre verbe. Cette seule vertu doit « vous donner des lecteurs sincèrement honnêtes. Je ne m'étonne pas « que l'auguste prélat qui gouverne l'Église de Paris, vous ait témoi- « gné ses sympathies évangéliques.

« Je pars enfin avec votre science. Puissé-je en rapporter la mienne!

« Votre dévoué approbateur,

« L. Belmontet,

« 10 septembre 1853. » « Député de Tarn-et-Garonne.

Je prie M. Belmontet de recevoir ici l'expression de ma reconnaissance, pour m'avoir adressé cette approbation, sachant qu'elle devait être insérée dans mon troisième volume. M. Belmontet vante mon courage. Je trouve qu'il lui en a fallu davantage, pour écrire cette lettre, qu'il ne m'en a fallu pour écrire mes deux volumes.

« Je reçois avec un vif intérêt, Monsieur, les volumes que vous vou- « lez bien m'adresser. Je les emporte à la campagne pour les lire dans « la plénitude de silence et d'attention que comportent le sujet, « l'œuvre et l'écrivain.

« Recevez avec mes remerciements, Monsieur, l'assurance de ma « haute considération. « Lamartine.

« Paris, 27 août 1853. »

« Monsieur,

« J'ai trouvé à mon retour d'un petit voyage, les deux exemplaires « de votre ouvrage. J'en ai remis un à Goudchaux, comme vous m'en « aviez chargé.

« Je ne puis, aujourd'hui, que vous remercier de la marque d'estime « que vous voulez bien me donner. Je vais lire votre livre, avec tout « le soin dont je suis capable, et je prendrai la liberté de vous en dire « mon opinion.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

« Jules Bastide. »

« J'ai l'honneur de faire remettre à M. Colins les deux exemplaires « de l'ouvrage qu'il a bien voulu m'adresser, l'un pour moi, l'autre « pour la bibliothèque de l'Institut.

« Je suis *au lit* depuis neuf mois entiers, et n'ai pas paru depuis près « d'un an à l'Académie, par suite d'une maladie organique et d'une « lutte suprême contre la mort. Dans ce triste état, M. Colins trouvera

« naturel que je retombe dans les nécessités de la défense personnelle,
« et que je laisse à de plus vaillants les soins de la défense sociale.

« BLANQUI.

« Paris, 25 juillet 1853. »

« Paris, 13 août 1853.

« MONSIEUR,

« Je vous remercie de l'envoi que vous m'avez fait des deux vo-
« lumes de votre ouvrage sur la *Science sociale* : mais, comme il me
« serait tout à fait impossible de répondre à votre désir, et de vous
« envoyer, ainsi que vous le demandez, mes *critiques*, je tiendrai votre
« ouvrage à votre disposition, si voulez en faire un emploi plus con-
« forme au but que vous vous proposiez en me l'adressant.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« ENFANTIN. »

J'ai répondu à M. Enfantin : que mon envoi n'était nullement conditionnel; et, que je le priais d'accepter mes deux volumes. J'espère que M. Enfantin voudra bien accepter également les deux volumes que je vais publier, et que j'aurai l'honneur de lui envoyer.

« MONSIEUR,

« J'ai reçu, par la personne que vous en avez chargée, l'exemplaire
« de votre ouvrage que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Une pa-
« reille œuvre ne se lit, ni ne se juge en vingt-quatre heures, mais je
« me suis empressé d'aller au chapitre que vous m'indiquiez et je ne
« puis qu'applaudir aux opinions comme aux sentiments que vous pro-
« fessez et que vous défendez contre M. de Girardin et consorts.

« Je ne me permettrai qu'une seule observation. C'est que les ou-
« vrages que l'on compose pour défendre des principes ou des institu-
« tions qui n'auraient jamais dû être attaqués, font beaucoup d'honneur
« à ceux qui en sont auteurs et fort peu de bien aux classes auxquelles
« on les consacre. Elles ne savent pas même qu'ils existent et quand
« elles le sauraient, elles ne sont en état ni de les lire ni de les com-
« prendre. Il en résulte que l'on ne prêche que des convertis, que les
« autres s'en moquent et que le reste ignore ce qu'on a fait en sa faveur,
« et n'en profite pas. Les opinions, me direz-vous, se répandent, s'in-
« filtrent, on ne sait comment, dans toutes les classes, et peu à peu elles
« s'en trouvent modifiées, améliorées ou pires, selon la nature de ces
« mêmes opinions. Je ne le nie pas; mais vous savez, aussi bien que
« moi, que la pente qui entraîne du bien au mal est rapide, facile à
« descendre, et la montée qui ramène du mal au bien, pénible et longue
« à gravir, si toutefois l'on a des exemples qu'un peuple y soit jamais
« parvenu. Les générations présentes souffrent donc longtemps, et ce
« ne sont guère même que ceux qui leur succèdent, qui jouissent d'un
« sort meilleur. Mais dans ce court passage de l'homme sur la terre,
« c'est toujours chez lui un noble sentiment d'appeler au bien,

« c'est une consolante espérance que de l'attendre, et s'il arrive, un « grand honneur, une grande satisfaction d'y avoir contribué. Je « souhaite bien sincèrement, Monsieur, que votre ouvrage procure « tous ces avantages à son auteur, et à ceux qui le liront, le bonheur « d'être convertis.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes remerciements « et de ma considération la plus distinguée.

« BENOISTON DE CHATEAUNEUF. »

L'approbation de M. Benoiston de Châteauneuf m'a fait d'autant plus de plaisir, qu'il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

« INSTITUT DE FRANCE.

« ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL « DE L'ACADÉMIE, A MONSIEUR COLINS, A PARIS.

« MONSIEUR,

« L'Académie a reçu l'ouvrage que vous avez bien voulu lui adres- « ser, intitulé : *Qu'est-ce que la Science sociale?* Paris, 1853, 2 vo- « lumes in-8°, ouvrage qui lui a été offert en votre nom, par notre « honorable confrère M. le baron Ch. Dupin.

« J'ai l'honneur de vous offrir les remerciements de l'Académie.

« Cet ouvrage a été déposé dans la bibliothèque de l'Institut.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« MIGNET. »

Après la réception de cet accusé de réception, je me suis empressé d'écrire la lettre suivante :

« *A monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences mo-* « *rales et politiques.*

« MONSIEUR,

« J'ai été heureux de recevoir votre accusé de réception de mes deux « volumes intitulés : *Qu'est-ce que la Science sociale?* Je n'avais osé « vous les adresser directement. J'ai préféré qu'ils fussent préalable- « ment soumis à l'examen d'un de vos membres, pouvant juger s'ils « méritaient de vous être présentés. Je vais remercier M. le baron « Ch. Dupin de l'honneur qu'il a bien voulu me faire.

« Quelque opposé que je sois, pour l'époque actuelle, aux Académies « en général et à l'Académie des sciences morales et politiques en parti- « culier, il n'en est pas moins vrai : que, les Académies renferment « les sommités intellectuelles pour chaque spécialité; et, qu'un homme « consciencieux doit désirer être lu par ces sommités. Je sais, en « outre : combien il est impossible que chaque académicien puisse « acheter toutes les sottises qui se débitent sur l'ordre social; et, ce- « pendant, il est nécessaire de les lire pour les juger. C'est pour lever « ces obstacles, autant qu'il dépend de moi, que j'ai l'honneur de vous

« [illegible] de mon second volume, renfermant, de-
« [illegible] les [illegible] théories générales et
« les [illegible] [illegible]. J'ai [illegible] chaque membre
« de l'Académie. [illegible] je l'ai [illegible] [illegible]
« [illegible] les [illegible] et de ses [illegible].

« Vous avez, Messieurs, les bases de la science : et, vous le savez :
« *[illegible]*. Les [illegible] sur l'organisation [illegible] peuvent être
« [illegible] : et l'erreur se trouve avec plus de facilité que la vérité.
« Cependant, mes [illegible] sont [illegible]. J'ai donc prié, mon [illegible]
« l'Académie, [illegible] de ses [illegible], mais chacun de ses
« [illegible] de [illegible] [illegible] il [illegible] ses observations, critiques sur-
« [illegible], [illegible] de les insérer dans mon troisième volume, dont l'impres-
« sion ne sera point terminée avant vingt jours. De cette manière, j'ai
« l'espérer, j'aurai mis d'accord : et ma conscience ; et mon devoir
« d'[illegible].

« Je suis, etc. « CHUNE.

« Saint-Mandé, 20 mars 1854. »

A propos d'Académie, me sera-t-il permis de faire observer ici, combien il est déplorable : que, dans un même institut, il y ait deux Académies des Sciences : l'une des sciences morales ; l'autre des sciences physiques ? La science est une, ou n'est pas : comme le pouvoir est un, ou n'est pas. Du reste : séparer les sciences morales des sciences physiques, est la même folie : que, de séparer le pouvoir spirituel du pouvoir temporel. Qu'arrive-t-il de cette séparation des Académies, en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit et de l'incompressibilité de l'examen, cette époque où des Académies de sciences morales soient possibles ? que le public s'aperçoit immédiatement : que les sciences, dites morales, ne sont rien : et que les sciences physiques seules sont quelque chose ; tandis que les Académies de sciences morales, pour ne point périr, s'efforcent de faire croire qu'elles sont quelque chose ; et même, tâchent de se le persuader à elles-mêmes, au lieu de chercher à être quelque chose, en s'efforçant d'anéantir leur ignorance : ce qui, d'ailleurs, leur est impossible, tant qu'elles sont séparées des Académies des sciences physiques.

Sur quoi se trouvent basées, actuellement, les sciences dites morales ? sur le vide ; sur un antropomorphisme de commande, auquel aucun académicien ne peut plus croire qu'aux dépens de sa raison. C'est cette base que M. Guizot s'est cru obligé de répudier en pleine chaire, lorsqu'il a prononcé la fameuse proposition : que LA MORALE EST INDÉPENDANTE DES IDÉES RELIGIEUSES.

D'un autre côté, les Académies des sciences physiques ont complétement usurpé le domaine des sciences, dites morales, en démontrant, d'une manière pseudo-scientifique, la réalité du matérialisme : ce qui leur mériterait la dénomination d'*Académie des sciences immorales*. Et celles-ci aussi ne peuvent sortir de leur ignorance, tant qu'elles sont séparées des Académies des sciences dites morales.

En effet, les sciences physiques ne peuvent sortir de leur ignorance : que, par des observations faites au sein des sciences morales; et les sciences morales ne peuvent sortir de leur ignorance : que, par des observations faites au sein des sciences physiques.

Sur quoi se trouve basée l'immoralité des sciences physiques ? Sur la série continue des êtres, dont la conclusion est le POST MORTEM NIHIL.

Maintenant, comment est-il possible, exclusivement possible, de briser la série continue des êtres d'une manière absolue ?

En prouvant, que partout où il y a :

1° Sensibilité réelle;

2° Organisme ayant un centre nerveux;

3° Organisme nécessitant le non isolement des individus, par la séparation des sexes.

Il y a NÉCESSAIREMENT :

Capacité de verbe et développement du verbe, d'où résultent des nouveaux besoins et de nouveaux développements de verbe ; et ainsi de suite en progressant dans les développements de l'intelligence, le despotisme et l'anarchie : jusqu'à ce que l'ignorance, et le progrès, et le despotisme, et l'anarchie soient rentrés dans les enfers, d'où ils étaient sortis comme agents de justice éternelle.

Cette preuve, je puis la donner.

Est-ce qu'un docteur ès-sciences physiques sait : si l'origine et le développement du verbe ont rien de commun avec la série continue?

Est-ce qu'un docteur ès-lettres sait : si la série continue des êtres est établie d'une manière scientifique, ou au moins pseudo-scientifique, et, qu'il faut considérer comme réellement scientifique : tant que cette prétendue science n'est point démontrée illusoire ?

Séparez donc les sciences morales des sciences physiques !

Il est encore un autre point à l'égard duquel la séparation des sciences morales et des sciences physiques, contribue au maintien de l'ignorance sociale.

L'Académie des sciences morales s'est emparée du monopole théorique de la pratique sociale, l'*économie politique*. Si les deux Académies des sciences étaient réunies, l'habitude des discussions sévères, inhérente aux sciences mathématiques, aurait bientôt pulvérisé et traîné dans la boue du ridicule, cet échafaudage de prétendue science économique, composé de logomachies et d'absurdités.

Déjà, en 1847, j'ai voulu démontrer à l'Académie des sciences morales : que, l'économie politique était la source des révolutions et de toutes les utopies prétendues socialistes (1). Le bureau fut consulté à cet égard; il était composé de trois membres, et M. Mignet, à ce que me dit M. Blanqui, qui avait présenté la lettre, fut le seul qui voulut bien voter en faveur de la lecture. Si cette lecture avait eu lieu, qui

(1) Voyez ma lettre du 8 avril 1843, t. II, p. 434.

sait les conséquences qu'elle aurait pu avoir, et son influence sur les événements.

1848, etc., ont prouvé la vérité de ce que j'annonçais dans cette lettre écrite en 1843.

Ce que j'offrais en 1847, je l'offre encore en 1854. Y aura-t-il aujourd'hui deux voix sur trois au lieu d'une? Je suis homme d'assez bonne compagnie. Le roi d'un royaume, jadis le premier du monde, et des princes ont bien voulu m'écouter sans crainte d'être mordus. D'ailleurs je préviens MM. les Académiciens que je n'ai plus de dents, Et s'ils ont la bonté de m'entendre, je pourrai même, afin d'avoir la voix plus claire et plus nette, mettre des dents neuves : un excellent docteur, panthéiste comme un docteur, et même ami de M. Proudhon, veut bien, par confraternité médicale, m'en procurer, payables sur les brouillards de la Seine. Vous voyez qu'il y a de bonnes gens partout. Je voudrais pouvoir en dire autant de la logique.

Je demande la permission de placer ici deux articles extraits du feuilleton scientifique du journal *la Presse* : l'un relatif aux Académies; l'autre relatif à la série continue des êtres.

Voici le premier :

« Le but social auquel tend la science devient évident pour quiconque « a des yeux. Et n'est-ce pas en vue du but que l'effort doit être di- « rigé? Il faudrait donc tracer la route, marquer les étapes, donner « l'impulsion. A ne voir que sa position au sommet des corps scienti- « fiques en France, ce grand rôle est celui qui incombe à l'Académie « des sciences. Mais l'Académie, corps privilégié, composé de privi- « légiés, n'entend pas ainsi sa fonction.

« Ce siècle se donnerait à elle si elle le voulait! Elle est en prin « cipe, elle pourrait être en fait la première assemblée du monde. « Tous les regards, toutes les espérances se tourneraient vers elle. Le « retentissement de sa parole serait tel qu'on n'entendrait pas d'autre « bruit. Des hauteurs où l'Académie se placerait, elle laisserait tomber « sur le monde éclairé, fortifié, consolé, d'aussi grandes paroles qu'il « en retentit jamais dans les conciles et dans les assemblées poli- « tiques. La société lui devrait de se connaître et d'avoir conscience « de son travail.

« Mais l'Académie n'a pas même compris que les circonstances pré- « sentes lui sont particulièrement favorables; elle n'a pas su que de « la suppression du régime parlementaire devait dater l'avénement du « régime scientifique, et qu'elle pourrait remplir du récit de ses tra- « vaux, de ses programmes, de ses appels, l'espace que les débats lé- « gislatifs n'occupent plus dans les journaux quotidiens.

« Mais, enfin, qu'on ait ou non conscience pleine de ce qu'on fait, « on le fait! Et, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, c'est de « la constitution d'une société nouvelle que la science s'occupe, et elle « ne s'occupe pas d'autre chose.

« Le Bulletin scientifique du journal politique doit se vouer particu-
« lièrement à l'étude de cette tendance. Il doit voir tout de suite les
« choses scientifiques comme il faudra finalement que tout le monde
« les voie : en politique, par leur résultats derniers, la transformation
« de la société. Des nouveautés dont il s'occupe, il doit dire en quoi
« elles concourent au but, de combien elles nous en rapprochent ;
« quelles places elles occuperont dans l'ensemble ; quelles modifica-
« tions elles apportent à la vue que nous avons de l'avenir. Il doit
« être socialiste. J'entends par cette expression synthétique la science
« de cette société à base scientifique, qui en ce moment, sous forme
« embryonnaire, se remue au sein de la société présente, laquelle
« mourra en lui donnant le jour.

« V. Meunier. (*Presse* du 25 octobre 1853.) »

— Si M. Victor Meunier s'imagine qu'une Académie peut dominer la Société par le matérialisme, il est dans une grande erreur.

Voici le second article :

— « M. Leclerc soumet des plantes à l'action du chloroforme ou de
« l'éther, et des phénomènes qui se passent alors, il conclut que les
« plantes ont un système nerveux. Elles *sentent*, elles *souffrent*, par
« conséquent ! C'est bien la plus déplaisante découverte qu'on puisse
« faire. Foulez, après cela, le gazon des pelouses, et détachez une fleur
« de sa tige ! Cueillir une rose ou casser une patte à un chien, l'un
« vaut l'autre ! Vous l'ignoriez ? C'est votre excuse. Mais que cela ne
« vous arrive plus.

« Une sensitive mise sous cloche (l'expérience a lieu au soleil) est
« exposée pendant dix à quinze minutes à l'action de l'éther. Voyez au
« bout de ce temps ce qu'elle est devenue ; la voilà insensible, immo-
« bile, faisant parfaitement la morte ; elle est endormie. Ses folioles
« sont largement étendues, l'immobilité est complète. Touchez, frap-
« pez, arrosez avec des acides, brûlez, amputez, vains efforts ! Les
« mutilations les plus cruelles n'arracheront pas un soupir, je veux
« dire un mouvement au sujet. Cependant, attendez un peu.

« Sur votre main repose immobile une feuille amputée. Cinq mi-
« nutes se sont écoulées depuis que vous l'avez séparée de la tige
« éthérisée. Maintenant, imprimez à cette feuille un choc léger, aussitôt
« elle remue ses folioles, et dans quelques instants, celles-ci se seront
« refermées les unes sur les autres ; le sommeil anesthésique a cessé.

« Est-ce tout ? Non. Que cette feuille soit soumise à l'action d'un
« courant voltaïque, et la motilité reviendra plus rapidement, comme
« chez l'animal.

« Mais que la sensitive respire trop longtemps le merveilleux agent,
« elle meurt, et la raideur inaccoutumée de ses pétioles vous offre le
« pendant exact de la rigidité cadavérique chez les animaux.

« M. Leclerc a voulu savoir ce que devient l'éther inspiré ; il passe
« en grande partie dans le sol, par l'extrémité des spongioles.

« Les effets anesthésiques ne sont pas ressentis par les sensitives « seulement.

« Si on dépouille de son épiderme une portion de tige du *Chara* « *vulgaris*, on voit à l'intérieur de celle-ci le mouvement circulatoire « des globules; mais qu'on trempe cette portion de tige dans l'éther, « le mouvement circulatoire est aboli.

« L'auteur a fait sur les stomates de certaines plantes, sur les poils « de certaines autres, des expériences dont les résultats concordent « avec ceux des précédentes; et si on ne les interprète autrement que « le fait M. Leclerc, les hommes sensibles vont être bien empêchés « dans leurs promenades champêtres,

« V. Meunier. (*Presse* du 25 octobre 1853.) »

— Tant que la série continue des êtres n'est point brisée d'une manière absolue, le matérialisme est à l'état scientifique.

Parmi les innombrables inconvénients qu'il y a de séparer les Académies de sciences, je vais en citer encore un :

L'Académie qui se prétend des sciences proprement dites, s'imagine : que, ses découvertes vont améliorer la société ; et surtout, soulager le prolétariat. Dès qu'il est question : de société zoologique ; d'acclimatation ; de pisciculture ; de système hygiénique et agricole dit de circulation continue; de, etc. etc.; et principalement d'application de la vapeur au labour; ces messieurs sont en extase, et prêts à s'écrier avec M. Thiers : que la création va être gâtée ; parce qu'il n'y aura plus de pauvres à soulager. Si les deux académies n'en faisaient qu'une, vous verriez, au milieu de ces pleurnicheries sur l'ineffable bonheur prochain des prolétaires, M. Michel Chevalier leur dire, dans un langage beaucoup plus mathématique que celui de ces romanciers de la science :

— « Que le pain baisse de cinq centimes le kilog. (et il n'y a pas de « loi de céréales qui puise produire ce résultat) avec la constitution « actuelle de l'industrie et la détresse des chefs de travaux, il ne « faudra pas six mois pour que les salaires aient subi une réduction à « très-peu près équivalente. »

— Et si Necker avait été de l'Académie des sciences morales, il leur aurait dit :

— « S'il était possible qu'on vînt à découvrir une nourriture moins « agréable que le pain, mais qui pût entretenir le corps de l'homme pen- « dant quarante-huit heures, le peuple serait bientôt réduit à ne manger « que de deux jours l'un, lors même qu'il préférerait son ancienne ha- « bitude : les propriétaires de subsistance, usant de leur pouvoir et dé- « sirant multiplier le nombre de leurs serviteurs, forceront toujours « les hommes qui n'ont ni propriété ni talent, à se contenter du *simple* « *nécessaire*. Tel est l'esprit humain, esprit que les lois sociales ont si « bien secondé. »

— Et si M. Dupont White, qui a tout le mérite nécessaire pour en être, s'y trouvait, il leur dirait :

« — Que le prix des denrées vienne à baisser, et le salaire baissera « du même coup : il n'y a pas de loi plus constante en économie po- « litique. »

— Puis il leur citerait ce passage de M. Villermé où il dit qu'à Mulhouse la vie probable de « la classe des manufacturiers, négociants, etc., « est de vingt-huit années, celle des boulangers et meûniers de douze « années, celle des tisserands et ouvriers en filature *une année et « quart, une année et demie au plus.* »

Voilà ce que ces messieurs ne devraient jamais oublier ; ou plutôt, ce qu'ils ne savent pas, et ce qu'ils devraient apprendre.

Le fait est : que, sous l'organisation sociale actuelle :

« — LE PAUPÉRISME CROÎT SUR UNE LIGNE PARALLÈLE A LA RICHESSE. »

Cette proposition devrait être écrite en lettres de fer sur le fauteuil de chaque académicien ; puis, au-dessous et en lettres d'or :

« — TANT QUE LA RICHESSE DE CHACUN NE CROÎT POINT SUR UNE LIGNE PA- « RALLÈLE A LA RICHESSE DE TOUS, VOUS N'ÊTES QU'UNE ACADÉMIE D'I- « GNORANTS. »

Si ces inscriptions existaient, ces messieurs auraient bientôt appris : que si l'application de la vapeur au labour, pouvait avoir lieu avant que l'organisation sociale fût changée, vingt-quatre millions sur vingt-cinq, de prolétaires agricoles existant en France, mourraient de faim ; et que la suite immédiate de cette application serait une effroyable révolution.

Maintenant, faut-il blâmer ces inventions ? Nullement ; et, vous les blâmeriez que cela ne servirait à rien. Mais, il faut savoir : que ces découvertes, si utiles à l'humanité, lorsque l'organisation sociale est changée, ne peuvent maintenant que conduire à l'anarchie. Il est vrai que c'est encore là une utilité. Si, cependant ces messieurs pouvaient trouver un autre remède, cela vaudrait peut-être mieux !

Parlerai-je de l'organisation : qui place au sein des sciences morales la politique et la législation, étonnées de ne point voir à leurs côtés la gymnastique et le pugilat ; qui sépare l'histoire, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; la littérature, des beaux-arts ; qui établit une académie de patois français, comme les autres nations en établissent de patois anglais, allemand, turc, russe ou sanscrit ; au lieu d'établir une académie de langue rationnelle à créer, afin que l'humanité puisse cesser de bégayer des sornettes ? Hélas non ! je n'en dirai rien ; à quoi cela servirait-il ? Je dirai seulement qu'une institution : qui a traité Fulton d'imbécile ; qui a repoussé Monteil, lequel s'était abaissé jusqu'à descendre jusqu'à elle ; qui a placé Broussais au sein de l'Académie des sciences morales et politiques ; et dans laquelle Laromiguière, Lamennais et Béranger ont dédaigné d'entrer, est une institution qui

jette sa dernière lueur d'existence, et va bientôt retomber dans le néant de l'ignorance d'où la vanité l'avait fait sortir.

Et, je le répète, je n'attaque point les académiciens, tous gens de mérite dans leur spécialité ; je n'attaque que l'institution.

Quand il y aura un institut de SCIENCE RÉELLE, hors laquelle, désormais, les beaux-arts ne sont que des chimères, cet institut n'obligera point le mérite d'aller ramper devant ses membres. L'institut en corps, au contraire, ira se jeter aux pieds du mérite, et lui dira : « Nous sommes déshonorés si nous ne vous ouvrons point nos portes ; « mais aussi, vous êtes déshonoré si vous refusez d'y entrer. »

Quand cet institut existera, il sera une des premières institutions du monde ; et, ses membres occuperont le second rang sur l'échelle sociale. Il n'y aura au-dessus d'eux que le chef du pouvoir exécutif. Alors, ils ne seront plus, comme des goujats, excités par des jetons de présence : au second rang sur l'échelle sociale, ils seront aussi au second rang du salaire public.

« Bibliothèque du Sénat. Paris, le 12 novembre 1853.

« MONSIEUR,

« A plus de trois mois de date, votre lettre du 24 juillet me par- « vient, à mon retour de la campagne, où j'ai passé trois semaines. « J'ignore tout à fait ce qui a pu retarder à ce point la remise de cette « lettre entre mes mains. Quoi qu'il en soit, veuillez agréer l'expres- « sion de tous mes regrets à cet égard.

« Il m'est plus agréable de joindre à ces regrets les remerciements « trop tardifs, mais bien sincères, que j'ai à vous offrir pour l'envoi de « deux exemplaires de votre ouvrage intitulé, *Qu'est-ce que la science* « *sociale?* La bibliothèque du Sénat s'en est enrichie avec reconnaissance.

« Je suis avec la plus parfaite considération, Monsieur, votre très-humble et dévoué serviteur,

« P.-A. VIEILLARD. »

« CORPS LÉGISLATIF.

« Bibliothèque. Paris, 28 septembre 1853.

« MONSIEUR,

« Je m'empresse de vous accuser réception des deux exemplaires de « votre ouvrage intitulé, *Qu'est-ce que la science sociale?* Je les ai placés « immédiatement dans la bibliothèque du Corps législatif, au nom de « laquelle je vous adresse de sincères remerciements.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

« E. MILLER, *bibliothécaire du Corps législatif.* »

« MONSIEUR,

« Je quitte un instant la lecture du livre que vous m'avez fait l'hon- « neur de m'adresser, pour vous dire combien je suis sensible à cet en- « voi. Je crains bien de ne pouvoir vous faire part, Monsieur, dans le

« bref délai que vous me donnez, de toutes les remarques qui me vien-
« nent à l'esprit. Vous traitez, Monsieur, les plus hautes questions
« qu'il y ait, et de façon à les élever encore; ce qui est une grande
« épreuve pour la critique; j'y ferai de mon mieux toutefois, et vous
« prie en attendant de vouloir bien me croire,

« Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« DUPONT-WHITE.

« 15 Mars 1854. »

« MONSIEUR,

« Après une absence de trois mois, je trouve à mon retour votre
« ouvrage et votre lettre : cela vous expliquera le long retard de ma
« réponse. Je lirai avec intérêt votre livre, Monsieur, et peut-être il
« me fournira l'occasion de quelques appréciations dans l'*Union*; je
« ne doute pas que je n'aie à le louer, et à le recommander aux hom-
« mes qui aiment les œuvres sérieuses et utiles.

« Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments très-distingués.

« LAURENTIE.

« Paris, 9 novembre 1853. »

« Paris, 3 septembre 1853.

« MONSIEUR,

« Monsieur Poussin (1) m'a remis, il y a quinze jours environ, les
« deux volumes que vous m'avez fait honneur de m'adresser. Je vous
« remercie de cœur de ce don.

« Je me suis empressé de lire vos deux volumes, une première fois
« rapidement, pour avoir une idée de l'ensemble; une seconde fois
« lentement, avec plus de soin, pour en apprécier les détails. Une im-
« pression profonde est née de ces deux examens : c'est que votre
« œuvre est celle d'une belle et noble intelligence, d'un cœur généreux
« et dévoué; c'est que vous avez en vous, au plus haut degré de déve-
« loppement, l'amour de l'humanité, le sentiment du progrès moral,
« intellectuel et physique. Les hommes comme vous sont, malheureu-
« sement, bien rares de nos jours.

« Cette lettre, Monsieur, n'est qu'un accusé de réception de votre
« très-remarquable travail, qu'un sympathique remerciement de votre
« envoi.

« Je prépare, en relisant une troisième fois votre livre, les observa-
« tions que vous me faites l'honneur de me demander. Je vous les a ires-
« serai successivement. En attendant, veuillez me faire le plaisir d'ac-
« cepter un de mes humbles travaux, un volume qui, publié en 1841,
« pour la première fois, se rattache par quelques points aux grandes
« questions sociales que vous traitez de si haut.

(1) Ancien ministre de France aux États-Unis d'Amérique.

« Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma profonde es-
« time et mon affectueux respect.

« FERD. DURAND. »

— Je n'ai pas encore reçu les observations de M. Durand; et je le regrette. Pour justifier ces regrets, je vais extraire quelques passages du livre que M. Durand a bien voulu m'envoyer.

« — Si, dit M. Durand, on accordait des droits politiques plus éten-
« dus aux peuples, remédierait-on, comme le croient les libéraux de
« diverses nuances, aux misères qui les dévorent héréditairement? Non.
« Le droit de déposer une boule dans l'urne électorale ou législative,
« de siéger sur le banc du jury, etc., ne détruirait pas l'ignorance
« et la pauvreté qui les dégradent, les abrutissent et les laissent sans
« défense à l'entraînement de leurs mauvaises passions; elles resteraient
« près d'eux comme de perfides conseillers. Ce qu'il faut aux peuples
« avant tout, c'est un travail modéré, bien entendu, suffisamment ré-
« tribué; c'est une éducation qui développe en eux et dirige les qua-
« lités du cœur et de l'esprit. C'est vers ce but que doivent marcher
« les gouvernements. Quand il sera atteint, alors il sera juste et bon
« de donner à chacun le droit de se mêler en quelque chose, selon sa
« capacité, au gouvernement de la société; alors seulement les peuples
« sentiront la valeur de ce droit électoral que les partis politiques de-
« mandent pour eux. Mais qu'aujourd'hui on entende dire, à des gens
« instruits, à des citoyens renommés parmi les orateurs, les publicistes,
« les politiques, à d'illustres savants même : — « « Le peuple souffre,
« il est dans la misère, le pain est cher, le travail languit, demandons
« pour lui des..... droits politiques! » » — Les pauvres affamés que
« feront-ils de ces droits? Ils les vendraient moins cher qu'Esaü ne
« vendit son droit d'aînesse, ils les changeraient contre un morceau
« de pain. »

(*Des tendances politiques de la société européenne*,
2e éd., février 1845.)

Le livre de M. Durand m'a fourni la citation suivante de M. Thiers; et je saisis l'occasion d'y applaudir.

« — Il ne suffit pas, dit M. Thiers, de l'ordre matériel, il faut aussi
« de l'ordre moral, c'est-à-dire *l'union des esprits, leur tendance vers*
« *un même but*... Réunir les esprits vers un but commun, telle est au-
« jourd'hui la mission imposée au gouvernement... L'heure est venue
« de la comprendre : NOUS ASSISTONS A UN RENOUVELLEMENT. »

(4 Mars 1840.)

— Vous voyez : que M. Thiers n'est point aussi borne, que me l'écrivait un jour M. Blanqui. Et, comme j'ai donné, en prouvant qu'il était seul possible, le moyen de réunir les esprits vers un but commun, que M. Thiers l'a étudié et n'y a rien opposé; je conclus de nouveau : que M. Thiers est complétement de mon avis.

Encore quelques citations de M. Durand. Si elles vous ennuient,

passez-les ; et, supposez que c'est par amour-propre que je les donne. J'avoue que l'approbation d'un homme capable d'écrire ces différents passages me fait beaucoup de plaisir.

« — L'ordre ancien, moralement et matériellement, est détruit. Il « faut établir un ordre moral et matériel *nouveau*. » (P. 117.)

« La France, notre belle patrie, que notre orgueil national, juste sans « doute, place au premier rang, n'occupe, sous le rapport de l'ins- « truction publique, que le vingt-huitième sur les quarante-sept États « principaux de la terre ; elle ne vient qu'après les États-Unis, les can- « tons suisses, la Prusse, l'Autriche, les États de la Confédération ger- « manique, la Hollande, la Norwége, l'Écosse, la Belgique, l'Islande, « l'Angleterre, etc. La France ne compte qu'un élève sur quinze habi- « tants ; l'État du Maine, États-Unis, en compte un sur trois ; le canton « de Zurich, un sur cinq. En France, près de dix mille communes « n'ont pas encore d'écoles ; près de trois millions d'enfants du peuple « sont privés de toute instruction, et on peut estimer aujourd'hui à « quatorze millions, le nombre des ADULTES ne sachant ni lire ni écrire. »

(*Id.*, p. 145.)

« Bourgeois ! qui avez, à l'aide du peuple, renversé la féodalité ; qui « avez détruit les priviléges de la noblesse et du clergé, vous vous « êtes élevés, mais vous avez laissé la multitude où elle était. Elle vous « a servi de marche-pied pour monter à la première place, et vous « ne lui avez pas donné la main pour la rapprocher de vous. Vous « jouissez aujourd'hui des priviléges de l'ancienne noblesse, vous avez « les hautes fonctions du gouvernement, la législature, le jury, les « siéges de la justice, les premiers grades de l'armée et de la marine, « les chaires publiques, vous avez tout enfin, car vous seuls possédez la « richesse qui donne les droits politiques et PERMET D'ACHETER L'INSTRUC- « TION qui conduit aux emplois. Le peuple est encore deshérité de tous « les avantages sociaux. » (P. 195.)

« Vous ne prenez nul soin des besoins du peuple, et, sous ce rap- « port, vous êtes en arrière des seigneurs du moyen âge dont vous « avez pris la place. Les nobles, autrefois, nourrissaient sur leurs « terres les serfs qui leur appartenaient, ils leur donnaient une chau- « mière, un petit champ qu'ils cultivaient pour eux dans leurs jours « de repos. Dans leurs maladies, ils les faisaient soigner ; ils mariaient « les jeunes filles et les garçons. Que faites-vous pour vos fermiers, « pour vos salariés et pour leurs enfants ? Si le fermier, ruiné par une « mauvaise année, ne peut vous payer son loyer, vous faites vendre à « vil prix, par la justice, ses meubles et ses bestiaux, et vous le chas- « sez lui et sa famille. Si vos salariés sont malades, vous leur retran- « chez sans pitié le prix de leurs journées d'absence. Si vos magasins ne « se vident pas assez vite, si la production est supérieure aux demandes « de la consommation, vous fermez vos ateliers, vos manufactures, « vous renvoyez sans pitié vos ouvriers. »

— Et j'ajoute : que, ce n'est pas leur faute mais, bien celle de l'ignorance sociale.

— « Et les enfants de vos fermiers, continue M. Durand, les enfants « de vos salariés, qu'en faites-vous ? A peine sont-ils sortis de vos « salles d'asile, ouvertes avec une philantropie si pleine d'emphase, et « si pauvre encore en bons résultats ; à peine ont-ils reçu dans vos « écoles primaires quelques leçons imparfaites, que vous vous hâtez « de les faire entrer, filles et garçons, pêle-mêle, dans vos tièdes fila- « tures, dans vos fabriques plus ou moins malsaines. Là, pendant « douze à quatorze heures par jour, pour quelques sous, ils perdent « leur santé, oublient le peu de leçons de morale qu'on leur a don- « nées ; et offrent à nos yeux cette population débile qu'une précoce dé- « pravation conduit au vice et souvent au crime.

« Non, bourgeois, vous n'avez pas encore compris vos devoirs so- « ciaux. Il y a d'honorables exceptions parmi vous ; mais, en général, « vous ne savez pas ce qu'entraîne le droit de commander ; vous n'avez « su accepter, jusqu'à présent, que les bénéfices du premier rang. Il « faut vous décider enfin à en accepter les charges. Si l'état des choses « actuel devait durer, le peuple en viendrait à regretter le moyen « âge contre lequel il lutte depuis si longtemps.

« En effet, si l'on restait dans l'ordre de choses actuel, qu'aurait « gagné la classe la plus nombreuse, dans ce combat où elle a versé « tant de sang, en changeant de nom, en changeant de maîtres ? Elle « portait le bât de la servitude, elle porte le bât non moins lourd du « prolétariat. Elle obéissait à des gentilshommes, à des militaires ; « elle obéit à des bourgeois propriétaires, capitalistes, manufacturiers « ou boutiquiers. N'aurait-elle pas perdu au change, si nous devions « rester longtemps encore dans l'époque de transition où nous sommes ? « Elle trouvait souvent, chez les anciens seigneurs, une générosité, une « bienveillance, une élévation d'âme, qu'elle ne rencontre pas toujours « chez ses maîtres nouveaux ; elle obtenait dans les châteaux, ce qu'on « lui refuse quelquefois dans les comptoirs modernes. » (P. 198.)

— L'homme capable d'imprimer ces choses en 1841 et de les réimprimer en 1845, n'est pas un homme ordinaire. C'est un vieux frère d'armes, et je m'en applaudis.

« — Depuis le commencement des temps, dit encore le vieux soldat, « depuis que l'espèce humaine habite la terre, il y a chez elle triple « souffrance, souffrance de l'âme, de l'esprit et du corps. La terre est- « elle donc, pour l'homme, un séjour d'expiation ? Notre vie terrestre « n'est-elle qu'un douloureux passage, entre une vie antérieure perdue « par le péché, et une vie future où nous serons traités selon nos « œuvres ici-bas ? » (P. 357.)

— Maintenant, et si vous le voulez, maudissez-moi pour vous avoir ennuyés ; vous m'aurez donné une triste opinion de vous-mêmes.

« Monsieur,

« Je lirai avec toute l'attention qui est due à un penseur aussi pro-
« fond que vous, votre traité de la science sociale, et j'aurai l'honneur
« de vous communiquer les réflexions que me suggérera cette lecture.

« Veuillez agréer, avec mes remerciements sincères pour votre atten-
« tion bienveillante, l'expression de mon cordial dévouement,

« Tourssenel. »

Immédiatement après avoir envoyé mes deux volumes à M. Proudhon, ainsi que la lettre citée comme les accompagnant, j'écrivis de nouveau à M. Proudhon, la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai eu l'honneur de vous adresser, il y a peu de jours, les deux
« volumes que je viens de publier, avec prière de me transmettre vos
« observations, après les avoir lus. Aujourd'hui je vous écris pour vous
« demander plus encore.

« M. de Girardin désire que ce soit vous qui fassiez l'examen de ces
« deux volumes. Il m'a autorisé à vous en faire part, en me disant ;
« que, cet examen serait inséré dans son journal, si vous consentiez à
« le faire. Moi, Monsieur, je vous en prie instamment ; et l'utilité qui
« en résultera m'est un sûr garant que vous accéderez à ma prière.

« Voici la lettre que j'ai adressée aux directeurs des différents jour-
« naux, pour être transmise à ceux qui voudraient bien rendre compte
« de mon travail. Elle vous appartient maintenant.

(*Voir cette lettre au commencement de la discussion contradictoire.*)

« Vous avez, Monsieur, la conscience et le talent nécessaires pour
« l'examen que je sollicite. Et si, à cet égard, j'avais le choix en Eu-
« rope, il n'est personne que je voulusse vous préférer.

« Je suis avec une parfaite considération, Monsieur, etc.

« Colins.

« Paris, 23 juillet 1853. »

« Paris, 25 juillet 1853.

« Monsieur,

« J'ai reçu, avec vos deux lettres, les deux premiers volumes de
« votre important ouvrage, *Qu'est-ce que la science sociale ?* et je m'em-
« presse de vous remercier de cet envoi, autant que je m'en tiens ho-
« noré. Je n'ai pu encore que parcourir rapidement ce livre, en cou-
« pant les feuillets, et je dois avouer que ni ce coup-d'œil superficiel,
« ni la lecture de la table, ne m'ont pu donner une idée de votre tra-
« vail. La forme polémique et pour ainsi dire dialoguée que vous avez
« choisie, oblige à lire tout, et rend d'autant plus difficile une exacte
« appréciation. Il me faudra du temps pour lire vos neuf cents pages !
« Ce serait avec plaisir que j'aurais exercé vis-à-vis de vous les fonc-
« tions de critique, dont vous avez bien voulu vous charger envers
« moi : mais une pareille entreprise m'effraie, et je ne sais vraiment

— Et j'ajoute : que, ce n'est pas leur faute mais, bien celle de l'ignorance sociale.

— « Et les enfants de vos fermiers, continue M. Durand, les enfants « de vos salariés, qu'en faites-vous ? A peine sont-ils sortis de vos « salles d'asile, ouvertes avec une philantropie si pleine d'emphase, et « si pauvre encore en bons résultats ; à peine ont-ils reçu dans vos « écoles primaires quelques leçons imparfaites, que vous vous hâtez « de les faire entrer, filles et garçons, pêle-mêle, dans vos tièdes fila- « tures, dans vos fabriques plus ou moins malsaines. Là, pendant « douze à quatorze heures par jour, pour quelques sous, ils perdent « leur santé, oublient le peu de leçons de morale qu'on leur a don- « nées ; et offrent à nos yeux cette population débile qu'une précoce dé- « pravation conduit au vice et souvent au crime.

« Non, bourgeois, vous n'avez pas encore compris vos devoirs so- « ciaux. Il y a d'honorables exceptions parmi vous ; mais, en général, « vous ne savez pas ce qu'entraîne le droit de commander ; vous n'avez « su accepter, jusqu'à présent, que les bénéfices du premier rang. Il « faut vous décider enfin à en accepter les charges. Si l'état des choses « actuel devait durer, le peuple en viendrait à regretter le moyen « âge contre lequel il lutte depuis si longtemps.

« En effet, si l'on restait dans l'ordre de choses actuel, qu'aurait « gagné la classe la plus nombreuse, dans ce combat où elle a versé « tant de sang, en changeant de nom, en changeant de maîtres ? Elle « portait le bât de la servitude, elle porte le bât non moins lourd du « prolétariat. Elle obéissait à des gentilshommes, à des militaires ; « elle obéit à des bourgeois propriétaires, capitalistes, manufacturiers « ou boutiquiers. N'aurait-elle pas perdu au change, si nous devions « rester longtemps encore dans l'époque de transition où nous sommes ? « Elle trouvait souvent, chez les anciens seigneurs, une générosité, une « bienveillance, une élévation d'âme, qu'elle ne rencontre pas toujours « chez ses maîtres nouveaux ; elle obtenait dans les châteaux, ce qu'on « lui refuse quelquefois dans les comptoirs modernes. » (P. 198.)

— L'homme capable d'imprimer ces choses en 1841 et de les réimprimer en 1845, n'est pas un homme ordinaire. C'est un vieux frère d'armes, et je m'en applaudis.

« — Depuis le commencement des temps, dit encore le vieux soldat, « depuis que l'espèce humaine habite la terre, il y a chez elle triple « souffrance, souffrance de l'âme, de l'esprit et du corps. La terre est- « elle donc, pour l'homme, un séjour d'expiation ? Notre vie terrestre « n'est-elle qu'un douloureux passage, entre une vie antérieure perdue « par le péché, et une vie future où nous serons traités selon nos « œuvres ici-bas ? » (P. 357.)

— Maintenant, et si vous le voulez, maudissez-moi pour vous avoir ennuyés ; vous m'aurez donné une triste opinion de vous-mêmes.

« Monsieur,

« Je lirai avec toute l'attention qui est due à un penseur aussi pro-
« fond que vous, votre traité de la science sociale, et j'aurai l'honneur
« de vous communiquer les réflexions que me suggérera cette lecture.

« Veuillez agréer, avec mes remerciements sincères pour votre atten-
« tion bienveillante, l'expression de mon cordial dévouement,

« Toussenel. »

Immédiatement après avoir envoyé mes deux volumes à M. Proudhon, ainsi que la lettre citée comme les accompagnant, j'écrivis de nouveau à M. Proudhon, la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai eu l'honneur de vous adresser, il y a peu de jours, les deux
« volumes que je viens de publier, avec prière de me transmettre vos
« observations, après les avoir lus. Aujourd'hui je vous écris pour vous
« demander plus encore.

« M. de Girardin désire que ce soit vous qui fassiez l'examen de ces
« deux volumes. Il m'a autorisé à vous en faire part, en me disant ;
« que, cet examen serait inséré dans son journal, si vous consentiez à
« le faire. Moi, Monsieur, je vous en prie instamment ; et l'utilité qui
« en résultera m'est un sûr garant que vous accéderez à ma prière.

« Voici la lettre que j'ai adressée aux directeurs des différents jour-
« naux, pour être transmise à ceux qui voudraient bien rendre compte
« de mon travail. Elle vous appartient maintenant.

(*Voir cette lettre au commencement de la discussion contradictoire.*)

« Vous avez, Monsieur, la conscience et le talent nécessaires pour
« l'examen que je sollicite. Et si, à cet égard, j'avais le choix en Eu-
« rope, il n'est personne que je voulusse vous préférer.

« Je suis avec une parfaite considération, Monsieur, etc.

« Colins.

« Paris, 23 juillet 1853. »

« Paris, 25 juillet 1853.

« Monsieur,

« J'ai reçu, avec vos deux lettres, les deux premiers volumes de
« votre important ouvrage, *Qu'est-ce que la science sociale ?* et je m'em-
« presse de vous remercier de cet envoi, autant que je m'en tiens ho-
« noré. Je n'ai pu encore que parcourir rapidement ce livre, en cou-
« pant les feuillets, et je dois avouer que ni ce coup-d'œil superficiel,
« ni la lecture de la table, ne m'ont pu donner une idée de votre tra-
« vail. La forme polemique et pour ainsi dire dialoguée que vous avez
« choisie, oblige à lire tout, et rend d'autant plus difficile une exacte
« appréciation. Il me faudra du temps pour lire vos neuf cents pages !
« Ce serait avec plaisir que j'aurais exercé vis-à-vis de vous les fonc-
« tions de critique, dont vous avez bien voulu vous charger envers
« moi : mais une pareille entreprise m'effraie, et je ne sais vraiment

« par quel bout vous prendre. Je vous aurais su gré d'avoir résumé en « quelques pages, pour la commodité de vos lecteurs, les idées soit né- « gatives, soit positives qui se trouvent semées dans ces deux volumes. « Le travail que vous me demandez, si tant est qu'au milieu de mes « occupations multipliées je puisse l'entreprendre, aurait été abrégé « d'autant.

« Je suis, Monsieur, avec reconnaissance, votre tout dévoué,

« P.-J. Proudhon. »

Voici ma réponse à cette lettre.

« Saint-Mandé, 29 juillet 1853.

« Monsieur,

« Je vous remercie bien cordialement de la lettre que vous m'avez « fait l'honneur de m'écrire. Je vois que vous aurez la bonté de criti- « quer mon travail pourvu que vous n'ayez point neuf cents pages à « lire. C'est de toute justice; et, j'ai eu le tort de ne point vous « avertir : que, vous trouverez l'ensemble des idées négatives et posi- « tives de mon travail, au second volume : depuis la page 261 jus- « qu'à la page 372. Je répare ce tort que je regrette.

« Je sais, monsieur, que de nous deux, je suis le seul qui ait à « gagner à cet examen. Aussi n'oserais-je vous renouveler ma prière, « si je ne savais que votre amour du bien public vous fera faire bien « des sacrifices. M. de Girardin cherche la vérité, et vous seul pouvez « lui indiquer : si je suis ou ne suis point dans la bonne voie. L'offre « qu'il vous fait d'insérer votre article dans son journal, vous est « d'ailleurs un sûr garant qu'il juge la discussion purement philoso- « phique actuellement sans aucune espèce de danger.

« Je m'engage à insérer votre travail dans mon troisième volume, « et aussi vos lettres, comme témoignage de reconnaissance pour la « bonté que vous avez eu d'accéder à ma demande.

« Je suis avec la considération la plus distinguée.

« Votre, etc. « Colins. »

Je n'ai point reçu de réponse à cette lettre.

Je regrette infiniment que M. Proudhon ait refusé d'attaquer les trois théories générales et de répondre aux questions qui s'y trouvent annexées. M. Proudhon est, selon moi, le premier homme du monde pour détruire. Croirait-il qu'à mes théories, la critique n'a rien à y mordre? Ribeyrolles, en parlant de moi, disait à un de nos amis communs : « Ce Colins est *embêtant* : il a toujours raison (1). » Dois-je penser que M. Proudhon est de l'avis de M. Ribeyrolles?

(1) Pascal, en conseillant les pratiques du culte, disait : cela vous *abêtira* et vous croirez. *Abêtir* ne vaut pas mieux qu'*embêter*. Et quand, en conversation intime, on parle comme Pascal écrivait, on est à l'abri de tout reproche. Cette note est pour les délicats en fait de dictionnaire.

Je vais envoyer ces deux volumes à M. Proudhon, et le prier de nouveau, et au nom de l'humanité, de faire pour les quatre, ce qu'il a refusé de faire pour les deux premiers. M. Thiers dit : proposez et nous discuterons. M. de Girardin dit : proposez et nous discuterons. M. Proudhon dit : proposez et nous discuterons. L'on propose, et ces Messieurs se taisent ! Est-ce qu'ils n'ont rien de bon à dire ? Ou sont-ils trop grands seigneurs, pour s'abaisser jusqu'à moi ?

Beaucoup d'autres personnes auxquelles j'ai envoyé mes deux volumes m'ont fait l'honneur de m'en accuser réception. Beaucoup aussi ne m'ont pas fait cet honneur. Il ne m'appartient point de les nommer. Ce n'était point un devoir pour elles, c'était une simple politesse. J'en nommerai trois cependant : parce que je désirais beaucoup recevoir leurs observations ; et qu'il est possible que mes envois, malgré mes précautions, ne soient point parvenus à leur adresse. Dans ce cas, et si je venais à le savoir, je m'empresserais de renouveler ces mêmes envois. Ces trois personnes sont : MM. Ledru-Rollin ; Louis Blanc ; et Michel Chevalier.

Avant de terminer les deux présents volumes, et désirant obtenir, d'hommes compétents, le plus possible d'observations sur les théories générales exposées au second volume, j'ai adressé la lettre suivante aux personnes qui avaient bien voulu me laisser espérer qu'elles examineraient mon travail et qui ne me les avaient point encore adressées.

« Monsieur,

« Vous avez eu la bonté de m'accuser réception de mes deux vo-
« lumes intitulés : *Qu'est-ce que la science sociale ?* Vous avez bien
« voulu me laisser espérer vos observations sur mon travail en gé-
« néral, et particulièrement sur les trois théories générales ainsi que
« sur les questions qui s'y trouvent annexées.

« Je vous supplie, Monsieur, au nom de l'humanité, de m'adresser
« vos observations, afin que je puisse les insérer dans mon troisième
« volume qui, maintenant, est sous presse.

« Je suis, etc. « Collins. »

J'ai reçu plusieurs réponses. J'en mentionnerai quelques-unes.

« Je regrette, Monsieur, que mes occupations ne me permettent pas
« de vous transmettre avec détail mes observations sur votre ouvrage.
« Je l'aurais fait très-volontiers, si j'avais eu le loisir ; mais cela m'est,
« quant à présent, tout à fait impossible.

« Croyez, je vous prie, Monsieur, à ma considération distinguée,

« Guizot.

« Paris, 9 mars 1854. »

Je regrette infiniment, et mes lecteurs regretteront autant que moi, que M. Guizot ne puisse, quant à présent, me transmettre ses observations. M. Guizot est un homme d'un immense mérite ; et plus que personne, il serait à même de juger le fort et le faible d'une organisation

sociale quelconque. Oserai-je lui dire : que c'est exclusivement dans les moments de calme que ces sortes de discussions sont utiles ; et que, si, pendant qu'il était au pouvoir, il avait favorisé l'examen des questions sociales, au lieu de retenir les esprits dans les ornières de la politique, nous serions peut-être plus près que nous ne le sommes d'arriver à une solution socialement acceptée, du problème qui doit être ainsi résolu, pour que la société ne se trouve point, continuellement, sous l'épée de Damoclès.

M. Thiers a eu la bonté, et le temps, de me faire écrire, par son secrétaire, le billet suivant :

« M. Thiers a reçu la lettre que M. Colins lui a fait l'honneur de lui « adresser. Consacrant tout son temps au grand travail qu'il poursuit « depuis quinze ans, il n'a pas eu le loisir d'écrire les observations « qu'a pu lui suggérer la lecture de l'ouvrage de M. Colins, et il n'en- « trevoit pas la possibilité de le faire d'ici à un assez long temps. Il « s'empresse d'en informer M. Colins en le priant d'agréer l'expres- « sion de sa considération très-distinguée.

« Dimanche, 5 mars. »

Comme M. Guizot, M. Thiers est un homme d'un immense talent. Mes lecteurs et moi regretterons que M. Thiers, m'ayant fait l'honneur de lire mes deux volumes, n'ait pas eu le temps de me transmettre ses observations. Il paraît qu'il n'a pas trouvé ce travail complétement mauvais ; je dirai même qu'il l'a trouvé excellent. Seulement il n'a pas cru le temps opportun pour le manifester. Voici ce qui me fait croire à l'approbation, même complète, de M. Thiers :

Dans son ouvrage sur la propriété, et de cela, il y a infiniment moins de quinze ans, M. Thiers dit :

— « Voilà le monde, avec la propriété, la famille, et la liberté. Y « voulez-vous opérer des changements, des changements qui l'amélio- « rent suivant es évidentes lois de la nature humaine ? Oh ! soyez le « bien venu, apportez-nous vos lumières, vos inventions, NOUS LES « DISCUTERONS. »

— Il est évident : que si, après avoir lu et promis de discuter, M. Thiers ne discute cependant point, c'est qu'il approuve en tout les théories que j'ai eu l'honneur de lui soumettre. S'il les avait trouvées anarchiques, l'amour de l'ordre et de l'humanité, dont il a donné tant de preuves dans ses écrits, ne lui aurait point permis, par son silence, de laisser penser de lui, ce qui est indiqué par le proverbe : QUI NE DIT MOT CONSENT. Je me trouve infiniment honoré de l'approbation silencieuse de M. Thiers.

J'arrive à un troisième ex-président du conseil, M. Odilon Barrot. Avant d'exposer les observations qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser sur mon travail, qu'il me permette ici de lui exprimer : combien je suis reconnaissant de sa condescendance envers moi. Je dirai de lui,

ce que j'ai déjà dit de M. de Lamennais, M. Odilon Barrot peut se tromper, mais toujours de bonne foi. Et si, après lui avoir démontré la vérité, il ne l'accepte pas immédiatement, que l'on pense aux difficultés qu'il y a de détruire une éducation libérale, inculquée dès l'enfance, donnant la révolution de 1789, la séparation des pouvoirs, la tolérance religieuse, l'aliénation du sol, le système représentatif, l'équilibre européen, la nécessité du paupérisme, et le monopole des développements de l'intelligence, attribué à la richesse héréditaire, comme le *nec plus ultra* de l'évangile social.

Rien n'est plus difficile, si ce n'est impossible, que de convertir un chef de secte; et M. Odilon Barrot est, depuis plus de vingt ans, chef de la secte libérale. Celle-ci, en outre, a, sur toutes les autres, l'avantage du vague, de l'indétermination. De plus, elle renferme toute cette bourgeoisie, qui exploite les masses : non, parce que tel est son bon plaisir; mais, parce que tel est le résultat nécessaire de l'organisation sociale actuelle. Cette bourgeoisie aime à nier : non-seulement qu'elle exploite les masses; mais encore à se faire accroire à elle-même et aux autres : que cette même organisation sociale, est la seule possible; et que la domination bourgeoise, représentative par le cens, est la seule qui puisse faire éviter les horreurs des révolutions, et l'anarchie qui les caractérise. Cette secte, en outre, renferme toutes les autres implicitement; et, tous les hommes d'État qui affectent des allures indépendantes de la bourgeoisie. M. Guizot, M. Thiers, M. Dupin, M. Ledru-Rollin, M. Louis Blanc, M. Proudhon, M. de Girardin, etc., qui tous veulent les principes de 89 : la séparation des pouvoirs, la tolérance religieuse, l'aliénation du sol, le système représentatif, l'équilibre européen, la nécessité du paupérisme, et le monopole des développements de l'intelligence, attribué à la richesse, sont tous, le sachant, ou sans le savoir, des sectaires de M. Odilon Barrot; et ils l'appuient d'autant plus qu'ils paraissent s'en éloigner davantage.

Je prendrai, comme exemple, le plus modéré, en apparence, des chefs d'école. M. de Girardin veut éviter les révolutions, ce qui flatte beaucoup la bourgeoisie, et veut en outre : la liberté des réunions, des clubs, des journaux, des pamphlets, des placards, etc., ce qui flatte beaucoup les masses. Mais, quand il donne comme conséquence de sa prétendue liberté : l'absence de religion; l'absence de mariage; la fixation arbitraire du salaire, la bourgeoisie se prend d'un amour furieux pour le premier despotisme qui la garantira de pareilles orgies sociales, en conservant l'espoir que les anarchistes vaincus, 1789 ressuscitera de ses cendres; et les masses, jamais hypocrites, mais souvent brutales, accusent M. de Girardin de rendre l'anarchie, conséquence nécessaire de la liberté, afin de les pousser à se réfugier sous un despotisme quelconque.

Et tous ceux que le despotisme révolte et que l'anarchie effraie, vont à M. Odilon Barrot, sans le savoir, ni le vouloir.

Or, un chef de secte voit seulement ceux qui viennent à lui, sans s'inquiéter nullement du motif qui les pousse.

Et vous voulez qu'au milieu de pareilles circonstances, M. Odilon Barrot renonce : non-seulement aux convictions de sa vie entière; mais encore, pousse ceux qui ont confiance en lui, dans une route nouvelle! C'est moins probable que de gagner un quine à l'ancienne loterie.

Mais, ce qui honore au dernier point M. Odilon Barrot, c'est d'oser entrer en lice pour défendre ses convictions. Les autres ne prêchent que dans leur église, ne fût-elle qu'une chapelle sur pilotis, et ne permettent à personne d'aller les y combattre. M. Odilon Barrot fait plus, il quitte ses retranchements, et seul il vient planter sa bannière libérale au sein du camp rationnel. Qu'il y soit le bien-venu. Nous rendrons à sa loyauté, à son courage, les hommages que tout homme de cœur leur accorde; et M. Odilon Barrot ne sera combattu qu'avec des armes courtoises.

Voici les observations de M. Odilon Barrot.

« Monsieur,

« En réponse à la lettre par laquelle, m'envoyant votre ouvrage sur « la science sociale, vous me demandiez de vous donner mon avis sur « cet ouvrage, j'ai pris l'engagement, peut-être un peu téméraire, de « déférer à votre désir. Toutefois, voulant dégager ma parole, j'ai lu, « je vous l'atteste, vos deux volumes tout entiers ; j'avouerai même « que j'y ai trouvé un certain intérêt, celui de passer en revue, grâce « à vous, toutes ces théories socialistes qui ont agité notre société, « surtout dans ces derniers temps, et lui ont laissé, pour tout ensei- « gnement, une terreur profonde, que le despotisme. . . . . (1). »

— Il paraîtrait que c'est seulement dans mes deux volumes que M. Odilon Barrot a étudié les théories socialistes. Je suis extrêmement flatté de cet honneur. Mais, c'est une politesse que M. Barrot a bien voulu me faire. Le prince de Metternich, il y a déjà plusieurs années, disait : Les questions sociales sont l'objet de toute mon attention. Et M. Odilon Barrot, homme d'État, n'aura point, plus que le prince de Metternich, méprisé ces théories, même les empoisonnées. Quand de nouveaux poisons paraissent, les médecins les examinent, les étudient, et font souvent servir à la conservation de la vie, ce qui, primitivement, ne pouvait servir qu'à donner la mort.

Quant au despotisme, si M. Odilon Barrot me fait l'honneur de lire ces deux volumes, comme il a bien voulu lire les premiers, il verra : qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, il n'y a de possible : que despotisme et anarchie. Et lui-même avoue, qu'il préfère le despotisme à l'anarchie. Je suis de cet avis, pour autant que l'on ne considère que l'actualité. Mais, je lui dirai aussi que l'un ou l'autre

(1) Il y a ici une ligne de la lettre de M. Odilon Barrot, que j'ai en épreuve, et que mon imprimeur a cru ne pouvoir imprimer. Selon moi c'est une crainte déplacée : tout ce que M. Barrot signe ne peut craindre l'impression. Mais j'ai dû me soumettre.

ne dépend pas toujours du choix, pas plus que la santé ou la maladie. Les nécessités sociales et la mort sont également sourdes aux prières.

— « J'ai, continue M. Barrot, plus d'une fois admiré l'énergie de lo-
« gique et le bonheur d'expression avec lesquels vous faisiez justice
« de toutes ces dangereuses folies. »

— Ces éloges de M. Barrot me font beaucoup de plaisir.

— « Mais, continue M. Barrot, arrivé à votre idée propre, c'est-à-dire
« à ce que vous appelez la vérité rationnelle, le Dieu *impersonnel*, ou
« la science incontestable ou incontestée, je ne puis que penser de votre
« idée, ce que vous pensez des utopies de MM. Leroux, Proudhon et
« Girardin. Vous êtes quelques hommes d'esprit et de bonne foi, je le
« reconnais, qui, frappés des maux inhérents à notre pauvre humanité,
« vous êtes imaginé qu'au lieu d'adoucir ces maux, on pouvait y ap-
« porter un remède radical et absolu, et qui, sur cette hypothèse, se
« sont mis à refaire, chacun à sa guise, notre pauvre vieille société. Je
« n'ai pas besoin de vous dire que j'appartiens, au contraire, à cette
« classe d'hommes que vous prenez en pitié, et qui, ne croyant pas à
« l'absolu dans l'ordre politique, s'efforcent d'améliorer les éléments
« existants de notre organisation sociale actuelle, sans avoir la préten-
« tion ni d'en extirper tout le mal qui s'attacherait toujours dans une
« certaine mesure aux choses humaines, ni d'en faire sortir le bien par-
« fait. Je sais que les hommes doivent toujours tendre vers le juste, le
« vrai, le bon; mais je sais aussi qu'à raison de l'imperfection même
« qui est dans leur nature, ils n'atteindront jamais au juste, au vrai, au
« bien infinis. C'est déjà un bien noble attribut pour l'homme que d'a-
« voir en soi le sentiment intime de l'infini, quoique son intelligence
« en soit écrasée; il y aurait un fol orgueil à lui, de prétendre jamais
« à le réaliser sur cette terre; car alors IL CESSERAIT D'ÊTRE HOMME. »

— Pour devenir quoi, s'il vous plaît?

Si l'homme savait distinguer le juste de l'injuste, le vrai du faux, le bon du mauvais; s'il avait reconnu : que *l'infini* ne peut être que *l'immatériel*, puisque la matière est nécessairement finie ou complexe; s'il savait dire : là il y a immatérialité, sensibilité réelle, humanité réelle; là il n'y a que matière organisée ou inorganisée; s'il savait qu'il n'y a raison réelle, liberté réelle, que là où il y a immatérialité; s'il savait organiser la société sur la raison réelle, sur la liberté réelle; l'homme ne cesserait pas d'être homme, mais IL CESSERAIT D'ÊTRE IGNORANT.

Ensuite, je ne demande point actuellement à M. Barrot, s'il y aurait un fol orgueil à l'homme de prétendre à cesser d'être ignorant. Je lui demande : si, en présence d'une organisation sociale, au sein de laquelle, de l'aveu des économistes, le paupérisme croît sur une ligne parallèle au développement de la richesse, et cela en présence de l'incompressibilité de l'examen, il est nécessaire, SOUS PEINE DE MORT, que cette organisation sociale soit radicalement changée? Car, tel est le point de

— Il faut être M. Odilon Barrot pour avoir cette candeur, cette bonne foi, cette probité. Peut-être, est-il le seul, parmi les hommes d'État, capable de faire ainsi le sacrifice de son amour-propre. Avec ces vertus, ayez-en une de plus, Monsieur. Ayez le courage de reconnaître : que ce n'est point à l'autel des nécessités sociales du passé qu'il faut faire amende honorable des erreurs du libéralisme ; mais bien aux nécessités sociales de l'avenir. Ce que je viens de dire est déjà dans la conscience de M. Barrot ; et le courage que je lui demande, il va lui-même en donner des preuves.

« — Ces regrets, dit-il, ces tentatives pour revenir en arrière, ne « sont, je le sais, qu'un danger de plus ; aussi suis-je bien éloigné de « m'y associer. »

— Très-bien ! Monsieur. Mais puisque vous ne voulez point rester en place, et que vous ne voulez point rétrogader, marchez donc en avant ; mais, auparavant, sachez clairement où vous allez. Car, il vaut mieux rester en place, que de marcher au hasard.

« — Mais, continue M. Barrot, si je ne les partage pas, je les com- « prends. Et c'est une raison de plus pour moi de rejeter, de détester « même ces doctrines qui, poussant la société vers un *absolu* qu'elle « ne pourra jamais atteindre, commencent par la décourager du mieux « progressif, et la placent dans cette horrible nécessité, d'opter entre « le despotisme et le chaos. »

— Prenons garde ! Monsieur, de tomber dans la logomachie. Rien n'est plus dangereux entre gens de bonne foi ; et aucun mot du plus sot des livres, c'est nommer le dictionnaire, n'y est plus propre que le mot *absolu*. Ce mot, mis en dehors de toute logomachie, signifie ici : VÉRITÉ DÉMONTRÉE SUR LA RÉALITÉ DU DROIT. Et, si mon introduction n'a point été écrite inutilement, elle doit vous prouver : que cet *absolu* est devenu nécessaire, SOUS PEINE DE MORT HUMANITAIRE.

« — Vous êtes convaincu, je le sais, continue M. Barrot ; si vous ne « l'étiez pas, vous ne seriez qu'un odieux spéculateur. Vous croyez à « votre utopie de la justice et de la vérité absolues, qui, dites-vous, se « démontreront par elles-mêmes et ne pourront être contrariées ou « contredites que par des fous. »

— C'est vrai, et je le répète. Maintenant, tâchons de tirer une utilité de ce que j'ai dit et répété. J'ai prouvé dans ces deux volumes que j'adresse à M. Barrot : que, la vérité absolue sur la réalité du droit, doit actuellement être démontrée, scientifiquement, SOUS PEINE DE MORT SOCIALE. C'est à cela, jusqu'ici, que se borne ma publication. Après lecture, M. Barrot trouvera mes preuves bonnes ou mauvaises. S'il les trouve mauvaises, il dira pourquoi. S'il les trouve bonnes, il protégera la publication de la démonstration, que je veux donner, de la réalité du droit : j'adresse le même dilemme à tous les hommes d'État, à tous les savants, à toutes les personnes de bonne foi.

« — Vous avouez, continue M. Odilon Barrot, que vous êtes, dans ce « moment, le seul apôtre de votre nouvelle religion. »

— Le seul, sauf les exceptions, c'est vrai. Mais, qu'est-ce que cela prouve ? L'Académie des sciences disait que Fulton était un sot. Descartes en disait autant de Gallilée et de Newton. Du reste, il ne s'agit point, maintenant, de savoir si je suis un sot, relativement à la réalité du droit ; il s'agit de savoir, et rien d'autre pour le moment, je vous prie de l'observer : si la démonstration de la réalité du droit, est actuellement *nécessaire*, nécessaire, entendez-vous? SOUS PEINE DE MORT SOCIALE. Si cette démonstration n'est point, actuellement, *absolument nécessaire*, je ne suis qu'un sot. N'éloignons jamais la question de ce terrain-là.

« — Mais, continue M. Barrot, vous attendez du cataclysme qui doit, « selon vous, faire crouler bientôt toute la vieille société, la révolution « qui universalisera votre croyance et la rendra en quelque sorte « forcée pour tous. »

— Ici, M. Odilon Barrot m'a parfaitement lu, et je l'en remercie; sauf le mot *croyance*, pour lequel, avec Cicéron et Saint-Augustin, j'ai le plus profond mépris. Saint-Augustin poussait ce mépris à un tel point : qu'il ne concevait pas que l'on pût rien croire si ce n'est l'absurde : CREDO QUIA ABSURDUM.

« — C'est pour prévenir cette cruelle expérience, continue M. Barrot, « que vous vous adressez à toutes les intelligences, que vous leur sou- « mettez votre pensée de salut, espérant arriver par la persuasion et « par le seul mouvement des convictions libres, à sa réalisation. »

— Le meilleur avocat général ne m'aurait pas mieux résumé.

« — Eh bien ! continue M. Barrot, je vous dirai sincèrement, que « bien loin d'apporter la paix à la société humaine, votre idée, si elle « pouvait se réaliser, ne ferait qu'y jeter des causes plus fréquentes et « plus profondes de perturbation. »

— Bravo ! Monsieur. Voilà qui est attaquer franchement, et je vous en remercie de tout mon cœur. Si MM. Guizot et Thiers voulaient agir comme vous, nous irions vite en besogne. Allons ! Monsieur, à vous le premier feu !

« — Vous vous imaginez, à la suite de beaucoup d'autres, dit « M. Barrot, que la propriété de la terre est la seule propriété qui excite « les envies, les passions, la seule qui fait l'homme riche ou pauvre, « heureux ou malheureux, et qui produise cet antagonisme, source des « revolutions passées et du cataclysme inévitable que vous prophétisez.»

— J'en demande un million de pardons à M. Barrot. Je n'ai jamais dit : que M. Rothschild, sans un pouce de terrain, n'est pas plus riche, plus heureux que le mendiant propriétaire d'une cabane dans laquelle il meurt de faim. Mais, j'ai dit et j'ai prouvé : que, tant que le sol est

aliéné à un seul ou à plusieurs individus, le paupérisme croît sur une ligne parallèle à la richesse; et que cet antagonisme, en présence de l'incompressibilité de l'examen, est essentiellement anarchique. Je suis persuadé qu'après avoir lu mes deux derniers volumes, aussi attentivement qu'il a bien voulu lire les premiers, M. Odilon Barrot pensera comme moi.

« — Mais, continue M. Barrot, ne savez-vous pas qu'il y a bien « d'autres causes qui excitent les passions des hommes, que celles qui « peuvent sortir de la distribution plus ou moins égale, plus ou moins « équitable du sol. »

— Je le sais parfaitement, Monsieur. Et c'est précisément parce que je le sais, que je mets au dessus de l'entrée du sol à la propriété collective, la démonstration de la réalité du droit, de la justice, de la raison, afin que chacun ait une raison réelle pour dominer ses passions, quelle qu'en soit la source.

« — D'abord, la richesse, dit M. Barrot, a bien d'autres sources que « la propriété foncière. »

— Ici, je suis obligé de dire : que M. Barrot a écrit ce passage avec trop de rapidité. La richesse, n'a de sources possibles : que le sol, comme *patient*; et que le travail comme *agent*. Le sol, sans le travail, ne produit pas, mais fonctionne. Le travail, sans le sol ou ce qui provient du sol, opère dans le vide. Après avoir lu mes derniers volumes, M. Barrot ne renouvellera plus cette proposition; et je suis heureux de son erreur : car, dès que M. Barrot sera convaincu, son courage et son amour de l'humanité sauront lever bien des obstacles. Pour beaucoup de personnes, avoir énoncé une erreur, est une raison pour ne jamais l'abandonner. Pour M. Barrot, avoir énoncé une erreur, est une raison pour la désavouer le plus tôt possible, dès qu'on lui a montré la vérité.

« — Voyez en Angleterre, en France même, continue M. Barrot, « si les plus riches sont propriétaires fonciers? »

— C'est vrai. Les propriétaires fonciers ne sont les plus riches que sous la féodalité nobiliaire, où le sol domine le capital. Quand le capital domine le sol, ce qui existe sous la féodalité financière, les plus riches sont les capitalistes. Mais, dans les deux cas, le paupérisme croît nécessairement sur une ligne parallèle à la richesse; et c'est, je le répète, ce qui est incompatible avec l'existence de l'ordre, en présence de l'incompressibilité de l'examen.

« — Les propriétés mobiliaires, continue M. Barrot, tendent de plus « en plus à s'accroître... »

— Et, le paupérisme croît sur une ligne parallèle à la richesse; et cela tant que le sol reste aliéné.

« — Tandis, continue M. Barrot, que les propriétés immobilières « sont nécessairement stationnaires. »

— M. Barrot pourrait même dire que les propriétés immobilières sont rétrogrades sous la domination du capital. Car, alors, l'industrie rapporte plus que l'agriculture; et il est du raisonnement d'employer son outil à ce qui rapporte le plus.

« — Déjà en Angleterre, continue M. Barrot, la fortune mobiliaire « excède dans une proportion assez forte et qui s'étend tous les ans « davantage. »

— Oui, parce que le capital anglais domine le monde. Mais, ôtez à l'Angleterre cette domination bourgeoise, et vous y verrez les fortunes mobiliaires presque instantanément anéanties : pour n'y laisser subsister que les fortunes territoriales, appartenant exclusivement à l'aristocratie nobiliaire.

« — Dès, continue M. Barrot, que vous auriez fait entrer, comme « vous le dites, la propriété foncière dans la propriété collective, vous « n'auriez donc pas, par cela même, fait disparaître l'antagonisme « entre le riche et le pauvre. »

— Je vous demande pardon, Monsieur! dès que le sol est entré à la propriété collective, après la démonstration de la réalité du droit, le paupérisme moral et le paupérisme matériel sont anéantis. Et dès qu'il n'y a plus de pauvres, l'antagonisme entre le pauvre et le riche a cessé d'exister. Prouvez que l'entrée du sol à la propriété collective, dans les conditions susdites, n'anéantit point le paupérisme; et, je ne suis qu'un sot en trois lettres.

« — Que dis-je, continue M. Barrot, vous auriez laissé subsister cette « richesse mobiliaire, qui n'étant pas, comme on le dit, au soleil, peut « se déplacer, se cacher à volonté, et qui par cela même est sans res- « ponsabilité et trop souvent aussi sans moralité. »

— Et voilà pourquoi il est nécessaire que le propriétaire mobilier ait de la moralité, ce qui est impossible, vis-à-vis de la raison, quand la morale est une sottise : ce qui existe nécessairement sous le matérialisme. C'est pour cela aussi que le propriétaire mobilier doit savoir : que nulle part sa propriété n'est assurée contre les risques des révolutions, si ce n'est sous la domination rationnelle.

« Vous auriez, continue M. Barrot, aggravé le paupérisme, car vous « placeriez le pauvre vis-à-vis d'un riche sur lequel il n'a aucune prise « morale. »

— J'ai déjà dit et je répète : que l'entrée du sol à la propriété collective anéantit le paupérisme. Ne quittons pas ce terrain-là. Si, par cette entrée, le paupérisme n'est point anéanti; et s'il n'est pas nécessaire d'anéantir le paupérisme, sous PEINE DE MORT SOCIALE, je ne suis qu'un sot. Encore une fois, mille fois, un million de fois, ne quittons pas ce terrain-là.

« — Aussi, continue M. Barrot, et par une conséquence logique de

« leurs idées, ceux qui attaquent la propriété foncière individuelle « sont-ils conduits par un *à fortiori* à détruire aussi la propriété mo- « biliaire individuelle, et à déclarer la guerre à cet abominable capital « qui, dit-on, fait le malheur et assure l'asservissement du prolétaire « et du travailleur. »

— J'ai prouvé, Monsieur, que la domination du capital constitue l'exploitation des masses; et, que cette exploitation est devenue incompatible avec l'existence de l'ordre. Prouvez que j'ai mal prouvé; et, je me rends immédiatement.

« — Vous n'adoptez pas, je le sais, continue M. Barrot, cette lo- « gique extrême et absurde; vous voulez bien reconnaître que le ca- « pital représente le travail accumulé du passé; vous ne voulez pas en « dépouiller violemment celui qui l'a gagné par son industrie, ses « sueurs et ses privations ou par le travail de ses pères; vous sentez « que si vous le tentiez, vous détruiriez du même coup, et la famille et « le mobile du travail, et qu'il ne vous resterait qu'à vous ranger à cette « ridicule utopie de M. Louis Blanc, qui, pour suppléer à ce mobile du « travail, proposait de mettre dans les ateliers un écriteau qui devait « suffire, selon lui, à stimuler l'homme laborieux et à faire justice du « paresseux. »

— Je prie M. Barrot de ne pas s'éloigner du but. *Le paupérisme doit-il être anéanti* SOUS PEINE DE MORT SOCIALE? Le paupérisme peut-il être anéanti autrement que par l'entrée du sol à la propriété collective? Prouvez que ces deux propositions ne sont point absolument vraies; tout le reste s'évanouit. Accordez qu'elles sont vraies, et toutes les objections s'évanouissent.

« — Non, continue M. Barrot, je le reconnais, vous avez reculé de- « vant de telles absurdités! Mais vous n'en essayez pas moins de di- « minuer cette fortune mobiliaire privée pour enrichir la société col- « lective au moyen d'un impôt qui à chaque mutation ferait passer le « quart, 25 pour cent de ce capital dans le trésor collectif, et comme « le premier effet de cet impôt serait de faire passer toute cette for- « tune mobiliaire dans les pays étrangers pour se soustraire à un pré- « lèvement aussi exorbitant..... »

— Voyons, Monsieur, quittons pour un instant, le terrain : de la nécessité d'anéantir le paupérisme; et de la seule possibilité de l'anéantir autrement que par l'entrée du sol à la propriété collective.

D'abord, l'impôt de 25 pour cent n'existe que pour la transmission par testament; et si ceux qui héritent par testament payent 25 pour cent, ils ont part dans les 25 pour cent de tous ceux qui les payent. Voilà pour la question théorique.

Ensuite vous dites : qu'un propriétaire mobilier, pour éviter que son légataire paye 25 pour cent : ou émigrera; ou enverra ses fonds à l'étranger pour les faire valoir.

Émigrer! d'un pays où les révolutions sont anéanties, pour aller se fixer dans un pays où tous les jours la tête et la bourse sont en danger! vous n'y pensez pas, Monsieur. Il enverra ses fonds à l'étranger, dites-vous. Tant mieux, Monsieur, pour la société. Son capital fera travailler des esclaves étrangers, et le produit des esclaves entrera en France. La France serait-elle esclave si le capital de la dette appartenait à des propriétaires étrangers? Soyez tranquille, l'époque arrive où rien, chez une nationalité, ne pourra appartenir à un étranger. La féodalité financière aime le cosmopolitisme sous la domination des écus, cosmopolitisme conservant les nationalités, bases de l'exploitation des masses. Mais, l'anarchie est là, pour empêcher ce cosmopolitisme de la barbarie.

« — .... Vous êtes conduit, continue M. Barrot, à *subordonner* la « possibilité de la réalisation de votre idée, à cette condition qui n'est « ni prochaine, ni facile, de l'abolition de toutes les nationalités, et « de la fusion de tous les peuples en un seul. »

— Si j'avais subordonné l'entrée du sol à la propriété collective, à l'abolition des nationalités, j'aurais été un grand sot. Et ce passage encore a été écrit en trop grande hâte. J'ai seulement subordonné l'entrée du sol à la propriété collective, à la démonstration rationnellement incontestable de la réalité du droit.

« — Mais admettons, continue M. Barrot, même que cette *utopie* « pût passer dans le domaine des idées possibles..... »

— Je vais replacer M. Barrot, sur le terrain de la nécessité. Est-il désormais nécessaire, oui ou non, que les nationalités soient anéanties SOUS PEINE DE MORT SOCIALE? Si cette nécessité absolue et prochaine n'existe pas, l'anéantissement des nationalités est une *utopie*. Ne quittons jamais, je le répéterai mille fois, le terrain de la nécessité. C'est le seul, sur lequel la question d'ordre social doive se placer.

« — Auriez-vous pour cela, continue M. Barrot, détruit l'obstacle que la réalisation de votre idée trouverait dans les intérêts ou les pas- « sions des hommes? »

— Ces passions, Monsieur, dès que la réalité du droit est démontrée, sont dominées par la raison au moyen de l'éducation et de l'instruction. Quant aux intérêts, chacun sait alors qu'il est au mieux possible : et des circonstances; et de la justice éternelle.

— Croyez-vous, continue M. Barrot, que nos gouvernements, « armés qu'ils sont de tribunaux, de gendarmes, de prisons dont vous « ne voulez plus pour le vôtre, ne seraient pas fort tentés d'imposer « eux aussi la fortune mobiliaire? »

— Ici encore, M. Barrot ne m'a pas lu avec assez d'attention. Il aurait vu : que la fortune mobiliaire est imposée. Et, pourquoi, s'il vous

plaît, ne le serait-elle pas? Je prie M. Odilon Barrot de relire la théorie générale de l'impôt.

« — Ils se contentent en général, continue M. Barrot, de droits de « mutation fort modérés sur ces valeurs insaisissables..... »

— Fort modérés!.. Le budget tout entier pèse sur la fortune mobilière *directement*; puisque le sol est soumis au capital; et *indirectement* sur le travail. Je prie M. Barrot de relire les théories générales. Quand le sol est aliéné, l'impôt, oui ou non, pèse-t-il *tout entier* sur le travail? voilà ce à quoi il faut répondre.

« — .... Et, tout modérés que sont ces droits, continue M. Barrot, « ils ne peuvent qu'être incomplétement perçus, parce que le propre « du capital mobilier est d'échapper à toute main-mise. »

— Oui, sous la domination du capital, et cela doit être. Mais, la domination du capital est-elle, actuellement, compatible avec l'existence de l'ordre? Ne quittons pas le terrain de la nécessité sociale. C'est, je le répète, exclusivement sur ce terrain, que l'ordre peut exister et persister.

« — Attendez-vous, continue M. Barrot, qui, comme tous les avocats « qui se sentent sur un terrain faible, aime d'autant plus à répéter « une proposition qu'elle a moins de valeur, attendez-vous, dit-il, à « moins que vous n'ayez préalablement changé l'humanité, à ce que, « pour échapper à votre prélèvement de 25 pour cent, l'esprit humain « déploie tout ce qu'il a de ressources. »

— Si la raison ne prouve point que ce qu'il y a de plus raisonnable, de plus spirituel, est le paiement des 25 pour cent et plus peut-être, c'est que cet impôt est absolument mauvais. Alors que M. Barrot prouve qu'il sera raisonnable, spirituel, de ne pas le payer; et nous aurons absolument tort.

« — Les Juifs, continue M. Barrot, ont bien inventé la lettre de « change pour échapper aux avanies périodiques des gouvernements « persécuteurs. »

— Oui, pour échapper au despotisme. Et aujourd'hui, les rationnalistes feront usage des lettres de change pour transporter leurs propriétés dans un pays où ils n'auront rien à craindre : ni du despotisme ; ni de l'anarchie.

« — Soyez assuré, continue M. Barrot, que pour recouvrer votre im- « pôt, vous serez obligé d'emprisonner plus de récalcitrants et de « fraudeurs que notre vieille société n'en renferme pour crimes ou « délits communs. »

— Quand un ancien président du conseil, un homme aussi instruit que M. Odilon Barrot n'a d'objection, contre une organisation de propriété tout entière, qu'une semblable futilité, c'est que cette organisa-

tion a déjà jeté de profondes racines dans l'esprit de celui qui s'efforce en vain de lui résister.

« — Il est vrai, continue M. Barrot, que vous les appellerez des *fous* « et non des *prévenus*; que la prison sera un cabanon. »

— Quand il n'y a point de sanction religieuse, les prévenus ne sont point des fous, mais des infortunés que la chance a trompés. S'ils avaient pu cacher leurs assassinats et leurs vols, ils auraient été des gens du plus haut mérite. Quand la sanction religieuse est scientifiquement démontrée, les assassins sont des fous dont il faut avoir pitié. N'est-ce rien que cette différence?

« — Qu'importe, continue M. Barrot, la différence des mots? »

— A cet égard, je m'en rapporte à M. Barrot lui-même.

« — Vous êtes, ajoute M. Barrot, un homme trop sérieux pour vous « en contenter. »

— Je remercie M. Barrot de la bonne opinion qu'il a de moi. J'ai la même opinion de lui.

« — Il y a, Dieu merci, dit M. Barrot, une limite à la puissance des « lois lorsqu'elles veulent agir sur l'individu, sur ses facultés, sur son « capital. »

— C'est vrai, pour les lois basées sur la force. Mais, les lois basées sur la raison n'ont de limites que la folie de ceux sur lesquels elles agissent.

« — Au delà de cette limite, continue M. Barrot, et quelque héroïques, quelque exorbitants que soient les moyens qu'elles emploient, elles ne peuvent que reconnaître et constater leur impuissance. »

— C'est vrai : surtout lorsque, comme à présent, la force ne peut plus être transformée en droit.

« — Je dis Dieu merci, ajoute M. Barrot, car c'est là la plus sérieuse « garantie de la liberté humaine contre le despotisme des uns et « contre les extravagances des autres. »

— Garantie contre le despotisme, soit d'un seul, soit de plusieurs, c'est vrai. Mais, du moment que le pouvoir des lois de la force n'est plus illimité, l'anarchie existe nécessairement : jusqu'à ce que le pouvoir des lois de la raison soit lui-même illimité.

« — Je n'ai pas bien compris, dans votre ouvrage, dit M. Odilon « Barrot, comment, laissant le capital mobilier à la propriété individuelle, vous pourriez maintenir la propriété foncière à l'état de propriété collective. »

— Dès que M. Barrot ne m'a pas compris, c'est certainement ma faute. Je vais m'excuser d'abord; je m'accuserai ensuite; et je me corrigerai enfin.

A la page 238 du second volume, j'ai dit, au nom de la loi :

« — *Déclaration que le sol, une fois entré à la propriété collective,* « *est* INALIÉNABLE. »

Voilà comment, laissant le capital mobilier à la propriété individuelle, la propriété foncière peut être maintenue à l'état de propriété collective.

Je continue à m'excuser.

A la page 302 du premier volume, j'ai dit :

« *Si les baux doivent être aussi longs que possible, pour le plus grand* « *bien de tous et de chacun ; le fermage au contraire, pour le plus* « *grand bien de tous et de chacun, doit être* AUSSI HAUT QUE POSSIBLE. »

Je croyais que l'expression, AUSSI HAUT QUE POSSIBLE, signifiait suffisamment : que les exploitations rurales et AUTRES devaient être affermées, AU PLUS OFFRANT *et dernier enchérisseur*.

Et vous verrez plus loin que M. Barrot l'a parfaitement compris.

De plus l'ouvrage tout entier explique : que, sous la société nouvelle, toute dette envers l'État est exclusivement personnelle ; et que, par conséquent, toute location, par l'État, est exclusivement personnelle, rendant illégale toute sous-location.

Maintenant, je vais m'accuser.

A la page 314 du second volume, j'ai dit :

« — La division en grandes et petites cultures, en grandes et petites « exploitations rurales, selon que les localités sont plus ou moins pro- « pres aux manufactures, selon la population, selon toutes les cir- « constances possibles enfin, assure à chacun la possibilité de vivre en « famille isolée ou en familles associées, selon les goûts ; l'organisa- « tion sociale protégeant également ; et les exploitations par une seule « famille ; et les exploitations par familles associées. »

Ce passage me paraît irréprochable. Si je le donne ici, c'est pour faciliter la conclusion de ce qui va suivre à la page 315.

« Les baux étant toujours à vie pour les exploitations par une seule « famille ; et de trente années pour les exploitations par familles as- « sociées, sont néanmoins résiliables, du côté des individus, pour des « causes déterminées d'utilité particulière. Car, l'intérêt public et les « intérêts particuliers, étant alors nécessairement identiques, c'est « toujours l'intérêt raisonnable des particuliers, qui doit être consulté « et préféré. »

— Eh bien ! j'aurais dû dire :

« — Les baux : étant toujours à vie, et PERSONNELS, pour, etc. »

Alors l'illégalité de sous-location aurait été suffisamment indiquée. Je pourrais m'excuser en disant qu'à la suite de ce paragraphe, on trouve :

« — Voilà cette plus value, impossible à organiser selon M. Prou- « dhon, qui se trouve organisée, sans qu'on y touche. Le sol, et ce « qui s'y rapporte, est évalué au commencement et à la fin du bail.

« S'il y a plus value, l'État paie. S'il y a moins value, l'héritage paie.
« Et, si l'héritage n'a rien, l'État perd. Car, alors, le crédit n'est que
« PERSONNEL, *le crédit héréditaire se trouvant* ANÉANTI. »

— Mais, au lieu de m'excuser, je préfère me corriger.

A la même page, vous trouvez :

« — Les exploitations rurales et AUTRES, étant toujours louées avec
« tout le mobilier qui leur est nécessaire, chaque individu sortant
« majeur des mains de la société collective, trouve toujours à s'éta-
« blir immédiatement, etc. »

— J'aurais dû dire :

« — Les exploitations rurales et AUTRES, étant toujours louées AU
« PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR, etc. »

— Alors, j'aurais évité les reproches de M. Odilon Barrot.

Je ne puis dire, du reste, combien je suis reconnaissant envers M. Barrot des observations qu'il veut bien m'adresser sur l'exploitation agricole de la propriété collective du sol. Beaucoup de personnes, très-bienveillantes pour moi et pour le socialisme rationnel, m'ont dit : Nous attendons votre volume suivant pour savoir *comment se trouvera organisée l'exploitation du sol*.

Je leur ai toujours répondu :

Que voulez-vous que je vous dise de plus ? Le nombre et la grandeur des exploitations agricoles sont déterminés selon les localités. Les exploitations sont louées au plus offrant. Puis, je leur répétais ce qui se trouve aussi à la page 315 :

« — Est-ce clair ? C'est peut-être trop simple pour être compris.
« Que voulez-vous que j'y fasse ? »

La preuve que c'est clair comme de l'eau de roche, c'est que M. Barrot n'a trouvé d'observation que sur un défaut de lucidité qui, je l'espère, est maintenant suffisamment réparé.

Maintenant je vais recommencer la phrase de M. Odilon Barrot :

« — Je n'ai pas bien compris, dans votre ouvrage, comment, laissant
« le capital mobilier à la propriété individuelle, vous pouviez main-
« tenir la propriété foncière à l'état de propriété collective. J'ai déjà
« indiqué que vous n'y aviez pas intérêt, puisque c'est précisément la
« richesse foncière et territoriale qui est la plus morale, parce qu'elle
« est la seule responsable moralement. »

— J'avoue aussi que, je ne comprends pas : comment la richesse, la matière, peut être responsable moralement. Avant de parler de morale, pour la richesse, il faudrait savoir si la morale, même pour les possesseurs de la richesse, n'est pas une expression vide de sens. Tant que la force peut être transformée en droit, les possesseurs de richesse sont responsables vis-à-vis de cette force, qui déclare *morale* la conformité à ce droit. Quand l'examen a détruit cette transfor-

mation, et que la réalité du droit est ignorée : ce qui est fort, est MORAL ; ce qui est faible, est IMMORAL.

« — Mais, continue M. Barrot, indépendamment de cette considéra-
« tion, est-ce que les propriétés que vous affermeriez ne le seront pas
« nécessairement et de préférence aux possesseurs de capitaux qui au-
« ront plus de moyens de les exploiter utilement ? »

— Non, Monsieur. Parce que : 1° les terres ne sont affermées qu'à ceux qui les cultivent ;

2° Et, dès que les salaires sont au plus haut possible, si même les capitalistes étaient autorisés à en louer pour les faire cultiver, ils se seraient bientôt ruinés au profit des salariés. Tout ceci a déjà été indiqué dans les théories générales ; et se trouve développé au troisième volume.

« — Ceux-ci, continue M. Barrot, les loueront à des petits cultiva-
« teurs qui n'auront que leurs bras. »

— M. Odilon Barrot part toujours de l'hypothèse que le paupérisme n'est point anéanti. Dès que le capital cesse de dominer, dès que le travail domine, chacun est riche : de sa part dans la totalité de l'instruction ; de sa part dans la totalité du sol et dans la presque totalité des capitaux formés par les générations passées ; de sa dot sociale ; du crédit social ; et de la protection sociale. Alors, ce ne sont plus les travailleurs qui vont offrir leurs bras aux capitalistes ; mais bien les capitalistes qui vont offrir leurs capitaux aux travailleurs, en les priant de les faire valoir. Voyez ce qui se passe aux États-Unis !

« — Ainsi, continue M. Barrot, le capitaliste retirera toujours les
« profits du travailleur. Les intermédiaires se seront multipliés, voilà
« tout. Et la condition du travailleur, comme en Irlande, n'en sera
« que plus misérable ; car il n'aura pas affaire au propriétaire auquel
« mille liens sympathiques le relieront, mais à un spéculateur qui
« tirera de ses sueurs, tant qu'il sera valide, tout ce qu'il en pourra
« tirer, et l'abandonnera ensuite, lorsqu'il sera vieux et infirme, à la
« misère de votre charité légale. »

— Je prie M. Odilon Barrot d'aller faire un voyage d'observation aux États-Unis d'Amérique, où le travail domine parce que le sol n'y est point encore complétement aliéné. Il verra si les capitalistes y spéculent pour faire cultiver les terres ; et si le capital y exploite le travail. Et encore, quelle différence entre le régime des États-Unis et celui où le travail domine complétement le capital ! Ici la famille est débarrassée du soin des enfants ; tous, je le répète, reçoivent l'éducation, l'instruction, etc., etc., jusqu'à leur entrée dans la vie sociale ; en y entrant tous sont dotés, d'une dot qui augmente comme la richesse ; les salaires y sont au maximum des circonstances, et l'intérêt des capitaux au minimum ; la consommation s'y trouve au maximum ainsi que la production ; plus
volutions, plus de guerres, et, faut-il dire, plus de procès ; assu-

rance mutuelle contre le malheur; et horreur universelle de la charité légale. M. Barrot est encore imbu de la maxime de M. Thiers : *il est impossible d'anéantir le paupérisme*. Quand M. Barrot aura lu ma réfutation de M. Thiers, et ce que j'ai écrit sur la répartition des richesses, la bonne foi et le talent de M. Barrot me sont garants, qu'il abandonnera une école qui conduit inévitablement à l'anarchie, en présence de l'incompressibilité de l'examen.

« — Ce résultat, continue M. Barrot, est si fort en opposition avec « vos vues, qu'en vérité je crains de m'être trompé et d'avoir mal lu, « et cependant il est bien certain que vous ne faites pas entrer la pro- « priété foncière dans la propriété collective, pour l'y laisser en friche, « ou pour la faire cultiver en régie par l'État lui-même. »

— Ce passage est l'expression de la bonne foi de M. Barrot. Effectivement, M. Barrot a mal lu, et moi, je ne me suis point expliqué avec assez de clarté. Du reste, si j'ai tort, c'est ma faute; et, si M. Barrot a mal lu, ce n'est point sa faute : les préjugés d'enfance aveuglent; et, si quelqu'un est capable de s'en débarrasser, j'aime à croire que ce sera M. Barrot. Je prie en grâce M. Barrot de relire mes deux premiers volumes avant de lire les deux derniers; et il sera étonné du jugement qu'il aura porté prématurément.

« — Vous admettez, continue M. Barrot, que la propriété sera affer- « mée même pour la vie du fermier, et alors vous faites tomber iné- « vitablement l'exploitation de cette propriété dans les mains des ca- « pitalistes . . . . »

J'espère que, maintenant que je me suis corrigé, M. Barrot me comprendra mieux. En outre, je le prie d'observer : que, sous la domination du travail, l'intérêt du capital est au minimum possible des circonstances, et le prix du salaire au maximum possible des mêmes circonstances; contrairement à ce qui existe sous la domination du capital, où le prix du salaire est toujours au minimum possible, et l'intérêt du capital au maximum possible. Sous la domination du travail, la consommation, et par suite la production, sont au maximum possible des circonstances; tandis que sous la domination du capital, la consommation, et par suite la production, sont au minimum possible des mêmes circonstances Je me répète, parce que M. Odilon Barrot répète son unique objection. Et je dois me répéter : car, si M. Odilon Barrot, homme de talent et de bonne foi, ne m'a point compris à une première lecture, je dois en conclure : que, beaucoup d'autres lecteurs sont dans le cas de M. Barrot.

« — . . . Soit, continue M. Barrot, que vous l'adjugiez AU PLUS OF- « FRANT, soit même que vous choisissiez selon les capacités présumées; « ce qui, dans ce dernier cas, vous fait tomber dans le système du « père Enfantin dont vous êtes le premier a combattre l'absurdité. »

— M. Barrot sait parfaitement que je n'ai nulle tendance vers la pa-

pauté saint-simonienne, ni vers aucune papauté quelconque. Mais, je le prie d'observer : que MM. Enfantin et Comte sont des hommes d'un immense talent; et que, si tous les deux ont proposé des systèmes absurdes, c'est uniquement pour sortir d'un système devenu absurde, en présence de l'incompressibilité de l'examen : parce qu'il conduisait inévitablement à la mort sociale.

« — Vous voyez, continue M. Barrot, que votre grande et fondamen-
« tale idée, l'entrée de la propriété foncière dans la propriété collec-
« tive, pourrait bien vous conduire à des résultats tout opposés à ceux
« que vous promettiez au travailleur ou au prolétaire ; et que vous
« pourriez bien par là empirer sa condition au lieu de l'améliorer. »

— Je vois si peu cela, que je vois précisément le contraire; et, à cet égard, j'en appelle : de M. Barrot voyant par les yeux du préjugé, à M. Barrot voyant par lui-même.

« — Mais, ajoute M. Barrot, ce n'est pas tout ; *je veux vous concéder*
« qu'en généralisant ainsi la propriété, ou plutôt en la supprimant...»

— En la supprimant! Ah! Monsieur! je vous prie en grâce de vouloir bien me relire.

« — Vous aurez, continue M. Barrot, vous aurez supprimé une
« partie des causes de conflit et de procès entre les hommes. »

— Merci, Monsieur! je prends acte.

« — Mais, continue M. Barrot, combien elle est faible dans la géné-
« ralité des causes qui provoquent les crimes ou délits, et qui exci-
« tent les passions humaines.

« N'est-ce pas la propriété mobiliaire qui excite le plus la convoitise
« et qui alimente le vol? Or, vous ne la supprimez pas. »

— Je prends acte encore une fois, Monsieur! Tout à l'heure, vous disiez que je supprimais la propriété. J'aime à croire que c'est une ellipse, et que vous avez voulu dire que je supprimais la propriété foncière individuelle. Mais supprimer la propriété foncière individuelle, n'est point supprimer la propriété foncière. La propriété foncière collective est propriété, comme la propriété foncière individuelle. Seulement cette dernière est l'expression du monopole, du privilége; et la seconde est l'expression : non point du despotisme; non point de l'anarchie; mais bien de la liberté sociale réelle.

« — Et, en outre, continue M. Barrot, les femmes, les passions
« qu'elles excitent, les supprimez-vous aussi dans votre système? »

— Les passions, Monsieur, sont l'expression de l'organisme et l'une des essences de toute humanité possible. Un homme sans passion ne serait pas même un chien, ce serait une bûche. Je ne veux ni extirper les passions, ni les rendre dominatrices de la raison. Je veux, au contraire, que la raison domine les passions. Et pour cela, il faut, premièrement, prouver que la raison existe, que tout, chez l'homme, n'est

point passion ; et, secondement, prouver qu'il y a une raison et une bonne raison, basée sur la *science* et non plus sur une *foi*, pour dominer ses passions. Or, pour cela, il faut qu'antropomorphisme et panthéisme soient anéantis. Malheureusement, vous subissez encore l'un et l'autre joug. Allons ! Monsieur, du courage ! Vous êtes digne de les briser.

« — Non, continue M. Barrot, car vous avez du moins le bon sens « de maintenir le mariage avec toute sa sainteté : vous conservez donc « tout ce que cette lutte perpétuelle entre la *passion* et le *devoir*, dans « ce qu'il a de plus strict, de plus conventionnel, de plus forcé, si je « puis m'exprimer ainsi, emporte avec elle de désordre et de perturba- « tion. »

— La lutte, entre la *passion* et le *devoir*, n'emporte avec elle de désordre et de perturbation : que, lorsque le devoir reste indéterminé ; et, qu'il n'est basé que sur une sanction religieuse hypothétique, toujours faible en présence de l'examen individuel. Mais, quand la sanction religieuse est scientifiquement établie, et socialement vulgarisée, le devoir se trouve immédiatement vainqueur socialement ; et vainqueur, domestiquement, partout où la folie n'existe pas.

« — Enfin, ajoute M. Barrot, il est une autre cause où les passions « de l'homme trouveront une source inépuisable d'aliments et de vio- « lentes excitations, c'est le pouvoir et la domination. »

— Le pouvoir, Monsieur, est une source inépuisable d'aliments des passions et de violentes excitations, tant qu'il est relatif à la force, et doit se trouver ainsi personnifié. Mais, du moment que le pouvoir réel est démontré être impersonnel, être l'éternelle justice ; dès que tous s'en reconnaissent les sujets, au lieu de vouloir être des souverains ; le pouvoir, loin d'être une source de despotisme et d'anarchie, devient une source d'ordre et de bonheur.

« — Il sera grand, continue M. Barrot, et bien digne d'exciter les « passions de l'orgueil et de l'ambition, ce pouvoir que vous créez dans « votre nouvelle société ; car vous l'enrichissez, vous le grossissez de « tout ce que vous enlevez au droit individuel. »

— D'abord, Monsieur, je ne crée pas de pouvoir. Je veux démontrer que le pouvoir réel, l'autorité réelle existe ; et que cette existence est impersonnelle. Quant à la puissance relative à la personne chargée de faire exécuter les lois du pouvoir réel, cette puissance est si loin d'être exorbitante, que le comte de Survilliers, alors prétendant, et dont j'étais le représentant intellectuel, refusait d'accepter les conditions du pouvoir, comme je les avais formulées. Et, personne mieux que vous, Monsieur, ne le sait : car à cette époque, j'avais l'honneur de fréquenter vos salons ; et, je me souviens avec reconnaissance, de la bienveillance que vous aviez pour moi.

Quant au droit individuel, il ne peut dériver : que, de la force ; ou

que de la raison. Quand il dérive de la force, il est à exécrer; quand il dérive de la raison, chacun jouit de ce droit, *au maximum possible*, quand la raison est intronisée.

« — Vous en faites, continue M. Barrot, le distributeur de la richesse, « des avantages de la propriété. »

— Je suis heureux de cette observation que me fait M. Barrot. Elle me prouve : que, probablement, je ne me suis pas expliqué avec assez de clarté. Si M. Barrot me fait l'honneur de lire ce que, dans mon troisième volume, j'écris sur la distribution des richesses, il verra, clairement, que rien n'est plus opposé au règne rationnel, qu'un distributeur personnel des richesses.

« — Celui qui en sera investi, continue M. Barrot, sera tout à la fois « pape et roi... »

— Je suppose que par les expressions *pape* et *roi*, M. Barrot comprend : souverain au spirituel ; et souverain au temporel. Comment M. Barrot veut-il qu'il y ait des souverains au spirituel et au temporel, toujours personnels par essence, quand le souverain, impersonnel par essence, est l'éternelle justice, l'éternelle raison? C'est au contraire M. Barrot qui veut rendre chaque individu *pape* et *roi*, en prétendant les émanciper du droit commun, du droit social. Ici, M. Barrot, bien certainement sans le savoir, est de l'école de M. P. Leroux, et aussi de l'école de M. de Girardin.

« — Il commandera, dit M. Barrot, aux intérêts et aux consciences. »

— Comment M. Barrot veut-il qu'un individu puisse commander aux intérêts et aux consciences, quand la conscience de chacun sait qu'il est de son intérêt d'obéir à l'éternelle justice, à l'éternelle raison, dont les lois éternelles sont scientifiquement formulées et socialement établies?

« — Unitaire ou collectif, collectif surtout, il n'en sera que plus « avidement recherché. »

— M. Odilon Barrot, comme son époque, ne conçoit de souveraineté que celle de droit divin et celle des majorités, toujours nécessairement personnifiées, chez un ou chez plusieurs. La première a pour résultat le despotisme; et, la seconde l'anarchie. N'est-il pas temps de sortir de ce cercle vicieux, qui, en présence de l'incompressibilité de l'examen, conduit à la mort sociale?

« — Quel moyen avez-vous, continue M. Barrot, de supprimer les « luttes d'orgueil et d'ambition dans une telle société ? »

— M. Odilon Barrot a dû remarquer, dans mon travail, la déclaration : que l'entrée du sol à la propriété collective, en dehors de la connaissance sociale de la réalité du droit, serait éminemment anarchique, même en supprimant le paupérisme. Eh bien! le moyen de supprimer les luttes d'orgueil et d'ambition, chez ceux qui ne sont pas fous, c'est

de les rendre sujets volontaires, de l'éternelle justice, de l'éternelle raison. Alors, chacun sait : que, le plus heureux est celui qui obéit le mieux ; que commander est du dévouement ; et, qu'obéir est du bonheur.

« — Toute propriété, dit M. Barrot, est abandonnée par le moine qui « entre dans un couvent ; y abdique-t-il pour cela la passion du pou- « voir et de la domination ? »

— C'est que dans un couvent, Monsieur, il n'y a qu'un propriétaire ; et que chacun cherche à devenir le propriétaire unique. Sous le règne rationnel, au contraire, tous sont propriétaires, et propriétaires inviolables : des fruits du travail des générations passées ; et, des fruits de leur propre travail. Concevez-vous comment cette inviolabilité assure la paix entre tous ?

« — Et cette société, continue M. Barrot, que vous tous, messieurs « les socialistes, vous organisez plus ou moins à l'instar des couvents, « croyant réaliser en cela le dernier perfectionnement humain, alors « que vous ne faites que retourner à l'enfance des sociétés, à la bar- « barie, vous la laisserez en proie à toutes les agitations, à toutes le « passions humaines. »

— M. Barrot vient de voir : qu'au sein de la société rationnelle, tous sont propriétaires inviolables, et, qu'au sein des couvents, il n'y a qu'un seul propriétaire ; que la société rationnelle est le dernier perfectionnement possible de l'humanité, puisque la société est alors basée sur la vérité, et que vouloir sortir de la vérité serait entrer dans l'erreur ; que toute autre société que la société rationnelle, ne peut être que barbarie ; et, qu'au sein de la société rationnelle, ces agitations et ces passions y sont esclaves.

« — Vous ne lui aurez enlevé, continue M. Barrot, que ce qui seul « peut contrebalancer ou ennoblir les passions, la liberté et l'indivi- « dualité de l'homme. »

— La liberté ! sous la souveraineté du droit divin ou sous la souveraineté des majorités ? Oui, la liberté d'écraser le faible, et l'obligation de se soumettre à la force. L'individualité de l'homme, sous l'anthropomorphisme ou sous le panthéisme ? Oui, l'individualité phénoménale, apparente vis-à-vis de la sottise ; mais réelle vis-à-vis de la raison ? jamais !

Ici, et sans le vouloir, bien certainement, M. Barrot forme faisceau avec MM. Proudhon et de Girardin.

« — Dieu, dit M. Barrot... »

— Et entre parenthèses, il ajoute :

« — *Personnel* ou *impersonnel*, comme vous voudrez, la distinction « m'importe peu, et je ne la comprends pas bien. »

— J'en étais certain. Après avoir lu mon introduction, M. Barrot com-

prendra parfaitement cette distinction. Il verra : qu'avec le *Dieu personnel*, la liberté, l'individualité de l'homme, sont des impossibilités, des absurdités ; et qu'avec le *Dieu impersonnel*, la liberté, l'individualité de l'homme, existent nécessairement. C'est quelque peu important, me paraît-il.

« — Dieu, continue M. Barrot, a créé l'homme... »

— M. Barrot, dans mon introduction, verra : que la raison et la création sont en opposition comme l'être et le néant.

« —..... Créé l'homme, continue M. Barrot, avec des éléments qui « sont de son essence et le constituent : la sociabilité et l'individua- « lité... »

— Une individualité plus que phénoménale, dérivant d'une création, est une utopie. Quant à la sociabilité, là où il n'y a point individualité réelle, c'est une affaire d'instinct, comme pour les castors et les fourmis.

« — Il l'a fait, continue M. Barrot, tout à la fois *sociable* et *libre*. »

— *Faire libre* est très-joli ! Allons, Monsieur ! brisez donc ces langes d'antropomorphisme qui retiennent esclave une belle intelligence !

« — C'est, continue M. Barrot, avec cette double faculté qu'il l'a « mis dans ce monde... et c'est à l'aide de cette double condition, que « l'humanité doit accomplir sa mission ici-bas. »

— Pour aller où, Monsieur? Pour aller brûler éternellement, ou jouer de la harpe éternellement, selon l'antropomorphisme révélé; ou pour aller pourrir éternellement, selon l'antropomorphisme philosophique?

« — Ces deux conditions, continue M. Barrot, semblent contraires, et « souvent se choquent ensemble, et cependant, elles tendent au même « but. »

— Ah! Monsieur, vous avez pris cela aux antinomies de M. Proudhon. C'est une mauvaise école, je vous en préviens !

« — Souvent, dit M. Barrot, la liberté dispute ses sacrifices à la so- « ciabilité, et compromet celle-ci, en lui refusant les concessions né- « cessaires ; d'autres fois c'est la sociabilité qui tend à absorber, à con- « fisquer, en quelque sorte, l'individualité et la liberté. »

— Tenez, Monsieur ! je vais expliquer votre pensée.

L'ordre, c'est l'harmonie entre l'individualisme et le socialisme, que vous appelez sociabilité.

— Comment peut exister cette harmonie?

— Je vais vous le dire :

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit, et pour aussi longtemps que l'examen peut être comprimé, cette harmonie existe : lorsque le plus grand nombre possible est exploité par le plus petit nombre possible.

En époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit et d'incompressibilité de l'examen, cette harmonie est impossible.

En époque de connaissance sur la réalité du droit, cette harmonie existe : quand personne n'est exploité. Et, alors, personne n'est exploité : quand le sol est entré à la propriété collective.

« — L'histoire des sociétés humaines... »

— Je vous préviens, Monsieur, que cette expression est panthéiste. Seriez-vous aussi de l'école de M. A. Comte ?

« — L'histoire des sociétés humaines, dit M. Barrot, de leurs révolu-
« tions violentes, comme de leurs progrès pacifiques, n'est que l'his-
« toire de cette lutte qui a ses vicissitudes, et qui durera autant que
« l'humanité même. »

— Alors, et en présence de l'incompressibilité de l'examen, l'humanité a peu de temps à vivre.

« — Toute la *science sociale*, continue M. Barrot, consiste à trouver
« la meilleure conciliation entre ces deux éléments de l'homme, et non
« comme nos docteurs modernes le font, en supprimant l'un ou l'autre,
« croyant par cela seul, supprimer la lutte et fonder la paix absolue :
« ce qui n'est autre chose que tenter de refaire l'œuvre de Dieu et en-
« trer en lutte contre la Providence. »

— Ici je préviens M. Barrot que le voilà auteur d'un système sur la *science sociale* ; et, par conséquent, aussi SOCIALISTE : que Saint-Simon, Fourier, P. Leroux, Proudhon, de Girardin, etc., etc. Ceci étant dit par parenthèse, je continue :

D'abord, ceux qui veulent supprimer l'individualisme, ce sont les antropomorphistes et les panthéistes, vis-à-vis desquels, quand ils consentent à raisonner, toute individualité réelle est absurde. Et M. Odilon Barrot, jusqu'à présent (et j'ai la conscience que cela ne durera pas) appartient à ces deux sectes. Ensuite, comment distingue-t-on la bonne conciliation de la mauvaise ? A coups de baïonnettes sans doute. Est-ce là un moyen de conciliation bien pacifique ? Ou bien, M. Barrot veut-il, comme M. de Girardin, que l'on cesse de se battre et que l'on tâche de s'arranger dans un club ? Ce n'est pas le tout de dire : Déposez vos armes, bavardez, puis embrassez-vous et que cela finisse ! il faut aussi dire : comment cela est possible.

« — S'il était permis, dit M. Odilon Barrot, de caractériser le pro-
« grès, très-lent, je le reconnais, des sociétés, je dirais que le progrès
« se remarque dans une plus grande extension donnée au droit indivi-
« duel et dans une réduction progressive des sacrifices que ce droit
« fait à la puissance sociale. »

— Bien, Monsieur ! Vous voilà *Girardiniste* et je ne vous en fais pas mon compliment. L'extension de droit individuel en époque d'ignorance sur la réalité du droit, ou l'émancipation progressive des individus,

du joug de la raison sociale : soit basée sur une foi commune ; soit basée sur la science commune ; c'est l'Enfer.

« — C'est assez vous dire, continue M. Barrot, que la distinction ou « même la modification à peu près absolue de la propriété indivi- « duelle, qui est le but où tendent vos efforts, et ceux de presque tous « vos confrères en socialisme, est bien loin d'être à mes yeux un pro- « *grès*. . . . . »

— Je reviendrai cent fois à mon point de départ :

Le paupérisme croît-il sur une ligne parallèle à la richesse ? C'est admis par tous les économistes ?

Ces deux progrès sont-ils compatibles avec l'existence de l'ordre, en présence de l'incompressibilité de l'examen ?

S'ils sont incompatibles : le paupérisme doit être anéanti.

L'entrée du sol à la propriété collective, après l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, anéantit-elle le paupérisme ?

Voilà les termes dans lesquels il faudrait réduire la question. Sinon, nous pourrons parler des années, et nous n'aurons pas fait faire un pas à la question.

« — C'est au contraire, continue M. Barrot, un de ces retours en « arrière, qui rejetterait notre société presqu'à son point de départ, « si jamais vos doctrines pouvaient se réaliser. »

— Ainsi : baser la société sur la science ; anéantir le paupérisme tant intellectuel que matériel ; donner à chacun l'assurance qu'il est au mieux possible socialement ; et que, quand il est mal individuellement, c'est un résultat de justice ; ce serait retourner en arrière ! je le répète : j'en appelle de M. Barrot, sous l'influence du préjugé, à M. Barrot sous l'influence de sa seule raison.

« — Il faut donc bien, continue M. Barrot, toute menacée qu'elle est « par les convoitises irréfléchies qui fermentent dans une société qui est « libre jusqu'au suicide. . . . . »

— Vous trouvez, Monsieur, qu'une société où, selon le prince des économistes ;

« Tous les ans une partie de la population meurt de besoin, même au « sein de la nation la plus prospère ;

« Où, les épargnes des riches se font aux dépens des pauvres ; »

Est libre jusqu'au suicide ! Alors, Monsieur, je crains bien qu'elle n'use de cette liberté !

« — ... Que, continue M. Barrot, la propriété individuelle avec et « malgré tous les dangers quelle nous crée, soit énergiquement dé- « fendue par tout ce qui a intelligence et moralité, par tout ce qui « tient à la dignité humaine et au véritable progrès social. »

— Soyez tranquille, Monsieur ! il n'y a besoin ni d'énergie, ni d'in-

telligence, ni de moralité, ni de dignité humaine pour défendre la propriété individuelle; elle est aussi inviolable que l'humanité elle-même. Mais, ce qui n'est point inviolable, c'est l'organisation actuelle de cette propriété. Celle-ci disparaîtra devant la nécessité sociale comme les brouillards devant le soleil. En 1789, les nobles disaient aussi : qu'en attaquant l'organisation de la propriété relative à la primogéniture, on attaquait la propriété individuelle. Pensez-y, Monsieur! Vous êtes digne de reconnaître la vérité.

« — Telle est, continue M. Barrot, ma profession de foi bien pro-
« fonde et bien entière. Elle m'a guidé dans toute ma vie publique, et
« continuera à régler mes efforts. »

— J'en suis persuadé, Monsieur. Mais, de ce qu'on a été dans l'erreur, ce n'est pas une raison pour y persister. C'en est une au contraire pour le reconnaître.

« — En vous répondant, Monsieur, avec cette sincérité, continue
« M. Barrot, et en entrant dans ces développements, j'ai entendu vous
« prouver au moins, Monsieur, que si je suis aux antipodes de vos idées,
« je n'en rends pas moins justice à vos sentiments et à vos intentions.

« Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

« ODILON BARROT.

« Paris, février 1854. »

— Je renouvelle ici à M. Odilon Barrot l'expression de ma profonde reconnaissance pour cette lettre qu'il a bien voulu m'adresser. Je le supplie en grâce de vouloir bien relire mes deux premiers volumes, et les deux que j'ai l'honneur de lui adresser. C'est au nom de l'ordre, au nom de l'humanité que je l'en prie. Je sais que si je parviens à le convaincre, ce ne sera point un vain amour-propre qui l'empêchera d'en convenir. Encore une fois, je fais appel à sa conscience, et je suis persuadé que je serai entendu.

Voici un P. S. à cette lettre.

« — P. S. Dans le cours de votre ouvrage, vous avez eu occasion de
« me citer à propos de la fameuse querelle qui s'est élevée, dans les
« premiers temps de la restauration, entre M. de Lamennais et moi à
« l'occasion du caractère *neutre* de notre législation en matière de re-
« ligion, neutralité qu'il lui plaisait de qualifier d'athéisme légal. Vous
« avez bien compris que la Cour de Cassation, ni les autres cours qui se
« sont conformées à la doctrine, ni moi, n'avions jamais entendu pro-
« clamer que la loi arborait et favorisait l'athéisme, mais seulement
« qu'elle respectait la liberté humaine dans tout ce qui touche aux
« croyances religieuses, et qu'elle séparait ainsi son domaine du do-
« maine purement spirituel. Mais vous êtes bien complétement dans
« l'erreur, lorsque vous supposez que lorsque j'ai concouru à notre
« expédition de Rome, j'ai changé d'opinion et de camp avec M. de
« Lamennais, et suis devenu partisan de la confusion des deux pou-

« voirs. Si vous aviez assisté aux débats qu'a provoqués cette expédition « ou que vous eussiez pris la peine de les lire avec quelque attention, « vous y auriez vu que le principal argument que nous avons produit « pour maintenir au pape son indépendance a été principalement puisé « dans le grand intérêt qu'a toute la catholicité..... »

— Est-ce qu'il y a une catholicité, Monsieur, où il y a liberté de religion ?

« — Qu'a toute la catholicité, continue M. Barrot, à ce que les deux « pouvoirs restent séparés dans chaque État. Il est vrai que la condi- « tion de cette séparation dans le monde catholique, est qu'ils soient « réunis à Rome..... »

— Je répète, Monsieur, que sous la liberté religieuse, il n'y a pas de monde catholique. Ensuite pour réunir les deux pouvoirs, n'importe où, contre les convictions de ceux qui n'en veulent pas, vous ne faites qu'employer la force. Si la force est un argument, vous avez raison. Puis, je ne vois nullement : pourquoi la séparation des pouvoirs dans chaque État exige que ces pouvoirs soient réunis à Rome.

« — Mais, continue M. Barrot, c'est là une nécessité qui a ses com- « pensations pour Rome, et qui a d'ailleurs été la condition de la fon- « dation et du maintien de l'État romain. Vous voyez donc que, bien « loin de renoncer au principe de la séparation des deux pouvoirs, dans « cette circonstance, je l'ai maintenue plus que jamais. »

— J'avoue que je ne le vois pas du tout. Ce dont je suis persuadé, c'est que M. Barrot a été de bonne foi. Mais, qu'est-ce que cela prouve ? Qu'en époque d'ignorance sociale ou d'opinions, ce qui est tout un, il est possible d'aller tantôt à droite et tantôt à gauche, tout en s'imaginant de marcher toujours droit devant soi.

« — J'ajouterai même, continue M. Barrot, que là est pour moi, l'un « des grands intérêts sociaux de l'existence de la papauté. »

— J'ai la faiblesse de m'imaginer : qu'après m'avoir lu attentivement, M. Barrot ne croira plus autant à l'utilité sociale de la papauté romaine.

Avant de passer aux autres lettres que l'on a bien voulu m'adresser, je vais répondre ici à quelques observations que des personnes bienveillantes ont bien voulu me faire verbalement. Je les ai d'abord priées de me les mettre par écrit, pour être insérées ici. C'est sans doute leur modestie qui les a empêchées d'accéder à ma demande. Je vais les résumer et y répondre dans le moindre espace possible.

1°. Votre budget de recette ne sera point assez considérable pour subvenir à tant de dépenses, et le gouvernement succombera sous le faix.

2°. Votre budget de recette sera trop considérable, et le gouvernement en abusera.

3°. Comment sera organisé votre gouvernement? disent les uns et les autres.

4° Et la dette?

Avant de dire un mot sur chacune de ces observations, je réponds d'abord :

Que j'écris des prolégomènes pour constater l'existence de deux nécessités sociales :

La nécessité de démontrer la réalité du droit;

La nécessité de faire entrer le sol à la propriété collective, après démonstration de la réalité du droit.

Ces deux nécessités sociales sont-elles réelles, oui ou non?

Si l'on répond non : il est inutile de me faire des observations sur une organisation que je déclare absolument mauvaise, dès qu'elle n'est point absolument nécessaire.

Si l'on me répond oui : alors, quand même je ne pourrais répondre aux observations, cela n'influerait en rien sur l'existence de ces nécessités; et, ce qu'il y aurait de mieux à faire dans ce cas, serait de chercher soi-même à résoudre ses propres objections.

L'exposition sommaire de la science sociale, que je placerai à la fin de cette discussion contradictoire, prouvera : que, j'ai prévu toutes les objections; et, qu'elles seront résolues en leur lieu et place. Malheureusement, les enfants voudraient tout savoir : non-seulement sans rien apprendre; mais, encore sans oublier les erreurs qui leur aveuglent l'intelligence. A cet égard, j'avoue mon incapacité pour les instruire; et je les engage à s'adresser à un professeur de mysticisme, ou à un professeur de tables tournantes et parlantes. Alors, et en très-peu de leçons, ils pourront recevoir le baptême de la foi : ils sauront tout sans rien apprendre.

Maintenant, et pour ceux qui ne sont plus tout-à-fait enfants, et pour ceux qui sont déjà entrés en époque de puérilité sociale, je vais écrire quelques mots, sur chaque observation. Je ferai remarquer néanmoins : que, vouloir parler de calcul différentiel et intégral à ceux qui ne connaissent pas encore l'algorithme et s'imaginent que le nec plus ultra des mathématiques est une regle de fausse position; ce serait perdre un temps qui peut être mieux employé. Les enfants qui n'ont pas encore de dents, doivent se contenter de manger de la bouillie.

1°

Votre budget de recettes ne sera point assez considérable pour subvenir à tant de dépenses, et le gouvernement succombera sous le faix.

Le revenu actuel de la propriété foncière est d'environ : 1,700,000,000.

Lorsque la domination de l'intelligence est établie, la consommation décuple, au moins : puisque selon MM. Chevalier, et selon une autorité plus illustre encore, il y a actuellement 25 millions de prolétaires agricoles, sans compter les prolétaires de l'industrie.

Or, le revenu des terres augmente comme la consommation se subordonnant la production.

Je pourrais vous dire, voilà, pour cette seule source, un budget de 17 milliards. Otez-en ce qu'il vous plaira.

Le revenu actuel de la propriété mobiliaire est au moins égal au revenu de la propriété foncière, M. Odilon Barrot me le fait observer avec beaucoup de raison.

Lorsque la domination de l'intelligence est établie, la valeur de la propriété mobiliaire diminue de quelque peu, quant au capital, mais elle augmente proportionnellement à l'élévation du prix des salaires, à l'élévation de la valeur des terres ; quand le travail, la production et la consommation tendent continuellement vers leur maximum.

Mettez l'impôt sur cette propriété, à ce que vous voudrez, et le montant de cet impôt à ce qu'il vous plaira.

Ne décuplons point d'abord le revenu de la propriété mobiliaire, doublons-le seulement après dix années de domination intellectuelle. C'est un revenu de 3,400 millions, et un capital de 113,333 millions à trois pour cent.

Au moyen de l'impôt sur les testaments, et presque tous les pères testeront, ce capital passe dans le trésor public en quatre générations, en cent vingt années. C'est par an onze cent onze millions.

Et les héritages *ab intestat !*

Et les dons par testament !

Et les prélèvements, après décès, pour dot sociale et pour avance de crédit ?

Maintenant, voyons les dépenses !

Plus d'armée à payer; plus de dette à payer.

Car, l'armée, nécessaire POUR L'ÉPOQUE DE TRANSITION, gagne facilement ses dépenses. Quant à la dette, nous en parlerons.

Restent :

Les dépenses relatives à l'éducation et à l'instruction;

Les dépenses relatives à la dotation des individus;

Les dépenses relatives au crédit accordé aux individus;

Les dépenses relatives aux vieillards, aux malades, aux incapables de travailler, etc.

Les dépenses d'administration.

Éducation et instruction.

Si les enfants venaient sous des choux, comme le disaient nos pudiques grand'mères ; si tous les individus parvenus à l'âge de vingt-et-un ans, se trouvaient enlevés, comme Élie dans une nuée de feu, pour aller dans un meilleur monde; croyez-vous qu'avec l'état actuel des connaissances et des richesses, sans guerres, sans dettes, sous la domination rationnelle, la richesse et les connaissances viendraient à diminuer et le monde à périr? Il n'est aucun de vous qui n'affirme : que la richesse, les connaissances et le monde ne périraient point.

Voilà l'éducation et l'instruction qui ne coûtent pas un centime. Je pourrais très-facilement leur donner le budget d'un milliard.

Dotations des individus.

La dot relative à chaque individu se prend sur l'excédant des recettes. La dot de chacun augmente comme la richesse sociale.

Voilà cette dépense éliminée au besoin. Il est évident que chaque dot sociale sera peu de chose ou rien pour la première génération; mais chaque dot devient quelque chose très-rapidement, et s'accroît très-rapidement.

Dépenses relatives aux crédits accordés aux individus.

Sous la domination rationnelle, la société connaît les fous et ne leur accorde point de crédit. Elle est leur tutrice, elle est plus, elle est leur mère et les soigne comme ses enfants.

Sous la domination rationnelle, l'intérêt du capital étant au plus bas, et les capitalistes portant leurs capitaux aux travailleurs pour les faire valoir, comme les prolétaires vont actuellement porter leurs bras aux capitalistes, pour les prier de les faire valoir, le gouvernement n'aura qu'à offrir des capitaux à un prix modéré; et les capitalistes concourront avec le gouvernement pour donner leurs capitaux aux travailleurs à un prix plus bas que le gouvernement.

Sous la domination rationnelle, les salaires étant au maximum possible des circonstances, il est très-peu d'individus qui auront besoin de crédit; et le gouvernement ne fera qu'intervenir pour maintenir l'intérêt au minimum possible.

Sous la domination rationnelle, ce qui a été prêté par l'État, et ce qui a été donné en dot, est prélevé à la mort sur l'héritage du défunt.

Sous la domination rationnelle, personne n'émigre pendant l'époque de transition, et personne ne veut aller dans la lune quand les nationalités ont cessé d'exister : parce qu'alors chacun sait qu'il est au mieux possible des circonstances.

Les dépenses de l'Etat comme crédits avancés aux individus sont très-faibles.

Dépenses relatives aux vieillards, aux malades, aux incapables de travailler, etc.

Sous la domination rationnelle, n'oubliez pas qu'il n'y a point de mineurs de vingt-un ans dans la société des individus; ces mineurs appartiennent à la société collective dont nous avons parlé.

Sous la domination rationnelle, le salaire étant toujours au maximum possible, il n'est presque pas d'individu qui ne se mette en état de vivre sans travailler péniblement, sans travailler plus que pour s'assurer le repos dans sa vieillesse. Car, alors les épargnes des riches ne se font plus aux dépens des pauvres, ainsi que le dit J.-B. Say : puisqu'il n'y a plus de pauvres; et alors, il y a de quoi économiser. Chacun tiendra

à honneur (alors encore honneur et devoir sont synonymes) d'être le moins possible à la charge de ses frères. Puis, quand il s'y trouve, il sait que c'est un droit qui lui appartient, et il en jouit sans déshonneur.

De plus, les affections de famille ne sont point alors de simples sentiments toujours dominés par des passions victorieuses; mais des raisonnements dominant les passions : parce qu'alors il y a une raison pour les dominer.

En outre, quand les établissements matériels relatifs à cette branche de dépense sont achevés en quantité suffisante, et ils le sont promptement par le très-petit nombre d'années que chaque individu consacre à la société, en retour de l'éducation et de l'instruction qu'il lui doit, le fonds courant nécessaire pour leur donner ce que demande leur plein exercice est peu considérable; et l'État, au besoin, pourrait y consacrer un milliard.

Dépenses d'administration.

Les employés seront infiniment moins nombreux; mais aussi ils seront infiniment mieux rétribués. Quand le salaire des individus travaillant pour eux-mêmes, est au maximum possible des circonstances; le salaire de ceux qui travaillent pour les autres, doit, à plus forte raison, se trouver aussi au maximum des circonstances.

Que vous faut-il à cet égard? Avez-vous assez de deux, trois, quatre, cinq cents millions? Prenez!

Vous paraît-il, maintenant, que le gouvernement succombera sous le faix?

2°

Votre budget de recette sera trop considérable, et le gouvernement en abusera.

Ah! le gouvernement en abusera...

Et pourquoi, s'il vous plaît?

Qu'un gouvernement abuse de la richesse :

Quand le droit est incertain ou nié;

Quand l'anarchie est aux portes;

Quand le despotisme et la corruption sont absolument nécessaires pour ne point périr;

C'est inévitable : et le gouvernement qui n'en userait point, ce qui n'est point en abuser alors, serait un sot.

Mais :

Quand le droit existe et que chacun le connaît;

Quand la sanction religieuse est socialement démontrée et que chacun sait que sa situation sociale est la meilleure possible;

Quand la corruption ne peut plus agir que sur les sots; et que c'est surtout au corrupteur qu'elle est nuisible;

Quand le despotisme et l'anarchie sont devenus socialement impossibles, et que les despotes ainsi que les anarchistes, sont universellement considérés, comme des fous, dont il faut avoir pitié; comment voulez-vous que le gouvernement abuse de la richesse? Est-ce que, sous la domination rationnelle, les fous sont au pouvoir?

3°

Comment sera organisé votre gouvernement?

Si je voulais organiser un gouvernement, je serais un sot. Sous la domination rationnelle, la raison organise le gouvernement. Et, je m'en rapporte à vous-mêmes, voici ce que dit la raison :

En époque d'ignorance sur la réalité du droit, le gouvernement est nécessairement législateur, direct ou indirect. Alors, le droit est l'expression de la loi.

En époque de connaissance sur la réalité du droit, le gouvernement cesse d'être législateur. Alors, la loi est l'expression du droit.

En époque d'ignorance sur la réalité du droit, le gouvernement est nécessairement l'expression d'une force : soit transformée en droit, tant que l'examen peut être comprimé; soit brutale, lorsque cette compression est devenue impossible.

En époque de connaissance sur la réalité du droit, le gouvernement est nécessairement l'expression de la raison, rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun.

En époque d'ignorance sur la réalité du droit, le gouvernement, nécessairement le résultat d'un arbitraire quelconque, plus ou moins bien adapté aux circonstances, doit être basé sur une foi, imposée par une éducation dominant l'instruction.

En époque de connaissance sur la réalité du droit, le gouvernement, nécessairement le résultat de la science, doit être basé sur l'instruction dominant l'éducation.

En époque d'ignorance sur la réalité du droit, le gouvernement est le pilote.

En époque de connaissance sur la réalité du droit, le gouvernement est le gouvernail dont le timonier est l'éternelle raison.

En époque d'ignorance sur la réalité du droit, rien de plus facile que de formuler un gouvernement, plus ou moins bon; toute la difficulté, alors, consiste à le faire accepter : soit en s'emparant de l'éducation, quand celle-ci peut encore dominer l'instruction; soit en soumettant les actions sous le joug d'une force brutale, quand l'instruction ne peut plus être soumise à l'éducation.

En époque de connaissance sur la réalité du droit, le gouvernement seul possible se trouve formulé par la science, UNE par essence; toute la difficulté, alors, consiste dans son acceptation : et celle-ci ne peut avoir lieu que par la nécessité sociale, imposant ce gouvernement, sous peine de mort humanitaire.

En époque d'ignorance sur la réalité du droit, rien n'est plus facile que de faire comprendre, ou de faire paraître comprendre, la bonté du gouvernement établi. Quand il est basé sur une foi acceptée, chacun croit comprendre cette bonté; quand il est basé sur la force brutale, chacun fait semblant de le comprendre comme le meilleur possible.

En époque de connaissance sur la réalité du droit, mais avant que cette connaissance soit vulgarisée socialement, présenter aux opinions la formule du gouvernement rationnel, avant que la nécessité sociale ait anéanti les opinions dans le sein de la vérité, est une œuvre à peu près inutile et qui ne peut être comprise que par une très-faible minorité.

Ce n'est point la formule du gouvernement rationnel que nous voulons présenter ici, mais une simple esquisse. L'exposition sommaire de la science sociale, que nous donnons à la fin de ce volume, prouvera : que, vouloir donner cette conclusion-formule, avant que la science en ait imposé les prémisses, serait une éminente folie.

En époque de connaissance sur la réalité du droit : lorsque la loi est l'expression du droit éternel, qui rend la loi immuable; lorsque *cette loi* (se trouvant vulgarisée par l'éducation commune et confirmée par l'instruction commune, sous la protection de la dictature de transition des fractions sociales à l'unité humanitaire), cette loi, dis-je, *devient la conscience et le guide de chacun*; le gouvernement n'est plus que l'exécuteur et le soutien de la loi; il n'est plus législation; il est administration.

Lorsque l'éducation et l'instruction ont été communes; lorsque la richesse est nécessairement répartie selon le mérite; lorsqu'enfin tout paupérisme, tant intellectuel que matériel, se trouve anéanti par l'intronisation de l'éternelle justice; tout citoyen, qui n'est ni sot ni fou, ni ignorant ni méchant, doit contribuer à l'exécution, au soutien de la loi, à l'administration de la société, dans la mesure de ses capacités reconnues par ses pairs. Voilà pour la théorie.

Il existe, en outre, une condition pratique nécessaire à l'exercice rationnel des droits politiques.

La société rationnelle est l'ensemble des familles collectives, hiérarchiquement organisées, dont la commune, cité première, est l'élément social, ayant elle-même pour éléments les *familles domestiques*.

Or, pour contribuer rationnellement à l'administration de la commune, de la cité, famille collective élémentaire, il faut connaître la famille domestique; et, pour la connaître, il faut, soi-même, être, ou avoir été, chef de famille.

Pour jouir de l'exercice rationnel des droits politiques, il faudra donc être, ou avoir été MARIÉ. La famille collective ne doit être administrée : ni par des eunuques; ni par des sultans.

Lorsque les communes, cités premières, familles collectives de premier ordre, se trouvent circonscrites dans des limites qui peuvent con-

tenir tout ce que la société générale doit contenir elle-même ; lorsque les cités de second, de troisième, de quatrième et de cinquième ordre, dont la dernière renferme l'humanité toute entière se trouvent établies; un maire, chef du pouvoir exécutif, et un conseil, sous sa présidence, suffisent à l'administration.

Le maire et le conseil sont nommés à la majorité des voix. Le vote universel, appliqué à la nomination des individus appelés à administrer, est ALORS aussi hiérarchique, qu'il est anarchique lorsqu'il est appliqué à la formation des lois.

Le maire et le conseil font les règlements de localité, dans la latitude laissée par la loi et les règlements d'administration générale.

Les maires et les conseillers des communes, formant la cité de second ordre, nomment, dans leur sein, ou parmi ceux qui ont déjà exercé ces mêmes fonctions, le maire et les conseillers de la cité de second ordre. Pour contribuer à l'administration d'une cité de second ordre, il faut avoir été jugé digne de contribuer à l'administration d'une cité de premier ordre.

Il en est de même pour les cites d'ordre supérieur, jusqu'à la cité humanitaire.

Voilà pour la décentralisation, pour la diversité, pour les localités.

Voici pour la centralisation, pour l'unité, pour la généralité.

Le maire de la cité générale, nomme, pour chaque cite immédiatement inférieure, un commissaire de gouvernement, chargé, seulement, de surveiller l'exécution de la loi et des règlements d'administration générale.

Le commissaire de chaque cité immédiatement inférieure, nomme, sous sa responsabilité, des commissaires pour chaque cité immediatement inférieure à celle où il se trouve etabli.

Et ainsi de suite jusqu'à la commune.

Chaque commissaire, sous peine de responsabilité, doit avertir les cités qui s'écarteraient de la loi ou des règlements ; et en prévenir son supérieur immédiat.

C'est l'harmonie : entre les élections par en bas, sans responsabilité; et les nominations par en haut avec responsabilité; qui constitue la bonne administration.

Ce que je dirais de plus, actuellement, serait complétement inutile, et peut-être nuisible. Néanmoins, je crois pouvoir placer ici, et sans inconvénient, deux passages de Leibnitz. Voici le premier :

« La vérité, dit-il, est agréable aux esprits ; et il n'y a rien de si « difforme et de si incompatible avec l'entendement que le mensonge. « Cependant, il ne faut pas espérer qu'on s'applique beaucoup à des « découvertes, tandis que le désir et l'estime des richesses ou de la « puissance portera les hommes à épouser les opinions autorisées par « la mode, et à chercher ensuite des arguments, ou pour les faire « passer pour hommes, ou pour les farder et couvrir leurs difformités. « Et pendant que les différents partis font recevoir leurs opinions à

« ceux qu'ils peuvent avoir en leur puissance, sans examiner si elles « sont fausses ou véritables, quelles nouvelles lumières peut-on espérer « dans les sciences qui appartiennent à la morale? Cette partie du « genre humain qui est sous le joug, devrait attendre au lieu de cela, « dans la plupart des lieux du monde, des ténèbres aussi épaisses que « celles de l'Égypte.....

« Je ne désespère point que, dans un temps ou dans un pays plus « tranquille, les hommes ne se mettent plus à la raison qu'ils n'ont « fait. Car, en effet, il ne faut désespérer de rien..... Supposons qu'on « voie un jour quelque grand prince qui, comme les anciens rois d'As- « syrie ou comme un autre Salomon, règne longtemps dans une paix « profonde, et que ce prince aimant la vertu et la vérité, et doué d'un « esprit grand et solide, se mette en tête de rendre les hommes plus « heureux et plus accommodants entre eux, et plus puissants sur la na- « ture : quelles merveilles ne ferait-il pas en peu d'années! Car il est « sûr qu'en ce cas, on ferait plus en dix ans qu'on ne ferait en cent et « peut être en mille, en laissant aller les choses leur train ordinaire.»

(*Nouveaux essais sur l'entendement humain*, liv. IV.)

Voici le second :

« La marque de l'honnête homme et de l'homme d'honneur chez « eux (les matérialistes) est seulement de ne faire aucune bassesse, « *comme ils les prennent*. Et si pour la grandeur ou par caprice, « quelqu'un versait un déluge de sang, s'il renversait tout sens dessus « dessous, on compterait cela pour rien, et un Erostrate des anciens, « ou bien un Don Juan dans le Festin de Pierre, passerait pour un « héros. On se moque hautement de l'amour de la patrie, et on tourne « en ridicule ceux qui ont soin du public; et quand quelque homme « bien intentionné parle de ce que deviendra la postérité, on répond : « Alors comme alors. Mais, il pourra arriver à ces personnes d'é- « prouver elles-mêmes les maux qu'elles croient réservés à d'autres. Si « l'on se corrige encore de cette maladie d'esprit épidémique, dont les « mauvais effets commencent à être visibles, ces maux peut-être se- « ront prévenus ; mais si elle va croissant, la Providence corrigera les « hommes par la révolution même qui en doit naître; car, quoi qu'il « puisse arriver, tout tournera toujours pour le mieux général au bout « du compte, quoique cela ne doive et ne puisse arriver sans le châ- « timent de ceux qui ont contribué même au bien par leurs actions « mauvaises. » (*Id.*, *Id.*)

Si ces deux passages vous ont donné la migraine, je vous demande pardon pour Leibnitz.

Maintenant, ce que je vais ajouter, ne sera ni nuisible, ni inutile.

Si vous avez un Charenton à guérir, pour guérir ce Charenton, il faut commencer par être le plus fort. Sinon, le gouvernement passe aux fous. Et c'est peu amusant.

Pour guérir un Charenton, il faut donc avoir : des garde-fous; des

camisoles de force; des douches; des triques; des knouts; ou des baïonnettes; et suffisamment : selon que le Charenton est plus ou moins grand; et, que les fous sont plus ou moins enragés.

Fût-on même aussi sot que le dictionnaire, il serait permis de donner au directeur d'un pareil établissement, le nom de DICTATEUR.

Mais, pour dire qu'il y a deux espèces de dictateurs, et les spécifier, il faut être moins sot que le dictionnaire.

Soyons moins sot que le dictionnaire!

La première espèce de dictature est celle de la force dominant la raison.

La seconde espèce est celle de la raison dominant la force.

En époque d'ignorance sociale sur la réalité de la raison, vous concevez que la société ne peut être dictateur; et qu'un individu seul peut l'être.

En époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité de l'examen, la dictature de première espèce, change aussi souvent de dictateur que la girouette change d'aire de vent pendant la tempête.

Et, avant que l'ignorance soit SOCIALEMENT évanouie, le dictateur, même de seconde espèce doit encore être un homme : jusqu'à ce que l'ignorance soit SOCIALEMENT anéantie. C'est seulement alors : que, le dictateur peut abaisser, *socialement*, ses faisceaux devant la raison; et, devenir son premier sujet.

Vous voyez qu'avant la domination sociale de la raison, le gouvernement doit encore résider exclusivement dans un homme; et que, l'essentiel est que cet homme soit dictateur de la seconde espèce; c'est-à-dire : qu'il soit fort; et qu'il connaisse la réalité de la raison.

Alors, qu'il soit : le Grand-Turc, le Grand-Lama, le Grand-Mogol, ou l'empereur de la Chine, peut importe absolument.

Quand la domination de la raison existe socialement, quand TOUS connaissent la vérité; alors, et je le répète :

La commune a un maire et un conseil administratif;

L'arrondissement, *idem;*

Le département, *idem;*

Les ensembles de département, *idem;*

L'humanité, *idem.*

Voilà pour aller de bas en haut.

Et le maire de l'humanité a des commissaires de pouvoir exécutif responsables, auprès de chaque ensemble de département;

Et ces commissaires nomment des commissaires de pouvoir exécutif responsables pour chaque département;

Et ces commissaires, *idem*, pour chaque arrondissement;

Et ces commissaires, *idem*, pour chaque commune.

Puis, c'est fini par là.

Mais, faut-il que je sois sot, pour vous parler de ces choses-là!

Si je vous ai convaincus, j'en suis bien aise. Sinon : allez vous promener; ou bien, envoyez moi au dictionnaire. J'aime mieux le premier.

4°

ET LA DETTE?

Et la dette? Là-dessus, je vous renvoie aux économistes. Je puis vous assurer, qu'à cet égard, ils ont dit de très-bonnes choses. Je pourrais même vous les répéter ici. Mais, je trouve que, pour aujourd'hui, ce serait vous parler calcul différentiel et intégral. Quand vous aurez étudié les sections coniques, nous commencerons à vous en dire quelques mots.

Je soumets la présente observation à la critique de M. Odilon Barrot.

Je passe à la lettre d'un homme illustre qui, à la révolution de 1848, qu'il a singulièrement accélérée par ses œuvres, s'est, pour ainsi dire, trouvé revêtu d'une puissance dictatoriale. C'est nommer M. de Lamartine. Voici la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser.

« Monsieur,

« Les travaux et les affaires m'ont empêché de vous lire jusqu'ici « avec l'attention que méritent le sujet et l'écrivain. Je ne voudrais « pas émettre un avis léger sur une matière grave. La société est formée « de tant d'éléments divers, insaisissables à l'homme, que je la crois « plus l'ŒUVRE DE LA NATURE que l'œuvre de nos systèmes... »

— Il est certain que si, ainsi que le prétend M. de Lamartine : *la vie est partout comme l'intelligence* ; si, *toute la nature est animée* ; si, *toute la nature sent et pense*; si, *partout où est la vie, là aussi est le sentiment*; si, *la pensée a des degrés, inégaux sans doute, mais sans vide*; si enfin, il n'y a qu'une seule nature, il est incontestable, vis-à-vis de la raison supposée exister : que, non seulement la prétendue société, qui ne l'est pas du tout (puisque société réelle implique liberté), mais encore M. de Lamartine et nous tous, y compris les chiens, les chats, les choux, les oignons et le cristal, sommes l'œuvre de la nature; et tous des rouages du grand automate l'UNIVERS (1).

Il me paraît, cependant, que M. de Lamartine n'a pas toujours pensé être un automate. Par exemple, lorsqu'il écrivait dans l'*Histoire des Girondins* :

« — Le mouvement est l'essence des révolutions : les ralentir c'est les trahir. »

— Il croyait bien être libre, en énonçant cette proposition; et, ne

(1) Le 22 mars 1848, M. Proudhon disait au Gouvernement provisoire : « Laissez la lumière se faire TOUTE SEULE. Vous aurez bien mérité de la « patrie. »

Tous les panthéistes veulent que l'univers soit un grand automate. Chacun ne veut d'exception que pour lui-même. Mais, si les conseils ne peuvent frapper que des automates, à quoi les conseils serviront-ils?

s'imaginait pas : qu'elle sortait de son cerveau, comme le vent sort d'une caverne.

Et, lorsque immédiatement après la révolution de 1848, qu'il avait provoquée, il s'est efforcé, par tous les moyens possibles, d'enrayer cette révolution, nul doute encore que M. de Lamartine ne se croyait point un automate; et nul doute encore qu'il n'eût complétement changé d'opinion, pour ainsi dire du jour au lendemain : car, la trahison et l'imagination de M. de Lamartine, sont aussi incompatibles que le crime et la vertu.

Certainement encore, M. de Lamartine se croyait libre, quand il disait :

« — La voix de la vérité qui tombe dans des cœurs corrompus, res-
« semble aux sons qui retentissent dans les tombeaux, et qui ne ré-
« veillent point les cadavres. »

— Car, s'il s'était cru un automate, il aurait su, si un automate peut savoir : qu'un automate n'est qu'un cadavre vis-à-vis de la vérité; et, que la vérité, au sein du matérialisme, est une éminente sottise.

Par exemple, dans la phrase suivante, M. de Lamartine admet complétement l'automatisme, dont la nécessité absolue est l'expression.

« — Le temps, dit-il, est le grand expiateur des choses humaines... »

— Je voudrais savoir : s'il est aussi le grand expiateur des choses canines?

« — Mais hélas! continue M. de Lamartine, il se venge en AVEUGLE,
« et il lave, avec les larmes et le sang d'une femme, victime du trône,
« les torts et les oppressions de vingt rois. »

— Alors, ce temps est un véritable brigand; et, si ce temps a un auteur, c'est alors cet auteur qui est le brigand véritable.

C'est sans doute de ce bon Dieu, qui venge sur l'innocence les infamies du crime, que M. de Lamartine va parler.

« — Une conscience sans Dieu, dit-il, c'est un tribunal sans juge.
« La lumière de la conscience n'est autre que la réverbération de l'idée
« de Dieu dans l'âme du genre humain. Éteignez Dieu, il fait nuit
« dans l'homme. On peut prendre au hasard la vertu pour le crime et
« le crime pour la vertu. »

— Le bon Dieu de M. de Lamartine, comme le bon Dieu de M. Comte, s'évanouit devant la moindre lueur de raison. Aussi MM. Comte et de Lamartine ont-ils horreur de la raison, considérée comme souveraine. Ecoutez plutôt!

« — L'âme humaine, dit M. de Lamartine... »

— Je vous demande pardon, Monsieur! je voudrais savoir si l'âme des chiens est moins rebelle à la raison que l'âme humaine? Dans ce cas, j'aimerais mieux être chien. Je poursuis :

« — L'âme humaine a besoin de surnaturel. La raison *seule* ne « suffit pas pour expliquer sa triste condition ici-bas. »

— Il me paraît, Monsieur, qu'au lieu de dire : la raison ne suffit pas pour... vous auriez mieux fait de dire : l'ignorance est insuffisante pour... Mais, continuez!

« — Il lui faut, ajoute M. de Lamartine, du merveilleux et des mys- « tères. Les mystères sont l'ombre portée de l'infini sur l'esprit hu- « main. Ils prouvent l'infini sans l'expliquer. »

— Il me semble à moi : que, ce qu'ils expliquent le mieux, c'est l'ignorance humanitaire.

Si vous voulez une nouvelle preuve de l'amabilité du bon Dieu de M. de Lamartine, il va vous la donner.

« — Dieu, dit-il, a mis ce prix à la germination et à l'éclosion de ses « desseins sur l'homme. Les idées végètent de sang humain. Les révé- « lations descendent des échafauds. Toutes les religions se divinisent « par les martyrs. »

— Eh bien! j'avoue que le bon Dieu de M. de Lamartine me paraît ne pouvoir être aimable, que pour des Polynésiens.

Maintenant, vous comprenez comment M. de Lamartine conçoit que la société va toute seule, c'est-à-dire comme une machine. Cela doit être : soit qu'il n'y ait qu'une seule nature dont la fatalité est l'expression ; soit qu'il n'y ait qu'un bon Dieu, vengeant les infamies du crime sur l'innocence, et s'amusant des tortures non méritées qu'il lui fait subir.

Je continue la lettre que M. de Lamartine m'a fait l'honneur de m'écrire.

« — Elle (la société) me paraît, dit M. de Lamartine, ressembler « au granit qu'on voudrait décomposer grain par grain. »

— Il est évident que si, ainsi que le prétend M. de Lamartine : *la vie est partout comme l'intelligence;* si, *toute la nature est animée;* si, *toute la nature sent et pense;* si, *partout où est la vie, là aussi est le sentiment, et la pensée, à des degrés inégaux sans doute, mais sans vide;* si, enfin, il n'y a qu'une seule nature; il est complétement inutile de chercher, dans cet ensemble, des différences réelles d'unités. Alors, un grain de granit et un homme sont des parties équivalentes d'un tout formant un DIEU : qui n'est RIEN DU TOUT.

« — Mais en ce moment, continue M. de Lamartine, je n'ai aucun « loisir pour étudier ces mystères. Je me borne à espérer des amélio- « rations politiques... »

— Je conçois que, dans le système de la nécessité absolue, le plus sage, si sage il y avait alors, serait d'espérer, n'importe quoi, en regardant son nombril. Mais, quand au nom de la liberté, on a osé por-

ter la main sur le timon du pouvoir, l'on a certainement des idées claires, nettes, arrêtées, sur ce que l'on s'imagine devoir constituer : ce qu'on appelle *des améliorations*.

Essayons de deviner quel est le système auquel M. de Lamartine se rattache.

En parlant des suites de la révolution de 1789, il dit :

« — Le principe du pouvoir fut sensiblement déplacé. La royauté « avait fini par croire que le dépôt du pouvoir lui appartenait en « propre. Elle avait demandé à la religion de consacrer ce RAPT aux « yeux des peuples, en leur disant que la TYRANNIE venait de Dieu et « ne répondait qu'à Dieu. La longue hérédité des races couronnées « avait fait croire qu'il y avait un droit de règne dans le sang des « races royales. Le gouvernement, *au lieu d'être fonction*, était devenu « *possession*. Le roi maître au lieu d'être chef.

« Ce principe déplacé, déplaça tout..... »

(*Histoire des Girondins.*)

— Soit! nous voyons que M. de Lamartine n'est point légitimiste. Mais, par quoi M. de Lamartine veut-il remplacer la royauté absolue? Est-ce par une royauté constitutionnelle? Examinons!

L'essence des gouvernements constitutionnels est des Assemblées plus ou moins souveraines. M. de Lamartine aime-t-il les Assemblées? Voyons!

« — Les Assemblées, dit M. de Lamartine, toujours indécises par « leur nature, adoptent avec enthousiasme les propositions dilatoires, « qui les soulagent de la nécessité de se prononcer. »

(*Id.*, liv. XXX.)

« Les corps délibérants, dit ailleurs M. de Lamartine, timides et « indécis par leur nature, veulent qu'on leur apporte de la force et « non pas qu'on leur en demande. Il faut se présenter à eux après le « succès. Ils le sanctionnent TOUJOURS. Avant ou pendant le combat, « ils ne sont propres qu'à déconcerter la victoire. » (*Id.*, liv. XI.)

« L'Assemblée législative, dit encore M. de Lamartine, nommée en « haine de l'aristocratie et en défiance du peuple, et choisie parmi ces « partis MOYENS et MODÉRÉS, qui ne sont dans les temps de crises que « les négations du bien et du mal..... »

— Vous voyez que dans la *proposition* sociale, M. de Lamartine a horreur des termes *moyens et modérés*. Je ne sais si les extrêmes valent beaucoup mieux. Le tout, pour l'époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité d'examen, me paraît un ensemble qui ne vaut rien du tout.

« — ..... n'eût, continue M. de Lamartine, dans les éléments qui « la composaient, ni l'esprit politique des hautes classes, ni l'âme pa- « triotique du peuple. L'Assemblée constituante fut la représentation

« de la pensée de la France ; la Convention fut la représentation du « dévouement passionné des masses. L'Assemblée législative ne re- « présenta que les intérêts et les vanités des classes intermédiaires. »

— Allons! M. de Lamartine n'est ni absolutiste, ni constitutionnel. Supposons, qu'en dehors de la souveraineté rationnelle, il puisse y avoir autre chose, par exemple : du girondinisme, c'est-à-dire du bourgeoisisme. Voyons, si M. de Lamartine est girondin ou bourgeois!

« — Le parti des Girondins, dit M. de Lamartine, entrait en scène « avec l'audace et l'unité d'une conspiration. C'était la bourgeoisie « triomphante, envieuse, remuante, éloquente, l'aristocratie du talent « voulant conquérir, exploiter A ELLE SEULE, la liberté, le pouvoir et le « peuple. »

— Ici M. de Lamartine paraît répudier la bourgeoisie. Voyons ailleurs!

« — Les Girondins, dit M. de Lamartine, n'étaient que des démo- « crates de circonstance. Robespierre et les Montagnards étaient les « démocrates de principes. Les premiers n'aspiraient qu'à renverser « les vieilles aristocraties de l'église, de la noblesse et de la cour, pour « les remplacer par les aristocraties plus modernes de l'intelligence, « des lettres et de la fortune. Le bouleversement social provoqué par « les Girondins s'arrêtait aux premières couches de la société. Un « trône, une église et une noblesse une fois supprimés au sommet de « l'État, ils voulaient garder tout le reste. Leur génie et leur orgueil « satisfaits, ils prétendaient arrêter la révolution, poser la borne de la « démocratie derrière eux, et laisser subsister en bas toutes les iné- « galités, toutes les injustices, au dessus desquelles ils se seraient « élevés seuls par le mouvement qu'ils auraient imprimé. »

(*Id.*, liv. XXXI.)

— C'est décidé, M. de Lamartine n'est point bourgeois.

M. de Lamartine est-il montagnard? voyons encore!

« — La politique de Robespierre, dit M. de Lamartine, embrassait, « dans ses plans d'émancipation et d'organisation, le peuple tout en- « tier. Tous les citoyens souverains, et exerçant, selon des formes dé- « terminées par la constitution, une part égale de souveraineté; la « justice et l'égalité parfaites, fondées sur les droits de la nature, et « distribuant à parts équitables, entre toutes les conditions et tous les « individus, les bénéfices et les charges de l'association commune; les « fruits héréditaires du travail conservés dans la propriété, base de la « famille, mais la loi de succession et l'équité de l'État frappant sans « cesse le riche de charges plus lourdes, soulageant sans cesse le « pauvre de secours plus abondants, et tendant sans cesse ainsi à ni- « veler les fortunes à l'exemple des droits et des castes nivelés; une « religion civique, renfermant dans son symbole, exprimant dans son

« culte simple, les DOGMES RATIONNELS (1), les formules :. rales, et les « aspirations précises qui font croire, espérer et agir l'humanité; en « trois mots, un peuple, un magistrat, un dieu; la loi divine, autant « que possible, exprimée et pratiquée dans une loi sociale : voilà l'i- « déal de la politique de Robespierre.

« C'était, comme nous l'avons dit, la politique de J.-J. Rousseau. « En remontant plus haut, on en retrouve le germe dans le christia- « nisme : idéal divin, mille fois trahi par l'imperfection des instru- « ments et des institutions qui tentèrent de le réaliser, mille fois noyé « dans le sang des martyrs du perfectionnement social, mais qui tra- « verse néanmoins toutes les déceptions, toutes les tyrannies, toutes « les époques, tous les rêves, et que l'humanité revoit sans cesse bril- « ler devant elle, sinon comme un port, du moins comme un but. »

— Je soupçonne M. de Lamartine d'être montagnard, au moins en théorie. Je pourrais même citer des passages où la terreur de 93 est complétement justifiée. On m'objectera peut-être tout ce que M. de Lamartine a écrit depuis contre la Montagne et ses théories d'améliorations. Que voulez-vous que j'y fasse? Je dis ce que M. de Lamartine était en 1847.

« — Une telle politique, continue M. de Lamartine, devait fasciner « le peuple. Cette doctrine avait des complices dans toutes les injustices, « dans toutes les inégalités, dans toutes les souffrances des classes dés- « héritées de la fortune et du pouvoir, et dans toutes les espérances « généreuses des hommes. Cette double complicité de tout ce qui souffre « au présent, de tout ce qui espère à l'avenir, était la force de Robes- « pierre. Le peuple ne voyait dans les Girondins que des ambitieux, il « voyait dans Robespierre un libérateur. »

— Voilà une forte tendance vers la Montagne. Voici qui est plus fort.

« — La Convention, dit M. de Lamartine, s'efforça de créer LE SEUL « COMMUNISME VRAI... »

— Vous voyez que, pour M. de Lamartine, il y a un communisme vrai. Voyons ce communisme!

« — Le seul communisme vrai et compatible avec la propriété... »

— Voilà deux mots, *communisme* et *propriété individuelle*, qui hurlent de se trouver accouplés, comme les mots *dogmes* et *rationnels*.

« — Avec la propriété, cet instinct vital de la famille... »

— Les panthéistes logiques disent toujours *l'instinct* au lieu de la *raison*. C'est juste : l'instinct est l'expression de la nécessité; la raison est l'expression de la liberté. Mais, voyons en quoi consiste le communisme vrai!

(1) Les mots *dogme* et *rationnel* hurlent de se trouver accouplés.

« — En soutirant par l'impôt, dit M. de Lamartine, le superflu du « propriétaire à larges doses et en le distribuant à larges salaires aux « prolétaires par la main de l'État. Elle créa des ateliers pour les ou- « vriers manquant d'ouvrage, etc. »

— Vous voyez que ce communisme vrai de M. de Lamartine, dépasse peut-être le communisme de la Convention.

Malgré tout cela, je dis: que, si M. de Lamartine est montagnard en théorie, il ne l'est point en pratique. Et voici sur quoi je m'appuie:

« — On peut, dit M. de Lamartine, attendre un acte de désintéresse- « ment sublime d'un homme vertueux, jamais d'un parti en masse. « Les partis ne sont jamais magnanimes, ils n'abdiquent pas, on les « extirpe. Les actes héroïques viennent du cœur et les partis n'ont pas « de cœur; ils n'ont que des intérêts et des ambitions. Un corps, c'est « l'égoïsme immortel. »

— Eh bien! une démocratie n'est jamais qu'un parti basé sur la force. Donc, M. de Lamartine condamnant les partis, n'est point démocrate, n'est point montagnard, au moins en pratique.

« — Le peuple dit M. de Lamartine ne comprend que ce qu'il sent. « Les seuls orateurs pour lui sont ceux qui l'émeuvent. L'émotion est « la conviction des masses. »

— C'est comme si M. de Lamartine disait : les masses ne sont qu'un troupeau d'imbéciles.

Je conclus : que, M. de Lamartine n'est point démocrate en pratique.

« — La force des masses indisciplinées, dit encore M. de Lamartine, « est dans leur impétuosité ; qui les ralentit les perd. »

— Et, vous savez tous : si, M. de Lamartine a ralenti l'impétuosité des masses. Donc, etc.

« — Le peuple, dit M. de Lamartine, ne comprend rien aux forces « intellectuelles. Une haute stature et une voix sonore sont deux con- « ditions *indispensables* pour les favoris de la multitude. »

— Vous concevez : que, M. de Lamartine ne voudrait pas être soumis à des masses mises en mouvement par un mannequin *habillé*, auquel on aurait soufflé de la voix ! Donc, etc. Voici qui est plus fort.

« — La médiocrité, il faut l'avouer, dit M. de Lamartine, est presque « toujours le sceau de ces idoles du peuple : soit que la foule, mé- « diocre elle-même, n'ait de goût que pour ce qui lui ressemble ; soit « que les contemporains jaloux ne peuvent jamais s'élever jusqu'à la « justice envers les grands caractères et les grandes vertus. »

— Vous concevez : que, M. de Lamartine n'aurait pas voulu être l'idole de la médiocrité.

Je conclus : que, M. de Lamartine, montagnard en théorie, ne l'est point en pratique. C'est malheureux quand, chez un homme d'État illustre, la théorie et la pratique sont en désaccord.

Vous venez de voir : que M. de Lamartine n'est ni absolutiste, ni constitutionnel, ni girondin, ni montagnard, ni royaliste, ni aristocrate, ni démocrate.

Peut-être M. de Lamartine appartient à la féodalité financière, à la féodalité commerciale. Voyons?

« — Le commerce, dit M. de Lamartine, profite de tout pour s'en-
« richir, même de la faim ; ce n'est pas son vice seulement, c'est sa
« NATURE. *La soif de l'or endurcit comme la soif du sang.* »

— Alors, puisque M. de Lamartine n'appartient à aucun parti, et qu'il ne veut point appartenir à la raison qu'il récuse, je ne comprends point : quelles sont les améliorations politiques qui peuvent être l'objet de ses espérances. Voyons ! M. Proudhon va nous indiquer quelles sont les améliorations que désire M. de Lamartine. Écoutons !

« — M. de Lamartine, dans sa déclaration de principe du 24 oc-
« tobre 1847, après s'être prononcé pour la monarchie représentative
« et héréditaire, après avoir exprimé son admiration *pour la pyramide*
« *des trois pouvoirs*, royauté, chambre des pairs, chambre des dépu-
« tés, propose :

« *La souveraineté du peuple.* — Exercée par qui ? Comment ? M. de
« Lamartine ne soupçonne seulement pas l'immensité du problème.

« *Le droit électoral réparti à tous les citoyens*, — c'est la loi agraire ;
« c'est plus que cela, c'est l'aliénation de la souveraineté.

« *Les assemblées primaires nommant les électeurs pour une fonction*
« *temporaire ; les électeurs nommant des représentants pour un temps*
« *limité.* — Représentation à triple étage, conséquence de la pyramide.
« Que deviendras-tu, ô peuple, quand ta souveraineté aura passé par
« cette filière ?

« *Les représentants, non pas livrés à la corruption des ministres,*
« *mais salariés par le peuple, pour enlever tout prétexte à leur servi-*
« *lité.* — Tout citoyen étant censé vivre de son travail, l'indemnité
« allouée au député est une chose juste. Mais, le motif donné par M. de
« Lamartine est pitoyable. En quoi le salaire du député serait-il un obs-
« tacle à la corruption ministérielle ? Comme si l'homme vénal était
« embarrassé de recevoir des deux mains ! A la corruption ministé-
« rielle, on ajoute une prime de vingt-cinq francs par jour : je ne vois
« pas jusque-là de réforme.

« *Les fonctionnaires à leur poste, et non pas dans les chambres où ils*
« *jouent deux rôles incompatibles, celui de contrôleurs et celui de con-*
« *trôlés.* — M. de Lamartine établit des incompatibilités. Soit ; je le
« prie seulement de pousser son principe jusqu'au bout. . . . .
« . . . . . Il y a incompatibilité
« entre toutes les fonctions sociales et le vote du budget et des lois. .
« . . . . . Votre système représentatif est absurde, vous dis-je :
« la contradiction y fourmille partout.

« *Une assemblée nationale.* — Dites une conjuration, à moins que « ce ne soit une confusion.

« *La liberté de l'enseignement, sauf la police des mœurs.* — Ce n'est « pas de l'organisation.

« *La liberté de la presse par la révocation des lois de septembre.* — Ce « n'est pas de l'organisation.

« *Une armée permanente et une armée de réserve.* — Pourquoi faire? « Ce n'est pas toujours là de l'organisation.

« *L'enseignement gratuit.* — Gratuit! vous voulez dire payé par « l'État. Or, qui paiera l'État? Le peuple. Vous voyez que l'enseigne- « ment n'est pas gratuit. — Mais ce n'est pas tout. Qui profitera le « plus de l'enseignement gratuit, du riche ou du pauvre? Évidemment « ce sera le riche : le pauvre est condamné au travail dès le berceau. « Ainsi la gratuité de l'enseignement produira exactement le même « effet, que les bourses données par M. Guizot aux électeurs : qu'en « pensez-vous, citoyens?

« Enfin, comment M. de Lamartine accorde-t-il la gratuité de l'en- « seignement avec la liberté de l'enseignement? L'État paiera-t-il les « instituteurs primaires et les ignorantins? les colléges de jésuites et « ceux de l'université? C'est impossible. Or, si l'État paie les uns et ne « paie pas les autres, la liberté n'existe pas puisque l'égalité est dé- « truite. C'est toujours de l'exclusion; ce n'est pas de l'organisation « et encore moins de la conciliation.

« *La fraternité en principe et en institutions;* — comment cela? « Est-ce que l'on décrète la fraternité?

« *La liberté progressive du commerce et des échanges.* — La liberté « progressive du commerce est comme l'extension du droit électoral. « Si le commerce ne peut être libre que sous condition, il ne le sera « jamais. L'inégalité des moyens est éternelle; et, sous le régime de la « propriété (1), cette inégalité ne se compense pas (2).

« *La vie à bon marché par la réduction des taxes qui pèsent sur les « aliments.* — La propriété foncière est déjà surchargée; la circulation « surchargée; les droits de mutation excessifs; il en est ainsi de tous « les impôts. Où prendrez-vous cinq cents millions que produisent les « taxes qui pèsent sur les aliments?

« *Une taxe des pauvres, malgré les calomnies par lesquelles l'égoïsme « des économistes cherche à décréditer cette institution.* — J'ose affirmer « à M. de Lamartine que le peuple est sur ce point du même avis que « les économistes. Le peuple demande, non une taxe des pauvres, un

(1) C'est, je n'en doute pas, sous le régime *de la propriété individuelle du sol*, que M. Proudhon à voulu dire. Car, dans le même opuscule, et, en parlant au gouvernement provisoire, il lui dit : *Si vous portez la main sur la propriété, vous êtes perdu.*

(2) Ce qui prouve que cette inégalité est socialement compensée par l'entrée du sol à la propriété collective.

« brevet de perfectionnement de la misère; il demande qu'il n'y ait « plus de pauvres. La taxe des pauvres, c'est de la philanthropie, ce « n'est pas de l'organisation.

« *Les enfants trouvés adoptés par l'État.* — Philanthropie! Le peuple « demande qu'il n'y ait plus d'enfants trouvés; il veut que toutes les « filles soient sages; et vous, vous proposez de nourrir aux frais des « vierges les bâtards des prostituées. A ce régime-là, nous serons « bientôt en pleine phanérogamie : alors la famille deviendra ce qu'il « plaira à Dieu.

« *L'extinction de la mendicité,* — oui, au moyen de la taxe.

« *Des asiles pour les infirmes.* — C'est de la philanthropie.

« *Des ateliers de travail pour les valides.* — Et sans doute aussi des « débouchés!

« *La charité sociale promulguée par de nombreuses lois à tous les « besoins, à toutes les souffrances, à toutes les misères du peuple.* — « C'est-à-dire que pour subvenir à tous les besoins, à toutes les souf- « frances, à toutes les misères, M. de Lamartine ne demande qu'une « chose, de l'argent!

« *Un budget de la libéralité de l'État.* — Des fonds secrets! de l'ar- « gent!

« *Un ministère de la bienfaisance publique.* — De l'argent!

« *Un ministère de la vie du peuple.* — De l'argent, de l'argent, tou- « jours de l'argent, voilà le nerf de la démocratie comme de la guerre. « Donnez à la démocratie beaucoup d'argent, et elle fera tout ce que « vous voudrez. De l'argent pour les députés, de l'argent pour les in- « firmes, de l'argent pour les mendiants, de l'argent pour les artistes, « les gens de lettres; pour tous ceux qui seront amis du gouverne- « ment, ou amis des amis du gouvernement; de l'argent pour tout le « monde, comme des dragées à un baptême. Mais les moyens de se « procurer tout cet argent, M. de Lamartine n'en parle pas : c'est la « seule chose qu'il oublie.

« Pour couronner ce programme, M. de Lamartine, après avoir dit « en parlant de son *Histoire des Girondins:* « « J'ai commencé ce livre « girondin, je l'ai fini montagnard. » » publiait dans *la Presse,* etc.

« . . . . . .

« M. de Lamartine en un mot est démocrate (1), il l'est par le cœur, « par les idées, par la logique, par la philanthropie : il n'est pas répu- « blicain.

« Tous les programmes, tous les vœux qui ont été émis dans les « soixante-dix banquets qui ont amené la chute de la dynastie, rentrent

(1) Voici ce que M. Proudhon, dans le même opuscule, dit de la démocratie:
« — La démocratie n'est autre chose que la tyrannie des majorités, tyran- « nie la plus exécrable de toutes; car, elle ne s'appuie ni sur l'autorité d'une « religion, ni sur une noblesse de race, ni sur les prérogatives du talent et de « la fortune : elle a pour base le nombre, et pour masque le nom du peuple. »
— Ici je suis complétement de l'avis de M. Proudhon.

« dans le programme de M. de Lamartine. C'est toujours le même pré-
« jugé représentatif, toujours le même culte de la multitude, toujours
« le même palliatif de philanthropie.

« Et tout ce qui se fait, se prépare, se médite au Luxembourg, comme
« à l'Hôtel-de-Ville, est inspiré du même génie.

« La démocratie encouragera la caisse d'épargne, *développera l'as-*
« *surance*, créera une caisse de retraite, fera empierrer quelque route
« et reboiser quelque crète, draguer quelque rivière, reporter quelque
« terrain; elle donnera dix millions aux fouriéristes pour expérimen-
« ter l'*organisation du travail* sur une lieue carrée, logera aux frais de
« l'État quelques centaines de travailleurs. — Pour cela, elle augmen-
« tera le budget de six cents millions; elle s'emparera de la grande, et
« puis de la petite industrie; elle dépréciera les valeurs industrielles et
« commerciales; elle tarira la source des capitaux; elle affligera le tra-
« vail libre, inquiétera le commerce libre, tuera l'enseignement libre,
« menacera la consommation libre, proscrira le suffrage libre.

« C'est pour cela que la démocratie arrête en ce moment la circula-
« tion, pour cela qu'elle fait fermer les ateliers, pour cela qu'elle frappe
« de nullité les transactions, pour cela qu'elle clôt le marché, pour cela
« qu'elle met le commerce, l'industrie et l'agriculture, et l'État, en fail-
« lite. Or, en matière de gouvernement, tout ce qui résulte logiquement
« du principe, est imputable à l'intention.

« ..... Autrefois c'était sur l'esclavage d'une caste que se fondait
« l'existence de la démocratie; maintenant, ce sera sur l'esclavage de
« tout le monde. »

(M. Proudhon, *Solution du problème social*, 22 et 26 mars 1848.)

— Maintenant, je reprends la phrase de la lettre que M. de Lamartine m'a fait l'honneur de m'écrire.

« — En ce moment, me dit M. de Lamartine, je n'ai aucun loisir
« pour étudier ces mystères, je me borne à espérer des améliorations
« politiques et a défendre la société dans SES BASES.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute estime,

« Lamartine.

« 22 Février 1854. »

— Rien n'est plus grand, plus généreux, plus admirable que de défendre les bases de la société. Mais, y a-t-il, actuellement, deux individus qui soient d'accord sur ce qui constitue les véritables bases de la société? Non, sans doute. Alors chacun, en défendant ce qu'il croit être les bases de la société, ne défend que sa propre opinion. Voyons, néanmoins en quoi consiste ce que M. de Lamartine croit être les bases de la société.

Depuis qu'il est question d'organisation sociale, nous entendons dire : que, les bases de la société sont : la religion; la famille et la propriété. Voyons ce que M. de Lamartine pense de ces bases.

« — La vie est partout comme l'intelligence, dit M. de Lamartine; « toute la nature est animée; toute la nature sent et pense;.... partout « où est la vie, là aussi est le sentiment; et la pensée, à des degrés « inégaux, sans doute, mais sans vide. »

— Nous avons prouvé, à satiété, que ce passage renferme la profession de foi panthéiste, la plus complète qu'il soit possible de faire. Or, le panthéisme est la négation de toute religion. Donc M. de Lamartine, comme M. de Girardin, nie que la religion doive être la base de la société. J'affirme au contraire : que la religion, quelle qu'elle soit, est la seule base sociale nécessaire; et que, lorsqu'une religion, quelle qu'elle soit, est socialement acceptée comme vraie, c'est-à-dire par tous et par chacun, la société a une base aussi inébranlable que la religion elle-même. J'ajoute : qu'en époque d'incompressibilité de l'examen, la seule religion qui puisse être base plus qu'éphémère d'ordre social, est : *la religion rationnelle; la religion scientifique.*

Mais, peut-être, le passage ci-dessus n'est qu'une boutade poétique à laquelle M. de Lamartine n'attache d'autre valeur que celle du style. Voyons.

En parlant de Voltaire, M. de Lamartine dit :

« — Son génie n'était pas la force, c'était la lumière. Dieu ne l'a- « vait pas destiné à embrasser les objets, mais à les éclairer. Partout « où il entrait, il portait le jour. La raison, qui n'est que lumière, de- « vait en faire d'abord son poëte, son apôtre après, son idole enfin. »

(*Histoire des Girondins.*)

Or, chacun sait que Voltaire est négateur de toute religion; et, c'est avec juste raison, que M. A. Dumas, par la bouche de son prophète, l'a proclamé le premier athée de France. Je conclus : que M. de Lamartine ne reconnaît point la religion comme base sociale.

Quant à la famille, elle est aussi inattaquable que l'humanité; et une organisation quelconque de la famille est aussi inhérente à la société, que la famille elle-même. La liberté absolue dans le mariage peut aller de pair avec le communisme absolu pour la propriété. Si M. de Girardin était législateur suprême, il se verrait obligé d'organiser le mariage: celui-ci dût-il n'avoir que cinq minutes de durée. Or, toute organisation sociale est la négation de la liberté absolue des individus.

De plus, nous venons de voir M. Proudhon accuser M. de Lamartine de tendance vers la phanérogamie. M. de Lamartine serait alors un disciple de M. de Girardin; ou, M. de Girardin serait un disciple de M. de Lamartine. Dans ces deux cas, M. de Lamartine ne considérerait point la famille comme base sociale.

Arrivons à la propriété.

« — Les prolétaires, dit M. de Lamartine, classe nombreuse, ina- « perçue dans les gouvernements théocratiques, despotiques et aristo- « cratiques, où ils vivent à l'abri d'une des puissances qui POSSÈDENT LE « SOL... »

— Vous voyez que, selon M. de Lamartine, partout où il y a une fraction sociale qui possède le sol, le complément de cette fraction est esclave. Pardonnez-moi cette incartade, je vous prie; mais, j'aime à appuyer mon *dada* sur l'autorité de M. de Lamartine.

« — Qui possèdent le sol, dit-il, et ont leur garantie d'existence au « moins dans leur patronage; classe qui, aujourd'hui, livrée à elle- « même par la suppression de leurs patrons, et par l'INDIVIDUALISME, « est dans une condition PIRE *qu'elle n'a jamais été...* »

— Encore pardon, lecteurs! vous voyez : que, selon M. de Lamartine, le peuple n'a jamais été aussi malheureux qu'il l'est depuis l'organisation sociale de 1789.

« — Classe..... continue M. de Lamartine, qui a reconquis des « DROITS STÉRILES, SANS AVOIR LE NÉCESSAIRE, et remuera la société jus- « qu'à ce que le SOCIALISME ait SUCCÉDÉ à l'ODIEUX INDIVIDUALISME. »
(*Voyage en Orient.*)

— J'en demande mille pardons à M. de Lamartine, mais l'individualisme n'est autre que l'expression de l'homme, n'est autre que le raisonnement. L'ordre ne peut pas consister à détruire *l'individualisme;* L'ORDRE CONSISTE : *dans l'harmonie entre l'individualisme et le socialisme.* Vouloir anéantir l'individualisme, c'est vouloir anéantir toute propriété individuelle, c'est vouloir établir le communisme absolu. Est-ce en se faisant l'apôtre du communisme absolu, que M. de Lamartine se figure défendre les bases de la société?

Mais, encore une fois, ceci, peut-être, est une nouvelle boutade poétique. Voyons!

« — La Convention s'efforça de créer LE SEUL COMMUNISME VRAI, etc. »
(*Voyez plus haut.*)

— Est-ce que M. de Lamartine s'imagine, que : vouloir conserver le paupérisme; vouloir nourrir etc., etc., les pauvres aux dépens des propriétaires; et vouloir les faire travailler dans des ateliers nationaux, toujours aux dépens des propriétaires; ce soit là défendre les bases de la société? A cet égard, j'en appelle à M. de Lamartine lui-même.

Je sais que M. de Lamartine pourrait me citer des passages en complète opposition avec ceux que je viens de présenter à ses critiques. Mais, un homme d'État, un homme qui veut défendre les bases de la société, qui veut mettre l'accord au sein de la société, devrait commencer : par se mettre d'accord avec lui-même. Je sais que M. de Lamartine a dit :

« Il faut que le but des partis soit vague et indécis, comme les pas- « sions et les chimères de chacun de ceux qui les composent. »

— Mais les partis ne peuvent conduire qu'à l'anarchie; et M. de Lamartine est digne d'être un homme d'ordre. Désormais, quand il écrira,

il aura un but qui ne sera ni vague ni indécis; et il saura se mettre à l'abri des chimères et des passions de l'époque.

En présentant ces observations à M. de Lamartine, je suis certain qu'il verra, dans ma franchise, l'expression de mon admiration pour son talent, pour sa bonne foi, sa probité. J'ai traité mon ami M. de Girardin, avec la même franchise; et, cela ne l'a pas empêché de me continuer son amitié. Je n'ai jamais eu l'honneur de voir M. de Lamartine; et, je suis persuadé : que, ce que je viens d'écrire, ne diminuera, en rien, la haute estime, dont il a eu la bonté de me donner l'assurance dans sa lettre.

Passons à un autre témoignage d'estime, dont j'ai été infiniment flatté. Il est de M. A. de Gasparin :

« MONSIEUR,

« Votre livre m'a été adressé à Orange où je n'habite pas. Il s'y est « arrêté longtemps, et vient enfin de me parvenir.

« Je m'empresse de vous en remercier et de vous dire qu'ayant par- « couru les cent pages du second volume que vous m'aviez indiquées, « j'ai conservé de cette lecture un sentiment de véritable respect pour « la droiture courageuse avec laquelle vous poursuivez la vérité.

« Mais vous ne serez pas très-surpris si j'ajoute que sur plusieurs « questions graves, nous sommes aux antipodes. Vous êtes socialiste « (dans un sens très-élevé, je le reconnais) et je suis tout simplement « INDIVIDUALISTE LIBÉRAL. »

— Qu'il me soit permis de déplorer ici, une fois de plus, les tristes effets des logomachies, qui, dans notre époque, ont généralement lieu, même entre les personnes qui ont le plus d'instruction et de bonne foi. Par exemple : que signifie *individualiste?* C'est, si je ne me trompe, partisan des individus, des individualités. Et que signifie *libéral?* C'est, si je ne me trompe encore, partisan, ami de la liberté. Eh bien! lequel, vis-à-vis de la raison, est le plus invidualiste, le plus libéral : de M. de Gasparin, partisan de l'antropomorphisme, négation des individualités et de la liberté; ou de moi, démontrant la réalité des individualités, la réalité de la liberté? Si maintenant, nous nous plaçons sur le terrain social, le pseudo-individualisme, le pseudo-libéralisme de M. de Gasparin conduisent la société à l'anarchie, mort ou agonie sociale; tandis que l'individualisme réel, la liberté réelle, relatifs non plus à une foi, mais relatifs à la science, conduisent la société à l'ordre, vie sociale. Si M. de Gasparin me fait l'honneur de relire les pages 221-223 de mon premier volume, il y verra que, pour tous les temps possibles, l'ordre social, c'est l'harmonie entre l'individualisme et le socialisme; entre les propriétés individuelles et la propriété collective.

« — Vous prétendez, continue M. de Gasparin, nous amener à la « propriété collective, et je n'ai foi qu'en l'action personnelle... »

— Nouvelle logomachie entre M. de Gasparin et moi. Sans aucun

doute, M. de Gasparin ne veut point l'Anarchie de M. Proudhon; il ne veut point exister sans autorité, sans lois. Eh bien! l'obéissance à l'autorité, aux lois, basée soit sur une foi commune, soit sur la science commune, est une soumission commune, une soumission collective; tandis que la consécration de la liberté sociale assure la libre action des individus, dans le cercle tracé par la raison. Est-ce que M. de Gasparin voudrait de la liberté des passions?

« — Et je crois, continue M. de Gasparin, que l'État se mêle de beau-« coup trop de choses. »

— Nouvelle logomachie sur le mot État. Sous la souveraineté de la force, l'État est exclusivement composé des forts. Et cela doit être alors. Car si alors, il était composé de tous, l'anarchie serait la suite inévitable de cette composition. Dans ce cas, l'État se mêle sans doute de trop de choses pour les faibles. Mais le despotisme, tant qu'il est possible, est préférable à l'anarchie; comme la vie est préférable à la mort. Sous la souveraineté de la raison, au contraire, l'État se compose de tous. Et alors, l'État se mêle de tout ce qui est relatif à tous, en laissant à chaque individu, toute sa liberté d'action, toujours dans le cercle tracé par la raison. Faut-il qu'un père puisse assassiner sa femme et ses enfants?

« — J'ose affirmer d'ailleurs, continue M. de Gasparin, que, pas « plus que vous, Monsieur, je ne suis hostile aux réformes utiles... »

— Nouvelle logomachie sur le mot *réforme*. Quand un habit est usé jusqu'à la corde, est-il possible de le réformer? Non, il en faut un neuf. Quand les bases de la société sont usées jusqu'à impossibilité d'ordre, faut-il les réformer? Non, il en faut de neuves. Eh bien! les bases de la société qui existent depuis l'origine sociale sont : au moral, l'antropomorphisme; au matériel, l'aliénation du sol. J'ai prouvé jusqu'à satiété que, ces bases sociales sont devenues anarchiques. Donc la société ne doit pas être réformée, mais radicalement renouvelée. Je prie M. de Gasparin de ne point s'occuper des questions secondaires, avant d'avoir résolu la question capitale des nécessités sociales. Si l'antropomorphisme et le matérialisme ne doivent pas être anéantis, sous peine de mort sociale; si le sol ne doit point entrer à la propriété collective, SOUS PEINE DE MORT SOCIALE; tout ce que je dis, ne vaut pas une obole.

« — Quand, continue M. de Gasparin, je faisais partie de la Cham-« bre des députés, je ne cessais de répéter à la tribune que les vrais « *conservateurs* étaient ceux qui savaient *avancer*, et qui ne faisaient « grâce ni à la corruption ni aux abus.

« Je crois qu'on peut et qu'on doit faire beaucoup pour les classes « pauvres... »

— Ce n'est pas le tout d'*avancer*, il faut encore être dans le bon chemin, sous peine de s'éloigner du but, en raison même de la rapi-

dité de sa marche. Avancer vers le soulagement des classes pauvres, vers la charité légale, c'est marcher à la mort. Ici encore, il y a une question préalable à résoudre : le paupérisme, qui croît nécessairement sur une ligne parallèle à la richesse, doit-il, en présence de l'incompressibilité de l'examen, être anéanti, SOUS PEINE DE MORT SOCIALE? Si cela n'est point, tout ce que je dis ne vaut pas une obole.

« — On devrait, continue M. de Gasparin, les défendre contre les « excès de l'exploitation industrielle, en réglant par des conventions « internationales le nombre des heures du travail. »

— Des conventions internationales devraient bien aussi stipuler qu'on ne se battra plus, et que désormais ce ne sera plus le plus fort qui aura raison, mais le plus faible..Quand un homme du mérite de M. de Gasparin a recours à de pareils arguments, il est bien près de se rendre à la raison. Ici, je dirai à M. de Gasparin : qu'il est complétement socialiste, et de la secte de M. de Girardin.

« — ..... On devrait, continue M. de Gasparin, les défendre contre « une autre exploitation, en proclamant la liberté du commerce... »

— La liberté du commerce, au sein des nationalités, conduit au *nec plus ultra* de l'exploitation des faibles. Si, après m'avoir lu, il restait à M. de Gasparin l'ombre d'un doute à cet égard, je m'engage à les lever tous jusqu'au dernier.

« — ..... Qui, continue M. de Gasparin, diminuerait le prix des « objets de consommation. »

— Nouvelle logomachie sur le mot *prix*. Dans mes deux premiers volumes, et dans mes deux derniers j'ai expliqué vingt fois : comment tout prix quelconque d'objets de consommation est toujours cher et bon marché en même temps : parce que chaque objet contient toujours *travail* et *capital*; et que, lorsqu'un objet est cher relativement au *capital*, il est à bon marché relativement au *travail*; et réciproquement. J'ai démontré, en outre : que sous la domination du capital, plus les objets sont à bon marché et plus le travail est exploité.

« — Quant à l'organisation socialiste, continue M. de Gasparin, « c'est le despotisme pur et simple, malgré les intentions de ses cham- « pions. »

— Je conçois : que le socialisme de M. de Gasparin, qui veut conserver le paupérisme; qui veut avancer vers la charité légale pour soulager les pauvres; qui veut fixer arbitrairement les heures de travail; qui veut la liberté du commerce au sein des nationalités; conduise à une anarchie qui rende le despotisme inévitable... pour aussi longtemps que possible. Mais, que le despotisme puisse exister, sous la domination du droit démontré réel à tous et à chacun, c'est ce que M. de Gasparin ne concevra point, après y avoir réfléchi.

« — Comment, continue M. de Gasparin, empêcherait-on que le sa-
« *laire actuel* ne se transforme en *salaire passé?* »

— Mais, on ne l'empêchera pas, Monsieur; puisque l'impôt frappe exclusivement sur ce salaire, sur cette richesse, quand le travail domine; comme l'impôt frappe exclusivement le salaire actuel ou le travail, quand le capital domine. Je prie M. de Gasparin de relire à cet égard, ce qui se trouve dans mon second volume p. 270-274.

« — Avez-vous calculé, continue M. de Gasparin, toute l'étendue des
« mesures réglementaires et inquisitoriales qu'exigera bientôt cette
« tentative de réaliser une égalité contre nature? »

— Je me suis creusé l'esprit pour découvrir la moindre nécessité de mesure réglementaire et inquisitoriale. Il m'a été impossible d'en découvrir l'ombre. Si M. de Gasparin avait eu la bonté de m'en indiquer une, il m'aurait rendu service.

Et quand donc ai-je songé à réaliser une égalité contre nature? Le plus capable, le moins paresseux gagne plus; le moins capable, le plus paresseux gagne moins. En vérité, ces Messieurs finiront par me donner trop bonne opinion de moi-même. Quand des hommes comme MM. Barrot et Gasparin n'ont que de pareilles objections contre un système, il faut que ce système soit basé sur la vérité, et cesse de porter le nom de système pour prendre celui de vérité.

« — Il est possible, continue M. de Gasparin, qu'on ruine ainsi les
« riches; mais ce qui est certain, c'est que les pauvres seront plus
« pauvres que jamais. »

— Comment! les riches seront ruinés : et on ne leur prend pas une obole; et l'on assure la sécurité de leurs propriétés! C'est le socialisme de M. de Gasparin, qui, non seulement ruinera les riches par l'anarchie où il conduit; mais encore compromettra fortement leur existence.

Comment, les pauvres seront plus pauvres que jamais? quand chacun a sa part inaliénable dans la propriété collective du sol et de la plus grande partie des capitaux produits par les générations passées; quand les enfants ne seront plus à la charge des parents; quand les salaires seront au maximum possible des circonstances, etc., etc. En vérité, M. de Gasparin me rendrait fier, si je ne devinais : qu'il n'a fait des objections aussi faibles, sans les appuyer sur aucune raison, que pour donner de la force à mes arguments.

« — Je ne saurais comprendre d'ailleurs, continue M. de Gasparin,
« pourquoi la propriété du sol aurait un autre caractère que toute
« autre; c'est toujours du *travail accumulé* et par conséquent ce qu'il
« y a de plus légitime au monde..... »

— Comment, le sol est l'œuvre de l'humanité! Vous voyez bien que M. de Gasparin veut me venir en aide.

« — En ruinant et pourchassant ce travail accumulé, vous décou-
« ragez le travail et l'économie, voilà tout. »

— Comment! les salaires sont au maximum possible des circonstances, et aussi la production; puis vous appelez cela décourager le travail?

Si M. de Gasparin avait voulu m'attaquer sérieusement, il aurait dit : vos conséquences sont que les salaires, la production, et la consommation sont au maximum possible des circonstances sous la domination du travail; mais les prémisses dont vous tirez ces conclusions sont *fausses par telles et telles raisons*. Et M. de Gasparin aurait cité *textuellement* mes prémisses erronées. Vous concevez que lorsqu'un adversaire, de la capacité de M. de Gasparin, n'en agit point ainsi, c'est qu'il fait comme le maître qui, volontairement, se fait battre par un écolier. Mais la galerie ne prendra point le change.

« — Je ne peux, au reste, continue M. de Gasparin, entrer ici dans « aucune discussion. Mon programme, beaucoup moins savant que le « vôtre, ne renfermerait guère que deux articles :

« Respect de tous les droits ;

« Garantie de toutes les libertés. »

— Respect de tous les droits, sous quelle sanction s'il vous plaît? Sous celle de l'antropomorphisme ; ou sous celle du matérialisme ?

Garantie de toutes les libertés. Sans doute celle des religions, garantie qui est l'anéantissement de toutes les religions; sans doute celle du commerce au sein des nationalités, *nec plus ultrà* de l'exploitation des masses ; sans doute celle de l'insurrection, source de mort sociale, etc., etc. Vous voyez bien que ce faux socialisme de M. de Gasparin, n'est mis en avant, que pour venir en aide au socialisme rationnel.

« — En y joignant, continue M. de Gasparin (ce qui ne dépend pas « des législateurs), les sentiments de charité que crée l'Évangile, je « fondrais la vie sociale sur ses vraies conditions providentielles. Tout « le monde s'en trouverait bien et les pauvres plus que les autres. »

— Ici, la plaisanterie doit cesser ; et, je suis certain : que, la bonté de M. de Gasparin me pardonnera ce mode de discussion. Car il en découvrira facilement le motif. Quand M. de Gasparin aura lu mon introduction, il verra : que, les sentiments de charité, c'est-à-dire d'amour de l'humanité, ne peuvent désormais se baser : que, sur la sanction religieuse, scientifiquement démontrée à tous et à chacun.

« — Veuillez croire, Monsieur, continue M. de Gasparin en terminant, à toute ma gratitude, ainsi qu'aux sentiments d'estime et de « considération bien réelle que m'inspire la lecture de votre remarquable travail. « A. DE GASPARIN. »

— Je ne puis que remercier M. de Gasparin de l'honneur qu'il a bien voulu me faire ; et je le prie, en grâce, de vouloir bien continuer à m'adresser ses observations.

La lettre suivante est en opposition complète avec celle de M. de Gasparin :

« Mon cher Monsieur Collins,

« J'ai lu vos deux premiers volumes intitulés : *Qu'est-ce que la science* « *sociale?* J'ai lu, en outre, les deux volumes suivants, dont vous avez « bien voulu me communiquer les épreuves.

« Pour moi, il résulte de cette lecture :

« 1° Que le paupérisme est devenu incompatible avec l'existence « d'un ordre plus qu'éphémère;

« 2° Que le paupérisme peut seulement être anéanti : par l'entrée « du sol à la propriété collective.

« A vous bien affectueusement, « Pierre Vinçard.

« Paris, 28 avril 1854. »

L'approbation de mon ami Pierre Vinçard est pour moi du plus grand prix. Fils de sa propre volonté, il s'est fait lui-même ce qu'il est. Depuis dix-sept années, et alors qu'il était encore enfant, il est resté sur la brèche pour montrer la nécessité d'anéantir le paupérisme.

Luttant contre la misère, dont il pouvait parler, puisqu'il la subissait, il a supporté seul le poids d'une nombreuse famille, n'a jamais désespéré du salut du prolétariat, et n'a point oublié son origine. Ses écrits n'ont eu qu'un unique but : indiquer les souffrances, généralement peu connues des travailleurs manuels ; et appeler sur elles l'attention des hommes intelligents. Ses *Études sur les ouvriers de Paris*, *l'Enquête industrielle* qu'il a entreprise dans le *Bien-être universel* en sont une preuve. Tous les articles qu'il a publiés, depuis la *Ruche populaire*, journal des ouvriers que son oncle M. Vinçard aîné avait fondé en 1839, jusqu'à ses derniers articles publiés dans *la Presse*, ont le cachet d'un homme qui connaît les classes laborieuses : parce qu'il a vécu de leur vie ; et qu'il n'a cessé de partager leurs douleurs.

Représentant intellectuel du prolétariat français, il s'est uni au prolétariat anglais pour tendre vers la société nouvelle : non par la force des révolutions ; mais par le développement des intelligences.

J'arrive à une dernière lettre, à celle qui m'a causé le plus de plaisir ; elle est de notre poëte national, dit-on ; et, qui mérite mieux encore le titre de poëte humanitaire ; lequel réunit au plus haut point des qualités si rares même séparées : le jugement, l'imagination, le désintéressement et la probité. Voici cette lettre :

« Monsieur,

« Il faut avoir soixante-quatorze ans, d'assez mauvais yeux et un « surcroît d'affaires, quand on ne demande plus que le repos, pour ne « pas rougir en venant, après six mois, vous remercier de l'honneur « que vous avez bien voulu me faire de me gratifier d'un exemplaire « de votre *Science sociale*.

« J'avais voulu d'abord, Monsieur, me borner à la lecture des cha- « pitres que vous aviez eu la bonté de m'indiquer ; mais je fus entraîné « à tout lire et même à relire ; de là le long temps que j'ai mis à vous « venir offrir mes remerciements.

« Et pourtant, Monsieur, il faut que je vous l'avoue : je me suis « perdu dans la métaphysique que j'ai rencontrée en tant d'endroits de « vos deux volumes. Tout ami que je suis des Lamennais, des Cousin « et de tant d'autres, la métaphysique est mon cauchemar. C'est bien « mal, n'est-ce pas ? Que voulez-vous ? ma pauvre nature est chose in- « complète. Je n'ai donc pas parfaitement compris toutes les consé- « quences que vous tirez de certains principes, et toutefois ces prin- « cipes me charment souvent. Et puis, Monsieur, je crains que vos « conclusions politiques ou celles qu'on pourrait tirer de votre œuvre, « ne soient complétement opposées à celles dont je me suis fait le très- « humble serviteur. Il faudrait plus de science de déduction que je n'en « ai pour combattre vos idées. Je suis sûr même que vous triompheriez sans peine de mes attaques. Je juge de votre polémique par la « manière supérieure dont vous rétorquez vos adversaires.

« Mais j'en viens à ce qui m'a plus touché dans votre livre ; c'est « vous, Monsieur, qui apparaissez presqu'à chaque page et y faites « prendre de vous l'idée la plus élevée, et la plus capable d'inspirer « une estime sans bornes pour votre humanité. J'avais entendu dire « un grand bien de vous, Monsieur ; mais votre ouvrage a accru en moi « cette opinion. Il m'a aussi révélé votre supériorité d'intelligence et « de connaissances.

« Il est beau de se montrer ainsi dans un livre, sans penser même à « y laisser trace de soi : car c'est le bonheur de l'humanité qui vous « préoccupe avant toute chose.

« Permettez-moi donc, Monsieur, en m'abstenant de me prononcer « sur un livre trop au-dessus de ma force d'entendement, de m'en « tenir à vous exprimer ce qu'il m'a fait sentir d'estime pour son au- « teur, et recevez avec mes remerciements, Monsieur, l'assurance de « ma considération la plus distinguée.

« Votre très-dévoué serviteur, « BÉRANGER.

« 10 décembre 1853. »

La PRESSE et le SIECLE ont bien voulu, à ma demande, donner de la publicité à ce témoignage d'estime dont je suis fier. A cette lettre, si honorable pour moi, je m'empressai de faire la réponse suivante :

« MONSIEUR,

« J'ai soixante-dix ans, et j'ai été heureux comme un enfant en rece- « vant votre lettre. Permettez-moi d'épancher ce bonheur en vous écri- « vant ; à mon âge, les émotions concentrées sont dangereuses.

« J'ai été heureux de voir que pour vous la métaphysique est un « cauchemar. Vis-à-vis de tout homme raisonnable, la métaphysique, « considérée comme plus qu'une hypothèse, ne peut être, *avant dé-* « *monstration rationnellement incontestable*, qu'une folie à nulle autre « pareille. Si, en parlant de métaphysique, de *plus que physique*, je « me suis exprimé autrement dans mon livre, j'ai eu tort ; et, je vous « en demande pardon, ainsi qu'à mes lecteurs. J'ai cru me borner à

« démontrer que les existences métaphysiques, *autres que physiques*, « étaient nécessaires à l'existence de l'ordre, *vie sociale*; et que, lors- « qu'il n'était plus possible de faire accepter socialement ces existences « par la FOI, il devenait absolument nécessaire de les faire accepter « par la SCIENCE. A la vérité, j'ai promis sur l'honneur d'établir *scien- « tifiquement* ces existences; mais, jusqu'à ce que je me sois acquitté, « cela ne peut être considéré que comme une promesse.

« Vous avez parfaitement raison, Monsieur, mes conclusions politi- « ques sont complétement opposées à celles dont vous vous êtes fait, « comme vous le dites, le très-humble serviteur. Et, cependant, vous « aviez également raison de conclure comme vous le faisiez. Le monde « entier vous avait dit : qu'il n'y a de sanction religieuse possible que « basée sur un despotisme, se faisant accepter comme vérité, au moyen « de sophismes. Et le premier des poëtes, aussi grand raisonneur que « poëte, a osé dire : Périsse ce qui n'a de base que la violence et la « ruse! Mais, du moment que vos prémisses se trouveront erronées, « vous abandonnerez vos conclusions : car, vous ne pouvez être fidèle « qu'à la raison; et c'est d'elle seule que vous vous glorifierez tou- « jours d'être le très-humble serviteur.

« Ce qui surtout, Monsieur, m'a rendu bien heureux, c'est le témoi- « gnage de votre estime. Je fais peu de cas de gloire et de richesse, « quoique très-pauvre de l'une et de l'autre. Mais l'estime d'un « homme comme vous, est le plus grand bonheur qu'un honnête « homme puisse éprouver.

« Je suis très-respectueusement, etc. « COLINS.

« Saint-Mandé, décembre 53. »

« P. S. — *Rendez à César, ce qui appartient à César.* Tout mon tra- « vail, dont les deux volumes que vous avez bien voulu accepter, ne « sont qu'une partie des prolégomènes, n'est que l'exposition scienti- « fique de ce que vous avez établi dogmatiquement, prophétiquement, « figurément, poétiquement dans vos QUATRE AGES HISTORIQUES. Par- « donnez au pillard! »

Le très-petit nombre de personnes, que je vois intimement, ont toutes été, à l'exception d'une seule, étonnées du bonheur que me causait cette lettre. Elles n'y voyaient qu'un accusé de réception poli, accompagné d'un témoignage d'estime. Les malheureux! ils auront donc toujours des yeux pour ne point voir! Comment! Béranger, élevé au sein du déïsme prétendu philosophique, au sein du matérialisme prétendu scientifique du XVIIIe et du XIXe siècle; l'homme qui n'a jamais menti à sa conscience; qui, le premier, a reconnu que 1848 ne pouvait conduire qu'à l'anarchie; Béranger reconnaît que les principes que j'expose sont contraires à ceux dont, dit-il, il s'est fait toute sa vie le très-humble serviteur; et, néanmoins, il déclare que, pour lui, *ces principes ont des charmes.* Et ils ne voient pas tout ce qu'il a fallu de

force, je dirai presque surhumaine, pour faire cette déclaration ! Je le répète : les malheureux !

Je termine cette discussion contradictoire, par l'insertion de la lettre suivante, avec les notes que M. de Girardin a bien voulu y mettre.

« — M. Colins est l'auteur d'un ouvrage dont le premier volume a « paru en 1851 sous ce titre : SOCIALISME RATIONNEL, et le second vo- « lume en 1853, sous cet autre titre : QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE ?

« M. Colins, qui est sur le point de publier un troisième volume, « nous prie de publier la lettre et la citation qui suivent :

«« MONSIEUR,

« Dans le second volume de mon ouvrage intitulé : QU'EST-CE QUE LA « SCIENCE SOCIALE ? ouvrage dont vous avez bien voulu rendre compte, « se trouvent les pages suivantes :

RÉSUMÉ DE LA SITUATION SOCIALE ACTUELLE.

« Résumons cette première partie des prolégomènes :

« La société actuelle est malade ;

« Le mal social actuel est une anarchie continuellement crois- « sante ;

« La cause du mal social actuel est l'ignorance relative :

« A la réalité du droit ;

« A la réalité de la sanction religieuse ;

« A la réalité de l'éternelle justice ;

« Ignorance, constituant le PAUPÉRISME MORAL ; ignorance qu'il est « impossible de dissimuler, en présence de l'incompressibilité de « l'examen.

« Le paupérisme matériel n'est que le résultat nécessaire du pau- « périsme moral. Le paupérisme matériel est même la base secondaire « de l'ordre, tant que l'examen peut être socialement comprimé, et ne « peut être anéanti que par l'anéantissement du paupérisme moral.

« Les deux paupérismes sont incompatibles avec l'existence de l'or- dre, dès que l'examen devient socialement incompressible.

« Le remède social consiste

« Dans la connaissance parfaite :

« De la réalité du droit ;

« De la réalité de la sanction religieuse ;

« De la réalité de l'éternelle justice ;

« De la réalité de l'autorité ;

« Pour tout dire en peu de mots :

« De la réalité de la SOUVERAINETÉ RATIONNELLE.

« Connaissance parfaite, anéantissant le paupérisme moral.

« Le paupérisme matériel, résultat nécessaire du paupérisme mo- « ral, base secondaire de l'ordre tant que l'examen peut être sociale- « ment comprimé, base essentielle de tout désordre dès que l'examen « devient socialement incompressible ; ce paupérisme disparaît, néces-

« SAIREMENT, par l'entrée du sol à la propriété collective : dès que le « paupérisme moral a cessé d'exister. »

DISCUSSION CONTRADICTOIRE.

« A qui parle seul, il est toujours facile d'a- « voir raison. »

(*Sens commun.*)

« Je suppose que la presse périodique s'occupe de mon travail au- « trement que pour en plaisanter : ce qui est déjà fort douteux. Qu'en « résultera-t-il, dans l'hypothèse la plus favorable ?

« Chaque journal y consacrera un article, afin de pouvoir dire à ses « lecteurs : je vous en ai parlé. Puis, pour que l'article soit plus faci- « lement fait, le rédacteur, au lieu de rendre compte de l'ouvrage, « vous exposera son système. L'article ne servira point de réclame à « l'ouvrage; ce sera l'ouvrage qui servira de réclame à l'article.

« Dans l'état anarchique de l'instruction, dont l'anarchie du jour- « nalisme est le résultat, tout journal qui aurait le sens commun ne « serait point lu : à moins qu'il n'eût la prétention et la puissance de « réformer le journalisme : en instruisant ses lecteurs, et en leur fai- « sant abandonner ce qui n'a pas le sens commun. Cela sera : mais « seulement quand l'ignorance sociale sera près d'être reconnue. Nous « n'y sommes pas.

« Ainsi, et pour le moment, ne comptons point sur le journalisme, « quand bien même les journalistes auraient les meilleures intentions. « Ils voudraient, ils ne pourraient. M. de Girardin en a dit les raisons.

« Si je me trompe, qu'on me le prouve, et je serai heureux de le « reconnaître.

« Mais faut-il donc se passer de discussion ? Faut-il, les yeux fer- « més, attendre que l'anarchie ait forcé le journalisme à se transfor- « mer, à quitter le chemin stérile de la politique et du galimatias, pour « entrer dans la lice du socialisme réel et du bon sens ?

« Peut-être.

« Il faut néanmoins tâcher d'éviter ce mal. C'est ce que je vais « faire.

« Pour arriver à ce résultat, je prie les personnes déjà citées dans « ces volumes; et, en outre, celles que j'indiquerai en tête de la lettre « collective qui va suivre : de vouloir bien m'adresser leurs observa- « tions critiques sur ce commencement de mon travail. Je m'engage à « publier ces observations dans mon troisième volume, sous le titre « de DISCUSSION CONTRADICTOIRE.

« Dans le but de faciliter les observations, et pour qu'il ne puisse « être dit : *Nous ne savons sur quoi prononcer*, je vais tracer une série « de questions auxquelles je prie de répondre clairement et aussi suc- « cinctement que possible.

« — Acceptez-vous les trois théories générales. Sinon : pourquoi

« La société vit-elle AUTOMATIQUEMENT ? ou bien, une règle *inventée*

« ou *découverte*, est-elle nécessaire à la conservation de la vie sociale,
« l'ORDRE ?

« — SOCIALEMENT, y a-t-il d'autre sanction :

« 1° Que la force du bourreau ;

« 2° Que la puissance de la sanction religieuse ? Celle-ci liant les
« actions de cette vie avec le bien-être ou le mal-être dans une autre
« vie, tant que la *foi religieuse* est possible ; et liant de même réci-
« proquement, dès que cette *foi* n'est plus possible, et que dès lors *la*
« *science est devenue nécessaire*.

« — La sanction du bourreau est-elle suffisante pour que la règle
« puisse conserver la vie sociale, l'ORDRE ?

« — Y a-t-il d'autre moyen d'établir *socialement* la sanction reli-
« gieuse, si ce n'est par une foi commune, basée sur une inquisition ;
« ou par la science rendue commune : par sa démonstration ration-
« nellement incontestable, et par la vulgarisation socialement faite de
« cette même démonstration ?

« — Cette vulgarisation nécessaire est-elle possible sans que l'édu-
« cation et l'instruction soient socialement données à tous et à chacun
« avec un égal soin ?

« — SOCIALEMENT, et en présence de l'incompressibilité de l'examen,
« la foi est-elle encore susceptible d'être base d'ordre, base de vie so-
« ciale ?

« — Si la foi a perdu cette puissance, la science est-elle devenue
« socialement *nécessaire* : en se rappelant que *nécessaire* signifie :
« SOUS PEINE DE MORT ?

« — Quand la foi est encore socialement *nécessaire et possible*, parce
« que l'examen peut encore être comprimé, est-il *nécessaire* d'empê-
« cher que les masses puissent examiner, pour que la foi, alors *néces-*
« *saire*, ne soit point détruite ?

« — Est-il possible d'empêcher les masses d'examiner, si ce n'est
« par *un travail incessant*, et par une exploitation qui les maintienne
« dans la *nécessité* de ce travail ?

« — Est-il possible d'assujettir les masses à un travail incessant, si
« ce n'est par l'aliénation du sol aux individus ?

« — L'aliénation du sol aux individus est-elle, oui ou non, la base
« matérielle de l'ordre, tant que l'examen peut être socialement com-
« primé ?

« — Des que l'examen ne peut plus être comprimé, l'aliénation du
« sol aux individus est-elle, oui ou non, la source de toute anarchie ?

« — L'aliénation du sol peut-elle être détruite, c'est-à-dire le sol
« peut-il entrer à la propriété collective, avant que l'ignorance sociale
« sur la réalité du droit soit anéantie, si ce n'est *sous peine d'une*
« *effroyable anarchie nous ramenant à l'ignorance primitive ?*

« — Dès que l'examen est devenu incompressible, et que l'igno-
« rance sociale sur la réalité du droit n'est point anéantie, y a-t-il,
« socialement, d'autre critérium de droit que la force brutale ?

« — Tant qu'il y a des nationalités en contact, y a-t-il, entre elles, « d'autre critérium possible de droit que la force brutale, l'*ultima ra-* « *tio regum?*

« — Tant que la force brutale est le seul critérium possible de droit « entre les nations en contact, la force brutale n'est-elle point, *né-* « *cessairement*, le seul critérium possible de droit au sein de chacune « d'elles ?

« — Le règne de la force brutale, n'est-ce point essentiellement l'a- « narchie ?

« — L'anarchie n'est-ce point l'agonie sociale?

« — Le prochain anéantissement des nationalités, est-il, oui ou « non, devenu nécessaire à la vie sociale, à la vie de l'humanité?

« Je me borne à ces questions pour le moment. J'attends les ré- « ponses que l'on voudra bien y faire.

« Je ne sais si je me trompe ; mais je crains bien de ne pas en re- « cevoir une seule. »

LETTRE COLLECTIVE.

« A MM. les membres :
« Du Sénat ;
« Du Corps législatif ;
« Du Conseil d'Etat ;
« Des anciennes Assemblées Constituantes et Législatives ;
« De l'Académie des sciences morales et politiques ;
« Et à tous ceux qui s'occupent de la grande question d'ordre social.

« MESSIEURS,

« Sous le règne des opinions, je fais appel à vous tous en général, « et à chacun de vous en particulier, pour détrôner l'opinion, dont la « domination ne peut être que le triomphe de la force brutale.

« A quelque opinion que chacun de vous appartienne, votre bonne « foi et votre amour de l'ordre m'aideront à faciliter l'union de tous « dans le sein de la vérité.

« Je dis l'*union de tous :* car cette union est devenue nécessaire. Les « querelles jusqu'à présent ont seulement eu lieu entre quelques « maîtres et localement. Dès qu'il y avait un vainqueur local, tous les « esclaves obéissaient ; et les esclaves, à eux seuls, constituaient l'im- « mense majorité des populations.

« Maintenant : tous sont maîtres ; personne ne veut obéir, la révolte « est universelle ; et, quand la force fait simuler l'obéissance, c'est « toujours dans l'espoir d'être bientôt soi-même le plus fort : soit par « le fer ; soit par le feu ; soit par la parole ; soit même par le silence. « Et chaque victoire, n'importe sous quel drapeau, fait osciller le « monde : entre un despotisme plus cruel et une anarchie plus atroce.

« N'est-il donc aucun moyen de *prévenir* ce mal universel ?

« Si, messieurs, il en est un, un seul. Et, ce moyen unique, c'est :

« de le *prévoir*. Dès qu'il sera *prévu*, il sera *vaincu*. Mais, en fait « d'ordre social, toutes les prévoyances individuelles sont insuffisantes.

« *Prévoir* : c'est voir dans l'avenir. Et, en dehors de tout mysti- « cisme, l'avenir ne se voit que par le présent. Avant de prévoir un « mal pour l'avenir, il faut le voir dans sa cause présente. Sinon : « vous n'êtes qu'un aventurier, en fait de prédiction.

« Et quelle est la cause actuelle ou passée du mal social futur, futur « alors toujours présent, s'il est permis de parler ainsi ? »

L'ABSENCE D'IDÉE COMMUNE SUR LA RÉALITÉ DU DROIT.

« Tant qu'il n'y aura point communauté actuelle d'idées sur cette « cause du mal, toujours futur parce que toujours présent, le remède « social réel, fût-il même individuellement trouvé, resterait sociale- « ment inapplicable. Car une société ne peut être considérée et traitée « comme un individu, que par une communauté quelconque d'idées.

« Et quand il s'agit d'ordre social, dont un droit quelconque, socia- « lement accepté, est exclusivement la base, et, qu'il n'y a plus com- « munauté d'idées sur la réalité du droit ; c'est, par la communauté « d'idées : sur la réalité de cette absence, et sur la nécessité de com- « munauté d'idées relativement au droit ; qu'il faut commencer pour « rétablir l'ordre : puisque l'ordre n'est lui-même, que la communauté « d'idées sur la réalité du droit.

« Mais, je le répète : il ne suffit point que le mal, et les suites du « mal, soient vus et prévus individuellement. Tous les individus les « verraient et les prévoiraient, que le mal ne ferait qu'augmenter, et « que les suites n'en seraient que plus terribles.

« En effet :

« Tant que l'enchaînement de cause et de mal n'est point socialement « proclamé ; et, que le mal de tous n'est point ainsi démontré être le « mal de chacun ; chacun ne pense qu'à soi. Et cherchant à se sauver, « chacun cherche nécessairement à perdre les autres : car, en dehors « de la communauté d'idées sur la réalité du droit, chacun, pour se « sauver, use de sa force. Or, l'universel emploi de la force, indépen- « dante du droit, conduit au tombeau de l'humanité.

« La prévoyance sociale, actuellement nécessaire à l'existence de la « société, consiste donc dans la proclamation SOCIALEMENT FAITE : de « l'absence de communauté d'idées sur la réalité du droit, et de la né- « cessité de cette communauté pour que l'humanité puisse ne point « périr.

« Partout j'entends dire : une pareille proclamation serait une dé- « claration d'ignorance sociale, et jamais les représentations natio- « nales, sous quelque titre qu'elles puissent exister, ne reconnaîtront « leur propre ignorance. Jamais : je le nie. Certes, aucune d'elles n'a « encore été assez rudement fouettée par l'anarchie, pour que sa va- « nité puisse permettre à son bon sens de proclamer collectivement « ce que ce même bon sens fait déjà reconnaître individuellement et

« intérieurement à chacun de ses membres. Mais, au bord de l'abîme, « toutes le reconnaîtront socialement.

« Si les représentations nationales, assez impertinentes pour oser « formuler un droit dépourvu de sanction inévitable, marchaient seules « vers l'abîme, je m'écrierais : laissez-les disparaître ! Il en viendrait « d'autres, moins impertinentes, et que les vanités n'étoufferaient « point. Mais elles y conduisent l'humanité ; et il est temps de les « arrêter.

« C'est vous, messieurs, qui les arrêterez en leur présentant le ta- « bleau de la situation. Vous devez le faire, et vous le ferez.

« C'est pour vous montrer le mal, et pour vous engager à y remé- « dier, que j'ai l'honneur de vous écrire. Ce mal, l'ai-je bien vu ? Ré- « pondez !

« Plusieurs d'entre vous, peut-être, me considéreront comme trop « obscur, pour vouloir entrer en lice avec moi. L'obscurité n'exclut « pas le mérite ; et j'ai l'orgueil d'être certain : que, j'ai assez de mé- « rite pour ne pas être dédaigné. J'accuse ceux qui s'abriteraient sous « ce prétexte : de n'avoir aucune bonne raison à m'opposer, et de ca- « cher ainsi leur propre faiblesse sous le masque du dédain. Le public « alors serait notre juge, et aussi la postérité.

« Ces pages, monsieur le rédacteur en chef, auriez-vous la bonté de « les rendre publiques, avec prière aux autres journaux de vouloir « bien les insérer également ? Ici, il s'agit d'ordre social et non de « parti quel qu'il soit. J'ai adressé mon ouvrage à beaucoup de som- « mités sociales ; mais, n'ayant pu, à mon grand regret, en envoyer à « toutes, je préviens que j'en ai remis deux exemplaires aux biblio- « thèques du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État, qui ont « bien voulu les accepter. Je sollicite les observations de chacun, pour « pouvoir les insérer dans mon troisième volume, qui maintenant est « sous presse. » »

« Agréez, etc. « COLINS. »

« M. Colins attribue la cause actuelle ou passée du mal social à « *l'absence d'idée commune sur la* RÉALITÉ DU DROIT ; mais qu'entend-il « par la réalité du droit ? comment la définit-il ? comment la dé- « montre-t-il ? C'est ce que ses deux volumes publiés ne font pas con- « naître. Ils critiquent ; ils n'exposent pas. « E. DE GIRARDIN. »

Je ne puis trop témoigner à M. de Girardin la reconnaissance que j'éprouve pour avoir bien voulu donner de la publicité à cette lettre, quoique je lui aie dit : que, mon nouveau travail lui était tout aussi opposé que le premier. Et, non-seulement M. de Girardin ne s'est pas refusé à continuer d'aider à l'impression de mes travaux ; mais, il a voulu y contribuer dans la même proportion que ceux qui adhèrent au socialisme rationnel.

Le lendemain de la publication de cette lettre, M. de Girardin me dit : que M. de Lourdoueix, dans la *Gazette de France*, venait de re-

produire une partie de ma lettre avec des réflexions. Voici cet article de la *Gazette de France* :

« La *Presse* insère aujourd'hui à sa troisième page une lettre de « M. Colins, auteur de deux volumes sur la *Science sociale*.

« Voici un passage de cette lettre :

«« Le remède social consiste
«« Dans la connaissance parfaite :
«« De la réalité du droit ;
«« De la réalité de la sanction religieuse ;
«« De la réalité de l'éternelle justice ;
«« De la réalité de l'autorité ;
«« Pour tout dire en peu de mots :
«« De la réalité de la souveraineté rationnelle. »

« Nous pourrions voir dans cette opinion d'un écrivain dont la pen- « sée parait avoir sondé le fond de la situation, une preuve de l'uti- « lité de la discussion que nous avons soutenue contre M. de Girardin, « et que son voyage a interrompue.

« Après avoir inséré dans son entier la très-longue lettre où se trouve le passage qu'on vient de lire, M. de Girardin la fait suivre par « ces lignes :

«« M. Colins attribue la cause actuelle ou passée du mal social à « *l'absence d'idée commune sur la* RÉALITÉ DU DROIT ; mais qu'entend-il « par la réalité du droit ? Comment la définit-il ? Comment la démon- « tre-t-il ? C'est ce que ses deux volumes publiés ne font pas connai- « tre. Ils critiquent ; ils n'exposent pas. » E. de Girardin.

« Ce que M. Colins *expose*, c'est la nécessité *de s'accorder sur la « réalité du droit* ; il importe peu dans cette thèse de savoir comment « M. Colins définit le droit. Ce serait probablement une opinion de « plus en désaccord avec les autres opinions sur le même sujet ; ce qui « ne prouverait que mieux la proposition qu'il a mise en avant dans « sa lettre.

« M. de Girardin croit-il que le désaccord existe sur la réalité du « droit, et qu'il est nécessaire d'arriver à l'accord ?

« Voilà ce qu'il aurait dû nous dire. »

« H. DE LOURDOUEIX. »

M. de Lourdoueix a raison : Ce que *j'expose*, c'est *la nécessité de s'accorder sur la réalité du droit* ; et M. de Lourdoueix a encore raison en disant :

« M. de Girardin, croit-il que le désaccord existe sur la réalité du « droit et qu'il est nécessaire d'arriver à l'accord ? Voilà ce qu'il aurait « dû nous dire. »

Mais, je suis loin de vouloir établir une opinion sur le droit. Les opinions, en absence d'inquisition pour les rendre socialement communes, n'ont, *socialement*, de juge que la force brutale. Et, si je n'avais

qu'une opinion à présenter, je me croirais coupable de la mettre au jour. En présence de l'incompressibilité de l'examen, la bannière d'ordre social porte pour *laborum* : LA VIE ET LA MORT.

Ainsi que je l'ai annoncé, je termine ce volume par l'exposition sommaire de la science sociale.

SCIENCE SOCIALE.

« L'ordre physique, c'est l'harmonie éter-
« nelle entre les attractions et les répulsions.
« L'ordre moral, c'est l'harmonie éternelle :
« entre la liberté des actions; et, la fatalité
« des événements.
« Ces harmonies, en tant qu'éternelles, n'ont
« point de causes; il suffit de démontrer qu'elles
« existent.
« L'ordre social, c'est l'harmonie ration-
« nelle : entre la propriété collective; et, les
« propriétés individuelles, sous la protection
« de la sanction religieuse.
« L'ordre politique, c'est l'harmonie ration-
« nelle : entre le peuple et le gouvernement :
« sous la protection de la sanction sociale, elle-
« même protégée par la sanction religieuse. »

COLINS, *Mse*.

« Ce qui manque aux hommes, ce n'est
« point la logique, c'est le point de départ. »

VOLTAIRE.

« Ce point de départ, je le donnerai :

COLINS, *Mse*.

« ADSIT MENS POPULIS! » *Idem*.

EXPOSITION.

Nous nous proposons : de traiter de la SCIENCE SOCIALE; et, de la rendre évidente au point : que, toutes les propositions qui la constituent puissent avoir, pour chaque individu, le même degré de *certitude* et d'*incontestabilité* : que, LE SENTIMENT DE SA PROPRE EXISTENCE.

Ces conditions de *certitude* et d'*incontestabilité* sont nécessaires : pour que la science sociale soit une science *réellement* et non *illusoirement*.

En effet, la réalité théorique d'une science est relative à la certitude,

l'incontestabilité du raisonnement qui l'expose. Et, pour que le raisonnement soit réellement incontestable, il doit être un continuel enchaînement d'identités et non d'analogies : puisque, toute chaine de raisonnement où il entre une seule analogie, considérée comme identité, est contestable par essence.

Maintenant : le point de départ d'un raisonnement, même entièrement composé d'identités, doit être lui-même, et par lui-même, certain, incontestable pour chaque individu ; ou sinon, le point de départ pourra lui-même être contesté ; et, par conséquent, le raisonnement, c'est-à-dire la science, ayant un pareil point de départ, sera également contestable.

Et, ce point de départ doit être unique ; et tous les raisonnements doivent pouvoir s'y trouver rapportés : SOUS PEINE D'ÊTRE PRIVÉS DE CERTITUDE.

Quel est ce point de départ ?

Le seul sentiment qui, primitivement, ait en lui-même son évidence, le seul qui, chez un individu, soit toujours le même que chez un autre individu ; le seul, par conséquent, qui se trouve au dessus des analogies ; et, le seul qui, comme tel, puisse servir de *critérium commun*, de point de départ pour toute synthèse et de but pour toute analyse ; est : LE SENTIMENT DE SA PROPRE EXISTENCE.

Ainsi : tout raisonnement, même composé d'identités et non d'analogies, qui n'a pas, pour principe ou pour terme, le sentiment de l'existence, est essentiellement contestable, et ne peut être l'exposition d'une science réelle ; et la science sociale, ne peut être une science réelle, qu'en acquérant le caractère d'incontestabilité relatif au sentiment de l'existence.

La science mathématique, par exemple, n'est elle-même une science réelle, quoique science d'abstraction, que parce que l'*unité qui lui sert de base, est* l'ABSTRACTION DU SENTIMENT DE L'EXISTENCE.

Dès l'abord, nous pouvons donc énoncer :

Qu'il n'y a d'*incontestable, de non illusoire, de réel, de vrai :* que ce qui, par enchaînement d'identités, peut être ramené, par affirmation ou par négation, au *sentiment de l'existence*. Et encore : pour autant que le sentiment de l'existence sera démontré n'être point lui-même : une *illusion, une apparence, un phénomène, une résultante de l'organisme*, UNE RÉSULTANTE DE LA MATIÈRE.

En outre de la démonstration de la science sociale, ou plutôt comme base de la science sociale, notre but est de démontrer que les sentiments d'existence, les SENSIBILITÉS, plus généralement nommées AMES, ne sont point des illusions, des apparences, des phénomènes, des résultantes d'organisme, des résultantes de la matière ; mais bien, des réalités, des vérités, LES SEULES VÉRITÉS.

Et afin que, dès à présent, nos lecteurs puissent juger de ce qu'ils ont à attendre de notre travail, nous allons tracer la marche que nous nous proposons de suivre pour atteindre notre but.

SÉRIE

De propositions groupées, sous le nom de TITRES, *qui devront être démontrées, et finir par être ramenées à l'incontestabilité.*

TITRE PREMIER.

Le sentiment de l'existence, non seulement apparent, mais réel; l'AME, non seulement apparente, mais réelle; unie à une organisation capable de lui transmettre des modifications, organisation ayant un centre nommé MEMOIRE, capable de renouveler les modifications passées; constituent la sensibilité non seulement apparente, mais réelle; constituent, non seulement en apparence, mais encore en réalité, l'être capable de jouir et de souffrir, l'être capable de distinguer, de comparer, de raisonner, l'être humain, l'être exclusivement animé, l'animal exclusivement, l'être exclusivement capable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

L'apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation paraissant transmettre des modifications à cette apparence, organisation ayant un centre nommé MÉMOIRE, pouvant, dans certaines circonstances, renouveler des modifications passées, constitue la sensibilité apparente, l'être paraissant capable de souffrir et de jouir, de distinguer, de comparer, de raisonner; constitue l'être faussement dit être animé, faussement dit animal, l'être exclusivement zoologique, l'être incapable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

La non apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation, formant individualité apparente, constitue l'être phytologique.

La non apparence d'organisation et d'individualité, constitue les agrégés minéralogiques.

Ce qui n'appartient ni aux organisations, ni aux agrégations, ce qui n'est point *corporel*, est nommé FORCE.

LA MATIERE, *mater modificationis*, est TOUT CE QUI MODIFIE LE SENTIMENT DE L'EXISTENCE, CORPS OU FORCE : ce qui ne préjuge point que le sentiment de l'existence ne soit point matériel.

Nous appelons ORDRE PHYSIQUE, tout ce qui est relatif à l'ordre matériel.

Si le sentiment de l'existence dérive de la matière, l'ordre physique existe exclusivement à tout autre.

Si le sentiment de l'existence ne dérive point de la matière; si, la liberté est non seulement apparente, mais réelle; il peut y avoir un ordre relatif à la liberté, un ordre relatif au raisonnement Si cet ordre existe, nous l'appelons MORAL.

L'ordre moral existe.

La recherche des lois de l'ordre physique et des lois de l'ordre moral, recherche nécessaire à cause de l'ignorance essentiellement primitive à toute humanité ; ainsi que la recherche de l'application de ces lois à l'ordre social réel, c'est-à-dire : à l'HARMONIE entre les besoins moraux et les besoins physiques de tous et de chacun, procurent les connaissances constituant LA SCIENCE SOCIALE.

TITRE II.

Dès l'origine des sociétés, une règle des actions, tant individuelles que sociales, est indispensable à l'existence d'un ordre non physique ou nécessaire, mais moral ou libre.

C'est cette règle d'actions, ou plutôt la SANCTION lui servant de base, qui, socialement, prend le nom d'AUTORITÉ.

Mais, une règle d'actions ne peut contribuer à la permanence d'un ordre non physique, si, généralement, elle n'est incontestée.

Car, le doute, relatif à la possibilité de contester rationnellement la réalité de l'autorité sur laquelle cette règle se trouve établie, ou le scepticisme, ou encore le protestantisme contre l'autorité, est précisément : ce qui constitue l'ÉTAT D'ANARCHIE.

De plus, une règle d'actions ne peut être incontestée : que *rationnellement;* ou que, *sentimentalement.* Et, à cause de l'ignorance essentiellement primitive, inhérente à toute humanité possible, une règle d'actions, dès l'origine des sociétés, ne peut, rationnellement, être incontestable.

Dès l'origine de toute humanité possible, *le besoin d'ordre,* NÉCESSITÉ SOCIALE, force donc la société d'établir une règle d'actions, qui soit : non point rationnellement, intellectuellement; mais sentimentalement, éducationnellement, organiquement incontestée. Cette règle se trouve établie par les minorités dont l'intelligence est le plus développée. Par le besoin d'ordre encore, ces minorités devaient aussi employer tous les moyens possibles pour établir cette règle : comme sentimentalement, éducationnellement, organiquement INCONTESTABLE.

Maintenant, une règle d'actions, essentiellement basée sur un *sentiment* non rationnellement incontestable, ne peut rester incontestée ; à moins que le *sentiment,* qui la soutient, ne soit lui-même appuyé : sur l'éducation, d'abord, qui modifie l'organisme; et ensuite, sur une instruction, elle-même toujours soumise à l'éducation : l'instruction, en dehors de cette soumission, pouvant s'opposer aux tendances d'organisation, et même aux tendances d'éducation.

Pour que l'ordre soit permanent au sein des sociétés; c'est-à dire : pour que la règle, ou plutôt que les règles d'actions restent sentimentalement, organiquement incontestées, les minorités qui, nécessairement, ont établi une règle dans chaque société, se trouvent donc forcées : de se réserver le monopole de l'éducation et de l'instruction ; ou, le monopole complet des développements de l'intelligence; le monopole complet de l'établissement des opinions. L'emploi de ce mono-

pole est alors exclusivement dirigé vers la permanence de l'incontestabilité sentimentale de la règle, dont ces mêmes minorités conservent une interprétation arbitraire : par le monopole de l'établissement des opinions. Elles s'attribuent ainsi la force morale ou l'autorité. Elles peuvent alors exploiter les masses. Et, dès qu'elles le peuvent, elles le font nécessairement; car, le monopole de l'autorité conduit nécessairement à cette exploitation.

Le monopole des développements de l'intelligence, de l'établissement des opinions, devenant nécessairement le monopole de l'autorité, conduisant nécessairement à l'exploitation des masses, forme un ensemble vulgairement nommé DESPOTISME.

Le *despotisme*, dès lors, est l'un des termes d'un premier rapport social, dont le second est l'*esclavage*. Un ensemble de despotes et d'esclaves se trouve ainsi être, nécessairement, le premier état social possible, pour toute première époque d'humanité.

L'autorité despotique doit lutter, en effet, dans chaque société, contre la *nature intellectuelle* de chaque esclave qui le porte à examiner la règle d'actions à laquelle il se trouve soumis. Et les différentes autorités despotiques doivent lutter contre les tendances intellectuelles des pays soumis à d'autres règles; pour que les règles ne soient point réciproquement examinées en dehors des préjugés nationaux; et, que les résultats de ces examens ne puissent se communiquer de nation à nation.

C'est donc : en faisant des esclaves, et en pervertissant la nature intellectuelle, chez les esclaves, au moyen d'une éducation et d'une instruction, se refusant à tout examen rationnel; et, en excitant des haines : non seulement entre les esclaves d'une même nation; mais surtout, entre les nations soumises à des règles différentes, pour les empêcher de communiquer entre elles; qu'il est possible, aux minorités despotiques, de conserver l'autorité.

Ainsi, les moyens que le despotisme se trouve obligé d'employer pour établir et conserver le seul ordre social possible à cette première époque, peuvent se résumer dans les maximes : RÉGNER PAR LA FOI; et DIVISER, POUR CONTINUER DE RÉGNER.

L'état de despotisme reste un état social subsistant nécessairement, comme seul susceptible de servir de base à l'existence de l'ordre, jusqu'à la naissance de la PRESSE.

Nous donnons à cette première époque de l'humanité, existant nécessairement sous le despotisme, le nom d'ENFANCE DE L'HUMANITÉ.

TITRE III.

La presse une fois découverte, les moyens qui servaient au despotisme, pour maintenir un *ordre apparent*, s'usent, peu à peu, à mesure qu'elle se généralise.

Cependant, les moyens qui seuls peuvent établir, au sein de l'humanité, un *ordre réel*, un ordre basé sur une autorité rationnellement

incontestable, ne se découvrent pas aussitôt que la PRESSE : puisque, ce n'est que par les maux que celle-ci cause, en dehors de cet ordre, qu'il est possible de sentir le besoin de ces mêmes moyens, de les chercher, de les trouver.

De l'incapacité, dans laquelle le despotisme se trouve alors tombé; de maintenir, au sein de l'humanité, même un ordre seulement apparent; et de l'impossibilité, encore existante pour l'humanité, de voir l'ordre maintenu autrement que par le despotisme; résulte, *nécessairement*, un état de désordre, ou d'anarchie quasi-permanent.

Cette époque d'anarchie quasi-permanente est celle où se trouve notre génération.

C'est une époque où toute autorité, toute force morale, se trouve rationnellement contestée.

Nous donnons, à cette époque, le nom d'ÉTAT PUÉRIL DE L'HUMANITÉ.

TITRE IV.

Cette seconde époque, c'est-à-dire cette lutte : entre un *ordre apparent* qui ne peut plus exister; et, un *ordre réel* qui n'est encore que pressenti; ce combat : entre un pouvoir chancelant et une opinion flottante; dure jusqu'à ce qu'une formule énonçant *incontestablement :* et la coordination des connaissances à la direction rationnelle des actions tant individuelles que sociales; et les moyens de faire harmoniser cette coordination avec l'état vicieux de la société; vienne à se produire, et à se faire admettre et reconnaître, par la généralité des individus : comme incontestable; et, comme DEVENUE NÉCESSAIRE A L'EXISTENCE DE L'ORDRE.

La formule énonçant la direction incontestablement rationnelle des actions, d'où doit résulter l'évidence rationnelle de l'autorité incontestable, reste plus ou moins longtemps ignorée de l'humanité.

Néanmoins, après la naissance de la PRESSE, et à mesure que celle-ci se généralise, cette formule apparaît nécessairement, et fait disparaître la seconde époque d'état puéril ou d'anarchie.

Car, les malheurs progressifs que l'état anarchique quasi-permanent produit, finissent : par calmer les passions que le despotisme a dû exalter; et, par faire admettre, socialement, qu'il est absolument nécessaire :

1° De coordonner les connaissances acquises à la direction rationnelle des actions; ou d'acquérir le complément de connaissances necessaires; pour que cette coordination devienne possible;

2° D'exposer cette coordination de manière à ce qu'elle soit rendue rationnellement incontestable;

3° De mettre, enfin, chacun à même de se convaincre de l'incontestabilité de la coordination.

Ces nécessités, une fois socialement reconnues, l'unité de conviction indispensable à l'existence de l'ordre, et détruite par l'état anarchique dérivant de la presse, commence, chez la nation pour laquelle

le besoin d'ordre se fait le plus vivement sentir, à se rétablir : par l'assentiment général sur l'impossibilité de voir l'ordre exister au sein de la société, aussi longtemps que le monopole des développements de l'intelligence, ou le despotisme, n'est point ANÉANTI.

Cependant, pour assurer non seulement l'existence, mais encore la persistance de l'ordre, il ne suffit pas que l'unité de conviction, relative à la coordination des connaissances à la direction incontestablement rationnelle des actions, se forme une seule fois, comme nous venons de le dire; car, les connaissances progressent continuellement, au moins *celles qui se rapportent à la matière*. Et, si la coordination de l'ensemble des connaissances ne suit point une marche proportionnelle, de manière à ce que toutes pénètrent également dans les masses, avec la conviction de l'exactitude de la formule qui coordonne continuellement leur progrès, l'ordre, *quant à la matière au moins*, est exposé à ne plus avoir . la coordination des connaissances existantes incontestablement appliquées pour base; l'unité de conviction, derivant de l'incontestabilité de la coordination reconnue par chacun, pour appui ; et l'anarchie redevient imminente.

Dès lors, pour que l'ordre rationnellement établi puisse exister et persister, il faut :

1° Coordonner les connaissances existantes de manière à donner, incontestablement, la règle rationnelle des actions, tant individuelles que sociales, si les connaissances acquises sont déja suffisantes à cet égard ;

Ou, dans le cas d'insuffisance, chercher à acquérir celles qui doivent compléter leur ensemble, pour que cette coordination soit possible;

2° Produire, relativement à la direction des actions incontestablement établie sur la coordination des connaissances, l'unité de conviction toujours nécessaire à l'existence de l'ordre, en rendant la conception de l'incontestabilité de la coordination, *socialement nécessaire*, pour chaque individu;

3° Enfin, assurer la persistance de l'ordre par la perpétuité de l'unité de conviction : en maintenant cette même coordination des connaissances au niveau de leurs progrès successifs; et, en continuant de rendre la conception de l'incontestabilité de la coordination, *socialement nécessaire*, pour chacun.

L'autorité qui résulte de l'accomplissement de ces conditions, est alors socialement inébranlable, comme étant perpétuellement la résultante de toutes les forces morales appliquées à la direction des actions; résultante représentée par l'ensemble des convictions, toutes nécessairement UNE : comme étant toutes établies sur la seule incontestabilité primitivement rationnelle à l'humanité ; et comme aboutissant toutes à la direction des actions, par enchaînement d'identités.

Établir PRATIQUEMENT cette autorité socialement inébranlable, par l'accomplissement des conditions que nous venons d'énoncer, tel est le problème social de notre époque.

LA SCIENCE, *que nous allons exposer*, VA LE RESOUDRE.

TITRE V.

Pour arriver à la solution de ce problème, nous commencerons par faire observer, comme proposition évidente :

1° Que notre problème est relatif à l'existence et à la persistance de l'ordre, au sein d'êtres non exclusivement dirigés par la nécessité physique ;

2° Qu'il n'y a que deux principes capables de servir de base à l'existence et à la permanence de l'ordre au sein de pareils êtres : le premier, *la force sans le droit,* ce qui nécessite la compression de l'examen du droit; le second, *le droit, appuyé sur la force,* ce qui nécessite : que, *chacun ait connaissance* DE LA RÉALITÉ DU DROIT; et, L'APPUIE DANS SON PROPRE INTÉRÊT ;

3° Que la force, sans le droit, ne peut faire persister l'ordre, en présence de la PRESSE, dont le résultat inévitable est l'incompressibilité de l'examen;

4° Enfin, qu'il est devenu impossible d'anéantir la presse.

Et nous ajoutons comme propositions à démontrer :

Que le droit, appuyé sur la force, peut rendre l'ordre imperturbable au sein de l'humanité ;

Et que non seulement il est possible de donner la force au droit; mais encore, que le droit acquiert inévitablement cette force, par l'impossibilité, pour l'humanité, d'exister en dehors de cette union du droit et de la force : du moment que, par la presse, l'examen est devenu incompressible.

Pour arriver à cette démonstration, il faut :

1° Que le droit, relativement aux actions, soit déterminé d'une manière RATIONNELLEMENT INCONTESTABLE. Et, dès le moment que cette détermination est donnée, *raisonnement réel* et *droit réel,* se trouvent être : le premier, ce qui concerne la théorie, la discussion; le second, ce qui concerne la pratique, l'action;

2° Que le DROIT, comprenant, ce qui est dû à soi, comme ce qui est dû aux autres, devienne le devoir de tous, c'est-à-dire : LE DEVOIR. Alors, le droit et le devoir, correlatifs ayant une seule et même formule, doivent, pour servir de base à l'existence de l'ordre, avoir une SANCTION INÉVITABLE ;

3° Que la sanction inévitable puisse atteindre l'individu coupable, même en dehors de cette vie : la possibilité d'éviter toute sanction, dans cette vie, étant incontestable ;

4° Que l'immatérialité des individualités réelles, et le lien des actions de cette vie avec le bien-être ou le mal-être en d'autres vies, et réciproquement, lien nommé RELIGION, soient ainsi mis en évidence.

5° Que l'incontestabilité de ces différentes connaissances soit continuellement le partage de CHACUN; puisqu'en dehors de cette dernière condition, l'ordre, THÉORIQUEMENT basé sur le droit, resterait encore

PRATIQUEMENT impossible : ne pouvant alors se trouver appuyé sur la force de TOUS.

Nous donnerons à la discussion et à la démonstration incontestablement rationnelle de ces différentes propositions, le nom de PHILOSOPHIE RÉELLE.

De *philosophie :* parce que ces différentes propositions se rapportent à la direction des actions tant individuelles que sociales; et, que la sagesse, dont la philosophie est l'amour, ne peut consister : que, dans la connaissance de la direction rationnelle des actions.

Nous ajoutons à l'expression *philosophie*, l'épithète de *réelle :* parce que ces mêmes propositions se rapportent : non seulement à la direction des actions; mais encore à l'incontestabilité rationnelle de cette même direction.

Notre but est ainsi de faire distinguer: la philosophie réelle, qui s'appuie essentiellement sur l'incontestabilité; de la philosophie illusoire, qui n'a d'appui : que le scepticisme, en théorie; que le protestantisme, en pratique; et, *pour résultat inévitable*, QUE L'ANARCHIE.

TITRE VI.

Jusqu'ici, nous sommes resté exclusivement dans le domaine du raisonnement, sans en faire aucune application à la pratique sociale; c'est-à-dire : à l'ordre moral mis en harmonie avec l'ordre physique, avec la matière, avec la richesse pour tous et pour chacun. Cette harmonie constitue ce que nous appellerons : *justice sociale réelle* ; et, par abréviation, JUSTICE.

Mais, cette application est précisément, ainsi que nous l'avons vu au *Titre* Ier, *le complement de la* SCIENCE SOCIALE. Nous devons, maintenant, nous en occuper.

La formule d'application de la justice, déduite du raisonnement, à la richesse d'une société considérée en dehors du despotisme, constituera, dès lors, ce que nous appellerons : *forme sociale extra-despotique*; ou, FORME SOCIALE D'ORDRE RÉEL.

Dès que nous aurons trouvé cette formule, ce sera un pas de plus que nous aurons fait vers la solution de notre problème.

Ici, néanmoins, nous devons faire observer, et très spécialement : que, *l'etat puéril* de l'humanité n'a point pour sujet une société neuve, exempte de croyances illusoires et faussement appliquées comme vraies; mais bien, des sociétés tellement viciées dès leur origine, à cause de l'ignorance nécessairement primitive, que l'injustice, ou l'application de faux raisonnement, est, pour ainsi dire, devenue leur essence.

Il faudra donc, pour éviter toute résistance à l'établissement de l'unité de conviction nécessaire à l'existence de l'ordre, faire en sorte de concilier dans cette formule : la disparition des applications de faux raisonnements, des injustices existantes, causes de l'etat anar-

chique; avec les intérêts des individus qui jouissent des avantages résultant de ces mêmes injustices.

Nous aurons dès lors, deux formules sociales, relatives à l'état extra-despotique :

L'une de transition ou de liberté relative;

L'autre de liberté absolue; c'est-à-dire : absolument conforme aux conclusions du raisonnement réel.

Il est évident : que, la formule de liberté absolue doit, *nécessairement*, être préalablement connue, pour que la formule de liberté relative puisse avoir une existence pratique, comme capable de servir de base à l'ordre.

Car, pour que cette existence soit réellement pratique, comme utile, il faut qu'il soit possible, à chacun, de se convaincre : que, la formule de liberté relative a pour essence de tendre continuellement vers la formule de liberté absolue. Et, en dehors de la prédétermination de la formule absolue, cette tendance pourrait toujours être contestée : ce qui rendrait l'ordre impossible, au moyen de la formule de liberté relative.

TITRE VII.

Mais, une formule d'application de raisonnement à l'ordre social, fût-elle même d'ordre réel extra-despotique, transitoire ou absolue, n'est qu'une formule inerte, une véritable utopie : jusqu'à ce qu'elle soit socialement mise en exercice.

Ce sont les moyens de cette mise en exercice que nous appellerons INSTITUTIONS SOCIALES. Celles-ci sont relatives à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur; et, nous allons les définir spécialement.

Relativement à l'intérieur d'abord, il faut formuler les moyens :

1° De mettre en exercice la justice réelle et déjà théoriquement exposée;

2° De maintenir son énoncé, c'est-à-dire la formule sociale, en harmonie : avec les progrès de l'instruction, quant à la richesse; et avec la disparition des injustices;

3° De faire passer la connaissance de la formule et de ses progrès assez rapidement dans les masses pour que l'ordre soit toujours le résultat : d'une part de la coordination des connaissances à la direction rationnelle des actions; d'une autre de l'appui rationnellement donné par chacun, dans son propre intérêt, au maintien de cette même coordination, considérée comme BASE EXCLUSIVE D'ORDRE RÉEL.

Relativement à l'extérieur ensuite : comme parmi les nations, toutes n'ont point, simultanément, pour expression de droit, l'énonce de la justice réelle; que chacune conserve alors son énoncé particulier de justice, relatif à la coordination de ses connaissances, que celles-ci soient illusoires ou réelles; et qu'aussi longtemps que la direction incontestablement rationnelle des actions n'est point socialement reconnue, et mise en exercice au sein de l'humanité, il ne peut exister au-

eun tribunal pour juger les différends qui peuvent toujours s'élever entre les nations : conditions qui laissent nécessairement, au sein des nations, la force comme seul juge possible; il faut : que, la nation déjà regie par le raisonnement réel, formule les moyens de mettre en exercice *provisoirement*, et, jusqu'à ce qu'il y ait, au sein de l'humanité, unité de conviction sur le droit, *une force armée capable de protéger la justice réelle contre toute attaque* ETRANGÈRE *ou alors réellement* BARBARE, *sans que* JAMAIS *cette même force puisse porter,* A L'INTERIEUR, *la moindre atteinte a cette même justice.*

Les institutions sociales, ainsi définies comme étant :

1° La formule de la mise en exercice de la forme sociale extra-despotique ;

2° La formule de la protection de cette même forme;

Constituent un ensemble que nous appellerons : forme sociale pratique extra-despotique; ou FORME SOCIALE PRATIQUE D'ORDRE REEL.

Et, par les raisons, ci-dessus énoncées en parlant des applications de la justice, il y aura deux formes sociales pratiques extra-despotiques ou d'ordre réel : l'une TRANSITOIRE OU RELATIVE; l'autre DÉFINITIVE OU ABSOLUE.

TITRE VIII.

La mise en activité des formes sociales, tant théoriques que pratiques, doit nécessairement, quant à la matière, quant à la richesse, pouvoir se résumer en chiffres.

Car, les moyens matériels, socialement considérés, peuvent être représentés : par les DEPENSES faites pour établir et conserver l'ordre ; et, comme antecédent, par les RECETTES prélevées dans le but de pourvoir à ces nécessités.

C'est l'équilibre entre les recettes et les dépenses, ainsi que la conformité des unes et des autres, avec la justice, telle qu'elle est alors reconnue, qui demontrent, *arithmétiquement :* LA VERITE D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE, *donnée par l'expression de la coordination des connaissances à la direction rationnelle des actions.*

Cette partie de la science, pour les nations encore soumises aux illusions du despotisme, est actuellement connue sous le nom de *budget.* Nous l'appellerons : *balance nationale extra-despotique*; ou BALANCE NATIONALE D'ORDRE REEL.

TITRE IX.

La philosophie réelle; la forme sociale théorique extra-despotique ou d'ordre réelle; la forme sociale pratique extra-despotique ou d'ordre réel; la balance nationale extra-despotique ou d'ordre réel; prises dans leur ensemble, prennent, relativement à une nation, le nom de : LOI SOCIALE PARTICULIERE D'ORDRE REEL.

Nous donnons à l'époque où cette loi n'est encore que transitoirement établie au milieu de chaque nation prise séparément, et cependant considérée en dehors du despotisme, sans néanmoins que l'état de liberté absolue ait déjà une existence réelle au milieu de toutes; le nom : d'ADOLESCENCE DE L'HUMANITÉ.

TITRE X.

Mais, ainsi que nous venons de le voir, l'ordre, au sein d'une nation, même appuyé par la force de la généralité des individus, peut se trouver menacé par la force d'autres nations.

Aussi longtemps donc, que la justice, pour l'humanité entière, n'est point identiquement reconnue comme résultante UNIQUE d'un raisonnement INCONTESTABLE pour l'humanité tout entière; et de plus, que l'expression de cette justice ne sera point GÉNÉRALEMENT admise comme règle d'actions, par l'expansion des connaissances portées au point que chacun puisse : concevoir l'unité de justice comme *rationnellement incontestable*; et soutenir rationnellement cet énoncé, comme étant *incontestablement* dans son intérêt; l'ordre social apparent, une fois qu'il a été détruit par les conséquences inhérentes aux développements de la PRESSE, ne peut être rétabli sur une base, n'ayant même qu'une génération de durée, chez aucun peuple.

Car, dans ce cas, il y a toujours entre les nations, existant alors nécessairement en contact, ANARCHIE; c'est-à-dire : des différends sur l'énoncé et l'application de la justice, sur la réalité de l'autorité; comme il en existe, entre les chefs de familles qui composent chacune d'elles, avant que l'unité de conviction, relativement à l'énoncé et à l'application de la justice, existe au sein de chaque nation.

L'anarchie, cependant, jusqu'à ce que l'excès de malheur qui en résulte force l'humanité à rechercher la coordination des connaissances à la direction incontestablement rationnelle des actions, ne peut produire, entre les nations comme entre les familles, que : LE DESPOTISME.

Mais, comme après les développements de la PRESSE, le despotisme devient plus incapable encore de maintenir l'ordre, entre les nations, que de le maintenir entre les familles; et, que l'existence de l'ordre entre les nations, dès qu'il n'est plus possible de les tenir isolées, est plus nécessaire encore qu'entre les familles, à cause des malheurs plus grands qui résultent alors de l'anarchie; le même besoin d'ordre, résultant de l'excès de malheur qui aura fait recourir à la recherche de la justice réelle et de son application réelle, pour établir dans chaque société l'ordre réel, au moyen du raisonnement réel, fera recourir aux mêmes moyens, pour établir l'ordre réel au sein de l'humanité, en le faisant reposer essentiellement : SUR L'AUTORITÉ RÉELLE; SUR L'AUTORITÉ RATIONNELLEMENT INCONTESTABLE; SUR LA SOUVERAINETÉ RATIONNELLE.

TITRE XI.

La philosophie réelle, n'étant plus relative à une ou à plusieurs na-

tions, mais bien à l'humanité, devient alors et *nécessairement*, la philosophie proprement dite, ou la coordination des connaissances à la direction incontestablement rationnelle des actions de l'humanité tout entière. Et, l'exposé de cette coordination, relativement aux applications sociales, forme l'énoncé de la JUSTICE SOCIALE.

Cet énoncé, comme nous l'avons vu pour un peuple en particulier, doit suivre également les progrès successifs de l'instruction, toujours quant aux applications, quant aux particularités relatives à la richesse; la justice réelle étant absolue : non seulement quant à la moralité; mais encore quant à son application aux généralités de la richesse.

L'application de la justice réelle à l'humanité, c'est-à-dire à la société en général; et, les moyens de faire consciencieusement soutenir cette même justice pour l'unité de conviction qui doit suivre les progrès des connaissances physiques; sont sujets à la division déjà établie; en forme sociale théorique extra-despotique; et, en forme sociale pratique extra-despotique, ou d'ORDRE REEL.

L'exposé arihtmétique des recettes et des dépenses nécessaires à la mise en activité, est aussi une balance que nous appellerons : BALANCE SOCIALE EXTRA-DESPOTIQUE; OU BALANCE SOCIALE D'ORDRE RÉEL.

Enfin, cet ensemble prend le nom de : *loi sociale générale d'ordre réel*; ou par abreviation, de : LOI SOCIALE D'ORDRE RÉEL.

L'établissement de cette loi, relative à l'humanité, est l'époque de LIBERTE SOCIALE ABSOLUE; c'est-à-dire : du règne de la liberté réelle, du raisonnement réel, donnant, sans jamais quitter *l'incontestabilité* : LA REGLE RATIONNELLE DES ACTIONS TANT SOCIALES QU'INDIVIDUELLES.

Nous caractériserons cette époque du nom : d'ÉTAT VIRIL DE L'HUMANITE.

C'est l'expression de cet état de l'humanité qui forme l'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE, donnant la solution du probleme que nous avons posé, au point de départ de notre travail, à savoir :

« La recherche des lois de l'ordre physique et des lois de l'ordre « moral, recherche nécessaire à cause de l'ignorance essentiellement « primitive à toute humanité; ainsi que la recherche de l'application « de ces lois à l'ordre social réel; c'est-à-dire : à l'HARMONIE ENTRE LES « BESOINS MORAUX ET LES BESOINS PHYSIQUES DE TOUS ET DE CHACUN. »

Probleme social egalement énoncé, sous une autre forme, à la fin du *Titre* IV.

TITRE XII.

Après l'état viril de l'humanité, l'ordre physique amenerait la vieillesse; mais, l'humanité ne peut vieillir.

Dans l'humanité, prise sous le point de vue : de son renouvellement successif; et, du développement des connaissances; la partie exclusivement physique de l'homme disparait, et le raisonnement seul persiste.

Or, si la vieillesse se rapporte exclusivement à l'ordre physique, notre monde physique peut vieillir, mais non point notre monde mo-

ral : car, l'incontestabilité, tant que l'ordre moral ou intellectuel existe, ne peut jamais se trouver contestée.

D'ailleurs, les mots : état d'*enfance*, de *puérilité*, d'*adolescence*, de *virilité*, sont des expressions prises figurément pour exprimer le développement nécessairement progressif de l'ignorance vers l'anarchie, en passant par le despotisme : lorsque des êtres ayant une même organisation, un centre nommé *mémoire* capable de rappeler les modifications, et la sensibilité pouvant développer le sentiment de l'existence dans le temps, se trouvent nécessairement en contact.

Ce développement de l'ignorance vers l'anarchie en passant par le despotisme, et cela jusqu'au point d'arriver à l'incontestabilité, relativement à la rationnalité des actions tant individuelles que sociales, est ainsi inhérent à toute espèce possible d'humanité, sous la seule condition d'exister en société; tandis que l'état de société est lui-même inhérent à toute espèce possible d'humanité : partout où, des individualités réelles : pouvant par leur union à des organismes semblables, constituer des personnalités ayant les mêmes attractions, les mêmes répulsions, les mêmes besoins, pouvant constituer des êtres *réellement capables de souffrir et de jouir*; se trouvent, soit par la séparation des sexes, soit par toute autre cause produisant le même effet, *en contact continuellement nécessaire*.

C'est cette inévitable conséquence de l'état de contact ou de société : le développement de l'ignorance primitive vers l'anarchie en passant par le despotisme jusqu'au point d'arriver à l'incontestabilité, qui, pritivement, constitue : LA NÉCESSITÉ SOCIALE.

Ce BESOIN D'ORDRE, expression dont nous nous sommes déjà servi, avec la valeur de NÉCESSITÉ SOCIALE, n'est lui-même : qu'une conséquence des développements de l'intelligence : et ce besoin indique :

Que l'ordre, entre des êtres réels, intelligents, ou non exclusivement soumis à la nécessité physique, doit dériver du raisonnement : soit d'un raisonnement faux ; soit du raisonnement vrai.

Et le progrès inévitable de ce même besoin d'ordre, toujours relatif aux développements de l'intelligence, conduit nécessairement l'humanité, en passant par un long despotisme et par une moins longue anarchie, à l'ÉTABLISSEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE DE L'ORDRE REEL.

FIN DU QUATRIEME ET DERNIER VOLUME DE LA SITUATION SOCIALE ACTUELLE.

A MES SOUSCRIPTEURS

PRÉSENTS, PASSÉS ET FUTURS.

Je dois rendre compte de la vente des deux premiers volumes, depuis que le premier est en mon pouvoir.

Il s'en est vendu :

A la Librairie Nouvelle. . .	12	exemplaires.
A la librairie Ledoyen. . .	2	—
Rue Saint-Louis.	1/2	—
A Saint-Mandé.	0	—
Total. . .	14 1 2	exemplaires (1).

Probablement, les deux présents volumes n'auront pas plus de succès. Cela doit être. Dans ce cas, ces deux volumes seront

(1) J'avais donné vingt exemplaires à ce Monsieur qui espère bien devenir riche après sa mort, en le priant de les adresser en Angleterre, en Allemagne, etc., aux personnes capables de les lire et qui voudraient bien les accepter. Ce Monsieur a objecté des difficultés de faire passer ces volumes à l'étranger ; puis il est venu m'apporter le montant de treize exemplaires quand j'étais alité et mourant. Je remercie ici mon ami le panthéiste ; et je répète, ce que j'ai dit ailleurs : « Vous voyez qu'il y a de braves gens partout. Je voudrais pouvoir en dire autant de la logique. »

les derniers; et encore, pour en payer l'impression, devrai-je me réduire à la misère. Je ne me plains pas; j'ai fait mon devoir; et je le fais encore en le disant.

C'est aussi mon devoir d'ajouter :

Que le premier ouvrage que je désirerais imprimer a pour titre :

L'Économie politique source des révolutions et des utopies prétendues socialistes.

Et je désire que cet ouvrage soit publié le premier : parce que l'économie politique est l'expression de la société actuelle; et qu'il est impossible de concevoir la nécessité de la société nouvelle, tant que l'expression de la société actuelle n'est point reconnue être essentiellement anarchique.

Voici comment je conçois que cet ouvrage pourrait être imprimé.

Au lieu de trois volumes, je mettrais le tout en deux volumes.

Pour l'imprimer à cinq cents exemplaires, il faudait cinq cents souscripteurs à un exemplaire chacun. C'est impossible à trouver.

Cinquante souscripteurs à dix exemplaires chacun, sont peut-être à trouver. Ce serait cent francs par souscription.

A cet égard, je fais appel :

1° A chaque membre de l'Académie des sciences morales et politiques;

2° A chaque membre de l'Académie des sciences ;

3° A chaque journal quotidien de Paris;

4° Et aux personnes de bonne volonté.

Voici mes conditions.

Les souscripteurs nommeront une commission.

La commission décidera du nombre d'exemplaires à imprimer.

Il n'y aura rien pour moi, absolument rien.

S'il y a du bénéfice, il sera versé dans la caisse de l'hospice de Saint-Mandé.

— Il faut, me dira-t-on, que vous ayez bien bonne opinon de votre travail pour que vous osiez le proposer ainsi aux Corps savants dont vous vous déclarez l'ennemi.

— C'est vrai. Mon travail est, à mes yeux, l'ouvrage le plus utile qui ait été fait depuis l'origine sociale.

Quant aux Académies, je suis l'ennemi de leurs doctrines;

mais non l'ennemi des Académiciens. J'estime leurs intentions. Et ce que j'écris maintenant en est la preuve.

Je sais que mes ouvrages seront publiés après ma mort. Si je désire qu'ils le soient, au moins en partie, pendant ma vie, qui peut finir d'un moment à l'autre, c'est qu'en les imprimant je pourrai corriger, quant à la forme, beaucoup de choses qui ont besoin de l'être, et que moi seul puis corriger.

Maintenant, Messieurs, vous ferez ce qu'il vous plaira. J'ai fait mon devoir, et cela me suffit.

Saint-Mandé, Juillet 1854.

COLINS.

Voici les noms des personnes qui ont bien voulu contribuer à l'impression des deux présents volumes.

M. E. DE GIRARDIN, à Paris, deux cents francs.
M. le docteur LE CLERC, à Brives, deux cents francs.
M. BECHET, à Paris, deux cents francs.
Madame veuve LEMOINE, à Paris, deux cents francs.

ERRATA

DU TROISIÈME VOLUME.

Page	38,	ligne	11,	au lieu de :	*relever,*	lisez :	*réaliser.*
—	—	—	29	—	*nous,*	—	*vous.*
—	49	—	5	—	*propriété,*	—	*société.*
—	50	—	14	—	*ou,*	—	*car.*
—	60	—	5	—	*eut,*	—	*ait.*
—	69	—	2	—	*ni sage,* etc.	—	*ni sage économie.*
—	87	—	3	—	*socialiste ationnel,*	—	*socialiste rationnel.*
—	152	—	1	—	*le,*	—	*ce.*
—	335	—	34	—	*oublier,*	—	*accepter.*
—	358	—	21	—	*production,*	—	*consommation.*
—	391	—	16	après	*absence,*	ajoutez	*de propriété.*

LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.